M.L.

√

HISTOIRE

DE LA

LOUISIANE FRANÇAISE

1673 - 1939

par EMILE LAUVRIÈRE

DOCTEUR ÈS-LETTRES DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS (SORBONNE)
- VISITING PROFESSOR AND DOCTOR OF LITERATURE -
OF THE LOUISIANA STATE UNIVERSITY

LOUISIANA STATE UNIVERSITY PRESS
UNIVERSITY - LOUISIANA - 1940

HISTOIRE DE LA LOUISIANE FRANÇAISE

1673 - 1939

PUBLISHED BY THE LOUISIANA STATE UNIVERSITY
Romance Languages Series, number 3
BATON ROUGE, LA. U.S.A.

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR :

HISTOIRE

La Tragédie d'un Peuple : histoire du peuple acadien, de ses origines à nos jours. — Deux volumes in-8°, avec cartes et illustrations hors-texte (Librairie Plon, Paris). — *Ouvrage couronné par l'Académie Française (Grand Prix Gobert), par la Société de Géographie de Paris et par la Société Historique de Montréal.*

« La Tragédie d'un Peuple n'est pas seulement le fruit de longues et patientes recherches ; c'est une œuvre de foi, c'est une belle et bonne action. L'auteur a voulu nous émouvoir pour une cause juste et sainte : il y a réussi. A l'évocation de tant de souffrances et de tant de vertus, on se sent tour à tour étreint par la douleur et soulevé par l'admiration, » (René Doumic, de l'Académie Française).

« Cette longue épopée, sublime et douloureuse, devrait se trouver dans toutes les bibliothèques, être donnée en prix...» Emile Baumann.

Deux traîtres d'Acadie et leur victime : les Latour père et fils et Charles d'Aulnay. — Librairie Plon, 8, rue Garancière, Paris, et Granger frères, 54, rue Notre-Dame-Ouest, Montréal.

Histoire de l'Acadie et Histoire de la Louisiane. (Vol. I, Histoire des Colonies Françaises, sous la direction de MM. Gabriel Hanotaux et Alfred Martineau). Librairie Plon.

Brève Histoire du Peuple Acadien. — Sous presse, à la Librairie d'Action Canadienne française, 1206 Est, rue Craig, Montréal, Canada.

LITTÉRATURE

Alfred de Vigny : sa vie et son œuvre. — Librairie Armand Colin. — *Ouvrage couronné par l'Académie Française (Prix Montyon).*

Edgar Poe : sa vie et son œuvre. — Deux volumes in-8° Librairie de Philosophie contemporaine, Paris, Alcan ; épuisé). *Ouvrage couronné par l'Académie Française (Prix Marcelin Guérin) et par l'Académie de Médecine (Prix Henri Lorquet.*

Edgar Poe ; étude biographique et critique. — Collection des Grands Ecrivains Etrangers (Librairie Didier, 6 et 8, rue de la Sorbonne, Paris).

L'étrange Vie et les étranges Amours d'Edgar Poe (Desclée, de Brouwer et Cie, 78 bis, rue des Saints-Pères, Paris).

Le Génie morbide d'Edgar Poe (Desclée, de Brouwer et Cie, Paris).

Œuvres choisies d'Edgar Poe : Contes et Poésies. — La Renaissance du Livre, Paris.

Œuvres choisies de Longfellow : Évangéline, etc. — La Renaissance du Livre, Paris (en manuscrit).

Chatterton, avec études sur Alfred de Vigny. — Oxford Clarendon Press.

Salammbo, avec étude sur Gustave Flaubert. — Oxford Clarendon Press.

Repetition and Parallelism in Tennyson. — Oxford, Clarendon Press.

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

HISTOIRE

La Tragédie d'un Peuple : *histoire du peuple acadien, de ses origines à nos jours.* — Deux volumes in-8°, avec cartes et illustrations hors-texte (Librairie Plon, Paris). — *Ouvrage couronné par l'Académie Française (Grand Prix Gobert), par la Société de Géographie de Paris et par la Société Historique de Montréal.*

« La Tragédie d'un Peuple n'est pas seulement le fruit de longues et patientes recherches ; c'est une œuvre de foi, c'est une belle et bonne action. L'auteur a voulu nous émouvoir pour une cause juste et sainte : il y a réussi. A l'évocation de tant de souffrances et de tant de vertus, on se sent tour à tour étreint par la douleur et soulevé par l'admiration. » René Doumic, de l'Académie Française.

« Cette longue épopée, sublime et douloureuse, devrait se trouver dans toutes les bibliothèques, être donnée en prix... » Émile Baumann.

Deux traîtres d'Acadie et leur victime : les Latour père et fils et Charles d'Aulnay. — Librairie Plon, 8, rue Garancière, Paris, et Granger frères, 54, rue Notre-Dame-Ouest, Montréal.

Histoire de l'Acadie et **Histoire de la Louisiane**. (Vol. I, *Histoire des Colonies Françaises, sous la direction de MM. Gabriel Hanotaux et Alfred Martineau*). Librairie Plon.

Brève Histoire du Peuple Acadien. — Sous presse, à la Librairie d'Action Canadienne française, 1306 Est, rue Craig, Montréal, Canada.

LITTÉRATURE

Alfred de Vigny : sa vie et son œuvre. — Librairie Armand Colin. — *Ouvrage couronné par l'Académie Française (Prix Montyon).*

Edgar Poe : sa vie et son œuvre. — Deux volumes in-8° Librairie de Philosophie contemporaine, Paris, Alcan (épuisé). *Ouvrage couronné par l'Académie Française (Prix Marcelin Guérin) et par l'Académie de Médecine (Prix Henri Lorquet).*

Edgar Poe ; étude biographique et critique. — Collection des Grands Écrivains Étrangers (Librairie Bloud, 4 et 6, rue de la Sorbonne, Paris).

L'étrange Vie et les étranges Amours d'Edgar Poe (Desclée, de Brouwer et Cie, 76 bis, rue des Saints-Pères, Paris).

Le Génie morbide d'Edgar Poe (Desclée, de Brouwer et Cie, Paris).

Œuvres choisies d'Edgar Poe : Contes et Poésies. — La Renaissance du Livre, Paris.

Œuvres choisies de Longfellow : Évangéline, etc. — La Renaissance du Livre, Paris (en manuscrit).

Chatterton, avec études sur Alfred de Vigny. — Oxford Clarendon Press.

Salammbô, avec étude sur Gustave Flaubert. — Oxford Clarendon Press.

Repetition and Parallelism in Tennyson. — Oxford, Clarendon Press.

F
876
.488

Lauvrière, Émile, 1866–

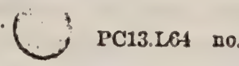
Histoire de la Louisiane française, 1673–1939, par Émile Lauvrière ... University, La., Louisiana state university press, 1940.

2 p. l., [7]–445, [1] p. illus., plates, maps. 27cm. (*Half-title:* Louisiana state university. Romance languages series, no. 3)

"Sources et références" at end of each chapter. "Principales sources et références": p. [439]–440.

1. Louisiana—Hist.—Colonial period. 2. French in Louisiana.

41–46083

Library of Congress  PC13.L64 no. 3



AVANT-PROPOS

L'histoire de la Louisiane est, il faut l'avouer, tour à tour décourageante et réconfortante : décourageante, lorsque l'on constate les graves fautes commises tant par l'administration des Compagnies d'Occident, des Indes et autres que par l'Etat ; réconfortante, lorsque l'on contemple l'énergie des « concessionnaires » et la valeur parfois héroïque d'explorateurs tels que Cavelier de La Salle, Le Sueur, Bénard de La Harpe, du Tisné, Vényard de Bourgmont et d'autres encore, trop méconnus en France. Comme nous ne pouvons et ne devons, malgré bien des motifs et quelques conseils, pas plus cacher la vérité en cette histoire que nous ne l'avons fait en nos autres études historiques et littéraires, il se trouve ici des pages assurément pénibles pour notre amour-propre national ; — quelle autre histoire, après tout, n'en contient pas ? — Mais il en résulte aussi d'utiles leçons à dégager, afin que pareilles fautes ne recommencent pas en notre œuvre coloniale.

Par contre, il est ici des pages exaltantes : car elles montrent de quelle force de redressement la France est capable, lorsque des hommes de cœur ont pu et su affirmer leur énergie, leur audace, leur savoir-faire. Au fond, les deux plus grandes fautes que manifeste l'histoire de la Louisiane ont été cette incompétence et cette incurie administratives qui se manifestèrent surtout dans les affaires Crozat et Law, en particulier le coupable acharnement à vouloir fonder une colonie sur les sables plus ou moins stériles et malsains d'une côte inhospitalière, alors qu'à l'arrière s'étendait l'immense bassin du Mississipi avec ses inépuisables ressources agricoles et minières.

En somme, ce qui a surtout manqué à la Louisiane, c'est un grand chef vraiment supérieur, dont la volonté clairvoyante aurait pu réaliser ce vaste empire colonial qu'avait rêvé La Salle, cette expansion de notre civilisation française dans la plus belle et la plus riche région de l'Amérique septentrionale, des Monts Alleghanys aux Montagnes Rocheuses, de la Région des Grands Lacs au Golfe du Mexique.

* * *

Comme nous avons puisé nos renseignements aux sources mêmes : Archives des Colonies, de la Marine, des Affaires Etrangères, etc...,

il en résulte que, grâce à ces recherches minutieuses, certaines portions de notre histoire sont neuves en leurs révélations (1) : *l'une, pénible, est la constatation de la perversion graduelle, en un milieu corrompu, d'un homme qui a été jusqu'à ce jour très surfait, Bienville ; sa funeste influence n'a pas peu contribué au mauvais esprit de l'administration et de la population coloniales et même à un désastre irréparable ; l'autre, réconfortante, est la réhabilitation de ce « corps d'élite », les ingénieurs militaires, surtout Adrien de Pauger à qui est dû, fait trop ignoré, la fondation de la Nouvelle-Orléans et, par conséquent, l'accès, aussi précieux que facile, de toute la vallée du Mississipi.*

*Après avoir raconté la funeste guerre des Natchez d'après les documents, si contradictoires qu'ils soient parfois, nous avons poussé jusqu'à son dénouement cette angoissante histoire de la Louisiane, en la résumant conformément à notre collaboration à l'*Histoire des Colonies françaises *(Vol. I,* 233-373) *et à la généreuse autorisation de la Société de l'Histoire de la Nation française* (2). *Ainsi nous avons encore pu rendre justice à un homme iniquement condamné, bien qu'il eût habilement préservé la Louisiane durant la néfaste Guerre de Sept Ans, le gouverneur de Kerlérec, et aussi à ce brave commandant Aubry qui, tout roturier qu'il fût, sauva l'honneur aux heures humiliantes de la cession. A son propos nous avons dit le beau rôle colonisateur qu'ont joué et jouent encore dans la région des Bayous (à l'ouest de l'embouchure du Mississipi) les réfugiés acadiens, victimes d'un des plus grands crimes de l'histoire (cf. la* Tragédie d'un Peuple, 2e *édition, Paris, Plon,* 1926 ; *chap. XXI et XXXII). Enfin nous avons pu mener jusqu'à nos jours l'histoire trop ignorée de cette survivance et même renaissance françaises que nous avons constatées au cours d'un récent séjour en Louisiane et dont nous suivons les progrès avec autant d'émotion que d'attention.*

*
* *

Il est un autre aspect de cette histoire coloniale que nous avons eu à cœur de montrer encore plus en sa seconde partie qu'en sa première, parce que l'occasion s'en présentait plus facilement : c'est que, quelles que fussent nos fautes et même nos légitimes motifs de rancœur, l'âme

(1) En cette histoire documentaire, nous nous sommes fait un devoir, pour plus de précision, de donner dans le texte même les dates et références, si fréquentes qu'elles soient parfois. Les érudits pourront en tirer parti ; les autres lecteurs, les négliger. Tous voudront bien, pourtant, excuser certaines imprécisions, tant pour le texte que pour les cartes et illustrations, dans un désarroi causé par la guerre, surtout dans la zone des armées où les épreuves ont été corrigées.

(2) Cette Société que dirige M. Gabriel HANOTAUX, de l'Académie Française, a en effet publié, outre l'*Histoire de la Nation française* en 15 grands volumes in-8° abondamment illustrés, l'*Histoire des Colonies Françaises* en six volumes grands in-8° non moins richement illustrés ; elle a même entrepris et presque achevé la publication, en sept volumes analogues, de l'*Histoire de la Nation égyptienne* et vient d'y ajouter avec la collaboration du Duc de La Force, l'*Histoire du Cardinal de Richelieu* en six volumes et enfin les Mémoires de M. G. HANOTAUX, sous le titre de *Mon Temps* (de l'Empire à la République). La Société de l'histoire de la nation française nous a de même autorisé à reproduire plusieurs cartes et autres illustrations documentaires indiquees en ces pages. Nous lui en sommes profondément reconnaissant.



française, pas plus en Amérique qu'en Afrique, n'a jamais cessé d'être généreuse pour les races dites inférieures. Pourquoi ? Elles les comprenait, elle les aimait ; elle les voulait sincèrement élever, améliorer, amener à la civilisation chrétienne de l'Europe. Elles finirent elles-mêmes, malgré leurs accès de sauvagerie, par le comprendre et par nous en être reconnaissantes. Aussi est-ce un spectacle émouvant, à la veille de la cession, de voir avec quelle insistance réitérée toutes les tribus indigènes, — même celles avec lesquelles nous avions eu maille à partir, même celles qu'avaient excitées contre nous nos adversaires, — nous suppliaient de rester, de les soutenir encore, de les réconforter toujours. Sans nous, sans notre esprit d'union et d'entr'aide, Pax Franciae, *elles se sentaient perdues, abandonnées à leur triste sort, vouées à l'exploitation à outrance, à l'extinction rapide, à une extermination sans scrupule.*

Voilà, certes, une noble attitude qui fait honneur à la France.

De même lui fait honneur la merveilleuse renaissance qui s'accomplit à l'heure actuelle en Louisiane. Nous nous sommes fait un devoir de lui rendre justice.

N. B. — La publication de ce travail documentaire de dix années, — fâcheusement retardée en France par des mains qui le retinrent indûment pendant huit mois, — est due à la générosité de l'Université d'Etat de la Louisiane qui, sous l'influence du professeur James T. Broussard, a fait preuve, en cette circonstance comme en bien d'autres, d'autant de libéralisme intellectuel que de libérailté pécuniaire.



Histoire des Colonies Françaises, de G. Hanotaux et A. Martineau, T. I, p. 271 d'après le portefeuille Floride-Louisiane, N° 8782, de la Bibl. Nat.

Cette carte montre nettement l'erreur primitive qui faisait couler le Missisipi du Nord-Est au Sud-Ouest. L'embouchure se trouve, assez étrangement, déchirée



Chapitre Premier

LES PREMIÈRES EXPLORATIONS

I. — Explorations espagnoles (1512-1543)

Les Pionniers. — Au temps de la Renaissance on parlait beaucoup de fontaines de Jouvence qui guérissaient de tous les maux, y compris le plus incurable de tous : la vieillesse. Or, les indigènes des Antilles vantaient les cures merveilleuses de l'une de ces fontaines qu'ils situaient vaguement dans les « pays du Nord ». Aussi un gouverneur de Porto-Rico, don Juan Ponce de Leone, partit un beau jour en quête de ce Saint-Graal médical ; avec trois caravelles il débarqua le 2 avril 1512, — jour de Pâques fleuries, *Pascha Florida,* — sur une terre verdoyante de l'Amérique septentrionale qu'il appela *Terra Florida* ; il n'y trouva pas, et pour cause, la mystérieuse fontaine ; mais, longeant une partie de la côte atlantique, il n'en prit pas moins, au nom du roi de Castille, possession de tout l'arrière-pays à découvrir sur l'immense continent.

Sept ans plus tard, un gouverneur de la Jamaïque, apparemment basque, Francisco Garay, envoya avec quatre navires un certain Alonzo Alvarez de Pineda pour pénétrer en ce continent par quelque golfe ou détroit de la Floride ; ne trouvant rien de semblable sur le littoral atlantique, Pineda se vanta d'avoir, en longeant trois cents lieues de la côte occidentale, découvert un puissant fleuve qu'il remonta jusqu'à six lieues en amont, y dénombrant une quarantaine de villages ; il l'appela *Rio de Spiritu Santo* : c'était peut-être le Missisipi.

L'année suivante (1520), un sénateur de Tolède, Lucas Vasquez de Ayllon, attira par ruse sur l'un de ses vaisseaux cent-vingt-trois inoffensifs indigènes et les envoya misérablement peiner et périr sur les plantations et dans les mines de Saint-Domingue : abominable forfait qui lui valut de Charles-Quint le titre de gouverneur de la Floride. Mais, quatre ans plus tard, lorsqu'il amena sur six vaisseaux cinq cents hommes et quatre-vingt-dix chevaux, ses pré-



tendus sujets le payèrent de retour ; ils massacrèrent deux cents Espagnols qu'ils avaient copieusement hébergés ; la plupart des autres, démoralisés, moururent de faim ; il n'en échappa que cinquante-sept.

En 1528, autorisé par Charles Quint à conquérir toutes les terres de la Floride, Panfilo de Narvaez débarqua, sur la côte atlantique dans la baie de Santa Cruz (Charlotte Bay ?), une expédition vengeresse, forte de cinq vaisseaux et de six cents hommes ; mais, décimée par des attaques incessantes, par la maladie, par la faim, elle atteint à grand'peine en juin le pays des Appalaches (Saint-Mark's Bay ?) où elle dévore ses derniers chevaux. Puis, sur cinq barques, les survivants passent, en un mois (novembre), de la baie de Pensacola à l'embouchure d'un grand fleuve dont les eaux douces étanchent leur soif, mais dont la violence arrête leur fuite : était-ce encore le Mississipi ? Narvaez périt au large dans une tempête ; son lieutenant, Cabeça de Vaca, réduit à l'esclavage, à l'anthropophagie même, n'atteint le Mexique qu'en 1537 avec trois compagnons, après d'horribles tribulations.

Fernando de Soto. — Qu'importe ? Un pauvre gentilhomme de Xérès, le capitan Fernandez de Soto, qui, sous les ordres de Pizarre, avait amassé au Pérou 180.000 écus d'or, veut rivaliser avec son chef en cette Floride que Cabeça de Vaca lui vante comme « le plus riche pays du monde ». Nommé gouverneur de Cuba et de cette nouvelle province, il rassemble en avril 1538, outre de nobles Castillans et Portugais qui pour l'accompagner ont vendu leurs biens, bon nombre d'aventuriers tant cavaliers que fantassins. Ne faisant que passer à Cuba, il débarque de ses neuf vaisseaux, dont deux caravelles et deux brigantins, une petite armée de plus de six cents hommes, pourvue de plus de deux cents chevaux, d'armes, de munitions et de provisions de toute sorte, dont un grand nombre de porcs vivants. Ce 25 mai 1539 était la *Pasqua de Spiritu Santo* (Pentecôte), d'où le nom que porte encore la baie du débarquement.

Agiles, habiles, courageux, les Indiens, armés de longues flèches puissantes, auraient eu raison des arquebusiers et arbalétriers espagnols ; mais les chevaux, bêtes d'eux inconnues, les épouvantaient. Soto joua de bonheur : dès le premier combat au « bourg d'Ucita », il s'empara d'un Espagnol de Séville, Juan Ortiz, qui, ancien compagnon de Narvaez, était depuis onze ans prisonnier des indigènes ; « nu et peint comme eux », au courant de leurs us et coutumes, ce civilisé redevenu à demi-barbare fut pour Soto un interprète et un conseiller précieux. Renvoyant ses navires et laissant à Ucita hâtivement fortifié une garnison de cent hommes, notre conquistador s'avance hardiment en ce pays marécageux, broussailleux, riche en perles, mais infesté d'indigènes plus ou moins hostiles.

Sa méthode était de s'emparer, en chaque village, par la force



ou par la ruse, du chef dénommé « cacique » et d'exiger de lui, outre la sécurité et l'alimentation pour ses troupes, des centaines (jusqu'à 800 à Coboqui) de porteurs et de guides qu'il traitait en captifs enchaînés. Malheur à qui montrait quelque objet précieux ! La reine de Cofitachiqui s'étant enfuie après avoir offert un collier de cinq ou six rangées de perles, Soto viola sans vergogne temples et tombes pour en rafler tous les joyaux. De cette violence rapace, résulta un terrorisme qui mainte et mainte fois dégénéra en combats.

Ce grand défilé militaire et sa horde d'esclaves s'avance d'abord, vers le Nord, jusqu'à travers des régions sauvages qu'on appelle de nos jours Géorgie et Caroline du Sud. Par delà le pays des Appalaches, où l'on trouve encore des traces du passage de Narvaez, on apprend en mars 1540, à Cofitachiqui, près de la moderne Augusta, qu'à deux journées de là sont déjà venus par mer des Chrétiens, sans doute Vasquez de Ayllon et ses compagnons dont subsistent quelques travaux. Alors, à marches forcées, Soto oblique vers le Nord-Ouest jusqu'à ce qu'en juillet, sur les frontières actuelles de la Géorgie et de l'Alabama, l'arrêtent des montagnes, les derniers contreforts des Alleghanys. Il descend donc vers le Sud-Ouest à proximité de la mer ; là, au fond d'une baie, dans un gros bourg palissadé, Mauville (de nos jours transformé en Mobile), 2.000 indigènes révoltés assiégèrent la troupe exécrée de ces intrus brutaux : vingt Espagnols sont tués, cent-cinquante blessés. Mais les indigènes avaient beau lancer trois ou quatre flèches contre un coup d'arquebuse ou d'arbalète, ils sont tous exterminés ; car ils préféraient la mort à la captivité (18 octobre 1540).

La plus grande partie de l'équipement étant détruite, on conseille le retour. Intrépidement, ayant rappelé d'Ucita pour compenser ses pertes sa garnison de cent hommes (dont trente cavaliers), Soto en novembre s'enfonce avec près de cinq cents hommes dans les terres inconnues du Nord-Ouest. A Chicaça (nom d'une importante tribu dont il sera parlé plus tard), en pleine nuit d'hiver (18 décembre), les Indiens exaspérés attaquent derechef, brûlent, pillent tout le reste. Malgré leurs nouvelles pertes (douze hommes et cinquante chevaux), les Espagnols, un moment dispersés, se rallient et, toujours guerroyant, repartent pour atteindre enfin un grand fleuve, Rio Grande, qui, entre ses rives plates distantes de près d'une lieue, roule son énorme volume d'eaux rapides, bourbeuses, poissonneuses, encombrées d'arbres et de débris de toute sorte ; cette fois c'est bien le Mississipi, peut être le Spiritu Santo de Pineda. En quel point de son cours ? vers le 34° de latitude, semble-t-il, entre la rivière Rouge et la rivière des Arkansas.

Vainement un cacique vint de la rive opposée offrir le secours de sa tribu, naviguant sur deux cents canots, Soto refusa et, en sa méfiance, il tua six Indiens. Alors, sous les yeux effarés de tribus hos-



tiles accourues des deux rives, Soto fait passer ses troupes par l'habile va-et-vient de quatre grandes barques hâtivement construites. Après les avoir détruites, il reprend sa marche infatigable vers l'ouest ou le nord-ouest, tantôt à travers de vastes pays que désertent les habitants effrayés, tantôt à travers de populeux villages fortifiés que tour à tour il concilie ou terrorise. Le 4 août, il détruit la moitié d'une ville de cinq à six mille habitants. Mais, au pied de collines boisées, vers le 94° de longitude, dit-on, le retient trois mois un hiver neigeux (décembre 1541-janvier et mars 1542). Là meurt son interprète Juan Ortiz. Alors, inquiet de voir ses forces rapidement diminuer loin de la mer et de son pays, n'ayant plus que trois cents hommes épuisés et quarante chevaux estropiés, malade lui-même des « fièvres du pays », il bat précipitamment en retraite vers le Sud-Est. Il n'atteint que les abords du Rio Grande. Enfin, au milieu des populations, (cinq à six mille Indiens, dit-on), ameutées par ses implacables exactions, par ses hostilités tour à tour atroces ou perfides, derrière le mince abri de palissades improvisées, le conquistador aux abois meurt le 21 mai 1542.

Ses compagnons, alarmés, cachent sa mort aux indigènes, parce qu'on le faisait passer pour immortel, jettent secrètement son corps dans les eaux du grand fleuve et se partagent aux enchères ses biens, dont 700 porcs ; dès lors, chaque homme de troupe compte ne plus rester deux ou trois mois sans viande. Mais que faire ? Où aller ?

Luis de Moscoso. — Le maître de camp Luis de Moscoso succède à Soto, dont il avait été le fidèle compagnon d'aventures au Pérou. Il rassemble le conseil des capitaines : par peur de la mer lointaine, inconnue, sans barques, ni cartes, ni pilotes, on décide à l'unanimité de s'enfoncer à nouveau dans les terres de l'ouest jusqu'à ce qu'on atteigne la Nouvelle-Espagne : car on ne l'estime plus qu'à quatre cents lieues. On en parcourt cent cinquante à travers des pays de plus en plus stériles où jaillissent des sources salées (15 juin) ; mais, en octobre, sous la pluie, dans la peur de l'hiver et de l'inconnu, on revient, désorienté, désespéré, vers le Rio Grande ; car tous les captifs mouraient, et bien des Espagnols aussi. Là, sur les rives basses, souvent inondées, sous la direction improvisée de quatre charpentiers basques, d'un scieur de long portugais et d'un artisan génois, on abat des arbres, on les équarrit, on les débite en planches, on les ajuste tant bien que mal ; car on n'a ni goudron ni étoupe ; pour faire des clous, on fond les chaînes, désormais inutiles, des esclaves, et, sourd aux menaces comme aux supplications d'Indiens affamés qui réclament leur maïs volé, on finit en six mois par construire sept brigantins sans pont et des canots ; en guise de voiles, on arbore des vêtements à des perches et l'on reste vêtus de peaux de bêtes. Hâtivement, on embarque la chair séchée des derniers



porcs et des derniers chevaux ; on abandonne à leur sort incertain les derniers indigènes fidèles, dont cinq cents esclaves tant hommes que femmes et enfants, et le 2 juillet 1543 l'on part, au nombre de trois cent vingt-deux.

Mais voilà que sur de grandes barques surviennent des nuées d'Indiens ; habilement, ils se tiennent hors de portée des dernières arbalètes espagnoles et impunément criblent de flèches la misérable bande de fugitifs désespérés. Lorsqu'une tribu de Peaux-Rouges avait sur son territoire achevé son œuvre de mort, une autre s'acharnait. Ainsi, pendant dix-sept mortelles journées d'une descente hâtive, n'ayant plus pour vivres que de maigres rations de maïs sec ou détrempé, les faméliques aventuriers parcoururent, dirent-ils, plus de deux cent cinquante lieues. Enfin, par l'un des bras du delta, le 18 juillet, ils atteignirent la mer ou plutôt l'embouchure du fleuve, profonde de quatre brasses et encombrée de « quantité d'arbres entassés l'un sur l'autre » ; d'où le nom de *Palizada.*

Ici nouvelles hésitations angoissantes : faut-il au plus court s'aventurer sur ces méchantes barques à travers une mer périlleuse, ou courir le risque de mourir de soif ou de faim en des combats inégaux sur des rivages hostiles et inhospitaliers ? Ils tentent la mer ; mais une tempête, qui faillit les disperser, les ramène à la côte. Alors ils la suivent, s'abritant dans les baies, dès que souffle le moindre vent. Ainsi, tantôt ramant, tantôt voguant, dévorés par les moustiques, ils viennent, après cinquante-deux jours en mer, échouer en une petite rivière où ils aperçoivent des sauvages habillés en Espagnols. Grande joie, actions de grâces (10 septembre 1543). A pied, encore vêtus de peaux de daim, ils remontent quinze lieues du rivage et, dans le misérable petit bourg de Panuco, soixante-dix familles espagnoles reçoivent à bras ouverts, quoique avec effarement, ces trois cent-onze survivants d'une lamentable expédition qu'on croyait depuis longtemps anéantie. A Mexico, réception triomphale chez le vice-roi de la Nouvelle Espagne.

Vains résultats. — En ces quatre ans et quatre mois, tragiquement passés en luttes de toute sorte contre les hommes, contre les choses et surtout contre soi-même, hagards et égarés au milieu d'immenses régions hostiles et inconnues dont ils parcoururent, assurent-ils, plus de 2.000 lieues, où ils souffrirent tour à tour de la chaleur et du froid, de la maladie et des privations, de la fatigue physique et du découragement moral, les épiques aventuriers de Soto et de Moscoso firent preuve de la même audace, de la même endurance, de la même énergie, du même héroïsme que ceux de Pizarre et de Cortez, mais aussi de la même incompréhension des peuples et de la nature, de la même dureté de cœur poussée jusqu'à une cruauté aussi funeste qu'odieuse : ils ne cherchèrent qu'à exploiter ou asser-



vir ou supprimer les indigènes, sans jamais songer à les comprendre, ni à les convertir, ni à s'assurer leur sympathie et leur concours. Aussi, lasse de si désastreuses prouesses, la rapace Espagne d'alors se détourna-t-elle avec mépris de ces vastes régions agricoles, les plus fertiles du monde, qui ne lui offraient à profusion que les vrais biens de la terre : riz, coton, maïs, raisins pour le vin, mûriers pour la soie, et s'acharna-t-elle plus que jamais en sa stérile acquisition des faux biens : or et argent, qui l'épuisa et la ruina pour toujours. « Les découvreurs espagnols ne firent guère qu'une espèce d'apparition, dira justement le découvreur français La Harpe en son *Journal historique*, : ils ne fondèrent aucune colonie. » Quand plus tard, les aventuriers du Mexique atteignaient par la Rivière Rouge ou d'autres cours d'eau de basses terres fécondes, ils s'arrêtaient, dédaigneux, disant : « Pas d'or là » : ainsi désastreuses semblèrent en 1540 et plus tard les expéditions de Vasquez de Coronado et autres envoyées du Mexique vers les sept villes du fabuleux royaume de Cibola, aux palais ornés de turquoises et autres pierres précieuses : elles n'atteignirent pas même le Mississipi et revinrent les mains vides. Nul Espagnol en ces temps ne se douta donc de l'incalculable importance de l'une des plus riches vallées du monde.

II. — Explorations françaises : le P. Marquette et Louis Jolliet (1673-1674)

Tout autres furent les buts, les moyens et les résultats de l'exploration et de la colonisation françaises : amples les uns, infimes les autres, mais les derniers gâtés par une légèreté et une inconstance lamentables.

Pionniers français. — Il n'y avait pas trente ans que Champlain avait fondé Québec que les coureurs des bois parlaient déjà d'un grand fleuve qui s'en allait, au dire des Indiens, se perdre en des mers fabuleuses : « Mer Vermeille », Mer Douce », etc..., « route pour gagner le Japon », dit une carte dieppose de 1634. Ce « Père des Eaux », ou plus simplement cette « Grande Eau », le fameux « Meschacébé », le P. Jean Allouez, S. J., qui dès 1666 le signalait à soixante lieues de son habitation, l'appela en 1667 Messipi et en 1670 Messi-Sipi. Nicolas Perrot l'appelait Michipissy. « Le sieur (Jean) Nicolet qui a le plus avant pénétré dans ces pays (par la Baie des Puants jusqu'à la rivière des Renards), m'a assuré, dit le P. Le Jeune en sa Relation de 1640 (ch. X, p. 36), que, s'il eut vogué trois jours plus avant sur un grand fleuve qui sort du lac (second lac des Hurons), il auroit trouvé la mer... qui s'étend au nord de la Nou-



velle Mexique et que de cette mer on auroit entrée vers le Japon et la Chine ». « Ce seroit, ajoute-t-il, une entreprise généreuse d'aller descouvrir ces contrées. » Dès 1658 et 1659, deux trafiquants Radisson et Groseillers, atteignirent les Lacs Michigan et Supérieur et y bâtirent un port. En 1670, les PP. Allouez et d'Ablon allèrent par la baie des Puants et la rivière des Renards juqu'au pays des Mascoutens. « A quelques lieues de la Baie des Puants, disait leur relation de 1669-1670, une grande rivière venant du Nord, coule vers le Sud si loin, que les sauvages qui ont navigué sur cette rivière, après quantité de journées, n'en ont point trouvé l'embouchure qui ne peut être que vers la mer de Floride ou celle de Californie. » Aussi espéraient-ils « y faire en 1671 un voyage vers une nation bien considérable ».

En cette même année, l'intendant Jean Talon encourageait fort « les gens de résolution » à « percer plus avant : les uns à l'Ouest et au Nord-Ouest du Canada, les autres au Sud-Ouest et au Sud ». « Il y a des aventuriers en campagne qui vont à la découverte des pays inconnus, précisait-il. Un certain capitaine Poulet, de Dieppe, proposait de doubler tout le revers de l'Amérique jusqu'au Califourny, de reprendre les vents de l'Ouest et de rentrer par la baie d'Hudson et le détroit de David, en perçant jusqu'à la Chine. » Sans vouloir rivaliser ainsi avec Magellan et même à certains égards le dépasser, Talon, qui espérait faire « trouver quelque jour l'ouverture au Mexique », « fait partir le Sieur de Saint-Lusson pour pousser vers l'ouest... avec ordre de rechercher soigneusement s'il n'y a par lacs ou rivières quelque communication avec la Mer du Sud qui sépare ce continent de la Chine ». « On ne croit pas, dit-il, que, du lieu où le dit Sieur de Saint-Lusson a percé, il y ait plus de trois cents lieues jusqu'aux extrémités des terres qui bordent la Mer Vermeille du Sud... Ces sortes de découvertes doivent être l'ouvrage ou du temps ou du Roy ». « De toutes les nations européennes qui ont des établissements dans l'Amérique du Nord, dit un Mémoire de 1671, les Français seuls se sont avancés dans l'intérieur ; les Espagnols de la Floride, les Anglais et les Hollandais n'ont aucune connaissance de la profondeur des terres : ils se contentent de se tenir le long de la mer ». Alors donc que les Français s'acharnaient à l'ingrate et périlleuse exploration des terres inconnues, leurs rivaux se contentaient de la facile et profitable exploitation des rivages maritimes.

Les deux Découvreurs. — C'est au jeune P. Marquette qu'il fut donné d'aborder par le Nord la plus grande voie fluviale de l'Amérique septentrionale (6.700 kilomètres) et par elle l'immense territoire de la future Louisiane (cinq à six fois l'étendue de la France).

Fils d'un maître conseiller en l'élection et d'une parente du bienheureux J.-B. de La Salle et frère de la fondatrice des Sœurs des



Ecoles chrétiennes, Jacques Marquette était né à Laon le 10 juin 1637 ; il fit ses études au noviciat de Nancy et à l'Université de Pont-à-Mousson (1654-9), et, après avoir enseigné à Reims, à Charleville et à Langres, y revint pour son noviciat de 1664 à 1666 ; mais, enflammé de « zèle » et de « ferveur » pour l'évangélisation, du « saint » et « ardent désir » d'exposer sa vie pour le salut des peuples », après sept années d'instances auprès du supérieur général des Jésuites, il partit pour le Canada où avait été missionnaire son ancien évêque de Langres, Mgr. Ph. de Brichanteau ; ce Canada « qu'il souhaite, dit le Père général (déc. 1665), et où il est souhaité ». « Tout mon cœur est dans cette seule mission », écrivait le néophyte en mars 1666. Après y avoir pendant deux ans étudié l'algonquin avec le P. Druillettes, il prend charge en 1669 de la récente et lointaine mission du Saint-Esprit à l'extrême pointe du Lac Supérieur. En ce grand poste de traite, il se rencontre avec nombre de trafiquants, de coureurs de bois tels que Nicolas Perrot et d'Indiens, surtout d'Illinois dont il étudia la langue, mais qu'il ne put réconcilier avec les Sioux. Il est alors décrit « homme de forces solides et de corps robuste, d'un naturel excellent et d'une vertu éprouvée, spécialement bien accueilli chez les barbares à cause de son admirable suavité de caractère ».

Mais des guerres de tribus sauvages l'obligent à passer au Sault Sainte-Marie entre le Lac Huron et le Lac Supérieur, puis à Michilimackinac entre le Lac des Hurons et le Lac des Illinois, « vrai Gibraltar des Lacs » qui « ouvre la porte pour tous les peuples du Sud comme le Sault pour tous ceux du Nord ». Là, renseigné par les Illinois et autres tribus, il conclut, à l'encontre des préjugés régnants, que le Mississipi, au lieu de couler de l'Est à l'Ouest, devait couler « du Nord au Sud, si loin que les Illinois n'ont pas encore entendu parler de sa sortie ». Il n'en hésitait pas moins sur la direction finale, puisqu'il concluait : « Il est difficile que cette grande rivière se décharge dans la Virginie : nous croyons plutôt qu'elle a son embouchure dans la Californie. » Vaste divergence ! Qu'importe ? déclarait-il : « nous irons dans cette rivière tant que nous pourrons avec un Français et ce jeune homme qu'on m'a donné, qui sait quelques-unes de nos langues et qui a une facilité pour apprendre les autres ; nous visiterons les nations qui les habitent, afin d'ouvrir le passage à tant de nos Pères qui attendent ce bonheur il y a si longtemps ; cette découverte nous donnera une entière connaissance de la mer ou du Sud ou de l'Ouest ».

Louis Jolliet. — Ce « jeune homme », si expert en langues indigènes, n'était-il pas Louis Jolliet, qui, fils d'un charron champenois ou saintongeois, ancien élève des Jésuites, docteur même en philosophie, dit-on, avait, par goût des aventures, renoncé à la prêtrise,

tout en restant « frère donné », c'est-à-dire auxiliaire et protégé de la Compagnie de Jésus ? Ce jeune homme de vingt-sept ans est décrit : « sage, courageux, capable de comprendre la langue des Ouataouas (depuis, Ottawa), ayant déjà fort voyagé au pays des Lacs » (1668-1669), « expert même en hydrographie » à la suite d'études à Paris. Stimulés par le gouverneur Rémy de Courcelles vers les mines de cuivre du Lac Supérieur et par Colbert lui-même qui promettait « une grande récompense » à quiconque découvrirait « l'important passage vers la mer du Sud », l'intendant Talon et le gouverneur Frontenac en 1672 confièrent à ce vaillant « chasseur de fourrures » et à cet habile « prospecteur de métaux » la mission officielle d'explorer « la Grande Rivière » jusqu'à la « Mer du Midi », qu'on ne croyait qu'à trois cents lieues. Les deux Sulpiciens, Fr. Dollier de Casson et R. Brehan de Gallinée, avaient décrit à Jolliet ce pays comme un « Paradis terrestre ».

Lorsque le 8 décembre 1672, le P. Marquette se rencontra, en sa mission Saint-Ignace avec ce jeune collaborateur si compétent, il se déclara « d'autant plus ravi » qu'il discernait en lui « tous les avantages qu'on pouvait souhaiter : l'expérience et la connaissance des langues du pays, la conduite et la sagesse nécessaires à la réussite d'un voyage également dangereux et difficile, enfin le courage pour ne rien appréhender où tout est à craindre » ; mais le pieux Jésuite était plus ravi encore, parce que, dit-il « je voyais que mes desseins allaient être accomplis èt que je me trouvais dans une heureuse nécessité d'exposer ma vie pour le salut de ces peuples et particulièrement pour les Illinois qui m'avaient prié avec beaucoup d'instance... de leur porter chez eux la parole de Dieu ».

Le P. Marquette s'empressa donc d'accompagner en chef spirituel le chef officiel de cette « entreprise » pour laquelle ils s'étaient « concertés ». « Partez, leur disait du reste le P. Dalbon, et allez chercher vers la Mer du Sud de nouvelles nations à convertir. » Le reste de l'hiver se passa ainsi en préparatifs. « Nous prismes toutes les connaissances que nous pusmes des Sauvages qui avoient fréquenté les endroits-là. Et même nous traçâmes sur leurs rapports une carte de tout ce nouveau pays... avec les rivières,.. les noms des lieux èt des peuples. »

La descente du Mississipi. — Donc, le 17 mai 1673, par un beau temps printanier, munis « d'un peu de blé d'Inde et de quelque viande boucanée », nos deux jeunes Français partent de la mission Saint-Ignace à Michilimachinac (grand poste de trafic, avons-nous dit, situé entre le lac des-Hurons et le lac Michigan), sur « deux canots d'écorce, avec cinq hommes (dont un Zacharie Jolliet, un François Chavigny et un Jean Thiberghe), bien résolus à tout faire et à tout souffrir pour une si glorieuse entreprise ». Et voilà tout leur équi-



page pour un si bel idéal. Que nous sommes loin des grandes expéditions belliqueuses de l'Espagne ! « La joye que nous avions d'estre choisis pour cette expédition animait nos courages et nous rendait agréables les peines que nous avions à ramer depuis le matin jusqu'au soir. » N'étaient-ils pas, ces Charles de Foucauld d'Amérique, ces aventureux apôtres, selon l'expression des « Relations de la Nouvelle France », « dignes de vivre dans les travaux et d'y mourir dans les brasiers des Iroquois ». « Je vous remercie de vos bons avis, disait le P. Marquette à quiconque voulait le dissuader ; mais je ne puis les suivre, puisqu'il s'agit du salut des âmes, pour lesquelles je serais ravi de donner ma vie. » « Je suis envoyé de la part de Mgr. le Gouverneur pour découvrir de nouveaux pays, disait Jolliet aux tribus indigènes. Le P. Marquette vient de la part de Dieu pour les éclairer des lumières du Saint Evangile. Le maître souverain de nos vies veut être connu de toutes les nations et, pour obéir à ses volontés, le Père ne craint pas la mort à laquelle il s'expose en des voyages périlleux. »

A l'Ouest du lac Michigan, par la baie des Puants (Green Bay), sans s'arrêter aux avertissements d'une tribu amie qui leur parle d'Indiens féroces toujours en guerre, de courants difficiles, de « chaleurs excessives », de monstres affreux et d'un démon hostile, ils remontent la rivière des Renards jusqu'au fertile village des Mascoutens (7 juin 1673), « terme des découvertes faites par les Français », c'est-à-dire par les PP. d'Ablon et Allouez en 1670. De là, guidés par deux Miamis à travers un dangereux dédale de marécages, ils atteignent la grande rivière de Mescousing (Wisconsin) qui, entre deux hautes berges boisées, « chesnes », « noïers », « arbres espineux », les emporte rapidement vers le « Père des Eaux » (environ 42°30 de latitude Nord). Jolliet l'appela la rivière Buade en l'honneur du gouverneur Buade de Frontenac ; le P. Marquette, la rivière de la Conception « à cause du jour même de leur arrivée ».

« Nous entrons dans le Mississipi avec une joye que je ne peux pas expliquer », écrit le P. Marquette (17 juin 1673). Nous voylà donc sur cette rivière si renommée !... A la droite, on voit une grande chaisne de montagnes fort hautes et à la gauche de belles terres ». Pendant huit jours, attentifs et émerveillés, nos explorateurs se laissent doucement aller au gré du paisible et puissant courant qui les entraîne, entre des îles verdoyantes « couvertes de beaux arbres », au milieu des immenses prairies fertiles du Sud où abondent bisons et chevreuils, cygnes, outardes et poules d'Inde. « Les bœufs ou buffles s'y voient... partout et en quantité, écrit Jolliet. J'en ay veu et compté jusques à 400 ensemble dans une prairie ; mais l'ordinaire est d'en voir 30 ou 40. La viande en est excellente ; ils sont faciles à tuer. Les cerfs, les biches et les chevreuils ne sont que par endroits... Tous ces fruits, ces oiseaux et ces animaux sont dans un



pays plus beau que la France » ; pays si fertile que, « dès le mesme jour qu'un colon y entreroit, il mettroit la charrue en terre,... et, après la semence de toutes sortes de grains, s'appliqueroit surtout à planter de la vigne... Il ne peut se trouver de meilleure terre... avec prairies de trois à vingt lieues de long »... Mais peu d'hommes en vue. « J'ai eu connoissance sur notre route de plus de 80 villages de sauvages, chacun de 60 à 100 cabanes. Je n'en ai veu qu'un de 300 où nous estimions qu'il y avoit bien dix mille âmes. » Quel est ce « peuple barbare et inconnu » ?

Accueil des Indigènes. — Le 25 juin, vers le 41°, on débarque, dit le P. Marquette. Un sentier de la rive droite les mène, inquiets, vers un village de cinq à six cents feux. Le Père et son compagnon sont vite rassurés : debout, les bras tendus vers le soleil, le sagamo, calumet en main, les accueille de ces mots que n'a pas oubliés Châteaubriand : « Que le soleil est beau, Français, quand tu nous viens visiter ! Tout notre bourg t'attend, et tu entreras en paix dans toutes nos cabanes. » « Je vous feroi connoistre le Souverain Maistre, qui vous aidera, répondit le P. Marquette, et le Grand Capitaine des François mettra partout la paix. » Quelques jours plus tard, le grand chef ajoute : « Je te prie, robe noire, d'avoir pitié de moy et de toute ma nation. C'est toy qui connois le grand Génie qui nous a tous faits... Viens demeurer avec nous pour nous le faire connoistre. » Et nos deux Français de festiner, de « pétuner » (fumer du tabac) et d'échanger des présents avec ces indigènes accueillants. Il faut croire que la manière douce de ces pacifiques évangélistes valait bien les brusques irruptions militaires des conquistadors espagnols qui mettaient tout à feu et à sang pour prendre perles et or.

Le Missouri. — A ces bienveillants Illinois qui voulaient les retenir chez eux par la peur des dangers à courir plus loin, « Je ne crains pas la mort, répond le P. Marquette ; je n'estime pas de plus grand bonheur que de perdre la vie pour la gloire de Celuy qui a tout fait... Nous marcherons en paix parmi toutes les nations qui bordent la rivière jusqu'à la mer. » Et nos sept Français repartent, escortés de 600 sauvages empressés à les secourir. « Nous voguions paisiblement dans une belle eau claire et dormante, dit le P. Marquette, quand nous entendîmes le bruit d'un rapide dans lequel nous allions tomber. Je n'ai rien vu de plus affreux : un embarras de gros arbres entiers, de branches, d'îlots flottants sortait de la rivière Pekitanoui avec tant d'impétuosité qu'on ne pouvait passer à travers sans un grand danger. L'agitation était telle que l'eau était toute boueuse et ne pouvait s'épurer. » Cette rivière qui, venant du « nord-ouest », fait, sous ce nom illinois de Pékitanoui, une si brusque irruption dans l'histoire du monde, c'est le Missouri, c'est-à-dire la plus importante

de l'immense bassin, plus importante que le Mississipi même, dont elle transforme en eaux limoneuses les eaux transparentes, dont elle encombre le delta de ses vases et de ses bois flottants. Sur sa carte de 1674, Jolliet en marquera, avec une précision remarquable malgré la mauvaise transcription orthographique du cartographe, les tribus riveraines, telles que les lui signalèrent les indigènes : au Sud les Mêssouni (Missouris), les Kansa, les Ouchages (Osages), les Pani, les Minongio ; au Nord, les Illinois, les Atontanta (Otos), les Pana (Pânis), les Maha, les Paoutet. « Il ne peut se trouver de meilleure terre ni pour les blés, ni pour la vigne, ni pour quelque fruit que ce soit », disait Jolliet en bon explorateur ; cette découverte « nous ouvre un grand chemin pour la publication de la Foy », dira bientôt le P. Dablon en bon missionnaire.

Sans se laisser intimider, au confluent des deux fleuves, par les « deux monstres en peinture verte, rouge et noirastre » qui, sur un grand rocher à pic, dressaient leurs horribles « corps couverts d'écailles » et qui de leurs gros « yeux rouges » dardaient des « regards affreux », nos hardis pionniers s'abandonnent au courant tumultueux qui les emporte vers le Sud et Sud-Est, dit le P. Marquette. Alors, à gauche, vinrent s'ajouter au fleuve grandissant les « belles eaux » de l'Ohio ou Ouabache. En aval, « furieux combat de toutes ces eaux qui rebroussaient les unes sur les autres dans un grand tintamarre ». Puis, nuées de moustiques. Successivement, ils voient « plusieurs nations qui font du bled trois fois l'année ». L'une d'elles possédait même des haches, des fusils, des « flacons de poudre » et jusqu'à des étoffes troquées sans doute avec des Espagnols venus de loin. Une autre, montée sur de grandes pirogues, les menaça même de ses flèches et de ses tomahawks. Mais ils ne s'arrêtèrent qu'au village des Akansas (de nos jours Arkansas), qui n'avaient encore jamais vu d'Européens. Grand festin indigène. Nous descendîmes « jusques au 33e degré », dit Jolliet (exactement par 33°40 de latitude), à peu près le point qu'en 1541 avait atteint avec tant de peine, au prix de tant de sang, Soto, venant du Sud-Est.

Arrêt et retour. — Nos explorateurs ne se croient plus, dit Jolliet en juin 1674, « qu'à cinq journées de la mer », « à 40 ou 50 lieues », alors qu'ils en étaient à plus de 250 lieues ; mais ils n'ont plus de vivres, plus de munitions ; les nouveaux indigènes, les Tahensas, qui parlent une langue inconnue, sont armés de fusils venus de bien loin, de l'Est et de l'Ouest. Peut-être les Espagnols, entre les mains desquels ils ne peuvent « éviter de tomber », leur feront-ils un mauvais parti ; chimère, puisqu'en fait il n'y avait pas d'Espagnols entre la Floride péninsulaire et le Mexique ! Et puis, leur découverte n'est-elle pas faite ? N'est-il pas évident que ce grand fleuve, « sans portage ni rapide », « aussi large que le Saint-Laurent devant



Sillery », se décharge dans le golfe du Mexique et, par conséquent, mène aisément, croient-ils,... en Floride ? Alors, en juillet, après avoir bien « festiné », les intrépides compagnons remontent, à force de rames, le rude courant d'amont jusqu'en ses parties inexplorées et, par la « divine rivière » des Illinois et le pays de Checagou (Chicago), ils rentrent fin septembre dans la baie des Puants, après quatre mois de canotage sur une espace de 2.500 milles et la traversée de quarante-trois rapides plus ou moins dangereux. « Le sieur Jolliet a découvert des païs admirables, dit Frontenac (11 novembre 1674), et une navigation si aysée par les belles rivières qu'il a trouvées que, du lac Ontario et du fort Frontenac, on pourroit aller en barques jusques dans le golphe du Mexique ». Jolliet traça, comme le P. Marquette, la carte des pays parcourus et rédigea le *Récit du Voyage plein de raretés et de curiosités.* « Cette découverte, dit en août 1674 le P. Dalbon, est la plus belle et la plus hasardeuse de toutes celles qui ont été faites jusqu'à présent en ce pays. » « Tout ce pays est le plus beau du monde, également partagé en prairies et en bois ;... ce sont pour la plupart peuples affables et dociles. » Carte et récit de Jolliet furent malheureusement perdus dans le naufrage de son canot où il faillit sombrer lui-même.

Epilogue. — En août 1673, Jolliet, qui avait laissé malade à Michilimachinac son compagnon de route, fut accueilli à Québec par le carillon des cloches sonnant à toute volée : ce fut toute « la grande récompense » qu'il eut. En 1677, Colbert lui refusa toute concession même avec vingt hommes au pays des Illinois ; en 1699 on le laissa mourir, — quoique richement marié, dit-on, — misérable « hydrographe du Roy », près de sa vaine concession d'Anticosti, dans une des glaciales îles Mingan. Jolliet, qui fut en cette grande affaire « l'oublié », dit Faucher de Saint-Maurice, fut modestement enfoui, sur une plage quelconque, par une main étrangère et n'a pas d'autre monument funèbre que la « page reconnaissante de l'Histoire ». Dès le 18 mai 1675, au retour d'un pénible voyage chez ses chers Illinois de Kaskaskia qu'il dota d'une « Mission » et de prières en leur langue, *Preces Illinicae*, le P. Marquette, pris d'un « flux de sang », était, lui aussi, mort, à trente-huit ans, dans une méchante cabane, sur les bords solitaires du lac Michigan, près de la petite rivière qui porte encore son nom. N'avait-il pas pris « l'apôtre des Indes « pour « modèle de sa vie et de sa mort » ? Depuis 1878, un monument de granit y perpétue sa mémoire, près de ses ossements, croit-on, retrouvés. « Nous tâchons de mettre partout la paix », avait-il écrit en son dernier journal.

En vain, par suite de la haine qui sévissait alors contre les Jésuites, on voulut enlever la gloire de cette découverte du Haut-Mississipi à Louis Jolliet et surtout au P. Marquette, dont le nom est systéma-

tiquement omis dans les documents officiels ; le P. de Charlevoix a, soixante-dix ans plus tard, en son *Histoire de la Nouvelle France*, dûment établi une vérité qu'ont de nos jours confirmée de nouveaux documents. Maintenant qu'il n'y a plus place aux jalousies rétrospectives, protestants et catholiques, Américains et Français proclament à l'envi l'incontestable mérite de ces deux grands, quoique modestes, explorateurs. Maintes localités américaines portent leur nom, tant aux Etats-Unis qu'au Canada. Bien mieux, l'Etat de Wisconsin n'a pas trouvé de meilleur personnage pour le représenter au Capitole de Washington que l'effigie en marbre blanc du P. Marquette (1897). Deux autres monuments lui ont été élevés par les villes de Détroit et de Marquette.

Diplomates et hommes politiques proclament donc, à l'envi des historiens, la gloire sans tache de cet « héroïque » missionnaire qui, à « l'avant-garde des explorateurs », « en des terres inconnues », « au milieu de dangers de toute sorte », « sans crainte des privations et des maladies », planta, « au nom de la France », « le drapeau de la civilisation » jusque dans les plus lointaines solitudes de l'Amérique » (Washburne, Mitchell, Myron Herrick). « Désintéressement sublime », « zèle courageux », « dévotion absolue à un idéal sans égoïsme », conclut John Finley, recteur de l'Université de New-York.

Enfin, conformément au vœu émis en 1900 par les Américanistes de France, le 12 juin 1637, à l'occasion de son tricentenaire, a été érigé en sa ville natale de Laon un monument consistant en une plaque de bronze à son effigie insérée sur un bloc de pierre du pays : ce bronze provient de la fusion des sous français et des sous américains recueillis pour cette cérémonie. Le monument fut baptisé d'eau provenant du Mississipi ; et, à sa base, de la terre des Illinois fut mêlée à la terre du pays. Après le service religieux à la cathédrale et la réception officielle à l'Hôtel de Ville, au cours d'un banquet, M. Gabriel Hanotaux rappela les admirables instructions de Richelieu qui donnèrent à la colonisation française honneur et succès : « Une seule foi, un seul Dieu ; pas d'alcool, pas d'esclavage » ; « l'agriculture et les fruits de la terre, et non la cruauté des guerres et la rapacité des mines ; donc, par la douceur et par l'habileté, amener l'indigène dans le giron de la France ». Même cérémonie à Chicago sur le pont de la Michigan Avenue. Près de là, dès 1933, avait, du reste, été reconstituée la primitive cabane où séjourna l'héroïque découvreur, lieu de pèlerinage le 4 décembre des Américains fidèles à sa mémoire.



III. — EXPLORATIONS FRANÇAISES : CAVELIER DE LA SALLE (1678-1687)

Origines de Cavelier. — Il était réservé à un jeune Normand de compléter ces découvertes espagnoles et françaises, en passant du haut Mississipi de Jolliet et de Marquette dans le bas Mississipi de Pineda, de Soto et de Moscoso, c'est-à-dire du fleuve Buade ou Conception dans le Rio Grande ou Spiritu Santo qu'on appelait aussi Chukagoua, ces fleuves ne faisant qu'un, croyait-on, avec le fameux Meschacébé. La Salle usera du seul nom de fleuve Colbert. On voit



D'après le médaillon de la Cathédrale de Rouen.

quelle inquiétante confusion régnait alors dans la nomenclature et dans la description géographiques de ces régions.

Né à Rouen le 21 ou 22 novembre 1643 (paroisse Saint-Herbland, près du Gros Horloge) d'une riche et pieuse famille de mrchands qui s'intéressaient aux affaires canadiennes, (son oncle le « mercier grossier », Henri Cavelier, était le 24e des Cent Associés), Robert-Ignace Cavelier, plus tard anobli en de La Salle, après avoir étudié chez les jésuites de sa ville natale, de Paris et de la Flèche et même enseigné à Alençon, à Tours et à Blois, avait, à la mort de son père, en 1667, finalement renoncé, comme Jolliet, à la vie ecclésiastique. Une nature ardente, inquiète, impétueuse poussait ce grand et robuste « gars normand », tout débordant de forces, vers une vie d'action, d'aventures, de luttes âpres et ambitieuses. N'empêche, dit le P. Hennepin, qu' « il avait toujours vécu parmi les Religieux sans donner le moindre soupçon de péché véniel ».



Premières explorations. — En 1666, à la mort de son père, pourvu d'un petit capital (égal à 900 livres de rente), en compensation de l'héritage paternel dont il se trouvait déchu, il rejoint en la seigneurie de Montréal ou Villemarie son frère aîné Jean, prêtre de Saint-Sulpice (né le 27 octobre 1936). Les Sulpiciens lui cèdent en leur île, à trois lieues en amont, près du Sault Saint-Louis un vaste domaine seigneurial ; très habilement ce jeune seigneur de vingt-quatre ans l'organise à ses frais en une belle colonie de traite et de défrichement. Mais, vite fatigué de cette vie sédentaire, il vend de ce domaine en janvier et février 1669 tout ce qu'il peut à Charles Le Moyne, père de la fameuse lignée de « coloniaux » : Lemoyne d'Iberville, Lemoyne de Bienville, etc... Alors, avec les 3.800. livres ainsi obtenues, dûment autorisé par le gouverneur de Québec, il part le 6 juillet 1669, — en compagnie de deux Sulpiciens, l'abbé François Dollier de Casson, ancien officier de cavalerie, et le jeune diacre René Bréhan de Gallinée, bon topographe, — pour la découverte par delà l'Ohio et le Missisipi d'un prétendu passage vers la Chine, naguère célébré par Champlain, Lescarbot, Guérard et bien d'autres. On ne croyait qu'à 300 lieues, avons-nous dit, cette Mer Vermeille que ne séparait plus de l'Asie qu'une traversée de 1.200 lieues.

Stimulé par l'exemple de Jolliet qui, sur les bords de l'Ontario, lui avait narré ses explorations de l'Ouest, lui aussi voulait, déclare-t-il, rivaliser avec Christophe Colomb en complétant sa découverte. Encouragée par l'intendant Talon qui, malgré Colbert, voulait l'extension de la colonie vers le Sud, l'expédition se compose de 21 hommes, dont 14 engagés par La Salle ; montés sur sept canots de vingt pieds de long, ils ont promis leurs services jusqu'à la date du 20 octobre 1670 ; mais, pris de fièvre, mécontent de l'itinéraire choisi, dissuadé par Louis Jolliet, en fait plus préoccupé d'explorations que de conversions, Cavelier, « qui a bien de la chaleur pour ces entreprises », quitte ses compagnons découragés, sur les bords du lac Erié ; et, accompagné de quelques fidèles dont le jeune Iroquois Nika qui de sa vie ne le quittera plus, il atteint en 1670 un beau fleuve « plus large que la Seine devant Rouen » ; c'est l'Ohio. Hardiment, dit l'abbé Renaudot, « il le suit jusques à un endroit (apparemment Louisville, Kentucky), où ses eaux tombent de fort haut dans de vastes marais », à la hauteur du 37e degré, « après avoir esté grossi par une autre rivière fort large qui vient du Nord ». Cette dernière rivière est-elle le Missisipi que le gouverneur Rémy de Courcelles décrivit « plus grand que le fleuve du Saint-Laurent ». « Son cours ordinaire va du Levant au Couchant, dit-il,... arrosant ces terres fertiles en or et en argent qui vont vers la Nouvelle Espagne ». Funestes erreurs ; dangereuses tentations. N'empêche, dit en novembre 1670 l'intendant Talon, que « le sieur de La Salle avait bien de la



chaleur pour ces entreprises : trouver quelque jour l'ouverture au Mexique ». D'aucuns, à vrai dire, préfèrent croire avec le peu véridique Perrot qu'au cours de l'été 1670, Robert Cavelier chassait sur la rivière Nippissing avec cinq ou six Français et dix ou douze Iroquois et que l'abbé Bernou ne fit qu'attribuer à une exploration de La Salle les renseignements que celui-ci tenait d'Iroquois Sonnontoueronous. Quoi qu'il en soit, à son retour à Montréal en 1671, on se moqua de ce prétendu insuccès et par dérision on appela « la Chine » ce qui lui restait de son fief sulpicien, nom qui a survécu. A ce chimérique passage vers la Chine, Cavelier renonça bientôt : ce qu'il veut désormais, bien qu'il fût alors « en grand besoin et nécessité », c'est découvrir et même utiliser le passage certain vers les mers du Sud de toutes ces eaux du Mississipi et de l'Ohio qui se détournent des Grands Lacs. Il était induit en cette voie par la récente traduction française (1670) du *Voyage de Ferdinand de Soto*, où n'abondent que trop, malheureusement, fautes et exagérations de nature à l'induire en erreur. Aussi, pourvu en 1671 de « marchandises à crédit » par le procureur fiscal, aurait-il en 1672 découvert la rivière des Illinois, dont le cours dirigé du Nord au Sud devait l'inciter à renoncer à la « Mer Vermeille » de l'Ouest pour aller chercher vers le Sud le Golfe du Mexique. Robert Cavelier, dit le P. de Charlevoix, « se sentait assez de génie et de courage pour réussir ; » quoique « dépourvu de tout le nécessaire » et même « fort à l'étroit, » « il ne se rebuta pas ».

Au fort Frontenac. — En attendant, dès le début de 1673, le nouveau gouverneur Frontenac, auquel plaît ce hardi Normand, le charge, pour empêcher « le libertinage des coureurs de bois » et pour protéger contre les Anglais le commerce des pelleteries, de convoquer à Catarakoui (maintenant Kingston) sur le lac Ontario les Iroquois des cinq cantons ou nations et d'y créer tout à la fois un poste militaire et un centre d'échanges qui nous assurent leur concours et leur allégeance. En juin et juillet, grand défilé de 120 canots ; éloquent appel à la paix, au commerce et aux conversions. En cette mission délicate, Cavelier réussit si bien qu'envoyé en France l'année suivante « cet homme d'esprit et d'intelligence, dit Frontenac, le plus capable pour toutes entreprises et descouvertes », est « le 13 mai 1675, pour ses bonnes actions dans le pays du Canada », anobli par le Roi en « sieur de La Salle » (armes : « lévrier d'argent sur fond de sable sous étoiles à huit raies d'or »), et nommé seigneur du susdit fort Frontenac à Catarakoui et de tous lieux circonvoisins avec mission d'y entretenir soldats, colons et récollets. En ce site fertile, d'un climat tempéré, d'une aussi grande importance stratégique que commerciale, Cavelier de La Salle, au prix de 44.521 livres, refait, agrandit et consolide son fort de quatre bastions en pierre ;



il le pourvoit d'hommes, d'armes (neuf canons), de vivres, de magasins, d'une chapelle, d'une école, de barques pontées (25 à 40 tx.), etc., si bien qu'en septembre 1677 Frontenac y trouve installés, à son grand émerveillement, un major, deux récollets, 16 soldats, 24 colons et 100 familles sauvages dont 50 enfants sont instruits ; 1.000 à 1.200 arpents de terre sont déjà défrichés. « Il a plus fait que l'on n'osoit espérer et qu'il n'avoit promis », écrit Frontenac à Colbert ; il comptait faire encore davantage : scieries, tanneries, etc. « On peut tirer d'icy, par an, assure-t-il lui-même, 30.000 castors, 6.000 orignaux, 3.000 à 4.000 loutres, autant de martres, 1.000 à 1.200 pécans et d'autres menues pelleteries ». « S'il avoit préféré le profit à la gloire, dit un mémoire présenté à Seignelay en 1682, il n'avait qu'à demeurer en son fort, où il jouissoit de plus de 25.000 livres de rente par le commerce qu'il y faisoit. »

Mais ce compatriote de Corneille préférait la gloire au profit : il a des vues amples et le cœur haut. Ce qu'il veut tout d'abord, pour la réalisation ultérieure de son grand rêve, c'est « l'organisation à ses dépens de deux autres établissements, l'un à l'entrée du lac Erié, l'autre à la sortie du lac des Illinois ; la Seigneurie des terres qu'il découvrirait et peuplerait ; la propriété des terres défrichées et la qualité de gouverneur desdits pays ». Et ce n'est pas tout : car ses rêves apparemment les plus chimériques, se précisent toujours en moyens pratiques ; pour exploiter ce nouveau Canada d'au delà des Lacs, cette Louisiane, comme il l'appelle dès lors, il prétend en expédier les riches produits : peaux de castors et de bisons, bois et céréales, par le Mississipi jusqu'à la mer et, pour assurer ce commerce, il se fait fort d'aménager à l'embouchure un hâvre où puissent accéder les vaisseaux du Roi. « D'une nouvelle communication avec la mer, disait-il fort justement, la Nouvelle France pourroit quelque jour tirer de très grands avantages ». Ainsi la Nouvelle France, au lieu d'étouffer en un Canada froid et stérile, pourra, à l'encontre des Espagnols et des Anglais, se développer dans la plus grande et la meilleure partie du Nouveau Monde et, pour la gloire de Dieu, y déterminer la conversion au catholicisme de tous les sauvages, même des Iroquois vainement travaillés par les protestants de Manhatte et de la Nouvelle Angleterre. Or ces Iroquois, soudoyés par les Anglais qui manquaient de pelleteries, étaient les pires ennemis de nos tribus alliées : Miamis, Hurons et Illinois.

Retour en France. — Quand notre bel aventurier vint en 1678 exposer à Paris ces plans magnifiques, les gens en place, déjà prévenus contre lui par ses rivaux de là-bas, le déclarèrent fou « à mettre aux Petites Maisons », et le pauvre fou dut, paraît-il, verser au directeur du commerce Bellinzani 12.000 livres pour obtenir de Colbert une simple audience. Il l'obtint, grâce aux conseils de l'abbé Bernou

et à la protection du savant abbé Eusèbe Renaudot et du Prince de Conti ; elle suffit pour convaincre Colbert qu'il était si peu fou que le 12 mai 1678 des lettres patentes l'autorisaient à tenter à ses frais sa merveilleuse entreprise : « travailler à la descouverte de la partie occidentale de la Nouvelle France,... construire des forts..., entreprise de cinq années,.. le tout à vos dépens ». Fort de ces titres de concession, « concession des Illinois », qu'on appellera plus tard « colonie de M. de La Salle », notre hardi découvreur, se doublant d'un financier non moins hardi, constitue ses bailleurs de fonds — dont son frère Jean qui devait en fort mal user avec lui, son cousin François Plet qui lui fut, au contraire, toujours loyal et quelques autres, — en une compagnie pour l'exploitation de son privilège, en particulier pour « le commerce des peaux de cibolas » (bisons), qui pullulaient dans la vallée du Mississipi. Sa famille se porta même plus tard créancière de « plus de 500.000 livres ». Ainsi nanti, Cavelier de La Salle part de la Rochelle le 14 juillet 1678 avec une trentaine d'hommes et une grande quantité d'armes, de munitions et d'approvisionnements de toute nature. — Au nombre de ses compagnons était un jeune protégé du prince de Conti, qui jouera un rôle historique : fils du fameux inventeur napolitain des tontines, le chevalier Henri de Tonty, entré tout jeune dans l'armée française (1668), ancien garde de la marine à Marseille et à Toulon, avait perdu une main au cours de ses sept campagnes; « Main-de-fer », comme l'appelaient les sauvages, se montra toujours aussi dévoué au service de La Salle qu'en toute occasion « plein d'esprit et de résolution ». « Son énergie et son adresse le rendent propre à tout », écrira La Salle dès le 31 octobre 1678.

Malgré tout, dès son arrivée à Québec, Cavelier de La Salle se heurte encore à une opposition systématique. « J'ay besoin d'une forte protection pour soustenir mon entreprise, écrivait-il à l'abbé Renaudot. Elle traverse le commerce de certaines gens qui auront peine à l'endurer. Ils prétendoient faire de ces quartiers un nouveau Paraguay, et le chemin que je leur barre leur facilitoit une correspondance avantageuse avec le Mexique. Cette barrière les mortifiera infailliblement... Ils n'épargneront rien pour me destruire. » Ces appréhensions de La Salle n'étaient que trop justement prophétiques, ainsi que le prouveront de tragiques événements.

Au fort Crèvecœur. — Après deux mois de séjour à Québec où ils arrivent le 15 septembre, voilà nos hommes en décembre au fort Frontenac. Les chutes du Niagara, découvertes en cette occasion, gênent La Salle pour passer de son lac Ontario dans les autres. Qu'à cela ne tienne ! au prix de 10.000 écus, malgré le mauvais vouloir des Iroquois, il fait bâtir en amont le fort Conti et, près de ce fort, un grand navire de 50 tonneaux armé de cinq canons, le *Griffon*,



le premier navire à voiles qui ait jamais vogué sur ces mers intérieures (1679). A son bord, malgré vents et tempêtes, il s'en va, en août, avec trente-deux hommes par le lac Érié, le lac des Hurons et le lac des Illinois (Michigan), porter tout un précieux ravitaillement, dont il aura grand besoin pour ses projets ultérieurs, et en rapporter une riche cargaison de pelleteries, qui lui permettra de financer son entreprise et de satisfaire ses bailleurs de fonds. Bien accueilli des indigènes, quoique peu pourvu de vivres, le 25 septembre 1679, La Salle part de la Baie des Puants avec quatorze hommes sur sept canots ; il emmène, outre Tonty, trois récollets, les PP. Louis Hennepin, d'Ath-en-Hainaut, Zénobe Membré et Gabriel de la Ribourde. Non sans peine, le 1er novembre, il atteint la rivière des Miamis ; et, à son embouchure sur le Michigan, il bâtit une redoute de 40 pieds de long sur 30 où il installe 10 hommes. Sans plus tarder, il remonte le fleuve. En compagnie de Tonty et de 27 Français (qui le rejoignent le 20 novembre), il parcourt en plein hiver 120 lieues de marais et de rivières inconnues.

Enfin, le 1er janvier 1680, il arrive dans le grand village des Illinois ; ceux-ci l'accueillent fort bien, lui parlent de quatre tribus du Sud mentionnées par Soto et d'une mer « esloignée de vingt journées en pirogues » ; mais, pour le retenir chez eux, ils lui décrivent des dangers fantastiques. « La gloire n'en sera que plus grande, répliquait La Salle ; nous sommes prêts à sacrifier nostre vie. » Là, près de leur terrain de chasse, à Pimiteoui (maintenant Peoria), « pays aussi charmant qu'on en puisse voir », « aussi beau et fertile que le Canada l'est peu », il fait bâtir un nouveau fort qu'il appelle Crèvecœur, à cause de toutes les déceptions, désertions et trahisons dont il a déjà été victime. « Il y a toujours des mescontents en ces sortes d'entreprises », déplore Tonty. Peu à peu viennent du Sud, de très loin parfois, des sauvages de différentes tribus : Osages, Chicaças, Akansas, Matoutensas ; l'un d'eux lui dessine sur une écorce le fleuve et ses affluents ; tous lui manifestent le désir de voir les Français trafiquer en leur pays. Quoi d'étonnant ? La Salle avait pour habitude d'acheter des esclaves pour les rendre à leur tribu ; d'où une bien naturelle reconnaissance. « M. de La Salle a veu des sauvages de trois nations par où passa Fernand de Soto, dit un Mémoire de 1680, savoir Sicachia, Casein et Aminoya, d'où ses gens allèrent dans le Mexique et qui asseurent y avoir une belle navigation de Crévecœur chez eux. Il est important d'achever cette découverte, parce que la rivière sur laquelle demeurent les Sicachia et qui est probablement la Suskakona (Susquehannah) prend sa source proche la Caroline où sont les Anglois et d'où ils pourroient venir en barque jusqu'aux Illinois, aux Miamis et proche de la baie des Puants et du pays des Nadouessioux et attirer là une grande partie de notre commerce. » « D'une navigation facile », lui disaient certains Illi-



nois, « sans sauts ni rapides », est « la belle et large rivière du Meschasipi ».

Désastres. — Naturellement, Cavelier de La Salle ne demandait pas mieux que de mener à bonne fin cette grande et utile découverte, en dépit de tous les obstacles qu'il ne cessait de rencontrer. Il n'en était encore qu'à ses débuts ! Par suite d'inexplicables retards, agrès et ferrures lui manquent pour construire la grande barque de quarante-deux pieds de long sur quinze de large qui doit lui permettre de descendre le Mississipi. Las d'attendre, il envoie le 28 février le P. Hennepin et quelques compagnons remonter le Mississipi supérieur ; mais ceux-ci, après avoir atteint le Sault Saint-Antoine et, dit-il, la source même du fleuve au Lac Issaati, tombent aux mains des Sioux.

Alors, confiant son fort à Tonty, La Salle part lui-même le 1er mars avec sept hommes et un canot. C'est la pire saison, celle du dégel. Qu'importe ? dans les glaces et les neiges fondantes des marais et des rivières, il leur faut abandonner leur unique canot, puis, pendant des jours et des nuits, s'enfoncer jusqu'à mi-corps dans les boues glaciales au milieu d'épines et de ronces ; enfin guet-apens d'Indiens qui faillirent massacrer la petite troupe. Or, au fort des Miamis, pas de nouvelles du *Griffon* qui devait apporter lesdits agrès et ferrures. Il leur faut donc repartir au plus tôt pour le lointain fort Conti, c'est-à-dire faire encore des centaines de lieues sans canot en cette mortelle saison. Le 29 mars, avec ses sept hommes, La Salle repart donc à pied à travers des terres inconnues encore plus boueuses, plus glacées, plus inextricables que celles qu'il venait de si péniblement franchir... Trente nouvelles journées d'épuisement, de maladie, de dangers de toute nature ! « Ce voyage de près de cinq cents lieues dans la pire saison, dit Parkman, fut le plus pénible que jamais Français ait accompli en Amérique. » Enfin, le 21 avril, il arrive à son fort Conti et le 6 mai au fort Frontenac ; pour y apprendre quoi ? désastre sur désastre : le naufrage certain, dans le Golfe du Saint-Laurent de son navire de ravitaillement qui contenait seize de ses hommes et 20.000 livres de ses marchandises ; le naufrage probable du *Griffon* avec 16.000 livres de ravitaillement et toute sa précieuse cargaison de pelleteries, naufrage suspect dû peut-être à la trahison du pilote encore plus qu'à la tempête ; l'incendie du fort Conti et de ses logements ; la saisie même de son fort Frontenac sur l'ordre de ses créanciers, dont son propre frère fut « le plus enragé » de tous ; toutes sortes d'autres pertes, vols et désertions ; enfin, en juillet, l'abandon de Tonty en son fort lointain des Illinois par la plupart de ses hommes, qui lui ont tout volé : marchandises et munitions, et même détruit sa redoute de Miamis et son magasin du Niagara. Bien pis, le jour de Noël, La Salle faillit

être victime d'une tentative d'empoisonnement : les six « assassins » s'enfuirent dans les bois. « Les mauvais conseils, l'impunité et le gain, dit-il, sont des attraits capables de desbaucher les libertins que l'honneur ny le devoir ne touchent guères. » Qui n'eût pas été découragé par tant de malheurs immérités, par tant de malhonnêtetés odieuses ? Cavelier de La Salle ne le fut jamais : « tout cela, dit-il, ne me fait pas perdre courage. »

Héroïsme. — Ne s'abandonnant pas plus au désespoir qu'aux suggestions de l'égoïsme, il commence par arrêter fort habilement la plupart de ses déserteurs en un passage prévu ; aussitôt après, le 10 août 1680, il repart avec 25 hommes au secours de Tonty et de cinq compagnons d'exil. Le manque de vivres le retient quinze jours à Michillimachinac, où il laisse son lieutenant La Forest avec douze hommes. Puis, apprenant en route l'abandon de Crèvecœur, vainement il attend au fort des Miamis Tonty et ses compagnons. Personne ne vient. Alors, en novembre, il repart avec sept hommes. Spectacle navrant : tout le pays, naguère « si beau et si fertile », est maintenant dévasté par les Iroquois déloyalement poussés à la guerre et même armés de fusils et d'épées ; tout le riant village des Illinois est incendié : les uns gisent massacrés, brûlés, abandonnés aux loups et aux corbeaux ; les autres fuient avec femmes et enfants devant les plus cruels des barbares ; son fort est incendié et démoli. De Tonty, pas plus parmi les morts que parmi les survivants, il n'y a d'autre trace que cette énigmatique inscription sur une planche : « Nous sommes tous sauvages, ce 19... 1680. » Par un intense froid d'hiver, La Salle, la mort dans l'âme, rentre fin janvier au fort des Miamis où La Forest avait amené ses hommes. Sur le sort de Tonty on le rassure ; il vit encore, mais errant avec quatre compagnons. Dès février 1680, le P. Hennepin ne s'en va pas moins avec quelques compagnons explorer la haute vallée du Mississipi, de la rivière des Illinois jusqu'au Wisconsin ; mais en juillet il revient, épuisé, par la baie des Puants, après de tragiques aventures qu'a peut-être exagérées sa hâblerie bien connue. Non moins exagérée est la grandiloquente harangue prêtée vers la même époque à La Salle s'adressant aux Miamis en présence de quelques sauvages qui seraient venus jusque de la Nouvelle Angleterre.

La vérité est que, malgré les encouragements du secrétaire du gouverneur à Montréal, la situation de La Salle était à tel point désespérée que le 11 août 1681 il rédigea son testament, léguant « en cas de mort » à son cousin Fr. Plet qui lui avait prêté 60.000 livres, « la seigneurie du Fort Frontenac et des terres dépendantes, tous ses droits au pays des Miamis, des Illinois et autres peuples du Sud, ses établissements des Miamis, de Niagara et tous autres », etc...

Convaincu que, malgré tous les périls et déboires « il y a naviga-

tion depuis le fort Crèvecœur jusqu'à la mer,... que le Nouveau Mexique n'en est pas éloigné de plus de vingt journées », etc..., Cavelier de La Salle estime que c'est l'heure d'agir. A tous ceux de ses compagnons qui ont encore foi et courage, il donne l'ordre de se joindre à lui pour « la grande entreprise » qu'il n'a jamais perdue de vue : la descente du Missïssipi jusqu'à la mer. En présence des dangers passés, des malheurs présents, des périls futurs jadis décrits par les Illinois, d'aucuns hésitent. « Voilà qui va bien, leur dit-il. Nous craignions... de n'acquérir que fort peu de gloire dans ce voyage, par l'appréhension de n'y point rencontrer d'occasions de faire paroistre du courage ny de difficultés à surmonter. Nous irons à présent plus volontiers quand nous savons que la grandeur de notre entreprise fera vivre notre nom après nous, si nous périssons en l'exécutant. » A cet appel cornélien vingt-deux braves répondent à la date du 19 décembre 1681, dont Tonty qui s'était admirablement comporté chez les Illinois et avait depuis fort pâti ; le Père Zénobe Membré, le sieur Jacques Bourdon d'Autray, fils du procureur général de Québec, le chirurgien Jean Michel, le notaire Jacques de la Métairie, les jeunes Nicolas de La Salle et de Boisrondet. A cette troupe valeureuse, La Salle adjoint trente sauvages tant Mahingans qu'Abénaquis, dont dix femmes et trois enfants, pour servir de chasseurs, d'interprètes et de guides. Avant de partir, toutefois, afin de s'assurer le pays déjà exploré, afin de protéger nos alliés contre les Iroquois, il établit près du vieux fort Crèvecœur le nouveau fort Saint-Louis et réconcilie toutes les tribus voisines, tant celles de la Nouvelle Angleterre que les Miamis et les Illinois : il les unit en alliées sous la protection du « Grand Roy ».

Dès lors, est-il dit, le nom de Lousiane ou Louyzianne fut longtemps appliqué à une vaste région purement terrienne, s'étendant vaguement de l'Ohio au Missouri, donc au Sud-Ouest des Grands Lacs, comme il appert d'abord d'une donation de La Salle au Sieur de La Forest en date de 1681 ; quelque temps on distingua « deux Louisianes » : la « Haute Louisiane » et la « Basse Louisiane ».

Exploration du Mississipi. — Enfin, en plein hiver, le 1er janvier 1682, on part. Par le Michigan et le Checagou, on s'en va pousser sur l'Illinois glacé les six canots transformés en traîneaux, dur trajet de quatre-vingts lieues, à travers un pays dévasté. Le 4 janvier, La Salle est rejoint par Tonty parti le 21 décembre de la rivière des Miamis. Alors, passant sous les ruines du pauvre fort Crèvecœur, le 6 février 1682, on atteint par le 38° de latitude le Mississipi que La Salle, reconnaissant, baptise fleuve Colbert.

Dès lors, comme par enchantement, tout devient relativement facile, n'étaient bancs de sable, tourbillons et enchevêtrement d'arbres morts. Heureusement, c'était la saison de la crue : les ca-



nots glissent d'eux-mêmes sur l'ample, mais sinueux cours d'eau qui, d'un mouvement doux et rapide les emporte vers le merveilleux inconnu ; tour à tour basses et abruptes, les deux rives à l'envi offrent à leurs regards fascinés gibier de poil et de plume, chevreuils et bisons, outardes et poules d'Inde, flore et faune inconnues, abondance de castors surtout aux pelleteries alors si précieuses. A droite, à dix lieues des Illinois, ils voient le 14 février se précipiter le torrentueux et bourbeux Missouri, l'Emissourita, dit Tonty, « abondante en peuples » ; à gauche, des îles verdoyantes leur cachent les paisibles et clairs flots de l'Ohio ou Ouabache où les Tamaoras se livraient à la chasse. Puis viennent un à un se joindre au « Père des Eaux » tous ses enfants vigoureux, entre autres le fleuve des Akansas et la rivière Rouge. Jolliet et Marquette se trouvaient ainsi dépassés. Cent lieues de pays déserts sont traversées, où l'on ne vit que de chasse ; d'où maintes lenteurs. Au pays des Chicachas plus accueillants à ces paisibles Français qu'autrefois aux belliqueux Espagnols, un compagnon, l'armurier Pierre Prudhomme, resta quinze jours perdu dans les bois : on en profite pour bâtir hâtivement un fort qui prend son nom (24 février). Même accueil des Cappas qui les « festinent » pendant trois jours. Au grand village des Akansas, « les mieux faits de tous ces sauvages », à grand renfort de tambours, bienvenue de cette peuplade qui, bien que forte de 4.000 guerriers, se montre douce, hospitalière, amie des Français, « nous traitant en festins (bled, fruits et volailles) pendant trois jours » ; le 12 mars 1682, avec le consentement des sachems et des indigènes assemblés en une « joie extraordinaire », au nom de Sa Majesté Très Chrétienne dont il promet la protection, Cavelier de La Salle prend dès lors possession « du pays de la Louisiane et de toutes les terres, provinces, pays, peuples mêmes, etc... depuis l'embouchure du fleuve Saint-Louis appelé Ohio... et le long du fleuve Colbert appelé Mississipi et de toutes les rivières qui s'y déchargent du costé du Levant »... Grâce aux guides des Akansas, même accueil empressé chez leurs alliés les Taensas (22 mars) qui, plus civilisés, vivent en huit villages bousillés de paille, sous des dômes de nattes peintes, et, « vestus de couvertes blanches », prient en des temples consacrés au Soleil, chez les Natchez ou Nachiez, également policés, également soumis à leurs autoritaires « caciques » (26 mars), chez les Coroas (29 mars) qui annoncèrent la proximité de la mer à « dix journées de navigation », qu'autrefois chez les Miamis, chez les Illinois et chez les Chouanons. Or, « il est à noter, dit Tonty, que les villages de la rive droite font la guerre à ceux de la gauche : 34 de la droite et 40 de la gauche. Dans un de ces villages, on ne trouva que des cadavres ».

La paix française. — Et tout cela s'accomplit sans rodomontade, sans violence, sans cruauté ni perfidie. « M. de La Salle ne vou-

loit point de guerre avec qui que ce fût. » Lorsque notre petite troupe d'une cinquantaine d'hommes, dont une vingtaine de Français, arrivait en vue d'une peuplade inconnue rassemblée, inquiète ou menaçante, sur la rive du fleuve ou aux abords d'un village parfois « situé sur un costeau au milieu de belles prairies », Cavelier de La Salle ou son lieutenant Tonty s'avançait, debout à la pointe de sa barque ou en tête de ses hommes, tenant d'une main élevée le calumet de paix ou de l'autre abaissée son fusil chargé, l'air pacifique, mais résolu, ne manifestant ni peur ni défi ; alors, devant cette surprenante apparition d'un étranger mystérieux qui, hardi et confiant, unissait ainsi en sa personne la force et la bienveillance d'un être vraiment supérieur, presque toujours les alarmes cessaient soudain, la curiosité s'éveillait, une sympathie naissait. Le chef taensa, par exemple, s'avança, grave, mais amical, revêtu d'une belle couverture faite d'écorce d'arbre, escorté d'esclaves qui l'éventaient. A la manière indienne, on se frottait l'un l'autre la poitrine, on festoyait, on troquait perles contre alènes : « On nous comblait de vivres », de perles surtout chez les Natchez ; en échange, M. de La Salle donnait quantité de présents et, plein de confiance, il couchait en ces villages. « La joye devenoit aussy grande que grande avoit esté l'appréhension. » « Dans tous les pays de l'Amérique, conclut un ami de La Salle, les sauvages s'accommodent mieux avec les François qu'avec toutes les autres nations » : car « leur manière de gouverner est plus humaine et plus douce. » « Nous ne venons pas en maîtres, disait Tonty aux Taensas, mais en frères et amis. » « Ceux qui sçavent l'inconstance des Sauvage, dit-il lui-même, et combien il faut peu de chose pour les rebuter et leur faire peur, se persuaderont que j'ay eu besoin de beaucoup de mesnagemens pour conserver au milieu de tant de périls ceux quy estoient avec moy et pour les tenir dans une discipline pareille à celle des François. » Et dire qu'on lui reprocha plus tard une humeur hautaine et dure !

Quel émerveillement ce dut être pour ces ardents aventuriers, jeunes de cœur et d'esprit, que de voir en quelques semaines succéder aux glaces hivernales du Nord l'épanouissement printanier du Midi ; aux sombres forêts de pins toutes couvertes de givre les splendeurs imprévus d'une végétation de plus en plus tropicale : pruniers, « meuriers », « peschers », lauriers, palmiers, cèdres et cotonniers ; aux sombres bêtes à fourrure épaisse toute une légère faune bigarrée, toute une gent emplumée, aux nuances éclatantes, au vol rapide comme l'éclair : corbeaux blancs, hérons rouges, oiseaux-mouches rutilants !... « C'est le plus beau pays du monde comme prairies », note Tonty ; « prairies toutes parées de bouquets d'arbres », ajoute-t-il. En ces terres merveilleuses, dit un autre, « le blé d'Inde mûrit en quarante jours », on en fait deux récoltes par année. « C'estoit le mois de mars, note un autre encore : l'air avoit une odeur suave.

[illegible]

Pruniers, peschers, meuriers estoient en fleurs». Déjà même, dit Tonty, « les pêches étaient nouées ».

Vinrent, pourtant, de mauvais jours : dans les terres d'aval inondées et bordées de cannes, l'exaspérante morsure de nuées de moustiques ; puis plus de « mahis », plus de gibier, plus de vivres ; il fallut manger avec des « pommes de terre » la chair répugnante des « corcodilles » ; d'hostiles anthropophages surgirent, menaçant de leurs flèches ; ce sont les Quinipissas (2 avril). Quand même, après avoir négocié, « on obtint d'eux » quelques viandes boucanées. « Comme elle se trouvait fort bonne et délicate, dit le P. Zénobe, nous nous en servîmes pour satisfaire à la grosse faim » ; mais, pouah ! « c'était de la chair humaine, constatèrent-ils avec dégoût ; nous la laissâmes à nos sauvages ». Tout à coup on s'aperçut que l'eau, de « saumâtre » qu'elle était, devenait « tout à fait salée » (6 avril). C'était donc la mer tant désirée ; oui, la mer, la mer ! Ce ne fut certes pas le cri délirant des compagnons de Xénophon sauvés de la captivité et de la mort, mais l'allègre vivat de vaillants Français dont le long rêve enfin réalisé entrevoyait déjà sur les flots bleus les nefs royales apportant sous pavillon fleurdelisé les bienfaits de la civilisation chrétienne.

« Le fleuve Colbert, dit Tonty, maintient sa largeur jusqu'à la mer, comme la Loire pendant 350 lieues ; il n'a point de rapides ». « Il seroit aisé, ajoute La Salle dès octobre 1682, de soutenir une forte colonie par cause de la fertilité et bonté du terroir et des campagnes, toutes prestes à la culture, et de l'abondance des vins que l'on trouve desjà. Il y a tout ce qui est nécessaire à bastir des flottes entières... L'embouchure du fleuve est aisée à défendre... Avec peu de forces on peut conserver toutes ces richesses,... armer les Sauvages qu'on peut aisément policer, ayant desjà des temples et des chefs pour qui ils ont une grande obéissance. »

Prise de possession de la Louisiane. — Du vaste delta, La Salle explora le bras droit, Bourdon d'Autray le bras gauche ; Tonty le bras du milieu ; « les chenaux estoient bons et profonds »; tous trois notèrent combien l'embouchure s'avançait loin en mer (7 avril). Avec son astrolabe, La Salle, dit le P. Zénobe, « détermina » le point précis entre le 27° et le 28° (« par les 28 degrés 18 à 20 », dira-t-il lui-même) à l'endroit où les cartes marquent le Rio Escondido. Deux siècles et demi d'alluvions portent maintenant cette embouchure au 29° (Il était alors fort difficile, du reste, de faire des relevés exacts faute de chronomètres et autres instruments de précision. Aussi accusa-t-on La Salle de s'être trompé d'un ou deux degrés). « Nous estimions la baye du Saint-Esprit (la Mobile) au Nord-Est de notre embouchure ; car nous sommes toujours allés depuis la rivière des Illinois au Sud et au Sud-Ouest ». Là on planta une grande croix de bois et, près de cette croix, un pôteau aux armes du Grand Roy. Sur un fond de chaudière en cuivre, on cloua une plaque de plomb



portant avec les noms de ceux qui ont fait la découverte l'inscription : « Au nom de Louys le Grand, Roy de France et de Navarre, 9 avril 1682. » Puis on chanta le *Te Deum* et le *Vexilla* « avec une joye extrême d'avoir heureusement achevé une si grande entreprise » ; on tira trois salves et l'on signa fièrement l'acte suivant rédigé par le notaire Jacques de La Métairie « commis pour ladite fonction » :

« ...Ce jourd'hui, 9 avril 1682, Je, en vertu de la Commission de Sa Majesté que je tiens en main, ...ay pris et prends possession, au nom de Sa Majesté et des successeurs de sa couronne, de ce pays de la Louisiane, depuis l'embouchure du grand fleuve Saint-Louys du côté de l'Est, appelé autrement Ohio,.. et ce du consentement des Chouanons, Chicachas et autres peuples y demeurant avec qui nous avons fait alliance, — comme aussi le long du fleuve Colbert ou Mississipi et rivières qui s'y deschargent, depuis sa naissance au delà du pays des Sioux... et ce de leur consentement et des... Illinois, ...Akansas, Natchez, Coroas qui sont les nations les plus considérables y demeurant, avec qui nous avons fait alliance par nous ou gens de notre part, ...jusqu'à son embouchure dans la mer ou golfe du Mexique... » (suivent douze signatures).

Ainsi, en dépit de tant de traverses et de tant de déboires, au prix de tant d'audace et de tant de persévérance, l'infatigable explorateur donnait à la France la plus grande et la plus belle partie de l'un des plus vastes continents de la terre, avec ses immenses vallées fertiles, ses infinies forêts d'essences si variées, ses inépuisables mines de toute sorte, les incalculables trésors du présent, les inépuisables ressources de l'avenir : trois millions de milles carrés capables de faire vivre plus de cinquante millions d'êtres humains ! Depuis les conquistadores jamais exploration n'avait été si féconde en conséquences ; et tout cela, grâce à l'habileté et à l'humanité d'un généreux Français et de ses quelques compagnons, ne coûtait pas un écu au Grand Roi, ne soulevait pas l'opposition d'un seul indigène, ne faisait pas couler une goutte de sang humain. « Ce fut, dit le narrateur (A.D. M. 67[1], cah. 15) « la plus importante et la plus difficile descouverte qu'ait jamais faite un François, et elle fut faite sans la perte d'une seule vie humaine. Aussi s'estime-t-il fort heureux d'avoir pu faire quelque chose pour la gloire et pour l'avantage de la France. »

Retour. — Mais il fallait revenir ; il fallait, à la rame, en pleine saison de crue, à l'encontre d'un des plus formidables cours d'eau de notre globe, parcourir des centaines de lieues. Dès le 10 avril, pour ne pas mourir de fièvre ou de faim en ces marécages stériles et insalubres, on repart donc. Grâce à la clairvoyance et au sang-froid de La Salle, on échappe le 12 avril au guet-apens de deux tribus anthropophages, les Quinipissas et les Oumas, qui à ces affamés n'offrent vivres et festins que pour mieux les dévorer à leur tour. Par contre, loyauté constante des Taensas et des Akansas qui comblent de victuailles nos Français depuis quelques jours privés de



leur blé vainement caché lors de leur descente. Par malheur, le 10 mai, au fort Prudhomme, La Salle tombe gravement malade. « Allez de l'avant, ordonne-t-il à Tonty ; sauvez nos hommes qui manquent de tout. » Et Tonty repart, la mort dans l'âme : reverra-t-il jamais le chef aimé ? Il le revit : après quarante jours de souffrances, le robuste Normand triomphe de son mal et, à grand'peine, au cours de trois mois de convalescence, rejoint Tonty en septembre à Michillimachinac.

Chemin faisant, La Salle avait acheté un jeune Pâna de dix-sept ans, dont la tribu habitait à plus de deux cents lieues à l'Ouest et possédait des chevaux dérobés aux Espagnols. Un Matoutensas lui avait, du reste, montré un « pied de cheval ». Il était donc grand temps qu'un Français survînt ; sinon, les Espagnols obtenaient la priorité.

Alors, en octobre 1682, pour mieux s'assurer son pays des Illinois, « la meilleure terre du monde », dit-il, « toute prête à la charrue », puisqu'elle s'étend partout en « campagnes » toutes défrichées, La Salle revient sur ses pas et, avec cette vingtaine de compagnons qui, depuis huit ans, lui sont restés immuablement fidèles, au cours de l'hiver 1682-3, il bâtit, près du site de Crèvecœur dévasté, sur un escarpement qui, de 600 pieds, domine le fleuve et l'immense plaine fertile, le solide fort Saint-Louis (près de la moderne Utica), « clef d'un pays où l'on peut former une puissante colonie ». Aussitôt, en effet, de toutes parts, de très loin quelquefois, se rassemblent des milliers d'Illinois et d'autres Sauvages amis : « reçus comme des frères », ils s'y sentent assurés contre les cruelles incursions des Iroquois. « Nous les deffendrions au péril de notre vie », écrit noblement La Salle (4 juin 1683). « Il n'y manque que des Français », déplore-t-il ; mais le Canada, déjà surpeuplé, à l'entendre (7.000 habitants en 1671 ; 9.000 en 1677 ; 12.000 en 1681) déversera son surplus que le commerce décuplera bientôt aux dépens de l'Angleterre et de la Hollande ennemies. En attendant, pour parfaire son œuvre, pour se créer des débouchés faciles, La Salle songe dès maintenant à « poursuivre par mer ce qu'il a commencé par terre ».

Basse hostilité. — Or, ce héros modeste, qui donnait si simplement à la France ce merveilleux empire enlevé aux convoitises espagnoles et anglaises, trouva en certains Français de pires adversaires que chez les sauvages. D'envieux et mesquins fonctionnaires le tracassaient et le calomniaient sournoisement. L'intendant Duchesneau l'avait déjà chicané, parce que, à l'encontre d'un règlement que tout le monde violait, ses associés avaient acheté des fourrures à certaines tribus indigènes, parce qu'il préférait, sans les soutenir trop ouvertement, les inoffensifs Illinois aux féroces Iroquois

alliés des Anglais, surtout parce que son privilège de traite dans la giboyeuse vallée du Mississipi et les vastes débouchés qui en résultaient vers la mer du Sud inquiétaient la rapacité jalouse des trafiquants du Canada. — Malheureusement, en septembre 1682, à l'énergique comte de Frontenac, protecteur éclairé et obstiné de La Salle, succède comme gouverneur le pusillanime et déloyal comte de La Barre qui aggrave encore la politique cauteleuse de Duchesneau. Il commence par l'accuser insidieusement d'avoir provoqué la guerre des Iroquois, alors que ce sont les protecteurs même de La Barre qui l'ont, en fait, déchaînée et que La Salle, au contraire, ménageant les Iroquois, s'est toujours efforcé d'établir entre les diverses tribus sauvages une entente aussi utile à la France qu'à elles-mêmes. Vainement, le 2 avril 1683, La Salle réitère à La Barre ses loyales offres de service ; vainement, il lui déclare en juin 1683 comme en octobre 1682 que, n'ayant plus que « 100 livres de poudre et des balles à proportion », il lui faut, « pour la deffense d'un fort à la veille d'estre attaqué », 100 fusils, 500 livres de poudre, 1.000 livres de balles, etc. ; La Barre refuse : car il veut la ruine et même la mort de La Salle. « C'est en vain que nous risquons nos vies et que je m'épuise icy à remplir les intentions de Sa Majesté, écrit La Salle le 4 juin 1683, si on rompt là-bas toutes les mesures que je prends afin de réussir... Le Roy ne peut pas m'ordonner de faire une descouverte et des forts, sans me permettre d'y avoir et d'y faire venir les hommes et les choses nécessaires... J'espère qu'au lieu de les empescher de remonter, vous aurez la bonté de leur donner ordre de faire diligence. »

Non, La Barre passe de l'indifférence dangereuse à l'hostilité déclarée : associé aux trafiquants du Canada qui, sur plus de cent canots, outrepassent démesurément leurs privilèges, trafiquant lui-même, secrètement et illégalement, avec nos propres ennemis de Nouvelle Angleterre, hostile à toute généreuse expansion de la Nouvelle France au point d'influencer fâcheusement la politique coloniale de Versailles, cet indigne fonctionnaire sacrifie lâchement le grand Français qu'il eût dû de toutes ses forces aider et encourager : il le sacrifie, non seulement à la haine acharnée d'une « cabale » mi-mercantile, mi-occulte, mais encore, ce qui est monstrueux, à la férocité même des Iroquois dont il convoque dans ce but les chefs à Montréal ; oui, au lieu d'envoyer à La Salle, perdu dans la brousse, « à plus de 500 lieues de Montréal », les secours et ravitaillements réclamés d'urgence, il autorise ces pires des sauvages à piller les barques et marchandises de l'aventureux compatriote qu'il avait pour premier devoir de protéger, à l'attaquer même en son fort des Illinois, systématiquement dépourvu d'hommes et de munitions, à le tuer, s'il est possible, lui et ses gens, criminellement dénommés « déserteurs français » : « ils peuvent le tuer sans que cela tirast à consé-



quence » ose-t-il écrire Il fallut toute la perspicacité et toute l'habileté de La Salle pour déjouer tant d'ignobles ruses, tant d'abominables intrigues. « La cabale est puissante, écrit-il ; j'ai besoin de recommandations même pour obtenir justice. » La Salle réussit pourtant, au point que La Barre se trouva victime de son propre machiavélisme ; pis encore, les Iroquois se tournèrent contre leur sot allié.

Alors, à bout de ressources, voulant à tout prix se débarrasser de son prétendu rival, le fourbe gouverneur, qui faisait décacheter ses lettres et rapports et en effacer des pages entières, le rappelle d'office et l'expédie en France, dûment escorté de tout un dossier de rapports secrets aussi perfides que mensongers. Naturellement, selon les infâmes habitudes d'une administration aussi dénuée d'honneur que de pudeur, on le fait encore passer pour fou : « la teste luy a tourné », insinue La Barre (nov. 1683). Au nombre des plus odieuses accusations s'en trouvait une particulièrement stupide : La Salle, dont les découvertes sont tour à tour déclarées ou « fausses » ou inutiles, est accusé de vouloir, sur les 10.000 arpents que lui ont cédés les Illinois, « créer un royaume imaginaire, peuplé de tous les banqueroutiers et fainéants du pays ». Sans plus tarder, La Barre enlève au lieutenant de La Salle, le major La Forest, son fort Frontenac en pleine prospérité, et, sous prétexte de le renforcer, le livre à des exploitants qui le ruinent à demi ; de même, le fort Saint-Louys des Illinois est arraché à Tonty, à qui La Salle l'avait confié, et livré à l'incapable chevalier de Baugy et à ses acolytes. Ainsi toute l'œuvre de La Salle périclite à l'heure même où il est retenu à Versailles pour y défendre sa propre personne.

Cet excès de scélératesse sauva La Salle que n'avaient pu défendre ni son envoyé le P. Zénobe Membré ni même Frontenac. Du moins, dès son arrivée en France (déc. 1689), bien qu'il fût aussi peu courtisan que possible (« il me fallait parfois huit jours pour me résoudre d'aller à l'audience »), son franc parler d'honnête homme aux vues hautes et justes n'eut pas de peine à convaincre le fils et successeur de Colbert, Seignelay, de l'inanité des accusations portées contre lui et de la sottise, voire du péril de la mesquine et tortueuse politique d'un La Barre (longue et cruelle guerre des Iroquois, 1684). Après avoir cru sa découverte « fort inutile », le Roi lui-même « a escouté le sieur de La Salle, l'a bien reçeu et contenté ». « Il faut réparer l'injustice que vous lui avez faite », fait-il écrire à l'inique gouverneur (10 avril 1684). Ce fut donc le sénile La Barre qui fut à son tour rappelé, et pour toujours.

Grands projets. — Répandre la foi chrétienne parmi d'innombrables tribus « dociles, sédentaires », ayant déjà « une espèce de culte » ; s'assurer d'immenses régions « très riches en mines d'argent » ; y cul-

tiver en « des campagnes très fertiles » le blé, le tabac, le coton ; s'y livrer à l'élevage « de quantité de bestiaux » qui donnent viande, cuir et laine très fine, à l'élevage même des vers à soie sur d'innombrables mûriers ; trouver là, outre « ce qui a enrichi la Nouvelle Angleterre et la Virginie », un sûr moyen d' « enlever aux Espagnols une bonne partie de leurs mines », et tout cela en créant « un seul établissement vers le bas de la rivière », voilà le but et le plan qui séduisirent Louis XIV et son nouveau ministre de la Marine.

Or, il se trouva qu'en ces temps de guerre coloniale avec l'Espagne, Louis XIV, irrité des prétentions de cette puissance opposée à toute libre navigation française dans le Golfe du Mexique, écoutait les propositions d'une victime créole de l'Inquisition espagnole, le comte Diego de Peñalosa. Originaire de Lima, ancien gouverneur du Nouveau Mexique (1661-4), ce transfuge promettait à la Cour de Versailles depuis 1682, « sans secours d'argent », — avec l'aide d'un ou deux vaisseaux de guerre de 30 ou 36 canons et des flibustiers de Saint-Domingue, « tous bons soldats et matelots », — la conquête de la Nouvelle Biscaye, riche en mines et en bétail, soit par la voie de Panuco, soit par le Rio Bravo ou le Mississipi, et même le soulèvement en faveur de Sa Majesté très Chrétienne de toute la population créole du Nouveau Mexique, exaspérée par la tyrannie espagnole. Pourquoi ne pas accorder cette mission de confiance plutôt au Français Cavelier de La Salle qui, de son côté, offrait au Roi, avec ou sans le concours du comte de Penalosa, de créer, en vue de l'établissement et de l'extension de la Louisiane, un port de commerce fortifié en amont des bouches du Mississipi et d'opérer par la Rivière Rouge l'invasion et la conquête du Mexique, grâce au puissant renfort de ses nombreuses tribus alliées ? Comme il espère pouvoir facilement « assembler une armée de 15.000 sauvages » (4.000, dira-t-il plus tard), qu'il divisera en trois corps, La Salle ne demande même, en janvier 1684, qu'un seul vaisseau de guerre de 36 canons avec 3.000 Français, dont 200 soldats, et leur ravitaillement pour un an ou six mois.

Conseillé par ses amis tour à tour zélés et timorés, les abbés Bernou et Eusèbe Renaudot et mis au courant des projets de Penalosa et même de l'expédition de Soto et de Moscoso, dont M. Citri de la Guette venait de traduire le récit, La Salle, après mûre délibération, accepte cette double mission, décidée en Conseil privé du Roi, et d'établissement commercial et de conquête territoriale. Notre épique aventurier, alors en sa quarantaine, se trouve ainsi mué en homme politique et en conquérant militaire ; il semble désigné pour un grand rôle providentiel qui donnera à Dieu et au Roi d'innombrables nations, plus riches et plus policées que toutes celles de l'Amérique du Nord. Dès le 14 avril 1684, des lettres patentes de Louis XIV nomment donc le sieur Cavelier de La Salle gouverneur de toutes les contrées de l'Amérique septentrionale soumises et à



soumettre depuis le fort Saint-Louis jusqu'à la Nouvelle Biscaye, avec pouvoir de commander tant aux Français qu'aux Sauvages de ces immenses régions et de nommer les gouverneurs et commandants de cette nouvelle Louisiane si prodigieusement agrandie.

Déplorable préparation. — C'était aller un peu vite, d'autant que, malgré tout le zèle de Seignelay, ne cessèrent, dès le début, de s'accumuler fautes sur fautes, même les plus graves. La première fut de partager le commandement de l'expédition, qui à l'origine devait tout entier revenir à La Salle, entre celui-ci qui ne devra plus commander que sur terre, et le capitaine de vaisseau Tanguy Le Gallois de Beaujeu, qui à certains égards commandera sur mer. « Sa Majesté a confié au sieur de La Salle le secret de l'entreprise : on devra en toutes choses suivre ponctuellement ses avis ». Or, ce Sire de Beaujeu, que des manœuvres occultes, entre autres celles d'un certain Cabart de Villermont, avaient substitué au capitaine roturier Pingault primitivement désigné, était une créature de la puissante cabale qui s'acharnait contre La Salle jusqu'en ces affaires de France. Aussi quelle angoisse ce fut pour le chef de l'aventureuse expédition, à partir du jour où trop tard il s'aperçut que celui qui devait être son intime collaborateur faisait le jeu de ses pires ennemis ! Aristocrate d'autant plus arrogant que sa noblesse était plus récente (son père était valet de chambre de Marie de Médicis), ayant toute la morgue des « officiers rouges » et, pourtant, moins homme de guerre et de mer qu'homme d'intrigue et de cour, aigri par une juste disgrâce pour incapacité en son service (2 août 1675-8 janvier 1677), Beaujeu s'ingénia, par ses lenteurs comme par ses fourberies, avec une duplicité cachant mal son cynisme, à faire échouer la glorieuse mission dont on lui refusait, en même temps que la direction, les avantages et le mérite, et dont on lui célait jusqu'au but mystérieux, « presque aussi difficile à trouver que la pierre philosophale », dit-il. Si abominable conduite n'étonne pas qui connaît le sinistre rôle des « officiers rouges » à Louisbourg en 1758 : périsse la flotte, périsse la place plutôt que l'esprit de caste !

Vainement dut l'intendant de Rochefort, Arnoul, avec l'assentiment du ministre, préciser les attributions de chaque chef. Vainement Seignelay avait averti Beaujeu : « Vous ne devez point vous estonner de ce que ledit Sieur de La Salle ayt le commandement de tout ce qui se doit faire en ce voyage, puisque c'est luy qui a fait la descouverte et qu'il est accoustumé avec les sauvages du pays ». Jamais l'officier titré ne put se résigner au rôle subalterne qu'il n'avait sollicité que pour s'y dérober ou en abuser. Aussi, bien qu'il admette en La Salle quelque savoir, « quelque teinture de navigation », avec quelle bassesse se venge-t-il dans sa correspondance, en raillant, en dénigrant, en desservant ce supérieur envié ! « J'ai bien de la



peine à me soumettre aux ordres du sieur de La Salle, écrit-il ; il n'a jamais fait la guerre qu'à des sauvages et à des grimauds, alors que depuis treize ans je suis capitaine de vaisseau, alors que depuis trente ans je sers tant par terre que par mer ». « Il n'a aucun caractère » ; c'est un « esprit chagrin », un être « impénétrable » et « méfiant », dit-il, alors même qu'il ne lui donne que trop de raisons précisément de se méfier et de dissimuler. Vaine méfiance, du reste, vaine dissimulation : car, par l'intermédiaire de l'équivoque Villermont, Beaujeu tient la cabale au courant de « tout ce qui se sait, se dit et se fait » ; si bien que la mystérieuse expédition, dont le succès en grande partie dépendait de la discrétion, n'eut bientôt plus de secret pour personne ; surtout pour ceux dont l'intérêt même était de l'empêcher ou de la ruiner. Bien plus, Beaujeu va jusqu'à traiter de « visionnire » le prétendu « héros de la Louisiane », dont il qualifie les précédentes entreprises et découvertes de « pures imaginations ». Haineusement, il prédit la ruine que lui-même prépare : « Mon armement va fort doucement, confie-t-il à un ami, quoique M. de La Salle presse avec raison ». Beaujeu a beau, cependant, vanter son propre zèle au ministre ; « par vos difficultés, lui écrit Seignelay (juin 1684), vous ferez perdre le succès de l'entreprise ». Déplorable fut le recrutement des 200 soldats, dont 100 à la solde de La Salle et 100 à la solde du Roi : on s'en fut chercher le « rebut » de levées antérieures, des « gens qui avaient toute leur vie gueusé aux portes des églises » ; plusieurs, « contrefaits », « ne savaient pas même tirer un coup de mousquet ». Aussi, le 30 juin, le ministre demanda-t-il à l'intendant Arnoul « s'il n'y avait pas eu tromperie dans la levée de ces soldats, — fort mauvais et peu en état de servir » ; « des soldats incapables de discipline, dira-t-on plus tard, malgré défenses et punitions ». « Je vous jure, Monseigneur, déclara le sinistre railleur Beaujeu, que je n'ay jamais veu meilleure troupe : des jeunes gens s'accommodent mieux du climat que des gens vieux ».

Bref, tels furent le mécontentement, l'inquiétude, les soupçons de La Salle, sur qui un émissaire s'en vint du Canada faire courir jusque parmi ses hommes les bruits les plus calomnieux, qu'il proposa franchement à Beaujeu de rester avec son navire de guerre, pendant que lui s'en irait sans escorte avec sa seule barque et sa seule flûte. « J'y périrai, disait-il stoïquement, ou je réussirai ». Si courageuse abnégation n'émut nullement le cœur sec de l'ambitieux déçu. Alors qu'échec ou succès était pour La Salle une question de vie ou de mort, Beaujeu ne cessait de répéter : « De quelque manière que cela tourne, cela ne me fait rien. » « Cela ne peut avoir aucune conséquence pour moy ». On conçoit donc qu'entre deux hommes de natures si contraires, aux intérêts si différents, ne cessa de croître une sourde « animosité » qui menait droit au désastre. Les choses



en vinrent bientôt même au point qu'ordres et avis durent être donnés non pas de vive voix, mais par écrit.

L'expédition. — Enfin, après un long retard alarmant, le 24 juillet 1684, appareille une flottille de quatre unités : deux vaisseaux du Roy, *le Joly*, armé de 36 canons, mais d'un tonnage à ce point insuffisant que le pont était encombré de matériel et de marchandises, et la petite frégate *la Belle*, de 60 tonneaux et de 4 ou 6 canons, escortant les deux navires marchands affrétés par La Salle : la flûte l'*Aimable*, de 300 ou, dit-on, 180 tonneaux, commandée par le capitaine Aigron, et la caiche de 30 tonneaux le *Saint-François*, toutes deux chargées de vivres pour neuf mois, d'abondantes munitions de guerre et de tout un matériel de colonisation. En tout, environ 400 hommes, mal choisis, mal assortis, de races et de conditions fort différentes ; une douzaine d'officiers, dont certains gentilshommes, MM. de Valigny, commandant des troupes, et de Bihorel, second capitaine, trois lieutenants : le chevalier de la Sablonnière, Jacques Crevel de Moranger, neveu de La Salle, âgé de vingt-quatre ans, un autre neveu Pierre Nicolas de La Salle, qui n'en avait guère que treize, un autre Rouennais Henry Joutel, fils d'un jardinier, mais devenu « bourgeois de Rouen » après avoir « servi dans les armées », le chirurgien Liotot, huit marchands dont le Rouennais Duhault, et six prêtres dont trois séculiers : les sulpiciens Jean Cavelier et Chefdeville, l'abbé d'Esmanville, et trois réguliers : les récollets Zénobe Membré, Anastase Douay et Maxime Leclerc. Il y avait, outre les 200 soldats dont la solde d'un an était assurée et les 70 matelots nécessaires à la manœuvre, 44 engagés : artisans ou laboureurs, avec sept ou huit femmes et quelques enfants, entre autres la nombreuse famille (trois garçons et deux filles) du charpentier Lucien Tallon, qui, « originaire d'un bourg près de Québec », n'était que depuis deux mois rentré en France. En sa mesquinerie, Beaujeu fit toutes sortes de difficultés pour admettre à sa table les prêtres et quelques autres chefs. Néanmoins, l'expédition était donc à la fois militaire en prévision de l'hostilité espagnole ou indigène et coloniale en vue d'un établissement sur le Mississipi.

N'oublions pas que, pendant ce temps, pour assurer le succès de l'expédition, le major La Forest était renvoyé de France au Canada avec ordre et pouvoir de ravitailler et de renforcer les forts Frontenac et Saint-Louis, démunis par La Barre, et de prévenir Tonty de se tenir prêt à concourir par le Nord avec ses tribus sauvages aux efforts de La Salle dans le Sud, ledit Tonty ayant été le 15 avril 1684 nommé capitaine de la compagnie embarquée sur le *Joly*. De même, le sieur de Cussy, gouverneur de Saint-Domingue, reçut l'ordre de se tenir, dès le mois d'octobre, tout prêt avec ses flibustiers à venir en aide à l'expédition et à la ravitailler de toutes choses nécessaires.

La traversée. — Quatre jours après le départ, comme par un fait exprès, le mât de beaupré rompt par un « vent fort modéré » ; il faut rentrer au port : d'où un nouveau retard de dix jours. « C'est un fort meschant commencement de voyage », dit un ami de Beaujeu (22 juillet). Enfin départ le 1er août. Beaujeu veut faire escale à Madère ; La Salle s'oppose à cette perte de temps, à ce danger d'éventer le secret de l'expédition. Nouvelle irritation de Beaujeu. « Depuis ce temps, dit un témoin, on n'a guère cessé de mettre sur le tapis de nouveaux sujets de disputes, et M. de La Salle n'a jamais passé huit jours qu'on ne l'attaquât directement ou indirectement, et il estoit toujours sur la défensive ». Le compte rendu de ces contestations par le Père Membré lui fut volé et communiqué à Beaujeu, qui le fit disparaître comme trop compromettant. Les équipages étaient sournoisement excités contre La Salle et ses hommes : « ils nous auraient tués », dit Joutel. Beaujeu refusa tout châtiment pour menaces et insolences.

A Saint-Domingue, funeste relâche de deux mois (28 septembre-25 novembre 1684). Beaujeu, contrairement à ses ordres, ne se rend pas au Port de la Paix, où le gouverneur, M. de Cussy, se tenait, selon la consigne, prêt à parfaire l'expédition en hommes et en choses : il s'en va de nuit dans la méchante rade du Petit Goave, « vrai cul-de-sac », où rien, au contraire, n'est prêt, pas même des logements pour 60 malades : « ce qui cause bien du chagrin à M. de La Salle » ; de plus, faute de l'escorter, il laisse prendre par des pirates espagnols la caiche de La Salle avec ses quatre mois et demi de vivres pour les soldats et tout un matériel de colonisation ; d'où nouveaux retards, nouveaux frais (1.550 livres). « M. de Cussy n'a pu s'empescher de tesmoigner à M. de Beaujeu qu'il estoit en partie cause de cette perte », dit une lettre du 14 novembre. En ce lieu malsain, Cavelier de La Salle tombe gravement malade ; il délire ; on craint pour sa vie et pour sa raison ; plusieurs de ses hommes meurent ; d'autres désertent. Les marins de Beaujeu s'en réjouissent à grand fracas ; Beaujeu, loin de lui venir en aide, en profite pour le décrier auprès du ministre. Le raccolement des flibustiers, sur lesquels on comptait, laisse à désirer ; l'un d'eux déclara difficile l'entrée du Mississipi « à cause des battures qui sont à l'embouchure ». Aussi « le courage manqua-t-il à bien des soldats », dit Joutel, et à des chefs aussi : une trentaine restèrent à Saint-Domingue, dont le capitaine de Valigny et plusieurs marchands ; sept ou huit malades moururent. La Salle remplaça ces pertes par une dizaine de mauvaises recrues telles que le bayonnais Larchevêque, l'allemand Hans Hiems.

Mis en méfiance par la perte de sa caiche, La Salle, à peine guéri, tient conseil avec Beaujeu et autres et s'embarque sur sa flûte l'*Aimable*, qui porte tout le reste de sa cargaison indispensable à

l'établissement. Aussi décline-t-il l'offre de M. de Cussy de lui envoyer vivres et autres rafraîchissements et, comptant bien atteindre son but, il part avec Beaujeu et le reste de la flottille le 23 novembre, donnant à celui-ci comme rendez-vous en cas de séparation « l'embouchure du fleuve », « par les 28 degrés 20 minutes ». Bien qu'on eût beaucoup parlé, pour le tromper, de courants d'Ouest en Est, Cavelier de La Salle, dit son frère, reconnut le 6 janvier 1685 (entre le 15 et le 25 décembre, si l'on en croit Minet) une des bouches du Missisipi dont les eaux boueuses charriaient des troncs d'arbres et d'autres débris : « M. de La Salle a toujours cru que c'estoit le fleuve Colbert », précise Joutel. « L'eau de la mer était blanchie » au large, constate l'ingénieur Minet. « Le bord de la mer estoit une digue de sable, le derrière un marais vaseux. De grands arbres estoient jetez le lond du rivage,... entraînez par le courant des rivières ». (Cf. la *palizada* des Espagnols.) D'où l'on peut conclure que La Salle passa a moins de huit lieues de l'endroit même où en 1682 il avait pris possession de la Louisiane. Pendant six jours La Salle resta encore à l'entrée d'un bayou voisin et, ayant atterri, se mit en relations avec les sauvages de la région et même, si l'on en croit les dires postérieurs de Tonty, avec des Yasous de Movila. Malheureusement, un conseil où siégeait Beaujeu ayant fallacieusement déclaré qu'on avait dérivé vers l'Est de l'embouchure du Mississipi vers la Floride espagnole, on décida de mettre à la voile vers l'Ouest. Alors La Salle, dit Minet, se trouva séparé « par un grand brouillard » de Beaujeu, qui, dit Joutel, « ne suivit pas aussi exactement que nous la route dont on estoit convenu ». Aussi ne se retrouvèrent-ils qu'après seize jours de séparation. Beaujeu est accusé d'avoir voulu, malgré l'avis de ses officiers et pilotes, entraîner l'expédition jusque dans le Sud-Ouest en plein pays espagnol. Comme « la terre gagnoist toujours au Sud », La Salle, revenant en arrière, déclara : « Je ne suis pas dans le dessein de m'affaler davantage vers le couchant, estant seur d'estre passé l'embouchure du Mississipi. »

Une baie se trouve là, le 19 janvier 1685, avec une rivière au fond ; est-ce la fameuse baie de Spiritu Santo, où les Espagnols plaçaient l'embouchure du Chicagua ou Mississipi, ou celle de San Antonio qui reçoit la Guadalupe ? Beaujeu et l'ingénieur Minet se doutaient bien que ce n'était pas l'embouchure du Mississipi. Le 23 janvier, La Salle écrit à Beaujeu : « Le temps presse tellement... que je ne croy pas devoir hasarder davantage... Cependant, je ne doute pas que vous ne puissiez rendre un service considérable si vous voulez prendre la peine de prendre vous-même la recherche » (du Missisipi). « M. de La Salle, confirme Joutel, proposa à M. de Beaujeu de retourner vers ces battures. M. de Beaujeu lui demanda des vivres ». La Salle lui en offrit pour quinze jours. Mais M. de Beaujeu refusa, dit le P. de Charlevoix. Alors, La Salle se dit que, si ce n'est pas là,

en effet, la principale bouche du fleuve, il en est du moins assez près pour pouvoir ensuite s'y rendre ou par terre avec ses hommes ou par mer avec sa flûte. Les cartes, entre autres celle de Jean-Baptiste Louis Franquelin « faite à Québec en 1681 », ne montrent-elles pas les bouches du Mississipi « au bout du golfe », tout près du Mexique ? N'en était-il pas convaincu dès sa découverte de 1682, alors qu'il croyait Panuco à 60 lieues du delta ? Et puis, n'en a-t-il pas assez de la perfide hostilité de Beaujeu qui, en ses lenteurs, épuise ses vivres, mécontente ses hommes, l'éloigne de son but et, en fait, refuse même de « faire la recherche du delta ? » (Cf. Appendice I, à la fin de ce chapitre.)

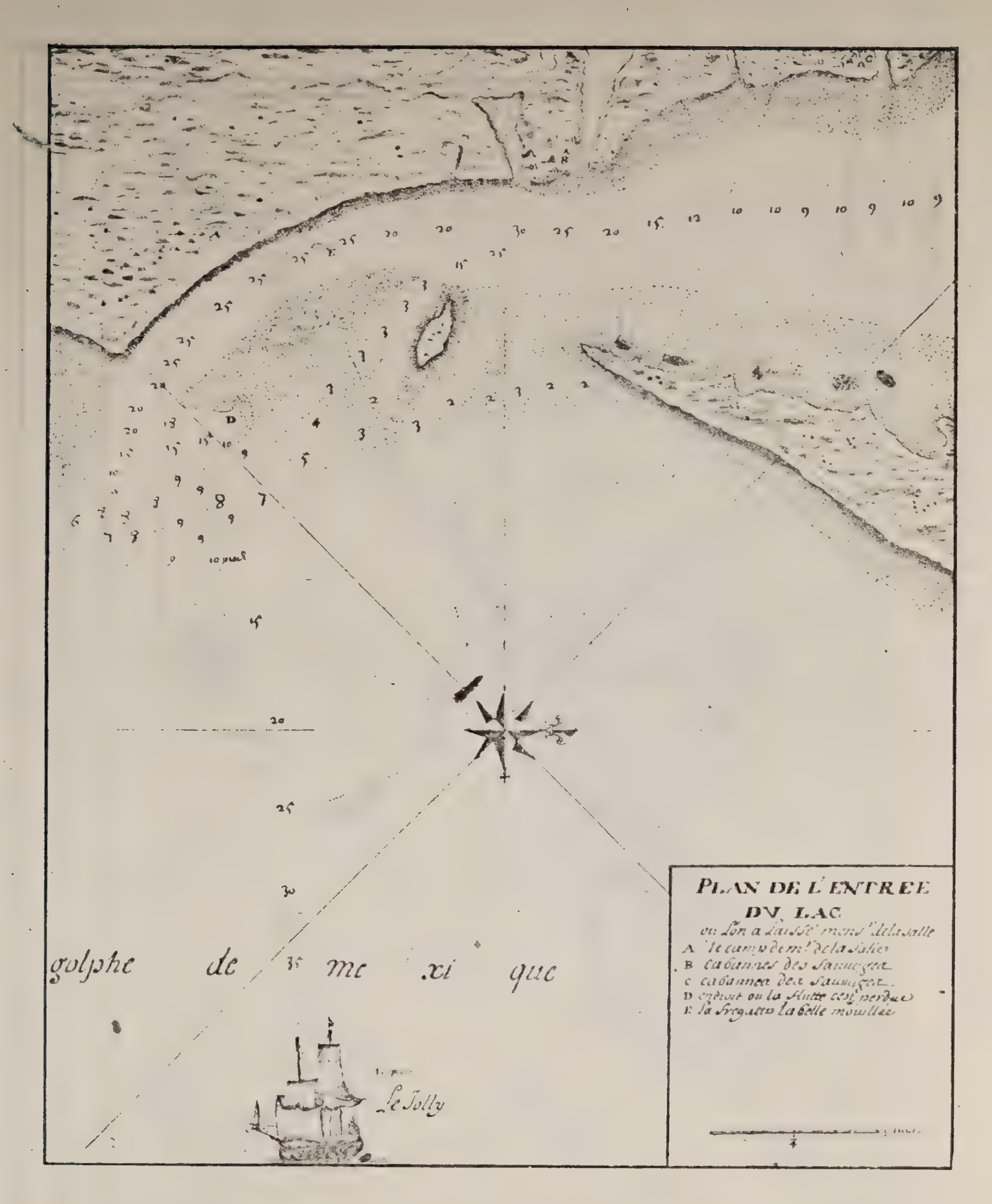
« La saison estant très avancée, écrira La Salle à Seignelay le 4 mars 1685, et, voyant qu'il me restoit fort peu de temps pour achever l'entreprise dont j'estois chargé, je résolus de remonter ce canal du fleuve Colbert plutôt que de retourner au plus considérable, esloigné de 25 à 30 lieues vers le Nord-Est, que nous avions remarqué vers le sixième janvier, mais que nous n'avions pu reconnoistre, croyant, sur le rapport des pilotes du vaisseau de Sa Majesté et des nostres, n'avoir pas encore passé la baye du Saint-Esprit ; mais enfin, après avoir toujours costoyé la terre de fort près et de beau temps, la hauteur nous a fait remarquer qu'ils se trompoient et que ce que nous avions veu le sixième janvier estoit, en effet, la principale entrée de la rivière que nous cherchions. Si le printemps n'eust pas été proche, j'y aurois retourné. L'appréhension de passer le reste de l'hyver à m'eslever vers l'Est, d'où les vent soufflent quasi continuellement et poussent les courants vers l'Ouest, m'a fait prendre le party de remonter le fleuve et de prier M. de Beaujeu d'aller reconnoistre cette autre embouchure. » L'ingénieur Minet, chargé de cette opération, décrit des « lacs salés », de « petites mares d'eau saumâtre », une « côte de sable fin » ; « le dedans des terres est vase semée de petits monticules de sable et de joncs ; on ne peut jamais trouver que de l'eau saumâtre ». La Salle, qui dès le début faillit périr en ces lieux inhospitaliers, se résigna donc.

La Salle en péril. — Cette baie, qu'on croit généralement être celle de Matagorda, fut baptisée par La Salle « baie Saint-Louis », « à la louange du Roy, dit Joutel, et du pays nommé la Louisiane » ; depuis, elle a été parfois appelée Baie Saint-Bernard. « Je me vois obligé, écrivit La Salle à Beaujeu, de vous demander les troupes que Sa Majesté m'a données pour cette entreprise, tant pour servir au dessein que j'ay de reconnoistre les villages des Sauvages et faire alliance avec eux que pour divers autres desseins où il va du service. Les autres embouchures du fleuve estant un peu esloignées d'icy, j'aurois peur de perdre beaucoup de temps par l'inconstance des vents. » Le débarquement commença péniblement dès le 23 janvier par un mauvais « bayou » (lente rivière de ces régions



plates) et se continua les 3, 5 et 6 février malgré la tempête. Le 4 février étaient débarqués 120 hommes commandés par Joutel et Crevel de Moranger ; le 11 Crevel découvrit une rivière « qui s'estendoit dans une espèce de grand lac ; le pays derrière paroissoit estre presque tout noyé ». Ce ne fut que le 14 qu'on découvrit un chenal de neuf pieds de profondeur. Lorsque le 20 La Salle, après avoir fait baliser ce chenal, donna l'ordre d'y faire passer la flûte l'*Aimable*, le Capitaine Aigron, « de dessein prémédité », l'échoua sur un banc de sable avec ses denrées, hardes et munitions. « Le vin, dit Minet, avait rendu le capitaine et le pilote... plus hardis qu'il ne fallait : ils se saoulaient presque tous les jours. » « On voudrait, dit La Salle, rejeter sur moy la haine du malheur que cet estourdy s'est attiré ». Or, quelques jours plus tard, la marée ayant brisé la coque, navire et cargaison, également irremplaçables, se trouvèrent irrémédiablement perdus ; tout sauf les biens personnels dudit Aigron, « qui en sauva jusqu'à ses confitures ». Dès sa rentrée en France, du reste, ce criminel fut, sur le témoignage de ses propres matelots, jeté en prison « dans les tours de La Rochelle », tout comme le suspect ingénieur Minet.

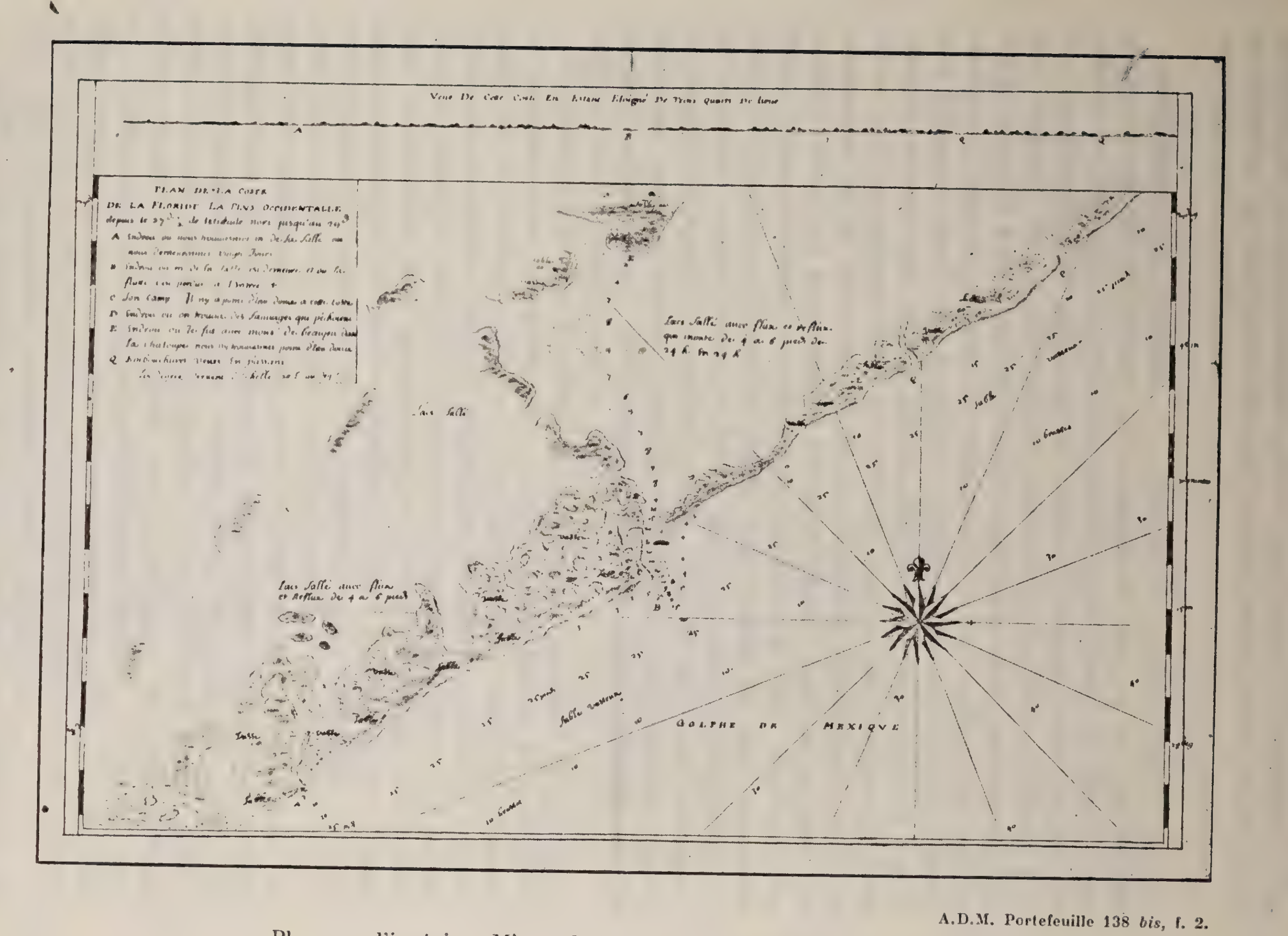
Ayant perdu toute confiance en Beaujeu, qui en une feinte générosité lui avait vainement offert d'aller chercher des vivres à la Martinique et même de lui amener des « petits bâtiments », La Salle lui déclara dès le 23 janvier qu'il n'avait plus besoin de ses services et lui donna en février « déclaration pour sa descharge ». Beaujeu ne s'en attarda pas moins jusqu'au 12 mars, sans même livrer à La Salle toutes ses munitions (« on avait huit canons sans un boulet »), ni surtout le fer indispensable (« sans cela nous ne pouvons ny bastir ny faire aucune entreprise »). Il lui refusa même l'ingénieur Minet dont la compétence était indispensable pour cette œuvre de colonisation. Dans ces circonstances tragiques où se jouait le sort de Français et même de la Nouvelle France, l'ironie dont fit preuve Beaujeu n'est pas seulement odieuse : elle est cruelle et criminelle. « Vous restez dans un pays où il ne manquera ny viande ny mays, écrivait-il le 10 mars,... quand vous aurez un peu entré dans les terres ». — « La ressource que vous me marquez est bien incertaine », répliqua froidement le chef ainsi abandonné. La Salle le requiert d'explorer la côte vers la baie du Saint-Esprit pour « reconnoistre l'autre embouchure du Mississipi », — « deux canaux d'une espèce de baye fort longue et fort large » ; il se propose de l'y rejoindre avant la mi-avril. Mais Beaujeu, mettant à la voile le 12 mars, se rend droit à Cuba, puis en Virginie et enfin à Rochefort qu'il atteint le 5 juillet. Là lui, Aigron, Minet et les autres mécontents qui avaient refusé de rester répandent le bruit de l'erreur, de l'incapacité et de l'échec de leur ancien chef. « Voyant qu'il n'y avoit pas la moindre apparence de trouver de rivière, ny port, ny eau douce, écrivait généreu-



A.D.M. Portefeuille 138 *bis*, f. 2.

« Baie Saint-Louis », dessinée par l'ingénieur Minet





A.D.M. Portefeuille 138 *bis*, f. 2.

Plan, par l'ingénieur Minet, de la côte où fut abandonné M. de La Salle

sement Beaujeu à Seignelay, j'ay creu plus utile à la France de vous apporter les plans et mémoires de ce pays que d'y demeurer. » En sa détresse, La Salle avait dit qu'il aimait mieux avoir affaire à des sauvages qu'à des fourbes.

Installation de fortune. — Induit en erreur, tant par les mauvais relevés de latitude et de longitude que par les déplorables cartes de l'époque, La Salle se croyait, après tout, si bien à l'une des bouches du Mississipi, que le 4 mars, il data sa lettre au Ministre de Seignelay de « l'embouchure occidentale du fleuve Colbert » et dit à Joutel le lendemain que « ce pouvoit bien estre un bras du Mississipi ». Il espérait même, en remontant l'un des cours d'eau, arriver aux Illinois « vers la fin de juillet ». Malheureusement, le site vaseux était si malsain que, dès le début, des hommes déjà décimés par la fièvre « il en mouroit tous les jours de cinq à six, à cause de l'eau saumastre qu'ils buvoient et de la mauvaise nourriture ». Entre autres, « deux ou trois soldats meurent chaque semaine », avait dit Minet. Chose curieuse : on découvrit, à quinze lieues de là, les ruines d'un fort castillan datant de 1588, avec canon de fer, coulevrine de bronze et autres armes, et aussi, dans les cabanes indiennes, de la pacotille espagnole venue de la Vera Cruz ou de Saint-Domingue. Ajoutons que des fouilles récentes ont permis de découvrir, en ces régions sablonneuses, des traces même de l'établissement de La Salle dit le « Grand Camp ».

Si critique que fût la situation, La Salle, « accablé de pertes et de chagrins », ne désespère pas. « Jamais il ne montra plus de résolution et de fermeté », dit le P. de Charlevoix : rongé de chagrin, il avait au souverain degré le talent des ressources ». « Résolu à sacrifier à la gloire (de son Roi) et sa vie et tous ses intérêts », « il entendoit et attendoit tout patiemment et donnoit toujours ses ordres sans se desranger en aucune manière ». Pour se renseigner et pour se ravitailler, il comptait sur les indigènes qu'au cours de sa vie il avait toujours su se concilier et qu'il se concilia même dès le début ; mais une maladresse de son jeune et impétueux neveu, Crevel de Moranger, et un conflit à propos de couvertures volées et de canots enlevés aliénèrent la tribu voisine des Clamcoëts, qui avait, du reste, subi des influences espagnoles ; deux Français furent tués : d'amie et serviable même qu'elle était à l'origine, cette tribu devint en sa farouche vendetta irrémédiablement hostile ; « cruels, perfides, d'un génie pervers, dit le P. de Charlevoix (III, 17), ces sauvages ont un air de férocité que leur conduite ne dément pas ». Bientôt « plus de quarante personnes furent égorgées ».

Il fallut donc hâtivement se fortifier derrière une palissade de sept pieds faite avec les débris du navire échoué ; puis, cette protection devenant insuffisante, il fallut, en mai, au fond de la baie,



en un meilleur site, plus sain et plus fertile, près d'une « rivière aux bœufs » (bisons), créer un établissement plus fort et plus ample qu'on baptisa fort Saint-Louis (L'historien américain Herbert Bolton situe ce fort sur la rive droite de la rivière Garcitas, à cinq milles de son embouchure). Sous la direction de La Salle qui dut avec son personnel incapable se faire tour à tour architecte, ingénieur et maître charpentier (« son industrie lui faisoit trouver en lui-même ce qui lui manquoit dans les autres », dit le P. de Charlevoix), on installa en ces logements appropriés, dont une grande bâtisse qui servait de chapelle, environ 180 personnes, prêtres et moines, officiers et soldats, artisans et laboureurs, femmes et enfants logés à part ; puis furent faites des cabanes pour le bétail, — les porcs surtout qui bientôt pullulèrent, — et pour la volaille, et aussi des « magasins » pour la poudre, les armes, les munitions et les outils. Il y avait, en effet, outre les huit canons qui, faute de boulets, servirent d'enclumes, 200 fusils, 200 sabres, 100 haches, 100 barils de poudre, 3.000 livres de balles et des marchandises de troc. Près de la rivière furent aménagés deux petits jardins.

Mais un sinistre poteau porta bientôt l'inscription : « 1684 *usque ad* 168... ». Déjà, en effet, sévissaient le scorbut et la fièvre jaune, aggravés par le surmenage et les mauvais aliments : car les hommes en leur indiscipline s'acharnaient à boire de l'alcool et de l'eau saumâtre et à manger des plantes et des fruits vénéneux ; d'où « flux de sang ». Il en mourut trente dès le début ; fin de juillet, il ne restait plus que la moitié de l'effectif. Déjà lâches et mécontents complotaient vol, meurtre et désertion ; deux conjurés furent mis aux fers. Aux survivants ne restaient plus que vingt barils de farine pour attendre la récolte hâtivement semée, mais en partie dévorée par les rats et autre vermine. Heureusement, gibier de poil et gibier de plume abondaient, bisons surtout et chevreuils, perdrix aussi, outardes et dindons ; le poisson aussi pullulait, truites et barbues ; mais aigles et loups, serpents et caïmans ne manquaient pas non plus.

Dès qu'il eut mis tout son monde en sûreté, La Salle confia au meilleur de ses chefs, son compatriote Joutel, de Rouen, le fort et une centaine d'hommes ; et, avec une cinquantaine d'autres, il partit, fin octobre, sur cinq canots en quête de « son fleuve », le Missisipi. Le malheureux ne s'en croyait qu'à 25 ou 30 lieues ; il en était à près de cent : car, s'il ne s'était pas trompé de latitude, on l'avait trompé de quatre degrés en longitude, la bouche ouest du delta étant par le 91° et la baie de Matagorda par le 95°. Pendant des jours et des semaines de cette saison pluvieuse, le long surtout des côtes basses, on piétina et l'on pataugea en des terres noyées, tour à tour boueuses et sablonneuses, tout entrecoupées de rivières, de marécages, de lagunes ; il fallut traverser à gué, à la nage ou en



radeau « plus de trente cours d'eau ». Il fallut même se battre contre des sauvages hostiles ; mais deux Chouanons qu'avait naguère connus La Salle, ravis de le retrouver, le menèrent jusqu'au bord du Mississipi. « Nous reconnûmes le fleuve du Mississipi, dit l'abbé Cavelier, confirmant le procès-verbal de son frère (18 avril 1686) ; nous laissâmes quelques hommes en un petit réduit de piquets et retournâmes à la baie de Saint-Louys, le trentième de mars 1685 ». (Il y a ici erreur de date et peut-être de fait.) Là, Joutel avait gardé tout son petit monde en aussi bon état physique et moral que possible. Bien que de mauvaises têtes, comme l'un des marchands, Duhault, parlassent de déserter, on avait tenu bon, fêtant de son mieux les Pâques en buvant de l'eau faute de vin. Un des officiers inférieurs, Barbier, avait même épousé une des filles de La Rochelle et certain jeune « marquis » de La Sablonnière, que toutes sortes de frasques avaient induit en cette expédition, parlait d'en faire autant. Ce fut même l'un de ces soirs, où l'on se divertissait tant bien que mal pour chasser les idées noires, qu'au cri de « France ! » rentrèrent La Salle et ses compagnons, pleins d'espoir, mais fourbus.

Situation tragique. — La Salle comptait sur la frégate *la Belle*, pour emmener tout son monde en son réduit du Mississipi ; or, il apprend coup sur coup que la frégate et sa chaloupe, par suite de l'ivresse du capitaine, ont coulé avec quinze hommes et ses meilleures provisions ; il n'en revint que six hommes sur un canot avec quelques « hardes » et un peu de farine. La Salle crut à une « conjuration ». Dès lors La Salle comprend que, de critique, la situation est devenue tragique ; d'autant que, si salades, melons et citrouilles poussent en cette terre, ni fèves, ni blé, avons-nous dit, ne réussissent ; d'autant même qu'en son excès de confiance, il avait refusé « un ou deux vaisseaux chargés de vivres » que lui avait à Saint-Domingue offerts M. de Cussy. Donc, que devenir ? Plus d'espoir du côté de la mer ni pour le ravitaillement, ni pour le retour.

Que faire ? « La Salle prit son parti avec sa fermeté ordinaire », dit le P. de Charlevoix. Par terre, la seule voie qui lui reste, l'intrépide pionnier se décide à gagner au plus tôt son fort des Illinois où le fidèle Tonty avait depuis longtemps ordre de l'attendre avec hommes et secours : c'étaient des centaines de lieues à parcourir en pays inconnu, partiellement hostile, à travers fleuves, forêts, déserts peut-être, où il faudrait sur le pays vivre de ce qu'on trouve. Qu'importe ? Il le faut. Mal remis de ses fatigues, torturé par une vieille hernie de jeunesse qui venait de s'aggraver, harcelé par des tracas et des angoisses de toute nature, La Salle repart le 28 avril 1686 avec les vingt meilleurs survivants de sa troupe, n'emportant chacun que deux livres de poudre, trois livres de balles, une livre de plomb, cinq livres de farine et quelques articles de troque pour

les sauvages. Bientôt cinq de ses compagnons, dont un frère Duhault, l'abandonnent et disparaissent. Pour rejoindre le Mississipi en amont, on s'enfonce dans la brousse vers le Nord-Nord-Est ; tantôt on suit lentement les pistes sinueuses des Indiens ou des bisons ; tantôt on se fraie passage péniblement à la hache ; tantôt on traverse au péril de sa vie nombre de rivières débordées, entre autres le Colorado sans doute et le Brazos. On rencontre plusieurs cavaliers indiens, plus ou moins vêtus à l'espagnole. Une tribu, les Biscatongues, les accueillit avec joie comme des « revenants » de sa race, jadis morts ; une autre, les Chinonoas, voulut les retenir comme alliés contre les Espagnols. « Les terres devenaient plus délicieuses et plus peuplées ». Les Cenis surtout, qu'avaient vaguement évangélisés des missionnaires du Nouveau Mexique (à six journées de distance), les comblèrent de tant de vivres et d'attentions en leurs grandes huttes coniques que quatre Français restèrent parmi eux. Mais de Mississipi point.

Alors, le 24 août La Salle, épuisé, tombe malade, dit son frère, d'une « descente » ou hernie, chez les Cenis sur les bords de la Rivière Rouge ou, dit un autre, tout au plus sur ceux de la Trinité. Puis, désespéré, à peine convalescent, il se laisse, en septembre, ramener vers le fort Saint-Louis ; il y arriva le 17 octobre avec huit hommes « en lambeaux » et cinq chevaux achetés à des tribus favorables. « Il n'avoit pas trouvé sa rivière, » hélas ! et sa maladie, se prolongeant, faillit l'emporter. Il n'en annexa pas moins à la Louisiane ce pays des Cenis, « gravant sur l'écorce des arbres des croix et les armes du Roy ».

Suprême effort. — A peine guéri d'une rechute, après avoir tristement célébré la fête des Rois, le chef héroïque, recouvrant toute sa « tranquillité d'âme », prépare une suprême tentative pour sauver les derniers de ses hommes, les misérables débris de sa grande entreprise. Il confie à son lieutenant Barbier, devenu père de l'unique enfant né en ces lamentables conditions, le fort tant bien que mal réparé et la vingtaine de pauvres gens qui survivent, dont les PP. Membré et Leclercq, le sulpicien Chefdeville, le jeune de la Sablonnière, un chirurgien, quatre ou cinq soldats et sept femmes ou filles, à part le blé, on ne manquait pas d'aliments : soixante-dix porcs, une vingtaine de volailles, gibier et poisson à profusion. Le 12 janvier 1687, pour la troisième fois, La Salle repart avec les seize hommes les plus valides ; entre autres son frère Jean, son neveu Crevel de Moranger, le P. Anastase Douay, le fidèle Joutel, le chirurgien Liotot, le marchand Duhault, les valets Saget et Larchevêque, le boucanier allemand Hiems, le jeune Indien Nika... ; on charge en partie les cinq chevaux du bagage à grand'peine réuni : 100 livres de poudre et des balles à proportion, 7 à 8 douzaines de haches, quelques

grosses de couteaux, un peu de farine. Alors, « de cet air engageant qui luy estoit si naturel », La Salle adresse à ceux qui restent ses derniers conseils, ses dernières recommandations : surtout « faire bonne garde ». « Nous prismes congé, non sans chagrin de part et d'autre. » On pleura même.

Donc recommence, en de dures voies trop tristement connues, une longue marche désespérée, puisque l'unique espoir du salut était si lointain, si vague, si précaire : aurait-on la force, aurait-on les moyens de vaincre tant d'obstacles provenant des choses, des hommes, de la méfiance de soi et de ses compagnons ? Ils n'auraient pas été Français, toutefois, si, malgré tant de soucis et de fatigues, ils n'avaient pas encore trouvé quelque prétexte de rire : oui, on rit au passage de la rivière aux Cannes en songeant aux propos galants que l'inflammable Barbier adressait à sa vulgaire fille de La Rochelle, et on la baptisa rivière de la Princesse ; on n'aurait pas été Français si l'on ne s'était, malgré la mauvaise chère, épris de la beauté des lieux, « fort agréables à la vue », « aussi agréables aux yeux qu'on puisse le souhaiter », « belles et bonnes terres propres à la culture de la vigne et des grains de toute nature », à l'élevage des vers à soie, tant il y avait de mûriers aux vigoureuses frondaisons. Et notre Rouennais de Joutel ne put s'empêcher de comparer ces immenses « campagnes » d'herbes touffues où « boqueteaux de haute futaie sont comme plantés à plaisir » aux plaines onduleuses de son cher pays de Caux où, semblables aux villages indigènes, les fermes éparses se cachent derrière les rideaux de chênes et d'ormeaux.

Comme toujours, les grands obstacles furent les rivières dont les cours incertains et les crues récentes inondaient les rives détrempées ; malgré les vents souvent froids, il fallait parfois s'enfoncer jusqu'aux cuisses, jusqu'à la ceinture même, en leurs eaux rapides ou en leurs vases enlisantes ; ou bien il fallait sur des « cayeux » (radeaux de roseaux) hâtivement façonnés passer d'une berge à l'autre. Ainsi l'on traversa, le 15 janvier « la Mignonne » près d'un grand village abandonné des Indiens, le 26 janvier la Sablonnière qui est peut-être l'actuel Colorado, puis, après un repos de huit jours, c'est-à-dire le 9 février, « la Maligne » qui, « plus large que la Seine à Rouen », est sans doute le Brazos des Espagnols. Enfin, après avoir encore franchi plusieurs petites rivières plus ou moins inconnues, on atteint le 13 mars, une autre grande « rivière aux Canots » que l'on traversa le 15. Etait-ce la Trinity ?

Et ces traversées laborieuses, et les grandes pluies fréquentes, et le fatigant maniement de la hache dans les fourrés touffus, et les ruses compliquées de la chasse pour épargner la poudre, et l'épuisement des chevaux fourbus, estropiés, écorchés faute de bâts, tout cela rendait lente, désespérément lente, la marche vers le lointain



salut. Les bisons, du moins, leur fournissaient, non seulement une chère abondante, nourrissante, « plus fine même que celle des bœufs de France », mais encore des nerfs qui leur servaient de cordes et de fils, des peaux qu'ils transformaient en chaussures souples, mais échauffantes et peu solides. Heureusement, grâce à la sagesse et au savoir-faire du chef français, les tribus indigènes devenaient de moins en moins hostiles : on troquait avec elles une hache pour un cheval, un couteau pour une « peau passée » ; et, comme chacune d'elles s'ingéniait à retenir ces bienveillants étrangers, on leur promettait, outre une paix constante, un prompt retour : les unes leur dirent le 16 février que d'hostiles Espagnols n'étaient, par delà quatre rivières, qu'à dix journées de marche, soit 200 lieues ; les autres qu'un peu plus au Nord les attendaient, au contraire, leurs fidèles alliés, les Cenis.

Le Crime. — En somme, on envisageait la délivrance, lorsque soudain survint un événement aussi odieux que désastreux. Le 15 mars, La Salle envoie un parti de sept hommes chercher du blé d'Inde déposé au précédent voyage dans une cache voisine : ce sont le Normand Duhault, le chirurgien Liotot, le maître de barque Pierre Tessier, « huguenot instruit », le boucanier Jean Larchevèque, du petit Goave, le flibustier Hans Hiems, luthérien d'origine allemande, le valet Saget et le fidèle Chouanon Nika ; ils ne trouvent que du blé pourri dans la cache inondée. Mais Nika tue deux bœufs qu'on se met à boucaner. Saget va en avertir La Salle. Le 17, sur l'ordre de celui-ci, arrivent, avec le Sieur de Marle, Pierre Monnier (ou Meunier) et Saget, Crevel de Moranger ; cet irascible neveu de La Salle, sans doute affamé, voyant les retardataires en train de se gorger des « issues » de leur chasse, se jette sur eux et leur arrache brutalement des mains ces « bas morceaux » qu'ils mangent. Duhault et Liotot, qui lui en vouloient depuis longtemps, décident aussitôt sa mort et celles de Saget et de Nika, à leur gré trop dévoués à La Salle ; la nuit même, Liotot, désigné par le sort, les massacre tous trois à coups de hache... « Le Sieur de Moranger fut la cause de tous ces malheurs », dirent plus tard les complices repentants. Le malheureux jeune homme n'en pardonna pas moins, en mourant, à ses assassins.

Inquiet de ne voir personne revenir, tiraillé entre la crainte et l'espoir, passant des « grâces » de la « piété » à une « tristesse profonde », le chef prédestiné se rend sur les lieux le 19 mars avec le Père Anastase et un Sauvage ami ; selon l'habitude, d'un coup de fusil à blanc, il annonce son approche ; et, bien que soupçonnant quelque machination, bien que provoqué par l'insolent valet Larchevêque, il ne recharge pas son arme. Ainsi prévenus, les conjurés se préparent à échapper aux conséquences de leur crime. Duhault



se cache derrière un arbre ; et, quand vient à passer La Salle, d'une balle en pleine tête, tirée presque à bout portant, il l'abat foudroyé : La Salle tombe, « sans prononcer une parole ». Aussitôt les quatre criminels, ricanant et insultant, se jettent sur le corps chaud de leur victime, lui arrachent tous ses vêtements, « jusqu'à sa chemise », se partagent tout le butin : argent et le reste ; puis dans la brousse ils s'en vont traîner le cadavre sanglant et nu ; là ils l'abandonnent sans sépulture, à la merci des bêtes sauvages et des oiseaux de proie qui pullulent. (Le site de cette tragédie dans l'Etat actuel du Texas serait, selon un historien au confluent de la Brazos River et du Kickapoo Creek près de Buckner, comté de Parker, selon un autre en quelque lieu imprécis en aval de cette rivière dans le comté actuel de Washington, selon un troisième en un lieu non moins imprécis, voisin de la rivière de la Trinité, qu'on aurait alors non sans raison, dénommée « rivière des malheurs ». Il faut avouer qu'il est bien difficile de préciser.)

Caractère de La Salle. — Ainsi périt misérablement, à quarante-trois ans, l'héroïque pionnier. En son Journal qui fut, avoue-t-on, « un peu altéré », (cf. Appendice II en fin de ce chapitre), son lieutenant Joutel semble attribuer cette tragique mort prématurée à « sa dureté », à ses « manières hautaines » qui « lui attirèrent, dit-il, une haine implacable », accusations qu'a reprises et exagérées le P. de Charlevoix qui rend pourtant hommage à ses mérites « étendue d'esprit » et « capacité », « résolution pour entreprendre », « confiance pour suivre une affaire », « fermeté pour se raidir contre les obstacles », « ressources pour réparer ses pertes ». La Salle semble avoir prévu pareils griefs et même pires calomnies, lorsqu'il dit que, n'ayant « rien de roide pour ses gens », il partage avec eux « mesmes vivre, mesme vestir, mesme coucher » ; il eût pu ajouter que, toujours plus dur pour lui-même que pour les autres, il n'eut de rigueur que pour les lâches, les traîtres, les débauchés, les ivrognes, qui malheureusement abondaient en ces recrutements hâtifs et difficiles ; il était, au contraire, plein d'estime, de sollicitude ou de pitié pour les braves, les faibles, les égarés, les malades, aimant mieux compromettre le succès de ses entreprises qu'abandonner en route un seul compagnon, si humble et si gênant qu'il fût. Aussi les meilleurs des siens, Tonty, Joutel lui-même, La Forest, le P. Douay, l'humble Nika, restèrent-ils immuablement fidèles jusqu'à la mort, tant à la personne de ce chef énergique et bienveillant qu'à sa mémoire, après sa mort, quand il fallut le défendre contre injures et calomnies. Il sut donc « se faire aimer », surtout de ses meilleurs et plus intimes collaborateurs. Comme tous les grands hommes dont le prestige ne s'impose qu'à la longue, La Salle, en effet, ne manqua pas de son vivant de tous les vils détracteurs que

[illegible]

[illegible]

suscitent la haine et la jalousie. « Ce n'est pas assez, disait-il en sa perspicacité, de mettre mon bien et ma vie en péril continuel ; il me faut plus de précautions pour respondre aux envieux que pour surmonter les difficultés inséparables de mon dessein. »

Que ne lui a-t-on pas reproché, en effet ? — Trop de faste ? « Rien n'est plus esloigné de ma conduite, écrit-il en septembre 1680 ; depuis que je suis icy, je n'ay ni valets, ny habits, ny cuisine qui ne ressentent plus tost la bassesse que le faste. » Et il en prenait vaillamment son parti : « J'ai choisy une vie approchante à mon humeur solitaire. » — Trop de présomption ? Comme s'il ne fallait pas la plus intrépide confiance en soi et en son étoile même, pour oser, souvent avec les plus chétifs moyens, entreprendre les plus gigantesques projets et n'y guère échouer que par la faute d'autrui. Il se plaint, au contraire, d'une « timidité naturelle ». « Il faudrait plus de confiance en moy que je n'en ay, dit-il, pour demeurer égal au milieu de tant d'incidents si divers. » — Trop d'humeur autoritaire, « atrabilaire » même, dit le P. de Charlevoix, trop de « dureté » et de « hauteur » ? Comme s'il ne fallait pas à ce chef isolé la plus impérieuse volonté, en même temps que l'esprit le plus « politique », pour imposer ses vues et ses ordres à tant d'aventuriers ignorants et indociles sortis des pires milieux coloniaux ou faubouriens, tout à la fois les plus vicieux et les plus réfractaires des hommes. Pouvait-il donc les tant « aimer », les trop « ménager » ? — Trop de dissimulation ? Comme s'il n'eut pas toujours à se méfier des fourbes qui l'entouraient, poussés au vol, à la désertion, au crime même par des rivaux sans scrupules, des supérieurs sans vergogne, toutes sortes d'ennemis aussi acharnés que sournois ; de là, fatalement, une humeur parfois difficile, brusque, irritable même, qu'aggravèrent, au milieu des plus angoissantes responsabilités, des maladies fréquentes et son irritante infirmité congénitale, la hernie. « Le chagrin... de ne pas réussir... le portait parfois à maltraiter les gens », a-t-on fait dire à Joutel ». Jusqu'à quel point est-ce vrai, puisque les preuves manquent ?

S'il n'y avait eu chez Cavelier de La Salle comme chez tant de grands hommes un certain déséquilibre dû à son imagination parfois visionnaire et à son audace assurément téméraire, il serait, comme tant de médiocres égoïstes, tranquillement resté chez lui, en parfait inconnu, et il n'y aurait de par le monde ni petits esprits ni âmes mesquines ni égoïstes intrigants acharnés à diminuer sa grandeur et à contester sa gloire. « Son cas relève plus de la psychiâtrie que de la critique historique », a-t-on dit. « Cet égocentriste méfiant, orgueilleux, autoritaire, déclare un aliéniste le Dr Lagriffe qui ne le connaît guère, était un paranoïaque, dont la manie de persécution alternait ou même coïncidait avec la manie des grandeurs ; aussi le trouble incontestable de ses idées implique-t-il une irresponsabilité partielle... » « Voilà pourquoi, avoue-t-il aussitôt, à vrai dire, cet



être mal équilibré a osé entreprendre des choses qu'un esprit pondéré n'aurait jamais tenté ». Il y a bien là quelque mérite, tout de même.

Or, le loyal Joutel, qui se plaint non sans raison que des dénigreurs aient de parti pris « altéré » son texte, n'en a pas moins, en réalité, dit du grand chef auquel il resta toujours fidèle : « Cavelier de La Salle avoit l'esprit et le talent pour faire réussir son entreprise. La fermeté, le courage, la grande connoissance dans les arts et les sciences qui le rendoient capable de tout et un travail infatigable qui, luy faisant tout surmonter, luy auroit enfin procuré un succès glorieux. » Assurément, en dépit d'inévitables « défauts » dus à l'imperfection humaine, il eut de « grandes vertus » qui l'ont « tiré de la sphère commune ». Oui, en dépit d'accusations injustifiées ou iniquement exagérées, en dépit des criminelles calomnies du charpentier Couture qui vivait « à deux cents lieues de là », la vérité est que, « d'un naturel doux », « d'un accueil engageant », « d'habitudes polies malgré la grossièreté de son entourage », « réglé en ses mœurs », « cultivé en son esprit », fertile en pensées hautes et en ressources variées, dévoué à sa religion comme à son pays, épris d'un très noble idéal d'action généreuse, Cavelier de La Salle manifesta, pendant les vingt années de sa virile existence, ces rares qualités d'esprit « judicieux », de caractère désintéressé, d'élévation morale, de volonté intrépide qui constituent la vraie « grandeur d'âme ». Des hommes qui s'y connaissaient, tels que Colbert, Frontenac, le savant Renaudot et bien d'autres, subirent l'ascendant de ce prestige. « Je n'ai pas d'autre attrait à la vie que l'honneur, confesse dès septembre 1680 notre héros cornélien ; je crois les entreprises d'autant plus dignes qu'il y a plus de périls et de peines ». S'il n'avait pas été dans les pires circonstances encore plus trahi par les hommes que par les choses, ce valeureux Normand de Rouen, si infatigable et si vigilant, eût certes accompli une œuvre digne des plus grands explorateurs et colonisateurs du monde : il eût été un Cortez et un Pizarre sans cruauté ni barbarie, « pur de tout sang humain ».

Qu'importe, après tout ? Si imparfaites que soient, par la force des choses, sa personne et son œuvre, impérissable demeure la gloire de ce vaillant paladin de la brousse qui, martyr de sa foi, n'en ouvrit pas moins à la civilisation dix mille lieues du plus riche pays, encore sauvage et inconnu. « La vie de Cavelier de La Salle est toute une épopée, a justement dit son plus enthousiaste admirateur, Pierre Margry. Rien n'y manque, ni la grandeur des desseins, ni la force de l'homme qui veut les accomplir, ni l'immensité des résultats, ni même cette fatalité de la tragédie antique qui, menant le héros de malheur en malheur, finit par le briser, après qu'il a déployé toute son énergie ». « Voilà la destinée d'un des plus grands hommes de

ce siècle, d'un esprit admirable », conclut le meilleur de ses compagnons, Henri de Tonty. Il était, a-t-on encore dit, un de ces surhommes dont les contemporains en leur proximité de myopes ne savent voir que les faiblesses, mais dont la postérité en un éloignement plus clairvoyant sait admirer les rares dons de l'âme, les superbes prouesses et les œuvres exceptionnelles. « Pour la force de la volonté et la grandeur des conceptions, dit l'historien américain Bancroft, pour la variété des connaissances et la rapide adaptation d'un génie intuitif aux circonstances les plus imprévues, pour la hauteur d'âme qui vous fait accepter les décisions de la Providence tout en opposant au malheur une ferme résolution et une espérance inébranlable, La Salle ne s'est laissé dépasser par aucun de ses compatriotes. » « Jamais sous la cotte de mailles du paladin ou du croisé ne battit cœur plus intrépide, dit Francis Parkman. Aussi, vainement s'acharnèrent contre lui souffrances et dangers, rage de l'homme et fureur des éléments, soleil des tropiques et rafales du Nord, fatigues et famines et déceptions de toutes sortes..., Cavelier de La Salle reste incontestablement le plus remarquable explorateur dont l'histoire ait conservé le nom. L'Amérique lui doit un souvenir durable : car, en cette figure virile, elle reconnaît le pionnier qui l'a guidée vers son plus riche patrimoine ». « Cette rude et vaillante figure, conclut John Finley, reste un exemple toujours présent de ce que les hommes ont appelé *vir et virtus*, au sens le plus élevé du mot ». Pourquoi donc, certains Français s'acharnent-ils à rabaisser l'un de nos grands hommes qu'admirent le plus les étrangers ?

Les Survivants. — Heureusement, l'œuvre de La Salle ne périt pas avec lui. Ses compagnons de route la continuèrent. La première impulsion des meurtriers fut de massacrer les partisans de leur chef pour éviter toutes représailles, de même que celle de ses partisans fut de venger son assassinat ; mais, d'une part, l'abbé Cavelier et le Père Anastase Douay, ayant prié sur le corps de la victime, dirent à leurs partisans qu'il fallait « laisser la vengeance à Dieu » et « demeurer en paix » : car, firent-ils observer aux criminels, la mort de leur chef amènerait la leur, puisque lui seul pouvait les tirer tous de ce pays perdu où ils n'avaient plus ni guide, ni conseil. Alors, les complices se déclarèrent « bien fâchés » de « leur coup de désespoir », dont « le Sieur de Moranger estoit la cause », et se contentèrent de réclamer que désormais « chacun commanderoit à son tour ». L'abbé aussi, qui avait prié sur le corps de son frère, pardonna. Ainsi, plus mornes que jamais, le 20 mars, partirent ensemble les meurtriers de La Salle et ses amis, ses parents même : son frère Jean et son neveu Nicolas ; dure promiscuité, voyage lugubre.

La preuve que La Salle avait raison, c'est que, après huit jours de marche peu pénible, le 30 mars, jour de Pâques, cette troupe



hétéroclite et désorientée arriva quand même chez la fidèle tribu des Cenis, dont le grand village était à environ cent lieues de son point de départ sur le golfe. Par amitié pour La Salle dont on cachait la mort, elle fit à ces Français le meilleur accueil : elle les combla de blé d'Inde, de fèves, de présents, d'attentions de toute nature. Là, ils trouvent trois déserteurs de la deuxième randonnée : le matelot breton Ruter, un certain Grollet, de La Rochelle, et un soi-disant Provençal ; tous les trois vivant plus ou moins à l'indienne, tatoués, enjuponnés de peaux, coiffés de plumes, pourvus de femmes. Mais un désaccord survint entre les conjurés : certains d'entre eux, redoutant le sort qui les attend au Canada, veulent retourner au fort Saint-Louis de Matagorda, et de là passer aux Isles où ils se feront pirates. Le marchand Duhault et le chirurgien Liotot que pareille vie ne tente guère se résignent à faire route vers le fort Saint-Louis des Illinois. Mais le flibustier Hiems réclame sa part de butin. Violente contestation : à coups de pistolet, Hiems tue Duhault et Ruter tue Liotot, sous les yeux des sauvages stupéfaits de pareille tuerie entre blancs. L'abbé Cavelier dut confesser le meurtrier mourant de son frère. Alors Hiems, paré des vêtements galonnés de la Salle, et ses partisans Provençal, Ruter, Grollet, Larchevêque et Meunier partent en guerre avec les Cenis et, grâce à leurs fusils, reviennent victorieux avec 48 prisonniers et cadavres ennemis. Le 26 mai, malgré les instances des indigènes désolés de les voir s'en aller, les sept autres Français se dirigent vers le Nord-Est : Joutel, l'abbé Cavelier et son neveu Nicolas, le P. Anastase, Tessier, de Marle et le jeune Barthélémy, de Paris. Un jeune Pierre Talon, originaire du Canada, préfère rester chez les Cenis qui l'adoptent.

Alors, pourvue de six chevaux, la petite troupe s'achemine lentement, à raison de cinq ou six lieues par jour, sur les anciennes traces de La Salle. Au nom du grand chef, elle est partout bien reçue, selon les us et coutumes de chaque tribu : en juin les Assianis portent sur leur dos ces Français ébahis dont deux leur restèrent fidèles : Larchevêque et Pierre Meunier ; près de la Rivière Rouge, les Cadodaquious leur lavent le visage et leur offrent un festin de fèves et de sagamité ; les Cahaynohouas exécutent en grande cérémonie la danse du calumet de paix ; les femmes pilent leur blé ; les hommes s'offrent comme guides ; le sieur de Marle s'étant noyé au passage d'une rivière, grande affliction des sauvages : la femme du chef va porter des épis de blé sur sa tombe. Puis on leur parle d'un chef manchot (Tonty), venu naguère annoncer la venue d'un plus grand chef encore (La Salle). Enfin, soudain, le 25 juillet 1687, au bord d'une large rivière, celle des Akansas, ils voient une grande croix de bois dressée près d'une bâtisse de pieux construite à la française ; salves de coups de fusils : deux blancs paraissent. Ce sont le charpentier Couture, de Rouen, et un certain Delaunay, aussi de Rouen,



que le capitaine Henri de Tonty a installés là depuis une année pour les attendre au passage. Grande joie ; ils sont enfin sauvés ; grande douleur aussi au récit de tant de misères, de deuils, de crimes funestes. Ils comprennent, du moins, qu'on ne les a pas tout à fait oubliés.

Beau rôle de Tonty. — Que s'était-il donc passé pendant une si longue absence ? On dut en partie le leur dire. Vainement le gouverneur La Barre avait, en mars 1684, fait assiéger Tonty en son fort des Illinois par les Iroquois soulevés contre lui ; vainement il lui avait substitué le Sieur de La Durantaye avec 60 hommes qu'accompagnait le P. Allouez ; une lettre du Roi, transmise par le major La Forest, du fort Frontenac, avait en juin 1684 réintégré le capitaine Tonty en son fort Saint-Louis avec un équipement de 20.000 livres et ordre de venir de toutes façons en aide à son chef La Salle besognant dans le Sud. 18.000 Indiens, dont 3.000 guerriers, s'étaient groupés autour de ce chef aimé. Or, en 1685, Tonty apprit de deux Illinois esclaves chez les Quinipissas qu'au printemps M. de La Salle avait avec deux navires fait aiguade à la rivière de Movila où des Yazous l'avaient vu et, d'autre part, qu'établi sur la côte de Floride, il était aux prises avec les sauvages et manquait de vivres. « Je crus de mon devoir de lui porter secours », écrit-il au ministre le 24 août 1686. Un parti de sauvages étant revenu sans nouvelles, lui-même, après avoir uni Miamis et Illinois contre les Iroquois, partit le 16 février 1686 avec 25 Français et 10 sauvages, descendit le Mississipi jusqu'à son embouchure (10 avril) et même envoya le long de la côte, à trente lieues de distance, tant vers la Floride que vers le Mexique, deux canots qui, au bout de trois jours, à Pâques étaient revenus, sans trouver trace de La Salle. (Procès-verbal du 13 avril.) « Je n'ay pu ny le joindre, dira-t-il plus tard amèrement, ny mesme entendre parler de luy. » Alors, désespéré, « en grand chagrin », ayant « tout sacrifié pour le chercher », Tonty, en « fidèle serviteur », replanta à cinq lieues en amont, sur un terrain moins inondé, la primitive croix de La Salle et remit à son adresse au chef des Quinipissas une lettre de renseignements (2 avril 1685), laquelle fut retrouvée quatorze ans plus tard (mars 1699) ; puis, pour mieux assurer à son chef aimé un meilleur retour, il avait fait ou consolidé la paix avec toutes les tribus riveraines, en particulier avec les Quinipissas et Oumas qui, lors du premier voyage, s'étaient montrés hostiles. « Ces Sauvages estoient, dit-il, parés la plus part de très belles perles et de plusieurs morceaux d'or et d'argent attachés à leur oreilles : ce qui nous a fait préjuger qu'ils avoient des mines dans leurs pays ». Enfin Tonty installa au pays des Akansas, à cinq lieues du Mississipi, dans la sus-dite « maison de pieux », un parti de Français prêt à porter secours au chef en détresse et à ses hommes. « Main-de-fer » se montra donc toujours homme de



devoir avisé, loyal et généreux ; un noble caractère parmi tant de lâches et de fourbes.

Retour. — Dès lors, facile fut le retour des rescapés de Matagorda. Les Akansas étaient restés « si affectionnés pour M. de La Salle, bien qu'il ne l'eussent veu que dans sa descouverte », qu'ils fêtèrent ses compagnons et leur fournirent ravitaillement, guides et pirogues. Le 29 juillet, « nous entrasmes dans le fleuve Colbert que nous avions tant désiré. » Partout, beaux pays, belles « campagnes », beaux arbres fruitiers et autres, cèdres surtout. Laissant à droite le pays des Chicaças (9 août), ils passent l'Ouabache (19 août), passent le Missouri (1er septembre) et rient au passage du prétendu monstre de Jolliet : « deux meschantes figures crayonnées en rouge sur la face d'un rocher haut de 8 à 10 pieds ». Ils remontaient la belle rivière des Illinois à travers un fort beau pays, lorsque le 14 septembre, du milieu d'une troupe de sauvages assemblés sur la rive, part une décharge de coups de fusils tirés à blanc ; ils descendent à terre : un Français s'avance vers eux, puis deux autres, enfin le sieur de Bellefontaine, lieutenant du capitaine de Tonty, alors parti en guerre contre les Iroquois. Embrassades, actions de grâces : « on nous croyait tous perdus ou morts ». A la vue de ces compagnons de La Salle, le P. Claude Allouez, S.J., qui se trouvait là malade, « ne put cacher son trouble ».

Ainsi, le 14 septembre, ils étaient enfin arrivés à ce fameux fort Saint-Louis des Illinois dont ils rêvaient depuis si longtemps comme ultime refuge en leurs détresses angoissantes ; tout y était prêt pour les réconforter et les recevoir : vivres et vêtements ; des diverses maisons l'une, spécialement bâtie pour M. de La Salle, leur fut attribuée. Selon leur entente, ils ne parlèrent pas de sa mort, mais dirent que, « resté du côté des Natchez, il négociait avec diverses tribus ». « Dès que nous fusmes tous entrez dans le fort, dit Joutel, les Sauvages venoient par bandes faire des descharges à la porte pour marquer la joye qu'ils avoient d'apprendre des nouvelles de M. de La Salle ; ce qui nous causoit un grand chagrin, voyant que, si le malheur n'estoit pas arrivé, il auroit été facile de réussir et de réparer les pertes que nous avions faites... Plus nous voyions les choses et la manière que l'on auroit peu prendre, plus nous étions affligés, sans en pouvoir rien dire. » Seuls, ceux des Français qui avaient voulu l'échec de La Salle furent « alarmés » et fort « embarrassés », alors qu'au contraire se réjouissaient les chefs des Cascaquias, des Paonas, des Chouanons et des Miamis.

Le 18 septembre, partent les cinq survivants : Joutel, l'abbé Cavelier, le P. Anastase, le jeune La Salle et P. Tessier, escortés de trois guides français et d'une douzaine de sauvages ; mais le manque de vivres les ramène du lac Michigan au fort Saint-Louis des Illi-

nois pour tout l'hiver ; grave contretemps pour eux, grande inquiétude à propos des survivants de la Baie Saint-Bernard toujours sans secours. Le 21 mars 1688, après l'arrivée en octobre de Tonty vainqueur des Iroquois et de leurs alliés anglais, ils repartent définitivement chargés de pelleteries (valant 4.000 livres) que la prévoyance de La Salle (9 janvier 1687) avait assurées à son très peu reconnaissant frère Jean. Tonty avait généreusement triplé la somme demandée. « Plust à Dieu que je n'aye rien au monde, disait-il noblement, et que je n'aye pas perdu mon cher protecteur, mon cher maistre et mon plus fidèle amy ! » Or, le lendemain, Couture lui apprenait la mort de La Salle, « assassiné par ses propres gens » : stupeur et douleur de Tonty. Le 14 juillet, les fugitifs étaient à Montréal ; le 29, à Québec ; cachant la mort de La Salle au gouverneur comme à l'évêque, le 21 septembre, ils s'embarquent sur une mauvais bateau de pêche, et, le 9 octobre 1688, débarquent à La Rochelle, d'où, par la Vendée, ils se rendent au Mont- Saint-Michel (28 octobre) pour remercier l'archange qui les a sauvés du « péril de la mer » et des dangers plus grands encore de la terre. Ce ne fut que le 10 novembre 1688, après être passé en sa ville natale de Rouen, que l'abbé Cavelier, par un calcul incompréhensible, trouva bon de rendre enfin compte au marquis de Seignelay et de la mort de son frère et de la situation désespérée des malheureux survivants de Matagorda.

De si mauvaises nouvelles rassurèrent tous les ennemis de La Salle, tant au Canada qu'en France, le Sire de Beaujeu surtout (18 février 1689) : car ils ne redoutaient que la survivance de La Salle et le succès de son œuvre, et aussi le retour de l'abbé Cavelier. L'intendant de Québec, Champigny, qui, de concert avec les gouverneur Denonville, avait hâtivement obtenu la révocation des concessions faites à La Salle, ne s'en plaignit pas moins (16 novembre 1689) d'avoir été trop tard informé de la mort de celui-ci pour pouvoir porter secours aux survivants de là-bas. Encore une fois, le trop circonspect abbé les rassura tous, en déclarant en juin 1689 que pour le présent « il ne voyait rien à faire pour le soulagement de ceux qu'il avait laissés auprès du golfe du Mexique ». Etrange attitude !... Disons dès maintenant, afin de n'y plus revenir, que l'abbé Cavelier, qui tira de la gloire et de l'héroïsme de son frère tous les profits et tous les honneurs qu'il put, mourut en 1722, comblé d'années à l'âge de quatre-vingt-six ans.

Les Abandonnés. — Que devenaient les malheureux abandonnés de la Baie Saint-Bernard ? Dès que, le 7 septembre 1688 le brave Tonty, en son fort des Illinois, eut appris la mort de La Salle, il envoya aussitôt Couture par eau au secours des survivants ; mais, celui-ci ayant fait naufrage à cent lieues du fort, lui-même



le 17 décembre se rendit par terre avec cinq Français et deux sauvages. Il traversa les territoires des Kappas, des Torinas, des Natchez. Les indigènes de la Rivière Rouge lui apprirent qu'à 80 lieues de là se trouvaient encore sept Français ; mais, le 6 avril, on lui dit qu'ils avaient été massacrés par les sauvages ; ses compagnons refusant de le suivre et les indigènes refusant de le guider, il rentra en son fort des Illinois. Induit en erreur par l'abbé Cavelier, il attendait La Salle, d'après une autre version, encore en mars 1689. En cette même année une nouvelle randonnée de dix mois ne lui donna aucun résultat. Le gouverneur de Saint-Domingue, M. de Cussy, renseigné par les flibustiers, avait, dès le 3 mai 1688, informé le ministre que, l'entreprise de La Salle ayant complètement échoué et tous ses gens étant morts, les Espagnols avaient déjà envoyé trois expéditions sur les lieux. Ce n'était que trop vrai.

De ce désastre on ne put en dix ans recueillir que les renseignements suivants. Dès que les Clamcoëts apprirent la mort de La Salle, ils attaquèrent traîtreusement en leur fort les Français auxquels La Salle avait pourtant recommandé de « se bien tenir sur leur garde ». En janvier 1689, le lieutenant Barbier, le prêtre, les deux récollets, les quatre ou cinq soldats, les artisans et les femmes ou filles furent tous, au nombre de 20 à 25, massacrés, sauf la femme de Barbier dont les sauvagesses eurent pitié à cause de son enfant de trois mois, sauf encore les autres enfants qu'elles emportèrent sur leur dos ; mais, à leur retour en leur village, les sauvages massacrèrent cette malheureuse femme aussi et, prenant son enfant par le pied, l'assommèrent contre un tronc d'arbre. Les autres enfants : les trois frères Jean-Baptiste, Robert et Lucien Talon, leur sœur aînée Marie-Madeleine et le jeune Parisien Eustache Bréman, furent adoptés par les sauvages qui, pendant plusieurs années, les traitèrent comme leurs propres enfants : ils les tatouèrent des marques de la tribu, leur enseignèrent le tir à l'arc et la course rapide, les emmenèrent en guerre comme à la chasse, les contraignirent à manger de la chair humaine comme toute autre viande crue.

Dès que les Espagnols apprirent l'établissement des Français en ce pays qu'ils estimaient leur, quoiqu'ils n'y fussent guère venus, le vice-roi du Mexique envoya, sous le commandant du capitaine Alonzo de Leon, une première expédition de 100 hommes à cheval couverts de cottes de mailles et armés de mousquetons, de pistolets et d'épées ; mais, n'arrivant que le 22 avril 1689, après la destruction de la colonie, elle apprit par une étrange lettre de « l'archevêque de Bayonne » (curieuse erreur), qu'il ne restait plus que quelques Français épars dans le pays : c'étaient les déserteurs et les enfants ; elle ramena du Texas Larchevesque et Grollet qui, après six mois de prison en Espagne, furent condamnés aux travaux des mines d'abord au Mexique, puis au Nouveau Mexique. Ces renseignements



furent confirmés par le sieur Derbanne en sa relation du 1er novembre 1717 concernant son voyage au préside espagnol du Rio del Norte : « J'ay parlé à plusieurs Espagnols qui y ont esté (à l'établissement de M. de La Salle), quand les François furent destruits par les Sauvages.; il n'y avoit que huit jours que le massacre estoit fait ; ils en ont emporté les pierriers, la poudre, la cire à brûler ; les canons sont restés. » « Les Espagnols m'ont assuré, ajoute-t-il, qu'il n'y avait plus de François que parmy les Sauvages. » (P. Margry, VI, 209).

En 1690, sous le commandement d'un officier de Pensacola, don Francisco Martinez, fut envoyée une seconde expédition forte de 200 hommes et de 400 chevaux ; elle installa, — pour peu de temps, à vrai dire, — trois franciscains et quelques soldats au poste de Saint-François d'Assise, en plein pays des Cenis. Le jeune déserteur Meunier (ou Monnier) et le jeune Pierre Talon, servirent d'interprètes au capitaine et au lieutenant espagnols qui parlaient français ; sur la demande de Pierre Talon, les Espagnols s'en furent prendre aux Clamcoëts ses deux frères Robert et Lucien et sa sœur Madeleine. L'année suivante une troisième expédition de 250 hommes reprit aussi Jean-Baptiste Talon et Eustache Bréman, bien que sauvages et sauvagesses pleurassent de regret malgré les chevaux qu'on leur donnait en échange. « Les découvreurs espagnols, dit en son *Journal historique* La Harpe, qui en 1721 tenta d'occuper ces lieux, ne firent guère qu'une espèce d'apparition : ils ne fondèrent aucune colonie. » Toutefois, la femme du nouveau vice-roi du Mexique, la comtesse de Galvez, s'intéressa à tel point aux enfants abandonnés que, lorsqu'au cours de leur traversée en Europe (1697), ils furent repris par les Français, trois d'entre eux demandèrent de retourner en Espagne auprès de la Comtesse ; mais on les garda, deux d'entre eux à Morlaix, l'autre à Oléron ; à cette date, Madeleine Talon était encore chez la comtesse ; Eustache Bréman et Pierre Meunier, au Mexique. Soldats de la compagnie de Feugerolles, Pierre et Jean-Baptiste Talon, que le Ministre de la Marine destinait au premier voyage d'Iberville, furent, en février 1698, interrogés, sur la demande du ministre, à propos de ce qu'ils savaient de l'expédition de La Salle, de son établissement et de la Nouvelle Espagne ; de 1702 à 1704, on les trouve au Mississipi « à la solde du Roi », sans doute à titre d'interprètes et de guides auprès de Juchereau de Saint-Denis : faits prisonniers en cette dernière année, ils furent emprisonnés au Portugal. Quant aux déserteurs, obscur et, sans doute, lamentable fut leur destin.

Survivance de l'idée. — Lorsqu'une idée est juste, l'homme qui le premier l'a conçue peut mourir en la voulant réaliser : elle lui survit, parfois reprise par ceux-là même qui la combattirent.



Il en fut ainsi de La Salle et de la Louisiane. Dès le retour de Beaujeu en France, les Pères jésuites avaient demandé l'autorisation de chercher à leur tour l'embouchure du Mississipi pour en remonter le cours. L'abbé Cavelier, tout en blâmant son frère à tort, conseilla, comme « une espèce de nécessité », de « faire encore une petite dépense pour s'assurer un pays de cette importance », en unissant toutes les tribus contre les Iroquois, en colonisant les rives du fleuve, du fort Saint-Louis jusqu'à la mer, en usant de son cours facile pour le transport des marchandises : « entreprise aussi glorieuse pour Sa Majesté qu'utile à la France » ; mais son dessein de repartir sur un vaisseau avec quatre de ses compagnons, dont deux sauvages, échoua piteusement. Il ne put même obtenir d'être nommé « grand vicaire » de la future Louisiane sous la juridiction de l'évêque de Québec, Mgr de Saint-Vallier, qui voulait englober en son diocèse toute l'immense région.

Henry de Tonty qui, en juillet 1690, avait, en compensation des dépenses faites et des services rendus en 1687 contre les Iroquois, obtenu, conjointement avec le major La Forêt, la propriété du fort Saint-Louis des Illinois, offrit, en septembre 1694, de continuer l'œuvre de son chef aimé : « ayant esté deux fois à la mer par le Micicipy », il demanda à la Cour de Versailles « toutes choses nécessaires pour accomplir la descouverte de M. de La Salle », en vue d'assurer à Sa Majesté un poste dans le Mexique et le « grand commerce de pelleteries », surtout de « sibolas » (bisons), d'autant que « le Canada serait perdu si les Anglois s'emparoient de cette région » ; mais, si compétent que fût l'homme, on ne tint pas compte d'abord de sa juste et généreuse proposition trop peu précise. Aussi en 1695 dut-il aller, seul avec deux soldats, faire la traite jusque chez les Assiniboëls. De 1699 à 1702 il n'en fut pas moins autorisé à expédier deux canots et douze hommes par an du Saint-Laurent à son fort. Au contraire, l'inconstant P. Hennepin, après avoir en la première édition de son livre (1683) flagorné le « Roi-Soleil », invita en sa seconde (1697) son ennemi acharné, Guillaume d'Orange, à prendre au plus tôt possession de la riche Louisiane. Le 14 octobre 1697, deux officiers du Canada qui avaient commandé l'un dans « les pays d'en haut », l'autre à Chicagou, les Sieurs de Louvigny et de Mantet, après avoir étudié la question pendant cinq ans, offrirent de continuer avec 2.000 hommes, à leurs frais et dépens, « le grand ouvrage de M. de La Salle », en descendant le Mississipi jusqu'au pays des Oumas, en suivant la côte jusqu'au golfe Saint-Louis, en s'emparant des postes et des mines des Espagnols jusqu'au port de Panuco ; ils ne demandaient au Roi que « vingt soldats choisis », des armes, des munitions, des marchandises et des outils. Offre si modeste fut rejetée. En décembre 1697, un Sieur Argoud, procureur des prises, tirant parti du projet d'un ami de La Salle, le Sieur de Rémonville,



armateur à Bordeaux, proposa, avec le concours de trois frères Fouessin qui avaient commercé en Angleterre, en Virginie et en Floride, de fonder une Compagnie au capital de 500.000 livres pour coloniser et exploiter, d'abord avec 700 à 800 hommes, tout le pays qui s'étend du golfe du Mexique au pays des Illinois, pourvu que le Roi leur prêtât pour quatorze mois deux vaisseaux de guerre de 4 à 500 tonneaux et de 150 hommes chacun, trois flûtes de 300 à 400 tonneaux et une corvette, plus 400 hommes de troupes pour trois ans. Mais c'était aux fils et aux neveux de deux adversaires de La Salle, à Pierre Lemoyne d'Iberville en particulier et à Jean Lemoyne de Bienville, qu'il était réservé, avec la collaboration, du reste, de compagnons de La Salle : le Père Anastase Douay, le capitaine Henry de Tonty et Nicolas de La Salle, d'achever l'œuvre de Cavelier de La Salle en fondant la Louisiane, c'est-à-dire en ouvrant à la civilisation le cœur même de l'Amérique du Nord.

« On a sans grand'peine trouvé l'embouchure du Mississipi, dira Joutel, dont le journal fut utilisé et la collaboration sollicitée ; nous en avons eu beaucoup avec bien des risques et périls ; les autres auront le profit. Il semble qu'on fait tout ce que l'on peut pour ôter l'idée que M. de La Salle a été l'inventeur de cette entreprise ». Au dénigrement s'ajoutèrent encore les pires calomnies répandues sous le nom de Couture. Ce ne fut pas, hélas ! la seule ingratitude.

Alors qu'à l'héroïque et génial instigateur de cette immense entreprise les Américains témoignent leur reconnaissance en élevant monuments et statues, en baptisant de son nom villes et rues, nous n'avons pas en France une seule œuvre commémorative digne de sa personne, digne de ses découvertes, digne de son tragique destin ; non, rien qu'un quai de sa ville natale qui, depuis 1882, porte son nom, rien qu'une plaque de marbre apposée dans la cathédrale de Rouen par l'archevêque, en 1887, lors du deuxième centenaire de sa mort. « Telle fut la destinée de l'un des plus grands hommes de notre siècle », disait déjà Tonty. Ceux même qui se dévouent encore le plus loyalement à sa défense ne se trouvent que trop souvent en récompense de leur zèle, indignement bernés, sacrifiés et même exploités.

APPENDICE I

Faute de bien connaître les longitudes et même les latitudes (relevés fort difficiles à cette époque avec des instruments imparfaits), l'opinion prédominante au temps de Cavelier de La Salle était que l'embouchure du Mississipi, appelé en espagnol Chucagua, devait se trouver dans le nord-ouest du Golfe du Mexique tout près des colonies espagnoles. « Son cours ordinaire va du Levant au Couchant », avait dit dès l'origine le Sulpicien Rémy de Courcelles. Le P. Marquette croyait lui-même que cette « grande Rivière... se décharge... dans la Californie ». Une carte hollandaise de 1675 (*Roggeven's*



Burning Fen) donne pour embouchure à l'une des rivières del Spiritu Santo précisément une baie dont la situation correspond à peu près à celle de Matagorda. De même pour la carte d'Hubert Jaillot en 1674. Quoi d'étonnant qu'en présence de cette ignorance et incohérence des débuts en pays inconnu Cavelier de La Salle ait pu hésiter et se trouver induit en erreur ? Après sa descente du fleuve, il avouait franchement, du reste : « Je ne saurai bonnement dire si ces deux fleuves (Missisipi et Chucagua) se joignent. » Toutes les cartes de Jean-Baptiste-Louis Franquelin mènent le Missisipi au fond du Golfe du Mexique ; celle de 1681 droit du Nord au Sud, celle de 1685 et les autres dirigent son cours du Nord-Est au Sud-Ouest, à partir du confluent de l'Ohio. De même celle de l'ingénieur Minet en 1685. La carte des Jésuites en 1691 erre de même, ainsi que celle de Nicolas de Fer en 1698. Or, bien après les découvertes de La Salle, en dépit de corrections apportées à l'hydrographie de cette région par Iberville (cf. la carte 17 de Gabriel Marcel), nombre de cartographes français et étrangers continuèrent à situer bien trop à l'ouest l'embouchure du Mississipi, ainsi qu'on peut le voir dans les cartes de l'abbé Gentil (1713), d'Amsterdam (1720, *Hat Groote Tafereel der Dwaasheid*), de La Potherie (*Histoire de l'Amérique*, 1722), de Nathaniel Cutler (*Coasting Pilot*, Londres, 1728), de Franqueville ou d'après Franqueville (postérieures à 1699), de Jaillot, de De Witt, de Pierre Shenk, de Charles Allard, de Danckerts, de J.-B. Homann et jusque dans l'*English Pilot* de Mount and Page (1794). A peine quelques flibustiers français ou espagnols avaient-ils avant 1700 erré le long de ces côtes inhospitalières.

Pour montrer combien était difficile l'accès du Mississipi par mer, les témoignages abondent. Les cartes mêmes de l'ingénieur Minet montrent combien était plat et, par conséquent, indistinct le rivage de la mer. Toute la côte de la Louisiane est bordée d'une barrière de sables, dit Chaville en son *Voyage en Louisiane* (1720-4). « Ces petits bancs forment une sorte de double côte à une distance du rivage de 25 à 30 toises. » « Cette côte est si plate, confirme Raynal en son *Histoire des Indes occidentales* (V, 253) qu'on peut à peine la distinguer à une distance de deux lieues et il n'est pas facile d'y accéder. » En ses *Remarques sur les Cartes* insérées en 1744 en tête du *Journal d'un Voyage en Amérique septentrionale*, du P. de Charlevoix (XXIV-XXV), le savant et consciencieux cartographe Nicolas Bellin signale les erreurs qu'en 1718 son collègue français De L'Isle, en 1733 son collègue anglais Popple et en 1720 le savant P. Laval, qui fut pourtant sur les lieux, commettaient encore en situant l'embouchure du Mississipi. Ce ne fut guère qu'à partir de 1770, lorsque Pierre Leroy et Ferdinand Berthoud eurent perfectionné leurs garde-temps ou chronomètres, que l'on put prendre les longitudes avec quelque facilité et précision. Quant à Thévenot, il croyait que le Missisipi se perdait en terre dans des lagunes. De même, Coronelli et M. d'Escalone croyaient que le Mississipi ne faisait qu'un avec le Rio Escondido.

« M. Joutel et quelques autres, ajoute le Sieur de Michel qui mit en ordre (?) le *Journal* dudit Joutel, croyent que l'embouchure du canal que descendit M. de La Salle est dans la Baye de Saint-Esprit et qu'elle est effectivement entre les 28 et 29° degrés de latitude Nord, comme l'avoit trouvé M. de La Salle, à l'égard de l'autre canal. Le même sieur Joutel croit qu'il est plus au Sud-Ouest et vers les battures qu'ils trouvèrent le 6 janvier 1685 par le 27° au 28° degré Nord, en côtoyant les côtes du Golfe de Mexique qui estoient les marques de la chute d'une rivière et dont on négligera de s'esclaircir. Si cela est, M. de La Salle en approcha de bien près et même passa devant l'une et l'autre embouchure, mais malheureusement sans les reconnaître : ce qui fut la cause principale de sa perte et la ruine de son entreprise ». En réalité, les deux principales branches du Mississipi sont à l'Est 28°5 par 89° de longitude et à l'Ouest 28°7 par 91°. Quant à la Baie de Matagorda, elle est à 28°5 par 95° de longitude. « Si ledit fleuve se jette dans la mer à un cap aussi avancé que l'auteur le marque (Guillaume de l'Isle en sa carte faite d'après les renseignements d'Iberville), écrit Joutel audit de l'Isle en août 1703, nous ne l'aurions pas dû manquer : il est vrai que nous avons marché les nuits ». Ce qui empêcha de distinguer également les embouchures de la Sabine, du Brazos et du Colorado.

En 1699, Lemoyne d'Iberville signala une autre cause d'erreur : l'embouchure principale du Mississipi est tellement obstruée de troncs d'arbres pétrifiés que lui-même, en dépit des plus grandes précautions, faillit la manquer ; et les Espagnols, ne se doutant nullement qu'il y avait là un grand fleuve, donnaient à ce cours d'eau le nom de rivière de la Palissade, précisément à cause des troncs d'arbre. Enfin un compagnon d'Iberville, M. de Sauvole, signale encore deux autres causes d'erreur : « M. de La Salle ne reconnut pas (l'embouchure du Mississipi), estant descendu dans le temps que le pays estoit noyé et, ne l'estant pas, lorsqu'il arriva par la mer : ce qui fist qu'il alla plus de quatre-vingts lieues à l'ouest, parce que les habitants de Saint-Domingue luy avoient dit que les marées portaient à l'Est dans le canal de Bahama, ce qui est vray ; mais, lorsqu'on est enfoncé dans le Golfe, elles portent à l'Ouest, ce qui fut cause de son erreur et de son malheur. » (Margry, IV, 275.)

Les Anglais eux-mêmes commirent exactement, et pour les mêmes raisons (« relations » erronées), la même faute que La Salle, lorsqu'en 1699 le capitaine Bank voulut fonder un établissement en ces parages. « Ayant esté au fond du golfe chercher le Mississipi où les relations le plaçoient, à près de cent lieues plus à l'ouest, ils n'avoient trouvé aucun port que dans une baye à quatre-vingt dix lieues à l'ouest d'icy (Bayogoulas), entre des isles, où il (Bank) avoit trouvé de grans bastimens, mais point de rivières, qu'une coste de sable assez boisée, près d'où il y avoit un establissement espagnol sur le bord d'une petite rivière. De là ils ont suivi la coste, venant à l'Est sans trouver aucun port jusqu'au Mississipi » (Iberville au Ministre de la Marine, 25 février 1700. — Margry, IV, 361). L'établissement espagnol était celui même de La Salle, « à 90 lieues à l'ouest du Mississipi », précise d'Iberville. (*Ibid.*, 366), plus tard occupé par les Espagnols.

« Notre coste change à tout moment de figure, écrit le missionnaire et cartographe F. Le Maire, le 9 mai 1719 (ADM., Pap. Delisle 115x20) : ce qui est batture devient isle, et ce qui est isle devient batture. L'entrée même du Mississipi a changé deux fois depuis un an ; c'est ce qui rend si différents les mémoires que divers particuliers dressent. » « Le Chenal est toujours si étroit qu'il ne sauroit y entrer qu'un bâtiment à la fois... dit un *Mémoire sur l'utilité d'un vaisseau à l'entrée du fleuve Saint-Louis* envoyé à Vaudreuil le 10 septembre 1754 (AMC. Dépôt des forts des Col. C² 60.)

Un géographe américain de la Louisiane, qui a exploré ces côtes, William Darby, écrivait en 1817 : « M. de La Salle avait fort bien jugé qu'il était à l'Ouest du Mississipi ; son pilote était d'une opinion différente ; par malheur elle prévalut ; et les navires continuèrent leur route vers l'Ouest. On peut s'étonner, en examinant une carte de cette côte, que le Calcasiu, la Sabine et la Trinité, la Baie de Galveston et la passe d'Aranjuez puissent être passées sans être aperçues ; mais ceux qui ont visité le pays n'éprouvent pas la même surprise. La ressemblance constante et le bas niveau de la côte, le peu de profondeur de la mer et le peu de largeur des entrées rendront toujours difficile la navigation de ces parages, même à ceux qui en connaissent les hâvres. »

APPENDICE II

« J'ai vu M. Joutel à Rouen en 1723, écrit le P. de Charlevoix (VI, 410). C'étoit un fort honnête homme, et le seul de la troupe de M. de La Salle, sur qui ce célèbre voyageur pût compter ; aussi Joutel lui a-t-il rendu d'importants services. Il se plaignoit qu'en retouchant son ouvrage, on l'avoit un peu altéré ; mais il ne paroit pas qu'on y ait fait de changements essentiels ». Il faut croire que ces « altérations » étaient plus « essentielles » que ne le croit le savant père jésuite : car Joutel se plaignit que « des pages furent arrachées » de son manuscrit, « lorsqu'il estoit entre les mains de M. de Pontchartrain qui me le fit demander au premier voyage que fit M. d'Iberville en ce pays-là. On ne me l'a jamais renvoyé. » Les jugements portés sur La Salle et par La Salle n'au-

raient-ils pas été au nombre de ces altérations et suppressions ? Tout en acceptant ces réserves, le P. de Charlevoix (II, 263) reconnaît que La Salle ne manqua ni de résolution pour entreprendre, ni de constance pour suivre ses affaires, ni de fermeté pour se roidir contre les obstacles, ni de ressources pour réparer ses pertes... « Il avoit l'esprit cultivé, il vouloit se distinguer et se sentoit assez de génie et de courage pour y réussir ». A propos des sources documentaires, disons d'une manière générale que, par suite des contradictions de faits, de dates et autres chiffres, les controverses qui sévissent encore à propos du malheureux grand homme ne portent pas seulement sur son caractère, mais aussi sur ses actes, ses itinéraires, ses effectifs, ses dépenses, les tribus qu'il visita, les lieux qu'il parcourut, surtout celui où il mourut. Aussi les controverses les plus ingrates ne sont-elles pas closes surtout pour quiconque pratique le *Nil Mirari.*

SOURCES ET RÉFÉRENCES

EXPLORATIONS ESPAGNOLES :

The Worthye and Famous History of the Travailes, Discovery and Conquest of that great Continent of Terra Florida..., accomplished and effected by that worthie Generall and Captain, don Fernando de Soto and six hundred Spaniards (written by a Portugall Gentleman of Elvas employed in all the action and translated out of the Portuguese by Richard Hakluyt, at London... 1609).

Le même, with a Narrative of the Expedition of Hernando de Soto, by *don Luis de Biedma*, presented to Emperor Charles the Fifth in 1544 ; édition Rye.

Le même, traduit en français par M.D.C. (M. Citri de la Guette) en 1686, Paris.

Garcilasso de la Vega. — *Histoire de la Floride...*, traduite par P. Richelet. Paris, 1670, 2 vol. in-12.

Henry Harrisse. — *The Discovery of North America...* Book VI. Florida, ch. I-IV. Paris, in-8°, 1892.

Archives du Dépôt de la Marine (A.D.M.). — Papiers Delisle 115x. (cah. 17. Lettre de M. Delisle à Cassini, 17 mai 1700).

LOUIS JOLLIET ET LE PERE JACQUES MARQUETTE :

Archives Nationales. — Colonies. — *Corresp. générale*, Canada III, IV (années 1673-78).

Archives des Affaires étrangères. — Amérique, V.

Relations des Jésuites dans la Nouvelle France, Paris, 1611, 1626, 1632-72.

Relations inédites de 1671-2, 1674 ; Paris, édit. Douniol., tomes I, II.

Thévenot. — *Recueil des Voyages*. 1681. (reproduits dans *Relations inédites du Canada*, par Douniol, 1861.

Charlevoix. — *Histoire et description générale de la Nouvelle France*. Paris, 1744.

Thomas Falconer. — *On the Discovery of the Mississipi...* London, 1844.

Benjamin French. — *Historial Collection of Louisiana*. New-York, 1846-53 ; 5 vol.

P.-C. Sommervogel. — *Bibliographie de la Compagnie de Jésus*. Bruxelles, in-folio, tome V, cah. 600-1, (Nouvelle édition en 11 volumes, Paris, Picard).

Pierre Margry. — *Les Entreprises de Louis Jolliet*. Paris, 1864.

Francis Parkman. — *The Jesuits in North America*. Boston, in-8°, 1868.

Francis Parkman. — *France and England in North America* Boston, 1865-1892, 9 vol.

John Finley. — *Les Français dans le cœur de l'Amérique*, 1915.

Reuben G. Thwaites. — *The Jesuit Relations*, vol. LIX, pp. 86-200. Cleveland, 1900, in-8°, t. LIV et t. LIX.

Gabriel Gravier. — *Etude sur une carte inconnue de Jolliet de* 1674. Paris, 1880.

Gabriel Gravier. — *Father Marquette*, New-York, 1902.



Gabriel Gravier. — *France in America*, New-York, 1905.

P. Camille de Rochemonteix. — *Les Jésuites et la Nouvelle France au* XVIIe *siècle. Paris*, 1896, vol. I, II, III.

Ernest Gagnon. — *Louis Jolliet, découvreur du Mississipi et du pays des Illinois.* Québec, 1902. Montréal, 1919.

Alfred Hamy. — *La première Exploration du Mississipi.* Paris, 1903.

Gilmary Shea. — *Early Voyages up and down the Mississipi.* Albany, 1861. — **Récit des Voyages et Découvertes du P. J. Marquette**, New-York, 1885. — **Discovery and Exploration of the Mississipi Valley.** Redfiel, 1853.

Francis Borgia Steck. — *The Joliet-Marquette Expédition.* Washington, the Catholic University, 1927, in-8°.

Ch. de la Roncière. — *Au fil du Mississipi avec le P. Marquette.* Paris, 1935.

Georges Goyau. — *Apôtres du Christ et de Rome*, pp. 59-83. Paris 1939.

CaVELIER DE LA SALLE :

Archives Nationales. — Colonies. *Amérique du Nord.* (Entreprises de Cavelier de La Salle, 1675-1736).

Arch. Nat. — Colonies. *Louisiane.* C^{13} A, vol. I, 1-6, 64-70, 255-311.

Arch. Nat. — Colonies. *Canada.* C^{11}. Correspondance générale (années 1673-1684).

Arch. Nat. — Colonies. *Canada.* F^{3}. Collection Moreau de Saint-Méry. Vol. I-IV (années 1540-1759) ; (1677-1680).

Archives du Ministère des Colonies (A.M.C.). — Dépôt des Fortifications. Carton I, N° 3.

Archives du Dépôt de la Marine (A.D.M.) — 64, cah. 4 ; 67^{1}. *Louisiane*, cahier 15. Relation de la découverte de l'embouchure du Mississipi faite par le Sieur de La Salle, l'anné epassée 1682.

67^{2}. — Lettre de La Salle (au marquis de Seignelay) oû il fait la description de l'embouchure occidentale du fleuve Colbert (4 mars 1685).

67^{2}. — Lettres de Tonty, 16 avril 1686 et 24 aoust 1686.

67^{1}. — Relation du Voyage de M. de La Salle dans l'Amérique Sept. en 1684, pour y faire un establissment dans la partie qu'il en avoit auparavant descouverte. (Copie incomplète et incorrecte du Journal de Joutel).

Papiers Delisle. — 115^{IX}, n° 12 A et suivants. « Journal écrit par le Sieur Joutel et communiqué à mon père, écrit Claude de L'Isle, par M. d'Iberville qui le lui a envoyé de Rochefort en juillet 1701. » Cette copie est incomplète : il y manque plusieurs feuillets, en particulier ceux qui concernent la mort de La Salle. « Guillaume de l'Isle les demanda à Joustel (*sic*) qui ne put suppléer. » Par contre, Joutel contredit les fausses assertions du livre injustement attribué à Tonty : « Dernièresdécouvertes dans l'Amérique Septentrionale. »

Ibid. — 115^{IX}, 12 G. Lettre de Joutel, août 1703.

Ibid. — 115^{IX}, 12 H. Remarques (de Joustel) sur « les Dernières Découvertes dans l'Amérique Septentrionale... » de M. le Chevalier de Tonty... où l'auteur avance quantité de choses fausses.

Ibid. — 115 , 14. Extrait de la Lettre de Tonty à son frère, datée de Quinipissa, le 28 février 1700.

Bibliothèque Nationale (B.N.). — Manuscrits. Fonds français. Nouvelles acquisitions. Collections Margry, 9.287-93, 9.300, 9.304.

— Manuscrits. — Fonds français. Coll. Eusèbe Renaudot.

— Manuscrits. Fonds français. Coll. Clairambault. 1716.

— Manuscrits. Fonds français. Coll. Dangeau-Villermont.

CAVELIER DE LA SALLE (imprimés) :

Relation du Voyage entrepris par feu Robert Cavelier de La Salle pour découvrir le golfe

du Mexique et l'embouchure du fleuve Mississipi, par son frère M. **Jean Cavelier**, prêtre de Saint-Sulpice, Rédigé en 1687 et publié par Gilmary Shea en 1858, Manate, N.-Y., in-4°.

Archives de la province de Québec : Ordonnances et Commissions des gouverneurs et intendants de la Nouvelle-France, par Pierre Georges Roy, Québec, 1924.

Henry de Tonty. — *Dernières Descouvertes dans l'Amérique Septentrionale de M. de La Salle.* Paris, 1696, in-12 (ouvrage désavoué par Tonty).

Chevalier de Tonty. — *Relations de la Louisiane et du fleuve Mississipi*, Amsterdam, 2 vol., 1720.

H. Joutel. — *Journal historique du dernier Voyage de M. de La Salle*, rédigé par le Sieur de Michel. Paris, 1713, in-12 (cet ouvrage, écrit sur les notes prises par Joutel, de 1684 à 1687, puis publié à la requête du géographe Delisle, fut en partie désavoué par Joutel et se trouve contredit par son manuscrit).

Baron de la Hontan. — *Nouveau Voyage dans l'Amérique Septentrionale.* La Haye, 1703, 2 vol. in-12.

P. Chrestien Le Clercq. — *Premier Establissement de la Foy dans la Nouvelle France.* Paris, 1691, 2 vol. in-8°.

Louis Hennepin. — *Description de la Louisiane.* Paris, 1688, in-12.

Lious Hennepin. — *Nouveau Voyage ou Nouvelle Descouverte d'un Pays plus grand que l'Europe.* Utrecht, 1698, in-12.

Père de Charlevoix. — *Histoire de la Nouvelle France.* Vol. I-III. Paris, 1744, in-12

Jared Larks. — *Life of Robert Cavelier de La Salle.* (Library of American Biography). Boston, 1844.

Pierre Margry. — *Découvertes et Etablissements des Français dans l'Amérique Septentrionale.* Vol. I, II, III. Paris. Maisonneuve, 1875-88, gr. in-8°.

Idem. — *Les Normands dans les vallées de l'Ohio et du Mississipi.* (Journal de l'Instruction publique. Vol. 31, juill.-sept. 1862).

Idem. — *La Priorité de La Salle sur l'Ohio et le Mississipi.* Paris 1873.

Nicolas Perrot. — *Mœurs, coutumes et religion des Sauvages de l'Amérique Septentrionale.* Edíté par le P. Tailhan. Paris, 1864.

Henri Harrisse. — *Notes pour servir à l'histoire... de la Nouvelle France.* Paris, 1872 in-8°. *Cartographie succincte de la Nouvelle France.*

Henri Harrisse. — *Histoire critique de la découverte du Mississipi* (1669-73), Paris, 1872.

Gabriel Gravier. — *Découvertes et Etablissements de Cavelier de La Salle.* Paris, 1870, gr. in-8°.

— *Cavelier de La Salle, de Rouen.* Paris, Maisonneuve, 1871, in-8°.

— *Nouvelle Etude sur Cavelier de La Salle*, Rouen, 1885.

John Reynolds. — *The pioneer History of Illinois* (1673-1818). Chicago, 1887.

Gilmary Shea. — *Discovery and Exploration of the Mississipi Valley.* Redfield, 1853.

C.-W. Alvord. — *Centenial History of Illinois* (1763-1818), Springfield, 1920.

Francis Parkman. — *The Discovery of the Great West.* Boston, in-8°, 1869.

Idem. — *Pioneers of France in the* New World. Boston, 1895.

Paul Chesnel. — *Histoire de Cavelier de La Salle.* Paris, in-8°, 1901.

Antonio Huot. — *La Louisiane et le Canada.* (Revue franco-américaine, février 1910.)

Raymond Thomassy. — *Géologie pratique de la Louisiane.* Paris, 1860.

Idem. — *Cavelier de La Salle et ses relations inédites.* Paris, 1859, in-4°.

Henri Lorin. — *Le Comte de Frontenac.* Paris, in-8°, 1895.

Thomas Chapais. — *Jean Dolon, intendant de la Nouvelle France* (1601-1677), Québec, 1904.

Gabriel Marcel. — *Reproduction de Cartes et de Globes relatifs à la Découverte de l'Amérique du XVIe au XVIIIe siècles.* Paris, 1894, in-4°.

— *Cartographie de la Nouvelle France.*



Justin Winsor. — *Geographical discovery in the interior of North Aemrica* (1534-1700) *London*, 1894.
Isaac J. Coxe. — *The Journeys of Robert Cavelier de la Salle*, New-York, 1905, 2 vol.
J.-H. Finley. — *The French in the heart of America*, New-York, 1913.
Abbé Lionel Groulx. — *La naissance d'une race.* Montréal, 1919.
Constantin Weyer. — *Cavelier de La Salle*, Paris, 1927.
P. Marion A. Habig. — *Franciscan Studies : a critical Biography of Zénobe Membré.* June. 1934.
Ch. de La Roncière. — *Le Père de la Louisiane : Cavelier de la Salle.* Tours, 1936.
Gabriel Louis Jaray. — *L'Empire français d'Amérique* (1534-1803), Paris, 1938.

Chapitre II

LEMOYNE D'IBERVILLE
(1698-1708)

I. — Une grande famille canadienne.

Vues et projets. — Le moment était favorable à la colonisation : Vauban, alors en toute sa gloire, s'en faisait l'apôtre.

« Si l'on fait attention à la nature et à la qualité de ces établissements coloniaux, écrivait-il le 28 avril 1699 à son disciple Jérôme de Pontchartrain, on ne trouvera rien de plus noble ni de plus nécessaire. Rien de plus noble en ce qu'il n'y va pas moins que de donner naissance et accroissement à deux grandes monarchies qui, pouvant s'élever au Canada, à la Louisiane et dans l'Ile de Saint-Domingue, deviendront capables par leur propre force, aidées de l'avantage de leur situation, de balancer un jour toutes celles de l'Amérique et de procurer d'immenses richesses aux successeurs de Sa Majesté. Rien de plus nécessaire, parce que, si le Roy ne travaille pas vigoureusement à l'accroissement de ces colonies, dès la première guerre qu'il aura avec les Anglais et les Hollandais qui s'y rendent de jour en jour plus puissants, nous les perdrons et pour lors nous n'y reviendrons plus jamais, n'ayant plus en Amérique que la part qu'ils nous voudront bien faire... Songez donc, Monsieur, au plaisir et à l'honneur que cela vous ferait si vous deveniez le fondateur de l'un des plus grands royaumes du monde ».

On comprend qu'ainsi dûment éclairé et stimulé le jeune Ministre de la Marine fit preuve d'autant de zèle que de clairvoyance.

Rivalité. — Si incomplète qu'elle fût, l'œuvre de La Salle avait donc laissé entrevoir toute l'importance de la Louisiane. Dès 1694, Henry de Tonty à plusieurs reprises, puis MM. de Louvigny et de Mantet demandèrent, mais en vain, d' « accomplir la découverte de M. de La Salle ». Aux négociations de Ryswick, en mai 1697, le Roi ordonne à ses représentants de ne rien céder, au Sud, de ses possessions américaines, « afin que les Anglais ne fussent pas en estat de prétendre à l'embouchure du Mississipi, dont ses sujets avaient déjà pris possession en 1685, sous le commandement du feu Sieur de La Salle... Le dessein de Sa Majesté est d'envoyer dans peu de temps des vaisseaux pour s'assurer la possession de ce pays », dont

l'unique débouché est le Mississipi (Margry, IV, Introd. 4). La hâte de la Cour de Versailles fut d'autant plus grande que, par suite de la dédicace en 1698 à Guillaume III par le Père Hennepin de sa nouvelle *Descouverte d'un Pays plus grand que l'Europe*, (pillage aussi grossier qu'effronté des relations du P. Marquette, du P. Le Clerc, du chevalier de Tonty, etc...) et par suite de la pressante invitation qu'il lui adresse de s'assurer ces « délices » du Nouveau Monde, le bruit courut, — bruit confirmé en juin 1698 par un envoyé spécial à Londres, le Sieur Argoud, procureur aux prises, — que « deux mylords » s'étaient en secret « associé trois capitaines de navire » pour « establir une colonie sur le Mississipi », avec le concours de « quatre compagnies de Français protestants ». Il s'agissait, en effet, de la Société créée au capital de 40.000 livres sterling par Daniel Coxe, acquéreur des droits de Sir Robert Heath et de Lord Maltravers sur la « Carolana » (Cf. Coxe's *Description of Carolana*, 1722). Déjà, du reste, des gens de Caroline trafiquaient avec les Cherokees et les Chicachas.

Une grande famille. — Pour devancer ces rivaux anglais plus redoutables que les Espagnols, la Cour de Versailles voulut recourir à un homme capable de mener à bien une entreprise aussi difficile et délicate qu'importante. Ecartant les sollicitations du susdit procureur Argoud, de l'armateur malouin de Rémonville et d'un certain Fouassin (C[13], 1, 71-80), tout en tenant compte de leurs projets, elle fit choix de Pierre Lemoyne d'Iberville qui, libéré par la paix, sollicitait ardemment une telle mission.

Le choix était bon : car l'homme avait de qui tenir. Son père, Charles Lemoyne, fils d'un aubergiste de Dieppe (1626), venu au Canada à quinze ans (1641), coureur des bois chez les Hurons (1641-5), interprète et soldat aux Trois Rivières, puis à Ville-Marie, s'était fait remarquer tant par son courage que par son habileté dans nos démêlés avec les Iroquois ; marié en mai 1654, nommé capitaine de Montréal et procureur général de la Colonie, il avait été anobli successivement en seigneur de Longueuil (1666) et de Châteauguay (1677), vastes concessions dont il commença le défrichement. De ses treize enfants, dix garçons sur onze, se distinguèrent, dont ce troisième, le cinquième Joseph de Sérigny, le neuvième Jean-Baptiste Lemoyne de Bienville et le dixième Antoine de Châteauguay. Si nous ajoutons que les sieurs de Noyan, l'un capitaine et l'autre enseigne, étaient nés d'une fille de Charles Lemoyne, que les sieurs Lesueur et de Boisbriant en étaient cousins, que les Juchereau de Saint-Denis devinrent parents par alliance, on comprendra que cette nombreuse et active famille joua dans l'histoire de la Louisiane un rôle si important, parfois même si excessivement prépondérant, que des rivaux s'estimèrent, non sans raison peut-être, gê-



nés et lésés par ses prétentions. Enfin, comme cette élite canadienne attira vers la basse vallée du Mississipi « la meilleure jeunesse du pays » et qu'elle ne cessa de l'encourager et de la favoriser, il en résulte que, grâce aux Lemoyne, la fondation de la Louisiane peut être en grande partie considérée comme une œuvre canadienne, comme un audacieux prolongement méridional de la Nouvelle France.

Lemoyne d'Iberville. — Né à Montréal en 1661, Pierre Lemoyne, officier de marine anobli sous le nom d'Iberville, venait de se signaler par son intrépidité et son habileté à la Baie d'Hudson, à Terre-Neuve, en Acadie et sur les côtes de la Nouvelle Angleterre. A la Baie d'Hudson, il avait d'abord, avec deux canots d'écorce et onze hommes, enlevé à l'abordage un navire anglais de douze canons, puis en 1688, avec quatorze hommes, éloigné de son fort trois navires anglais, en 1694 reconquis la Baie d'Hudson, en 1696 Terre-Neuve ; en 1697, capitaine de frégate, surpris par trois vaisseaux britanniques, il avait, avec sa seule frégate de 46 canons, coulé l'un de 56, pris l'autre de 38 et mis en fuite le troisième de 24, (A. D. M. 115^x, cah. I). Dès le 18 juin 1698, non sans avoir demandé une concession de terre à La Mobile et des mines de plomb en amont du Mississipi, le pratique et ambitieux Iberville remit au Ministère un double projet d'occupation et d'exploitation (C^{13}, 83-89).

II. — Premier Voyage

Préparatifs.. — Aussitôt le Ministre de la Marine ordonne d'armer à Rochefort deux frégates : la *Badine* avec 150 hommes d'équipage et le *Marin* avec 130, apparemment destinées à l'Amazone. Il en confie le commandement à Lemoyne d'Iberville et au chevalier de Surgères. Iberville embarque, outre les Canadiens et artisans qu'il estime nécessaires à son entreprise, pour 20.000 francs de munitions, matériaux et marchandises. Il prend pour garde de la marine son jeune frère Jean Lemoyne de Bienville et pour aumônier le P. Anastase Douay, survivant des explorations de La Salle. Un vaisseau de guerre, le *François*, fut adjoint en cas de besoin ; à la différence de Beaujeu, son commandant le marquis de Châteaumorant se conforma strictement aux ordres d'Iberville, qui lui était pourtant inférieur de rang et de condition. Iberville avait toute liberté d'action : « Sa Majesté ne lui prescrit rien pour la navigation » ; sa seule mission est de « choisir un bon endroit qui puisse être défendu avec peu de monde et empêcher l'entrée du fleuve aux autres nations », « mesme par la voye des armes ». (Margry, IV, 73-5). « Je trouverai



cette rivière, écrit Iberville, (19 décembre 1698), quand je devrais couper dans les terres avec 30 ou 40 hommes et la redescendre en canots de bois ». Ce qu'il fera, en effet.

Victime des lenteurs habituelles, l'expédition, qui devait partir fin juillet, ne quitta La Rochelle que le 5 septembre et Brest que le 24 octobre 1689 ; elle arriva au Cap Français de Saint-Domingue le 4 décembre. Le gouverneur Ducasse, bien que relevant d'une « grosse maladie », se mit entièrement à la disposition d'Iberville ; il lui fournit, outre le ravitaillement nécessaire, neuf flibustiers destinés à remplacer des Canadiens morts ou malades. Il ne put toutefois lui « donner aucune nouvelle du Mississipi », dont « personne n'a une idée juste » ; mais il l'informa que quatre vaisseaux de guerre anglais avaient passé au large et que les Espagnols venaient de faire un établissement dans un endroit dont il indiqua la position (A.D.M. 115[x], cah. 4, 5 et 6 ; B.N. Fonds Léonard, 1628 ; C[13], 2, I, 83-89, 91-97, 99, 129-145, 147-153, 155-164 ; Margry, IV, 73-5, 95, 131-120).

Explorations. — Repartant le 30 décembre 1698, Iberville n'eut pas plus tôt commencé à explorer la côte du Golfe à partir de la Floride que le 25 janvier il découvrit, en effet, à l'entrée de la Baie de Pensacola, deux frégates espagnoles de 18 et 20 canons. Après un accueil hésitant, elles lui défendirent d'atterrir. Iberville apprit par la suite que, prévenus des intentions des Français, les Espagnols, après avoir dès 1692 fait explorer toute la côte nord du golfe du Mexique, avaient, en septembre ou octobre 1698, envoyé de La Havane une « barque » pour prendre possession du meilleur hâvre du rivage, qu'un compagnon de Soto aurait découvert dès 1550 et dénommé hâvre d'Anchusi ; quant à l'embouchure du grand fleuve, ils n'en connaissaient pas d'autre qu'une étroite passe encombrée d'arbres qu'ils appelaient Palizada. Leur hâvre était, du reste, fort beau, de l'avis d'Iberville « aussi beau que Brest », mais dans un pays aride couvert de pins ; ils l'appelaient Santa Maria de Galvez.

Deux navires de la Vera Cruz y avaient, en septembre, amené 250 à 300 hommes « ramassés de toutes parts », presque tous métis ; une quarantaine étaient des condamnés ; mais, mal nourris, mal traités, « gardés aux fers », nombre d'entre eux dépérissaient ou, à la moindre occasion, désertaient, si bien qu'il n'y eut bientôt plus que 50 hommes valides, derrière une misérable palissade carrée « en fort mauvais état et inachevée ». « Par ordre le commandant espagnol nous refusa l'entrée du port, dit Châteaumorant ; mais il nous offrit de l'eau et du bois, faute d'avoir assez de vivres pour lui-même. Les officiers et les gens de la chaloupe espagnole nous demandèrent même du biscuit et offrirent de déserter. Si nous avions eu ordre de les chasser, nous les aurions eus à très bon marché ». Mais fidèle à sa consigne, Iberville passa outre.



Le 31 janvier, il est au large de La Mobile, dont il admire la vaste baie ; le 4 février, à l'Ile du Massacre, jonchée d'innombrables squelettes indiens ; enfin, le 14 février, il entre non sans peine en relations amicales avec les sauvages aperçus sur la côte, relations d'autant plus amicales que ces sauvages redoutaient et détestaient les Espagnols. Pendant que Bienville reste à terre avec deux ou trois hommes, Iberville traite copieusement à son bord trois chefs sauvages. Puis, fumant le calumet de paix et troquant marchandises d'Europe contre blé d'Inde et pelleteries, il fait alliance avec trois tribus : Pascogoulas, Mougoulaches et Anaxis, dont il apprécie à l'excès le pays giboyeux. Après quoi, il mouille dans lá Baie de Billochi et, le 20 février, donne congé à M. de Châteaumorant, dont la présence protectrice ne lui semble plus nécessaire.

Découverte de l'embouchure du Mississipi. — Alors, le 27, Iberville se met à la recherche du Mississipi que les sauvages de ces lieux appelaient Malbanchia. Dans ce but, il embarque sur deux biscayennes, qui traînent en remorque deux canots d'écorce, une cinquantaine d'hommes, tant Canadiens que flibustiers, et, entre autres, le P. Anastase Douay et le lieutenant du *Marin*, M. de Sauvolle. Il explore soigneusement cette côte plate, vaseuse, à moitié inondée. Il allait passer un lieu tout encombré d'écueils noirâtres, lorsque le 2 mars il remarqua un fort courant d'eau « bourbeuse et blanche », telle que l'avait justement décrite La Salle. Or, cette eau est douce ; elle ne se mêle à l'eau salée qu'à trois quarts de lieue du large. Avec précaution, il remonte entre les noirs écueils qu'il prend pour « des troncs d'arbres pétrifiés », distants de 50 à 500 pas les uns des autres. Ne serait-ce pas la Palissade espagnole ? Il sonde et trouve des profondeurs de douze à quinze pieds, puis une dizaine de brasses, puis une largeur de 400 à 500 toises ; enfin, dès le lendemain, il atteint la fourche des trois bras explorés et décrits par La Salle. Plus de doute : « il y avait là une rivière »: c'est le Mississipi tant cherché. Tant de difficultés, en dépit de meilleurs moyens d'exploration, n'expliquent-elles donc pas assez l'erreur attribuée à La Salle ? (Margry, IV, 73-5, 80-1, 96-100, 113, 116-7, 111-160, 246).

Montée du fleuve. — Hardiment, Iberville remonte le puissant courant, rencontre le 7 mars, à trente-cinq lieues en amont, des sauvages qui le guident à travers un beau pays boisé, par le 31° 2', jusqu'au village des Bayogoulas : de 400 à 500 sauvages y habitent une centaine de cabanes faites de roseaux dressés en dômes. On est au 14 mars. Le vieux chef, fièrement vêtu d'un méchant capot de serbe bleue et d'une belle cravate rouge, présents de Tonty, le reçoit amicalement, en lui frottant à l'indienne le ventre et la fi-



gure : on fume, on danse autour du calumet de paix, on échange des présents ; on visite le curieux temple orné d'idoles et de peintures grossières ; on dresse une grande croix de bois ; alentour, les Indiens viennent gravement processionner, tenant en main de petites croix de bois... Il faut à regret les quitter. Toujours ramant, on aperçoit le 17, sur la rive droite, un grand mât de trente pieds, « rougy avec plusieurs têtes de poissons et d'ours » ; c'est la frontière du territoire des Oumas et le site de la future ville de Bâton-Rouge, actuellement



Hist. des Col. fr. de G. Hanotaux et A. Martineau, I, p. 275.

Voyage du Sieur d'Iberville,
d'après une estampe tirée de l'Histoire de l'Amérique Septentrionale,
par B. de la Potherie

capitale de la Louisiane. (Margry, IV, 173). Le 20 mars, dans leur beau pays fertile, mais accidenté, les Oumas, en leur village de 140 cabanes à flanc de côteau, accueillent nos Français avec d'autant plus de joie qu'ils ont naguère pendant cinq jours hébergé Tonty et ses compagnons : près d'un temple conique, il y eut bal à l'Indienne d'une quarantaine de jeunes gens et de jeunes filles « matachés », lesquels, « presque nus », se trémoussèrent gaiement au bruit de leurs calebasses et de leurs chansons gutturales. On dressa une croix aux armes de France. (Margry, IV, 168-188.)



Descente du fleuve. — Iberville aurait bien voulu remonter plus haut, jusqu'au pays des Quinipissas mentionné par La Salle ; mais, les vivres lui manquant, le *Marin* avait ordre de partir au bout de six semaines. Alors, renvoyant ses deux biscayennes par le grand bras du fleuve, il descend avec ses deux canots par un bras plus court, mais plus difficile, que lui indiquent les sauvages (rivière d'Iberville), traverse deux grands lacs saumâtres (Lac Maurepas et lac Pontchartrain). Le portage est mauvais : « de la tête de cette petite rivière, (Saint-Jean, dira le P. Du Ru en 1750), on traverse les bois par un chemin où l'on a de l'eau jusqu'à la ceinture et de la boue jusqu'aux genoux. » Mais Iberville, en sept jours, le 31 mars, rejoint ainsi ses deux navires mouillés dans le Lago de Lodo. A son frère Bienville, qui accompagnait l'autre parti, le chef des Mougoulacchos a remis un document précieux : la lettre de Tonty à La Salle datée « 20 avril 1685 » du village des Quinipissas. Plus de doute sur la coïncidence de la présente exploration et des explorations antérieures. (Margry, 184-283).

Prise de possession. — Le temps presse : car les vivres vont manquer à bord et il faut, avant de partir, prendre effectivement possession de l'embouchure du grand fleuve. Or les Espagnols de Pensacola, lui disent des déserteurs, ont déjà prévenu leurs compatriotes de la Vera Cruz. A la hâte, en moins d'un mois, (5 avril au 2 mai 1699) à l'entrée sablonneuse de la Baie de Biloxi, Iberville fait provisoirement édifier en bois un fort de quatre bastions, pourvu de 16 canons et de munitions, qu'il dénomme fort Maurepas. Il y débarque 70 hommes, 6 mousses et un aumônier ; il nomme commandant le Sieur de Sauvolle avec son frère Lemoyne de Bienville et le Canadien Levasseur en sous-ordre. Il laisse pour six mois de vivres, sans parler du bétail gros et petit, des porcs et des volailles. Enfin, il part le 3 mai, avec promesse de prompt ravitaillement, et arrive à La Rochelle fin juin 1699 (Margry, 192-201).

« Si la France avait une colonie à ces côtes, conclut son rapport du 28 juillet 1688, (C^{13}, I, 155-164), elle y deviendrait en peu de temps puissante et serait en état de se saisir du Nouveau Mexique avec peu de force. Un parti de quatre à cinq cents Canadiens ou autres serait plus que suffisant. Une colonie en ce pays-là serait bien plus facile à faire qu'en tout autre pays par le peu de maladie qu'il y aurait en se précautionnant ». Et il ajoute avec justesse : « Je n'ai pas remarqué que le pays fournisse aucun commerce de lui-même sans être cultivé. Je n'y vois que des pelleteries qui sont peu de chose. Faire venir des Canadiens du nord serait ruiner le Canada, sans obtenir que ces Canadiens se fixent en Louisiane ».



III. — Deuxième Voyage

Rivalités anglaise et espagnole. — Avant même son arrivée, le Ministre avait été informé des projets anglais concernant le « beau pays » du Mississipi : y installer des « Français de la Religion » réformée dont on ne sait que faire en Angleterre. C'était précisément ce qu'Iberville redoutait le plus. Les Espagnols, évincés par les Cenis, avaient beau avoir dix-huit canons dans l'ancien fort Saint-Louis qu'avait improvisé La Salle, quatre à cinq cents hommes dans leur vieille colonie des Apalaches fondée dès 1564, une quarantaine dans celle des Apalachicolis fondée en 1684, deux ou trois centaines dans celle de Pensacola à peine organisée ; Iberville ne les craignait pas, estimant facile de se débarrasser même de la Nouvelle Espagne ; mais il pensait qu'en attendant, mieux valait user de l'aide des Espagnols peu redoutables contre les Anglais vraiment redoutables. « Les Anglois ont l'esprit de colonie, dit-il fort justement : quoy qu'ils s'y enrichissent, ils ne retournent pas en Angleterre, mais restent et font fleurir par leurs richesses et grandes despenses ; au lieu que les François les abandonnent et se retirent si tost qu'ils y ont un peu gagné de bien ». Et notre grand homme, quasi illettré, prononce à ce propos cette parole prophétique qu'on n'aurait jamais dû oublier : « Si la France ne se saisit de cette partie de l'Amérique qui est la plus belle, la colonie anglaise, qui devient très considérable, s'augmentera de manière que dans moins de cent années elle sera assez forte pour se saisir de toute l'Amérique et en chasser toutes autres nations. » (Margry, IV, 322-3). A Londres, en effet, on ne parlait déjà que du Mississipi et le bruit courut que deux ou quatre navires étaient partis ou en partance pour la Caroline.

Plans et projets. — Le gouvernement déclinant de Louis XIV eut, du moins, le mérite de comprendre pareille politique coloniale et de s'y conformer hâtivement. Dès le mois d'août 1699, Iberville dresse son double plan : au prix de 10.000 ou plutôt de 17.924 livres, établir « un bon port le plus près de la rivière qu'il est possible » et « connaître le dedans des terres et tous les lieux habités tant par les Sauvages que par les Espagnols ». Aussitôt sont mises à sa disposition dans le port de La Rochelle la frégate toute neuve la *Renommée* et la flûte la *Gironde* de 70 tonneaux commandées par M. de Surgères, ainsi que deux felouques. Ordre est donné d'embarquer 66 Canadiens (Margry, IV, 305-6 ; Arch. Col. Am. Nord. Postes de la Louisiane, 17-18). Mais la situation politique est incertaine. « Si les Espagnols ont pris le fort Maurepas, demande Iberville, faut-il qu'il leur prenne Pensacola ? Et, s'il trouve à la rivière des Apalachicolis les Anglais ou les Français réfugiés, faut-il qu'il les chasse avec ou sans le secours



des Espagnols ? ». « Si je mets d'un bord, ajoutait-il, ils se mettent de l'autre ». Assez vagues sur ce dilemme, les instructions royales enjoignent à Iberville de « perfectionner et asseurer la possession et un établissement français au Mississipi », — ailleurs même qu'à Biloxi, s'il est préférable, — d'y porter la garnison, avec le renfort de soixante Canadiens de la baie d'Hudson, au nombre de 100 hommes pourvus de ravitaillement pour un an, — de bien explorer toute la côte du Golfe tant à l'est qu'à l'ouest du Mississipi, sans porter ombrage aux Espagnols, — de bien examiner quel parti on peut tirer du pays tant pour l'importation que pour l'exportation : peaux et laine de bison, perles, mûriers, bois, etc..., « la grande affaire estant, toutefois, la descouverte des mines ». Toute liberté d'action est laissée à Iberville, dont le projet est d'envoyer son frère Bienville en amont de la Marne ou Sablonnière (Rivière Rouge) jusqu'au pays des Cadodaquis voisin de la Nouvelle Espagne, et de le retrouver à l'ancienne baie St-Louis de La Salle après qu'il aura lui-même exploré toute la côte occidentale jusqu'à Panuco. Bienville aurait, en 1700, remonté la Rivière Rouge jusqu'aux Yatachez. Son cousin, le Canadien Le Sueur, lui est adjoint avec autorisation de remonter le Mississipi avec une dizaine d'hommes, jusqu'au pays des Sioux, soit plus de six cents lieues, pour y exploiter une mine de cuivre. (Margry, 306-307 ; 344 ; Arch. Col. B, XX, 255-57).

Le P. Anastase Douay n'ayant pas voulu rester en Louisiane, un jésuite, le P. Paul du Ru, est désigné tout à la fois comme aumônier de la garnison et missionnaire des sauvages. Normand de Vernon (1666), novice à Paris, ancien professeur à Quimper, à Vannes et au Collège Louis-le-Grand, cet homme « de mérite et de sagesse », « doué d'une grande facilité pour les langues sauvages », est signalé comme « ayant tout ce qu'il faut pour commencer et former une mission ».

Incidents antérieurs. — Fin décembre, Iberville touche le Cap Français de Saint-Domingue où il débarque nombre de malades de son équipage, « le plus mauvais qui soit », et où il embarque vivres et bétail pour la Colonie. Le 8 janvier 1700, il arrive à Biloxi, où M. de Sauvole lui rend compte de ce qui s'est passé en son absence. Celui-ci a achevé l'établissement du fort Maurepas tant au point de vue agricole qu'au point de vue militaire ; il a exploré ou fait explorer tout le pays d'alentour, en particulier la rivière de La Mobile dont l'entrée semble trop peu profonde pour les navires, les lacs Maurepas et Pontchartrain dont les rives sont trop facilement inondées pour permettre aucun établissement facile ; il est entré en relation avec toutes les tribus du voisinage, avec les Mogoulachas qui ne sont autres que les Quinipissas tant cherchés au cours du premier voyage, avec les Bayogoulas et avec les Pascagoulas qui,

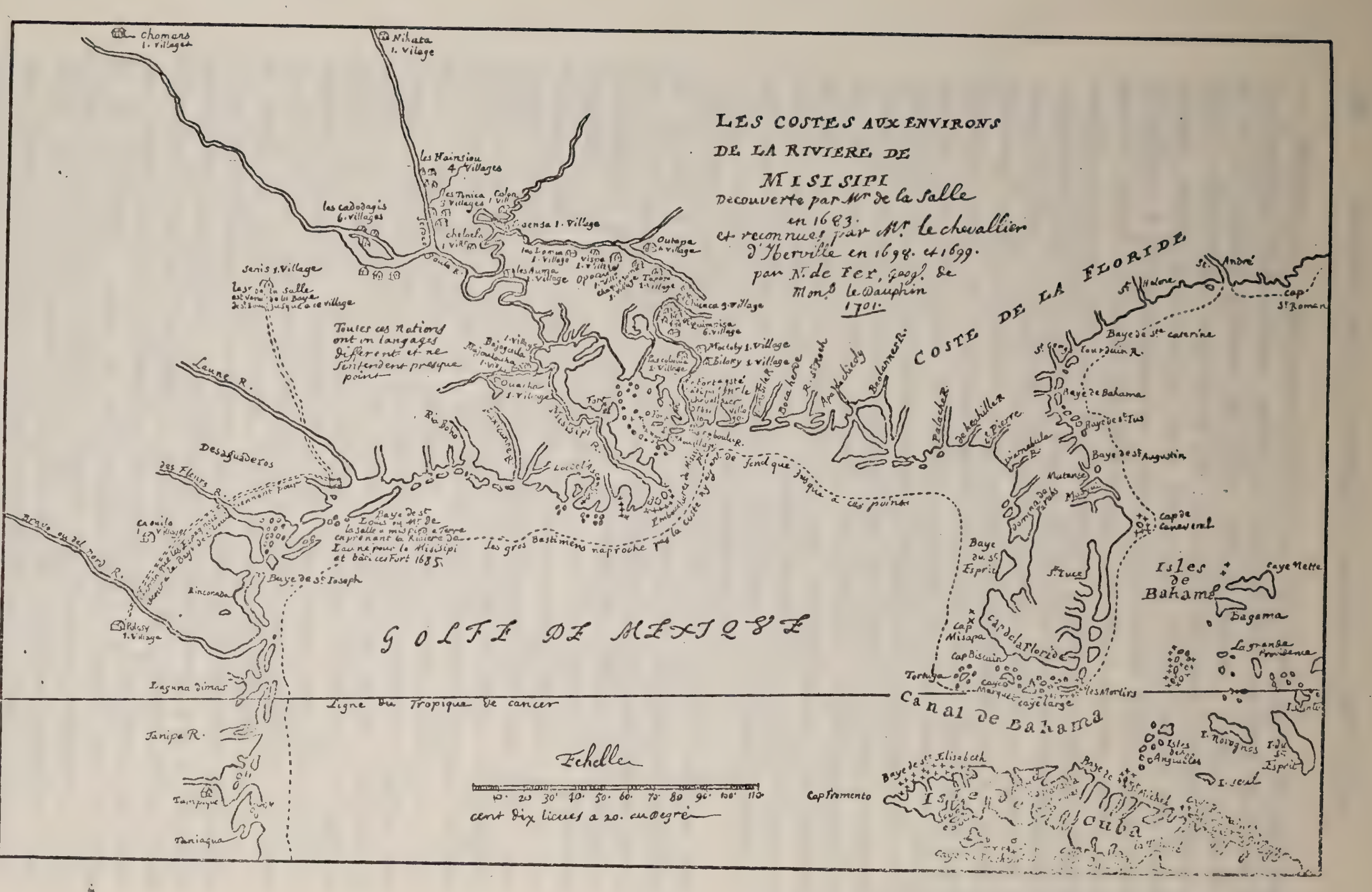
bien reçus au fort, y reviennent volontiers, émerveillés et pleins de confiance en nous ; aussi leur a-t-on confié des « mousses » qui apprennent chez eux leurs langues. Malheureusement, ces peuples sont misérables, décimés par la maladie et par des guerres perpétuelles.

Le 1er juillet sont venus du Nord sur deux pirogues deux missionnaires français, douze Canadiens, trois Chouanons et deux Taensas. L'un des Canadiens Launay est un compagnon de Tonty qui a deux ou trois fois descendu et remonté le Mississipi. De ces deux missionnaires du séminaire de Québec, tous deux prêtres des Missions Étrangères, l'un M. Davion est établi chez les Tonicas, l'autre M. de Montigny chez les Taensas à 150 lieues de Biloxi ; mais celui-ci va se fixer à son retour chez la puissante tribu des Natchez. A son grand regret, M. de Sauvole ne peut garder que neuf jours « ces bons amis » : car ses hommes sont à la ration. Il les charge, du moins, de transmettre à M. de Tonty, devenu possesseur du Fort Saint-Louis aux Illinois, une invitation à venir le voir. Si les vivres manquent, c'est que la saison, beaucoup plus ardente qu'on ne le supposait, surtout en juin, a brûlé la plupart des plantes et semences, même le blé d'Inde ; seuls les cotonniers, les vignes et la plupart des arbres fruitiers de France ont réussi. Le manque de bonne eau et de bonne nourriture a fâcheusement développé la dysentrie. Pour comble de malheur, le traversier, envoyé à Saint-Domingue, n'est revenu que le 21 août avec de mauvais aliments.

Conflit anglais. — Les pires nouvelles, toutefois, sont celles que Bienville rapporte de son exploration du delta. Après avoir sondé les trois passes et remonté la plus profonde, (11 à 12 pieds d'eau), celle de l'Est, il avait rencontré le 15 septembre 1699, à vingt-cinq lieues en amont, une corvette anglaise de 10 à 12 canons : le capitaine Bank, un récent adversaire de son frère dans la Baie d'Hudson, après avoir tout comme La Salle vainement cherché le fleuve au fond du golfe du Mexique, en explorait maintenant les rives en vue d'un établissement anglais. Le lieu de cette rencontre prit et garde le nom de « Détour à l'Anglais ». Le jeune Bienville, bien qu'il n'eût que cinq hommes sur ses deux canots d'écorce, lui intima l'ordre de vider les lieux. Bank ne s'y conforma qu'en menaçant de revenir au plus tôt avec de plus grandes forces, vu que les Anglais, affirmait-il sans la moindre preuve, « avaient découvert ce pays et en avaient pris possession depuis plus de cinquante ans » (sic). Or, ces prétentions se trouvaient confirmées par les renseignements qu'Iberville avait eus à Saint-Domingue et par ceux qu'il devait avoir par la suite. Une escale qu'il fit à New-York le renseigna encore davantage, mais inquiéta les autorités anglaises.

Une compagnie coloniale, constituée à Londres dès 1698, avait, en effet, associé des Anglais aux réfugiés français dont on voulait





A.D.M. Amérique septentrionale. Cours d'eau, nº 25.



se débarrasser, maintenant qu'ils ne rendaient plus de services ; en octobre, étaient donc partis de Londres trois navires de 32, de 24 et de 12 canons portant de 250 à 300 passagers ; mais, en Caroline où ils relâchèrent, la plupart des colons et de leurs femmes aimèrent mieux rester, trouvant le pays beau, que d'aller courir les risques d'un pays à peu près inconnu ; aussi, seul, en mai 1699, l'un des trois navires partit en quête du Mississipi. Les deux autres, après avoir audacieusement créé un établissement anglais en pleine Floride espagnole, dans la Baie de Carlos ou de Spiritu Santo, s'étaient rendus jusqu'au fond du Golfe du Mexique pour en fonder un autre sur le Mississipi qu'ils croyaient, eux aussi, à proximité de la Nouvelle Espagne ; mais, ne trouvant pas d'autre site que la Baie Saint-Louis occupée par l'Espagne, ils étaient revenus de cent lieues en arrière vers l'Est. Là, à l'embouchure du Mississipi, ils s'enquéraient de la venue d'Anglais envoyés, disaient-ils, de Caroline à leur rencontre par les terres. En cette occasion, un Français, « fort suspect aux Anglois », déclara à Bienville que ses compatriotes, « malheureux sous la domination angloise », seraient heureux de « s'establir en ce pays sous l'obéissance du Roy » de France, si celui-ci consentait à leur accorder « la liberté de conscience ».

En effet, tandis que les trafiquants de New-York tendaient vers les Grands Lacs par leur poste d'Albany, les Virginiens tendaient vers le Mississipi par l'Ohio ou Ouabache, et les Caroliniens par le Cumberland et le Tennessee. Les Jésuites dès 1699 et le charpentier Pénicaut dès 1700 en rencontrèrent sur les bords du Mississipi, troquant leur pacotille et même des armes avec les Indiens de l'Arkansas. Delisle et autres cartographes tracent dès lors leurs voies d'approche à travers les Alleghanys. Iberville et autres se plaignent de leurs intrigues avec les Cherokees, les Chactas et même les Natchez ; non seulement ils troquent armes contre pelleteries, mais encore achètent des esclaves sauvages qu'ils revendent ensuite aux « Iles » à raison de 300 à 400 livres par tête, en ayant bien soin de garder les enfants pour leurs propres colonies. Bien pis, les Anglais, constate Bienville, menaient les Chicachas contre nos alliés du Sud. Ces Chicachas, qui comptaient près de 2.000 bons guerriers, vivaient au nord du pays des Chactas, donc au sud de l'Ohio.

Les prétentions britanniques ne le cédaient guère, du reste, aux prétentions espagnoles. Les Virginiens prétendaient que la Virginie s'étendait jusqu'au Pacifique, parce qu'en 1577 Francis Drake avait pris possession de la Nouvelle Albion située, à l'en croire, au nord de la Californie ; aussi, le cartographe Henry Popple, en sa *Map of the British Empire with the French and Spanish Settlements*, étendait-il la Virginie jusqu'à la Californie, la Caroline jusqu'au Nouveau Mexique, la Géorgie jusqu'au milieu de la Floride et ne laissait à la Louisiane française que le sud de la Louisiane actuelle et une



partie de l'Etat actuel du Mississipi. Le plan d'encerclement anglais apparaissait si évident qu'il explique les inquiétudes d'Iberville et ses vastes projets de transmigration indigène. (C^{13}, A^{1}. 101-5, 107-12, 113-4, 131-210, 189-91, 225-39. B.XX, 259. A.D.M. 67^{2}, cah. 2. Margry, IV. 328-33, 341-6, 349, 360-8, 396-7, 399, 496, 599, 600 ; V, 354-55. Winsor, 46-48).

Conflit espagnol. — Du côté espagnol, autre alerte. En juin 1699, Bienville avait bien vu à Pensacola un navire de 150 tonneaux ; mais il n'avait pas constaté de progrès dans l'établissement. Toutefois, fin mars 1700, le gouverneur Andrez de Riola était venu avec trois bâtiments : une frégate de 24 canons et de 140 hommes, un brigantin de 6 canons et de 40 hommes et une chaloupe de 6 pierriers et de 20 hommes, soit en tout 200 hommes. Il avait reçu du vice-roi du Mexique l'ordre de s'opposer même par la force à tout établissement français dans le Golfe du Mexique. On apprit même que l'établissement espagnol de Pensacola, dans le meilleur hâvre de toute la côte, n'avait pas d'autre raison d'être que d'éloigner les Français. Aussi les Espagnols reçurent-ils fort mal nos offres de repousser les Anglais : car ils redoutaient les Anglais moins que nous ; ils craignaient surtout de voir les Français s'établir dans cette vaste vallée du Mississipi plus fertile que leur Mexique, leur Floride et leurs Iles telles que Cuba. Dès le 27 mars, M. de Riola se présente donc à Biloxi avec sa frégate « montée de 150 hommes » ; mais, trouvant les deux vaisseaux français, il n'ose user de la force ; ils se contente, en partant, d'exprimer poliment le désir de son maître d'interdire ce pays à toute nation étrangère : « toute la côte et tout le continent, osait-il dire, se trouvent sous la domination du roi d'Espagne ». Le malheureux gouverneur ne se fut pas plus tôt acquitté de cette pénible mission que, « surpris par un horrible coup de vent, » il s'en alla le 30 mars échouer sur une île voisine ; en cette piteuse situation, il ne fut que trop heureux d'être sauvé du naufrage, lui et ses 150 hommes, par ces intrus de Français qui le comblèrent de prévenances. « Il avait été reçu magnifiquement la première fois, dit le P. du Ru ; mais, cette deuxième fois, il fut encore mieux reçu : chacun se dépouilla pour le revêtir, lui et ses officiers : car ils étaient tous dans un pitoyable état. » Nous leur avons rendu le bien pour le mal : on les régala de repas magnifiques. » « En l'accompagnant à Pensacola, les Français constatèrent le misérable état de la place où les 200 à 250 résidents, dont une centaine de soldats et une cinquantaine de forçats, manquaient de vivres et de tout, ainsi que les vingt-cinq soldats de la Baie St-Joseph. Logés en « de mauvaises cabanes », continue le P. du Ru, « tous les habitants mouroient de faim ; leur misère est si grande qu'ils cherchent tous les moyens imaginaires d'en sortir ». Le 19 mai arrivèrent, en effet, des déser-



teurs espagnols, « mourant de faim » (C^{13} I, 243-6 ; A.D.M., Pap. Del., 115x, 12 ; Margry, IV, 92-3, 96-7, 143-4, 482, 539-41).

Henry de Tonty. — Iberville eut une autre visite, plus agréable. Le 16 février, répondant à l'invitation de M. de Sauvole, arrivent sur six canots Henry de Tonty, devenu grand trafiquant dans la région illinoise, et dix-neuf Canadiens avec 4.000 livres de castor. Celles-ci ne trouvent pas amateur ; mais ce renfort de Canadiens est le bienvenu, d'autant que les uns résidant chez les Illinois et les autres chez les Tamaoras seront tous de précieux guides et interprètes pour Iberville dans les explorations qu'il projette. Il en garde donc qui remplaceront ses propres Canadiens malades et renvoie les autres aux Illinois avec Tonty ; il charge celui-ci d'arrêter les trafiquants qui exploitent et débauchent les indigènes, et de réconcilier les Tonicas et les Chicachas avec les Natchez, afin qu'ils viennent tous se mettre en relation avec les Français du Mississipi (28 février-25 mars 1700).

Explorations. — Les explorations tant sur mer que dans les terres furent moins heureuses qu'Iberville l'avait espéré. Un de ses traversiers ayant pris feu (12 janvier) et l'autre ayant été mal accueilli par les Espagnols sur la côte Est, Iberville renonce aussi à l'exploration de la côte Ouest, d'autant qu'Anglais et Espagnols s'accordent à dire qu'il n'y a ni sur l'une ni sur l'autre d'autre bon hâvre que la Baie Saint-Louis (de La Salle), occupée par les Espagnols, et l'embouchure de La Mobile. Il recommande l'occupation de cette dernière : il y a là, dit-il, par delà une mauvaise passe, une bonne baie où 300 indigènes peuvent rendre service et surtout deux grandes rivières qui permettent de pénétrer dans le fond des terres, tant du côté des Chouanons que du côté des Chicachas.

Sans plus attendre, pour couper court à toute velléité anglaise, Iberville part le 1er février, baptise au passage l'île de la Chandeleur (veille de ce jour) et arrive le 3 en présence de « la barre du Mississipi » : « cela fait peur à voir, dit son compagnon, le P. du Ru ; l'embouchure est toute hérissée de rocs, d'arbres pétrifiés, durs comme des rochers. L'an dernier on nomma une pointe du Mississipi la Pointe de la Peur ». Ayant pris rendez-vous avec son frère Bienville, Iberville le rencontre le 4, à 18 heures, en amont de la passe orientale, « la seule bonne passe » ; « elle ne paraît guère plus large que la Seine vis-à-vis de l'Hôtel de Mars (Hôtel des Invalides) ; mais elle est vingt fois plus profonde ». Conseillé par un vieux Bayogoula, Iberville débarque, sur un « terrain boisé qui ne noie pas », soixante hommes de son traversier et de ses felouques ; Bienville en débarque six autres et ses canots. Là, ensemble, entourés de centaines de crocodiles dans les eaux et de « milliers de perroquets au plumage mer-



veilleux » dans les arbres d'alentour, ils édifient incontinent une redoute de bois pourvue de six canons ; Bienville pourra, avec quinze hommes, la défendre contre toute incursion britannique. (Journal du P. du Ru ; A.D.M. Pap. Delisle, cah. 115[x], 12 ; Margry, IV, 363). Est-ce là cet ancien fort La Boulaye qui, récemment répéré (1936), se composait d'une centaine de troncs de cyprès à moitié équarris et superposés en deux rangées horizontales et se trouvait protégé par une douve, qui, à demi circulaire, contournait ce léger relief du sol ? Il était temps : le gouvernement anglais promettait alors au gouverneur de la Caroline Daniel Coxe, outre un subside de 2.000 livres sterling et un vaisseau de 200 hommes, le renfort d'une centaine d'ouvriers anglais et de plusieurs centaines de huguenots. (Coxe, Préface, 2-5).

Cette œuvre de sécurité accomplie, la *Gironde*, devenue inutile, est renvoyée le 26 février. Alors Iberville se consacre entièrement à son œuvre d'exploration. Son frère et lui, réunissant 58 hommes, dont 30 sur trois pirogues et 28 sur cinq canots d'écorce, s'attardent chez les Bayogoulas ; le P. du Ru décrit le temple du soleil qu'éclaire à l'intérieur un feu perpétuel et les danses, au son des calebasses, des hommes revêtus de peaux et de tapis rouges et des femmes « fort modestes » sous leurs ceintures de cordelettes flottantes : les uns maniant en cadence armes ou parasols, les autres « de gros bouquets de fines plumes blanches ». Puis, franchissant en portage la Pointe Coupée et notant en amont la première île et les premières collines raides « fort bonnes à porter la vigne », ils arrivent chez les Oumas qui pratiquent le culte des morts. Le 4 mars, Iberville réconcilie ces sauvages avec les Bayogoulas. Le 12, débarquement chez les Natchez : belles « plaines découvertes comme dans le Vexin normand ; « bouquets de pêchers, de pruniers, de noyers surtout » ; accueil solennel du grand chef « à tête d'empereur romain » ; « grands hurlements » au temple du soleil où l'on cache mystérieusement les ossements des morts empaquetés avec soin. « Je ne saurais me lasser d'admirer deux choses dans ce village, dit le P. du Ru : la première, c'est le respect que l'on porte aux chefs et l'obéissance qu'on leur rend ; la seconde, c'est la douceur et l'humanité de tous ces sauvages : nous vivons avec eux comme avec nos frères et j'aimerais beaucoup mieux me trouver la nuit dans leurs compagnies qu'à neuf heures du soir dans la rue Saint-Jacques à Paris ». Pendant trois jours on fuma donc et l'on festina chez ces accueillants Natchez qui, hélas ! quelques années plus tard, violèrent si atrocement les plus élémentaires lois de l'hospitalité. A seize lieues en amont, par delà un gouffre où peuvent « crever » nos « petits bâtiments fragiles comme verre », on rencontre chez les Taensas M. de Montigny, « très saint homme » des Missione Étrangères qui a déjà baptisé « plus de 180 enfants » et bon nombre de moribonds. Comme ils n'ont que cent cabanes,



Iberville le ramène chez les Natchez « qui ont plus de disposition à croire ». La fièvre contraint Iberville à redescendre chez les Bayogoulas (26 mars), où le P. du Ru bâtit une église de torchis et tente d'attirer les Chétimachas. Enfin on arrive le 6 avril au fort du Mississipi et le 13 au fort des Bilochis (Margry, IV, 363, 404-16).

Pendant ce temps, Bienville, continuant l'exploration avec 22 Canadiens et 6 Taensas, ne cessa pendant des jours et des jours de traverser sous la pluie entre l'Ouachite et la Rivière Rouge des rivières et des pays inondés où sévit la fièvre. « Jamais, écrit-il, mes gens ny moy n'avons esté si fatigués de nostre vie. Mais nous ne laissons pas de chanter et de rire pour faire voir à nostre guide que la fatigue ne nous fait pas de peine et que nous sommes d'autres hommes que les Espagnols ». Après avoir ainsi parcouru 170 lieues de pays, ils approchent du pays des Cadodaquios qui leur apprennent qu'ils ne sont plus qu'à cinq jours de marche des établissements espagnols. Alors ils redescendent pour éviter tout conflit et se rencontrent du 5 au 9 avril avec des Canadiens qui, venus des Illinois, emmènent un « mousse » chez les Natchez. (Margry, 416-24, 432-42).

Enfin, le 26 avril, M. de Sauvole part avec le P. du Ru et un guide sauvage en quête des fameux bancs de perles ; il va par « un fort mauvais chemin : boue, marais, épines, ruisseaux », et n'en trouve point, bien qu'il remonte par delà la baie Saint-Louis la « rivière aux Perles ». Par contre, il trouve un petit, puis un grand village de Colapissas, environ « cinq cents âmes ». Cette nation, « des plus humaines », venait d'être cruellement éprouvée par les Chicachas qui, menés par « deux Anglais », avaient « entièrement ruiné » deux villages et « enlevé environ cinquante personnes ». Aussi les Colapissas allèrent-ils se réfugier entre le lac Maurepas et le Mississipi où nous les retrouverons plus tard. « On a fait alliance avec eux, dit le P. du Ru, et élevé une croix au milieu du village ».

Résultats. — Si de nouvelles terres ne sont pas découvertes, le pays connu est, du moins, exploré ; les peuples sauvages sont conciliés en une « paix française » ; des relations sont établies par le Mississipi, conformément au plan de La Salle, entre « les pays d'en haut » et « les pays d'en bas », Canada et Louisiane, et la possession de la région est assurée tant par le fort carré du Mississipi que par le renforcement du fort Maurepas : car, en ce dernier que la proximité du lac Pontchartrain et d'un bon mouillage rend pour le moment le plus commode, Iberville établit solidement au Biloxi une garnison de 120 hommes, dont six officiers, — entre autres, son jeune parent, le lieutenant major de Boisbriant. Le « rôle », au 25 mai 1700, ne manque pas d'intérêt : M. de Sauvole, commandant, 2.400 livres ; M. de Bienville, lieutenant de Roy, 1.200 ; M. de Boisbriant, major, 900 ; Le Vasseur et Saint-Denis, officiers canadiens,



600 chacun ; P. du Ru, aumônier, 260 ; 65 Canadiens, dont Pierre et Jean Talon, 330 à 360 ; 6 officiers mariniers, 360 ; dix flibustiers, 360 ; six ouvriers, 100 à 400 ; dix matelots, 108 ; 6 mousses, 96, etc... Au commandant, M. de Sauvole, Iberville donne pour instructions (26 mai) d'étudier toutes les possibilités du pays tant en bois et plantes qu'en perles et en pelleteries, de « bien mesnager l'amitié des sauvages », en particulier les Chaquitas et les Chicachas et d'empêcher par la force comme par la douceur l'immixtion de toute nation étrangère, de poursuivre enfin l'exploration du pays : le Canadien Levasseur ira aux Chactas avec trois ou quatre hommes, dont un Espagnol, en remontant l'affluent de gauche de La Mobile ; le Canadien Juchereau de St-Denis, en quête de métal précieux, achèvera de remonter la Marne ou Sablonnière (Rivière Rouge) jusqu'aux confins du pays espagnol, dût-il y mettre six à sept mois (C^{13} A, I, 247-53). Lui-même repart pour la France le 28 mai 1700, apportant des peaux de bison et de la laine de bison, dont il espère, selon les vues de La Salle, développer le commerce dans le pays. Le malveillant Beaujeu se réjouit alors bien à tort du « peu de réussite de l'affaire du Mississsipi ».

Négociations franco-espagnoles. — Dès que Louis XIV eut installé sur le trône d'Espagne son petit fils le duc d'Anjou, il crut que toute liberté d'action lui serait accordée en Louisiane. Aussi, dès janvier 1701, Iberville rédigea-t-il, pour la Cour de Madrid, un beau mémoire démontrant que les 60.000 familles anglaises (en réalité 260.000 habitants en 1701), à l'étroit entre le long littoral atlantique et les Monts Alleghanys, débordaient déjà dans la vallée du Mississipi par l'Ohio et l'Ouabache et que, alliées aux tribus sauvages qu'elles armaient de fusils, elles ne menaçaient pas moins sur terre que sur mer (avec leurs 600 navires) tant les établissements espagnols de la Floride et même du Mexique que les établissements français du Canada ; d'où la nécessité pour l'Espagne, incapable de défendre une telle étendue de côtes et de pays, d'en confier le soin à son alliée la France, « laquelle, dit-il, peut promptement fonder une colonie au milieu du golfe du Mexique à proximité du Mississipi » ; si l'on ne force au plus tôt les Anglais à repasser les montagnes, « dans trente ou quarante ans ils occuperont le pays qui est entre eux et le Mississipi, un des plus beaux pays du monde ». Pourquoi donc, dit un second mémoire d'Iberville (juin 1701), au lieu d'accorder à la France une simple autorisation de s'établir à La Mobile, ne pas lui céder le méchant poste de Pensacola si négligé, si dépourvu d'hommes, de munitions et même de vivres, proie facile pour l'Anglais qui dispose de 2.500 guerriers apalachicolys. Or Louis XIV comptait sans la Junte des Indes espagnoles : peu soucieux de la « paternelle amitié » de Sa Majesté très chrétienne pour Sa Majesté très



catholique, le fier Conseil des nobles seigneurs, après deux laborieuses séances en juin 1701, fit tenir à la Cour de Versailles une longue réponse (21 juin) où se mêlent étrangement la morgue, l'ignorance et l'ironie. Elle en est encore à la bulle d'Alexandre VI qui excommuniait tout usurpateur au-delà du 180° ; elle croit que l'état du pays et des peuples indigènes n'a guère changé depuis Fernando de Soto ; elle s'imagine que les Anglais n'ont pas plus de 300 familles établies en leurs colonies ; elle estime qu'avec les fonds et les forces dont elle dispose rien ne lui sera plus facile que de les chasser de la Caroline comme des côtes du Golfe ; elle compte, pour ce faire, sur le concours des établissements français dûment devenus espagnols comme sur le renfort de ses propres établissements. En somme, « la maison est à moi, c'est à vous d'en sortir » et même de nous servir. — Pontchartrain eut beau répliquer que la bulle d'Alexandre VI était si bien périmée que ses successeurs nommaient des évêques à Québec, que l'Espagne ne s'était pas plus opposée aux établissements anglais du littoral qu'aux établissements français de l'intérieur, que, depuis nombre d'années, les Français avaient déjà exploré et même occupé bien des points de la vallée du Mississipi, que les seuls missionnaires français y accomplissaient l'œuvre d'évangélisation prescrite par Alexandre VI et qu'enfin les Anglais, de plus en plus prospères, s'entendent si bien à soulever les tribus sauvages du Nord contre les forts établissements de la Nouvelle-France qu'ils auront encore moins de peine à soulever celles du Sud contre les faibles établissements de la Nouvelle Espagne. Peine perdue ! — Bien que Pontchartrain se déclare prêt à faire exécuter par les vaisseaux de Sa Majesté très chrétienne les ordres de Sa Majesté très catholique, « toute la nation espagnole trouve notre voisinage du Mississipi une usurpation injuste... Le voisinage des Anglais ne les effraye pas tant que nous ». « Le Mississipi, déclare Philippe V, est le plus bel ornement de ma couronne ». (Margry, IV, 495, 543-9, 550, 553-68, 568-75. — C[13] A, I, 323-6, 333-43, 349-51, 353-5, 413-44).

Pendant que traînaient ces négociations, la France avait dû prendre des décisions : il fallait au plus tôt ravitailler la garnison de Biloxi. Mais pourquoi s'éterniser en ce fort fragile bâti sur le sable devant une mer trop peu profonde, où n'avaient accès que des chaloupes ? La redoute du Mississipi, si indispensable qu'elle fût, n'était-elle pas elle-même en des terres inondables ? A tout prix, en attendant un établissement définitif plus en amont du fleuve, il fallait, à défaut de Pensacola, un établissement stable qui, à dix-huit lieues de là, dans la vaste baie de La Mobile (30 milles sur 8), commanderait les deux grandes rivières par lesquelles les Anglais avaient déjà commencé à descendre jusqu'à la mer. Il en coûterait 8 à 10.000 livres pour les fortifier, avec 12 canons de 18 livres et 30 à 40 hommes, 18.000 livres pour y établir dès cette année une soixantaine de co-

lons, une douzaine de filles pour les Canadiens, un hôpital des Sœurs grises de Rochefort et 24.773 livres pour s'assurer les bons services des nations amies, surtout ceux des Chactas, et, au moins, neutraliser les Chicachas que soudoyent les Anglais (Mém. sur Miss., 2 août 1701, C[13], I, 331-2). De ces marchandises fournies aux sauvages une bonne part, du reste, serait par eux payée en nature ; le pays fournirait, en outre, ce bon cuir et cette bonne laine de bison dont on avait fait l'épreuve, ainsi que quantité de chêne et d'autres bois pour la mâture et la construction des navires ou sur place ou en France. Dans ce double but, on décide donc d'emmener dès maintenant le maître charpentier Le Roux, de Rochefort, et le Sieur Juchereau de Saint-Denis, oncle d'Iberville, qui installera des tanneries au confluent de l'Ouabache et du Mississipi. On leur adjoint à titre de commissaire l'écrivain de la marine Nicolas de La Salle qui a pris part aux premières explorations du Mississipi. La frontière franco-espagnole se trouvait ainsi au Rio Perdido.

IV. — Troisième Voyage

Attitude espagnole. — Dès l'été de 1701 se trouvèrent prêts à partir de Rochefort, sous le commandement d'Iberville, le vaisseau la *Renommée* et la flûte le *Palmier* dont le commandant était le propre frère d'Iberville, Lemoyne de Sérigny ; mais les lenteurs espagnoles retardèrent si bien le départ que les deux navires n'arrivèrent que le 7 novembre au Cap Français de Saint-Domingue. Aux sept mois de vivres apportés de France pour une garnison de 122 hommes, ils en ajoutèrent sept autres, ainsi que du bétail et autres animaux, afin que la colonie pût de plus en plus se passer des choses de France. Pour se ravitailler sur place, le commandant M. de Sauvole avait dû, en effet, soutenir contre leurs ennemis les sauvages de La Mobile qui chassaient et cultivaient ; d'autre part les remèdes manquaient contre les fièvres d'été. (C[13] A. I, 315-22. — A.D.M. 115[x], Cah. 16). Le 15 décembre, à Pensacola, Iberville trouve, malgré tous les dires de la Junte, le poste espagnol dans un état lamentable : les 180 hommes, dont 60 forçats, sont sans vivres ni hardes ni argent, et à ce point mécontents qu'ils menacent de se révolter ou de déserter. Le commandant don Francisco Martinez se trouva même dans une situation ridicule : en même temps qu'il fait opposition à l'établissement des Français à La Mobile, il leur demande des secours tant pour se mettre en relation avec son gouvernement de la Vera Cruz que pour se ravitailler. Iberville dut donc en janvier 1702 lui prêter un traversier et, pendant les mois de février et mars, lui fournir cent quintaux de farine pour lui permettre



de vivre. Ainsi se développait un commerce clandestin entre la Louisiane et les colonies espagnoles. Aux Appalaches, pire dénuement encore : il n'y a que huit familles, qui élèvent du bétail et un détachement de 25 hommes avec un lieutenant. Au Château St-Augustin, même misère. Voilà tout ce que la hâblerie hispanique avait à opposer au réalisme anglo-saxon. (C^{13} A, I, 357-50, 327-30. — A.D.M., 67^2 ; 115^x, cah. 19 ; Margry, IV, 503, 576-7, 577-80).

La Mobile et les Sauvages. — Le gouverneur M. de Sauvole étant mort en juin, ce fut avec son frère Lemoyne de Bienville qui lui succéda qu'Iberville dut procéder au transfert de notre premier établissement à La Mobile en amont de la ville actuelle. Là, sur la rive ouest d'une vaste baie, assez profonde, où se déversaient les eaux douces de plusieurs rivières, sur une côte boisée de plus de vingt pieds, dépensant de janvier à avril 1702 près de 10.000 livres, il fit édifier un fort à quatre bastions de six canons chacun, Fort Louis, destiné à protéger 130 hommes tant soldats que colons ; pour l'exploitation des belles et bonnes terres d'alentour, il comptait sur le concours de 300 familles de sauvages mobiliens, en particulier des Tohomès qui se prêtent à la culture du sol (C^{13}, I, 371-6). Mais, ces populations, plus décimées qu'il ne croyait, ne lui suffisant pas, il envoie dix hommes porter à Henry de Tonty l'ordre de concilier les Chactas et les Chicachas et de décider leurs chefs à venir à La Mobile ; car il redoute que les Anglais, descendant la « branche » gauche de La Mobile, ne viennent se substituer aux Espagnols, deux de leurs navires étant déjà à la Baie Charles.

Dès le 23 février, celui-ci lui annonce que, usant de son grand prestige sur les sauvages, il a été fort bien reçu chez les Chactas et qu'il se réjouit de pouvoir travailler à la paix avec les Chicachas ; mais, le 14 mars, il apprend que les Anglais ont déjà organisé contre les Chactas et armé de fusils et de sabres un parti de 400 Chicachas. Il a même trouvé chez un de leurs chefs un de ces Anglais, déguenillé, mais tout armé ; il lui a reproché de travailler ainsi à la destruction de toutes ces nations dans le seul but d'avoir des esclaves ; l'Anglais l'a nié, alors même que Tonty lui montrait dans sa cabane toute une troupe d'esclaves dont il abusait. Rien d'étonnant que les Chactas disent : « Le Français n'a qu'une bouche ; l'Anglais en a deux. Le Français ne souhaite que des peaux et la paix avec toutes les nations ; l'Anglais a mis sa tête entre ses jambes ». (A.D.M. 115^x, cah. 20). N'empêche qu'à force de bonne foi manifeste et d'habileté persuasive Tonty arrive le 25 mars à La Mobile avec une dizaine de chefs des deux tribus naguère hostiles, tribus dont il estime le nombre à plus de 2.000 hommes pour les Chicachas et à près de 4.000 pour les Chactas ; chiffres fort inférieurs à ceux qu'Iberville s'exagérait : (1.200 familles chicachas et 8.000 familles chactas en 48 villages).



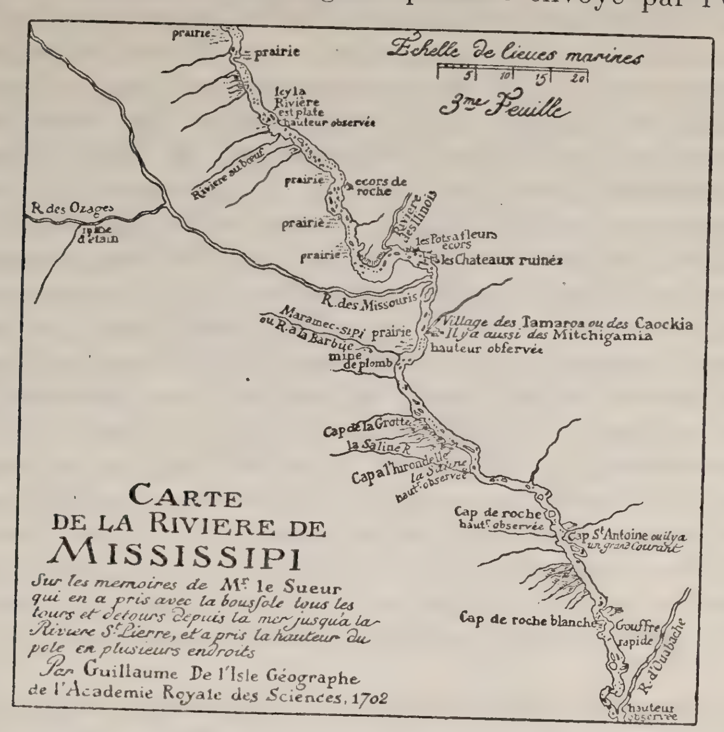
Grande séance de conciliation : Iberville fait comprendre aux Chicachas dans quel but de dissension et de destruction l'Anglais les arme contre les Chactas et les autres nations indigènes, dans quel but de paix et de bonne entente le Français veut les unir ; les Chicachas se laissent convaincre : des présents sont échangés ; les prisonniers sont rendus ; les Anglais sont chassés ; les missionnaires iront avec des enfants s'établir dans les différentes tribus et en apprendront les langues ; des messagers de paix sont envoyés jusque chez les Illinois dont la réconciliation avec les Chicachas aura lieu le 23 mai (Col. F^3, XXIV, 38-39 ; A.D.M., Cart. LXVII, cah. 4 ; Margry, 504-18). Partout où s'exerce l'influence française la bonne entente et l'ordre règnent donc sans coup férir. Cette mission pacificatrice accomplie, son établissement étant en bonne voie d'organisation, l'Ile Dauphine étant même aménagée en entrepôt de marchandises, Iberville repart pour la France dès le 27 avril, ramenant une cinquantaine d'hommes de la garnison et de la colonie. Il comptait si bien s'établir en Louisiane qu'il demanda sur les bords de La Mobile une concession érigée en comté d'Iberville.

Le Sueur. — Comme le Ministre avait le 2 août 1701 recommandé de n'envoyer de Français ni vers la « Mer de l'Ouest » ni chez les Espagnols, la plus belle expédition de cette époque, celle qui eût pu avoir les plus importantes conséquences, fut celle qu'entreprit au pays des Sioux un cousin d'Iberville, Pierre Le Sueur, de Hesdin en Artois. Ce compagnon de Nicolas Perrot, qui dès 1689 avait, de concert avec lui, pris possession de la Baie des Puants et du pays des Nadouessioux et ainsi pacifié tout le pays, occupait en 1695 le poste des Sioux sous l'autorité de La Mothe-Cadillac, alors commandant de Michimilimachinac. Par le Wisconsin il atteignit le Mississipi, puis le Missouri, et découvrit les mines de cuivre de la Rivière Verte. Possédant la langue de ces sauvages qu'il fréquenta pendant sept ans, il en amena deux au gouverneur Frontenac, qui leur fit le meilleur accueil. Le Sueur en profita pour demander le commandement de tout le pays depuis la source du Mississipi jusqu'à la rivière de Kikapous, promettant avec l'aide de 40 hommes d'y établir un fort et d'y exploiter des mines de cuivre et de plomb. Dans ce but, il constitua même une Compagnie. Mais, si forte était contre toutes ces grandes « folies » l'hostilité des marchands et dirigeants du Canada que l'autorisation qui lui fut accordée pour cinq ans en mai 1698 lui fut retirée en mai 1699. 25.000 livres de marchandises envoyées de Montréal furent pillées et les Miamis furent soulevés contre lui. En présence de ce parti pris canadien, Le Sueur, comptant sur l'aide de son cousin, se décida à exploiter par la Louisiane ses mines du haut Mississipi, en attirant ses alliés les Sioux. De son voyage il existe deux relations qui ne cadrent pas très bien : l'une, incomplète,



par le chevalier de Beaurain qui ne sut rien que par ouï-dire ; l'autre, plus vivante, par le charpentier de marine Pénicaut qui fut aide et témoin.

Ses mines et son fort dans la haute vallée. — Arrivé à La Mobile en janvier 1700, Le Sueur accompagne Iberville sur le Mississipi jusque chez les Taensas ; puis en avril il le quitte pour remonter plus de 600 lieues du puissant courant sur une felouque surchargée qui porte, en outre, vingt-cinq hommes. Le 14, on rencontre chez les Tonicas un prêtre des Missions, M. Davion, puis chez les Arkansas un marchand anglais qu'avait envoyé par l'Ouabache



Hist. des Col. fr., de G. Hanotaux et A. Martineau, I, p. 278.
A.D.M., 138 *bis*, d 3, f. 2.

(Ohio) le gouverneur de la Caroline pour s'assurer « tout le commerce du Mississipi ». L'un des buts de Le Sueur était précisément d'exclure les Anglais du haut Mississipi. — Aux « Ecores à Prudhomme », mortelle attente de vingt-deux jours, faute de vivres ; plus de forces pour ramer ; on se disperse dans les bois « pour chercher sa vie au bout de son fusil ». Enfin, un autre missionnaire, M. de Bouteville va hâtivement demander des secours au poste des Illinois : le 16 juin arrive sur un canot d'écorce le P. de Limoges, S. J., avec quatorze hommes et des vivres. Repos de dix-sept jours à la mission où se trouvent, avec une trentaine de traitants canadiens, trois prêtres



des Missions : MM. Bergier, de Bouteville et de Saint-Cosme, et trois jésuites : le P. Pierre Pinet, de Périgueux, particulièrement attaché aux Tamaoras, le P. Joseph, de Limoges, à destination des Oumas en aval de la Rivière Rouge, et le P. Gabriel Marest, de l'Immaculée-Conception. — Malgré un avertissement de ce dernier, on repart, le 12 juillet, au nombre de dix-neuf hommes, sur la felouque et sur deux canots. On laisse à gauche « une très grande rivière d'une demi-lieue de large » et « d'une rapidité épouvantable », le Missouri, que n'avaient encore guère explorée que des coureurs de bois, et à droite la rivière des Illinois où commencent « les plus belles prairies du monde » ; on atteint, par delà d'épuisants rapides, les « mines à Perrot » et, en amont du « Fort à Perrot », le « Sault Saint-Antoine » que l'on entend de deux lieues : c'est la chute du Mississipi qui « d'une masse tombe à plomb de soixante pieds de haut ». On remonte un affluent de droite qui, appelé rivière Saint-Pierre, n'est autre que le Minnesota. Enfin, le 30 septembre, arrêtés par les glaces sur une pointe qui s'avance dans la rivière Saint-Pierre, dénommée Verte « à cause d'une terre qui se détache des mines de cuivre », nos pionniers se mettent par 44°13 de latitude Nord à bâtir un fort, des cabanes et un magasin, tout en abattant à coups de fusil leur provision d'hiver : quatre cents bœufs sauvages. Il fallut, hélas ! les manger sans sel, à demi-pourris, en compagnie de sept traitants canadiens « pillés et dépouillés tout nus par les Sioux, qui ne vivent que de chasse et de rapine ». Au fort Le Sueur donna le nom du fermier général Lhuillier qui dès 1696 avait fait à Paris un premier essai de son minerai. Il aurait aussi trouvé, à 30 lieues en amont, de l'étain sur la rivière des Osages et du plomb un peu plus haut. Après un rude hiver dont le froid faisait « esclater les arbres comme des coups de fusil », vinrent des Sioux pour troquer contre tabac et « clincaille » quatre cents « robes de neuf peaux de castors » chacune et bien d'autres pelleteries.

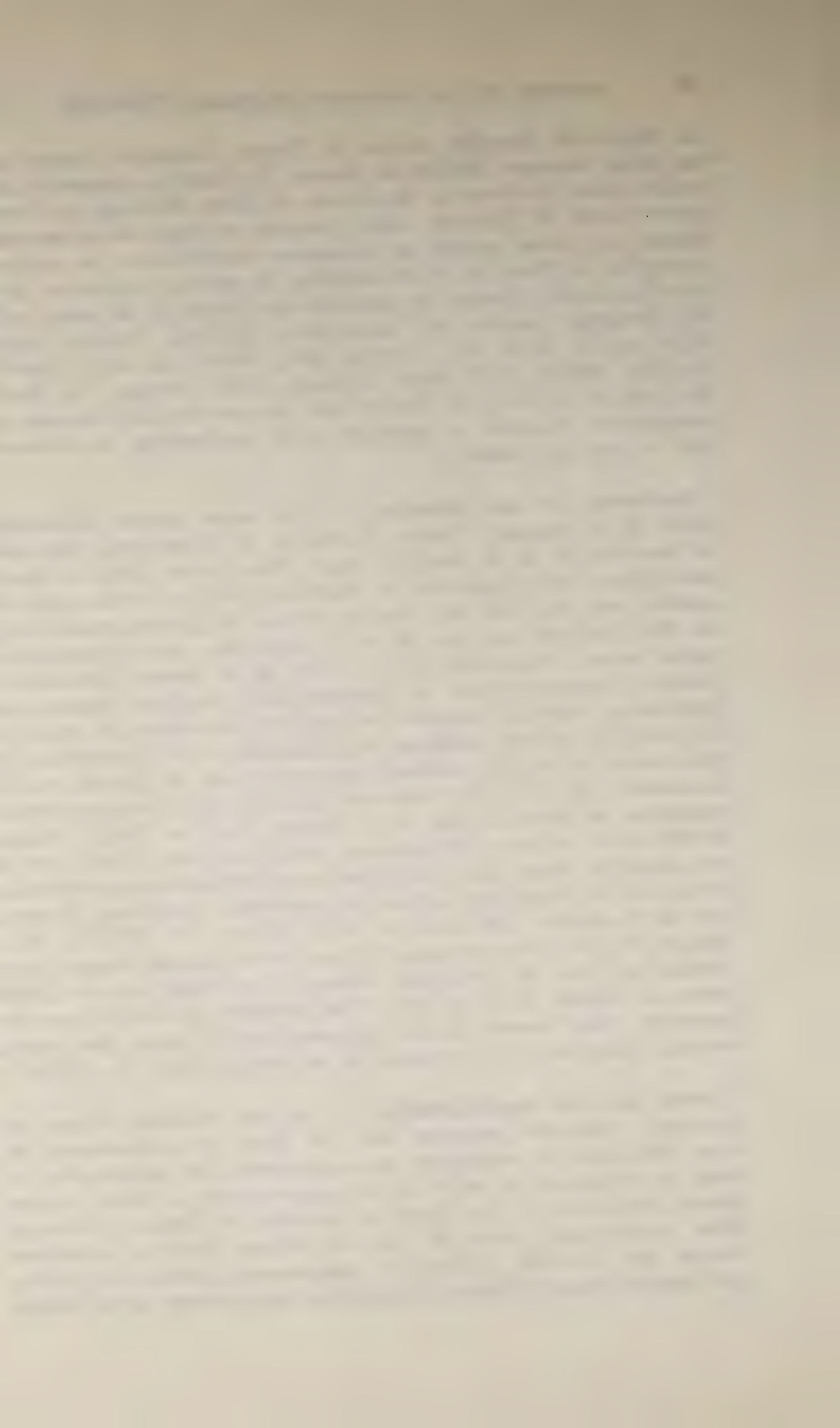
Le Sueur établit près de son fort plusieurs villages de Sioux. Lorsqu'on eut détaché de la montagne et embarqué quatre mille livres de la plus belle terre verte, Le Sueur confia son « fort Lhuillier » à un Canadien, M. d'Eraque, et à douze hommes ; puis, avec douze autres, il retourna sur trois canots jusqu'au Biloxi (10 février 1702) sans autre incident qu'une mauvaise nouvelle : au fort du Mississipi les trois hommes chargés de porter au fort Lhuillier les ravitaillements du poste des Illinois lui apprirent que leur canot surchargé avait coulé vis-à-vis du « fort à Perrot » ; d'où nécessité pour Bienville de dépêcher en toute hâte un nouveau ravitaillement. Trop tard ! attaqué par les Renards et les Mascoutens, M. d'Eraque, manquant de poudre et de plomb, dut, après avoir enterré ses marchandises, abandonner précipitamment le fort Lhuillier et, après avoir vainement rencontré aux Illinois le second canot de ravitaillement, descendre jusqu'à



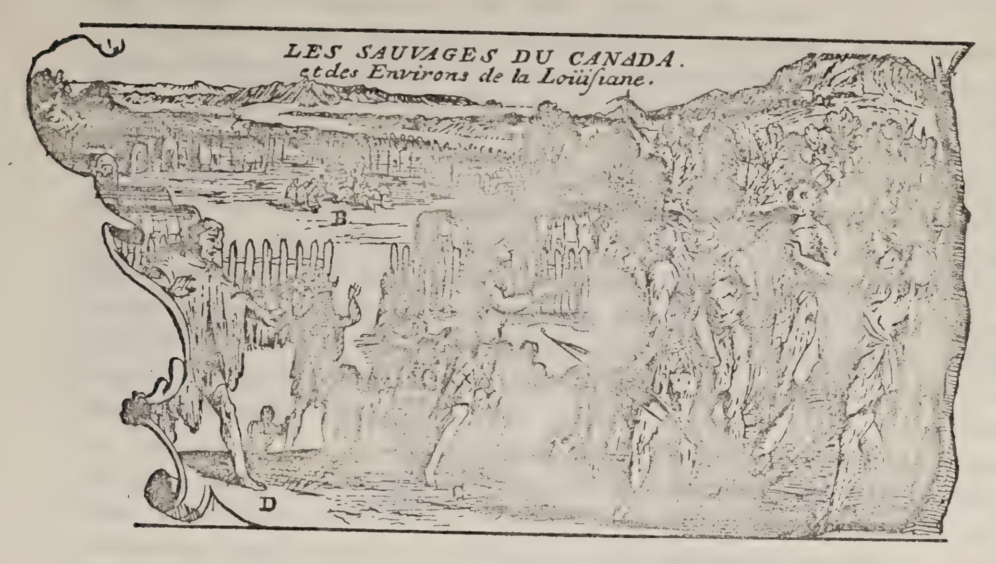
La Mobile où Iberville, revenu de France, l'engagea à rester avec ses douze hommes. Rentré en France, Le Sueur se proposait cette année même d'achever la découverte du haut Mississipi et d'entreprendre celle du Missouri ; mais il mourut au cours de la traversée, épuisé par quinze années de laborieuses explorations. La vaillante entreprise de Pierre Le Sueur rattacha, du moins, le pays des Sioux à la Louisiane et prouva la possibilité du transit de la haute vallée du Mississipi jusqu'à son embouchure (A.D.M., Papiers Delisle, 115x. cah. 9 ; Arch. Mar., Corresp. gén., Ordres du Roy ; dépêches du Min. 1697-9 ; B.N. fonds Léonard, 1628 ; Margry, VI, 55-92). En 1700 et en 1704 le P. Marest et le coureur des bois Laurain encouragèrent Iberville à reprendre cette exploration du Missouri, vrai « pays du castor ».

Juchereau et ses tanneries. — Un autre parent d'Iberville, (oncle de sa femme), Charles Juchereau de Saint-Denis, fut aussi un bon ouvrier de la première heure. Dès février 1700, ce lieutenant-général de la juridiction de Montréal, dont la famille avait été anoblie pour son beau rôle dans la défense de Québec contre Phips en 1690, sollicita, au nom de ses « vingt-cinq ans » d'expérience, (entre autres, exploration de la rivière de la Marne), l'onéreux et périlleux honneur d'aller de Montréal avec vingt-six hommes sur huit canots créer des tanneries et exploiter des mines de cuivre et de plomb au lointain confluent du Mississipi et de l'Ouabache, « la plus courte et la plus commode communication du Canada avec la Louisiane », dit le P. de Charlevoix (III, 393). En cette aventureuse entreprise où devait l'aider le P. Mermet, S.J., en 1701 il risqua 40.000 livres, emmena 35 hommes, établit un poste fortifié sur le site actuel de Cairo ; mais, aux prises avec les Miamis que soulevaient contre lui les émissaires anglais du gouverneur Cornburry, il mourut dès l'automne 1703 (Col. B. XXII, 263-4 ; C^{11}, XXXVI, 402 ; Margry, V, 368). Son successeur, M. de Saint-Lambert, laissant cinq hommes au poste de l'Ouabache, ramena à La Mobile plus de 12.000 peaux de bisons. Mais en 1705 l'établissement fut détruit par les sauvages. Nous verrons l'autre Juchereau de St-Denis, plus jeune, soutenir jusqu'en 1735 l'honneur de la famille. (Col.[13] A, I, 241-2).

Vaste plan de transmigration. — De son troisième voyage en Louisiane, Iberville rapporta tout un plan de colonisation où « ses réflexions » se renforcent des suggestions d'un missionnaire jésuite, le P. Gravier, de celles de son propre cousin Le Sueur, de son parent Juchereau de Saint-Denis et peut-être de Tonty, « personnes dont je suis seur », dit-il. Il s'agit de réaliser l'immense Louisiane conçue par La Salle, c'est-à-dire comprenant « toutes les rivières qui tombent dans le Mississipi jusques à leurs sources et les nations



qui sont dessus » ; bien plus, toutes les rivières qui tombent dans le golfe du Mexique, de la Floride à la Nouvelle Espagne ; bref, tout le continent de l'Amérique du Nord, des monts Alleghanys aux mers du Sud, des grands Lacs au Golfe du Mexique. Pour peupler ce vaste empire, Iberville se livre à un recensement et à un bouleversement de peuples qui étonnent chez cet homme d'ordinaire si positif : près de La Mobile, 350 familles de Mobiliens et de Tohomès qu'il faudra employer à la culture des terres ; au Nord-Ouest, 400 familles de Conchaquas et d'Alibamons habitant la rivière de ce nom ; à 60 lieues à l'ouest, 2.000 familles d'Apalachicolys qui, se détachant des Espagnols, se laisseront gagner par les Anglais, si, avec le concours de 2.000 Apalaches, on ne se hâte de les tourner contre ces mêmes An-



D'après Nicolas de Fer en 1696 (B. N. Danville, 8511).

glais ; à dix lieues au Nord-Ouest, 4.000 familles de Chactas qu'il faudra liguer contre la Caroline et contre la Virginie avec les 2.000 familles de Chicachas situées plus au Nord. A part les 1.500 familles de Natchez, les peuplades du delta et de la vallée inférieure du Mississipi sont trop peu nombreuses et trop divisées pour inspirer de l'inquiétude ; 250 familles Colapissas, 150 Oumas, 100 Bayagoulas, 200 gens de la Fourche, 300 Tonicas, 100 Bilochy, Capinans et Pascoboulas. Il y a, au pied des Alleghanys, quelques pauvres tribus qui se louent aux Anglais ; il faut les attirer et les employer à La Mobile. L'immense vallée de l'Ouabache est presque déserte ; (pour Iberville, longue de plus de 120 lieues, elle s'étend jusqu'au Missisipi et l'Ohio n'en est qu'un affluent) ; il faut y amener 1.000 familles d'Illinois qui, au lieu de chasser le castor pour le Canada, y chasseront les bisons, chevreuils et autres bêtes à pelleterie dont abonde ce pays. A leur place viendront 450 familles de Maskoutens et de



Kikapous et 500 de Miamis qui se livreront à la même chasse fructueuse. De la seule suppression du fort des Miamis, selon le P. Gravier, résultera une économie de 1.000 livres par an. Le Sueur, qui a bâti son fort Lhuillier sur la Rivière Verte, attirera vers le Missouri les 4.000 familles de Sioux qui avoisinent le Lac Supérieur. Quant aux 1.200 familles de Mahas, aux 300 familles d'Ayoués et d'Octoctalas qui vivent entre le Missouri et le Mississipi, on les attirera à l'Ouest par delà l'Ouabache. Les 1.500 familles de Kansas prendront la place de la tribu presque détruite des Akansas. Pour 1.000 livres de quincaillerie, on fera, de même, marcher les 200 familles de Missouris et les 1.200 à 1.500 de Crevas. Pour 500 livres, on détournera les 2.000 familles de Pânis et les 1.200 familles de Mantons d'une guerre qui coûte à l'Espagne 1.500.000 livres par an.

Peut-être aussi Iberville songeait-il à détourner de l'important poste d'Albany le commerce anglais des fourrures qu'exploitaient les actifs trafiquants de New-York. En son beau plan, Iberville omet pour le moment les Iroquois trop amis, sans doute des Anglais, 2.000 à 3.000 Chouanons et autres sauvages de l'Est, 2.000 à 3.000 indigènes de la Rivière Rouge et 15.000 de l'Extrême-Orient dont il n'a, et pour cause, que de vagues notions. Qu'importe ? Des 23.850 familles qui constituent, à l'en croire, la population autochtone de la Louisiane, on en mettra en mouvement plus de 12.000 pour moins de 12.000 livres ; nos 11.000 alliés se déplaceront sans frais ; les Sauvages du Mississipi ne manqueront pas dès la première année d'acheter 2.000 fusils. Disposant ainsi contre le Maryland, la Pensylvanie, la Virginie et la Caroline de plus de 12.000 « bons hommes armés », la sécurité du Canada et de l'Acadie sera assurée (Margry, 14, 600-2). Seul l'établissement de La Mobile peut aider les Espagnols qui ne disposent que du mauvais château de St-Augustin contre les Anglais, dont le commerce peut disposer de 6.000 sauvages contre les établissements du Mexique et même de Cuba. (Mém. de nov. 1702 : C^{13}, I, 327-30).

Bien mieux, « si la guerre se déclare cette année (1702), nous pouvons prendre des mesures avec les Espagnols de Floride et, joints ensemble, faire ressentir aux Anglois que nous sommes en estat de leur faire beaucoup de mal avec très peu de dépense ». Aussi Iberville se fait-il fort en 1703 (C^{13}, I, 445-7) de s'emparer de Charleston en Caroline avec quatre vaisseaux de 60, 38, 36 et 20 canons et de 400 hommes de troupes, pourvu qu'ils soient renforcés à La Havane de 100 mulâtres et à St-Augustin de 100 soldats et de 500 sauvages. (C^{13}, I, 445-7). Même en temps de paix, en détournant ces peuplades de l'inutile destruction de 65 milliers de castors par an, Iberville se flatte de les employer avant cinq ans à l'utile acquisition de 60.000 à 80.000 peaux de bison, de 150.000 peaux de chevreuil, de 200.000 livres de menue pelleterie (ours, loups, loutres, martres, renards,



chats, cerviers, etc...) qui rapporteront en France bon an mal an 2.500.000 livres, dont 250.000 pour les seuls droits d'entrée. Et que dire des constructions navales à entreprendre avec les plus beaux arbres du monde ? Que dire encore des mines d'argent, de cuivre et de plomb « faciles à trouver » ? Ces dernières fourniront tout le plomb dont la France a besoin ; « il n'y faut que des gens aisés et laborieux. » N'empêche que dès 1702 la merveilleuse colonie coûta 60.000 livres. N'y avait-il donc pas en cette fastueuse chimère un véritable accès de mégalomanie ?

Mise au point. — Après avoir ainsi bouleversé les peuples et remué les millions avec le sans-gêne d'un Tamerlan bénévole et d'un



D'après Nicolas de Fer en 1696 (B. N. Danville, 8511).

Danse du Calumet de paix

Law ingénu, Iberville revint heureusement à des idées plus modestes et plus sûres. — Faire de La Mobile le solide « centre de la colonie », d'où l'on puisse communiquer partout, depuis les Oumas jusqu'aux Illinois et jusqu'aux Missouris, et, par conséquent, la « bien peupler » en y « envoyant au plus tôt des familles, surtout de laboureurs, afin que l'on ne soit plus obligé d'y envoyer des vivres ». « C'est la première dépense et la plus nécessaire, jointe à un moulin ». « Ce qui fait que nos colonies avancent si peu, dit-il, c'est que l'on n'y envoie que des gueux pour s'y enrichir ». (Margry, IV, 600-3). — Envoyer aussi « des femmes et des filles », « vingt ou trente jolies filles pour les Canadiens », et même un sage-femme. Envoyer des charpentiers pour la construction de navires à l'Ile du Massacre. — Lever deux compagnies de 50 soldats chacune, des soldats bien choisis capables de devenir artisans ou laboureurs, de futurs « habitants ». — Etablir sur



le Mississipi trois postes d'une dizaine de soldats avec un officier : aux Akansas, à l'Ouabache, au Missouri ; au confluent de l'Ouabache surtout, où les Anglais tentent déjà de s'implanter. — Autoriser tout Français à s'établir dans ces postes avec sa famille, à y négocier avec les sauvages et à y établir des tanneries, mais lui interdire d'abandonner la culture des terres, d'aller courir les bois. — Envoyer à l'Ouabache Juchereau de St-Denis qui installera les Sonontouans amenés du Nord par l'officier canadien Joncaire aidé d'une douzaine d'hommes. — Nommer Le Sueur, lieutenant général de Justice, pour qu'il parcoure tout le pays et puisse, avec 200 pistoles de marchandises, concilier dès juin ou septembre 1702 les Illinois et les Sioux et amener ces derniers où l'on désire. Pour prêcher d'exemple, Iberville, que son ambition a fait nommer capitaine de vaisseau, (1er juillet 1702) et commandant en chef de la Louisiane, ne demande rien de moins, outre des mines de plomb chez les Tamaoras, qu'une vaste concession près de La Mobile, tout un comté d'Iberville qu'il se charge de peupler et d'entretenir, à condition qu'on lui accorde encore, outre son magasin bien garni à La Mobile, (Col. B., XXX, 180) « le retour des vaisseaux », un navire pour la traite des nègres en Guinée, le droit de faire travailler les sauvages, le monopole de la vente des castors à la Compagnie du Canada, un détachement de vingt-cinq soldats et un terrain d'entrepôt à l'embouchure du Mississipi. En cette cupidité qui malheureusement ne caractérise que trop la famille de l'aubergiste de Dieppe, nous sommes bien loin, hélas ! du désintéressement d'un La Salle.

Rivalité du Canada. — Fatalement ce fils et neveu d'implacables adversaires de La Salle qu'était Lemoyne d'Iberville rencontra en ses projets louisianais cette même hostilité de la part de ses compatriotes que n'avait que trop connue Cavelier. « On est si prévenu au Canada contre moy, écrit-il en 1702, que tous les gens qui m'appartiennent deviennent suspects... Mes frères et mes amis en souffrent ». On se moquait de ses chimériques plans de transmigration : « des nations entières ne se transportent pas ainsi d'un pays à un autre, disait-on » (Margry, IV, 621-2). En réalité, le Canada redoutait dans la création de la Louisiane la naissance d'une rivalité mortelle. La vieille colonie vivait de la traite du castor ; or, le castor, chassé à outrance disparaissait de son territoire ; il n'abondait plus guère que chez les Sioux qui le lui vendaient et chez les tribus au sud des Grands Lacs qui le faisaient passer dans les colonies anglaises. Qu'adviendrait-il si le Canada se trouvait, comme le voulait Iberville, borné au Détroit des Grands Lacs et si les Sioux passaient en Louisiane ? Tout le castor de ces régions ne descendrait-il pas à peu de frais par le Mississipi jusqu'à la mer où il se vendrait à vil prix ? Ce serait la ruine et du peuple et du pays. Aussi, dès le début de 1701,

(C[11], XVIII, 36 ; XIX, 119 ; Margry, IV, 591-2 ; V, 359.), le gouverneur de la Nouvelle France, M. de Callières, demanda-t-il que « la colonie du bas Mississipi fût mise sous ses ordres » ou, du moins, bornée à l'Ouabache où s'établissait Juchereau de St-Denis ; il ne voulait que trois postes fortifiés : chez les Sioux, les Miamis et Ouisconsings. Mais, conformément aux déclarations d'Iberville, (« Toutes les rivières qui tombent dans le Mississsipi et leurs peuples doivent dépendre du Mississipi et toutes les rivières qui tombent du côté du Canada et leurs peuples doivent dépendre du Canada »), le Ministre refusa, tout en promettant de prendre des mesures pour protéger le commerce du Canada. La puissante Compagnie fermière du Castor adressa au Roi réclamations sur réclamations : « Si les coureurs de bois s'en vont porter leurs castors et autres pelleteries par le Mississipi, ce n'est pas seulement la perte de notre bien : c'est aussi celle de notre plus agissante jeunesse », c'est « la perte même de notre colonie ».

Qu'on interdise donc aux Canadiens de « déserter » ainsi, en « faisant banqueroute à leurs créanciers », pour s'en aller faire au Mississipi la traite du castor ; qu'on interdise aux Sieurs Juchereau et Le Sueur toute autre entreprise que leurs mines et leurs tanneries. Qu'on interdise même au Sieur d'Iberville tout commerce de nos pelleteries « autrement que par l'intermédiaire de nos commis envoyés par terre et par mer et au prix de Québec, en bonnes lettres de change ». (C[11], XVIII, 5-6, 64-5). Qu'on lui interdise enfin, ainsi qu'à ses officiers, d'en faire passer à Rochefort autrement que par l'intermédiaire de notre commissaire. (C[13], I, 29). Iberville, qu'on accusait, comme ses auxiliaires Le Sueur et Juchereau, de ne chercher en tout que « son intérêt particulier », dut subir ces conditions aussi vexatoires qu'onéreuses : les 200 coureurs des bois qu'il attirait vers La Mobile dès octobre et novembre 1703 eurent à livrer leurs charges aux commis de la Compagnie; c'était, du moins, autant d'enlevé à la contrebande anglaise. Par contre, interdiction à « Messieurs du Canada » de détourner les Illinois et autres peuples du Nord du gouverneur du Mississipi qu'on traite de « gueux » ; interdiction de faire piller des canots français sur le Mississipi par les sauvages, comme on l'a fait pour le Sieur Le Sueur. On voit combien pareille hostilité était funeste aux deux colonies qui avaient, au contraire, si grand besoin d'entente et d'entr'aide contre l'ennemi commun.

Conflit ecclésiastique. — Aux rivalités économiques s'ajouta un fâcheux conflit ecclésiastique. Après l'entente des quatorze tribus voisines des Lacs qui en 1670 acceptèrent la protection du Roi de France, les sept tribus illinoises qui, épouvantées et décimées, s'étaient de 1656 à 1660 enfuies par delà le Mississipi s'en revinrent,

peu à peu rassurées, rejoindre sur les bords du grand fleuve la huitième tribu illinoise, les Kaskaskias, toujours fidèle à la Mission de l'Immaculée Conception fondée en 1675 par le P. Marquette. Le Père Claude Allouez, énergique et solide montagnard du Forez, — qui, venu dès 1658, avait déjà fondé deux des trois premières missions de l'Ouest : Saint-Esprit en 1665 sur le lac Michigan et Saint-François-Xavier en 1668 dans la baie des Puants, (la troisième étant Sainte-Marie du Sault), — eut à cœur, après avoir en 1670 contribué à l'alliance de quatorze tribus contre les Iroquois, de développer en une quatrième mission chez les Illinois l'œuvre de l'Immaculée Conception qu'avait fondée son ancien compagnon du Sault Ste-Marie, le P. Marquette. Venu en avril 1677 en ce beau pays de prairies onduleuses où abondaient les eaux, les plantes, les fruits et le gros gibier inoffensif : cerfs, chevreuils et bisons, il compta, rangées sur la rive du fleuve, 351 cabanes de Kaskaskias et estima à 11.000 habitants la population, éparse en onze villages, des huit tribus illinoises, les principales étant les Miamis, les Cahoquias, les Kikapous, les Tamaoras, les Mouingouenas et les Peouris. Selon les tribus et selon les temps, ces Illinois sont tantôt décrits « traîtres, voleurs, brutaux » (P. Marest), tantôt « affables, humains, d'un naturel doux » (P. Marquette), surtout les Kaskaskias ; mais tous ceux qui les approchèrent s'accordent à reconnaître que, grands chasseurs et grands guerriers, ils étaient « agiles », « habiles à l'arc », adroits en leurs travaux et qu'en tous cas, « de toutes les nations du Canada, il n'y en a point qui vive en une si grande abondance ». (P. Racle, 1693). Mais difficile était leur conversion, tant était grand le prestige de leurs sorciers et tenaces leurs mœurs de polygames et même leur perversion sexuelle. Le Père Allouez ne fit, d'abord, que passer parmi eux, plantant une croix en mai 1677. Mais il revint en 1678 et édifia une chapelle à l'Immaculée Conception. Là, comme partout, intrépide dans les dangers et infatigable dans les travaux, il resta deux ans, malgré la nouvelle guerre des Iroquois qui chassa, dispersa et ruina ces malheureux Illinois.

Le véritable fondateur de la mission illinoise fut, toutefois, le P. Jacques Gravier, de Moulins. Venu du Canada en 1684, il fut le premier à comprendre leur langue, à l'analyser, à en rendre l'étude possible. « A force de douceur et de patience », malgré de « continuels dangers » il vint à bout de la ruse et de la haine des « charlatans ». Pendant dix-sept ans (1689-1706), établi au Rocher qui, en aval du vieux Fort Saint-Louis, domine de cent pieds les flots de la rivière, il évangélisa surtout les « doux » Kaskaskias, les Peouris et les Mouingénas, fort réduits en nombre : en 1693, le P. Racle, de passage, ne compta que 500 cabanes de quatre à cinq feux. Mais, « cultivant cette nouvelle chrétienté avec des soins et des peines incroyables », le P. Gravier se heurta à l'opposition d'un chef peouri

qui, en avril 1708, le blessa mortellement. En 66 jours, du 8 septembre au 17 décembre 1700, il descendit en canot des Illinois jusqu'à Biloxi. — Son compagnon, le P. Julien Bineteau, de La Flèche, après avoir fondé chez les Chaoquias la mission de la Sainte-Famille, fut au bout de deux ans emporté par la fièvre à la fleur de l'âge (1699). Pendant que le P. Jean Mermet, de Grenoble, impuissant à convertir les Mascoutens de Juchereau sur l'Ouabache, trop faible pour suivre les Illinois en leurs migrations, restait à la mission, le P. Pierre Pinet, de Périgueux, s'attachait aux Caoquias, puis aux Tamaroas, et le P. Gabriel Marest accompagnait sur la rive gauche du Mississipi, entre l'Ohio et le Missouri, les Kaskaskias brouillés avec les autres tribus. — Là, autour du Fort de Chartres, il organisa son petit Paraguay, que troublaient parfois les désordres des coureurs de bois. En temps ordinaire, trois grandes chapelles ne pouvaient contenir la foule des fidèles ; tant était grand le zèle quotidien de ces néophytes.

Or, en 1698, l'évêque de Québec, Mgr de Saint-Vallier, hostile aux Jésuites, détacha d'abord cette dernière mission des Tamaoras pour la confier aux prêtres des Missions Etrangères, qui dirigeaient son séminaire. Lorsqu'en novembre 1699 vinrent trois de ces prêtres, MM. de Montigny, Buisson de Saint-Cosme et Davion reçus « avec cordialité », ils constatèrent que, « plus avancée que celle des Outaouas », la mission de l'Immaculée Conception, située près de deux villages miamis de 150 cabanes chacun, était « la plus belle que les Pères Jésuites eussent ici : car, sans compter tous les enfants qui sont baptisés, il y a quantité de grandes personnes qui ont abandonné toutes leurs superstitions et vivent en parfaits bons chrétiens... Nous vîmes quelques femmes sauvages mariées à des Français ; elles nous édifièrent par leur modestie et leur assiduité ». « L'amour de la France entrait dans leur cœur en même temps que la foi catholique », dit le Père de Rochemonteix. En dépit de pareil résultats obtenus au prix de tant d'efforts, Mgr de St-Vallier, laissant au P. Pinet la mission des sauvages chez les Tamaoras, attribua celle des Français en cette même région à M. de Saint-Cosme, celle des Tonicas (2.000 âmes) à M. Davion et celle des Taensas (700 âmes) à M. de Montigny qu'il nomma supérieur ; puis, sur réclamation des Jésuites, les Tamaoras aux Missions Etrangères et l'Ouabache aux Jésuites. « Ces peuples sont doux, paisibles, sédentaires, laborieux, écrit M. de Montigny à Mgr. de St-Vallier (4 janvier 1699) : ils cultivent le blé en de très bonnes terres, où prospèrent également des arbres à fruits. Ayant une grande estime pour la France, ils nous ont reçus avec une joie que je ne saurais exprimer ». « Les Akansas, ajoute M. de la Source (18 avril 1699), sont les plus faciles et les plus francs de tous ; ils attendent un missionnaire avec impatience ». (A.D.M., 115x, cah. 13 et 15). Plus édifiants encore se mon-



trèrent les Kaskaskias, d'après la description qu'en donne le P. Marest en ses *Lettres édifiantes d'Amérique* (VI, 336-9).

« Les Kaskaskias sont bien différents de ce qu'ils étaient autrefois. Le christianisme a adouci leurs moeurs farouches ; ils se distinguent maintenant par certaines manières douces et honnêtes qui ont porté des Français à prendre de leurs filles en mariage. De plus, nous trouvons en eux de la docilité et de l'ardeur pour la pratique des vertus chrétiennes. Voici l'ordre que nous observons chaque jour dans cette mission. Dès le grand matin, on appelle les catéchumènes à l'église, où ils font la prière ; ils écoutent une instruction et chantent quelques cantiques. Quands ils se sont retirés, on dit la messe à laquelle tous les chrétiens assistent, les hommes placés d'un côté et les femmes de l'autre ; on y fait aussi la prière qui est suivie d'une instruction ; après quoi, chacun va à son travail. Nous nous occupons ensuite à visiter les malades, à leur donner les soins nécessaires, à les instruire, à consoler ceux qui ont quelque sujet d'affliction. Après midi, on fait le catéchisme, où tout le monde se trouve, chrétiens et catéchumènes, hommes et enfants, jeunes gens et vieillards, et où chacun, sans distinction de rang ni d'âge, répond aux questions que lui fait le missionnaire. Le soir, tout le monde s'assemble encore à l'église pour y entendre une instruction qui se fait après les vêpres. La ferveur avec laquelle ces bons néophytes se rendent à l'église à toutes ces heures est admirable ; ils interrompent leur travail et accourent de fort loin pour s'y trouver au temps marqué. Nous avons été obligés de fixer les jours auxquels ils pourraient se confesser, sans quoi ils ne nous laisseraient pas le loisir de vaquer à nos autres fonctions ».

Malgré de si bons résultats obtenus par un zèle rival, le conflit ecclésiastique s'aggrava et s'étendit bientôt à toute la Louisiane. Comme l'ancien compagnon de La Salle, le Père récollet Anastase Douay ne voulut pas rester en Louisiane avec Iberville, celui-ci le remplaça par le narrateur de son expédition en amont du Missisipi (1700) le Père Jésuite Paul du Ru, de Vernon. Celui-ci, pourvu d'un casuel de 1.500 livres, (C[13], V, 10,) remplit les fonctions d'aumônier de la garnison et de missionnaire des sauvages ; en sa qualité d'aumônier, il suivit la dite garnison de Biloxi à La Mobile ; en sa qualité de missionnaire, il alla en 1701 dresser une croix et bâtir une chapelle chez les Oumas qui, en leurs quatre-vingts wigwams établis sur la rive gauche du Mississipi au-dessous du confluent de la Rivière Rouge, mêlaient étrangement leurs mœurs molles et corrompues au culte sanguinaire du soleil, dont ils entretenaient le feu sacré en leurs temples coniques. Là vint du Canada s'établir parmi eux le P. Joseph, de Limoges, S. J., cependant qu'un troisième jésuite, le P.. Pierre Dongé, de Hesdin, venait s'installer à La Mobile. Forts de l'appui d'Iberville qui, comme tous les Lemoyne, était favorable à la Compagnie de Jésus, les Jésuites voulaient s'étendre et dominer sur toute la côte du golfe et dans la basse vallée du Mississipi.

Mais là encore, en cette basse Louisiane, le protecteur du séminaire de Québec, Mgr de Saint-Vallier, favorisait les Missions Etrangères aux dépens des Jésuites. A défaut d'un évêque, il fallait un vicaire général. Cette nécessité hâta la décision. « MM. des Mis-

sions Etrangères, écrit le Ministre, représentent qu'ayant déjà plusieurs missions en ce pays (Taensas, Tonicas, Natchez, Akansas), ils croient nécessaire d'avoir un établissement dans le lieu (La Mobile) où sera le principal siège de la nation... et où les Jésuites sont déjà établis et qu'ils ne peuvent y estre sans y avoir une juridiction spirituelle ny estre sous la dépendance des Jésuites ». En 1703, le P. Gouys, S. J., procureur des missions, crut bon de forcer la main de Pontchartrain qui penchait pour les Jésuites ; aussi le 23 février lui écrivait-il que, « si l'on ne peut régler les questions pendantes avec l'évêque de Québec, le P. du Ru, qui était alors en France, ne retournerait pas en Louisiane ». Or, l'opposition de Mgr de Saint-Vallier était absolue : « Jamais je ne ferai d'un jésuite mon grand vicaire, » écrivait-il en mars. « Ces démêlés scandalisent les fidèles, lui écrit Pontchartrain le 17 juin, et retardent peut-être la conversion des sauvages. » « Comme ils sont les premiers qui ont été au Mississipi, plaidait le Ministre, les Jésuites demandent qu'on leur assigne le quartier de La Mobile avec telle étendue du pays qui plaira à sa Majesté ». Mgr de Saint-Vallier consentit à leur accorder un district ; mais, trouvant cette offre insuffisante, le P. Gouys ne se contenta pas de retenir le P. du Ru : il rappela de Louisiane les P. P. Dongé et Joseph, de Limoges. Ce ne fut que quelques années plus tard que les Jésuites rentrèrent en Louisiane pour y mourir, victimes de leur zèle, sous les coups des Natchez et des Yazous. On devine combien tous ces fâcheux conflits ecclésiastiques entravèrent la conversion des sauvages, l'entente même des colons et, par conséquent, l'essor de la Louisiane.

Mort d'Iberville. — Pour apaiser ces conflits et réaliser ses vastes plans, Iberville allait, en novembre 1703, passer en son gouvernement de la Louisiane avec tout un convoi : la *Renommée*, la *Loire* et le *Wasp* ; il allait même embarquer au Cap Français tout un ravitaillement de vaches, de brebis, d'étalons, etc.., lorsque sa santé apporta « un contre-temps fâcheux » (Margry, 632-636). En 1704 il était encore à Paris, « gravement malade ». La guerre éclate : convalescent, il est en 1706 chargé, avec une flotte, de chasser les Anglais de leurs Antilles et de les harceler sur les côtes de la Caroline, la plus proche et la plus redoutable ennemie de la Louisiane ; mais, le 9 juillet, la fièvre jaune le terrasse à la Havane en sa quarante-deuxième année. (Récemment on a vainement voulu retrouver son corps et lui rendre les honneurs dus). Cette mort prématurée fut un malheur pour la nouvelle colonie dont il prenait tant à cœur le développement : car, en dépit de fautes, peut-être inévitables, dans le choix des premiers établissements, en dépit d'une certaine mégalomanie qui se manifeste en ses dernières conceptions, cet homme d'action, si dépourvu d'instruction qu'il fût, (son or-



thographe est presque indéchiffrable), joignait à de rares qualités d'initiative une autorité capable d'imposer ses vues et ses volontés à ses chefs tout comme à ses subalternes.

SOURCES ET RÉFÉRENCES

I. Archives Nationales. — *Colonies.* — C[11] XVIII, 5-6, 36, 64-5 ; XIX, 119 ; XXII, 364 ; XXXVI, 402. C[13] I, 29, 71-80, 83-9, 91-7, 99, 101-5, 107-12, 129-45, 147-53, 155-64, 225-39, 241-2, 243-6, 323-6, 327-30, 357-60, 371-6, 397-411, 445-7, 533-43, 549-51, 553-7.
B. XX, 255-6, 259, 267 ; XVIII, 5-6, 36, 64-5 ; XXII, 231-2, 263-4 ; XXX, 180.
Amérique du Nord. Postes de la Louisiane (1699-1724) F.[13], 125-6.
Collection Moreau de Saint-Méry, XXIV.
II. Archives du Dépôt de la Marine. — Papiers Delisle, 115x, cahiers I, 4-6, 8-10, 12-3, 15, 19, 20-1. 67[2] cah. 2, 4.
III. Archives des Affaires Étrangères. — *Amérique* : Mémoires et Documents : I, 50.
Correspondance étrangère ; ordres du Roy ; dépêches du Ministre, 1697-9.
IV. Bibliothèque Nationale. — *Fonds Léonard,* 1628.
Manuscrits : nouvelles acquisitions, 9.295-6.
V. Relations de la Nouvelle France (1664-72).
Relations inédites de la Nouvelle France. I, 125 ; II, 20, 292, 306.
Relation abrégée, 315.
Lettres édifiantes d'Amérique ; V, 322 ; VI, 185, 336-9.
Louis Hennepin. — *Description de la Louisiane.* Paris, 1688.
Nouveau Voyage d'un Pays plus grand que l'Europe. Utrecht. 1688.
Dionne. — *Hennepin, ses Voyages et ses Œuvres.* Québec, 1897, in-8°.
Daniel Coxe. — *A Description of the Province of Carolana.* London, 1722.
P. de Charlevoix. — *Histoire de la Nouvelle France.* Paris, 1744 in-12. I, 297, 397, 405, 438, 447-8 ; III, 336, 377-90, 393 ; IV, 160-7.
Gilmary Shea. — *History of the Catholic Missions* ; Boston, 1855.
G. Shea. — *Discovery and Exploration of the Mississipi Valley* ; N. Y., 1852.
G. Shea. — *Early Voyages up and down the Mississipi* ; Albany, 1861.
Pierre Margry. — *Découvertes et Etablissements des Français en Amérique septentrionale.* Paris, 1875-88. I, 65, 466, 487 ; III, 562-3 ; IV, Introduction, 73-5, 95, 116-7, 131-210, 326-33, 341-6, 360-8, 503, 539-41, 543-9, 550, 568-75, 576-80, 599-622 ; V, 354-5 ; VI, 55-92.
Hon. E. J. Mason. — *The Kaskaskias.* (Magaz. of American History ; March 1881).
S. Breese. — *Early History of Illinois.* Chicago, 1889.
John Moses. — *Illinois, historical and statistical.* Chicago, 1889.
Joseph Wallace. — *The History of Illinois and Louisiana under the Franch Rule.* Cincinnati, in-8°, 1893.
Francis Parkman. — *A half-century of Conflict.* London, 1892.
Justin Winsor. — *The Struggle in America between England and France.* London, 1895.
R.-G. Thwaites. — *France in America* (1749-1763) ; N.-Y., 1905.
C. de Rochemonteix. — *Les Jésuites et la Nouvelle France au XVIII[e] siècle.* Paris, 1895.
Henri Gravier. — *L'Œuvre d'Iberville et la Louisiane.* (1698-1707). Paris, 1899.
Marc de Villiers. — *Extrait du Voyage en Louisiane du P. du Ru en 1700.* (Journal des Américanistes, 1925).
MM. Miller Surrey. — *Commerce of Louisiana during the French Régime.* — New-York, Columbia University, 1916.
J.-H. Finlety. — *The French in the heart of America.* N.-Y., 1915.
M. Riess. — *The Mississipi Fort, called Fort de La Boulaye.* Nouv. Orléans, 1936.

Chapitre III

LEMOYNE DE BIENVILLE, *commandant en chef* (1704-1712)

I. — Situation précaire

Graves difficultés. — Dès 1702 le sort précaire de la colonie naissante était échu aux mains d'un frère cadet d'Iberville, Jean Lemoyne de Bienville, que Pontchartrain n'aimait pourtant guère plus que les autres Lemoyne. Né le 23 février 1680, après s'être



Hist. des Col. fr. (G. Hanotaux et A. Martineau), vol. I, p. 282.

Jean-Baptiste Lemoyne de Bienville

distingué à la Baie d'Hudson, il avait, à dix-huit ans, à titre de garde-marine, acompagné son aîné lors de son premier voyage en Louisiane et avait, en son absence, commandé en second au fort de Biloxi. Maintenant, à vingt-deux ans, il commandait en chef par intérim à titre de « lieutenant de Roy » : lourde charge que les cir-

constances lui imposèrent pendant dix dures années de détresse presque incessante. Pendant la funeste guerre de la Succession d'Espagne qui mit la France aux abois, ce jeune homme, sans grande instruction ni grande expérience, sut, à force d'énergie, de sang-froid et d'habileté pleine de ressources, sauver la frêle Louisiane des pires dangers, des pires désastres, de la ruine par la faim, par le fer et par le feu. — Si l'on songe qu'à part neuf ans de disgrâce plus ou moins justifiée, Bienville fut, pendant les trente-cinq meilleures années d'une longue vie d'octogénaire, avec ou sans le titre officiel de gouverneur, l'homme le plus important, sinon le plus en vue de la Louisiane, on peut dire que nul n'influa plus que lui sur les destinées de cette colonie qui resta si longtemps à l'état embryonnaire. Soyons donc au début indulgent pour certain esprit d'intrigue et de cupidité qu'il eut en commun avec ses frères. Dans les présentes conjonctures d'une gravité exceptionnelle, sur ses épaules débiles pesa le lourd fardeau de responsabilités tout à fait disproportionnées à son âge et même aux forces de tout homme adulte.

Recensement de 1704. — Informe et misérable, mal défendue et presque inhabitée était encore la Louisiane. Le recensement du 31 août 1704 attribue au fort Louis de La Mobile comme « biens du Roy » un fort à quatre bastions pourvu de quatre canons de huit et de douze, une maison en bois de soixante-huit pieds sur seize, un magasin de quarante sur seize, une maison faisant usage d'église, un atelier de forge et un autre d'armurerie, une briqueterie. (C^{13} A, I, 468). La population se compose de 180 hommes armés de fusils, vivant en 80 maisons de bois. Il n'y a que 27 familles françaises, dont deux comptent six personnes : car il n'y a en tout que trois petites filles et sept garçons ; six jeunes sauvages et cinq jeunes sauvagesses viennent en aide (*Ibid.* ; F^1, XI, 217-222). Parmi les 180 hommes armés se trouvent comme garnison les huit officiers et les 72 soldats de deux compagnies à effectif très réduit, quatorze officiers mariniers et matelots avec peut-être leurs dix mousses et 40 Canadiens avec deux flibustiers toujours en déplacement. Si l'on déduit de la population civile seize ouvriers de métiers divers, on s'aperçoit avec stupeur que cette colonie manque précisément de son élément essentiel : les colons. On avait pourtant déclaré, dès le début de la colonisation, que « la première nécessité était la culture des terres ». Sans doute ; mais pour cette culture il fallait et les terres et les gens et les moyens. Or, tout cela manquait.

Mauvais pays. — Toute la côte continentale du Golfe du Mexique où l'on s'était échoué n'était guère que sables arides qui, entre-

coupés de lagunes saumâtres et fiévreuses, ne laissaient végéter çà et là que brousses épineuses et pins résineux. Le chapelet d'îles, qui s'égrène de la baie de La Mobile jusqu'au delta du Mississipi et bien au delà, est pire encore que la côte : rien que bancs de sable blanc et dunes aussi brûlantes qu'aveuglantes sous un soleil torride : pas une pierre à l'île Dauphine; à peine deci delà un lopin de terre arable (C[13], III, I. — P. Laval, Voyage de Louisiane). A vingt lieues alentour du fort Louis, écrivait Bienville le 6 septembre 1704, il n'y a pas assez de bonnes terres pour cinquante habitants (C[13], I, 459-461) ; c'est « le plus mauvais terrain qu'on ait pu choisir », déclarait le garde-magasin La Salle. En 1708 quatre ou cinq habitants, mis en demeure de se décider, ne trouvèrent qu'à Biloxi de « bonnes terres » dont ils ne tardèrent pas à déchanter (C[13], A, II, 330, 531) ; en 1708 deux ou trois autres seulement se risquèrent à aller bien loin, semblait-il, entre le Mississipi et le lac Pontchartrain, s'établir sur de bonnes terres d'alluvion. (C[13], II, 330-531). En fait, sous ce climat tropical, après maintes tentatives de culture européenne également décevantes, on s'aperçut que le blé de France, après avoir donné au début du printemps les plus belles promesses, ne tardait pas à « rouiller » dans les brumes de nuit ou à s'étioler dans les ardeurs du jour. Seul le blé d'Inde ou « mahis » réussissait ; mais, bien qu'on l'aimât peu et qu'on s'en fatiguât vite, lui aussi exigeait un labeur pénible. L'abbé Lemaire était d'avis que le pays était malsain, jusqu'à vingt lieues dans les terres ; d'autres observateurs déclaraient que le blé ne poussait qu'aux Natchez ou même qu'à cent lieues de la côte. Pourquoi donc s'acharner à mourir de faim et de fièvre sur cette côte inhospitalière ?-

Exploitation impossible. — Or, sur ce sol aride que n'arrosaient en été que de rares pluies vite évaporées, si intense était la chaleur, d'avril à octobre, que les blancs ne pouvaient ou ne voulaient travailler que deux heures le matin et deux heures le soir (C[13], A, I, 370-7). Aussi, comme sauvages et sauvagesses, à part quelques petites tribus, se refusaient également au labour de la terre, réclamait-on à cor et à cri des bœufs et des nègres, des bœufs de La Havane et de Saint-Domingue, des nègres des Iles ou de Guinée. Vers 1704 le P. Gravier en son rapport insiste sur cette nécessité. En 1706 et en 1707, Bienville, tout comme Nicolas de La Salle en 1706 et Dartaguiette en 1708, demanda le prompt envoi de nègres, de « 200 nègres de la Havane ou d'Afrique ». En 1707 et en 1708, les habitants offrent de les payer argent comptant ou de les échanger à raison d'un noir contre deux sauvages ; mais on s'oppose, en haut lieu, à tout échange de ce genre, bien qu'on préconise l'envoi de nègres de Guinée (C[13], I, 375, 530-535 ; II, 165-230 5-31, 60-



120, 800). Le recensement de 1708 ne compte donc pas plus de nègres que celui de 1704 (C[13], II, 215).

A cette dernière date le cheptel, gros et petit, ne se compose que de 9 bœufs, de 14 vaches, de 4 taureaux, de 5 veaux, de 100 porcs, de 3 chèvres et de 400 poules. (C[13], I, 468). De plus, ni moulin, vainement réclamé en 1706 par Bienville et en 1708 par Dartaguiette (C[13], I, 525 ; II, 60) ; ni instruments agricoles ; pas même assez de haches pour abattre les arbres ni de pioches pour défricher le sol (*Ibid.* 492) ; il fallait se contenter de sauvages mâles pour les durs labours et les maigres récoltes et de sauvagesses pour la fastidieuse corvée de piler le grain. Faut-il donc s'étonner qu'il n'y eût en 1704 que 190 arpents défrichés et que, même en 1712, « des 28 familles, dit l'inspecteur Dartaguiette, il n'y en eût que dix à douze qui s'attachassent à la culture des terres ? » Aussi, dès le 20 juin 1710, ainsi que le garde-magasin, réclamait-il de la métropole des familles qui, pourvues de filles surtout, pussent cultiver le sol et accroître une saine population (C[13], A, II, 540). Comme, d'autre part, le gros gibier, — alimentation aléatoire et fort incomplète, — n'abondait que de novembre à février, il en résultait fatalement qu'incapable de se suffire la chétive colonie ne pouvait, pour subsister, pas plus se passer des denrées que des autres produits de la métropole. Pour vivre presque au jour le jour, il fallut donc en ces angoissantes années d'abandon compter non pas sur soi ni sur un sol ingrat, mais sur une France lointaine, défaite et ruinée : car les Espagnols ne répondirent guère plus aux avances de Bienville en 1702 à la Vera Cruz qu'ailleurs en 1703 et en 1706. (Col. F[1], XII, 94 ; F[3]. XXIV, 6 ; C[13], I, 514-5).

Ravitaillement infime. — Aussi avec quelle inquiète impatience attendait-on chaque année « le navire de France », et il ne venait pas toujours ! « Le moindre retardement, dit Bienville, réduit cette colonie à des extrémités fâcheuses ». En 1703, la flûte la *Loire* n'arriva qu'à temps pour sauver les pauvres gens de la famine (Col. B, XXIII, 175-8 ; XXV, 3-4). En juillet 1704, le *Pélican* amenant plus de gens que de vivres, la colonie en sa « misère » en fut, dit Bienville (6 septembre 1704), faute de viande fraîche, réduite à vivre de viande salée (Col. B. XXV, 11). En 1075 un flibustier de la Martinique fit naufrage avant d'arriver au port : 90 noyés, 72.000 piastres perdues ! En 1706, la frégate l'*Aigle* n'apporta de La Rochelle qu'une telle insuffisance de légumes et de « lard pourri » (Col. B. XXIX, 1707) qu'en juillet Bienville réclama l'envoi de deux navires par an. Or il n'en vint aucun pendant près de quatre ans. Pour comble de malheur, l'unique traversier de la colonie ayant en 1706 fait naufrage à l'entrée du port Dauphin, on se trouva sans sérieux moyen de transport ni par mer ni par rivière (C[13] A, I, 568 ;

II, 248). En février 1707, aux habitants et soldats de La Mobile qui, faute de vivres, ne vivaient que de chasse, cette même *Aigle* revint de la Havane « fort à propos » avec deux petits bastiments chargés « de vin, d'eau-de-vie et de viande salée » ; mais, cruelle déception, elle apporta aussi « la peste », c'est-à-dire, sans doute, la fièvre jaune. En février 1708, alors que « depuis six mois la garnison ne vivait plus que de blé d'Inde acheté aux sauvages », (C^{13}, A, II, 30) la *Renommée*, de Bordeaux, n'apporte ni argent pour le paiement de deux années de soldes arriérées ni hardes ni marchandises pour les habitants ni pour les sauvages, et un quart de sa farine est avariée (Col. B. XXIX, 1-2) : ces rares hardes et marchandises sont si mauvaises et si chères qu'on refuse même de les acheter avec son peu d'argent. L'inspecteur Dartaguiette constate, dès son arrivée, qu'à peu près vides sont les magasins de l'Ile du Massacre et du fort de La Mobile : plus de lard, plus que deux mois de farine et d'autres vivres ; plus d'autres munitions qu'un millier de poudre. (C^{13}, II, 60, 465) Bienville n'a donc pas tort de dire qu'on est maintenant « réduit aux extrémités tous les ans ». En cette fin d'année vint, à vrai dire, une chaloupe du Cap Français ; mais « la colonie est si pauvre qu'elle n'en peut acheter la cargaison ». (C^{13}, A, II, 461). Le 6 août 1709, Dartaguiette se plaint au Ministre d'une « situation si triste » : « tous les jours nous attendons les secours ordinaires de la France ; il y aura deux ans au 27 octobre que je suis sans nouvelles de France ». (Col. B, XXXII, 37-38 ; C^{13} A, II, 57). « Si le mahis des Indiens manque, ajoute Bienville à la même date, (C^{13} A, II, 450) en automne on devra manger des glands. » Ce que l'on fit, du reste, en France aussi, pendant le terrible hiver de 1708-1709. Le mahis ne manqua pas, à dire vrai : car, en février 1710, la population se plaint de « ne vivre que de blé d'Inde depuis cinq mois » et, en février 1711, « d'être réduite au mahis depuis novembre 1710 ». Le 20 juin, le garde-magasin se déclare « entièrement dénué de munitions de bouche et de guerre » ; il n'a pas même assez de blé pour nourrir deux mois les trente derniers soldats qui restent au fort. « Vu la lenteur des secours de France, confirme l'inspecteur à cette date, la colonie risque de tomber dans la dernière misère. « En février 1711, il n'y a plus même de remèdes pour guérir habitants et soldats d'un « flux mortel » ; « c'est une misère qui crève le cœur que de voir les gens mourrir ainsi ». (C^{13} A, II, 639).

« Nous avons demandé des secours à Saint-Domingue, à la Martinique, partout, gémit Dartaguiette le 10 juin 1711 (II, 640) sans qu'on daigne prêter attention à nos plaintes. Nous sommes si dépourvus de tout qu'on ne saurait l'être davantage sans mourir de faim ». Il faut absolument un petit bateau qui puisse aller chercher des secours à La Havane (180 lieues, 4 jours de traversée) ou



à la Vera Cruz (260 lieues, 8 jours de traversée). « Nous avons peur d'être forcés d'abandonner la colonie ». Enfin, le 23 septembre 1711, arrive de Bordeaux, après de longs retards en Espagne et aux Antilles, la *Renommée*, tant attendue depuis plus de trois mortelles années. Nouvelle consternation : elle n'apporte que de « très médiocres secours » : « beaucoup de farine gâtée », « la moitié des vivres gâtée », dit Duclos, des « chemises en mauvais état », des « hardes rouillées par des clous » ; pour comble, on a oublié « 4.000 livres de balles » indispensables. (Col. B. XXVIII, 91 ; XXXII, 115-30, 201-9 ; Margry, IV, 21-43, 347 ; C[13], A, II, 567-580, 698 ; III, 280). Les officiers de marine, dit-on, se préoccupaient plus de leurs profits « exorbitants » que du sort des malheureux colons. Comme l'Acadie à pareille époque, la Louisiane se trouvait donc à peu près délaissée par la France vaincue, elle-même affamée. « Ces gens-là ont été presque abandonnés », avouera le Conseil de Marine du 11 janvier 1717. (A.M.C. Carton 1, nº 5).

Dissensions. — A ce mal d'origine extérieure s'ajoutaient les maux intérieurs ; dissensions, insécurité, instabilité. En dépit de tous ses mérites, le jeune Bienville n'était pas un « gouverneur régulier ». (C[13], A, II, 395) ; aussi sa frêle autorité personnelle était-elle systématiquement sapée par ses deux rivaux en influence : le garde-magasin Nicolas de La Salle et le curé de La Mobile, l'abbé de La Vente. Aux heures du plus grand péril, ces deux implacables adversaires s'acharnaient d'autant plus contre le chef responsable qu'ils étaient eux-mêmes dégagés de toute responsabilité. Alors même que la place était menacée au dedans par la faim et par l'anarchie et au dehors par l'ennemi national, l'abbé de La Vente fulminait en chaire contre l'incapacité et la culpabilité du gouverneur intérimaire ; et le garde-magasin, non content de défier celui-ci ouvertement devant ses administrés, le discréditait en secret dans ses rapports au Ministre. — La haine de l'abbé de La Vente venait en grande partie de la préférence que Bienville, comme tous les Lemoyne, manifestait pour les Jésuites. En 1708, celui-ci avait retenu comme aumônier de la garnison le P. Gravier, qui, après vingt ans de mission chez les Illinois, n'avait descendu le Missisipi qu'en échappant aux coups de fusil des sauvages ; mais, menacé d'interdit par l'irascible curé, le Père Jésuite avait dû se rembarquer pour la France (C[13], I, 530-44 ; II, 22-8, 109). Comme l'abbé de La Vente poussait les soldats à la révolte, autorisait et même encourageait les mariages alors illicites des Français avec des sauvagesses et aimait mieux officier dans sa cuisine que dans la chapelle du fort, (C[13] A, I, 534 ; II, 25, 150), Bienville, se conformant à une pétition des habitants, demanda son rappel en 1707 et n'eut en 1710 qu'à se féliciter de son remplacement par M. Davion, des

Missions Etrangères, lequel fit aussitôt preuve de « zèle apostolique et charitable » (février 1711, Col. II, 640).

Nicolas de La Salle fut un adversaire encore plus redoutable. Profitant de la mort d'Iberville qui l'avait ramené en Louisiane, cet ancien compagnon de Cavelier s'en prend à toute la famille des Lemoyne : « on ne fera jamais rien dans ce pays, écrit-il le 12 septembre 1708, si l'on y laisse le moindre officier de la race de M. d'Iberville » (C^{13}, I, 481-2, 495-6 ; II, 200). Non sans violence, il accuse longuement les deux frères, tant Iberville que Bienville, de commerce illicite, d'exploitation éhontée, de concussion flagrante : tant par la vente du gibier des sauvages que par celle des marchandises du Roi à des prix exorbitants, ils auraient, avec la complicité du marchand Lallemand, fait sortir dès 1706 « plus de 15.000 piastres de la colonie ». (C^{13} A, II, 19-22, 338-55). De 1702 à 1706 Bienville et ses complices auraient ainsi prélevé à l'entrepôt de l'Ile Dauphine pour plus de 50.000 livres de « marchandises du Roy » et les auraient vendues aux Espagnols de Pensacole, avec une majoration de 600 %, alors que soldats et colons français manquaient de tout. (C^{13}, B, XXXII, 47). Le même Bienville aurait, sous le couvert d'un prête-nom, exploité un cabaret avec des profits scandaleux. (C^{13}, I, 500 ; II, 5-52 ; F^{3}. CCXLI ; C^{13}, 472-501). « Les héritiers de M. d'Iberville doivent à sa Majesté 252 livres, dit La Salle le 4 mars 1708 ; M. Bienville et ses frères lui doivent 3.500 livres », renchérit-il le 12 septembre (C^{13}, A, II, 154, 193 ; I, 483, 496-9, 566). Aussi refuse-t-il d'obéir à ce chef malhonnête dont il nie l'autorité : il déchire ses ordres, n'accorde pas aux habitants « ce qui leur est dû », ne donne pas aux sauvages les habits promis, ne ravitaille pas le brigantin en partance.

Bienville a beau en partie réfuter ces accusations par écrit, récuser des témoins disqualifiés, exiger des comptes réguliers et finalement demander le rappel de cet étrange comptable qui « ne tient pas de compte depuis cinq ans », de ce mauvais fonctionnaire qui « est plus porté au renversement de la colonie qu'à son avancement » ; en 1707 le Ministre, d'autant plus aisément influencé par ces rapports plus ou moins exagérés qu'il n'aimait pas les Lemoyne, avons-nous dit, envoie, avec le gouverneur, le Sieur de Muy, qui mourut en route, un Commissaire de la Marine Dartaguiette pour enquêter en cette affaire suspecte : il a l'ordre « d'arrêter » Bienville et de « l'envoyer prisonnier en France », s'il est convaincu de « prévarication ». (Col. B, XXVIII, 358 ; XXIX, 13-14, 23-3, 38-9 ; C^{11},. XXIV, 58, 100 ; XXVI, 34 ; C^{13}, II, 90-1, 155).

Dès son arrivée en février 1708 Dartaguiette constate que «rien ne peut égaler la désunion qui existe entre MM. de Bienville, de La Salle et de La Vente ; mais, après ample enquête, voyant que les griefs étaient de « peu de conséquence », il déclare l'inanité des ac-



cusations portées contre Bienville et la mauvaise foi de La Salle et de ses témoins. C'est donc La Salle qui va être condamné, lorsqu'un « flux » opportun l'enleva au châtiment qui l'attendait (31 décembre 1710). « Je puis dire, à la louange de M. de Bienville, conclut le commissaire enquêteur (20 juin 1710), qu'on ne peut être plus vigilant ni avoir les intérêts de son maître plus à cœur » (C^{13}, II, 147, 249-53, 550). Pontchartrain n'en garde pas moins ses doutes. « Quelque chose qu'on en dise, écrit-il en 1710, Bienville n'est pas un bon sujet ». (Col. D^{2}, II, 3). Le jeune commandant en chef, qui depuis 1706 demandait et redemandait son retour en France pour soigner une sciatique, sollicite maintenant, en compensation du maigre traitement de 1.200 livres qui, par suite des frais de représentation, l'endettait de 15.000 livres en 1710, la Croix de Saint-Louis, le titre de « gouverneur régulier », la concession d'un terrain près du nouveau fort de La Mobile, le droit de commercer à l'intérieur du pays et, pour se nourrir et s'entretenir, celui de prendre au magasin du Roi, comme le missionnaire, les denrées et marchandises dont « le prix exorbitant » le ruinait. Bien qu' « en sept ans il n'eût pas touché un sol de ses médiocres appointements, il n'obtint ni avantages ni honneurs ; et cependant, pour le salut de la Colonie, il resta. (C^{13}, A, II, 30, 109, 165, 410, 540, 570, 590 ; B. N. Col. Margry, 9.300).

Instabilité des établissements. — A ces dissensions s'ajoutaient, avons-nous dit, l'instabilité de la colonie et la dispersion même des colons. Incapable de les nourrir, Bienville avait dès 1704 laissé les plus aventureux de ses compagnons s'en aller demander le gîte et le couvert aux plus bienveillantes et aux mieux pourvues des tribus alliées. Cette année-là, — nous dit l'un de ces émigrants, le charpentier Pénicaut, — un premier groupe, remontant le Missisipi, s'en fut chez les Natchez où il fut le bienvenu ; en 1706, un autre s'en alla chez les Colapissas et chez les Nassitoches du delta qui, « fort honorés et fort attachés », ne le laissèrent qu'à regret repartir. Malheureusement, nos hommes, avec leur sans-gêne coutumier, se plaisaient si bien parmi ces braves sauvages, insoucieux de toute morale, qu'ils finissaient par adopter leurs mœurs, même les plus licencieuses ; de telles pratiques contribuèrent plus assurément à la perversion des Français qu'à la conversion des indigènes.

Par contre, dès 1706 ou 1707, Bienville avait dû, « faute de monde, de marchandises et de chaloupes », rappeler du petit fort déjà délabré du Missisipi le détachement de quinze hommes qu'y avait établi Iberville, bien qu'il fût nécessaire pour « tenir en bride » les tribus de la région : ce détachement se trouvait trop isolé, trop exposé, trop dépourvu de tout ; mais son chef, le jeune Juchereau

de Saint-Denis, « bon officier », quoique d'humeur indépendante, au lieu de rejoindre le gros des troupes à La Mobile, préféra se fixer au Biloxi, d'où il se porta bientôt au secours des Colapissas contre les Chétimacas (C[13], A, I, 460). Si en 1702 Iberville avait fait transférer son établissement de Biloxi au fond de la baie de La Mobile, c'est qu'il estimait ce dernier site plus fertile et plus proche de nos alliés sauvages, vu qu'un entrepôt suffisait en aval ; mais, en 1706, dès que les pieux de la palissade furent pourris et vermoulus, on sentit la nécessité ou bien de refaire en pierre ou en briques ce fort Louis ou de le transférer du fond de la Baie près de l'entrée à une proximité plus commode du mouillage habituel des navires qui se trouvait être l'anse de l'Ile du Massacre. Dès cette date le P. Gravier émettait l'avis, — avis de Bienville, sans doute, — que, par suite de l'éloignement de nos tribus alliées, mieux valait n'établir sur les meilleures terres de ce site encore malsain que 60 à 80 habitants près d'un magasin provisoire et s'installer solidement dans l'Ile du Massacre.

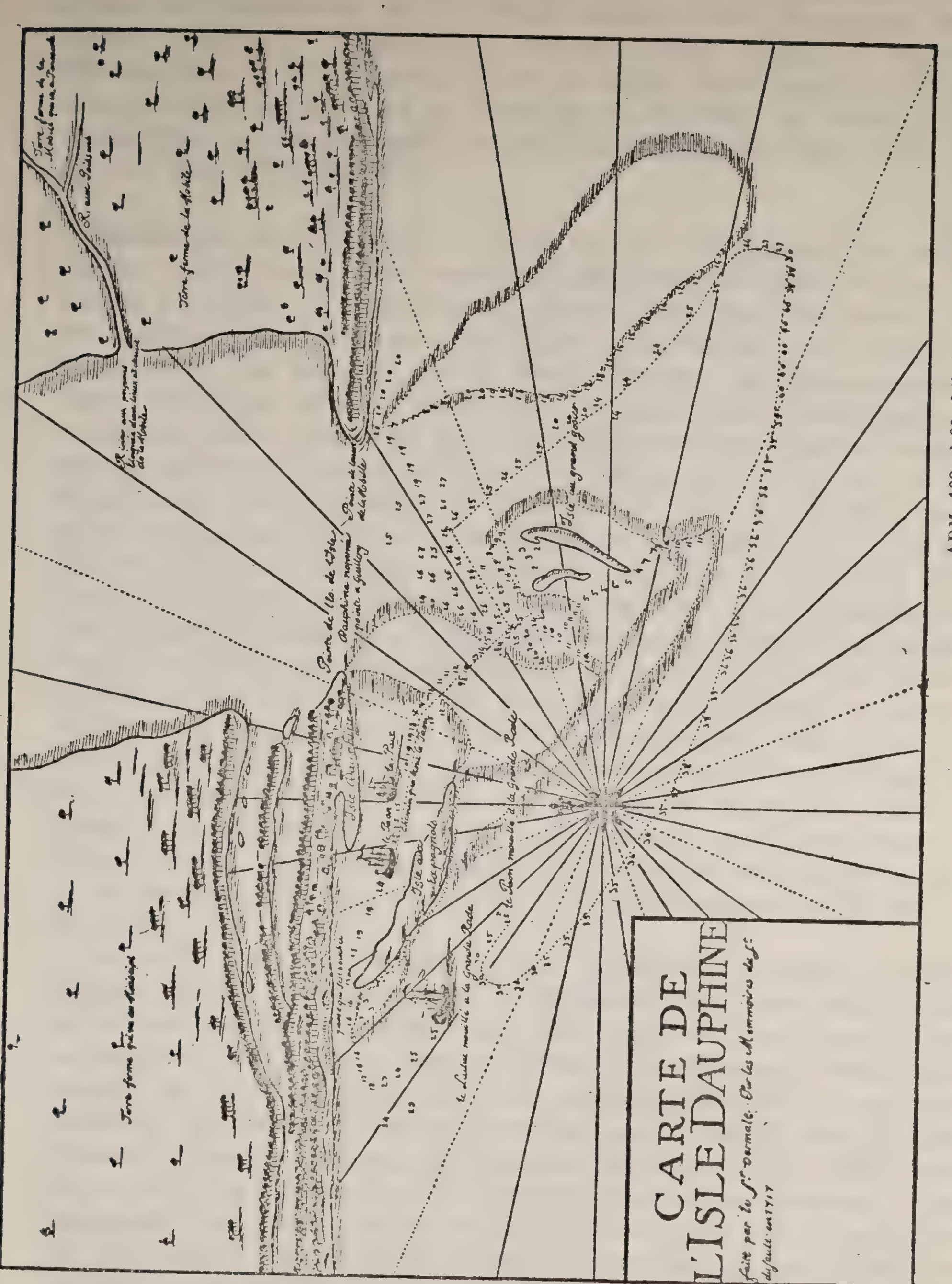
En cette étroite île de six lieues de long sur un quart qu'on baptisa bientôt du nom moins lugubre d'Ile Dauphine, Iberville avait dès 1699 fait aménager un entrepôt pour les marchandises. Le 6 septembre 1704, Bienville déclare la nécessité de construire un fort de pierre ; le 20 février 1707, il insiste : « Si la guerre éclate, l'Ile Massacre ne pourra se défendre faute de fort suffisant, et je serai affamé dans le fort Saint-Louis de La Mobile. » En septembre 1706, Nicolas de La Salle aussi reconnut la nécessité de ce transfert. En 1707 un grand magasin de 55 pieds sur 26 s'y trouva donc construit, alors que celui du fort Louis ne mesurait que 40 sur 16 ; « plusieurs familles (de La Mobile) menèrent (en cette île) leurs bestiaux et leurs volailles, y bâtirent des maisons et y cultivèrent des jardins. » La construction d' « un petit bâtiment plat de soixante tonneaux » activa ce déplacement. En 1710, un capitaine malouin, Lavigne-Voisin, improvisa un petit fort et une église qui attirèrent encore d'autres habitants de La Mobile. Au fond de l'anse se forma ainsi « une espèce de petite ville, (d'une vingtaine de maisons), parce que toutes les personnes libres, qui arrivaient dans les vaisseaux de France, s'y establissaient » et commerçaient secrètement avec les Espagnols de Pensacola. Comme Dartaguiette n'y trouva en février 1708 qu'un détachement de 10 à 12 soldats pour protéger le magasin, il insista à son tour sur la nécessité de fortifier sérieusement cette île ; d'autant qu'il en estimait le port sûr, assez large et assez profond pour contenir plus de quinze navires. En 1708 et en 1709, Bienville à nouveau affirma cette même nécessité, y réclamant d'abord une compagnie, puis deux de 50 hommes. Comme l'on ne fit rien, le désastre prévu s'abattit en 1711 sur l'Ile dont les abondants approvisionnements d'alors ne se trouvaient nulle-

ment défendus (C^{13} A, I, 370-7, 472 ; II, 10, 312, 400, 800.) Ce ne fut qu'après ce désastre (décrit plus loin) qu'on dut, cédant à la nécessité, transférer le fort Louis du fond de la baie de La Mobile à son entrée. Bienville, le P. Gravier et Dartaguiette s'étaient d'abord montrés peu favorables à ce transfert. Aussi, en 1706 et 1708, Bienville s'était-il contenté, avec l'aide des habitants, de réparer pour deux ans le vieux fort, dont un coup de vent avait abattu un bastion et le magasin, de munir de sept canons chacun de ses quatre bastions et de l'agrandir assez pour abriter cinq à six cents sauvages (C^{13}, A, II, 5-31, 170, 330).

Mais en 1711, à la suite de nouvelles inondations qui durèrent un mois et ruinèrent les moissons, il fallut, sur la demande unanime des derniers habitants, opérer dans les pires conditions le transfert en aval du fort Louis et de l'établissemment français : « Ce n'est pas pour moi, écrit Bienville le 27 octobre 1711, un petit embarras que de construire un fort sans fonds ni marchandises. Les habitants, qui ont travaillé beaucoup (par corvées), sont découragés du petit secours qu'ils reçoivent de France ; ils ne s'en bâtissent pas moins une nouvelle église avec zèle. » « Il n'y a rien, ajoute Dartaguiette (10 juin 1711), pour payer les sauvages qui travaillent au nouveau fort ; on ne peut achever les travaux qu'à l'arrivée des secours de France ». Ce pénible déménagement dura plus d'un an. Heureusement, le nouvel établissement ne se trouvant qu'à vingt lieues de celui du Port Dauphin qu'on reconstituait à l'Ile du Massacre, on espérait par les détonations du canon se trouver avertis en cas de danger et « pouvoir en dix heures rassembler 600 à 700 sauvages, en quarante-huit plus de 2.000, lesquels, bien armés et bien commandés, se battraient bien » (C^{13}, A, I, 330, 370-7, 540 ; II, 80, 311, 472, 567, 570, 579, 632, 640, 800).

Enfin naissait un troisième établissement qui, destiné à remplacer les deux autres, devait avoir un grand avenir. Dès février 1708, Dartaguiette recommandait, de préférence aux deux sites de La Mobile, un emplacement « au-dessus du lac Pontchartrain où la bonne terre était déjà appréciée de deux ou trois habitants. » (C^{13}, A, II, 60). C'était apparemment le site de la Nouvelle Orléans. Bienville, qui connaissait depuis longtemps « ces meilleures terres du monde » situées entre le lac et le Mississipi, voulait qu'on y envoyât 60 à 80 laboureurs avec leurs familles (C^{13}, A, II, 115). Dès la fin de l'année, cinq s'y trouvèrent, dit Dartaguiette, dont « le blé des Illinois, ajoute La Salle, donna au printemps de belles promesses » : Bienville accorda à chacun d'eux un arpent de front sur 36 de profondeur. Malheureusement, une fois de plus le blé ne tint pas ses promesses : la première année, parce qu'il avait été semé trop tôt, crut-on ; la seconde par suite des fâcheuses brumes nocturnes et des chaleurs diurnes. N'empêche que, d'avril 1709





ADM, 138, d 90, folio 72 et B. N. Cartes N° 8815 *bis.*

à mai 1710, ces cinq habitants fournirent à la garnison de Fort Louis 109 quintaux de lard frais, 36 de bœuf et 116 barils de blé d'Inde et déclarèrent qu'il y avait auprès d'eux place pour cent autres habitants. Dartaguiette voulait même qu'on y envoyât 100 familles et 200 nègres. C'était un beau début pour le site où quelques années plus tard se développera, en effet, la Nouvelle Orléans. Que ne l'encouragea-t-on pas davantage, dès lors ? (C^{13}, A, II, 70, 400, 461, 469, 500).

Instabilité des habitants. — Il va de soi qu'ajoutés à la pénurie de toutes choses ces perpétuels déplacements n'étaient pas de nature à fortifier ni à enrichir la colonie. Il en résultait même chez les meilleurs des habitants un fâcheux sentiment d'instabilité et d'insécurité, un manque de foi dans l'avenir, qui décourageaient toute initiative, toute persévérance. A quoi bon d'énergiques et constants efforts, quand on ne se sentait partout que comme campés sur des sables stériles et mouvants ? « On ne peut rien faire de sérieux, écrit Dartaguiette le 25 février 1708, (C^{13}, A, II, 315,) tant qu'on ne sera ni plus fort ni plus riche en marchandises. » « Les habitants hésitent à s'établir », disait Bienville dès le 28 juillet 1706 (I, 520) ; les Parisiens surtout, réduits à ne vivre que de mahis, pestent contre l'évêque de Québec qui leur avait décrit la Louisiane comme une terre de promission ». (C^{13}, A, I, 503). Il n'y a en février 1708 que onze habitants, « très pauvres », qui cultivent les terres ; les autres, « gens de métiers divers » ou sans métier bien défini, vivent « aux gages du Roi » ; en août Dartaguiette les menace, s'ils ne se mettent pas au travail de la terre, de les priver des vivres et d'autres fournitures du magasin ; ils objectent non sans raison le climat torride, la mauvaise qualité des terres, le manque de nègres et de bestiaux, le « peu de solidité de l'établissement. » (C^{13}, A, II, 60, 330).

On avait beaucoup compté sur les Canadiens, d'autant que, par Détroit fortifié, le passage vers le Mississipi était libre, maintenant qu'avaient été enfin décimés nos pires ennemis, les Iroquois, que soudoyaient les Anglais. Dès le début, Iberville avait amené bon nombre de ces Canadiens. En 1706, cinquante autres vinrent avec beaucoup de castor du haut Mississipi pour s'établir dans le bas ; c'étaient, pour la plupart, des coureurs de bois. L'idée était bonne en ce sens que ces braves et vigoureux aventuriers, propres à tout, pouvaient aussi bien s'entendre avec les sauvages que faire le coup de feu contre l'Anglais ; ils constituaient donc, si mal disciplinés qu'ils fussent, un sérieux appoint militaire : « ils aident la faible garnison », dit le P. Gravier en 1706 (C^{13}, A, II, 377) ; « sans eux la colonie serait perdue », déclare en 1707 Bienville qui était de leur sang (C^{13}, A, II, 12). « Ils nous donnent des nouvelles des sauva-



ges, précise Dartaguiette en 1708 (C[13], A, II, 73) et nous maintiennent en leur amitié par des présents ». « Ce serait donc le meilleur moyen de coloniser ce pays que d'y laisser venir les Canadiens », conclut-il en février 1710 (C[13], A, II, 531). « Il n'y a rien de plus court et de moins onéreux pour peupler et fortifier la colonie de Louisiane, confirme Rémonville (C[13], A, II, 559), que d'envoyer des Canadiens du Détroit, au moins jusqu'à l'Ouabache pour l'exploitation des mines et le commerce des bœufs ou jusqu'aux Natchez pour la culture des meilleures terres. » (C[11], XXII, 362-4 ; Margry, V, 356 ; C[13], A, II, 560). — En réalité, ces « enfants perdus » de la brousse, « difficiles à gouverner », dit le P. du Ru, étaient aussi peu faits que possible pour le labeur régulier des champs. « Ils ne seront pas d'une grande utilité au Mississipi, disait le gouverneur du Canada, étant impropres à la culture des terres, puisque la plupart ont abandonné par libertinage celles qu'ils ont icy. » « C'est un abus de croire qu'il faille ici des Canadiens », disait avec exagération La Salle en 1708 et en 1710, à propos de ces trop fidèles partisans des Lemoyne : « ce sont des paresseux et des libertins qui n'aiment que courir les bois » et, on peut dire aussi, « courir les sauvagesses ». « Sans foi ni loi, ivrognes et jureurs, dit un prêtre qui ne les aimait pas, apparemment l'abbé de La Vente, ces jeunes échappés du Canada pour crimes ou pour dettes mènent une vie libertine avec de jeunes sauvagesses : il faut les contraindre à les épouser ». (C[13], A, II, 200 ; III, 390).

Mais, ces mariages mixtes étant interdits comme plus funestes aux Français qu'avantageux aux sauvagesses elles-mêmes, on voulut, pour les fixer au sol, les marier à des Françaises. Or, la colonie manquant de femmes, on fit venir de France des « filles à marier ». Tout le monde en réclama généreusement pour ces infortunés célibataires qui se morfondaient, disait-on, « hors des doux liens de l'hymen ». La Salle et Bienville en demandent 25 à 30 en 1708 et en 1709 (C[13], A, II, 240, 400). « Il faut des femmes pour fixer les jeunes gens et les soldats qui veulent cultiver », répète Dartaguiette en 1710 (C[13], A, II, 540). Dès juillet 1704, l'abbé Huet avait bien amené sur le *Pélican* « vingt-six filles de Paris », qui, « fort sages », trouvèrent aussitôt preneurs (C[13], A, II, 800) ; mais ces « sages » Parisiennes se montrèrent bientôt si « avides de luxe » que Dartaguiette précise en 1710 : « ce sont des filles de campagne », des « familles rurales pourvues de filles surtout » qu'il nous faut ; car, « sur vingt-sept femmes qu'il y a ici, (en 1712), il n'y en a que quatre qui s'adonnent à la culture des terres » (C[13], A, II, 540, 800). Malheureusement il ne vint guère de France plus de femmes que de soldats. Dès juillet 1706, plusieurs Canadiens s'engagèrent donc comme flibustiers (C[13], A, I, 520). Comme les autres ne reçurent pas plus leur solde en 1706 qu'en 1707, qu'on leur refusa même leur ration



en 1708, ils demandèrent leur congé. En 1708 Bienville dut, en effet, en congédier 60 qui, avec des arrérages payés par Dartaguiette et une pacotille de 150 livres fournie par La Salle, s'en allèrent reprendre chez les sauvages leur vie d'aventures et de libertinage (C[13], A, II, 21, 195, 219, 240, 248).

En somme, l'élément canadien en cette période apporta à la Louisiane plus de vigueur éphémère que de solidité durable. Tant sous l'influence de ces fâcheux exemples que par l'effet d'un milieu débilitant et de conjonctures lamentables, « les habitants, peu nombreux, languissent, conclut Dartaguiette en son Mémoire du 12 mai 1712 (C[13], A, II, 804), paresseux, libertins, incapables de rien entreprendre de considérable... Tous ceux qui sont ici s'y déplaisent ». La triste éloquence des chiffres s'exprime dans le recensement du 12 août 1708 (C[13], A, II, 215) : outre les 60 Canadiens qui vivent chez les sauvages, il y a 279 habitants, dont 122 aux gages du Roi (14 officiers, 76 soldats, 13 matelots, 6 mousses, 6 ouvriers, 3 prêtres, etc...) et 157 plus ou moins indépendants (24 hommes, 28 femmes, 25 enfants et 80 esclaves sauvages). Le cheptel ne s'était accru que dans de minimes proportions : 50 vaches, 10 veaux, 4 taureaux, 8 bœufs, 1400 porcs et 2.000 poules. La colonie restait donc embryonnaire. Pourtant, dit un Mémoire de l'ordonnateur Hubert en date de 1718, (Marine, B[1], XXX, 429) le Roi aurait dès 1703 envoyé de Rochefort vingt-trois filles, « pour commencer l'établissement de la Louisiane. » Après les avoir mariées, la religieuse de Fontevrault, qui les accompagnait, s'occupa pendant quinze ans de la conversion des sauvagesses et de l'instruction des petites filles des habitants.

Faiblesse militaire. — Au point de vue militaire, même faiblesse. La redoute du Mississipi ayant été abandonnée dès 1706 et celle de l'Ile du Massacre n'ayant jamais été sérieusement faite, le fort Louis de La Mobile fut alors, avons-nous vu, l'unique fortification de la Louisiane. Or ce fort de pieux, qui tombait en ruine dès 1706, avait été en 1708 hâtivement réparé et agrandi, puis brusquement en 1711 transféré et à nouveau improvisé en aval. Ce fort même, en dépit de ses quatre bastions de sept canons, manquait toujours des munitions et des troupes nécessaires. Le garde-magasin ne cesse de réclamer les munitions de guerre tout autant que les munitions de bouche. « Il faudrait toujours dix à douze milliers de poudre en réserve, dit Bienville en juin 1710, alors qu'il n'y en avait parfois qu'un millier » (C[13], A, II, 510, 550) : 15 barils en 1708, 7 en 1709, et cela aux heures les plus critiques (C[13], A, II, 330, 360). Et ce n'était pas seulement la poudre qui manquait et les balles qu'on oubliait, c'étaient les fusils même, destinés à armer nos alliés sauvages ; c'étaient toutes les « marchandises de guerre » qu'ils

préféraient à toute autre (C[13], A, II, 195, 400, 410, 540, 557). En 1709 il n'y avait que 200 fusils pour nos 1.000 Natchez (C[13], A, II, 395). Les deux compagnies de 50 hommes, qui furent dès l'origine affectées à la Louisiane, ne se trouvèrent jamais au complet. La garnison, trop faible, a besoin de renforts, dit le P. Gravier dès 1704 (C[13], A, I, 378). En juillet 1706, Bienville se plaint qu'au lieu de 100 hommes il n'en a que 60, dont 16 sont impropres au service ; il en demande 40 (C[13], A, I, 520) ; en février 1707, tant par suite de la mortalité que des désertions, ils ne sont plus que 45 ; il en demande 150 (C[13], II, 12-14.) « Comme il n'y a plus ni capitaines ni lieutenants ni aides-majors, dit-il, les deux compagnies sont commandées par deux enseignes » (C[13], A, II, 30, 400). En 1708, il répartit entre ces deux compagnies squelétiques 21 recrues pires que les hommes qu'il avait déjà (C[13], A, II, 112, 211). En 1709 il en réclame 25 autres pour compléter son effectif de 70 hommes qui pour un quart se compose d'adolescents. « Il faudrait des hommes plus forts, dit-il, moins enfants » (C[13], A, II, 410, 540). Aux pires heures du péril en 1708 et 1709, alors que La Mobile est menacée, il n'y a, dans toute la colonie, Canadiens compris, que 130 hommes en état de porter les armes ; aussi Dartaguiette et Bienville réclament-ils six à sept compagnies du Canada, au moins quatre compagnies de France dont une ou deux pour l'île Dauphine sans défense (C[13], II, III, 200, 360, 400). En 1710, Lamothe-Cadillac leur refuse les faibles effectifs réclamés à Détroit.

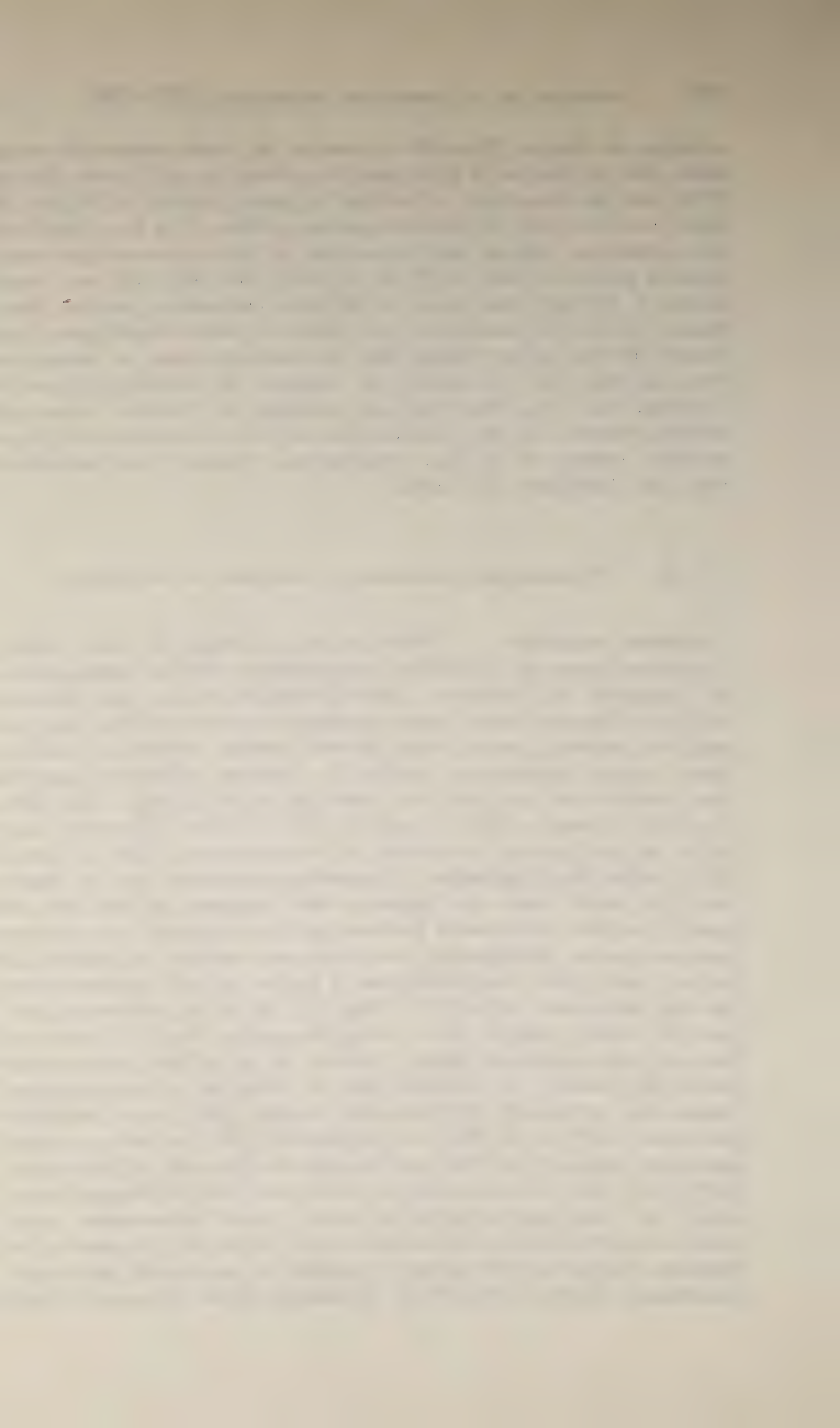
Si seulement ces rares soldats avaient été bien traités et bien pourvus ! Mais Dartaguiette et ses collègues nous les décrivent mal payés, mal nourris, mal vêtus, « vêtus de peaux de bêtes », pour ne pas aller dehors « tous nuds ». « La plupart des officiers et presque tous les soldats sont sans bas ni chemises », dit Dartaguiette en 1711 (C[13], A, II, 21, 540, 636). « Il est pitoyable, reprend Dartaguiette en mai 1712 (C[13], A, II, 800) de les voir tous nuds, ne vivant le plus souvent que de blé d'Inde écrasé et bouilli avec un morceau de viande ». Faut-il donc s'étonner que ceux d'entre eux qui, débilités par la misère et la faim, ne mouraient pas de quelque « peste », « fièvre quarte » ou autre « maladie générale », (C[13] A, I, 523 ; II, 45) ne songeassent qu'à se révolter ou à fuir cet « enfer de Louisiane », pour déserter d'abord en 1706 chez les Espagnols de Pensacola qui, récemment ravitaillés, s'efforçaient de les retenir, ou plus tard « chez les Anglais de Caroline » qui systématiquement les attiraient ? (C[13], A, II, 800). « Rien de si triste que la situation de cette pauvre colonie, gémit Dartaguiette en août 1708 ; on y découvre toujours des complots de soldats et de matelots pour déserter ; (les matelots étaient, en effet, aussi mal payés que mal nourris ;) même les derniers Canadiens veulent passer à Pensacola » (C[13], A, I, 520 ; II, 248-330). Finalement, en 1710, malgré l'im-



minence du danger, Bienville, dépourvu de vivres comme de munitions, dut se résigner à faire pour les soldats ce qu'il avait fait en 1708 pour les Canadiens. « J'ai pris le party, écrit-il le 21 juin, de faire venir les chefs de plusieurs nations alliées et de leur distribuer dix soldats par villages pour les nourrir. Je n'en ai réservé que trente pour la garde du fort. » (C[13], A, II, 500, 549, 560). Et, ces trente même, il n'avait « pas assez de blé pour les nourrir pendant deux mois. » (*Ibid*). Or, nombre de ces soldats, à demi abandonnés, profitaient de leur séjour même chez les sauvages pour se laisser encore suborner par les Anglais et emmener en transfuges dans la Caroline. En 1711, Bienville put, pourtant, en distraire treize qui allèrent mettre un peu d'ordre chez les Illinois, mécontents de ne pouvoir, comme on le leur avait promis, écouler leurs pelleteries vers une Louisiane aux abois.

II. — Politiques espagnole, anglaise et indigène.

Attitude espagnole. — Nous avions pourtant, à nos portes, à quelques lieues de La Mobile, nos prétendus alliés en cette guerre, les Espagnols de Pensacola ; mais ils étaient encore plus pauvres et plus faibles que nous, moins généreux et susceptibles, pour ne pas dire envieux, jusqu'à nous devenir parfois nettement hostiles. Aussi, toutes proportions gardées, la ruineuse alliance espagnole nous coûta-t-elle aussi cher en Amérique qu'en Europe. Dès 1704, dit l'abbé Lemaire, (B.N. Fonds Fr. 12-105,) les Alibamons, soudoyés par les Anglais, détruisirent le fortin espagnol édifié à l'entrée de la rivière des Appalaches : Pensacola se trouvait donc à découvert. Or, Santa Maria de Galvez n'était toujours qu'une sorte de grand « corral » aux quatre bastions de pieux pourris que quatorze mauvais canons protégeaient tant bien que mal sur la courtine de la mer, mais que « deux éminences à portée de fusil commandaient du côté de la terre ». (A.D.M., 115x, 22). Là, en de méchantes maisons de paille, quelque deux cents Espagnols, dont 100 métis et forçats, vrais « gens de corde », vivaient de blé d'Inde pendant une moitié de l'année ; ils auraient péri de faim ou déserté pendant l'autre s'ils n'avaient, dit Bienville (6 sept. 1704) été « ravitaillés par nous. » (C[13], A, II, 461). En septembre 1706, La Salle se plaint que « son magasin soit vidé par les prêts de Bienville à l'Espagne ». (C[13], A, II, 480). Aussitôt celui-ci envoie son frère Châteaugué chercher à la Vera Cruz six mois de vivres ; mais, le traversier ayant coulé à l'entrée de l'île du Massacre, son collègue de Pensacola, don Guzman, vint en grande pompe lui rendre un peu du blé prêté antérieurement. Après l'incendie de Pensacola, même échange de bons



procédés. « Don Guzman avait coutume de partager avec moy comme j'avais toujours fait avec luy », dit Bienville (C^{13}, A, I, 520 ; II, 515). Mais, en février 1707, refus du gouverneur espagnol. Moindres encore furent la complaisance et même la fidélité de notre allié pendant le reste de la guerre (Col. F^{12}, VII, 1-2 ; Aff. Etr., Mém. et Doc., VI, 144-50, 156-60, 163-71). Faible, heureusement, et bientôt presque nulle fut l'influence d'aussi médiocres voisins sur les quelques tribus de la région. Tour à tour, timides et brutaux, les Espagnols étaient, en dépit de leurs dons intermittents, méprisés et détestés des sauvages qui leur reprochaient d'abuser de leurs femmes. « Il n'y a rien à craindre de l'Espagne » à cet égard, conclut Dartaguiette en mai 1712, lorsque ses derniers alliés sauvages se furent mis sous notre protection et à notre service (C^{13}, II, 806).

Alliance des sauvages. — En présence d'une telle faiblesse, au milieu de tels périls, dans le voisinage d'alliés si peu sûrs, notre unique espoir de salut était l'entente avec les sauvages. Bienville le comprit, s'ingénia et réussit. « Je ne m'attache à rien plus qu'à m'attirer les sauvages », écrit-il le 25 février 1708 (C^{13}, A, II, 21). « Notre sûreté dépend d'eux », affirme-t-il en octobre 1711 (C^{13}, A, II, 570). Mais cette politique de conciliation, conforme aux principes de Cavelier de La Salle et d'Iberville, n'était pas facile à pratiquer pour trois raisons principales : la versatilité naturelle de ces peuples primitifs, instables, presque nomades, toujours en guerre les uns contre les autres ; notre dénuement, tel que Bienville eut en octobre 1711 à prélever sur le fonds des sauvages pour faire vivre la garnison (II, 567) ; la rivalité des Anglais qui, plus nombreux, plus riches, plus forts que nous, pouvaient plus facilement acheter des faveurs trop souvent concédées au plus offrant. Grande fut surtout l'alarme de 1711, dit le Missionnaire Le Maire, (Papiers Delisle, 115, X, 20), quand plusieurs nations sauvages furent soulevées contre nous et nos alliés par les Anglais de Caroline.

Deux politiques en présence. — En effet, la Caroline du Sud, qui en 1708 comptait 9.580 habitants, s'était, dès 1704, militairement organisée en seize districts que commandait un colonel et subdivisée en cercles que commandaient des chefs de milice ; en 1708, cette milice comptait seize compagnies de 950 blancs que doublaient à peu près autant de nègres armés de lances et de fusils. Alors qu'en dix ans, prélevant sur le fonds des sauvages pour le ravitaillement de la population, nous ne pûmes disposer que de 10.000 livres de présents, les Caroliniens, dont les terres suffisaient à leurs besoins, en prodiguèrent aux sauvages pour plus de 100.000 écus (C^{13}, II, 570). Et pourtant, en cette lutte si inégale,



nous triomphâmes : car c'était triompher que de survivre par « une espèce de miracle », dit le Conseil de Marine du 11 janvier 1717 ; oui, un miracle d'ingéniosité, de savoir-faire, de prestige fondé sur une bienveillance sincère et une fermeté équitable. Tandis que la politique indienne des Anglais, foncièrement hostile à ces races inférieures qu'ils méprisaient, les divisait pour mieux régner, les surexcitait et les armait pour qu'elles s'affaiblissent les unes les autres et nous affaiblissent nous-mêmes (en 1703, pertes des Chicachas : 800 guerriers ; pertes des Chactas : 1.200 tués et 500 prisonniers ; cf. Margry, IV, 516-8), la politique indienne des Français, en une sympathie spontanée, s'appliquait à concilier entre elles et avec nous toutes ces tribus qu'opposaient des rancunes héréditaires. « Nos alliés sauvages sont en paix entre eux », se félicitait Bienville en 1706 au cours d'une alliance qui les unit durant trois ans. (C[13], I, 526). Tandis que les Anglais exploitaient l'humeur belliqueuse des indigènes tout en les « comblant » de présents en réalité très onéreux à qui les recevait, tandis qu'ils les décimaient par la ruse comme par la force en vendant après guerre comme esclaves tous les captifs, quels qu'ils fussent (C[13], I, 429 ; Margry, IV, 406,) Bienville leur rendait ces mêmes prisonniers, fussent-ils justement capturés en des guerres contre nos alliés ; il intervenait même entre eux pour apaiser les querelles issues de leurs vendettas ; il s'efforçait de protéger les plus faibles contre les plus forts. N'était parfois la nécessité de promptes représailles pour maintenir son autorité incontestée, le chef français faisait sur eux une « si bonne impression » qu « ils aimoient mieux un petit présent de nous qu'un beaucoup plus considérable des Anglois ».

A plusieurs reprises, en 1706, 1707, 1713 et même en 1720, le gouvernement français interdit aux trafiquants la traite des esclaves indigènes et toute tentative de susciter la guerre entre tribus. (C[13], II, 57-69, 359-62, 398). « Tous les sauvages aiment beaucoup mieux les Français que les Anglais, écrit Bienville le 14 septembre 1706 (C[13], I, 523) ; si on pouvait leur donner les mêmes prix que les Anglais pour les peaux, on les attirerait tous. ». Or les Anglais semblaient payer d'autant plus cher que les marchandises de troc leur coûtaient moins. « Tous ces sauvages, répète Bienville le 20 février 1707, (C[13], II, 11, 165) ne vont à l'Anglois que par intérêt et par nécessité... Ils aiment naturellement les Français ». « Je les ai toujours maintenus dans notre alliance contre tous les efforts des Anglois, assurait-il jusque dans les mauvais jours d'octobre 1711 (C[13], II, 570) ; ils seroient encore prêts à les abandonner et même à aller sur eux, pour peu qu'on fût en état de les secourir en leurs besoins ». « Alors même que, les magasins étant vides, nous manquions de munitions de bouche et de guerre au point de refuser aux sauvages tous présents et de leur confier, au contraire, nos soldats

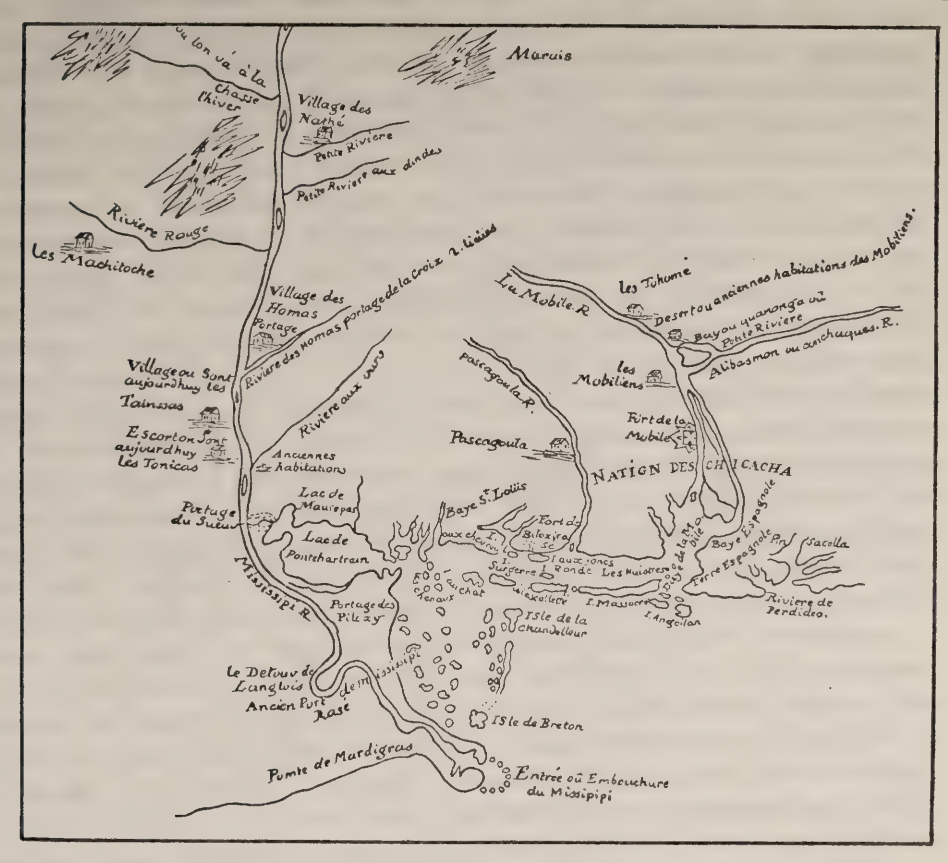
affamés et déguenillés, dit Bienville le 21 juin 1710, ces sauvages se comportent si bien et nous restent à ce point attachés que nous sommes prêts à repousser avec leur aide l'attaque annoncée des Anglois » (*Ibid.* II, 550). Plus particulièrement odieux aux indigènes était, avons-nous dit, ce trafic d'esclaves que les Anglais pratiquaient sans scrupule, tant aux dépens de leurs ennemis qu'aux dépens même de leurs alliés, échangeant au besoin chez eux un nègre contre deux peaux-rouges. Or, lorsque Bienville, non content d'interdire cette traite, renvoyait à ses alliés leurs esclaves, « cela n'a pas manqué de faire beaucoup d'impression sur eux, écrit-il le 27 octobre 1711 ; ils y voient de la générosité. » (C^{13}, II, 570, 314).

« Quand M. de Bienville apprenait par ses jeunes gens, (« les mousses » qu'il envoyait chez les diverses nations sauvages), que les Anglais avaient fait de gros présents à quelque nation, conclut le commissaire Duclos en son Mémoire du 25 octobre 1713 (C^{13}, III, 266-8), il en convoquait les chefs, leur faisait des amitiés et quelques présents et les renvoyait fidèles à la France... S'il faisait attaquer par les alliés une tribu hostile, il renvoyait à celle-ci ses prisonniers... Les guerres en étaient moins longues et moins meurtrières.... Jamais il ne manquait de parole aux sauvages ;... mais toujours il réglait équitablement leurs différends... ; aussi était-il en leurs procès un arbitre impartial qu'ils recherchaient, que venaient même consulter les lointaines tribus de la Rivière Rouge et du Mississipi... Ainsi les sauvages se trouvaient conciliés et attirés vers nous tant par la justice que par les présents et par les vivres ». D'où cette conclusion qui fait le plus grand honneur au jeune chef : « Je ne saurais trop exalter la manière admirable dont M. de Bienville a su s'emparer de l'esprit des sauvages pour les dominer, déclare Duclos. Il y a réussi par sa générosité, sa loyauté, sa scrupuleuse exactitude à tenir sa parole, ainsi que la manière ferme et équitable dont il rend la justice entre les différentes nations sauvages qui le prennent pour arbitre ».

Principales tribus. — Pour bien comprendre cette politique à l'égard des sauvages, il est bon de connaître la distribution des principales tribus sur l'immense espace qui s'étend entre le Mississipi et les Alleghanys, entre l'Ohio et le Golfe du Mexique. Une des raisons pour lesquelles Iberville avait choisi le site de La Mobile, c'est précisément qu'il se trouvait plus proche tout à la fois des Espagnols de Pensacola dont il espérait l'alliance et des Anglais dont il redoutait l'ingérence. — Tout près de là, à cinq lieues, se trouvaient deux petites tribus qui nous furent toujours fidèles et très utiles, les Thomès et les Mobiliens : mi-chasseurs, mi-laboureurs, ils apportaient au Fort Louis, outre leur blé d'Inde, leur gibier : chevreuils, outardes, coqs et poules d'Inde ; plus près encore, à trois lieues, vinrent, en 1704, 400 Apalaches et Thousas que les Espagnols n'avaient pas su défendre contre les attaques des tribus alliées aux Anglais ; à quelques lieues à l'ouest se trouvaient les Pascagoulas. Toujours prêtes à répondre à notre appel, ces petites nations constituèrent le meilleur rempart de notre établissement français. — Au nord, en remontant l'étroite et sinueuse rivière de La Mobile que rendaient dangereuse maints rapides, à cent lieues



de distance, se trouvaient les Chactas qui nous furent aussi favorables ; ces alliés de la seconde zone nous envoyèrent même en 1704 deux cents des leurs qui, mécontents des Espagnols, renforcèrent encore la première zone. Plus au Nord se trouvait la plus puissante tribu de la région, les Chicaças, auxquels s'était heurté Fernandez de Soto en 1541. Longtemps Anglais et Français se disputèrent âprement son alliance. — Quant aux nombreuses tribus du Mississipi



A.D.M., N° 27.

Embouchure du fleuve Saint-Louis
Principales tribus de la Louisiane primitive.

depuis l'Ouabache jusqu'au delta, Illinois, Akansas, Natchez, Natchitoches, Yazous, Oumas, Colapissas, elles nous étaient presque toutes plus ou moins favorables. Seuls, sur la rive gauche de La Mobile, la féroce tribu des Alibamons, soudoyée par les Anglais, nous fut toujours aussi hostille qu'autrefois les Iroquois de la Nouvelle Angleterre. En 1707, les Illinois, mécontents de ne pouvoir ni vendre leurs castors ni recevoir nos marchandises, furent calmés par l'envoi de quelques canots et par maintes promesses. — En somme, la situation eût été propice à la France, si elle avait eu le

moyen d'en tirer parti. En 1706 les Caroliniens en vinrent même à redouter une ligue contre eux de presque toutes les tribus indiennes et à se préparer hâtivement à la défense.

Vicissitudes de la guerre. — Dès qu'éclata la guerre entre Anglais d'une part et Français et Espagnols de l'autre, de sourdes menées agitèrent contre nous ces peuples sauvages. L'agent Nairne, de la Caroline, envoya dans tout le pays des émissaires et des trafiquants qui répandaient partout, outre marchandises et présents, des bruits funestes aux Français. « Les Anglais disent aux sauvages, déclara Dartaguiette en octobre 1708 (C[13] II, 360), que nous sommes les restes fugitifs d'une nation qu'ils ont détruite ». Comment les sauvages ne l'auraient-ils pas cru, lorsqu'ils voyaient nos troupes diminuer en qualité et en nombre, nos soldats vêtus de peaux de bêtes venir vivre chez eux pour ne pas mourir de faim, nos magasins vides de présents, de marchandises et de munitions ? « Les sauvages n'ont pas une haute opinion de la nation française, dit Bienville en février 1707 (C[13], II, 12) ; ils la croient moins nombreuse que la leur. « Depuis six ans que vous êtes ici, nous disent-ils, vous diminuez en nombre et vous remplacez vos bons hommes par des enfants. » Pour combattre une propagande et des témoignages si préjudiciables, Bienville eut, dès 1706, (C[13], I, 525) l'idée d'envoyer en France des chefs sauvages qui y pussent concevoir une plus haute opinion de notre pays. A défaut de ce moyen alors irréalisable, Bienville usa tour à tour de la manière forte et de la manière douce tant pour en imposer aux indigènes que pour les séduire.

D'autre part, des coureurs de bois en 1706 et en 1708 encourageaient tellement Bienville à venir s'approvisionner d'étain et de plomb au pays du Missouri qu'ils avaient parcouru qu'en 1710 il se décida à y envoyer l'enseigne canadien Darac avec deux soldats. « On y apprend tous les jours, déclare Diron, quelques particularités de cette maîtresse branche de fleuve qui va droit au nouveau Mexique vers les mines espagnoles. »

Représailles françaises. — En 1704, les Alibamons ayant tué quatre Français, Bienville décida de ne pas laisser impuni un tel crime qui leur eût inspiré à notre égard arrogance et mépris. Pour venger ce meurtre, il réunit à La Mobile 250 guerriers chactas, pacagoulas, mobiliens et thomès qu'encadrent 60 Canadiens et Français commandés par Tonty et par Saint-Denis ; mais, les Chactas et nombre de Mobiliens s'étant dérobés en route et douze Français étant tombés malades, Boisbriant ne put avec ces forces réduites que surprendre de nuit le camp des Alibamons, l'incendier, les mettre en fuite, leur tuer deux hommes et leur prendre neuf pirogues (C[13], A, II, 449-455). Ce fut en ces tristes circonstances



qu'à La Mobile, en septembre 1704, mourut de la fièvre à 54 ans le brave Tonty ; de ce fidèle compagnon de La Salle qui voulut « parachever son œuvre », M. de Saint-Cosme disait à l'évêque de Québec : « zélé à rendre service, apaisant ou intimidant les sauvages, il n'est pas d'homme qui connaisse mieux le pays ; il est aimé ou craint de tous » (A.D.M. 115 X, cahier 13). La même année, Bienville, dut encore user de représailles à l'égard des Coroas et des Tchoutimachas ou Chétimacas qui avaient en 1702 assassiné le missionnaire des Natchez, M. de St-Cosme, et trois autres Français : sur l'intervention de Saint-Denis, ils furent anéantis par leurs ennemis, les Akansas (C^{13}, II, 25). Dès lors « toutes les nations du Mississipi se comporteront bien », dit Bienville, (C^{13}, II, 18). Toujours en cette année 1704, les Anglais, s'en prenant à l'Espagne, lancèrent contre ses alliés les Appalaches une horde d'Alibamons qui, non contents de prendre trente-deux Espagnols et d'en brûler dix-sept, dont trois cordeliers, détruisirent presque entièrement la nombreuse nation des Appalaches ; c'est alors que les 400 survivants, n'ayant plus confiance en l'Espagne, vinrent à La Mobile nous demander aide et protection ; Bienville les établit soigneusement près de son fort Louis.

Rapprochement de nos alliés. — Bienville développa ainsi cette politique de « rapprochement » (au sens concret du mot), conforme sur une moindre échelle aux vastes plans de transmigration de son frère aîné. A quelques lieues du fort Louis, les Appalaches survivants devinrent de bons agriculteurs. En 1705, Saint-Denis installa sur le lac Pontchartrain, près des Colapissas « qui les reçurent avec plaisir », les Nassitoches venus de la Rivière Rouge ; de même en 1708 lui aussi établit sur la baie de La Mobile un parti de 200 Chactas « rebuté de la domination espagnole » ; de même encore, en 1709 se rapprochèrent de nous les Oumas sur le Mississipi et les Tonicas qui prirent la place des Oumas. Cette attraction s'exerça jusque sur la tribu illinoise des Kaskaskias convertis au catholicisme par les Jésuites : ils se fixèrent, sous l'influence du Père Gravier, à vingt-cinq lieues au sud de leur ancien territoire. Il n'est pas jusqu'aux terribles Chicachas que Bienville ne s'efforçât d'attirer vers lui pour les dérober à l'emprise anglaise (C^{13}, II, 7). A tous ces alliés Thomès et Mobiliens donnaient l'exemple : convertis au catholicisme, ils venaient à La Mobile sous la conduite de leur pasteur, l'abbé Huet, le jour de la Saint-Louis, fêter « les Français qu'ils aimaient beaucoup. »

Les Chicachas. — La ruine de la puissante nation des Apalaches (« 5.000 à 6.000 âmes », disait-on) ne faisait que rendre plus urgente la décisive alliance de la nation plus puissante encore des



Chicachas ; de là, l'émulation des Anglais et des Français pour se l'assurer. Nous avons vu que, dès 1702, Iberville, avec le concours de Tonty, avait pris les devants en réconciliant Chicachas et Chactas, jadis ennemis implacables. Mais, dès l'année suivante, nous dit Nicolas de La Salle, « les Anglais font tout leur possible pour attirer dans leur party la nation des Chicachas qui est la terreur de toutes les autres ; ils ont de la peine à y consentir ; ayant déjà fait alliance avec les Français, ils viennent assez souvent nous rendre visite ; mais, comme toutes choses nous manquent, leurs visites cessent ». (C^{13}, I, 390). « Les Anglais ont chez eux trois ou quatre agents qui leur donnent beaucoup, confirme Bienville en 1704, (C^{13}, I, 460) : ils ont armé 500 de leurs guerriers ». « Bienville, qui sait gouverner les sauvages et en connaît les langues, dit le Père Gravier (C^{13}, I, 376), n'en a pas moins gagné un de leurs chefs : celui-ci a chassé les Anglais de son village et a même demandé une garnison française... Bienville a maintenu la paix entre les Chicachas et les Chactas. » Une maladresse des Chactas, à propos d'un jeune mousse de Rochefort, Saint-Michel, confié aux Chicachas, rompit cette paix en 1705 : en automne, dit Bienville le 14 septembre 1706, les Anglais sont venus avec 3.000 sauvages, (n'oublions pas que les nombres de ces peuples primitifs sont presque toujours exagérés,) pour piller et pour incendier des villages chactas ; ils leur ont tué du monde » (C^{13}, I, 393-5 ; 509). Bienville n'en espérait pas moins cette même année établir chez les Chicachas, à 120 ou 130 lieues de La Mobile, un fort qu'occuperaient un officier, vingt soldats pour la défense et vingt Canadiens pour la chasse ; mais il fallait des hommes, des armes, des présents ; rien ne vint qu'une « maladie générale » qui emporta dix soldats. Il fallut donc renoncer au fort. « Les Anglais n'ont rien épargné pour s'attirer les Chicachas : ils ont chez eux deux agents qui traitent des esclaves, et pourtant les Chicachas nous restent plus attachés qu'à eux », écrit Bienville le 20 février 1707 et le 25 février 1708 (C^{13}, A, II, 25). En février 1707 un « traiteur » de Caroline a été attaqué « par nos alliés Tchatchioumas et mis en fuite avec ses guides chicachas ». L'alliance des Chactas et des Chicachas s'étant trouvée rompue en 1707, Bienville en 1708 envoya son frère Châteaugué avec 25 hommes pour la rétablir ; il y réussit et, à défaut de garnison, leur confia de jeunes Français pour que ceux-ci apprissent leurs langues. (C^{13}, II, 165, 314, 574-5). Bienville demandait, en outre, des missionnaires pour les convertir, mais des missionnaires de « bonne complexion » qui pussent, au lieu de « prêter à rire », ajouter le prestige de leur aspect à l'autorité de leur parole. (C^{13}, II, 18).

Impuissance espagnole. — Sur ces entrefaites, à l'instigation du gouverneur Spotswood et du Colonel Moore qui dirigeaient l'offen-



sive anglaise, au cours de l'été 1707, les Espagnols de Pensacola, vainement prévenus par nous et faiblement protégés par leurs rares alliés, furent brusquement assaillis par une nuée de sauvages que dirigeaient des Anglais : « tout fut détruit et pillé jusqu'au fort »; quinze Espagnols furent pris ; onze tués. Ce coup fait, l'ennemi s'enfuit, se promettant bien de revenir : 2.000 sauvages revinrent, en effet, commandés par une centaine d'Anglais et de huguenots. Bienville, averti, se porte au secours des Espagnols avec 80 Français, tant soldats que Canadiens, et une trentaine de sauvages. Les assaillants se retirent. La reconnaissance espagnole fut de courte durée ; le gouverneur de Pensacole reprocha à Bienville d'avoir attiré « ses » sauvages vers La Mobile. Bienville se contenta de lui répondre que, s'ils venaient vers les Français, c'était de leur plein gré : car « il ne leur donnait pas la moitié des présents espagnols » (C[13], II, 25). Vainement, en 1709 et 1710, tout comme en 1702, le misérable fort espagnol de Saint-Augustin avait été ravitaillé par Bienville en munitions comme en nourriture (C[13], I, 387-96 ; II, 524 ; La Harpe, 74-80). Pendant le reste de la guerre, Pensacole, réduit à l'impuissance, ne cessa guère d'être assiégé ou harcelé par les Anglais ou leurs alliés sauvages. « Pensacole est bloqué depuis six mois », écrit Dartaguiette le 18 août 1708 (C[13], II, 330). « Les Alibamons et autres alliés des Anglais harcèlent Pensacole où règnent la peste et la disette ; d'où 55 morts », ajoute Bienville le 12 octobre 1708 (C[13], II, 170). « Les Espagnols sont bloqués dans leur fort par des partis de sauvages, répètent Dartaguiette et Bienville le 6 et le 20 août 1709. (C[13], II, 53, 405) ; contraints depuis deux mois à ne vivre que de biscuits trempés d'eau, ils demandent deux mois de vivres ». Bienville lui-même, réduit à la portion congrue, ne peut leur envoyer que vingt barils de mahis et deux barils de farine. En retour, le gouverneur espagnol refuse à Bienville un millier de poudre (C[13], II, 410). Il se montre même agressif. « Don Gusman, écrit Bienville le 12 février 1710 (C[13], II, 535), déclare que tout le pays appartient à l'Espagne depuis la Floride jusqu'au Nouveau Mexique. Il faudrait donc une bonne garnison pour se défendre en cas d'attaque, bien que nous disposions de 10.000 sauvages qui détestent les Espagnols. « En juin 1710, la famine nous oblige à envoyer chercher du blé à la Vera Cruz (C[13], II, 515, 536). Or, même en cette détresse, nos ingrats et impitoyables alliés, ne nous accordant que « quelques sacs de farine » à un prix majoré, confisquent comme contrebande de commerce 10.500 livres de nos marchandises d'échange. « Ce dernier coup achève de m'engloutir », s'écrie Dartaguiette le 10 juin 1711 (C[13], II, 640). Heureusement, la sourde hostilité espagnole était impuissante : « Il n'y a rien à craindre des Espagnols, écrit Dartaguiette le 12 mai 1712 ; tant ils sont méprisés et détestés par les Indiens. » (C[13], II, 691). N'em-



pêche que les secours en forces et en denrées que nous fournîmes à cette étrange alliée nous coûtèrent cher en notre extrême détresse : 71.750 livres en quatre ans, disent les détracteurs de la politique de Bienville (C^{13}, II, 3-52 ; F. 13, CCXLL, mai 1710).

Désastres. — Ainsi débarrassés ou peu s'en faut des Espagnols dès 1708, les Anglais, cessant tout commerce interlope avec Biloxi et La Mobile (C^{13}, I, 472-501 ; II, 57-69, 471), purent tourner contre nous tous leurs efforts. Dartaguiette annonce le 18 août 1708 qu'à la tête de leurs alliés les Anglais se proposent de traiter La Mobile comme Pensacole, en brûlant tout et en pillant tout jusqu'au fort (C^{13}, II, 330). En octobre un chef chactas confirme que deux agents anglais sont venus chez les tribus de sa race distribuer des présents pour les entraîner contre le fort Louis ; deux coureurs de bois ajoutent même qu'ils ont trouvé un autre agent anglais jusque chez les Yazous du Mississipi (C^{13}, II, 170, 360). Les Chicachas hésitent : ils reçoivent des présents tour à tour des Français et des Anglais, (C^{13}, II, 314) ; un chef chicacha, venu à La Mobile avec 10 ou 12 guerriers, ne cache pas cette hésitation ; les Anglais les ravitaillent, dit-il, et les Français ne donnent plus rien. (C^{13}, II, 560). Alors se décident les Alibamons qu'en 1708 Boisbriant n'a pu intimider avec son misérable détachement de cinquante hommes (C^{13}, II, 75) : au début de mai 1709, cinq à sept cents Alibamons attaquent brusquement à cinq lieues de La Mobile nos alliés les Thomès et les Mobiliens ; ils leurs enlèvent 27 ou 28 femmes et enfants qu'ils tuent ; Bienville les poursuit avec 60 Canadiens et Français et leur tue 34 hommes. (C^{13}, II, 395, 410). Mais dès octobre 2.000 à 2.500 se préparent à revenir sous le commandement d'une trentaine ou quarantaine d'Anglais (C^{13}, II, 55, 408-9, 415, 462-4). Pendant qu'à La Mobile on vivait ainsi affamé et démuni en des transes perpétuelles, un pire malheur accabla l'Ile Dauphine qu'on organisait. Le 9 septembre 1710 apparaît au large sous pavillon français un navire qui apporte l'espoir de recrues nombreuses, de vivres frais et de munitions abondantes. Tout au contraire : c'est un corsaire anglais de la Jamaïque qui, sans coup férir, — puisque, malgré instances et objurgations répétées, on n'avait rien fortifié, — pille tout et brûle tout pendant deux jours ; nullement molesté, il extorque aux habitants réduits à l'impuissance plus de 80.000 piastres provenant de leur commerce avec Pensacole et de la cargaison de trois navires récemment venus de la Martinique, 8 à 9.000 peaux d'ours et autres pelleteries péniblement descendues en canots par le Mississipi et les derniers 71 paquets de farine (C^{13}, II, 565, 633 ; La Harpe, 107).

Détresse. — La détresse, le découragement, la panique sont



maintenant à leur comble. « La situation est plus pitoyable qu'on ne peut l'exprimer » ; « à moins de mourir de faim, on ne peut être plus malheureux », disent les rapports (C^{13}, II, 638, 644). « Nous baissons de plus en plus dans l'estime des sauvages qui de plus en plus inclinent vers les Anglais. » On parle en octobre 1711 de 3.000 Indiens, prêts à marcher, sous le commandement de 60 Anglais, contre notre dernier « rempart », les Chactas, (C^{13}, II, 570) et en mars 1712 de plus de 300 pirogues d'Alibamons prêtes à se porter en cinq jours contre le fort Louis qu'on réédifie à grand' peine (C^{13}, II, 691). « Nous sommes, écrit en octobre 1711 le missionnaire Lemaire, en de continuelles alarmes de la part de plusieurs nations sauvages que les Anglais de la Caroline soulèvent contre nous et nos alliés » (Pap. Delisle, 115 X, 20). « Tous les sauvages alliés des Anglais, écrit Bienville à cette date (*Ibid.* 716) sont avertis de se tenir prêts ; ils n'attendent plus que les présents du gouverneur de la Caroline. » Enfin, on annonce une nouvelle attaque en préparation à la Jamaïque (C^{13}, II, 632) ; en mars 1712, un prisonnier français échappé de la Caroline précise qu'à Charleston on arme sept brigantins et un « vaisseau de force » pour prendre d'un même coup de main La Mobile et Pensacole. (C^{13}, II, 692). « Les habitants ne méritent pas d'être abandonnés à l'insulte de vaisseaux ennemis », suppliait Dartaguiette dès le 10 janvier 1711, (C^{13}, II, 644). C'en est fait : la Louisiane aux abois va, comme l'Acadie, succomber aux attaques conjuguées et par terre et par mer... Non ! soudain on apprend l'armistice d'août 1712 : la Louisiane se trouvait donc sauvée grâce à l'énergie, à la prudence, à la foi patriotique, à l'habileté de Bienville, quels que fussent par ailleurs ses fautes et ses défauts. « J'ai pris toutes les mesures nécessaires », écrit-il le 2 mars 1712 (C^{13}, II, 695). « Les Anglais ne sont à craindre que sur mer, confirme Dartaguiette le 12 mai 1712 (C^{13}, II, 807) : car sur terre nous avons à leur opposer des alliés fidèles » ; « même les nations du Mississipi nous envoient des ambassades », disait Bienville le 27 octobre 1711. Oui, la Louisiane était sauvée, mais en quelles conditions !

SOURCES ET RÉFÉRENCES

I. **Archives Nationales :** *Min. des Col. — Louisiane.* C^{11} XXIV, 39, 100 ; XXVI, 34. C^{13}, A, I, 370-8 ; II, 5, 12, 18, 25, 30, 45, 52-5, 57, 60-69, 70-5, 109, 111, 115, 120, 150, 154, 165, 170, 193-5, 200, 211, 215, 240, 248, 311, 315, 330, 338-55, 370, 375-6, 387-96, 400, 405, 410-5, 429, 450, 460-9, 472-80, 485-501, 503, 515, 520-6, 530-44, 559, 566-75, 580, 590, 800-7 ; III, 1, 265-6, 280 ; IV, 52-3 ; B. XXVIII, 31, 358 ; XXIX, 13, 14, 25 ; XXVII, 36-7, XXXIII, 175-8 ; XXV, 3-4, 11. Collect. Moreau de St-Méry, F^3, XXIV, 46 ; CCXLI.

II. **Archives du Dépôt de la Marine.** — *Papiers Delisle*, 115x ; cahiers 5, 13, 20, 22. Mémoires et Lettres de M. le Maire ; cah. 12. — Mémoire d'observations faites



à la Louisiane : cah. 12 ; Lettre de M. Buisson de Saint-Cosme. — Ibid., C. 672, cah. 12.

III. **Archives des Affaires Etrangères.** — *Mém. et Doc.*, IV, 21, 43, 347, 406, 516-8 ; VI, 144-50, etc. ; A.M.C., Carton I, nº 5.

IV. **Bibliothèque Nationale.** — *Acquisitions nouvelles.* 9.300.

V. **P. Laval.** — *Voyage de la Louisiane,* Paris, 1728, 8º.

P. de Charlevoix. — *Histoire de la Louisiane,* IV, 167-9.

B. de la Harpe. — *Journal Historique de l'Etablissement des Français à la Louisiane,* Paris 1731.

Le Page du Pratz. — *Histoire de la Louisiane,* Paris, 1858.

P. Margry. — *Decouv. et Etabliss. des Français en Amér. sept.*

Saunders. — *Colonial Records of North Carolina.* Vol. I.

J.-G. Shea. — *Early Voyages up and down the Mississipi.* Albany, 1861.

J. Winsor. — *The Struggle in America between France and England.* London, 1895, chap. III, IV.

Mac Crady. — *History of South Carolina under the Proprietary Government.* (1670-1719). New-York, 1897.

R. G. Thwaites. — *France in America.* N.-Y., 1905.

Pierre Heinrich. — *La Louisiane sous la Compagnie des Indes.* Paris, 1907. Préface XLIII-LVI.

M. N. Miller Surrey. — *The Commerce of Louisiana during the French Régime.* N.-Y. 1916.

Chapitre IV

CROZAT ET LA COMPAGNIE D'OCCIDENT (1710-1718)

I. — Le gouverneur La Mothe-Cadillac et l'ordonnateur Duclos

Indécision. — Telle était dès 1708 la détresse de la France que Pontchartrain s'efforça de transférer à des particuliers cette faible charge de la Louisiane, qui lui semblait trop lourde pour l'Etat. On lui rappela inutilement l'échec de toutes les Compagnies antérieures, plus funestes que favorables à l'essor des colonies. Après de vaines tentatives à Saint-Malo qu'enrichissait alors l'activité des corsaires, après une nouvelle proposition en juin 1707 de l'armateur de Rémonville, ancien ami de La Salle (C^{13}, II, 23-45) et bien d'autres, dont celle du capitaine Dugué offrant pour un privilège de trente ans la création de trois postes, (C^{13}, II, 367, 737-41, 743-73 ; Col. B. XXX, 49-52, 58-61, 82-6), le Ministre réussit à décider un Rochelais Duché à constituer une « Compagnie du Mississipi » au capital de 200.000 livres (C^{13}, II, 491-510) ; mais cette somme parut bientôt tellement insuffisante qu'en 1710 Pontchartrain, renonçant à ce projet, préférait au cours des négociations d'Utrecht troquer la Louisiane, « une des meilleures colonies du monde », contre la partie espagnole de Saint-Domingue (Col. B. XXX, 49, 51-2, 58, 61, 82-4 ; XXXIV, 124-5 ; Aff. Etr. ; Mém. et et Doc. XXIV, 42). Heureusement les négociations prirent un tel tour que Pontchartrain se ravisa sous l'influence d'idées qu'on trouve exposées dans un *Mémoire* du temps (A.M.C. C^1, 20).

« Toutes les colonies que les Anglais ont dans l'Amérique septentrionale, sçavoir le Nouvelle Angleterre, la Nouvelle York, la Virginie, la Pensylvanie, la Caroline, Plaisance et la Cadie, ont appartenu à la France qui en a fait les premières descouvertes ; le Brésil, qui est à présent aux Portugais qui en tirent tant d'or, a aussi été découvert par la France, et c'est pour avoir négligé et abandonné tous ces endroits qu'ils ont passé à des nations étrangères qui en tirent de si grands avantages. Il arrivera la même chose à la Louisiane, si on la néglige au point que l'on a fait jusqu'à présent ».

Vue nette. — A ce propos, un officier de marine de Rochefort, Tivas de Gourville écrit en juin 1712 des choses fort sensées :

« Depuis quatorze ans qu'on a envoyé en ce pays-là, il ne s'est fait aucun progrès que quelques légères découvertes dont on ne s'est pas mis en état de profiter ». Il n'en affirme pas moins que « le pays est bon, peuplé de quantité de nations sauvages, disposées à bien vivre avec la nôtre avec laquelle elles sympathisent plus qu'avec les Espagnols ; mais il faut les entretenir par des présents ou quelques bagatelles : ce qui ne laisse pas d'être un objet de quelque dépense... Il ne suffit pas de s'en faire aimer ; il faut s'en faire respecter et craindre et, pour cela, établir des quartiers fortifiés, pourvus de troupes... L'éloignement, le manque de main d'œuvre et les frais de toute nature rendront pour le moment peu avantageuse l'exploitation des mines de cuivre, de plomb et d'étain. Il n'y a pas maintenant d'autre commerce que celui des cuirs et des pelleteries... En tout cas, il faut, pour fixer les soldats et les coureurs de bois, envoyer des filles et des familles de laboureurs avec passage gratuit et dix-huit à vingt mois de subsistance ; d'où la nécessité d'armer un vaisseau tous les six mois, afin de développer cet établissement avec vigueur de quartier en quartier jusqu'aux mines et jusqu'aux Espagnols pendant des années et de s'assurer ainsi un grand avenir de prospérité et de richesse... En présence de l'impuissance du Roi, conclut ce *Mémoire*, il faut accorder un privilège exclusif à une Compagnie de commerce qui soit assez forte et assez compétente pour mener à bien cette entreprise tout à la fois maritime, militaire et commerciale ». (C^{13} II, 737-41).

Crozat. — Conformément à ces vues apparut un sauveur en la personne d'Antoine Crozat, de Toulouse, déjà directeur des Compagnies de Saint-Domingue, de Guinée et de l'Assiante, possesseur, disait-on, d'une quarantaine de millions, énorme fortune pour l'époque. A ce richissime financier vite Pontchartrain dépêche un autre Méridional, vrai cadet de Gascogne naguère hostile à ce « pays pestiféré », Lamothe-Cadillac, dont la faconde l'engoue des richesses immenses de la Louisiane, de ses mines d'or et d'argent, de ses perles fines et du commerce espagnol (C^{13}, II, 650-9, 675).

Libéralement Cadillac rattachait à la Louisiane l'Ouabache d'où Juchereau envoyait ses peaux, les Illinois où le gouverneur du Canada n'envoyait plus ses coureurs de bois et les Sioux où Le Sueur se rendit par le Mississipi en quête de mines (C^{13}, II, 670). Un *Mémoire*, destiné à « faire connaître de quelle utilité peut-être la colonie de la Louisiane », reflète cet enthousiasme naïf (A. M. C^{1}, nº 20). Après avoir vanté les dites mines de plomb, de cuivre, d'argent et peut-être d'or, il parle de « cette laine des bœufs qui est aussi fine que celle de la vigogne ».

« Ces boeufs sont en une telle quantité qu'il y a dix ans vingt-cinq Canadiens en un an réunirent près de l'Ouabache 10.000 peaux de bœufs, de cerfs, de chevreuils, etc... Par le haut Mississipi, on peut même tirer des Sioux les pelleteries qu'ils portent en si grande quantité aux Anglais de la Baie d'Hudson. L'huile des noyers abondera avec un nombre croissant de tonneliers pourvus de leurs presses... Grâce aux innombrables mûriers une belle soie sera filée et tissée par les femmes et filles des sauvages, puisque trois villages des Natchez en fourniront à eux seuls plus de 3.000... Le tabac de Louisiane vaut celui de la Virginie. Puisque la Caroline a, en un an, expédié plus de 34.000 quintaux de



riz en Angleterre, que ne fera pas la Louisiane dont les terres chaudes et fertiles ont deux ou trois récoltes par an ? L'indigo est excellent. Il y a des cèdres et des cyprès que n'attaquent point les vers, quantité de sapins pour les mâtures, pour le goudron, pour la térébenthine, des bois pour les teintures, des plantes médicinales pour tous les maux, etc. »

Qui aurait résisté à de tels gains, à de tels appâts ? Crozat se laissa convaincre.

Des lettres patentes du 14 septembre 1712 accordent à Crozat et à ses associés, qui disposent de sept à huit cent mille livres, l'immense région qui s'étend de la Caroline au Mexique, de la mer jusque par-delà le Missouri et l'Ouabache, (l'Illinois étant exclu), avec le monopole pendant quinze ans de tout le commerce exempté de tous droits d'entrée et de sortie et la propriété perpétuelle de toutes les terres, de toutes les mers, de toutes les manufactures mises en valeur pendant ces quinze ans, à la seule condition d'envoyer chaque année deux navires de ravitaillement porteurs de vingt jeunes gens ou de vingt jeunes filles. Le Roi se chargeait de toutes les dépenses militaires : officiers, soldats et fortifications. Pareil marché semblait singulièrement. avantageux (Dernis, II, 502-10). Au « gouvernement de la Louisiane » fut même rattaché le 14 septembre 1712 « l'Ouabache avec tous ses pays, contrées et lacs ».

Lamothe-Cadillac. — Malheureusement, dès le 13 mai 1710, avait été nommé gouverneur de la Louisiane cet Antoine de La Mothe-Cadillac. Né vers 1661, fils d'un conseiller au Parlement de Toulouse, ancien officier des régiments de Dampierre-Lorraine et de Clairambault, capitaine des Compagnies de la Marine au Canada où il était venu dès 1683, mari d'une roturière acadienne dont il avait huit enfants, cet intrigant méridional, « sauvage né François, ou plutôt Gascon, » disait-il de lui-même, (C^{13}, III, 445), après avoir obtenu en Acadie deux concessions dont il profita pour tracasser le gouverneur de Port-Royal, avait en 1691 trouvé le moyen de s'insinuer dans les bonnes grâces du gouverneur Frontenac ; celui-ci, s'exagérant sa « valeur » et sa « capacité », lui avait successivement confié les postes de Michilimachinac et du Détroit. En ce dernier qu'il s'était, à vrai dire, donné beaucoup de peine à fortifier, à aménager et à développer avec une centaine d'habitants et, disait-il, 150 hommes de garnison, il venait en 1704 de se substituer à la Compagnie du Canada : il prétendait y traiter 150 milliers de castors par an au prix de 15.000 à 20.000 livres ; il aspirait même à s'y créer un vaste et riche marquisat, lorsque soudain, étant « également haï des troupes, des habitants et des sauvages », son impulsive versatilité lui fit accepter, au traitement de 2.000 livres, avec, il est vrai, une concession héréditaire de cinq lieues sur cinq et des avantages militaires à ses trois fils aînés, le gouvernement de cette colonie rivale du Sud, à laquelle, « misérable pays pestiféré »

disait-il, il venait en 1710 de refuser le moindre prélèvement d'hommes. Alors que le jeune Mandeville venait en 1708 de déclarer la nécessité d'un «gouverneur de teste et intègre» (C^{13}, II, 476), c'était ce vieux Gascon de cinquante-huit ans, tout à la fois débrouillard et brouillon, beau parleur et brutal ou retors, mégalomane et cupide, qu'au détriment de Bienville on chargea de présider aux destinées de l'infortunée Louisiane. (P. Margry, V, 331-45, 309-18, 371).

Conflits en perspective. — Bien pire, à l'heure même (juin 1710) où Bienville sollicitait, en récompense de ses services et eu égard à sa compétence éprouvée, le gouvernement d'une colonie qu'en fait il administrait depuis huit ans, le ministre, indûment influencé par les accusations à tout le moins exagérées de Nicolas de La Salle, chargeait cet étrange gouverneur de « faire rembourser toutes les sommes indûment acquises ou dépensées par Iberville, ses frères (dont Bienville) et d'autres officiers, » de « vérifier l'emploi par Iberville et ses frères de traversiers pour leur propre bénéfice », dépense estimée à 71.750 livres, et de « vérifier la vente à des prix exorbitants de toutes marchandises, surtout vin et eau-de-vie, par Bienville aux habitants de la Louisiane et aux Espagnols de Pensacola ». Comme Bienville recevait, d'autre part, l'ordre du Roi de renseigner La Mothe-Cadillac sur tous sujets concernant la colonie, une belle cause de conflit surgissait ainsi, d'autant que Pontchartrain restait hostile aux Lemoyne. Une autre venait de ce que, conformément aux habitudes administratives de l'époque, au gouverneur était adjoint un ordonnateur, sans que les attributions respectives de chaque charge fussent autrement définies que par les mots suivants : « Tout ce qui regarde la dignité du commandement et le militaire dépend du gouverneur ; les fortifications seront faites après entente avec l'ordonnateur que regardent la dépense et les moyens de trouver les fonds. De l'ordonnateur relèvent l'administration des fonds du Roy, le commerce et tout ce qui s'y rapporte. La police se fera en commun. En commun seront faites les concessions de terres. » En fait, il se trouva bientôt que le gouverneur s'estima chargé, avant tout, des intérêts de la Compagnie et l'ordonnateur des intérêts du Roi. Le ministre eut beau recommander à l'un de « gouverner sans passion, avec justice, douceur et désintéressement », « en bon père de famille », à l'autre de se comporter avec « sagesse, prudence, droiture et intégrité », l'antagonisme était inévitable. Il l'était d'autant plus que le jeune commissaire de trente ans, Duclos, si inexpérimenté qu'il fût, étant en somme honnête et intelligent, entendait ne céder ni aux sollicitations ni aux intimidations d'un gouverneur qui se montra bientôt « plus désireux de se faire la bourse que le bien ». (Col. B 13, XXIV, 157-9 ; C^{13}, III, 707-21).

II. — Conflits

1° — *Mauvaise impression, mauvais débuts*

Premières querelles. — Quittant Détroit en juin 1711, Lamothe-Cadillac s'attarda treize mois en France, s'y livrant à toutes sortes d'intrigues et y dépensant, dit-on, 60.000 livres. (C^{13}, V, 112-4). Or, en mars 1713, le vaisseau *Baron de la Fauche*, — qui, au prix de 500.000 livres, emportait à son bord, en même temps que tout un précieux ravitaillement (400.000 quintaux de farine, 6 milliers de poudre, 48 aunes de drap, 12 grosses de couteaux, pioches, haches, etc...), les nouveaux espoirs de la colonie, — n'avait pas encore quitté Brest que les deux chefs, auxquels le Roi avait tant recommandé de « vivre en bonne union et intelligence », se trouvaient déjà aux prises, tout comme naguère La Salle et Beaujeu. Duclos ayant sur le conseil de Dartaguiette pris pour cinq ou six mille francs de toile et de mercerie, « seule monnaie d'échange un un pays où tout manque », Lamothe-Cadillac l'accuse d'emporter vingt-quatre ballots de marchandises pour faire commerce aux dépens de la Compagnie et le menace de le débarquer s'il n'ouvre ces ballots ; Duclos, de son côté, accuse Lamothe-Cadillac d'emporter pour huit à neuf mille livres de marchandises (C^{13}, II, 351). La vérité, ainsi que Duclos l'avoua au ministre (C^{13}, III, 555), c'est que, comme tous les officiers d'alors il s'était constitué, « pour s'assurer des moyens d'existence, » une « pacotille de huit ballots de toile de Rouen et quatre de toile de Bretagne valant environ 4.000 livres ; il n'en vendit à la Havane que pour 800 piastres, « afin de n'être pas sans le sou. » Pour le reste, il demande honnêtement à la Compagnie de le vendre ou de le faire vendre par ladite Compagnie dans le but de couvrir ses frais d'installation d'environ 10.000 livres, dont 3.000 pour la construction de sa maison, 3.000 pour ses esclaves, etc...

Pendant la traversée, Lamothe-Cadillac déclare sans vergogne qu'il ne va en Louisiane que pour récupérer les 45.000 livres qu'ils prétend avoir perdues au Canada et ajoute qu'il espère bien, grâce à « son génie supérieur », y venir à bout de tous ses ennemis. « C'est un des plus hardis menteurs que j'aie jamais connus, » conclut Duclos, mais si « artificieux » que notre commissaire n'a pas plus tôt débarqué que, pour ne pas vivre sous la coupe d'un tel gouverneur, il demande son propre rappel. (C^{13}, III, 100, 141, 149, 151, 195). Le débarquement n'eut, du reste, rien de triomphal : au grand dépit de Cadillac, (fin mai 1713), le vaisseau échoua piteusement au port dans les sables envahissants du trop étroit chenal de l'Ile Dauphine. —



En tout cas, gouverneur et ordonnateur, sans entrer en conciliabule, s'entendirent pleinement sur une chose : le lamentable état de la colonie. Après avoir partagé le commun sort de l'équipage ensablé, ils rédigèrent chacun de son côté leurs rapports non moins pessimistes que celui du commis de Crozat : « En 1712, la Colonie ne comptait qu'une cinquantaine de soldats et quatre-vingts habitants, vivant dispersés dans une misère affreuse. » (C^{13}, IV, 1.017).

Déception du gouverneur. — Le fameux Port-Dauphin, dit dès le 5 juin Cadillac tout déçu, (C^{13}, I, 10) n'est qu'un « salmigondis où l'on ne reconnaît rien » : autour d'un méchant petit fortin à quatre bastions en mauvais pieux, il n'y a que quelques masures et jardins épars qu'habitent dix-neuf misérables familles et leurs enfants. Il faudrait refaire ce fort en pierre et en ajouter un autre à l'entrée du chenal ; grosse dépense : car il n'y a de pierre qu'à cinq lieues, peu d'ouvriers, même à haut prix, et pas de fondement possible sur ces sables qu'emporte le vent. Même aspect de délabrement au Port-Louis de La Mobile ; les troupes y sont logées hors du fort, ainsi que le gouverneur, qui n'a pas de maison propre ; d'où danger de surprise et de révolte. L'église n'est qu'une petite chambre où ne peuvent tenir qu'une vingtaine de personnes bien serrées.

« En arrivant, j'ai trouvé toute la garnison dans les bois parmi les sauvages que l'on fait vivre tant bien que mal du bout de leur fusil, et cela faute de vivres,... la récolte ayant manqué pendant deux années de suite et le maïs ne se conservant que d'une année à l'autre. M. le lieutenant du Roi (Bienville) est venu en ce pays à dix-huit ans sans avoir servi ni au Canada ni en France ; Monsieur son frère (Châteauguay) est encore plus jeune, aussi bien que M. le Major (Boisbriant) ; il ne s'est trouvé ici personne du métier pour former les soldats ; cela fait qu'ils sont mal disciplinés. Et, comment y parvenir, s'ils sont réduits à la dernière misère, dans un pays malsain, sans pain, sans vin, sans viande et sans hardes ? Comme ils ne reçoivent leur ration qu'en pain sec, il en résulte faiblesse et maladies... Les officiers, qui ne sont pas mieux que leurs hommes, allaient partir pour les bois si nous ne leur avions donné des vivres pour leur subsistance... Les Canadiens et les soldats célibataires ont des sauvagesses esclaves pour les blanchir, faire leur marmite et garder leurs cabanes... Ces Canadiens, ne pouvant vivre, veulent s'en retourner au Canada ; et, cependant, sans eux, on ne peut faire aucune entreprise ; il en faudrait encore une cinquantaine aux gages du Roi... Des douzes filles amenées, l'une a débarqué à La Havane, une autre est morte, trois se sont mariées ; il en reste huit logées chez les habitants, mais très pauvres, sans linges, sans hardes et sans beauté. [Les douze filles de Port-Louis, précise Duclos, (C^{13} III, 139), sont si laides et si mal faites que les habitants, surtout les Canadiens qui sont bien faits et fort peu scrupuleux, aiment encore mieux les sauvagesses. Il faut en envoyer d'autres qui soient mieux choisies.] La colonie ne peut pas être plus pauvre : comme il y a 87 bouches à nourrir (62 soldats, les officiers, les filles etc...), il n'y a déjà plus (le 23 octobre) que quinze jours de vivres. Or, comme le blé, qui pousse, mais ne graine pas, a échoué partout, même au lac Pontchartain, dont les habitants sont revenus, la vie est à ce point chère qu'une poule coûte une piastre, tout comme une livre de beurre ; une douzaine d'œufs, quarante sols ; une journée de travail, deux ou trois piastres (la piastre valait un écu ou quatre livres). [« On meurt de faim en ce pays où dix douzaines d'œufs coûtent aussi cher qu'un bœuf au Canada », ajoutera-t-il le 10 avril 1714 (C^{13}, III, 482 »]. Le ta-

bac est dévoré par la vermine ; les pins sont impropres aux mâts ; les mûriers, dont les feuilles sont trop dures, ne donneront, s'ils donnent, dans dix ans peut-être, que si l'on a de la « graine » chez les Anglais de Caroline ou chez les Espagnols et si l'on enseigne aux sauvages comment s'y prendre »... En somme, conclut ce curieux rapport officiel, « le Paradis terrestre de M. Dartaguiette, la Pomone de M. de Rémonville et les Isles Fortunées de M. de Mandeville ne sont que pures fables. Méchant pays, méchantes gens : un amas de la lie du Canada, gens de sac et de corde sans subordination pour la religion et le gouvernement, adonnés aux vices, principalement aux sauvagesses qu'ils préfèrent aux Françaises ».

Tel était le portrait peu flatteur que le nouveau gouverneur donnait, au débotté, de sa colonie ; le 20 février 1724, il amplifiait encore : « Tout ce continent ne vaut rien » (C^{13}, 420). Il est vrai qu'il ajoute ces mots qui fournissent, pour une telle exagération, à la fois une explication et une intention secrète : « Je me suis déjà endetté de plus de mille écus... J'ai été malade à la mort pendant trois mois ; il n'y a que huit jours que je suis un peu convalescent... Si Dieu me donne la santé, je tâcherai de relever cette colonie qui ne vaut pas un fétu à l'heure qu'il est », (C^{13}, III, 1-80). On devine ici l'intention de se faire valoir en dénigrant le passé à l'excès.

En attendant, Cadillac proclamait si bruyamment devant tout le monde l'impossibilité de garder une telle colonie que les habitants, découragés, dans « l'incertitude où l'on était de la réussite de l'entreprise », ne pouvant par suite du nouveau monopole, ni vendre leurs marchandises ni en acheter d'autres, ne demandaient qu'à réaliser leurs maigres biens et à « se retirer » d'un tel Enfer. De même, officiers, soldats, matelots et mousses, menacés d'être privés de rations, demandaient pour la plupart leur congé et leur retour. Les jeunes Bretonnes, elles-mêmes, voulaient au plus tôt déguerpir de ce maudit pays, si chaud et si lointain, où l'on ne trouvait pas même de maris.

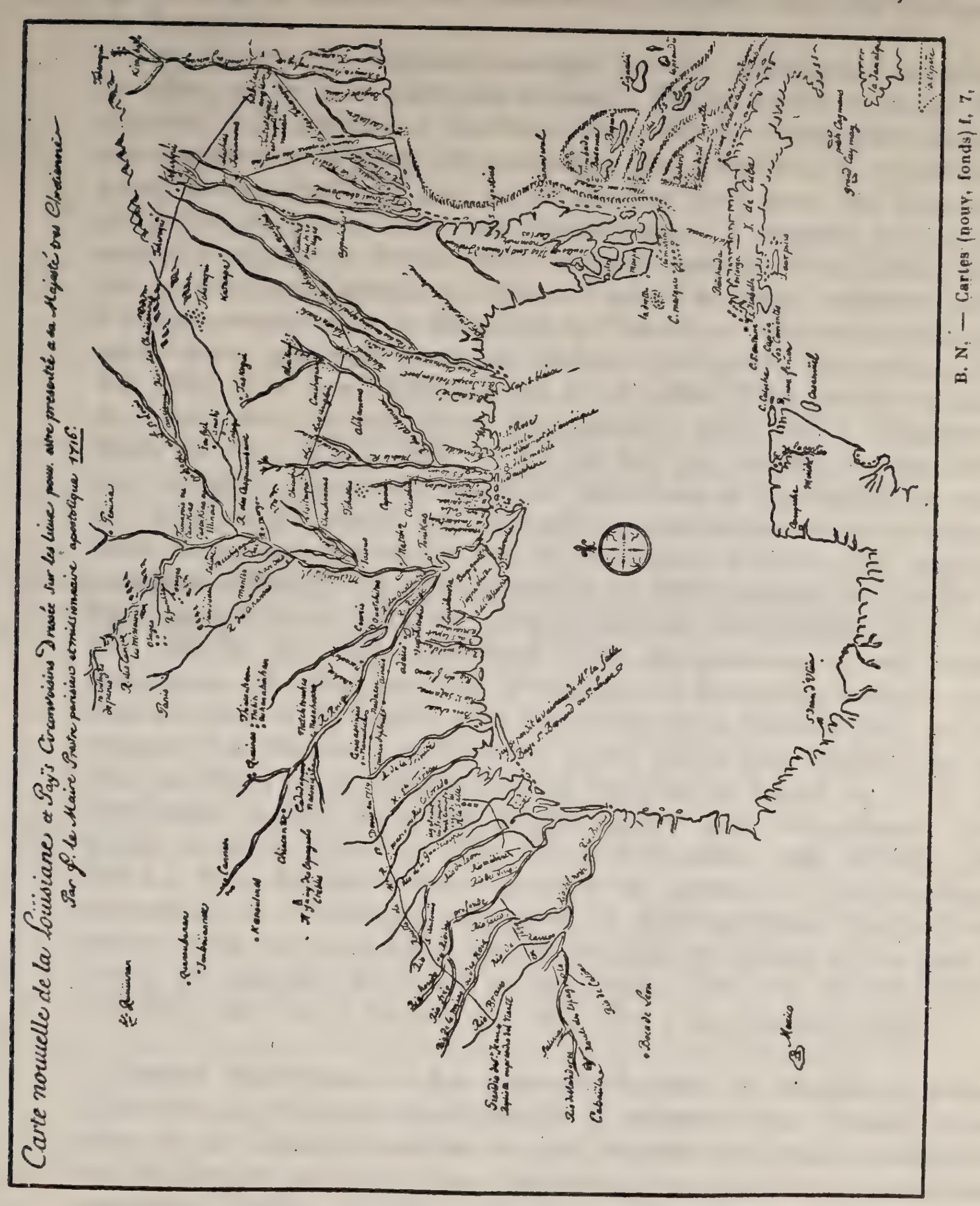
Déception de l'ordonnateur. — De son côté, en son *Mémoire* d'octobre 1713, Duclos constatait avec plus de calme « la détresse des habitants plusieurs fois obligés de changer d'habitation » et ne « vivant guère que de laitage » ; une « extrême disette » par suite des mauvaises récoltes, d'où la nécessité de tuer volaille et bétail pour vivre au jour le jour ; le manque de tout, puisqu'il n'était venu de France qu'un vaisseau en cinq ans ; aussi avec quelle anxiété habitants et sauvages attendent-ils également les précieuses récoltes de blé d'Inde ? « En ce pays fort pauvre, dénué de vivres et de tout, ajoute-t-il le 15 janvier 1714 (C^{13}, III, 537), officiers, soldats et habitants meurent de faim, surtout pendant les six mois d'été ; pendant les autres, le gibier de passage est fort casuel ». Les sables ne sont bons qu'aux pins, dit-il ; il y a bien quelques bonnes terres près du fort ; mais elles sont à peine défrichées par les



rares habitants, tant le découragement les porte à la fainéantise ; ils sont trop pauvres même pour se bâtir une église. Le nouveau fort de pieux ne contient pas même une maison achevée. Les soixante-sept soldats des deux compagnies, dont huit ou dix sont trop vieux, (il en faudrait quarante autres,) couchent au corps de garde ou dans des cabanes éparses ; on n'a pas réglé leurs comptes depuis six ans. Il y a eu « beaucoup de dissipation. » Comme on a été trois ans de suite sans secours de France, on a dû acheter quantité de vivres aux habitants qui n'ont en main que des « billets sans aucune forme » ; d'où la nécessité d'un commis spécial pour débrouiller tant de comptes si mal tenus, y compris ceux de M. de Bienville qui doit, dit-on, environ huit à neuf mille livres sur ses appointements non payés, de M. de Chateauguay qui en doit 5.000 et les autres à proportion. « Ils sont tous endettés envers le magasin du roi et, cependant, tous si pauvres qu'il faut encore leur fournir des rations ». « Le plus riche d'entre eux, sans excepter M. de Bienville, dit le *Mémoire*, ne pourrait pas se faire cinq à six livres de rente, après avoir vendu tout ce qu'il possède icy et payé ses dettes. Ils ne mangent de pain que celui qu'on fait avec la farine du Roy ». Or, le ravitaillement du *Baron de la Fauche* ne pouvait mener que « jusqu'à la fin de l'année », écrit Duclos en juillet, « qu'un mois encore », précise-t-il le 23 octobre. Duclos insiste donc pour son rappel, dès que sera débrouillé l'inextricable écheveau d'une comptabilité mal tenue et arriérée (C^{13}, III, 113-212 ; IV, 260).

Brouilles. — En présence d'une situation si grave et si confuse, le grand réformateur de toutes choses, Lamothe-Cadillac, commença par se brouiller avec tout le monde (C^{13}, III, 170-8, 183-9, 760-6). Sa brouille avec Duclos ne pouvait que s'envenimer, aggravée qu'elle était d'un conflit entre les intérêts de la Compagnie, dont se préoccupait surtout Cadillac, et les intérêts du Roy, dont se préoccupait surtout Duclos. Comme Duclos n'avait ni ordre ni fonds pour acheter dans le fort une maison pour Lamothe, celui-ci s'en fut habiter chez Châteauguay, dont il se débarrassa en l'envoyant commander l'Ile Dauphine. Comme Duclos s'en fut habiter chez Bienville, Cadillac les accusa de s'entendre non seulement pour étouffer l'affaire La Salle-Bienville toujours pendante, mais encore pour se livrer ensemble à un commerce illicite avec les Espagnols de Pensacola et de la Vera Cruz et à toutes sortes de détournements et de malversations. Bienville, ne s'occupant que de ses propres affaires, dit-il, laisse tout aller à la débandade. Sa haine pour Bienville s'exalta bientôt à un tel point que, quoique brouillé avec le major de Boisbriant, il déclara ce cousin de Bienville « aussi capable et peut-être plus de gouverner à son défaut que le Sieur

de Bienville. » Aussi se débarrassa-t-il au plus tôt dudit Bienville en l'envoyant à Biloxi tenir en paix les sauvages. Comme les soldats se plaignent de n'être ni payés ni suffisamment nourris, Ca-



B. N. — Cartes (nouv. fonds) I, 7.

dillac les incite à s'en prendre à l'ordonnateur ; d'où scènes séditieuses de soldats ivres à la porte même de Duclos, lequel, malade, se trouve contraint de leur donner plus que leur dû. Effrontément Lamothe déclare Duclos coupable de toute cette rébellion mili-

taire. A son tour, dès le 20 février 1714, il se plaint que « contre lui s'est tournée la cabale formée par Duclos, Bienville, tous les officiers et la meilleure partie des habitants, » (C13, III, 446), irrités, dit-il, de ce qu'il entrave leur commerce clandestin avec les Espagnols de Pensacola.

Les Espagnols, toujours assiégés par les Alibamons, supplient, en effet, qu'on leur prête des secours : Duclos refuse ceux du Roy destinés à la garnison ; Cadillac, ceux de la Compagnie destinés aux habitants. Malgré l'intervention de Bienville, le gouverneur passe outre, disposant des vivres du Roi tant pour les Espagnols (45 barils de farine) que pour les sauvages ; il compte, sans exiger aucun engagement ferme, être ravitaillé par la Vera Cruz. Mais, sur le refus catégorique du vice-roi qui « ne veut entendre parler d'aucun commerce », le *Baron de la Fauche* revient précipitamment sans vivres pas plus pour La Mobile que pour Pensacola ; (C13, III, 358). Bien que l'Espagne eût le 13 juillet 1713 conclu un traité de commerce exclusif avec l'Angleterre, (Aff. Etr. : Angleterre. Mém. et Doc. XVII, 369), il n'y en eut pas moins un commerce plus ou moins clandestin entre la Vera-Cruz et La Mobile où avait été dans ce but établi un entrepôt de pelleteries et de marchandises françaises. Ce trafic, qui se pratiquait surtout sous pavillon espagnol, atteignit en 1713 le chiffre de 4.000 piastres et aurait pu être décuplé sans certaines irrégularités de comptabilité (C13, III, 356, 469-76, 512, 605). En avril 1714, en présence d'une famine imminente, il fallut envoyer d'urgence un brigantin français chercher du lard et du mahis à la Vera-Cruz, à la Havane et à St-Domingue. La Havane, qui n'avait guère jusqu'alors donné que du vin, du rhum et du tabac, envoya un peu de bétail en 1716. Le commerce anglais lui-même n'était guère que contrebande pratiquée avec la Caroline. (C13, III, 248-51, 421, 446, 521-23 ; IV, 241-2.) Nos Antilles même, grandes et petites, — St-Domingue surtout et la Martinique redoutant le développement de la Louisiane, — ne lui accordaient contre son bois en grume qu'un peu de sucre, de mélasse, de tabac et de cacao. (C13, III, 97-117, 212-7, 220-310, 511, 791 ; Charlevoix, VI, 31-4 ; La Harpe, 132.)

Conseil Supérieur. — En présence de tant de conflits et autres difficultés, le Ministre avait décidé la création d'un Conseil Supérieur de la Colonie ; mais on ne put trouver que quatre conseillers qui ne fussent pas des « gens ignorants et scandaleux ». Lorsqu'aux membres d'office : Cadillac, Duclos et Bienville on s'avisa d'adjoindre comme procureur général un simple garde-magasin, comme greffier un simple soldat, notre gouverneur ne manqua pas de se gausser, tout en choisissant soigneusement des « gens entièrement dévoués à ses passions » ; grâce à eux « il exerça plutôt ses ven-

geances qu'il ne pratiqua la justice. » (C^{13}, 127-8, 140, 430-1, 722 ; B.N. Fonds français, 12. 105, p. 12). Le Roi avait eu beau prescrire à Lamothe-Cadillac de veiller à « la bonne entente des habitants », tout n'était que confusion, « cabales et querelles » en cette malheureuse Louisiane et la famine allait de nouveau sévir, lorsque par bonheur, dit Duclos, le 23 octobre « deux hommes envoyés au Mississipi y traitèrent plus de 300 barils de mahis et apportèrent l'espoir qu'une bonne récolte de blé aux Illinois permettrait de vivre un an ». (C^{13}, III, 1-120).

Autre Témoignage. — Le Père de Charlevoix, qui visita la Louisiane quelques années plus tard, en donne une description (IV, 187-9) qui, tout en étant moins pessimiste, complète et précise sur certains points celles du gouverneur et de l'ordonnateur, mais explique ce qu'on appelait alors le « commerce interlope » :

« En 1712, on ne comptait guère dans toute cette province que vingt-huit familles françoises, dont il n'y avait que la moitié qui s'attachassent à la culture des terres etqu'on pût nommer habitants ; le reste étoient des marchands, des cabaretiers et des ouvriers qui ne se fixoient dans aucun endroit. Le Commerce ne se faisoit alors qu'à la Maubile et à l'Ile Dauphine et ne consistoit qu'en planches, en peaux d'ours, de chevreuils, de chats et autres semblables pelleteries. Les voyageurs ou coureurs de bois, presque tous Canadiens, alloient chez les Sauvages troquer ce qu'ils pouvoient avoir des denrées de France contre des peaux et des esclaves qu'ils venoient vendre aux habitans ; ces derniers revendoient les peaux aux Espagnols de Pensacole ou aux vaisseaux qui venoient de tems en tems de France, et ils employoient leurs esclaves à défricher les terres ou à scier les planches dont ils trouvoient à se défaire quelquefois à Pensacole, plus souvent à la Martinique ou à St-Domingue ; ils tiroient en échange de ces colonies des sucres, du tabac, du cacao et des marchandises, quand on étoit trop longtemps sans leur en apporter en droiture. Ils portoient aussi à Pensacole, où les Espagnols n'avoient fait aucun défrichement, des légumes, du mâhis, des volailles et généralement tout ce qu'ils pouvoient tirer de leur industrie et qui manquoit à leurs voisins beaucoup moins industrieux et laborieux. Tout cela leur jetoit un peu d'argent dont ils achetoient ce qu'ils étoient obligés de tirer d'ailleurs ; ce n'étoit pas assez pour les enrichir, mais ils subsistoient assez aisément. Ils avoient bien reconnu que le pays pouvoit produire du tabac, de l'indigo, du coton et de la soye ; mais les bras manquoient pour toutes ces cultures ; il n'y avoit personne dans la colonie qui pût les aider ni qui pensât à les animer ; ils ignoroient même la manière de cultiver ces plantes ».

Premières mesures de Lamothe-Cadillac. — En homme d'affaires bien plutôt qu'en gouverneur, Lamothe-Cadillac, conformément aux vues de Crozat, ne se préoccupait que de deux choses : le commerce avec l'Espagne et l'exploitation des mines d'or, d'argent et de cuivre. On vient de voir son échec ou peu s'en faut du côté de la Verà-Cruz (C^{13}, III, 358), et même sa vaine tentative de « former une correspondance avec la Havane et avec Campêche ». Mais, voyant grand, il n'en compte pas moins « faire un commerce par terre de plus de trois millions par an avec les trois plus riches provinces de la Nouvelle Espagne. » Le jeune Saint-Michel ne lui

a-t-il pas rapporté du cuivre de la rivière des Péorias et de l'argent du Nouveau-Mexique ? Les Espagnols ne lui assurent-ils pas que la même chaîne (de montagne) qui contient leurs mines « traverse le Missoury » et ne s'étonnent-ils pas que les Français ne sachent pas en trouver en cette vallée ? « Il est indubitable, écrit notre crédule prospecteur à distance, que nous sommes en pays de mines d'or et d'argent. Il n'est question que de les exploiter. » Pour cette si facile opération, Cadillac dépêche incontinent une expédition, en ayant bien soin d'exiger de ces « découvreurs » un dixième de tout leur commerce. On verra les misérables résultats de ces sordides chimères (Col[13], 20-47, 160, 255, 351).

Premières mesures de Duclos. — De son côté, en fonctionnaire consciencieux Duclos rédige dès le 25 octobre 1713 un long mémoire de plus de cent pages, (C[13], III, 209-317) qui précise encore mieux la situation de la colonie, surtout importante, à l'en croire, en temps de guerre, comme boulevard contre les Espagnols. Il n'y a que 35 chefs de famille, sans parler des « Gens du Roi » qui sont bien plus nombreux ; d'où une population totale de moins de 400 âmes, tout à fait incapable de se suffire à elle-même. Trois mauvaises récoltes, en deux saisons pluvieuses et une trop sèche, ont réduit le cheptel à 300 bêtes à cornes et presque fait disparaître porcs et volailles ; car il n'y a pas d'autres cultures que le maïs et les légumes —. Il n'y a pas d'autre commerce non plus que celui des peaux vendues clandestinement par les coureurs de bois aux Espagnols de Pensacole ou bien ouvertement aux quelques vaisseaux venus de France et celui des planches vendues à ces mêmes Espagnols ou troquées contre sucre, mélasse, tabac, cacao et quelques rares marchandises d'Europe avec les gens de La Martinique et de St-Domingue. Les Espagnols de Pensacole, n'ayant pas de terres défrichées, achètent encore des légumes et des volailles ; « maigre commerce qui laisse les habitants très pauvres. » Aussi ne reste-t-il d'habitants que ceux qui n'ont pu partir ; et ceux-là même, découragés, ne veulent plus travailler : ils se contentent de vivre au jour le jour, n'ayant plus d'espoir dans l'avenir. (Col. [13], III, 118, 224-7, 461-2). Un nouveau transfert à l'île Dauphine, comme le préconise Lamothe-Cadillac, achèverait de ruiner les derniers habitants : car cette île stérile n'offre pas même le gibier qui, sur la côte, nourrit les gens pendant plus de six mois de l'année ; « mieux vaudrait transférer le magasin à Port-Louis ». — Le monopole de la Compagnie ruine doublement les habitants ; il supprime leur unique commermerce ci-dessus mentionné avec Pensacole, avec La Martinique et avec St-Domingue ; il réduit du tiers le prix des pelleteries, au point que les Canadiens n'en veulent plus apporter, et triple le prix des marchandises, au point que les habitants n'en peuvent plus

acheter. De commerce avec le Mexique, il n'en faut pas espérer autrement que par contrebande : tout commerce étranger est contraire aux lois et aux traités de l'Espagne, aux intérêts même de ses colonies qui se sont à grands frais assuré le monopole commercial : dans les ports espagnols, toute marchandise étrangère sera donc confisquée ; par terre, que ce soit en amont des tributaires de la baie St-Bernard ou des affluents de droite du fleuve St-Louis (Mississipi), il n'y aura que fatigues et incertitudes pour fort peu de choses, sans parler des mêmes dangers de confiscation. — Aussi, la Compagnie a-t-elle eu beau donner aux 20 Français qui sont partis (8 à 10 habitants et 12 coureurs de bois) 120 piastres de marchandises (majorées de 100 %) et le droit de commercer avec les Espagnols, il n'y a pas grande chance de réussite, d'autant, ajoute Bienville à Cadillac, (C^{13}, III, 360,) qu'après avoir parcouru 400 lieues à travers des tribus en guerre, on n'arrive qu'à une petite colonie de mulâtres très pauvres. Les autres habitants n'ont plus grand espoir dans la colonisation, surtout avec les « prix ruineux » qu'on leur impose ; aussi plusieurs ont-ils déjà vendu tout ce qu'ils avaient.

Dans ces conditions, avec un commerce clandestin, sinon tout à fait impossible, du moins dangereux, éphémère et minime avec l'Espagne, (10 à 15.000 écus par an), avec un commerce de troque tout à fait insuffisant avec les sauvages (de huit à dix mille piastres par an), une grande Compagnie, accablée de frais et de charges, ne peut réussir ; elle ne peut pas même espérer avant cinq ou six ans de « retours » sérieux : tabac, indigo, etc. (*Le Baron de la Fauche* ne put, en effet, remporter que 8.000 livres de pelleteries). Elle ferait mieux de laisser les rares habitants faire avec Pensacole, la Martinique et St-Domingue leur petit commerce de denrées qui, suffisant au développement normal de la colonie, n'a rien de bien compromettant ni de bien inquiétant ; elle ferait mieux même de disparaître : car son existence ne fait que compromettre la France et qu'inquiéter l'Espagne. — Bien pis encore : la Compagnie ruine la Colonie en ruinant les colons : car son monopole n'entrave pas seulement l'initiative des habitants, (en particulier des agriculteurs qui en 1710 vendaient à la garnison pour plus de 8.000 livres d'aliments : 6.470 de lard et de bœuf et 1.670 de grain,) ses intérêts sont en opposition même avec les intérêts évidents de l'Etat. Le seul avantage qu'elle offre est le transport gratuit de 50 tonneaux pour la garnison ; or le Roi ferait bien mieux d'armer tous les ans avec 40 ou 50 hommes une frégate de 150 à 170 tonneaux et, au lieu de se ravitailler à la Vera Cruz à des prix exorbitants, d'entretenir dans la colonie un brigantin qui, avec 25 à 30 officiers mariniers et matelots, irait en amont du Mississipi troquer marchandises de France contre maïs et autres denrées qui abondent. — Pour le moment, il

n'y a qu'à veiller à ce que, en quelques années, la colonie se développe assez pour se suffire. Dans ce but il n'y est besoin pour l'année qui vient que d'un premier fonds de 75.000 à 80.000 livres pour l'aménagement des établissements et le paiement des dettes contractées envers les officiers, soldats et colons. « Une colonie de 35 habitants n'a besoin ni de gouverneur ni de beaucoup de soldats » : un lieutenant de roi nommé commandant suffirait avec quinze officiers, recevant, outre leur traitement, la ration du Roi ; quatorze ouvriers et assimilés ; vingt-cinq officiers mariniers, matelots et mousses et deux compagnies de soldats de 50 hommes. D'où un budget ainsi établi :

Appointements des officiers majors :	7.480 livres
Soldes des ouvriers :	5.596 »
Soldes des gens de marine et entretien des bateaux :	19.000 »
Soldes et entretien des deux compagnies de 50 soldats :	22.250 »
Entretien des fortifications :	20.000 »
Entretien des douze filles non mariées :	1.080 »
Entretien de l'hôpital :..	1.770 »
Présents aux sauvages :	4.000 »
Total:..	81.176 li

Conception de Bienville. — Tel était, en même temps qu'une critique radicale de la Compagnie, le plan fort modeste, timoré même, mais pratique, de la réorganisation coloniale que proposait Duclos. Son principal défaut, c'était qu'en s'immobilisant trop sur les stériles côtes du Golfe on négligeait la riche exploitation des terres fécondes de l'arrière-pays. Mais, tel quel, ce plan avait, du moins, à l'encontre des vastes projets chimériques conçus dans les bureaux de Versailles et adoptés par Lamothe-Cadillac, le mérite de s'appuyer et de s'adapter à des réalités bien observées. Or, cette observation adéquate ne pouvait être le fait du jeune commissaire inexpérimenté qui n'habitait que depuis six mois ce petit coin de la vaste colonie. Non, c'était là le produit des réflexions et des expériences d'un homme qui s'était depuis longtemps trouvé aux prises avec la difficulté et la complexité des plus graves problèmes locaux ; c'est, à n'en pas douter, l'œuvre de Bienville. La solution même est, du reste, conforme aux intérêts personnels dudit Bienville : d'après ce projet, en effet, son traitement serait porté, comme il le demandait récemment, de 1.200 livres à 1.800, en sa qualité de lieutenant de Roi qui commanderait en chef, conformément à sa grande expérience et à son habileté toute particulière avec les Sauvages ; habileté qui est, on ne saurait s'en étonner, longuement et minutieusement exposée. « Seul reconnu par les chefs, dit le Mémoire, il est le seul compétent quant à la nature et à l'importance des présents qu'il faut faire aux différentes nations ». (C[13], III ;

270). « Le plus expérimenté et le plus respecté de tous les Français en Louisiane, est-il dit, il a toutes les lumières et toutes les qualités requises pour commander en cette colonie. » (C^{13}, III, 544, 558).

2° — *Mésintelligence*

Ces misérables débuts et les tristes pronostics qui les accompagnent ne furent malheureusement que trop confirmés et aggravés par les quatre lamentables années de l'administration de Lamothe-Cadillac et de Crozat.

Humeur de Lamothe-Cadillac. — La principale cause de tout insuccès fut la mésintelligence des chefs qui, sous la funeste influence de Lamothe-Cadillac, ne fit que croître en une anarchie désastreuse. A l'épreuve, l'incapacité administrative du gouverneur s'affirme de plus en plus, tant à cause de son caractère que de son intelligence même. C'est un « homme sans foi ni loi, sans honneur ni conscience » qui ne gouverne que d'après ses passions, dit le curé de La Mobile, F. Le Maire, en son *Mémoire* du 1er mars 1717 (B. N.; Fonds fr. 12.105). « Fertile en grandes idées chimériques pour lesquelles il s'engoue rapidement, il ne tarde pas à les désavouer quelques jours après ». Ses « airs supérieurs » cachent mal ses « faux raisonnements » ; ses « familiarités » dissimulent des « pièges » ; sa « flagornerie » alterne avec son « acrimonie ». « Rusé », « fourbe », « haineux », « très difficile à vivre », il se répand en « accusations mensongères », en « insinuations » perfides, en irritantes « chicanes » ; ses « plaintes sont remplies de faussetés ». Acrement aigrie, sa méchanceté foncière prenait de lâches revanches dans la basse ignominie des rapports secrets. Incapable, passionné, sans autorité ni prestige, il ne voit partout que complots et « cabales » analogues à ceux-là même qu'il organise contre autrui. « Partout où il passe, discorde, procès et désordre marchent à sa suite ou naissent sous ses pas. » Tels sont les vilains traits que notent en lui tous ses administrés, en particulier ses deux principales victimes Duclos et Bienville. (C^{13}, III, 535-614, 633-4, 800 ; IV, 657-8).

Avec Duclos surtout, pour les raisons déjà données, les conflits étaient perpétuels : pendant la détresse de 1714, par exemple, à propos des vivres, Lamothe-Cadillac accuse Duclos de ne pas vouloir avancer 12.000 livres de farine au gouverneur de Pensacole, sous prétexte qu'il veut les vendre en sous-main à son profit ; las de résister, Duclos répond qu'après tout son chef est maître d'en disposer à son gré ; Lamothe-Cadillac s'offense de voir sa responsabilité ainsi engagée (C^{13}, III, 460, 479-501). Perfidement Cadillac accuse « M. de Bienville et le Commissaire Duclos de tout mettre en usage pour ruiner les intérêts de M. Crozat non seulement parmi

les habitants, mais même parmi les Espagnols... Si (Duclos) continue, dit-il, (18 sept. 1714), il est impossible que les troupes du Roy puissent subsister ici, parce qu'il n'a aucune prévoyance et, s'il en a, il demeure dans une indolence invincible, passant son temps depuis le matin jusqu'au soir à boire et à manger avec sa cabale ». (C^{13}, III, 514, 517). Or, rien ne confirme pareilles accusations. En voulant, du reste, se ravitailler en cas de besoin par la Havane et par St-Domingue, Duclos se montrait plus avisé que son chef qui préférait la voie de la Vera-Cruz plus longue, plus chère et moins sûre. (C^{13}, III, 561, 603, 793).

Même antienne avec Bienville. « J'ai eu le malheur de lui déplaire en refusant sa fille en mariage, écrit Bienville le 20 janvier 1716 ; il n'y a pas eu de peines ni de tracasseries qu'il ne m'ait faites depuis et ne me fasse encore tous les jours : il ne cherche qu'à me forcer à lui manquer de respect... Il ne m'a pas rendu une seule visite depuis deux ans, pas même celles des jours de l'an » (C^{13}, IV, 780). Aussi Bienville refuse-t-il à son tour d'aller voir Cadillac dans l'Ile Dauphine (C^{13}, IV, 200) ; « il ne mit pas les pieds chez lui pendant dix-huit mois ». (*Ibid.* 218). A la suite d'une violente altercation en mars 1714, l'irascible gouverneur, traitant son lieutenant de roi « en caporal », le condamne à vingt-quatre heures d'arrêt (*Ibid.* 493-4). En plein conseil, il le traite de « sot et de fat » (*Ibid.* 770). Duclos réplique à Cadillac en termes non moins vifs ; d'où blâme du Ministre ainsi édifié sur les aimables procédés des grands chefs de la pauvre colonie. (*Ibid.* 791).

Procédés de Lamothe-Cadillac. — En vain, Crozat s'oppose-t-il au retour de Duclos qui ne veut pas vivre avec Lamothe-Cadillac (C^{13}, III, 370) ; en vain Pontchartrain, fatigué de plaintes perpétuelles, exige-t-il « la bonne entente », le bon exemple de l'union et la rédaction en commun des rapports officiels : le rétablissement de relations normales ne dura qu'un mois, le désaccord ne cessant de renaître tant pour des raisons de caractère que pour des questions de service (C^{13}, III, 757, 565 ; IV, 450). Le gouverneur ne communiquait pas même à l'ordonnateur les lettres et ordonnances du Ministre (IV, 535). Inquiet de la mauvaise foi et des louches contradictions de son chef, Duclos refuse de correspondre avec lui autrement que par écrit (III, 550). Brouillé, avons-nous vu, avec Bienville qui ne veut pas devenir son gendre, brouillé avec l'enseigne de La Tour qui a épousé une cousine de Bienville (IV, 283), brouillé avec le Capitaine de Richebourg à propos d'un habitant (IV, 224), avec tous les officiers, — sauf deux, — auxquels il reproche d'être Canadiens plus ou moins parents (IV, 283, 456), avec le commis de Crozat, Raujon, qui ne s'entend pas, dit-il, aux affaires commerciales, finalement avec Crozat lui-même, bref

brouillé avec tout le monde, « avec tous ceux qui ont affaire avec luy », ce brouillon de gouverneur se plaint piteusement que ses subordonnés refusent de dîner avec lui à l'occasion des « Fêtes de la Paix » et désigne au Ministre le chef, le « Boute-feu » de la cabale, c'est-à-dire, à l'en croire, Bienville (III, 445 ; IV, 190, 535, 570). Il veut donc à tout prix se débarrasser de lui, soit par son rappel, soit par quelque mission dangereuse. Non content de l'accuser d'organiser avec Duclos un commerce clandestin avec Pensacole et même avec la Martinique, — commerce général qui se faisait au su de tout le monde (III, 520, 370 ; IV, 359), — non content de l'expédier à Biloxi et même loin de la côte, il fait pire : un beau matin, le 2 février 1715, cet étrange gouverneur abandonne lui-même son poste pour plus de sept mois sans prévenir, sans rien dire ; ce n'est que cinquante jours après son départ que Bienville reçoit une lettre cachetée lui apprenant qu'il est chargé d'aller avec ses troupes à tous égards insuffisantes pacifier les sauvages en état de rebellion meurtrière contre les Français. « Tout le monde veut être maître icy », insinue le gouverneur impuissant. » « Je ne crois pas que dans le monde on ait un tel gouvernement », ajoute-t-il le 18 septembre 1714 (III, 521). « La colonie de la Louisiane, écrit-il encore le 1er juillet 1716, est un monstre qui n'a aucune forme de gouvernement et cet état déplorable provient du peu d'attention porté à mes mémoires » (III, 585, 780, 827). « La colonie est dans un désordre horrible », convient en effet Crozat ; « mais cela tient à la désunion qu'y a mise M. Lamothe-Cadillac, en ne voulant exécuter aucun des ordres donnés » (C^{13}, IV, 389, 596).

Rappels. — D'accord sur la nature du mal, on finit par s'entendre sur ses causes et ses remèdes. Au début de 1716, ministre d'Etat et directeur de la Compagnie, convenant avec le Conseil de Régence que le « mauvais état de la Colonie vient de la mésintelligence entre les principaux officiers », qui ne songent qu'à leurs intérêts sans avoir l'intelligence nécessaire à leurs fonctions », (C^{13}, III, 735 ; IV, 297-8) décidèrent le rappel du « Gouverneur incapable », « dont Son Altesse connaît le caractère » (C^{13}, IV, 1.020), ce qui n'était que justice, et le rappel de l'ordonnateur, injustice due au fait que Duclos avait osé, non sans raison, blâmer la mauvaise gestion de la Compagnie et conseiller le transfert de son privilège à une société malouine (C^{13}, III, 600).

L'un et l'autre, bien qu'également accusés de manquer de « l'intelligence nécessaire » et de trop s'occuper de leurs intérêts personnels (C^{13}, IV, 50) ne durent guère regretter pareille mesure : car, le 2 janvier 1716, Lamothe-Cadillac, fort obéré avec sa nombreuse famille qui « lui coûte 20.000 livres par an » et par son maigre traitement de 4.000 livres qui ne lui avait été payé qu'en 1714 et

pendant les quatre premiers mois de 1715, (C13, III, 440, 482, 523 ; V, 112-4) demandait au Ministre de rompre ses engagements avec la Compagnie de Crozat (C13, IV, 525) ; et, le 26 juin, Duclos déclarait ne pouvoir rester en un poste où, sans parler d'autres ennuis, les dépenses étaient trop grandes et les appointements par trop modiques (C13, IV, 720). Lamothe-Cadillac s'en vint finir en France des jours misérables ; Duclos, nommé ordonnateur au Cap Français, s'y distingua si bien pendant les troubles de Saint-Domingue qu'il fut en 1725 nommé intendant des Iles sous le Vent. Les chefs imitaient donc leurs subordonnés : tout le monde voulait fuir une colonie si malsaine et si stérile, si mal administrée et si divisée contre elle-même (C13, III, 460).

3° — *Mauvaise direction*

En réalité, la direction de la Compagnie ne valait pas mieux que l'administration de ses représentants, parce que, presque uniquement soucieuse de profits immédiats, elle était aussi aveuglément âpre en ses procédés qu'étrangement égarée en ses conceptions.

Exigences tyranniques. — Pour jouir intégralement de son monopole, elle prétendait, avons-nous dit, interdire aux habitants tout commerce tant avec les Espagnols qu'avec nos Antilles ; d'où, pour ces rares habitants, la ruine de toute activité agricole et autre, en même temps que la perte de tout débouché. Même la fabrication des chapeaux était interdite. En 1714, le gouverneur, alors tout dévoué à la Compagnie, menaça de vendre les biens des habitants s'ils ne remboursaient pas au plus tôt les vivres et les marchandises qu'elle leur avait avancés ; procédé qui, aussi odieux que maladroit, dit Duclos, irrita vivement les habitants contre la Compagnie. (C13, III, 605). En 1713, on avait fait grand bruit de la découverte fin 1712 de deux mines de salpêtre à trente lieues de La Mobile : « avec le salpêtre, disait-on, le maître cannonier a fait de fort bonne poudre à canon » (A.M.C., Carton I, n° 20). En octobre Crozat ne demande rien de moins que la peine de mort contre quiconque utiliserait ce salpêtre pour faire de la poudre. Le Conseil du Roi ramena cette peine capitale aux galères : ce qui était encore bien excessif. Or Duclos déclare en janvier que le prétendu salpêtre se réduisait à fort peu de chose tiré d'un rocher, et Lamothe-Cadillac lui-même traita la fameuse mine de « fausseté ». La Compagnie en fut pour sa courte honte en ses mesures draconiennes. (C13, 370, 417, 535, 665).

Si jalouse de ses droits, la Compagnie ne cessa, par ses ordres, contr'ordres et règlements, dit Duclos dès le 15 janvier 1714, (C13, II, 544) d'entraver toute liberté d'action : c'était la mort de toute

initiative. Tout était tarifé : la vente des marchandises de France, comme l'achat des produits coloniaux, et dans quelles conditions ! Alors que ces derniers, pelleteries surtout, étaient achetés un tiers moins cher qu'auparavant, les premières, denrées surtout, étaient vendues deux, trois, cinq fois plus cher ; (C^{13}, III, 215-21) ; si bien que la Compagnie s'assurait des bénéfices de 100, 200, 300 pour cent. C'était tuer la poule aux œufs d'or. Ainsi le baril de farine acheté 20 livres en France, — farine souvent avariée comme celle d'Anjou en 1716, — était vendu 80 livres ; ou, acheté 9 livres au Hâvre avec un mélange de son, dit Duclos (C^{13}, III, 565), il était vendu 70 livres à l'Ile Dauphine. Le lard et autres vivres à l'avenant. Aussi ne voulait-on plus apporter d'amont ni cuirs ni suifs ni pelleteries. (C^{13}, II, 543). Ce n'étaient pas seulement les habitants qui, ruinés, voulaient partir ; les matelots qui, mal payés, refusaient de servir ; c'étaient les soldats mêmes qui, affamés, désertaient. « La garnison, qui n'avait consommé que pour 8.000 livres de denrées les années précédentes, a coûté en 1714 33.480 livres. » (*Ibid.*) Au début de cette même année, les habitants s'étant réunis et ayant adressé à Crozat une requête pour n'acheter ses marchandises qu'avec majoration de 50 % sur leur prix de revient, Lamothe-Cadillac les menaça de châtiments exemplaires. (C^{13}, III, 450). Dans ces conditions, déclare Duclos le 25 janvier 1716 (C^{13}, IV, 652), « les habitants ne peuvent vivre ». « Plusieurs particuliers réclament leur retour en France, » dit le 1er mars 1714 Cadillac qui refuse. « Presque tous les habitants demandent à quitter la colonie, confirme le Conseil de Marine (C^{13}, IV, 274-5), parce que Crozat vend trop cher et achète trop bon marché : il devrait se contenter d'un gain de 100 à 200 pour cent sur les trocs du pays ». Le curé Lemaire dénonce aussi cette exploitation exorbitante de la Compagnie tant à l'égard des sauvages qu'à l'égard des particuliers (B.N. Fonds fr. 12.015). Ce n'est pas, conviennent Cadillac et Duclos, que les directeurs de la Compagnie, Raujon ou autres, fussent malhonnêtes ; mais ils étaient, disent-ils, ou incompétents ou liés par des ordres trop impérieux. Privés de toute initiative, ajoute même Duclos, ils manquent les meilleures occasions de bénéfice. (C^{13}, IV, 395, 570) ; d'où le Conseil de transfert du privilège aux armateurs plus avisés de Saint-Malo. En 1715, la moitié de la farine expédiée de France se trouvant avariée, la Compagnie en toute hâte dut en faire venir de la Havane à des conditions onéreuses. (C^{13}, IV, 627). Crozat ne se contente pas de demander au Roy aide et protection pour ses commis, interdiction absolue à tout officier et tout habitant de faire aucun commerce autrement que par leur intermédiaire ; il se fait remettre tous les brigantins, traversiers et autres bateaux de la colonie, en promettant de faire lui-même tout trafic et toute dépense nécessaire (C^{13}, III, 368, 735, 740). Mais,

ces avantages assurés, il néglige de remplir intégralement la condition promise. Ainsi Crozat s'est bien engagé le 27 décembre 1715 à envoyer un brigantin à la Havane trois fois par an pour en ramener du bétail qu'il vendrait aux habitants le prix coûtant. Le Conseil de Marine avait même spécifié qu'un tiers de ce bétail serait donné aux officiers, un sixième au gouverneur et un sixième au commissaire (C[13], IV, 192 ; Mém. du Roi, C[13], III, 750). Le 24 juin 1716, Duclos ne s'en plaint pas moins qu'il ne peut, faute dub étail, nourrir les troupes de la garnison (C[13], IV, 700).

Entreprise ruineuse. — La Compagnie avait beau être cupide, intolérante, méticuleuse, elle ne s'en ruinait pas moins. Conformément à ses engagements, Crozat de 1712 à 1715 envoya bien tous les ans un navire, lequel lui coûtait en moyenne 200.000 francs ; le premier ne lui rapporta que pour 8.000 livres de marchandises ; deux autres ne rapportèrent rien ; le quatrième, la *Justice*, coula près de la Havane (C[13], IV, 525) ; d'où une perte de plus de 800.000 livres en quatre ans. (C[13], III, 546 ; IV, 650, 991-1.029). Les dépenses du Roi, qui devaient être supprimées, ne s'en élevèrent pas moins à 80.000 livres en 1713, à 80.986 en 1714, à 69.146 en 1715 ; soit 230.132 livres en trois ans (C[13], IV, 991-1.029). Le commissaire du Roi ne s'en plaignait pas moins en septembre 1715 que « les dépenses ont toujours excédé les fonds disponibles ». (C[13], III, 795). « La colonie est dépourvue de tout, écrivait Bienville le 15 juin de cette année : un ravitaillement est urgent », (C[13], III, 830). L'ordonnateur avait, en effet, à fournir plus de 100 rations de 27 livres 18 sols aux officiers, soldats, mariniers, ouvriers, filles, interprètes etc... « qui autrement mouraient de faim » ; et encore la plupart de ces bénéficiaires recevaient 30 livres par mois (C[13], III, 567) et les ouvriers exigeaient toujours pour les travaux plus que les prix fixés (C[13], III, 795) ; ce qui ruinait toute tentative de budget. Duclos essaya pourtant d'établir son budget le 15 juin 1716, en majorant les traitements des officiers supérieurs qui se ruinaient (C[13], IV, 662-6).

Gouverneur (au lieu de 4.000 l.)	6.000	livres
Commissaire ordinaire (au lieu de 3.300 l.)	6.000	»
Lieutenant de Roy (au lieu de 1.200 l.)	2.000	»
Autres officiers	16.600	»
Ouvriers	7.504	»
Quatre compagnies de soldats	13.184	»
Présents aux sauvages	8.000	»
Fortifications	20.000	»
Matelots	2.788	»
Hôpital	2.000	»
Total	110.092	»

On voit que l'entreprise n'était guère moins coûteuse pour le Roi que pour la Compagnie, d'autant que Duclos ajoutait le 24 juin 1716 que les fonds ordonnés pour la colonie ne suffisent pas à moitié près pour la garnison et pour les dépenses ordinaires indispensables. Aussi suppliait-il qu'on n'envoyât ni nouveaux soldats ni nouveaux colons, sans pourvoir les fonds ou les denrées nécessaires à leur entretien ; autrement, ils resteraient sur les sables arides de l'Ile Dauphine sans autres aliments que ceux qu'ils apporteraient (C^{13}, III, 824 ; IV, 702). Il n'en réclamait pas moins l'envoi d'officiers de plume en proportion des officiers d'épée, en particulier un écrivain et un commis pour débrouiller des comptes de plus en plus embrouillés. (C^{13}, III, 791 ; IV, 753). Pour sa part, Crozat, qui « faisait toutes ses dépenses sans retirer ni même entrevoir aucun profit » (C^{13}, III, 640), aurait depuis longtemps jeté le manche après la cognée : « il aurait, écrit-il le 17 octobre 1717, (C^{13}, V, 297-8) renoncé à son entreprise si le changement de gouvernement ne lui avait fait espérer l'encouragement de Son Altesse Sérénissime (le Régent) et du Conseil de Marine.... Avec une dépense de 80.000 à 100.000 livres par an, le Roi pourra lui aider à une prompte réussite pour le bien et pour l'honneur de l'Etat. » Le Conseil de Régence avait, en effet, le 27 décembre 1715, fait toutes sortes de beaux projets : création de cinq établissements, envoi de deux compagnies nouvelles, réparation ou construction de forts, etc... (C^{13}, III, 735-757) qu'en février 1716 avait ratifiés et complétés le nouveau Conseil de Marine, « approuvant et ordonnant toutes expéditions nécessaires » (C^{13}, IV, 49-60). Malheureusement ces décisions arrivaient un peu tard pour une Compagnie déjà trop obérée et pour une Colonie en plein marasme.

III. Tentatives d'organisation

1° — *Mines. — Commerce. — Culture.*

Erreur fondamentale. — L'erreur fondamentale de la Compagnie de Crozat fut celle de toutes les Compagnies financières : le mercantilisme. Compagnie coloniale, elle ne se préoccupait guère de coloniser ; ce qu'elle voulait avant tout, c'étaient des bénéfices rapides et considérables ; de là son exploitation éhontée des colons et des sauvages ; en réalité elle entendait récolter sans semer, bâtir sans fonder.

« M. Crozat, dit le P. de Charlevoix, (IV, 188-9) ne comprit pas qu'on ne tire jamais rien d'un pays, quelque bon qu'il soit, quand on empêche l'habitant de s'enrichir. Il eut à peine pris possession de son commerce exclusif que les vaisseaux des Iles

ne parurent plus à la Louisiane. On fit en même temps défense aux habitants d'aller à Pensacole d'où venoit tout l'argent qui couloit dans cette colonie ni de vendre quoi que ce soit à d'autres qu'aux Commis de M. Crozat qui, par là, se virent les maîtres de donner aux denrées du pays telle valeur qu'ils vouloient ; pouvoir dont ils ne manquèrent pas d'abuser. Enfin, ils taxèrent les pelleteries à un prix si modique que les chasseurs, trouvant à s'en défaire plus avantageusement au Canada et dans les colonies anglaises, les y portèrent toutes ». Conséquence : « M. Crozat, dit fort justement un mémoire officiel de 1715 ou 1716 (A.M.C. Carton I, nº 20), depuis trois ans qu'il a la concession du commerce de la Louisiane, est déjà en déficit de plus de 800.000 livres, parce qu'un pays non établi n'a pas de marchandises à acheter ni à offrir. »

Les Mines. — Les mines surtout avaient excité les convoitises de notre financier, ces mines de la Louisiane qui devaient rivaliser avec celles du Mexique voisin. « L'un des premiers ordres donné à Bienville dès le 13 mai 1710 et réitéré le 18 décembre 1712 avait été de vérifier la valeur des mines du Haut Mississipi et même de l'Ouabache, tant vantées en ces mêmes années par le gouverneur du Canada, Vaudreuil (C^{13}, 57-6 ; XXXII, 71-72 ; XXXIII, 61 ; C^{13}, III, 707, 721). Le mémoire ci-dessus mentionné insiste naïvement sur les mines de plomb qu'on trouve à fleur de terre sur les bords du Mississipi. « En janvier 1714 un habitant en a descendu dix milliers en son bateau ; ce n'est que le défaut du monde qui empêche d'en apporter davantage. « Quant aux mines de cuivre, « l'épreuve faite à Rochefort il y a huit à neuf ans a donné 62 livres de cuivre pour 100 livres de mine ; des Canadiens viennent d'être envoyés pour obtenir des sauvages contre quelques présents le secret de cette mine ».

Pour ce qui est de l'or et de l'argent, leur présence semblait plus que probable. (A.D.M., 672, nº 4). Le Capitaine Baron ne doute pas de leur existence. En mai 1714, Cadillac compte sur des mineurs espagnols pour faire sur place l'épreuve des mines d'étain et d'argent dont on parle (C^{13}, III, 478). Le 15 octobre 1714, arrive des Illinois à l'Ile Dauphine l'enseigne du Tisné avec douze Canadiens apportant du minerai d'argent. Grand émoi de Lamothe-Cadillac qui, à défaut d'or, n'estime rien de plus précieux ; il s'empresse de faire fondre ce minerai sous ses yeux par des mineurs espagnols, qui l'estiment fort bon, et non moins bon le minerai de cuivre qui l'accompagne. Evinçant même brutalement du Tisné dont il craint sans doute l'indiscrétion ou la concurrence, il va, dit-il dès le 15 janvier 1715, entreprendre, malgré son âge et sa santé, ce « scabreux », mais si important voyage en amont, afin de se rendre compte lui-même sur place de la nature de ces mines, de leur site et des moyens d'exploitation (C^{13}, III, 843). Le 2 février, il part, en effet, comme nous l'avons dit, mystérieusement, avec une escorte de six pirogues, laissant pour une si folle équipée la colonie sans gouverneur pendant sept mois. Dès son arrivée aux Illinois,

il envoie son fils avec quatre mineurs espagnols et quelques Français vers lesdites mines dont les habitants lui disent monts et merveilles. « Si les choses sont telles que les mineurs l'assurent, écrit-il au Ministre le 15 mai, ni la Nouvelle Espagne ni le Pérou ne sont plus riches en argent que ce pays-ci... On trouve de tout : argent, cuivre, fer, plomb, étain, antimoine... Ces gens-là m'ont assuré qu'ils espèrent avant six mois trouver cent mines d'argent... dont le transport par eau nous sera plus aisé que pour les Espagnols à dos de mulets. » Bien plus, « j'ai trouvé, ajoute-t-il, deux chemins pour aller aux mines espagnoles du Vieux et du Nouveau Mexique. » (C[13], III, 855-7). Bientôt hélas ! dès le retour en septembre, il fallut en rabattre. Lamothe avoue en janvier 1716 qu'il a découvert beaucoup de plomb, à vrai dire, et de l'antimoine, mais point de cuivre, seulement un cristal inconnu. Quant au minerai d'argent, il n'a trouvé que fort peu de ce précieux métal dans les morceaux pris à la surface ; mais il compte bien qu'on en trouverait davantage en approfondissant. Il n'en envoie pas moins au Ministre, en même temps que de merveilleuses feuilles d'apalachine capables de guérir tous les maux, (C[13], IV, 561), six ou sept précieux échantillons avec toutes sortes d'explications saugrenues sur les minutieuses opérations de la fusion. (C[13], IV, 150, 160, 509-535 ;) il demande même un congé pour venir en France s'expliquer au sujet de l'exploitation desdites mines. En tout cas il faut, dès maintenant, dit-il, fermer aux Anglais l'approche de ces riches terrains par une puissante barrière de sauvages qu'on comblera de présents.

Le 11 février 1716, le Ministre entretient le Conseil de Régence de toutes ces mines de cuivre, d'argent, de plomb, d'un « plomb si supérieur, si facile à fondre, si abondant qu'il fournira à tous les usages du Royaume. » (C[13], IV, 49 et suiv.) Il n'en fut rien. En dépit de tous ses déboires l'irrépressible enthousiasme de Cadillac se reporta vers la Rivière Rouge et bien ailleurs ; le jeune interprète Saint-Michel n'avait-il pas parlé d'une mine d'argent à 80 lieues de La Mobile ? (C[13], IV, 520, 425). Avec plus de bon sens, le perspicace Tivas de Gourville avait dès 1712 averti qu'il ne fallait pas trop compter sur des mines si incertaines, si lointaines, si difficiles à exploiter avec une main-d'œuvre insuffisante et inexpérimentée. « Cette entreprise tint pendant plusieurs années toute la France en suspens, déclare le Père de Charlevoix (IV, 170) et finalement n'aboutit à rien. »

Le commerce. — Le commerce avait été un autre espoir de la Compagnie, le commerce avec l'Espagne surtout dont on comptait ainsi exploiter indirectement les riches mines du Vieux et du Nouveau Mexique. Les premiers échecs de Lamothe-Cadillac ne le découragèrent pas aussitôt. Un mémoire du Roi avait dès mai 1710

(C^{13}, III, 707) enjoint à Bienville de continuer la vieille politique d'entraide, mais d'en vérifier les comptes. Ces comptes dressés par Duclos en août 1714 ne manquent pas d'intérêt : car ils montrent jusqu'à quel point les deux colonies dépendaient l'une de l'autre (C^{13}, III, 675-81).

Compte espagnol

	piastres
11 juillet 1704	2.501
23 mars 1705	4.750
28 mars 1705	2.391
11 avril 1707	5.812
24 mars17 11	1.863
11 septembre-26 octobre	1.842
9 juillet 1712	450
9 juillet 1713	1.231
13 août 1714	4.908

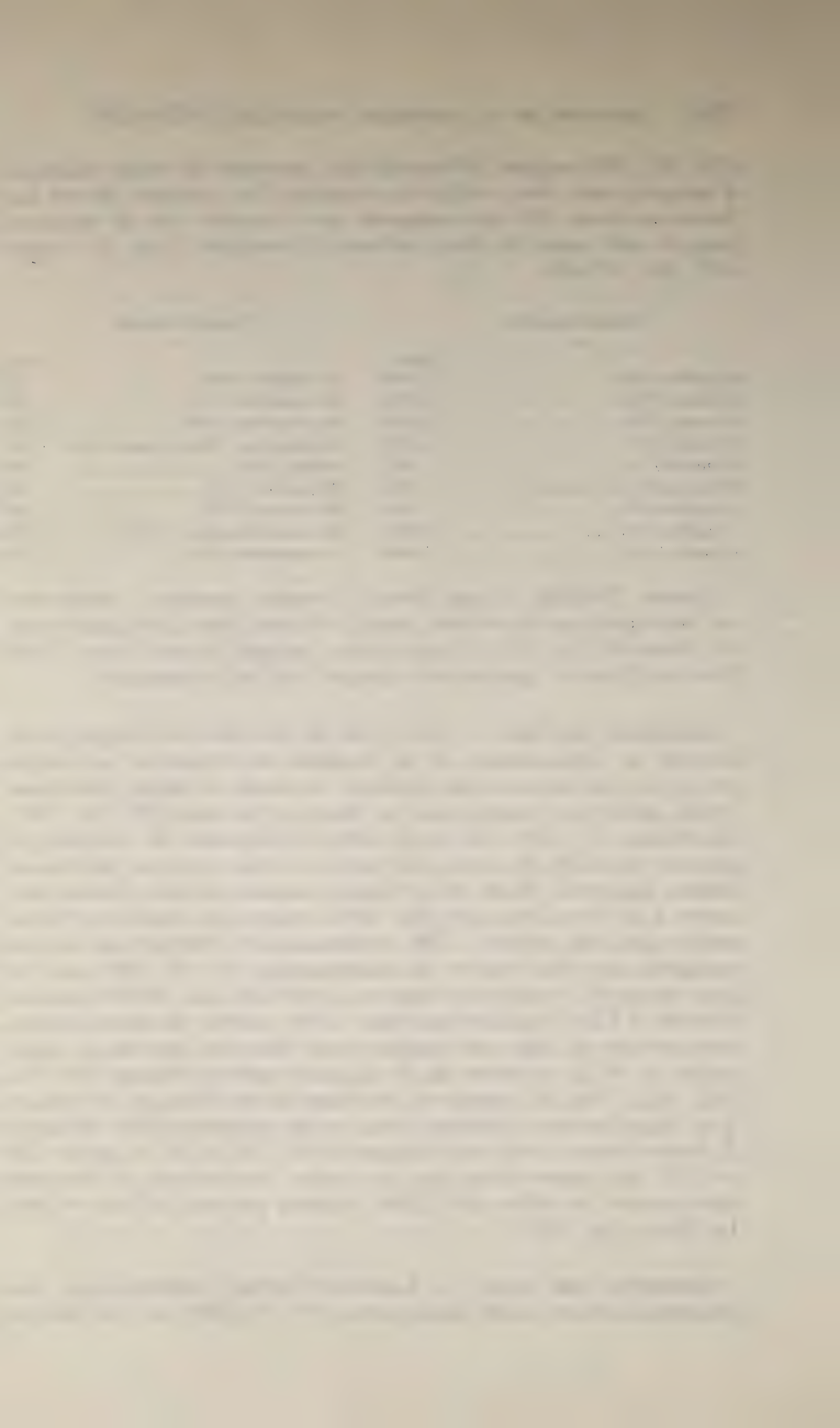
Compte français

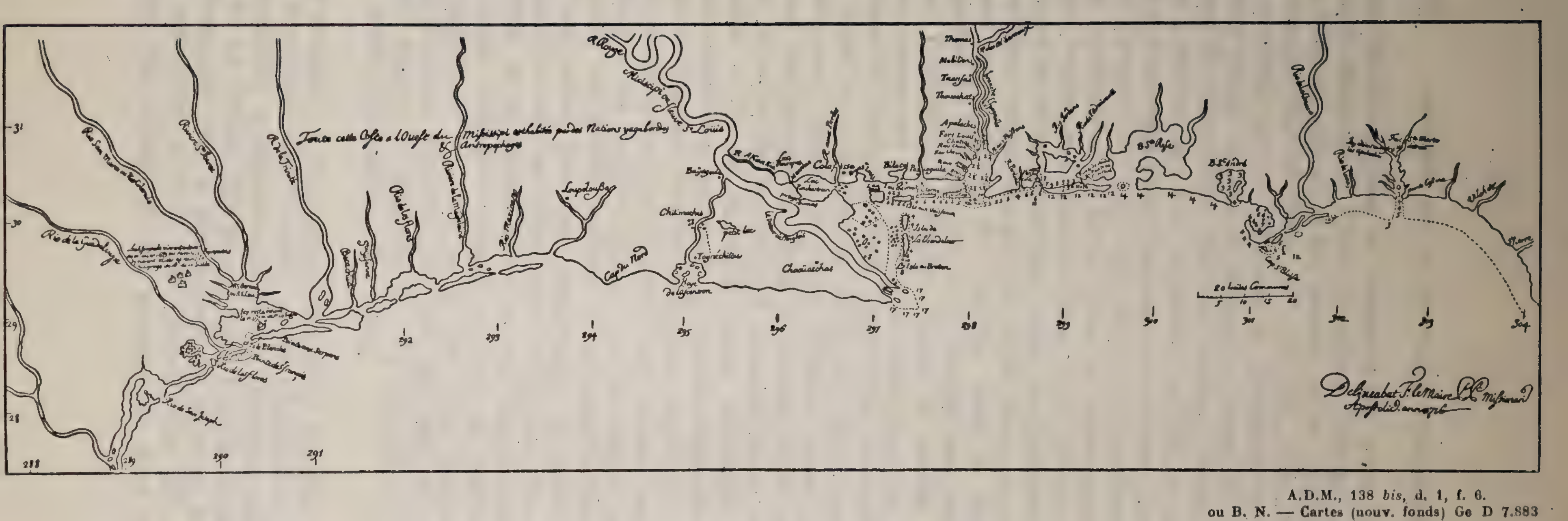
	livres
5 octobre 1702	321
25 novembre 1702	1.427
25 novembre 1703	1.414
9 décembre 1704-12 mars 1705	1.761
octobre 1705	300
30 janvier 1708	873
26 octobre 1710	2.897
novembre-décembre 1711	2.018
2 septembre 1712	4.575

Comme Bienville et ses frères, Lamothe continua, avons-nous vu, cette politique de secours jusqu'à affamer Fort Louis pour nourrir Pensacola. En 1714, il veut même, malgré Duclos, livrer 12.000 livres de farine au gouverneur espagnol qui les lui demande.

Commerce par mer. — Dès 1713, le Vice-Roi du Mexique avait interdit au Commandant de la Jonchère de débarquer sa cargaison et, ne lui donnant que quelques bestiaux et autres provisions, l'avait obligé de remettre sur le champ à la voile (C^{13}, III, 358 ; Charlevoix, IV, 170). En avril 1714, le brigantin de Châteaugué, quoique ravitaillé de farine, de lard et de sel, n'en est pas moins, comme naguère le *Baron de la Fauche*, empêché de faire aucun commerce à la Vera Cruz (C^{13}, III, 470). Malgré les espoirs de Dartaguiette qui, dès octobre 1708, recommandait d'attirer des navires espagnols pour leur vendre des marchandises (C^{13}, II, 360), une frégate espagnole, venue de ce port en avril 1704 avec 40.000 piastres, n'achète à l'Ile Dauphine que pour 4.000 piastres de marchandises, sous prétexte qu'elles sont vendues trop cher avec une simple majoration de 50 % ou même de 25 % sur le prix de France (C^{13}, III, 410, 515). Tout le commerce maritime avec l'Espagne se trouva donc singulièrement paralysé, bien qu'en septembre 1714 40 barils de farine fussent livrés aux Espagnols (C^{13}, III, 513-5) et qu'en 1716 et 1717 les exportations plus ou moins clandestines à Pensacola atteignissent le chiffre de 12.000 piastres par an, si l'on en croit La Harpe (p. 140).

Commerce par terre. — Lamothe-Cadillac, conformément aux recommandations dudit Dartaguiette, (C^{13}, II, 808) ne s'en acharna





A.D.M., 138 *bis*, d. 1, f. 6.
ou B. N. — Cartes (nouv. fonds) Ge D 7.883

Côte occidentale de la Louisiane, par le P. Le Maire (1716)



que davantage pour le commerce par terre. Dès 1711, un missionnaire espagnol, le Padre Francisco Hidalgo, avait invité Bienville à faire un commerce de chevaux et de bestiaux avec un des présides du Rio del Norte (C[13], III, 351, 469). Dès août 1714, Cadillac envoie par le tributaire du Mississipi que nous appelions Rivière Rouge un ancien officier et parent d'Iberville, Louis Juchereau de Saint-Denis, fils d'un vaillant défenseur de Québec (1690) où il était né en 1676. Vainement en 1701, dit La Harpe (pp. 34, 113), il y avait déjà passé six mois avec douze Canadiens en quête d'or et d'argent (C[13], III, 223, 230). « Ce gentilhomme, plein d'énergie, de prudence et de force, » dont la romanesque odyssée sera bientôt plus longuement racontée (chap. VIII) s'était dès 1702 et 1703 distingué en deux expéditions contre les Chétimacas. Le 23 août 1714, sur cinq canots chargés de 10.000 livres de marchandises, il part avec une vingtaine de Français, dont le canadien Derbanne, et nombre de Natchitoches qu'il détache non sans peine des Colapissas. Remontant la Rivière Rouge, il rétablit les Natchitoches en leur ancien site et s'installe lui-même dans une belle île à cinquante lieues du confluent. Puis, après s'être ravitaillé chez les Natchez, il repart au printemps de 1715 avec six ou sept Français, traverse hardiment quatre ou cinq rivières, prend possession du riche pays des Assinas ou Cenis et atteint enfin le Presidio del Norte sur la rivière de ce nom, « à soixante lieues des mines de Boca de Leone ». En ce misérable poste, dénommé Saint Jean-Baptiste, qu'occupent une trentaine de soldats déguenillés, il s'éprend de la fille du Capitan Ramon de Vilesca, lequel n'en confisque pas moins ses marchandises et l'envoie sous bonne escorte au vice-roi du Mexique. Le duc de Linarès, non content de le retenir un an prisonnier sur parole, enjoint à Lamothe-Cadillac de « se renfermer en ses limites sans rien entreprendre en territoire espagnol. » Lui-même envoie « un party pour établir Las Tejas » (le Texas), de la rivière de la Madeleine jusqu'aux Natchitoches. Le seul résultat de cette téméraire équipée fut donc de mettre dans cette région Espagnols et Français en un tête-à-tête dangereux. (C[13], III, 351, 420,469, 535, 752, 852 ; IV, 520, 600, 605, 623 ; La Harpe, 129-31, 495 ; Margry, V, 500, 526-37 ; VI, 118, 195-9 ; 216-9 ; B.N. Fonds fr. 8.989 ; Charlevoix, IV, 170-6).

Pensacola. — Non moins dangereux et plus ridicule encore était le tête-à-tête des Français et des Espagnols sur le Golfe. Nous connaissons le délabrement de nos établissements de l'Ile Dauphine et de La Mobile. Pire encore était celui de Santa Maria de Galvez. « Pensacola, écrit le missionnaire Le Maire le 15 janvier 1714 et le 13 mai 1718, (A.D.M. Pap. Delisle, 67x, 67[1], 62 ; 115x, 22) est moins une colonie qu'une garnison de deux compagnies n'ayant

pas trente armes à feu en bon état... Pas un canon n'est monté ; un bastion est démoli par les vagues. Comme il y a plus de cent forçats contre vingt familles blanches ou métisses, c'est, pour ainsi dire, les galères de la Nouvelle Espagne. On y envoie du Mexique tous ceux qui ont mérité la corde. Ces gens, avec la garnison et le triste reste des Apalaches qui furent détruits il y a sept ans par les Alibamons, composent le nombre d'environ cinq cents personnes, en y comprenant les officiers et les femmes. » Ravitaillée par la Vera Cruz, cette méchante place, qui, presque toujours bloquée par les sauvages, n'avait pas même de terres défrichées, coûtait à l'Espagne plus de 9.000 piastres par an. Pourquoi la gardait-elle ? Lamothe-Cadillac nous le dit dès le 20 février 1714 : « Les Espagnols ne gardent Pensacola que pour nous faire échec ». (C^{13}, III, 445). Et pourquoi gardions-nous le Fort-Louis ? En partie, aussi, pour faire échec aux Espagnols. C'est ainsi que les deux prétendus alliés s'immobilisaient en des postes stériles, malsains, inutilisables, au lieu d'employer leur activité en de vastes régions qui, dans l'arrière-pays, ne demandaient qu'une prompte et profitable exploitation.

Politique circonspecte. — En réalité, malgré toutes nos avances et tous les services rendus, les Espagnols, en alliés foncièrement hostiles, nous jalousaient, nous redoutaient, nous détestaient, préférant les Anglais et même les Hollandais. Ainsi, par son traité du 13 juillet 1713, l'Espagne s'engageait secrètement avec l'Angleterre à interdire aux Français de naviguer et de trafiquer, « sous quelque prétexte que ce soit », dans les colonies espagnoles d'Amérique. (Aff. étr., Angleterre ; Mém. et Doc. XVII, 369). En dépit donc de conventions écrites, les Espagnols de Pensacola, pour nous affaiblir, attiraient chez eux nos déserteurs, les traitaient le mieux possible, leur donnaient même, outre une forte ration, deux réaux par jour et ne nous les rendaient que s'ils y étaient contraints. (C^{13}, IV, 200, 584, 772). En 1715 le gouverneur espagnol profita même d'une brouille avec Lamothe-Cadillac pour ne pas les rendre du tout. (C^{13}, IV, 522-3). Le 7 février 1716, celui-ci dut demander au Ministère son intervention diplomatique pour que le gouvernement de Pensacola ne donnât plus de refuge à nos déserteurs, d'autant qu'il ne pouvait garder sa place sans nos secours fréquents et sans notre intervention même auprès des sauvages. (C^{13}, IV, 195). Renouvelant ses instructions du Ministre (C^{13}, III, 721) qui enjoignaient « prudence et sagesse », le gouvernement français recommande « une conduite circonspecte » avec l'Espagne tant pour le commerce que pour la délimitation des territoires, (C^{13}, III, 708, 721). Lamothe-Cadillac conseilla en février 1714 de n'aménager et de ne fortifier la Baie Saint-Bernard qu'avec le consentement de l'Espagne (C^{13}, III, 442-4) et en mai 1715 de s'entendre avec elle pour fixer le Rio Perdido



comme frontière de l'Est et la rivière Magdalène comme frontière de l'Ouest (C[13], IV, 856), puis en 1716 (C[13], IV, 623) le Rio del Norte, situé au Sud-Ouest, avec un établissement dans sa baie de la Magdeleine. Plus hardi, Duclos recommandait en septembre 1714 d'employer Bienville avec ses Canadiens et quelques sauvages à occuper le « lac du Saint-Bernard », si stériles qu'en fussent les terres, non pas, à vrai dire, en vue d'un commerce immédiat avec l'Espagne qu'il juge impossible, mais pour empêcher les Espagnols et même les Anglais de s'y établir et pour s'y trouver à portée des mines du Mexique. (C[13], III, 543). Conformément à la politique timorée du gouvernement, Lamothe-Cadillac se contente d'enjoindre à Saint-Denis de n'opposer que des sauvages aux empiètements espagnols en toute cette région du Texas (C[13], IV, 50, 624). — Quant au commerce, point : dès le 17 avril 1714, Crozat ne croyait plus, avons-nous vu, à la possibilité de ce commerce par mer (C[13], III, 616) ; en 1716 il n'y croyait pas plus sur terre que sur mer et Duclos se plaignait que ses magasins restaient pleins de marchandises pour les Espagnols, alors qu'il n'y en avait ni pour les habitants ni pour les sauvages. (C[13], IV, 395). On était donc bien loin de ces trois millions de livres par an que notre hâbleur de Cadillac promettait naguère à son compatriote toulousain, Crozat.

« Le commerce exclusif accordé à M. Crozat, bien loin d'accélérer le progrès de la colonie, lui avait été préjudiciable, dit fort justement le P. de Charlevoix, (IV, 186) et M. Crozat n'y avait pas non plus trouvé tout l'avantage qu'il s'en était promis. Ces deux choses vont toujours ensemble : pour s'enrichir par le commerce d'une colonie, il faut la peupler et y mettre des habitants en état de consommer les marchandises qu'on y porte et de donner des retours ; ce qui ne se peut faire sans de grandes avances. C'est à ceux qui font de pareilles entreprises à bien choisir les personnes à qui ils confient leurs intérêts. Rien de tout cela ne se fit, et tout le monde s'en trouva mal ».

Culture. — Ni commerce ni mines ne réussissant, il ne restait plus que la culture à laquelle on aurait dû songer tout d'abord. Or, Lamothe-Cadillac ne cessait de répéter stupidement. « Tout ce continent ne vaut rien... Ce pays ne produira jamais rien qui vaille la peine d'en parler... Les terres ne valent absolument rien ; chacun est dégoûté de travailler ou de faire travailler... Pour vivre, les habitants sont obligés de demeurer très espacés ; ce qui est un danger. » (C[13], III, 435, 480). Ils ne voulaient, du reste, ni n'osaient demander des terres. « La confirmation des terres par la Couronne, la restitution de la vente et l'amende leur font peur », dit Lamothe-Cadillac le 20 février 1714. Au début de cette année, le Canadien Graveline se risqua à demander une concession d'un quart de lieue ; le gouverneur la refusa, parce que les habitants n'auraient plus assez de pacage pour leur bétail. (C[13], III, 434). « Il faudra toujours faire venir les subsistances de France », disait-il (C[13],III, 420).

« Le mahis ne réussit guère qu'une année sur quatre et se conserve mal, » ajoutait Duclos (C^{13}, III, 832). « La terre est si stérile pour tout, sauf pour le tabac, l'indigo et le mûrier, qu'il sera toujours difficile de tirer grand parti de cet établissement tant par suite de son mauvais terrain que par suite de son éloignement du Mexique. » (C^{13}, III, 598). « Il souffrira toujours beaucoup, ajoutait-il, tant qu'il ne retirera ses vivres que d'Europe » (C^{13}, III, 540). Il fallait donc à grands frais ravitailler de France les habitants tout comme les soldats ; si bien que les deux seuls établissements de Fort Louis et de l'Ile Dauphine, si chétifs qu'ils fussent, coûtaient plus de 50.000 écus par an, soit 200.000 livres. (C^{13}, III, 546). Lorsqu'on dut envoyer des vivres aux Natchez, le transport, qui dura trois à quatre mois, doubla leur prix (C^{13}, IV, 740) : un baril de farine se trouvait ainsi majoré de 60 livres (A.N. Col., Corr. gén. 1). C'eût donc été une gageure de vouloir, sur ces sables arides du Golfe, entretenir cette ruineuse colonie tout bonnement pour faire échec aux Espagnols et aux Anglais.

Mais il y avait l'arrière-pays. Dès le 13 mai 1710 le Mémoire du Roi avait ordonné à Bienville de vérifier les blés du Bas Mississipi (C^{13}, III, 710) ; on sait qu'ils ne réussirent point sur les bords du Lac Pontchartrain. L'enseigne Granville, qui passa trente-six mois en Louisiane, tout comme le Capitaine martiniquais Baron, conseillait de se détourner des stériles établissements de la côte pour se porter vers les fertiles régions des Natchez, des Chactas, des Chicachas, des Illinois et même de l'Ouabache (C^{13}, IV, 91-92 ; A.D.M. 67^{2}., 4) ; « terres d'une fertilité surprenante », disait une lettre anonyme adressée au Conseil (A.N. Corr. gén. 1) « A environ cent lieues de la mer, écrivait l'abbé Le Maire (A. D. M., Pap. Delisle, 115x, 22), le pays est d'une température charmante : c'est dans les Oumas que commencent les bonnes terres et des plaines à perte de vue où il n'y a qu'à mettre la charrue et ensuite à semer » ; mais Lamothe-Cadillac, qui voulait se cantonner sur les brûlants sables de l'Ile Dauphine, prétendait qu'on ne pouvait rien tirer même des Natchez : « peines perdues, argent perdu ! » et qu'on se ruinerait à faire venir du froment des futurs établissements des Illinois et de l'Ouabache. (C^{13}, III, 420). Aussi était-il d'avis que les soldats devaient se contenter de blé d'Inde : ce que Duclos contestait. (C^{13}, IV, 450). A vrai dire, le directeur Duché prétendait qu'on pouvait et qu'on devait coloniser le haut Mississipi par le Canada. (C^{13}, III, 397-9). « Les terres de La Mobile et de l'Ile Dauphine ne valent rien, avouait Crozat en son mémoire du 17 avril 1714 (C^{13}, III, 620) ; il faut s'écarter bien avant dans les terres et être maître de la navigation du Mississipi depuis l'Ouabache jusqu'à la mer, soit environ 400 lieues. Après avoir fait créer le poste de l'Ouabache par les Canadiens, il faut se porter aux Natchez et au Biloxi (*sic*) sur la rivière

du Mississipi. » Juste conception, assurément, qui n'en implique pas moins chez le grand maître de la Louisiane une étrange ignorance de la géographie de sa colonie.

En tout cas, pour cultiver ces torrides régions du Mississipi où « l'on ne peut travailler que six mois dans l'année, » dit Duclos (C[13], III, 791), pour suppléer aux ouvriers trop rares, trop exigeants, trop facilement détournés du devoir, (A.N. Col. [13], Corr. gén., 1), il faut des nègres. Crozat s'était bien engagé à en envoyer et avait en 1714 renouvelé cette promesse (C[13], III, 415) ; mais il n'en vint guère, puisque dès 1710 le Roi avait enjoint qu'on n'en donnât aux habitants qu'en échange de leurs produits, lesquels produits manquaient (C[13], III, 719).

Pendant qu'on tournait en tous ces cercles vicieux, la colonie dépérissait : « la culture des terres est négligée », disaient à l'envi le curé Le Maire et le charpentier Pénicaut (A.D.M. 67[1], cah. 6[2] ; Margry, VI, 348). Habitants et soldats ne s'occupent que de traite avec les sauvages (*Ibidem)* et « mènent comme eux une vie oisive et fainéante, » ajoute une lettre anonyme au Ministre (A.N., Corr. gén.1). « Pourquoi, du reste, les soldats voudraient-ils cultiver en Louisiane de moins bonnes terres qu'en France ? » disait très justement Duclos (C[13], IV, 646). Et puis, à quoi bon faire effort ? « La colonie avait des fondements si peu solides, déclarait le P. de Charlevoix, (C[13], IV, 188) qu'on craignait toujours que le Roi ne l'abandonnât et que tous les soins et toutes les peines qu'on ne serait donnés ne fussent perdus. »

2° — *Peuplement*

Infime immigration. — Il est évident que, pour exploiter les bonnes terres de la Colonie, il fallait avant tout la peupler de bons colons de France. C'est bien ce que proclamait dès 1713 un Mémoire peut-être rédigé sous l'influence de Crozat : « Toute dépense est inutile si l'on n'y envoie pas d'habitants ; il faut profiter des circonstances désastreuses de la guerre pour envoyer en Louisiane des gens ruinés et des soldats licenciés ». (C[13], III, 405-15). « Pour éviter au Roy d'énormes dépenses, dit Duclos le 1er mai 1714 (C[13], III, 590), il faudrait que la Compagnie fît les avances d'un peuplement suffisant à son entretien ». Or, « il faut peupler et fortifier, avant de risquer mon argent, » prétend Crozat (C[13], III, 360).

Quoique Lamothe-Cadillac fût chargé d'y veiller avec soin (C[13], III, 721), le malheur est que Crozat ne se conformait guère à l'engagement qu'il avait pris d'envoyer chaque année vingt jeunes gens ou jeunes filles de France, — nombre pourtant infime, de l'avis de tout juge compétent. La *Louisiane* amena bien le 26 décembre 1713 vingt-cinq ouvriers, dont quelques-uns avec leur famille ;



mais Duclos se plaint que, faute de prévisions et de provisions, ils meurent de faim à l'Ile Dauphine (C[13], III, 459, 536). Aussi un Mémoire anonyme réclame-t-il que tout colon, ouvrier ou laboureur ou même toute ménagère, ne soit envoyé qu'avec « tout le nécessaire pour deux ans ». (A.N. Col. Corr. gén. 1). En un mémoire de 1714, Crozat parle bien, lui aussi, de cinquante colons, dont quinze à vingt Flamands du Tournésis, habiles à toutes sortes de cultures, comme étant prêts à s'embarquer à Nantes ; mais il ne se charge de leurs avances au pays que si le Roi paie leur passage à raison de 2.750 à 3.000 livres pendant 100 jours (C[13], III, 510, 640). Le Roi paya-t-il ? ou bien disparurent-ils dans le naufrage de la *Justice* ? Duclos se plaint le 25 décembre 1715 que la *Dauphine* n'ait pas amené les cinquante colons promis, mais seulement quelques femmes de soldats. Il insiste, lui aussi, pour qu'on n'envoie des habitants ou des soldats qu'après avoir prévu les fonds nécessaires pour la subsistance à l'Ile Dauphine. (C[13], III, 824-30). Or, à cette date, la colonie entière ne comptait pas 200 habitants, « tellement répandus qu'aucun poste n'en avait plus de cinquante ». (C[13], III, 664).

Mauvaises mœurs. — Si seulement ces habitants avaient été aussi prolifiques que ceux de l'Acadie et du Canada !... Mais, en ce climat amollissant où l'influence religieuse s'exerça toujours faiblement, les mœurs ne cessèrent guère d'être mauvaises. Le Ministre avait beau enjoindre à Lamothe-Cadillac, comme à Bienville, l'ordre d'y veiller et de donner l'exemple (C[13], III, 721) ; faute de femmes françaises, habitants, soldats et même officiers, imitant les coureurs de bois, vivaient en union libre avec les sauvagesses. « Chaque garçon a des sauvagesses, dit Lamothe-Cadillac (C[13], III, 427), les soldats comme les autres ;... ils les préfèrent aux filles qui viennent de France... » « Si l'on nous oste nos esclaves, disent les soldats, nous déserterons ; (car ces esclaves peinaient pour eux) et les gens libres déclarent qu'ils iront ailleurs ». Avec son exagération habituelle, Lamothe-Cadillac prétendait que *tous* les anciens officiers, — qu'il détestait, du reste, — vivaient avec des sauvagesses (C[13], IV, 190, 530) ; ce que Duclos niait, ainsi que bien d'autres scandales où se complaisait Cadillac.

En tout cas, ces sauvagesses, faute d'être converties par des missionnaires qui ignoraient leurs langues, communiquaient bien plus aux civilisés leur impudicité primitive qu'elles n'adoptaient les contraintes de la civilisation ; « elles sont indociles et déréglées », disait le curé Lemaire, qui voyait en cette Louisiane « une véritable Babylone » (B.N. fonds fr., 12.105). Pire encore : les femmes d'Europe elles-mêmes subissaient cette influence pernicieuse ; si bien que le Ministre recommandait au gouverneur de veiller au

prompt mariage des « filles de France », afin d'empêcher leur libertinage (C[13], III, 721) ; mais Cadillac, s'en gaussant, disait avec sa verve méridionale : « S'il fallait renvoyer de ce pays toutes les femmes de mauvaise vie, il n'en resterait presque plus. » (C[13], III, 460).

Aussi l'idée qu'avait émise le curé de La Vente de régulariser les unions libres fut-elle énergiquement repoussée en septembre 1716 par le Conseil de Marine (C[13], IV, 255-7), tout comme par le commissaire Duclos qui, en décembre 1715, écrivait (C[13], III, 820) : « Quant aux mariages avec les sauvagesses, ils seraient déplorables : de mœurs libertines, elles quittent aussi bien leurs maris français que leurs alliés sauvages, même aux Illinois ; et, là même, ce sont plutôt les Français qui deviennent sauvages que les sauvagesses, même converties, qui deviennent françaises. Comme aucun missionnaire ne parle les langues indigènes ni aucune sauvagesse le français, il faudrait quatre à cinq ans pour les instruire d'abord en français, puis en leur religion, alors que les unions libres ne durent guère de temps... S'il ne venait pas plus de Français en Louisiane que maintenant, la colonie deviendrait vite une colonie de mulâtres, lesquels sont naturellement fainéants, libertins et encore plus fripons ». On parlait toujours bien, malgré le peu de succès qu'eurent les laiderones de Bretagne, d'envoyer une trentaine de « filles de France » ; mais il semble qu'à cette époque il n'en vint aucune. (C[13], III, 370, 395 ; A.N. Col., Corr. gén., 1). La natalité française restait donc infime.

Vains projets. — Il n'échappait pas à Crozat qu'avec de si faibles contingents de colons on ne pouvait peupler l'immensité de la Louisiane ; mais il ne voulait pas, avons-nous vu, faire ce peuplement à ses frais. Selon les conceptions financières de son temps, il suggéra au Ministre, dès octobre 1713 et mars 1714, l'idée d'une loterie, qui, donnant 100.000 livres en deux mois, permettrait d'envoyer dans l'Ile Dauphine, dûment fortifiée, cinq à six cents personnes ou même, « comme font les Anglais, quatre à cinq cents pauvres gens » (C[13], III, 370, 380). Il précise en un mémoire plus explicite : « une loterie qui, tirée en trois fois, de six en six mois, permettrait d'envoyer en dix-huit mois six cents pauvres ouvriers et laboureurs à raison de 200 livres pour chaque passager et pour les premiers frais d'installation (C[13], III, 414). A défaut d'une loterie spéciale sur laquelle on prélèverait 15 %, Pontchartrain proposa un prélèvement de 3 % sur les loteries autorisées comme étant « l'expédient le plus simple et le plus sûr » ; ainsi 50.000 à 54.000 livres permettraient d'établir plus de 400 familles par an. Plus modeste un mémoire contemporain précise :

« Trois cents personnes par an suffiraient pendant quelques années ; la plupart des filles seraient prises dans les hôpitaux qui n'en sont que trop chargés ; la plupart des

hommes seraient des gens qui ont servi ou des gens de frontières ruinés par la guerre. Comme il ne suffirait pas de passer ces gens-là, on a estimé que 300 livres par personne seraient, en outre, nécessaires tant pour leur nourriture, en attendant qu'ils pussent subsister, que pour leurs autres besoins, culture ou autre... M. Crozat consentirait à les faire passer, ajoutait-il, à raison de dix sols par jour «. (C^{13}, III, 510, 630 ; A.M.C. C^1, nº 20.)

Ne cessant d'insister sur l'urgence de ce peuplement, Crozat invoque des raisons d'Etat :

« Si l'Angleterre rompt avec la France, écrit-il le 21 septembre 1714, elle s'établira sur le Mississipi et de là menacera non seulement le Mexique, mais encore le Canada par suite de notre perte de la Cadie et de Plaisance ; elle deviendra maîtresse de l'Amérique septentrionale ». (C^{13}, III, 505). « Si nous n'envoyons pas d'habitants, nous courrons le risque de recommencer une nouvelle guerre, sans que la colonie soit plus forte que pendant la guerre précédente. (C^{13}, III, 640). Si au contraire, le nombre des habitants passait de 200 à 1.000 ou 1.200, tout prospèrerait, y compris la marine : car le nombre des matelots augmenterait ». (A.M.C., C^1, 20). « Une fois 500 hommes amenés par le Roy, d'autres suivraient ». (C^{13}, III, 660). Tout le monde prêche en ce sens. « Si l'on pouvait, disait Duclos en janvier 1714, faire parvenir sur les fertiles terres de l'Ouabache et des Illinois 200 familles de laboureurs avec des vivres et toutes choses nécessaires pour un an, elles pourraient faire vivre en Louisiane 10.000 personnes, sans parler du commerce de cuir, de suif et de plomb qui en résulterait «. (C^{13}, III, 540-3).

En 1716, l'ordonnateur Duclos réclamait encore 200 familles pourvues d'une année de vivres. En 1717, le curé Lemaire réclamait aussi des familles de paysans pourvues de filles avec des vivres pour un an ou dix-huit mois et toutes choses nécessaires : outils, armes et munitions ; il ajoutait une recommandation qu'on oubliera trop plus tard : « les transporter droit aux établissements de l'intérieur, au lieu de les laisser dépérir sur les sables de l'Ile Dauphine ». B. N. Fonds fr. 12.105). Apparemment convaincu, le nouveau Conseil de Marine insiste auprès du Conseil de Régence le 11 février 1716 (C^{13}, IV, 55), sur la nécessité de peupler la Louisiane au plus tôt : « Il faut tout d'abord envoyer chaque année 100 faux-sauniers pris en Anjou, dans le Maine et en Touraine... qui n'aient pas encore été envoyés aux galères ; leur voyage sera payé jusqu'à Nantes ou La Rochelle par les fermiers généraux qui donneront, en outre, 250 livres pour l'entretien de chaque homme ; ils seront obligés de servir trois ans pour recevoir leur seule nourriture ; puis ils recevront des terres et une allocation de 250 livres. Crozat choisira aussi cent filles dans les hôpitaux ». Belles intentions qui ne se réalisèrent pas de sitôt, hélas ! Lorsqu'en octobre de la même année, Crozat se contenta de demander trente à quarante faux-sauniers, le Conseil ne lui en accorda que dix, faute de place à bord. (C^{13}, IV, 435). Aussi notre principal établissement, La Mobile, qui en mai 1713 ne comptait que 19 familles, n'en avait encore que 30 en octobre 1714, avec 36 femmes, 5 filles à marier, 40 enfants, 134 esclaves et 10 nègres ; et, si l'on en croit son gouverneur, 56 en janvier 1716, dont



25 officiers, soldats et « gens du Roi. » Alors que penser des autres établissements ?

3º — *Etablissements.*

Projets. — « Comme c'est pendant la paix qu'il faut travailler à se mettre en état de soutenir la guerre, on ne peut se dispenser de fortifier chacun des postes d'un certain nombre d'habitants français qui aideront à établir le commerce et l'alliance avec les nations sauvages ». « Il faut s'assurer la Louisiane par des postes établis sur le fleuve et sur le Golfe », précise l'auteur du Mémoire de 1715, (A.M.C., Carton 1, 20 ; C[13], III, 616), désireux de profiter des difficultés où se trouvaient alors les colonies anglaises (C[13], V, 298). Pris d'un beau zèle, le Conseil de Marine avait, dès ses premières séances en 1716, décidé le développement rapide de la Louisiane et rectifié le projet de la création de cinq postes prévus dans le mémoire du Roi le 27 décembre 1715 (C[13], III, 735-7) : l'Ile Dauphine, la haute et la basse Mobile, les Natchez et l'Ouabache. Or, tous ces postes n'avaient cessé et ne cessaient encore de péricliter. Le gouverneur n'en voulait pas. « On verrait plutôt un vaisseau de haut bord au Pont-Neuf, disait sa verve comique, qu'une barque de M. Crozat remonter par le Mississipi jusqu'à l'Ouabache (C[13], III, 515-6 ; 567-9). C'était pourtant là le salut.

Fort-Louis. — Le Fort Louis de La Mobile, qui comptait encore, dit Baron en 1714, 150 habitants en 100 maisons, (A.D.M., 67[2], cah. 4,) avait été, en effet, tellement négligé par le gouverneur, qui pourtant y résidait (C[13], IV, 397,) qu'en juin 1716 Duclos estimait plus urgent de rétablir le fort de la haute Mobile que d'établir celui des Natchez ; il jugeait ce poste important pour le commerce des pelleteries comme pour la lutte contre les Anglais et leurs tribus alliées (C[13], IV, 671). Du Fort Louis il pensait en 1714 qu'il serait toujours difficile de tirer grand parti, tant que, par suite de son mauvais terrain, il faudrait le ravitailler d'Europe (C[13], III, 546, 598). En mars 1718, l'abbé Lemaire le décrivait comme une méchante enceinte de pieux sans bastions ni canons près duquel « cabanaient » une vingtaine de familles, ne comptant pas un seul « habitant », c'est-à-dire pas un seul cultivateur (B.N., Fonds fr., 12.105). Le 27 décembre 1715, le Roi avait décidé de ne laisser là qu'un sergent, neuf soldats et un missionnaire ; il désignait, au contraire, pour le poste de la haute Mobile le capitaine de Mandeville avec 40 soldats.

Ile Dauphine. — C'était de l'Ile Dauphine que, sous la funeste influence de Lamothe-Cadillac, l'on prétendait faire, en quelque

sorte, la capitale de la Louisiane, en y fixant la résidence du gouverneur, de l'ordonnateur, du major et de 75 soldats (C^{13}, III, 740). Le chimérique gouverneur, qui, ne rêvant que de mines et de commerce, ne voulait pas entendre parler de culture, déclarait impossible de remonter le Mississipi, la Rivière Rouge et l'Ouabache pour y faire des établissements, mais possible, au contraire, et même urgent de faire du méchant Port Dauphin, qui, pourtant, s'ensablait de plus en plus, un repaire pour les flibustiers et pour les corsaires (C^{13}, III, 420 ; IV, 600). A vrai dire, le Roi avait dès mai 1710 ordonné à Bienville de vérifier la nécessité d'y bâtir un fort et d'augmenter la garnison ; le 18 décembre 1712 il intima même l'ordre de fortifier ce Port Dauphin « préférablement à tout ». (C^{13}, III, 707, 721). En octobre 1713 Crozat consentit même à prélever des fonds sur la loterie pour la construction de ces fortifications qui protégeraient ses marchandises évaluées à 400.000 livres. (C^{13}, III, 364, 370). — Or Lamothe-Cadillac estimait à 80.000 livres les frais de ces constructions en pierre : forts de 30 canons, casernes pour 100 soldats, résidence du gouverneur, magasins, etc ;... tout cela bâti sur sable avec de la pierre venue de loin par des ouvriers amenés de France avec les vivres et tout le matériel nécessaire. (C^{13}, III, 420). Baron estimait qu'il fallait ajouter à la Pointe de l'Est une batterie de dix canons avec douze soldats et un officier. (A.D.M., 67^{2}, 4). — Duclos commença en septembre 1715 à construire des logements pour les troupes ; mais, faute de la main d'œuvre militaire que refuse le gouverneur, (il n'y avait plus en janvier 1716 qu'une dizaine d'ouvriers payés deux à trois piastres par jour), on se contenta de quatorze mauvaises baraques de pieux, d'un corps de garde et d'une prison couverts de jonc et faits d'un bois qui pourrissait tous les deux ou trois ans, le tout en si piteux état que « dix ou douze soldats s'enfuirent plutôt que d'y habiter. » (C^{13}, IV, 390). Auprès de ce méchant fort, dit le P. Lemaire en mars 1718, ne vivait qu'un petit groupe d'habitants, « pour la plupart, cabaretiers. (A.D.M. 671). « Il faudra tôt ou tard revenir à mon point de vue, s'entêtait Cadillac : ne songer qu'à fortifier l'Ile Dauphine, afin de conserver notre port et nos vaisseaux, les marchandises et les habitants ». Il avouait, à vrai dire, que ces travaux, fort difficiles, coûteraient cher (C^{13}, IV, 567). On reconnut un peu tard, en effet, que ce n'était pas 80.000 livres, mais plus de 250.000 qu'il faudrait en pure perte ensevelir en ces sables que chassaient les marées ou qu'emportait le vent. L'échouage de la *Dauphine* en janvier 1716 fut un nouvel avertissement (C^{13}, IV, 266).

Les Natchez. — On songea un moment à ranimer le vieux Biloxi d'Iberville où Bienville fut envoyé en disgrâce par Lamothe-Cadillac ; mais, fort heureusement, on se ravisa pour les Natchez.

« Les bonnes terres des Natchez sont destinées à devenir le futur siège de la colonie, » avait dit Remonville vers 1710, (C[13], II, 559). C'est là, à cent lieues de la mer, que commencent les bonnes terres avec des vignes naturelles, des mûriers et des fruits d'Europe, avait répété Baron en 1714 (A.D.M. 67[2], 4). D'après un projet approuvé par le Ministre, dit Crozat en 1713, (C[13], III, 363-5), Bienville, qu'on éloignait systématiquement de la côte où on le soupçonnait de trafiquer, devait, tout en fixant sa résidence à Biloxi avec 30 hommes de troupe, s'en aller en établir 45 autres sur le Missisipi et jusqu'à l'Ouabache. Mais, sur un rapport de Dartaguiette, on convint qu'il valait mieux qu'il s'établît aux Natchez qui ont, précise-t-on, à 60 lieues de la mer, un meilleur air et de meilleures terres et dont les sept villages abritent la tribu la plus nombreuse, la plus adroite, la plus attachée aux Français. (On allait bientôt en rabattre). Là, disait-on, on pourrait cultiver 2.000 (?) arpents de terre déjà défrichés et organiser des relations plus faciles avec les Illinois, avec l'Ouabache et même avec l'Espagne par la Rivière Rouge. Or Lamothe-Cadillac, ne voulant pas entendre parler d'un établissement aux Natchez, répétait son refrain : « peines perdues, argent perdu ! »

Lorsqu'en février 1714 la *Louisiane* amena de France les frères Marc-Antoine et Auguste de la Loire des Ursins qui avaient « fait un traité avec M. Crozat pour s'établir aux Natchez », le gouverneur, non content de leur dire que, ces terres ne valant « absolument rien, ils ne trouveraient là qu'un maigre commerce de pelleteries, leur refusa, sous prétexte qu'il n'a pas d'ordres du Ministre, (C[13], III, 418-9, 465-6), tout aide et secours promis. Dès le 18 février 1716 ils adressèrent donc à Crozat un placet, déclarant que, venus en Louisiane avec « domestiques » et marchandises pour ledit établissement, ils ne pouvaient obtenir ni guides ni moyens de transport, pas même les onze soldats promis dans le contrat ; aussi demandent-ils leur retour aux frais de la Compagnie. Le gouverneur, reconnaissant qu'ils avaient fait tout leur possible, mais ne pouvaient, en effet, se rendre aux Natchez faute de monde ni de moyens de transport, se contenta d'ajouter « qu'ils vivent sur les crochets de M. Crozat » ; « tant pis pour lui, s'il fait de mauvais marchés ». C[13], III, 460-6, 480). Les frères La Loire n'en établirent pas moins chez les Natchez un entrepôt dont l'incendie, dit Lamothe-Cadillac, contribua à l'irritation de ces derniers : ces hardis trafiquants faillirent être ainsi victimes de leur bel esprit d'entreprise.

Vaine tentative. — Non moins scandaleuse fut l'attitude de Lamothe-Cadillac à l'égard de Bienville en cette affaire des Natchez. De ce poste où il résiderait, Bienville devait commander sur tout le fleuve Saint-Louis et sur les rivières affluentes, vaste empire qui

exigeait des forces (C^{13}, III, 740). Bienville demanda à Cadillac les 75 soldats promis aux établissements du Mississipi ; celui-ci ne lui en fournit que 45 empruntés aux nouvelles compagnies ; « quelques-uns n'avaient jamais tiré un coup de fusil. » Bienville se déclare incapable avec ce faible détachement de créer les établissements de Rosalie aux Natchez et de Saint-Jérôme sur l'Ouabache ; il demande trente hommes pour chaque poste. Le gouverneur convoque le Conseil de guerre, qui, malgré l'absence du major de Boisbriant et du capitaine de Richebourg, approuve Bienville. Cadillac passe outre : il ordonne à Bienville de se rendre aux Natchez avec 40 hommes, dont douze choisis parmi les plus mauvais, et sans ouvrier ni fonds pour la construction d'un fort : les soldats, dispersés, « cabaneront » chez les sauvages. Bienville dit tout le danger d'une pareille méthode, d'autant que les sauvages du Mississipi détestent et méprisent les Français, depuis que le gouverneur a reçu leurs présents sans en rendre et a refusé leur calumet de paix. D'autre part, chaloupes, bateaux, pirogues et matelots manquent, ainsi que le certifia le directeur Raujon. (C^{13}, III, 779). Pour ramer, il fallut prendre des Canadiens au tarif de 50 piastres (C^{13}, IV, 422). Conséquences : désertions et assassinats, comme nous le verrons. (C^{13}, IV, 220, 580, 760, 775). En dépit de toutes ces difficultés, Bienville, enfin établi en son fort Rosalie, n'en pacifia pas moins les Natchez en 1716 et envoya même un détachement pour prendre possession des Natchitoches et ainsi entraver toute avance espagnole. (Margry, V, 535 ; VI, 254).

L'Ouabache. — Dès 1706 le P. Gravier avait recommandé un établissement sur l'Ouabache ou aux Illinois pour y développer un commerce considérable de cuirs de bison (C^{13}, I, 375). En juin 1710, des « voyageurs » avaient, dit Bienville, rapporté de cette région des morceaux de cuivre et autres métaux. (C^{13}, II, 550). En décembre 1712 le Roi ordonna de vérifier la valeur de ces mines, alors qu'en mai de la même année Dartaguiette avait déjà conseillé de créer un établissement en cette région saine et fertile. (C^{13}, II, 807 ; III, 721). « Il faut faire un poste considérable sur la rivière, dont les Anglais occupent déjà le haut, dit un Mémoire anonyme de ce temps ; sinon, ils débaucheront et mettront dans leurs intérêts les Illinois, les Miamis et les autres nations du haut Canada qui nous ont soutenus jusqu'à présent. Ainsi le Canada serait perdu sans ressources dès la première rupture. ». En 1713, le directeur Duché dit très justement en son Mémoire que, l'établissement de l'Ouabache ne pouvant se faire au début que par le Canada, il fallait au plus tôt y envoyer de jeunes Canadiens capables de chasser les bœufs et d'y traiter avec les sauvages ; « ils descendront au bas du Mississipi et y seront payés en argent et en marchandises ». Puis on créera en aval d'autres

habitations qui établiront une communication entre le Canada et la Louisiane. (C¹³, III, 397-9) — Crozat, craignant que cette communication ne soit menacée par les Anglais qui envoient des émissaires aux Miamis et aux Natchez, demande au Ministre de détacher tant au fort abandonné des Illinois qu'au poste à créer sur l'Ouabache un ou deux officiers avec 40 hommes de troupes. Le ministre approuve l'envoi de Bienville avec 45 hommes (C¹³, III, 365). Le 13 octobre 1713 Crozat insiste pour que le gouverneur du Canada, Vaudreuil, hâte le départ pour l'Ouabache d'un Sieur Quesnet que renforcera l'enseigne Chesnier avec douze soldats et un commis pourvus de marchandises (C¹³, III, 368). En 1714, nouvelles instances de Crozat : dès janvier Boisbriant a dû recevoir l'ordre de monter jusqu'à l'Ouabache ; en mars du Tisné a dû partir avec ses douze Canadiens et Quesnet doit partir avec ses vingt-quatre (C¹³, III, 370). Or, le 15 janvier 1715, Duclos nous apprend que la Compagnie, ne réclamant plus les quatorze soldats destinés à l'Ouabache, semble avoir renoncé à cet établissement, (C¹³, III, 540) et Lamothe-Cadillac confirme que M. Crozat a renoncé à son établissement sur l'Ouabache (C¹³, III, 459). — Conséquence de ces controverses ou malentendus : d'une part, l'enseigne du Tisné, n'ayant trouvé à l'Ouabache aucun des renforts promis, est descendu en février 1715 jusqu'à La Mobile, après avoir parcouru, dit-il, douze cents lieues en trois mois. (C¹³, III, 852 ; IV, 50 ; A.M.C., C¹, nº 20) ; d'autre part, les Anglais, avertis de ces tentatives, projettent, pour couper nos communications, d'établir eux-mêmes un fort et un magasin sur l'Ouabache (C¹³, III, 830). D'où nouvelles tentatives : le 1ᵉʳ septembre 1715 les Jésuites des Illinois demandent la création du poste de l'Ouabache (C¹³, IV, 780) ; vers la même époque un mémoire insiste sur la nécessité de ce poste pour arrêter les Anglais (A.M.C. C¹, 20. — C¹³, IV, 507.) Nous venons de voir les difficultés que Bienville avait rencontrées pour créer le fort Rosalie chez les Natchez ; mêmes difficultés pour créer le fort Saint-Jérôme sur l'Ouabache : le capitaine de Richebourg, qu'y avait désigné le Roi avec un détachement de 35 hommes, (C¹³, III, 740) refuse de s'y rendre avec un effectif de 23 hommes, d'autant que Lamothe-Cadillac lui refusait les dix Canadiens de l'enseigne du Tisné (C¹³, IV, 534, 224). Décidément la Louisiane était piètrement gouvernée.

Autres projets. — On songea à bien d'autres postes encore : entre autres, chez les Illinois, bien qu'alors ils relevassent du Canada (III, 363) et à la Baie Saint-Laurent, bien qu'elle fût réclamée par l'Espagne. Là, échec dès 1710. Mais ce fut surtout le fort Toulouse chez les Alibamons qui, à cette époque, dès 1714, attira l'attention. Bienville et le conseil de guerre en janvier 1716 déclarèrent sa création plus urgente que celle du fort Rosalie chez les Natchez (C¹³,



IV, 765) ; on l'avait, d'abord, réclamé pour s'assurer l'exploitation des salines et prétendues mines de salpêtre ; on le voulait maintenant pour s'assurer la fidélité des Alibamons qui, soudoyés par les Anglais, menaçaient La Mobile même (C[13], III, 620; IV, 674). Mais, bien que le Fort Toulouse fût hâtivement édifié, pas plus là qu'ailleurs, rien n'aboutit, par suite de l'incohérence et de l'anarchie qui régnaient tant dans la colonie que dans la Compagnie : tout n'était que vagues projets, velléités, querelles personnelles, insuffisance matérielle. Le Conseil de Marine finit même par reconnaître l'impossibilité de faire à la fois tant d'établissement lointains (C[13], IV, 227). « Faire des établissements en amont du Mississipi avant d'établir et de fortifier l'Ile Dauphine, disait le gouverneur goguenard, (C[13], III, 515-6), c'était faire des pieds et des bras à un corps sans tête ». Son bel esprit avait tort.

4o — *Situation militaire*

Effectifs incomplets. — Pour créer tous ces postes plus ou moins fortifiés, il ne fallait pas seulement des colons : il fallait des soldats. Or ceux-ci ne manquaient guère moins que ceux-là. L'ancienne Louisiane n'avait droit à l'origine qu'à ceux compagnies de 50 hommes, et ses compagnies comme en 1713 n'étaient jamais au complet. « Si on établissait ces nouveaux postes comme le veut Sa Majesté, dit Lamothe-Cadillac en 1716 (C[13], IV, 570), il ne resterait plus six soldats pour l'Ile Dauphine ». Comme en 1713 les deux compagnies n'avaient que 67 hommes dont une dizaine d'invalides, Crozat demanda en octobre 36 soldats complémentaires et chaque année 20 recrues pour remplacer les soldats réformés. Le Ministre approuva ; mais en envoya-t-il ? (C[13], III, 365). En février 1714 une compagnie n'a plus que 25 hommes et l'autre que 19. Le 18 septembre 1714 Lamothe-Cadillac n'a plus en tout que 40 soldats, dont quatre ou cinq hors de service (C[13], III, 521). Le 17 avril, Crozat avait, pourtant, en cas de nouveaux postes, réclamé 200 hommes dont 40 pour l'Ile Dauphine, 60 pour La Mobile, 40 pour les mines de salpêtre (futur fort Toulouse), 20 pour Biloxi et 40 pour les Natchez (C[13], III, 630). Il consent à ajouter aux 10 hommes de la *Justice* 120 levés à Nantes à raison de 25 livres par recrue (C[13], III, 637-64). Ils ne vinrent pas : car, en février 1715, Lamothe-Cadillac se plaint de ne plus avoir que 46 soldats, (C[13], III, 830-854) et Bienville en juin 1715 que 40 dont 10 hors de service. Enfin le 12 août la *Dauphine* amène 112 hommes de troupe (C[13],III, 791). Le 27 décembre 1715, le Roi promet deux nouvelles compagnies de 20 recrues pour compléter l'effectif de 200 hommes, — « 200 hommes dispersés sur plus de 250 lieues de pays » ! (A.M.C. C[2], no 20) — d'où une augmentation de dépense de 16.188 livres par an (C[13], III, 630-

740). En novembre on ne peut envoyer qu'une compagnie, faute de place à bord. (C^{13}, IV, 458). Dès la revue suivante les quatre compagnies de Chateaugué, de Richebourg, de Mandeville et de Bajot ne comptaient plus que 138 hommes (C^{13}, IV, 628). Il n'y a plus que 130 hommes dans la colonie, avoue Lamothe-Cadillac le 15 juillet 1716.

Désertion. — Où donc passaient tous ces manquants ? ils ne mouraient pas tous, assurément. Non, presque tous désertaient. En juin 1715, Bienville signale 17 déserteurs en Caroline ; en juin 1716, Lamothe-Cadillac en signale 21 à Pensacola (C^{13}, III, 830, 490) ; en janvier 1716, Duclos déclare qu'il y a eu 50 désertions, dont « l'élite des recrues », depuis que Lamothe-Cadillac gouverne le pays (C^{13}, IV, 630).

Pourquoi ces désertions ? Mauvais traitements ; indiscipline ; inconduite. « Les soldats sont mal nourris, mal vêtus, mal logés, » répètent à l'envi Lamothe-Cadillac, Duclos et Bienville (C^{13}, III, 521 ; IV, 585). La ration se composait de 34 livres de farine par mois, de 20 livres de bœuf frais ou de 10 livres de lard salé avec 8 livres de légumes. L'habillement se composait du grand habit renouvelable tous les trois ans et du petit habit renouvelable tous les deux ans (C^{13}, IV, 158). La solde était de 30 sols par mois (C^{13}, IV, 638). « La garnison murmure sans cesse, et avec raison, disait Lamothe-Cadillac le 21 février 1714 (C^{13}, III, 419) : on lui fait manger de la farine pourrie et gâtée ». « Ce qui cause les désertions, répète-t-il le 27 janvier 1716 (C^{13}, IV, 585), c'est la mauvaise nourriture : rien que du lard et du bœuf pourris, et encore avec des retards de trois mois ; ... les soldes de 1714 et de 1715 n'ont pas encore été payées ». Cette solde même était fort insuffisante, par suite des prix exorbitants en Louisiane (C^{13}, IV, 200). Duclos avoue, en effet, qu'il ne pouvait parfois fournir que de la farine gâtée (C^{13}, III, 428). Parfois Lamothe-Cadillac ne voulait nourrir les soldats qu'avec du maïs ; d'où murmure, insubordination, rebellions. (C^{13}, III, 427 ; IV, 580-9). En juin 1714 les soldats n'avaient pas reçu de vivres depuis le 15 mai ; le 23 janvier 1716, ils n'avaient pas reçu de viande depuis deux ou trois mois. (C^{13}, IV, 575). « Si les soldats ne reçoivent pas de viande de la Compagnie, dit Duclos, (C^{13}, IV, 640, 800), il leur faut vivre ou de chasse ou de troc avec les sauvages ; mais troc et chasse mènent également à l'abandon du service et au relâchement de la discipline. » En 1714 Lamothe-Cadillac dut faire comme naguére Bienville : les autoriser à aller vivre comme ils pourraient. Naturellement ils allèrent chez les sauvages ; les uns y menaient la vie de libertinage des coureurs de bois ; les autres passaient chez les Espagnols ou chez les Anglais qui ne demandaient qu'à les retenir.

Indiscipline. — Il faut avouer que le recrutement de ces soldats destinés aux colonies laissait alors singulièrement à désirer. Non seulement il leur arrivait de ne pas savoir tirer un coup de fusil, dit Cadillac, (C^{13}, IV, 553) ; mais encore de n'avoir jamais connu la moindre discipline ni le moindre entraînement militaire. « On n'a jamais vu soldats plus mutins que les dernières recrues, dit Lamothe-Cadillac le 7 février 1716 (C^{13}, IV, 589) ; pendant la traversée ils ont voulu égorger le capitaine du navire et leurs officiers. Dès leur arrivée ils ont voulu être payés en argent, menaçant de brûler le magasin. » Il fallut les désarmer et en mettre à la calle. Certains battaient leurs officiers et tuaient le bétail, assure Duclos (C^{13}, IV, 260, 535). « En ce détestable lieu, dit Lamothe-Cadillac le 2 janvier 1716, tous ces débauchés se livrent à des indignités qui font horreur. » (C^{13}, III, 521) « Aussi les soldats vivaient-ils d'un bord, disait le gouverneur, et les officiers de l'autre. Les officiers n'étaient, du reste, guère mieux traités que leurs hommes : avec leurs soldes très insuffisantes en pareil pays, « au bout de l'année, dit Lamothe-Cadillac, ils n'ont pas une obole, quelque ménagers qu'ils soient. » Pour vivre, ils étaient, eux aussi, contraints de faire du troc ou autre trafic clandestin. — Pour faciliter des échanges et diminuer leurs dépenses, Lamothe-Cadillac et Duclos émirent l'idée en janvier 1716 qu'il vaut mieux payer les officiers et les soldats moitié en argent et moitié en marchandises (C^{13}, IV, 549) ; le Conseil de Marine délibère : « Si on les paie en argent, cet argent ne leur suffira pas pour acheter les vivres nécessaires ; si on les paie en marchandises, ils ne pourront s'en défaire facilement avec un si petit nombre d'habitants. Mieux vaut donc le paiement par moitié ». Mais Crozat intervient : il lui faut 50 % pour couvrir ses frais, risques et pertes. Le Conseil décide : officiers, soldats et même ouvriers des fortifications auront l'option entre les différents modes de paiement (C^{13}, IV, 233-5). A plusieurs reprises, les officiers eux-mêmes, mal ou non payés et mécontents de missions impossibles, tinrent des « discours séditieux » et menacèrent de « partir pour sauver leur vie » (C^{13}, III, 516-7, 934-5). Bienville lui-même, comme Cadillac, resta des années sans recevoir sa solde et, comme les autres officiers, il refusa pendant des mois d'exécuter des ordres de mission sans troupes ni munitions ni ravitaillement adéquats.

Fortifications. — Même incurie pour les fortifications et les munitions. Et pourtant un simple prêtre, M. Lemaire (B.N. Fonds français, 12.105) affirmait en son Mémoire la nécessité de fortifier la colonie plus solidement. Au début de 1714, le Gouverneur transmet à l'ordonnateur l'ordre du Ministre de procéder aux fortifications de l'Ile Dauphine ; l'ordonnateur lui répond qu'il n'a pas reçu du Ministre les fonds nécessaires (C^{13}, IV, 521-700, 759, 760) ou

qu'il manque de matelots et d' « ouvriers d'ordonnance » pour les constructions (C[13], III, 791). Trop peu nombreux ces ouvriers, maîtres du marché, ne manquaient pas d'exiger des salaires supérieurs aux prix fixés de deux à trois piastres par jour (C[13], III, 795, IV). Malgré ces dépenses exorbitantes, les ouvrages étaient mal faits et d'un entretien ruineux (A.N. Col. C[13], Corr. Gén. I, 52). Au début de 1716 il y a désaccord entre le gouverneur, le commissaire et l'ingénieur tant sur le nombre que sur le paiement de ces ouvriers spécialisés (C[13], III, 795 ; IV, 169-183, 551, 567, 648). Fin décembre 1715, l'ingénieur Bajot avait dressé le plan de son fort en pierre à l'Ile Dauphine (C[13], III, 740). En janvier et juin 1716 Duclos déclare qu'il n'a pas encore de fonds pour rien construire (C[13], IV, 648-700) ; on dut se contenter d'une enceinte de pieux et de quatorze baraquements en bois (C[13], IV, 759) ; d'autant que le seul fort en maçonnerie, d'après le devis de l'ingénieur, coûterait plus de 250.000 livres (C[13], IV, 698).

A la même époque le gouverneur demande des pirogues, des balles et autres munitions ; ni le commissaire Duclos, ni le directeur Raujon n'en ont en quantité suffisante. (C[13], IV, 553) « Si j'étais attaqué par terre ou par mer, par les sauvages ou par les ennemis, il me faudrait leur jeter du sable aux yeux, dit Lamothe-Cadillac ; car il n'y a plus que 300 livres de balles dans le magasin » (C[13], IV, 554). « L'envoi de 4 quintaux est insuffisant pour la garde du fort, » confirme Bienville. (C[13], IV, 779). En février 1716 le gouverneur réclame pour un siège d'un mois 51.000 livres de poudre fine et 43.430 de poudre à canon ; en août le Conseil de la Marine ne lui en accorde que 5.000 de l'une et de l'autre et 5.000 livres de plomb à balle. (C[13], IV, 207). En juin 1716 Duclos réclame 30.000 livres par an pour les travaux de fortifications (C[13], IV, 395). « Les fonds actuels, dit-il, ne suffisent pas à moitié près pour nourrir la garnison et pour les dépenses ordinaires. Aussi les 200 soldats qu'on annonce risquent-ils de rester sur les sables de l'Ile Dauphine sans logements et sans autres aliments que ceux qu'ils apporteront ». (C[13], IV, 348). « A mon avis il faudrait un million pour mettre la colonie en état » ; de l'avis de Crozat, pour construire les forts, il suffisait que le Roi dépensât 30.000 livres par an en salaires et en main-d'œuvre (C[13], IV, 394). Qui croire ?

Péril. — L'incurable impéritie durait donc toujours : une brusque attaque de forban pouvait encore une fois, comme le 9 septembre 1710, ruiner en quelques heures l'île non fortifiée. « Cette colonie commencée n'a pas eu encore de retraite pour se garantir de l'insulte du moindre forban », écrivait Duclos le 3 juin 1716 (C[13], IV, 490). « La Louisiane n'est qu'une espèce de garde avancée sur les colonies anglaises », avouait le Conseil de Marine dès sa première



A.D.M., 138-10-6.

Vue de l'Ile Dauphine, par du Sault en 1717, avec plan du fort.



séance le 11 février 1716 (C[23], IV, 49). « Si nous n'occupons ce pays fort solidement, avait pourtant dit vers 1714 un *Mémoire sur la nécessité de peupler et de fortifier la Louisiane* (C[13], III, 410), les Anglais, déjà maîtres de Terre-Neuve et de l'Acadie, le prendront et, de là, menaceront le Nouveau Mexique ». Non moins justement, un autre précisait vers la même époque : « Il est certain qu'à la première rupture avec les Anglais, non seulement ils nous chasseront de La Mobile et de l'Ile Dauphine, mais qu'ils occuperont un poste sur le Golfe du Mexique. » (A.M.C., Cart. I, nº 20). Navrante perspective !

IV. — Politique anglaise

Antagonisme. — « Nous devons toujours regarder les Anglais comme nos ennemis éternels et les plus dangereux, disait le *Mémoire* de 1715 (A.M.C. Carton I, nº 20). Ils possèdent, outre le Cap Breton, toutes les îles et côtes de l'Atlantique jusqu'aux Antilles ; toutes ces colonies, très puissantes et très peuplées, fournissent un commerce immense ; on y bâtit tous les ans plus de cent vaisseaux de toute grandeur. Les Anglais ont des alliances avec un grand nombre de nations sauvages. Ils envoient leurs courriers (*sic*) jusqu'aux portes de La Mobile. » Trop à l'étroit sur le littoral atlantique, les Anglais, de plus en plus nombreux, franchissaient, en effet, les passes des monts Alleghanys pour descendre vers le Mississipi les vallées de ses affluents de gauche : les gens de New York passaient par l'Ohio, ceux de Pennsylvanie par la Susquehannah et la Juniata, ceux de la Virginie par le Potomac et la Monongahela, ceux de la Caroline par le Tennessee et le Cumberland ; d'aucuns venaient par l'Alabama. Or, en cette vaste région où étaient maîtres leurs alliés les Chicachas et les Cheroquis, nous n'avions guère, pour nous protéger, que le méchant Fort Toulouse aussi mal pourvu d'hommes que mal entretenu et mal ravitaillé. Un autre mémoire dit même que, descendant le long des affluents de gauche du Mississipi, les Anglais vont jusque sur la rive droite trafiquer avec les Espagnols (C[13], III, 59-66). Certains tentèrent même de soulever les tribus de la Rivière Rouge (Arch. Mar. B[1], IX, 271-2).

Lamothe-Cadillac estime à 15.000 le nombre d'hommes bien armés en Caroline du Sud, à 1.500 le nombre de soldats récemment envoyés d'Angleterre, à 30.000 ou 40.000 livres le chiffre des présents dont peut disposer le gouverneur de Charleston ; (C[13], IV, 590, 596, 604). « Très forts dans leurs colonies », dit un Mémoire du temps, « ils descendent du cours supérieur des rivières vers le



Mississipi », s'efforcent par le commerce et par l'intrigue de « mettre dans leur parti tous les sauvages » : Chicachas, Chactas, Illinois, Natchez, Alibamons, et, ainsi capables de « chasser aisément les Espagnols » du Nouveau Mexique, ils deviendront bientôt « les maîtres de toute l'Amérique septentrionale » ; « ils détruiront sans peine, ajoute Crozat le 17 avril 1714 (C[13], III, 620), la colonie française qui n'a que soixante soldats et un nombre insignifiant d'habitants. « Dès 1713, il se plaint qu'ils envoient des émissaires aux Natchez et aux Miamis et ainsi menacent les communications entre le Canada et la Louisiane (C[13], III, 362). Malgré tout, « pour se conformer au désir de Sa Majesté, Cadillac empêche nos sauvages alliés de faire la guerre aux alliés des Anglais » et espère naïvement la réciprocité. Aussi, écrit-il le 3 juin 1714 au gouverneur de la Caroline (C[13], III, 489-500) qu'il a obtenu de l'assemblée de nos alliés le consentement à une paix durable entre eux et avec les alliés des Anglais et qu'il a interdit aux Français de trafiquer avec ceux-ci. Or, le 14 juillet il se plaint audit gouverneur que « quelques Anglais ont engagé les Natchez, à force de présents, à tuer ou à faire des esclaves sur la nation des Chaouachas. Ces Anglais, trafiquant de chair humaine, ont amené des esclaves à la Caroline... J'espère que vous les obligerez à ramener ici ces esclaves pris à une nation qui est, pour ainsi dire, à ma porte près de la mer ». « Quelques Anglais qui sont aux Alibamons, ajoute-t-il, envoient des gens de cette nation pour débaucher ceux qui sont à ma porte, et ils ont même voulu les attirer à la Caroline. » (C[13], III, 492). Plus naïvement encore, Cadillac écrit le 4 septembre qu'il « attend toujours ses réponses ». Le fier gouverneur de la puissante Caroline ne répondit pas, et pour cause : il se moquait bien d'une chétive colonie qui ne comptait que « cinquante à soixante coquins de Français » (B.N. Nouv. Acquis. 9.301, F° 300 ; C[13], IV, 136). « Mieux eût valu la guerre, avoua finalement Cadillac, qu'une paix aussi pleine d'embûches. » (C[13], III, 518). « La guerre avec l'Angleterre nous étoit plus favorable que la paix », disait de même le gouverneur du Canada, Vaudreuil. (C[13], XXXIV, 289-90).

Dangers menaçants. — Avec la même candeur le ministre avait le 18 décembre 1712 enjoint au gouverneur de ne pas faire la paix avec les Alibamons s'ils ne s'entendent pas avec nos alliés. (C[13], III, 721,). Lamothe-Cadillac, après une vaine tentative en février 1714, fait cette paix pour s'assurer les prétendues mines de salpêtre (C[13], III, 457, 515).

« Les Anglais en profitent pour venir résider chez eux, dit Lamothe-Cadillac dès le 18 septembre 1714 (C[13], III, 519-521) et, de là, envoyer des traitants aux Natchez, aux Yazous et même aux Illinois ; ils ont attiré des Chactas en Caroline et leur ont envoyé quatre chevaux chargés de présents ; ils n'épargnent rien pour mettre tous nos sauvages

dans leur parti : ce qu'il sera bien difficile d'empêcher...(C^{13}, III, 518-9). En Caroline, les sauvages voient mille fois plus de monde qu'ici ; ils connaissent notre faiblesse et notre misère ; si cela continue, je ne doute point que les Anglais sous main ne gagnent quelques-unes de nos nations pour nous faire la guerre ; d'où nous nous tirerons bien mal, n'ayant ici aucune fortification. » « Les Anglais, ajoute-t-il, cherchent moins la pelleterie que les esclaves ».

Comme ils entretiennent ceux ou trois des leurs en chaque village sauvage, Lamothe-Cadillac donne ordre aux Chactas de piller ceux qui viendraient chez eux. Dès le 17 avril Crozat confirmait et complétait ces renseignements : « Toutes les nations du Mississipi et de la Rivière La Mobile sont excitées à la guerre entre elles par les Anglais qui achètent leurs esclaves pour les vendre aux Iles... Elles ont peu de considération pour les Français dont elles voient les pauvres établissements et dont elles reçoivent les soldats et les habitants incapables de vivre sur nos établissements. Ces guerres sauvages empêchent les Français d'aller se ravitailler et même s'établir en amont du Mississipi ». (C^{13}, III, 620).

Ce fut précisément ce moment critique où « les nations du fleuve Saint-Louis se disposaient à recevoir les Anglais » que Lamothe-Cadillac choisit pour s'en aller secrètement aux Illinois en quête de ses chimériques mines de cuivre. Chemin faisant, il apprit un peu tard que des Anglais étaient venus avec cinquante chevaux de marchandises chez les Natchez, chez les Chactas, chez les Yazous et chez les Illinois (C^{13}, III, 848). Heureusement, cinquante jours après son départ, Bienville reçut l'ordre de « s'opposer aux desseins des Anglais de s'emparer de ce pays ». Aussitôt Bienville fait « arrêter un traiteur anglais chez les Chactas, qui pillent son magasin plein de marchandises destinées aux nations du fleuve Saint-Louis ». Des « voyageurs » lui amènent de Caroline un lieutenant de roi You (Hugh ?) pourvu d'une commission du gouverneur de cette province ; ils l'ont pris avec son interprète à soixante lieues du fleuve Saint-Louis. Il déclare que, tout ce pays étant aux Anglais, la reine d'Angleterre allait y envoyer en automne cinq cents familles avec trois ans de vivres pour établir ledit fleuve Saint-Louis : « établir 400 familles anglaises à l'Ile aux Vaisseaux et à Biloxi, dira-t-il bientôt, et un poste à l'Ouabache pour chasser les Français de Louisiane. Maintenant même, trois vaisseaux suffiraient pour chasser les Français de La Mobile et de l'Ile Dauphine, tant les soldats sont mal aguerris et l'habitant indifférent » (C^{13}, IV, 127-138, 139-145).

« Par toutes les mesures que prennent les Anglais en Caroline, ajoute Bienville le 15 juin 1715, nous ne pouvons nullement douter qu'ils aient dessein de s'emparer entièrement de ce pays. Il y a, de l'aveu des Anglais, chez les Alibamons, à cinquante lieues d'ici et à deux cents de la Caroline, un magasin bien fourni de marchandises pour les sauvages et surtout de munitions : 10.000 livres de

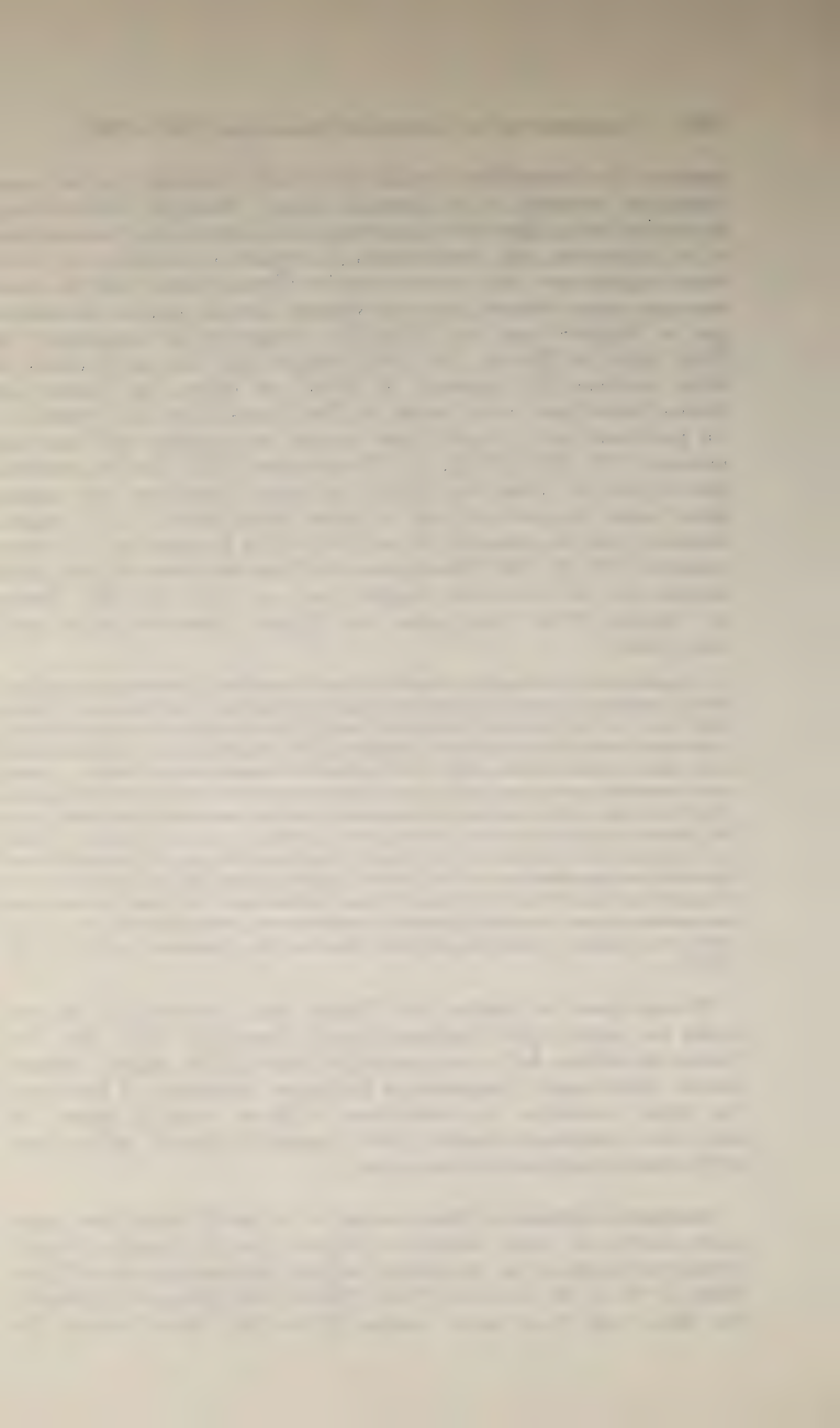


poudre. Des charpentiers anglais y doivent construire un fort pour cinquante hommes et des bateaux plats. » Bienville s'efforce donc de réconcilier au plus tôt nos sauvages, et il envoie des Français chez « les Alibamons, qui commencent à revenir ici ». Mais, au Nord, trois Anglais sont déjà venus chez les Chactas avec 1.200 de leurs sauvages pour détruire ceux des villages Chactas qui ne voudraient pas se déclarer pour eux. Bienville s'empresse de rapprocher du Fort Louis les Chactas des trois villages qui nous sont restés fidèles, environ 500 hommes. Il attire, de même, les Teinsas du fleuve Saint-Louis à six lieues du Fort Louis. C'est un « renfort », un boulevard qu'il prépare ainsi contre une attaque qu'il sait imminente (C^{13}, III, 827-32). Le 1er septembre 1715, Duclos confirme que le Sieur la Loire des Ursins et quatre Canadiens ont amené deux autres Anglais pris sur le fleuve Saint-Louis : « Ces Anglais disaient qu'ils chasseraient du pays le peu de Français qui s'y trouvaient ». (C^{13}, III, 785). Bienville se fait livrer les têtes de deux chefs chactas qui ont attiré des Anglais chez eux. (C^{13}, IV, 786). Enfin, le 2 janvier 1716, à son retour des Illinois, Lamothe-Cadillac précise encore :

« J'appris aux Tonicas que cet Anglais (le sieur Rious, dit-il), avait suggéré aux Natchez et partout où il passait de tuer les Français qui iraient et viendraient sur le fleuve Saint-Louis ; ce qui m'obligea à écrire au Sieur de Bienville de le faire arrêter. Celui-ci, ...lui ayant retenu sa commission et quelques papiers d'observations,...l'avait déjà renvoyé ; mais le Sieur Rious, ayant eu le malheur de s'écarter de son chemin, ...tomba entre les mains de sauvages qui l'ont tué... Le gouverneur de la Caroline a fait publier aux Illinois que, si les Canadiens lui envoyaient des chefs sauvages, il leur ferait payer 400 piastres pour chaque chef, et il avait promis la même chose au Sieur Rious ; ...celui-ci était ingénieur et géographe. Il en voulait à la Rivière Rouge qu'il prétendait aussi appartenir au gouvernement de la Caroline jusqu'aux terres qui sont établies par les Espagnols. Enfin son but était d'établir le bas du Mississipi ; et il avait promis à tous nos sauvages, à qui il avait fait présent, d'y envoyer une grande quantité de marchandises ; trop heureux, à son dire, de nous laisser à l'Ile Dauphine ». (C^{13}, IV, 240, 521-2.)

D'autre part les jésuites des Illinois nous avertissaient des menaces des Anglais sur l'Ouabache (Arch. Marine, B^1, VIII, 356). Par toutes les vallées de la rive gauche du Mississipi les Anglais descendaient donc contre l'impuissante Louisiane, entraînant à leur suite les tribus soudoyées et surexcitées. « Mieux valait la guerre, disait donc justement Cadillac, tout comme Vaudreuil, qu'une paix si favorable aux menées sournoises. »

Exactions anglaises et leurs suites. — Le conflit était donc imminent, conflit de forces tellement inégales que le désastre français n'était pas douteux. Les documents anglais (Transactions of the Illinois State, nº 8, p. 40 ; Board of Trade Papers, 1718-20) nous confirment, en effet, que, vers cette époque (1716-1720). New-Yorkais, Vir-



giniens, Pensylvaniens et Caroliniens rivalisaient non seulement pour accaparer toutes les fourrures du pays, (en 1716 New-York exporta 70.000 peaux de daim en Angleterre) ; mais encore pour s'établir sur l'Ouabache inférieur et sur le Mississipi, afin de nous couper toutes communications entre le Canada et la Louisiane.

Heureusement les excès des Anglais les perdirent. Pleins de confiance en eux-mêmes, comptant sur le bas prix comme sur la qualité de leurs marchandises, se permettant à l'égard des sauvages qu'ils méprisaient toutes les injustices, toutes les brutalités, toutes les exactions, « les menant à la baguette comme des esclaves », troquant leurs prisonniers à quiconque en voulait pour des couteaux, des hachettes, de la poudre, des mousquets ou tout autre arme ou marchandise, même de mauvais alcool, (C^{13}, III, 786-7, 839-42,) ils finirent par exaspérer leurs plus fidèles alliés. Déjà, pendant deux ans, les Tuscaroras avaient soulevé contre la Caroline du Nord les tribus voisines. Le 15 avril 1715, les Yamassis, à leur tour, entraînèrent dans un vaste complot contre la Caroline du Sud tous les peuples sauvages de la région : Abakas, Alibamons, etc... ; environ 3.000 guerriers. « Toutes les nations alliées des Anglais, écrit Bienville le 1er septembre (C^{13}, III, 787), se plaignant d'être molestées, ont assasiné les traitants anglais qui se trouvaient chez eux, détruit les maisons et les troupeaux de la Caroline et assiégé Campé. » « Tous les sauvages ont tué les Anglais qui étaient chez eux, confirme Cadillac le 29 août 1716 ; plus de 800 ont assiégé Charleston, » où s'étaient réfugiés les colons épouvantés (C^{13}, IV, 130-9). « Les Illinois ont brûlé deux envoyés du gouverneur de la Caroline qui les engageaient à recevoir des agents chez eux. Après ce coup terrible, ces nations sont venues en Louisiane pour s'assurer l'amitié et le commerce des Français » (*Ibid.*) Lamothe-Cadillac, revenu en hâte à La Mobile, recueillit certains de ces chefs et fit alliance avec eux. De son côté, « Duclos envoya sept Français chez les Alibamons et les nations voisines, dit Bienville, et les chefs de ces nations vinrent proposer aux Français la paix et le commerce ; il peut en résulter un trafic annuel de 100.000 peaux de chevreuil » (*Ibid*). Le 2 janvier 1716, Lamothe-Cadillac ajoute : « Il y a cinq villages d'Apalaches qui étaient depuis longtemps comme esclaves à la Caroline ; ils se sont délivrés de leur servitude dans la mêlée et, pendant le désordre où étaient les Anglais, ils sont venus aux Cahouites ; je les envoie chercher par quelques-uns de leurs nations qui se sont habitués icy... Ce sera un renfort pour cette colonie ». (C^{13}, IV, 522).

Mais, dès la fin de cette mémorable année 1715, les Virginiens, créant au Nord une diversion, lançaient contre les inoffensifs Illinois leurs terribles alliées les Cherokees, ces Iroquois du Sud. « Un gros parti de Charoquis ou Chauakis, (comptant, disait-on, sept à huit mille hommes), déclarent Bienville et Lamothe-Cadillac le

20 janvier 1716, venus de l'Est de la Caroline, a attaqué les Cascaquias (Kaskaskias), en a tué et capturé un grand nombre ainsi que dix à douze Français et six femmes ». « Cet événement rend très difficile tout établissement sur le fleuve Saint-Louis », dit le premier. « S'ils attaquent la Louisiane, dit le second, il sera impossible de résister faute de munitions ». (C[13], VI. 782, 590, 205).

Inertie française. — Malgré cette panique peut-être exagérée, non seulement le grave danger imminent s'était évanoui ; mais les rôles se trouvaient intervertis. « Cette guerre victorieuse des sauvages contre les Anglais, écrivait Crozat le 17 octobre 1717, rend les conjonctures favorables au développement de nos postes sur La Mobile, le Mississipi et l'Ouabache ». (C[13], V, 297-8). Aussi, disait-on, « nous ne saurions trop nous presser de profiter de ces brouilles des Anglais avec les sauvages pour nous fortifier en cette colonie ; autrement nous serons vite chassés de nos faibles établissements ». (C[13], IV, 908). Naturellement les Anglais nous accusèrent d'avoir provoqué cette guerre, en soulevant et armant les sauvages contre eux (Saunders' Colonial Records of North Carolina, II, June 1715). Nous les soulevions si peu que dès l'été Bienville intervint auprès des rebelles pour qu'ils rendissent leurs prisonniers (il en racheta même) et exigea des chefs venus à la Mobile le renvoi des femmes et des enfants capturés. Quant à les armer, comment aurions-nous pu le faire avec nos magasins vides ? Bienville redouta même de ne pouvoir, faute de marchandises, retenir dans notre alliance ces nouveaux alliés (C[13], III, 788) et Lamothe-Cadillac réclama 4.000 livres de marchandises « pour tenir ferme contre les Espagnols et les Anglais qui les accablent de présents » (C[13], IV, 523). Cette pénurie nous empêcha donc, malgré le désir de Crozat, de tirer d'une telle situation tous les avantages qu'elle comportait ; le 7 juin 1716, Duclos se plaint que les sauvages, n'obtenant pas de nous toutes choses nécessaires, se rapprochent à nouveau des Anglais qui « les regagnent et les animent contre nous ». (C[13], IV, 674-5). Le 22 juin, Lamothe-Cadillac déclare que, si faute d'un fonds de 8.000 livres, nous refusons des présents aux sauvages, « cela pourrait bien nous attirer leurs mépris et leurs attaques. » (C[13], IV, 601). « Les Alibamons et d'autres nations sont fort travaillées par les Anglais qui veulent les reprendre », dit Duclos le 3 juin 1716 (C[13], IV, 419). « Les Anglais menacent de s'établir sur l'Ouabache », annonce le P. Marest (C[13], IV, 507). Or, nos bons amis les Espagnols ne s'entendaient que trop bien avec les Anglais contre nous ; en 1715 le gouverneur de Pensacola refusa de nous renvoyer le prisonnier anglais que Bienville avait trop tôt relâché et en 1716 il mit tout en usage pour retenir près de son fort les Apalaches qui voulaient revenir à nous (C[13], IV, 830, 523).

Incapacité du gouverneur. — Dans une situation si complexe et si délicate, il eût fallu un chef plus habile et plus compétent que Lamothe-Cadillac. Dès le 27 octobre 1712, Bienville avait exprimé l'espoir que le nouveau gouverneur rétablirait la paix entre les Illinois et les nations voisines (C^{13}, II, 570) ; Lamothe-Cadillac la rétablit si peu que l'une des causes qui empêchèrent l'établissement de l'Ouabache fut la guerre des Renards et des Mascoutens ; elle retint longuement le Sieur Quesnet et son détachement de cinquante Canadiens, vainement attendu par du Tisné. Lorsqu'au cours de l'hiver 1713-1714 quatre chefs sauvages vinrent trouver à La Mobile le nouveau gouverneur, celui-ci les reçut de si mauvaise grâce qu'ils partirent forts mécontents. (C^{13}, III, 437). Bientôt le gouverneur se trouva donc aussi brouillé avec les sauvages qu'avec les Espagnols. (C^{13}, IV, 390). Les sauvages préféraient s'adresser à Bienville : « les principaux chefs entrent et sortent de chez lui comme chez eux-mêmes, « écrit Duclos en octobre 1713 (C^{13}, III, 272) ; ils ne veulent reconnaître M. de Lamothe-Cadillac comme chef de la nation française ». « M. de Lamothe-Cadillac, dit un *Mémoire* de 1716 (C^{13}, IV, 785), ayant refusé les conseils de M. de Bienville et gouvernant à sa fantaisie, s'est aliéné tous les sauvages que celui-ci tenait depuis treize ans dans sa dépendance. Les Anglais en ont profité pour s'établir et pour commercer chez eux ».

Ce fut surtout la morgue de Cadillac qui le rendit odieux aux sauvages, laisse entendre Bienville ; il n'en est pas moins aussi méprisé que détesté des nations du Mississipi ; car, au cours de son voyage aux Illinois, après avoir reçu d'elles toutes sortes de services, il ne leur a donné en retour aucun présent, contrairement aux habitudes courantes. (C^{13}, III, 784-5 ; IV, 766). Par contre, comme Cadillac accusait Bienville de donner les présents en son nom avec la connivence de Duclos, le Roi ordonna le 27 décembre 1715 que des 4.000 livres de présents la moitié fût distribuée par Bienville et l'autre moitié par le gouverneur de concert avec l'ordonnateur. (C^{13}, III, 750). Mais Lamothe-Cadillac voulut échapper à ce contrôle, (C^{13}, IV, 549). Le Conseil de Marine tint bon ; il décida, en outre, que Crozat devrait se contenter de 30 % de bénéfice (C^{13}, IV, 243).

Conséquences fatales. — Conformément à nos habitudes humanitaires, le Conseil de Marine, dès son premier Mémoire, (11 février 1716), avait recommandé de « gagner les Sauvages par la complaisance, par les services et par les présents ». (C^{13}, IV, 55). L'abbé Lemaire était d'avis que « le meilleur moyen de s'attacher les Sauvages » était de donner à chaque nation un missionnaire (B.N., Fonds français : 12.105). Cette méthode pacifique était conforme aux vues de Bienville, manifestées en maintes circonstances ; mais il savait qu'il est des cas extrêmes où la force, même sous ses formes les plus vio-

lentes, est indispensable : car « les sauvages, dit Duclos, ne connaissent pas d'autres vertus que la vengeance et l'intérêt. » (C[13], IV, 681). Tout crime non vengé leur inspire le plus profond mépris pour l'offensé impuissant. C'est donc à cette nécessité que nous contraignit l'incapacité de Lamothe-Cadillac. En octobre 1715, dit le Mémoire du capitaine de Richebourg sur l'expédition contre les Natchez, (C[13], IV, 785-807) le gouverneur, revenant des Illinois, refusa le calumet aux Natchez, qui lui avaient fourni des secours : ceux-ci, furieux, soupçonnant des intentions hostiles, prirent les devants ; ils se vengèrent en massacrant quatre Français qui remontaient en pirogue de La Mobile aux Illinois et s'emparèrent de huit à dix mille livres de marchandises dont une bonne quantité de poudre. Sans le charpentier Pénicaut, les frères La Loire eussent eux-mêmes été victimes de cette conspiration. La nouvelle en fut transmise à Bienville par M. Davion, missionnaire de Saint-Joseph chez les Tonicas, lesquels vivaient à dix-huit lieues en aval des Natchez. « Après un pareil coup, écrit Bienville le 20 janvier 1716, (C[13], IV, 775), il n'y a plus d'autre solution que la guerre » ; mais comment faire la guerre avec les 34 mauvaises recrues qu'impose le gouverneur contre 800 guerriers armés et ainsi ravitaillés ? A ce manieur d'hommes qu'était Bienville, à ce chef qui « connaissait mieux que personne la force des nations et savait toute l'utilité et l'importance des présents à faire au besoin », l'incapable et incompétent Cadillac ne refusait pas seulement les présents dont il prétendait se réserver la distribution : il refusait hommes, armes et munitions, même en cas d'urgence et de péril imminent.

Expédition contre les Natchez. — Après de longs préparatifs, Bienville n'en part pas moins le 15 mars avec ses 34 soldats et 15 matelots en huit pirogues. Sous ses ordres commandent le capitaine de Richebourg, l'aide-major des troupes Pailhoux et le lieutenant du Tisné. Le 23 avril, il apprend chez les Tonicas que les Natchez viennent encore de tuer aussi perfidement que cruellement un Français qui descendait des Illinois et qu'ils se préparent à en tuer quinze autres qui suivaient ; bien mieux, que les Tonicas eux-mêmes avaient reçu des présents des Natchez pour le tuer, lui et ses hommes. Bienville se fortifie donc hâtivement dans une île du fleuve ; il se concilie les Tonicas et fume avec eux le calumet de paix. Le 8 mai viennent en quatre pirogues huit chefs natchez et leurs hommes : ils proposent le calumet. Bienville le refuse, tant qu'ils n'auront pas promis satisfaction pour le meurtre des cinq Français ; sinon, la guerre sera déclarée aux Natchez par nos nations alliées. Un chef s'offre à aller réclamer les têtes des meurtriers et des chefs complices ; il revient le 14 avec trois têtes, dont deux seulement sont acceptées par Bienville. Celui-ci a appris les noms des trois chefs qui, à l'ins-



tigation des traitants anglais, avaient organisé le guet-apens ; cinq des coupables étaient précisément parmi ses prisonniers dans l'île. Malheureusement, les Tonicas lui semblent suspects ; le fleuve est en crue ; l'île inondée ; il faut vivre dans les barques, la fièvre se développe et les secours promis par Cadillac n'arrivent pas. Aussi, le 1er juin, Bienville dut-il négocier : livraison de la tête du principal coupable, le chef de la Terre Blanche ; exécution des quatre principaux complices ; restitution ou remboursement de toutes les marchandises volées ; livraison de 2.500 pieux d'acacia et de 3.000 écorces de cyprès avant la fin de juillet pour la construction d'un fort chez les Natchez. Le 3 juin l'aide-major Pailhoux part avec quelques prisonniers porter ces conditions. Le 7 juin arrivent neuf vieillards qui les acceptent. Les coupables sont livrés et exécutés ou bien expédiés à La Mobile. Le 13, Bienville se retire avec ses malades chez les Tonicas intimidés. Cependant Pailhoux construit le fort avec les matériaux dûment livrés par les Natchez ; le 22 juillet, ce fort est presque achevé. Le 26, tambour battant, enseigne déployée, Bienville arrive chez les Natchez escorté de 150 de leurs hommes qui portent au fort ses bagages. Le 2 août le fort Rosalie (prénom de Madame de Pontchartrain) se complète d'un magasin, d'une poudrière, d'un corps de garde et de casernes. Le 24, les chefs natchez y viennent déposer les effets pillés. Le 25, trente Yazous arrivent : ils se joignent à cinq ou six cents Natchez et à trois cents de leurs femmes pour chanter et danser le calumet de paix ; tous sont ravis de voir les Français ainsi établis chez eux. Cependant les quinze Canadiens, habilement prévenus à temps, avaient été sauvés avec leurs biens. Aussitôt Bienville, pleinement rassuré, profite de cette occasion pour envoyer six soldats et un sergent en amont de la Rivière Rouge, afin de prévenir une escorte de 500 Espagnols et de 250 mulets qui venait s'y établir. Le 28 août Bienville part pour La Mobile, laissant au fort Rosalie l'aide-major Pailhoux et une garnison française (C13, IV, 688-9, 693-6). C'est ainsi que Bienville sut, « avec une trentaine d'hommes, contraindre une nation forte d'un millier de guerriers à lui livrer un chef coupable et d'autres assassins de Français, à restituer toutes les marchandises volées et à construire chez elle un fort à quatre bastions. » (C13, V, 60 ; Margry, V, 535-6 ; VI, 254.)

Mérites de Bienville. — Le Conseil de Marine n'avait pas tort d'affirmer à cette époque, le 29 août 1716, que « l'habileté politique est aussi nécessaire que les forces militaires pour obtenir l'alliance des tribus sauvages, même récalcitrantes ». (C13, IV, 230). Aussi la nomination de Bienville comme lieutenant de roi chez les Natchez, avec mission de développer les postes en amont du Mississipi et de l'Ouabache, eût-elle été parfaitement heureuse pour le bien du service à cause de ses constantes et habiles relations avec les sauvages.

« M. de Bienville est aimé des sauvages et sait les gouverner », dit le Conseil de Marine (*Ibid.*).

Bien que Boisbriant et du Tisné fussent plus favorables à un poste aux Yazous qui, de trente lieues en amont, eût plus facilement entravé le commerce des Anglais en marchandises et en esclaves, « ce poste des Natchez, disait le Conseil de Marine, (C[13], IV, 230), sera un jour le plus considérable de la colonie par rapport aux mines qui n'en sont pas éloignées, au commerce par les terres avec le Mexique, à la beauté du climat et à la bonté des terres qui détermineront les habitants à y rester ». Le malheur pour Bienville, c'est que ses intérêts personnels s'y trouvaient complètement sacrifiés ; il se plaint à juste titre qu'avec son traitement de 1.200 livres qui ne le font vivre que trois mois il se trouve ruiné s'il est « contraint d'abandonner les établissements (de la côte) qui le font vivre » (on voit qu'il ne dissimulait guère son commerce,) et qu'en outre,« envoyé chez les sauvages, il est considéré comme étant en disgrâce » dans ce rôle de second plan (C[13], III, 789 ; IV, 500-7, 677-686). En toute justice son frère Chateaugué pouvait donc écrire au Ministre le 17 juillet 1716 :

« M. de Bienville a plus de 26 ans de service, dont huit comme garde-marine à Rochefort et près de dix-sept ans en Louisiane ; il y a commandé dans les temps les plus durs, alors que la colonie ne recevait de France que de rares secours et que les Anglais en guerre la menaçaient. Or, de commandant en chef, il devient commandant en un poste particulier où il erre dans les bois avec les sauvages... Il a établi Biloxi, le haut et le bas de La Mobile avec Fort-Louis, et il n'a toujours que 1.200 livres d'appointements... Personne n'a pourtant mieux mérité que lui le gouvernement de cette colonie, puisqu'il a eu la plus grande part dans la découverte et dans les établissements ; il est d'ailleurs généralement aimé et estimé, particulièrement des Canadiens qui viendraient avec plaisir s'y établir, si le Sieur de Bienville en était le gouverneur ; ce qui peuplerait le pays de beaucoup d'habitants. Tous les sauvages, qui le connaissent pour chef depuis dix-huit ans, ont toute confiance en lui : il s'entend à les gouverner et ils lui obéissent en tout. » (C[13], IV, 475-80).

Malheureusement, sans adopter peut-être l'hostilité de Pontchartrain pour les Lemoyne d'Iberville et de Bienville, « le Conseil, ayant déjà fait des arrangements », avait dès janvier 1716, sur la proposition de Crozat nommé à la place du gouverneur incapable un autre, non moins incapable, auquel il se contentait en février 1716 de donner Bienville comme remplaçant en cas de décès. (C[13], IV, 306).

Etat précaire. — Faute de savoir-faire et faute de discernement dans le choix des chefs, le Conseil de Marine laissait ainsi la pauvre Louisiane dans le triste état où l'avait mise l'impuissance du Ministre Pontchartrain : « La confusion et le désordre n'ont cessé de régner jusqu'ici ; il n'est pas aisé d'y remédier en peu de temps ; des abus de toute espèce sont si enracinés par la tolérance, la négligence et la mauvaise volonté que, si l'on voulait les corriger tout à coup, on

ne ferait qu'irriter et s'attirer l'inimitié publique sans y réussir... On a accoutumé l'officier à obtenir avec hauteur ce qu'on devait lui refuser avec fermeté ; le soldat sans discipline demande séditieusement ce qu'on lui accorde avec faiblesse ; on a laissé l'habitant tranquille dans un train de vie libre et licencieuse. En cette colonie chancelante la violence porterait les colons encore incertains à prendre des résolutions funestes à un établissement solide ». (A.N. Col. C[13], Corr. Gén. I, 48). « Désordre terrible », répétait Crozat (Arch. Mar. B[1], IX, 421). « Monstre déplorable », ajoutait le pire coupable, Lamothe-Cadillac (C[13], IV, 595). A peu près réduite à ses chétifs établissements de la côte, la misérable Louisiane n'était donc entre nos mains encore inhabiles, selon l'expression du Conseil de Marine, que « la clef d'un vaste et beau pays bien arrosé entre l'Angleterre et l'Espagne ». Hélas ! une clef déjà bien rouillée et qui menaçait fort d'échapper à notre prise, d'autant que dès juin 1716 un agent carolinien préconisait aux Iles Bahamas la création d'une station navale qui eût singulièrement gêné le ravitaillement de tous nos postes par mer. (Records of North Carolina, II, 231-2.)

V. — Le gouverneur Lepinay et l'ordonnateur Hubert

Changement de personnel. — Dès le début de 1716 avait été décidé, avons-nous dit, le rappel des deux chefs en désaccord Lamothe-Cadillac et Duclos, puis leur remplacement par un vieil officier de marine, le lieutenant de vaisseau de Lépinay, comme gouverneur (il comptait trente-trois années de service dont quelques-unes au Canada) et un jeune commissaire de la Marine, le Sieur Hubert, comme ordonnateur. Le Conseil de Marine, d'accord avec Crozat, restait heureusement d'avis que, pour avoir beaucoup souffert de la négligence de la métropole et de la mésintelligence de ses administrateurs, la Louisiane n'en était pas moins un pays de grand avenir qui, tant par sa situation à proximité du Canada et entre les colonies anglaises et espagnoles que par les ressources agricoles et minières de son sol, méritait un prompt et généreux secours. « L'établissement de la Louisiane est très avantageux, comme barrière entre les Anglais de la Caroline et les Espagnols du Mexique et comme soutien du Canada fort exposé depuis la cession de Plaisance et de l'Acadie. (C[13], IV, 107). Aussi fut-il décidé que, pour renforcer les quatre anciens postes et en créer quatre nouveaux, huit compagnies de cinquante hommes seraient accordées ; ce qui entraînait pour le Roi une dépense de 104.608 livres en 1716. Crozat propose la répartition suivante des troupes : 100 hommes à l'Ile Dauphine (résidence du gouverneur mouillage et magasins), 10 à La Mobile, 30 à la Fourche des Aliba-

mons (opposition aux Anglais et communication par les Chactas avec l'Ouabache), 10 au Biloxi (communication avec le Mississipi par le lac Pontchartrain), 30 aux Natchez, 150 aux Akansas (à cause des mines), 40 à l'embouchure de l'Ouabache et 30 en amont de l'Ouabache (C[13], IV, 500-7). A Bienville resté lieutenant de roi et, « faute d'instructions directes », placé sous l'entière dépendance du nouveau gouverneur, ne disposant même plus de la moitié des présents pour les sauvages, on n'accordait, d'abord, que les 70 hommes de ces deux derniers établissements qui le mettaient en contact avec les Canadiens et permettraient peut-être une avance vers les mines espagnoles par le Missouri ; mais on reconnut bientôt qu'il valait mieux qu'il fixât sa résidence aux Natchez ou même aux Yazous que menaçaient les Anglais ; de là, son influence pourrait s'étendre sur toute la vallée moyenne et même sur une grande partie du bassin du Mississipi. Pour compenser, sans doute, son éloignement de la côte, on lui accordait en roture l'Ile aux Cornes, voisine de l'Ile Dauphine, et la suppléance du gouverneur en cas d'absence ou de malheur. (C[13], IV, 980). On renonçait aux deux postes de la Rivière Rouge (150 hommes en amont et 50 en aval) qu'avait proposés Crozat pour faciliter un commerce avec les présides espagnols du Mexique ; on se contenterait d'amorcer ce commerce par l'intermédiaire des sauvages. On comptait sur le Canada pour fournir des troupes au poste des Illinois qui n'était pas encore rattaché à la Louisiane. (C[13], IV, 808, 909, 927, 980 ; A.M.C., Cart. I, N° 23 *bis*).

Nouveaux efforts. — Malgré ce gros effort militaire, le Conseil de Marine était de l'avis de Crozat, avis fort judicieux : « Il est encore plus nécessaire de fortifier la Louisiane d'habitants que de troupes, vu que les habitants, étant tous armés, sont bons pour la défense du pays et que les soldats ne contribuent presque en rien à son établissement... La force du pays doit consister dans l'alliance avec un plus grand nombre de sauvages, grâce au commerce et aux présents... Un habitant coûtant en deux ans, passage, semaines et autres avances compris, 426 livres, trois cents nouveaux habitants, dont cent établis sur les deux côtés de la rivière de la baie de La Mobile, cent aux Natchez ou aux Yazous et cent en haut de la rivière des Alibamons, ne coûteraient pas plus que quatre compagnies supplémentaires ». (C[13], IV, 923-30).

Aussi, pour commencer, Crozat, demanda-t-il, moins judicieusement peut-être, l'envoi chaque année de cent faux-sauniers d'Anjou, du Maine, du Poitou et de la Touraine ; les fermiers généraux leur donneraient une fois pour toutes 250 livres ; ces faux-sauniers s'engageraient aux habitants pour trois ans ; leur engagement expiré, ils recevraient un pécule de 150 livres et deviendraient ainsi de bons colons. S'ils n'amenaient pas leurs femmes, on leur enverrait des

filles des hôpitaux : Sa Majesté s'y engage ; Crozat ne doute pas qu'ainsi avec une dépense de 265.244 livres en 1716, la Louisiane ne puisse tirer en quelques années de ses mines de cuivre et de plomb, de ses terres fertiles, de ses ressources infinies « d'immenses profits ». (C^{13}, IV, 900 ; A.M.C. Cart. I, 3 *bis*.)

Nouveaux ordres. — Après s'être ainsi mis en frais de générosité, le Conseil de Marine n'en prodigue pas moins conseils et prescriptions motivées par les fâcheuses expériences récentes.

Il faut que gouverneur et ordonnateur « vivent en bonne union et intelligence ; qu'ils se communiquent leurs vues et leurs sentiments pour le bien du service et l'avantage de la colonie ; qu'ils écrivent conjointement sur toutes les affaires, même s'ils ont à exposer des vues différentes ». « Tout ce qui regarde la dignité du commandement et le militaire est pour le gouverneur seul ; c'est à lui à déterminer les fortifications et les ouvrages sur les projets et les avis de l'ingénieur, après toutefois en avoir conféré avec le commissaire-ordonnateur que regardent uniquement les marchés, les dépenses et les moyens de trouver les fonds nécessaires ». « L'administration des fonds, des vivres, des munitions et des marchandises et tout ce qui se rapporte aux magasins appartient au commissaire-ordonnateur, — ainsi que l'administration de la justice en sa qualité de premier conseiller et de premier juge ». « La police et les concessions de terres leur appartiennent en commun... En cas de difficultés, ils doivent s'entendre à l'amiable ou, sinon, s'adresser à Sa Majesté. » (C^{13}, IV, 963-7.)

Ordre est donné au gouverneur de vivre en bons termes avec l'Espagne, en maintenant la restitution réciproque des déserteurs et l'échange des secours, sans créer de gêne, toutefois, en notre propre colonie (C^{13}, IV, 195). N'attaquer les sauvages rebelles qu'avec des forces suffisantes pour les contraindre à une paix stable et ne leur donner de présents qu'après entente avec le commissaire. (C^{13}, IV, 196, 222.) Interdiction de tout mariage mixte, les sauvagesses étant libertines et leurs enfants barbares, paresseux et fripons. (A.M.C. Cart. I, nº 3 *bis*). Veiller aux bonnes mœurs de la colonie, faire donner le bon exemple aux sauvages par les officiers, les soldats et les habitants ; entretenir les troupes en bon état de santé et de discipline : « Il est difficile de contenir le soldat quand il n'a pas le nécessaire » ; encourager la culture : tabac, mûriers, indigo, et le commerce : laine, cuirs et pelleteries, etc... (A.M.C., cart. I, 3 *bis*).

Renforts et ravitaillement. — Mais toutes ces belles mesures encore une fois se heurtèrent aux difficultés pratiques de la réalisation. En dépit des lenteurs habituelles, on s'aperçut au dernier moment que les troupes, quoique bonnes, ne comptaient pas assez d'ouvriers pour les fortifications, que les deux vaisseaux du Roi, le *Ludlow* et le *Paon*, ne pourraient pas embarquer 200 soldats et 81 passagers et que la farine, pleine de sable et de son, se gâterait. Faute de pouvoir attendre davantage, on n'en partit pas moins de

Rochefort le 21 décembre, avec trois compagnies, au lieu de quatre ; le gouverneur était déjà décoré de sa neuve « croix de Saint-Louis qui devait lui donner plus d'autorité auprès des Espagnols et des sauvages. » (C^{13}, IV, 442, 860-4 ; V, 80.)

Imprèssion commune. — Dès leur arrivée, les deux nouveaux chefs ne furent pas moins que leurs prédécécesseurs tristement émus du « désordre » et de la « confusion » de la colonie. Le 30 mai, ils écrivent, — dans la lettre commune qu'exigeait le Conseil de la Marine, — que, les commis de M. de Crozat ayant vendu toutes les marchandises qui restaient en magasin, les habitants, hors d'état de subsister, veulent quitter la colonie, que les Canadiens des Illinois, ne pouvant les ravitailler, ne reviendront plus ici en de longs voyages aussi ruineux qu'épuisants et que les sauvages, ne recevant pas plus de marchandises que de présents, ne manqueront pas d'en demander aux Anglais qui ainsi les attireront à eux. Gouverneur et ordonnateur s'accordent pour réclamer avec la plus grande urgence des denrées, des marchandises et des fonds, d'autant que les soldats réclament de la farine, au lieu du mahis, qui, du reste, manque ; que les officiers « vont à la traite », faute de ressources ; que le sel du pays ne suffit pas à conserver la viande des bœufs sauvages ; que la farine elle-même, étant avariée, ne durera guère que jusqu'en janvier. Des dépenses imprévues ont déjà épuisé les fonds, alors qu'il faudrait au moins 20.000 livres pour les seules fortifications de l'Ile Dauphine et de La Mobile, et un fort, un armurier, un écrivain et un interprète pour chaque autre poste. (C^{13}, V, 24-45.) Or, pour comble de malheur, le chenal de Port-Dauphin a fini, par suite d'une tempête, par s'ensabler irrémédiablement, comme on le prévoyait du reste depuis longtemps. Si bien que les beaux travaux de maçonnerie que le nouvel ingénieur, Artus, devait faire, d'après les plans et devis de l'ancien, Bajot, n'ont plus leur raison d'être. (A.M.C., Cart. I, N° 3 *bis*) et que les habitants ne songent plus qu'à quitter, pour La Mobile, le vieux Biloxi ou un nouvel établissement, ces sables torrides et stériles où, faute de viande fraîche, on paie une poule 3 livres 12 sols et une douzaine d'œufs 50 sols. (C^{13}, V, 45-57). Heureusement, « pour le grand apaisement des habitants et des soldats également mécontents, deux bateaux anglais, venus le 21 juillet et le 28 août 1717, vendirent leurs marchandises de traite et leurs denrées, sans faire tort à M. Crozat dont les magasins manquaient de tout ». (C^{13}, V, 50.) Une incorrigible incurie laissait donc en Louisiane, comme naguère en Acadie, « l'ennemi perpétuel » s'insinuer et se renseigner en ces colonies qu'il voulait prendre, étant aussi mal ravitaillées que mal défendues.

Nouveaux désaccords. — En une lettre particulière du 30 octobre,

— car la correspondance en commun ne dura guère, et pour cause, — Hubert précise encore davantage. L'état sanitaire et l'état moral de la colonie sont également lamentables. Il y règne des maladies longues et fréquentes, sinon mortelles, telles que fièvres, scorbut, dysenterie, inflammation pulmonaire, etc..., qui coûtent plus de 4.000 livres par an, bien qu'on manque de remèdes à La Mobile, à l'Ile Dauphine et surtout aux Natchez, (C^{13}, IV, 46-47.) Incertains du lendemain, les habitants, pour ne vivre que de traite avec les sauvages, s'abandonnent au désœuvrement : irreligieux, ils ne fréquentent guère la misérable petite chapelle, d'autant que le curé, l'abbé Le Maire, impétueux et partial, est peu aimé. (« Il est brouillé avec nombre d'officiers et d'habitants », avait déjà dit Duclos). « Le commerce public des sauvages favorise l'impureté des mœurs », d'autant que le missionnaire est peu zélé pour leur conversion. Les officiers, non contents de leur traite, s'en prennent à l'ordonnateur, parce qu'il leur a refusé la farine réservée aux soldats. Les soldats, mécontents de leur paye et de leur nourriture, sont insolents et séditieux (C^{13}, V, 47) ; ils sont venus se livrer chez Hubert à des manifestations tumultueuses que Lépinay n'a nullement empêchées. *(Ibid.* 53*)*. La culture n'est possible qu'en terre ferme avec des nègres : car les esclaves sauvages s'enfuient au moindre prétexte ; et mieux vaut encore sur « des pâturages immenses » le pacage des bestiaux et des moutons amenés de La Havane. Enfin, les comptes que Duclos n'a pu régler forment « un cahos de papiers si difficiles à débrouiller qu'il y faudrait plus d'une personne et un temps considérable ». (C^{13}, V, 53). Naturellement, gouverneur et ordonnateur sont dès maintenant aussi brouillés que naguère Lamothe-Cadillac et Duclos, que Bienville et Nicolas de La Salle. « Le Sieur de Lépinay, écrit Hubert dès le 26 octobre (C^{13}, V, 52), ne me voit qu'avec peine en ce pays, parce que je suis un obstacle à bien des choses qu'il fait contre le service et au préjudice des habitants... La situation d'un ordonnateur en ce pays sera toujours très triste : il aura toujours tout le monde contre lui, particulièrement le gouverneur ». (C^{13}, V, 52). Hubert accuse Lépinay de « hauteur » et de despotisme : il « domine » le Conseil qui reste incompétent, malgré la réforme tentée en dépit des instructions du Roi » ; il juge seul souverainement le civil et le criminel; « il tranche toutes les questions, ordonne les fonds, commande les trésoriers et les garde-magasins », en « maître absolu », sans tenir compte des attributions de l'ordonnateur ». « Il fait trembler tout le monde en ce pays où l'on ne parle plus que de fers »..., alors qu' « une colonie naissante, encore chancelante comme celle-ci, aurait besoin d'un père de famille ». (C^{13}, V, 52, 55).

L'inexpérience, pour ne pas dire l'incapacité, du nouveau gouverneur se manifesta surtout en sa politique indigène. Bien que pendant deux mois les vingt-quatre tribus vinssent lui chanter le ca-

lumet de paix, il trouva le moyen de les décourager et de leur déplaire par ses manières hautaines, dures et mesquines. « Des 11.000 livres de marchandises destinées aux indigènes, dit Hubert, (C[13], V, 55-6), il n'en a pas donné un tiers ». Sa parcimonie lui attire leur mépris, au point qu'ils le traitent de « vieux chien galleux qui mourait de faim en son village par delà le Grand Lac », de « vieille femme qui fait grand bruit chez elle, mais dont les paroles ne sortent pas de sa maison… » « Ce mépris pour le chef retombe sur toute la nation » : car ce gouverneur, aussi cupide qu'autoritaire, refuse aux officiers des postes éloignés les présents destinés aux sauvages, afin d'être seul à recevoir en retour les présents de ceux-ci. A défaut de Boisbriant et de Châteaugué, le lieutenant de La Tour, n'ayant pu établir qu'avec vingt hommes, au lieu de quarante, son Fort Toulouse, à cent lieues en amont de la rivière des Alibamons, (confluent de la Coosa et de la Talaposa), ne peut, faute de 400 livres de présents, empêcher les Anglais de gagner les sauvages à leur cause. « Il est sans exemple, dit-il (C[13], V, 117-8), qu'on ait vu un officier établir un poste chez les nations sauvages sans avoir des présents à leur faire ». Aussi passe-t-il pour un petit chef sans force ni autorité. Par contre, quatre Anglais, chargés de présents, ont été si bien reçus par les Alibamons qu'ils invitent leurs compatriotes de Caroline à venir établir des forts chez cette tribu. « Treize Anglais sont venus faire alliance avec les Alibamons, ajoute en effet Bienville (C[13], V, 659), alors que le lieutenant de La Tour n'a pas un sol à leur donner ». « Deux des officiers anglais venus chez les Alibamons, précise le traitant Guénot, menacent de faire égorger l'officier français et son détachement ». (C[13], V, 119). « L'empereur des Apalaches, dit La Tour, est déjà au service des Anglais de la Caroline » (C[13], V, 119). Hubert s'inquiète de ces menaces anglaises au point de suggérer : « Si les Alibamons et les autres sauvages nous gênent ici, mieux vaut aller nous établir dans la Baie de la Madeleine, établissement plus essentiel que celui-ci qui n'est pas d'un très grand objet. » (C[13], V, 57.)

Rappel de Lépinay. — Par suite de l'immensité d'un pays où les nouvelles parfois mettent plus de trois mois à venir des Illinois ou du Missouri, il faut, conclut Hubert, « un autre gouverneur qui connaisse parfaitement toutes les nations sauvages et qui en soit estimé parce qu'il est guerrier » ; il suffirait de donner à M. de Bienville ce « gouvernement du fleuve Saint-Louis et des rivières affluentes », en lui attribuant comme traitement supplémentaire 1.000 livres empruntées au traitement du gouverneur principal (C[13], V, 57). C'était précisément l'offre que Bienville lui-même faisait le 10 mai 1717 (C[13], V, 63). Bien avisé, le Conseil de Marine fit mieux encore : le 20 septembre 1717 il rappela Lépinay pour l'envoyer gouverner la Grenade et le même jour il nomma enfin, après vingt-six ans de



service dont quatre en qualité de Lieutenant de Roy, Jean-Baptiste Lemoyne de Bienville, commandant général de cette Louisiane qu'en fait il gouvernait depuis quatorze ans, avec le maigre traitement, il est vrai, de 1.200 livres qui ne suffisait pas à trois mois de ses dépenses. Cette fois Bienville reçut 2.400 livres et la Croix Saint-Louis; et bientôt il réclama le titre officiel de gouverneur. Il était temps : « La conduite de Lépinay, dit Hubert, (C^{13}, V, 184) aurait sous peu achevé la ruine de la Colonie ». Son départ et son remplacement créèrent une détente : on respira. « Le commandement de M. de Bienville a tiré les habitants d'une grande servitude », constate Hubert le 10 juin 1718 (C^{13}, V, 185).

Renoncement de Crozat. — Dès le début de l'année avait été prise en France une décision encore plus grave : le financier Crozat, dont la Chambre de Justice exigeait brutalement un impôt de 6.600.000 livres, alors même qu'il demandait la protection du Conseil contre le commerce illicite de Saint-Domingue, (C^{13}, V, 5) renonça en janvier à son ruineux privilège de commerce et de colonisation en Louisiane, — lequel lui avait, en un peu plus de quatre ans, coûté, disait-il, plus de deux millions de livres. « Mes trois principaux projets : découverte de mines d'or et d'argent, établissement et entretien d'ouvriers pour les plantations de tabac, commerce avec l'Espagne, disait en substance son Mémoire au Conseil de Marine (A.M.C., Cart. I, 97) s'évanouissent, par suite de la situation où me réduit le malheur de ma taxe : je me trouve obligé de remettre ma colonisation au Roy, en le priant de bien vouloir tenir compte des deux millions de livres que m'ont coûté mon privilège, mes marchandises et effets (960.000 livres) et mes avances (300.000 livres). (Affaires étr. ; Amérique : Mém. et Doc., I, 289). On lui en tint compte, en effet.

Toutefois, le Conseil, sachant qu'Antoine Crozat, tant par sa faute que par celles de ses représentants, avait fait plus de mal que de bien à la malheureuse Louisiane, s'empressa d'accepter ce renoncement dès le 13 janvier 1718. Convaincu, malgré toutes les fâcheuses expériences, qu'il était « très avantageux au bien de l'Etat de soutenircet établissement, » il estimait que « pareille tâche était trop considérable... pour un seul particulier, » qu'il ne convenait pas, non plus, au Roy de s'en charger lui-même et qu'il était par conséquent nécessaire de « choisir une Compagnie assez forte pour soutenir cette entreprise ». (Arch. Marine, B^1, XIX, 46).

SOURCES ET RÉFÉRENCES

1° — **Arch. Nat.** — *Min. des Col.: Louisiane.* C^{13}, II, III, IV, V ; B, XXX, XXXIV, XLII, XLIII.

Coll. Moreau de St-Méry ; F^3 XXIV.



2°. — **Arch. Dép. Mar.** — A.M.C. C[1] 20, carton I, n° 3 bis, 20, 23 *bis*. B[1], VIII, 356 ; IX, 46, 421, B[4] XXXVII. — A.D.M. 67[1]. — *Papiers Delisle*, 67x, 4 ; 115x, 22.
3°. — **Arch. Min. Aff. étr.** — *Mém. et Doc.* XXIV, 42 ; XXVII, 369 ; I, 289.
4°. — **Bibl. Nat.** — *Fonds français* 8.969, 12.105. — Nouv. Acquis. 9.287, 9.299, 9.391.
Pierre Margry. — V, 330-376, 500 ; VI, 118, 196-9, 216-9, 254, 348, 535-6.
5°. — **Dernis.** — *Recueil des titres, édits, etc... de la Comagnie des Indes*, Paris, 1.745-6 ; 4 vol. in 4°.
Buvat. — *Journal de la Régence.*
P. Laval. — *Voyage de Louisiane.*
P. de Charlevoix. — *Histoire de Nouvelle France.*
J. Winsor. — *Struggle in Am. between Fr. and Engl.*
Saunders. — *Col. Rec. of. N. Carol. II.*
Mac Crady. — *Hist. of. S. Carol.*
N. M. Miller Surrey. — *Comm. of Louis. during Fr. Reg.*
Transactions of Illinois State. — N° 8, p. 40.
Judge Martin. — *History of Louisiana.* New-Orléans, 1827-9, 2 vol. in-8°.
Gayarré. — *Histoire de la Louisiane.* Nouvelle Orléans, 1845-7, 2 vol. in-8°.
P. Heinrich. — *Louisiane sous Cie des Indes.*

Chapitre V

JOHN LAW

Compagnie d'Occident (août 1717-mai 1719)
Compagnie des Indes (mai 1719-avril 1721)

I. — Organisation administrative et financière

Résolutions du Conseil de Marine. — Le renoncement de Crozat mettait le Conseil de Marine en demeure de prendre de graves décisions. Cette Louisiane, qui végétait depuis si longtemps, valait-elle la peine d'être conservée à si grands frais ? Des hommes de valeur, comme le maréchal d'Estrées et le Comte de Toulouse, envisageant la situation d'un peu haut, la jugèrent sainement. Dès le 11 février 1716, un important *Mémoire*, répudiant la ruineuse politique continentale de Louis XIV, revenait aux justes conceptions maritimes de Colbert : « Les colonies bien conduites ont toujours été regardées par les politiques comme un des plus sûrs moyens de conserver et d'estendre la puissance des grands Estats... L'exemple des Hollandais et des Anglais nous enseigne, tous les jours, souvent à nos dépens, de quelle importance sont les colonies. « Cette colonie, confirmait l'ordonnateur Hubert en octobre 1717 (C[13], A.V., 139-145), par la possession de toute l'Amérique septentrionale, pourrait rendre la France formidable à toute l'Europe », bien qu'il se plaignît humblement de « la difficulté de mettre en ordre les seuls comptes de la Compagnie ». (C[13] A,V, 175-184).

« L'argent n'est devenu commun en Europe que depuis la découverte de l'Amérique, continue le mémoire du 11 février 1717. Il n'a tenu qu'à la nation française d'être maîtresse de la plus grande partie des trésors de cette quatrième partie du monde ; mais il semble que nous ayons affecté de les refuser ou que nous les ayons méprisés à mesure qu'ils se sont offerts à nous... Après avoir abandonné l'Amérique du Sud aux Espagnols et aux Portugais, allons-nous abandonner l'Amérique du Nord aux Anglais ?.

L'accroissement de puissance de l'Angleterre vient en particulier du commerce de

ses colonies... Les Anglais sont déjà maîtres de tout le commerce de la morue sèche... Par suite de la perte de l'Acadie et de Terre-Neuve. nos vaisseaux ne pourront aller à Québec. Le Canada est donc dans un danger visible à la première rupture. Seul, un solide établissement en Louisiane peut nous sauver ».

« Espèce de garde avancée entre les colonies anglaises et les colonies espagnoles, avait-il été dit dès 1716, ce pays de Louisiane, qui contient trois cents lieues de longueur depuis les Illinois jusqu'au Golfe du Mexique, peut produire une infinité de commerces différents et semble nous offrir ce qui reste de mines dans l'Amérique, lesquelles ne sont qu'à douze, quinze ou vingt lieues de la rivière du Mississipi. Il ne s'agit que d'avoir du monde pour en tirer les mêmes richesses que les Espagnols... Toutes ces découvertes étant sues des Anglais et des Espagnols, cela a infiniment réveillé leurs jalousies, encore plus des Anglais que des Espagnols, que nous empêchons d'approcher du Mississipi même par la rivière de l'Ouabache où les Illinois sont nos alliés. Pour se mettre hors de crainte contre les Anglais, il suffit de faire passer douze à quinze cents hommes en deux ou trois ans, lesquels seront distribués en deux ou trois points, et de donner pour environ 2.000 livres de présents aux chefs des nations sauvages. Si cela n'est promptement soutenu, toutes ces nations sauvages retourneront du côté des Anglais ; et la première chose qu'ils feront, ce sera de descendre par la rivière d'Ouabache aux Illinois et de s'étendre sur la rivière du Mississipi jusqu'à la mer avant de pénétrer dans le Mexique ; car les Anglais ont peut-être cinquante mille habitants dans leurs colonies. — La perte de la Louisiane entraînerait celle de toute cette partie de l'Amérique... Les Anglais ayant tout : mines, terres et pêches, nous dépendrions d'eux... Or, si les Anglais parviennent à l'abondance d'argent où cette conquête les mettrait, nous ne serions plus en sûreté en Europe. Nous avons l'expérience qu'ils n'ont jamais entendu la paix que quand ils ont été réduits à ne pouvoir plus soutenir les dépenses de la guerre. Nous devons éternellement compter sur leur mauvaise volonté et sur leur haine pour nous... Les grosses dépenses étant faites, il ne s'agit plus pour le Roy que de faire une dépense de quarante à cinquante mille écus par an et d'établir une Compagnie qui fasse un fonds de 1.500.000 livres ». (Arch. Mar. B^1, XIX, 46 ; A.M.C. Carton I, 5 : C^{13}, V, I, 229-36).

Excellentes conceptions de théoriciens de cabinet dont les réalisations, faute de sens pratique, devaient encore lamentablement échouer en un gouffre financier.

John Law. — C'était justement l'heure de John Law. Ce fils d'un riche orfèvre d'Edimbourg, ce joueur forcené qui s'était enfui de Londres à Amsterdam pour éviter une arrestation, avait vainement voulu imposer au Parlement écossais ses prestigieuses conceptions de crédit. Il réussit maintenant à les faire prévaloir en une France qui, ruinée par l'ambition dynastique de Louis XIV, ne disposait que de neuf millions pour faire face à une dette de quatre-vingts. Le 2 mai 1716, Law, riche de deux millions et demi, avait ouvert à Paris sa Banque générale d'Escompte et de Dépôts ; le gouvernement l'encouragea dans l'espoir de lui faire absorber 75 % de ses billets d'Etat. Ce n'était là pour Law qu'un chétif début. Pour intéresser « la nation entière » à son œuvre de restauration financière, il lui fallait quelque chose de spécieux et une réclame retentissante. Or, à défaut des Indes et de l'Afrique qu'exploitaient péniblement de chétives compagnies de commerce, voilà qu'abandonnée par



Crozat l'immense Louisiane s'offrait à ses avides convoitises et à ses ambitions mégalomanes avec toutes ses perspectives infinies de prospérité commerciale, agricole et minière.

Compagnie d'Occident. — Après de longues délibérations, par lettres patentes d'août 1717, la « Compagnie d'Occident, au capital de 100 millions divisé en actions de 500 livres, sous la direction de John Law, de Diron d'Artaguiette, de Duché, etc..., obtient pour vingt-cinq ans le monopole du commerce à la Louisiane et de la traite des castors au Canada; la propriété perpétuelle de « toutes les terres,



Hist. des Col. fr. (G. Hanotaux et A. Martineau), vol. I, p. 294.

John Law

costes, ports, hâvres et isles » du pays et de toutes les mines ouvertes en ces vingt-cinq ans ; le droit de construire tous forts nécessaires et de les pourvoir de troupes commandées par les officiers du Roi, de nommer tous directeurs, magistrats et fonctionnaires utiles, d'élaborer et appliquer tous règlements d'administration opportune, y compris ceux qui concernent la guerre et la paix avec les sauvages ; l'exemption pour les habitants de tous impôts et pour les denrées et marchandises de Louisiane de la moitié des droits d'entrée pendant dix ans : véritable abdication de l'Etat entre les mains d'une Compagnie souveraine. La seule charge de ladite Compagnie était de peupler la colonie de 6.000 blancs et de 3.000 noirs en dix ans, moyennant, à vrai dire, un dédommagement annuel de 200.000 livres, fournies par l'Etat pour l'entretien des garnisons et des fortifications et pour les présents aux sauvages. Dès le 27 septembre, la Compa-



gnie obtint, en plus, « pour le bien de son service », le pays des Illinois qui lui assure, outre des communications faciles avec le Canada, « des mines d'or et d'argent dont on a de solides raisons de croire qu'elles sont aussi abondantes que celles du Mexique ». Enfin, pour l'acquisition de ses nègres, la Compagnie ne bénéficiait pas seulement de la liberté de ce commerce du « bois d'ébène » assuré en Guinée depuis janvier 1716 ; elle acquérait le 15 décembre 1718 tous les droits et privilèges de la Compagnie du Sénégal, monopole qui lui fournissait environ 1.500 nègres par an. (Aff. Etr. : Amér. Mém. et Doc., I, 300-2, 318-27, 471-2. — Dernis. — Recueil des titres de la Comp. des Indes, III, 103-122).

Difficultés financières. — Par malheur, tous ces généreux avantages se trouvaient compromis par de fâcheuses conditions financières. Sans doute, la Compagnie se targuait d'un capital, — énorme, pour l'époque, — de 100 millions divisés en 200.000 actions de 500 livres. En fait, ces actions étant payées en billets d'Etat qui avaient perdu 75 % de leur valeur, le capital se trouvait réduit à 25 millions. Somme encore suffisante, à vrai dire, si n'était survenue une autre intervention de l'Etat. Celui-ci, reprenant à la Compagnie ces 100 millions de billets discrédités, ne lui donnait en échange qu'une rente de 4 % qu'absorbaient chaque année, sauf la première, les répartitions dues aux actionnaires. Or, de cette rente de 4.000.000, il fallut en 1717, encore déduire les 1.600.000 livres que coûta en 1718 l'achat de la Compagnie du Sénégal. Si bien que la Compagnie d'Occident, apparemment si puissante avec son capital nominal de 100 millions, ne disposait, en réalité, que de 2.400.000 livres, somme tout à fait insuffisante pour les lourdes charges de son immense exploitation (Levasseur, 64-5 ; Dernis, III, 114-5, 129-38). Aussi bien le 6 mai 1719 obtint-elle du Conseil d'Etat une subvention annuelle de 300.000 livres, qui lui permit de se prévaloir d'un fonds de commerce de 7 millions.

Compagnie des Indes. — C'est alors que, le 26 mai, s'unissant aux Compagnies des Indes orientales et de la Chine, elle prit le nom resté fameux de Compagnie des Indes. La dite Compagnie des Indes, absorbant à son tour la Compagnie d'Afrique (4 juin 1719) et la Compagnie de Saint-Domingue (10 septembre 1720), détint à peu près tout le commerce colonial de la France tant sur les terres fermes d'Amérique qu'aux Indes orientales. Enfin, pour lui faciliter ce gigantesque commerce, le Roi lui abandonna la propriété du nouveau « Port de l'Orient » en Bretagne.

Essor soudain. — Cependant, la Banque privée de Law croissait à l'envi : elle devenait la Banque Royale de France et, à ce titre,

se trouvait successivement chargée de la fabrication des monnaies, de la gestion des fermes générales et de la perception des recettes générales de tout le royaume. Nommé contrôleur général des finances, Law était arrivé à ses fins ; se faisant fort de payer toutes les dettes de l'Etat, il se substituait à l'Etat, tant au point de vue financier qu'au point de vue colonial. Tout le royaume s'associait à son entreprise : « La nation entière », devenait « un corps de négociants, dont la banque était la caisse », exploitant, par l'intermédiaire de sa Compagnie, tout un nouvel empire dont les ressources apparaissaient infinies. On le crut si bien en France et hors de France, particulièrement en Angleterre, que tous les spéculateurs de notre pays et des pays voisins accoururent dans l'étroite et misérable rue Quincampoix pour se disputer en leur ascension effrénée les précieuses actions de la mirifique Compagnie des Indes. « C'était, dit le Suisse pacifiste Purry, de Neuchâtel, comme un grand fleuve qui répandait une abondance de richesses dans toutes les provinces du royaume (et au delà) : on ne penserait plus à faire le métier de la guerre ». « La Louisiane, dira en 1722 l'ingénieur Pauger, faisait toute l'espérance du Royaume de France et, pour ainsi dire, de l'Europe en ce temps-là ». Aussi, lorsque le 28 septembre 1719 Law créa 100.000 actions nouvelles dénommées les « cinq cents » payables en dix échéances, vers les nouveaux bureaux de la Rue Vivienne se précipita une nouvelle ruée de souscripteurs, à grand'peine canalisée par des barrages. « Durant plusieurs jours et plusieurs nuits la phalange s'avança comme une colonne compacte que ne pouvaient entamer ni le sommeil ni la faim ni la soif ». Quelques fanatiques, déguisés en laquais, forçaient la porte même de Law ou sautaient par sa fenêtre pour le supplier de leur accorder quelques-unes de ses précieuses actions. En même temps prêchaient d'exemple de riches et influents concessionnaires de terres louisianaises : Law lui-même, le secrétaire d'Etat La Blanc, le directeur Diron d'Artaguiette, le duc de Guiche, les marquis d'Ancenis, d'Asfeldt et de Mézières, les comtes d'Artagnan et de Belle-Isle et bien d'autres encore (C^2, XV, 36; G^1, 464, N°s 21, 37, 44, 46, 47 ; 465, N° 4).

Réclame. — Comme la Louisiane était la seule base solide de crédit pour tout ce merveilleux « Système », il fallait évidemment, pour stimuler ce crédit qui d'abord bouda et pour le maintenir lorsqu'ensuite il hésita, vanter « les immenses richesses » d'un si prodigieux El Dorado. On n'y manqua pas. Grâce aux ronflantes réclames du *Mercure de France*, grâce au savant concert de toutes sortes de mémoires, relations et brochures, la Louisiane apparut bientôt aux imaginations éblouies, aux convoitises exaspérées, aux cupidités déchaînées, comme le plus beau pays du monde, en même temps que le plus vaste, s'étendant de « la Virginie jusqu'au nouveau Mexique,



des embouchures du Mississipi et de La Mobile jusqu'aux deux sources du Mississipi, « l'une des plus fertiles régions de l'univers, plus tempérée que la Perse, entrecoupée de forêts, de rivières et de campagnes remplies de gibier », « pays très bon et très sain », le plus riche en « moissons récoltées deux ou trois fois par an », en « raisins d'une grosseur extraordinaire », en « vins très exquis », abondant en « mines d'or, d'argent, de cuivre, d'étain, de plomb, de fer, en sel, en salpêtre, en alun, en crystal », « rempli de cèdres, de bois de teinture, de bois odoriférants », de « cotonniers » et de « mûriers donnant une soye beaucoup plus belle que celle d'Italie », prodigue d'un « tabac bien meilleur que celui de Virginie », un merveilleux pays de Cocagne où « cerfs, orignaux, élans, chevreuils s'en vont par bandes de quatre à cinq cents », où les bœufs sauvages ont « une chair plus délicate que les bœufs de France » et « une laine plus fine que les moutons d'Espagne », où « les rivières grandes et profondes pullulent de poissons, de truites de 60 à 80 livres » et les airs et les prairies « de toutes sortes d'oiseaux inconnus, poules d'Inde et outardes exquises », ou même « les vieux troncs des arbres débordent de miel et de cire », où les sauvages détachent de blocs énormes des pierres précieuses « belles comme l'émeraude »... « Nous foulons aux pieds des trésors », dit fin 1720 un prétendu correspondant du *Nouveau Mercure*, « puisque nous marchons sur de riches mines d'argent ». « Le royaume de la Louisiane, dit une prétendue *Relation* (Arsenal, 6650, p. 54) est plus vaste que celui de France... Le terroir produit naturellement toutes sortes de fruits... d'un meilleur goût qu'en France... Les sauvages y troquent les métaux d'or contre hachettes, miroirs et chopines d'eau-de-vie... ! »

Une belle estampe représentait, en effet, ces naïfs sauvages accourant vers de joyeux Français pour troquer les précieux cailloux qu'ils dédaignaient contre marmites ou couteaux, eau-de-vie ou petits miroirs qu'ils préféraient. Aux dévots on distribuait de pieuses images illustrant cette légende : « Les Indiens idolâtres demandent avec empressement à recevoir le baptême ; on prend grand soin de l'éducation de leurs enfants. » On parlait d'un immense atelier où 12.000 femmes natchez s'affairaient à travailler la soie. On eut même recours aux leçons de choses : dix indigènes des bords du Mississipi, verrons-nous, furent amenés à Paris et exhibés en public ; ils exécutèrent des danses au Théâtre Italien ; ils chassèrent le cerf au Bois de Boulogne en présence du Roi et de la Cour émerveillés. On ne parlait que du Mississipi, des Peaux-Rouges, d'or, de perles, de fortunes immenses. Que ne disait-on pas ? « La France risque de manquer sa fortune, gémissait un *Mémoire* de mai 1717, si elle tarde à user de ce riche présent de la nature que sa négligence ferait passer aux mains des Anglais » ; d'autant que les Anglais eux-mêmes sur leurs cartes représentaient tout ce pays plein de mines de toute nature. Si l'on ne voulait pas se laisser ravir une si merveilleuse aubaine,

il fallait ne pas perdre un instant et surtout ne pas badiner avec les sceptiques gêneurs.

Malheur à qui osait contredire de si fabuleuses exagérations, le hâbleur désabusé, Lamothe-Cadillac, qui avait autrefois tant contribué à les répandre, en sut quelque chose ; lui, qui faisait naguère venir du Mexique son prétendu minerai argentifère des Illinois, s'avisa en son humeur aigrie de dénégations tardives, maintenant qu'à soixante ans, « sans un sol », sans emploi, sans pension, sans protection, il était avec sa nombreuse progéniture sur le dur pavé de Paris, réclamant vainement traitements arriérés et remboursement de frais ; il fut bel et bien, ainsi que son fils déjà « privé de sa lieutenance », arrêté le 27 septembre et « pendant cinq mois » incarcéré à la Bastille pour « avoir fait travailler à des mémoires contraires au bien de l'Etat ». (C^{13}, V, 12, 13, 16, 112-5 ; Nouv. Mercure, sept. 1717, 130-4 ; Arsenal : Arch. Bastille, 10.631).

II. — Recrutement des colons

Premiers moyens. — Sans doute, l'immense Louisiane possédait bien en puissance dans son arrière-pays des ressources infinies ; elle l'a prouvé depuis ; mais combien la triste réalité d'alors différait de ces splendides visions ! Elle n'était, en fait, qu'une malsaine côte de sables torrides où, depuis vingt ans, dépérissait une poignée de misérables Français. Mal gouvernée, mal protégée, mal ravitaillée, elle se trouvait en proie à l'anarchie, à la panique, à la famine. Un mémoire de 1717 se plaignait justement que, le renoncement de Crozat arrêtant tout envoi de vivres et de marchandises, il fallait au plus tôt envoyer, au prix de 128.637 livres, 811 quintaux de farine et 100 quintaux de lard, des semences, des outils, des vêtements, de tout ; sinon, c'était la ruine immédiate, (C^{13}, V, 80-97). Un projet approximatif de la Compagnie en formation répondit aussitôt : « Comme ce qu'il y a de plus important au commerce qu'on se propose de faire doit venir du haut Mississipi, rien n'est plus pressé que d'établir la navigation du fleuve au moyen de flibots de 60 tonneaux ; il faut donc donner l'ordre de les envoyer de Rochefort avec 48 faux-sauniers, destinés à cultiver les terres des Yazous et 50 autres destinés aux travaux des mines des Illinois ; les uns et les autres accompagnés de filles, si possible ; M. de Bienville les mènera sur les lieux, et M. de Vaudreuil, de son côté, enverra du Canada 150 hommes occuper deux postes sur l'Ouabache ; on estimait les dépenses annuelles à 200.000 livres (A.M.C. Carton I, N° 4). En juillet, le Conseil de la Marine décida donc l'envoi de La Rochelle, dès le 1er septembre, de la flûte la *Dauphine*, avec deux petits bâtiments destinés à la navigation du



Mississipi, et l'embarquement de la dernière des huit compagnies promises, de 64 faux-sauniers déjà arrivés avec leurs femmes et les enfants et de six mois de farine pour les hommes de troupes comme pour les autres (C[13], *A. V.* 100). « *La Dauphine* et le brigantin *Neptune* furent accueillis avec joie, dit Hubert le 10 juin 1818 : car tous les besoins manquaient ». Ce n'était encore là qu'un bien chétif début qui ne faisait que parer aux nécessités les plus urgentes.

Offres séduisantes. — La Compagnie avait beau dire que « plus de particuliers se présentent pour la Louisiane qu'on n'en peut embarquer » ; (C[13], V 101), il lui en fallait bien plus qu'elle ne feignait d'en refuser. « A quoi bon d'immenses terres fertiles, si l'on n'envoie pas d'habitants pour les cultiver, disait en octobre 1717 un long Mémoire de Hubert qui fut analysé et communiqué à la Compagnie d'Occident, (C[13], *V.* 131) alors que les Anglais envoient jusqu'à cinq ou six cents familles à la fois avec vivres, outils, bestiaux et tout le nécessaire. Il faut envoyer de France tant de paysans et d'artisans qui sont à la charge des paroisses. Il faut commencer par deux cents familles chaque année dont on ferait monter la plupart aux Yazous, à l'Ouabache, aux Illinois, aux Natchitoches et sur le Missouri avec la farine et tout ce qui leur serait nécessaire ». Convaincue de cette nécessité, la Compagnie fit, pour attirer ces deux cents familles et bien d'autres, les propositions les plus séduisantes :

« En établissant cette Compagnie générale, dit une de ses réclames, (C[13], V. 12), le Roy l'a obligée à faire passer tous les ans une trentaine de vaisseaux pour y transporter ceux et celles qui veulent s'établir et pour faciliter leur établissement. Toutes ces personnes sont défrayées depuis leur demeure jusqu'au lieu d'habitation qu'elles choisissent, étant nourries à la table du capitaine si elles sont de qualité ou, sinon, à une gamelle plus que suffisante. En attendant la première récolte, la Compagnie fournit à chaque personne trente livres de farine par mois ; à l'égard de la viande, on va à la chasse et l'on tue plus que le nécessaire. Mais les sauvages et les habitants de ces contrées aident aux Français à faire leurs établissements et leur fournissent viande, gibier et pelleteries en échange contre la quincaillerie de la Compagnie... L'on donnera aux personnes de condition en pleine propriété autant de terres qu'elles souhaitent pour être défrichées par leurs valets, nègres, chevaux et bœufs que la Compagnie fournit gratis. Les ouvriers auront des concessions après trois ans d'apprentissage ou, dès leur arrivée, s'ils savent un métier ; de même, femmes et filles... A chaque ouvrier qui s'établira on donnera une vache d'Europe dont le lait est bien plus abondant en ce pays, quatre cochons ou truies, quatre brebis, sept poules, un coq, plusieurs meubles et ustensiles de cuisine. Les plus petites concessions d'au moins trente arpents sont à fort petit cens ; à l'égard des gens de condition, elles sont aussi grandes qu'ils le souhaitent et tenues en fief du Roy... Les marchandises de France sont vendues par la Compagnie avec une majoration de 50 % sur les prix de France et les marchandises de Louisiane sont achetées à un prix raisonnable fixé sur les tarifs du Conseil... Il partira de La Rochelle entre le 15 et le 20 novembre prochain trois vaisseaux pour le Mississipi, dans lesquels les Sieurs Scouvion de la Houssaye frères, gentilshommes de Picardie, passeront avec la colonie qu'ils ont ordre de lever de la part de la Compagnie générale et de la conduire jusqu'à La Rochelle et ensuite jusqu'à leur établissement... »

Règlements. — Animée des meilleurs intentions, la Compagnie se prodiguait en ordres, contre-ordres et règlements de toute nature. Pour mettre au point tant de choses complexes qui lui échappaient, elle consentit, en son règlement du 23 avril 1718, à déléguer ses pouvoirs en Louisiane à un Conseil de Régie que présidait le commandant général Bienville et que composaient deux directeurs généraux Hubert et Lacerbault, le directeur de l'Ile Dauphine Le Gac, le premier lieutenant de roi Boisbriant, le second Châteaugué, et les commis en chef de chaque comptoir. Ce conseil nommait ou révoquait les fonctionnaires civils et militaires, répartissait les concessions, fixait le prix des marchandises de France et des produits de la colonie, réglait toutes les questions concernant les indigènes (Arch. Col. B. XLII *bis*, 233-36). Tous les commis étaient astreints à la plus minutieuse comptabilité, mais recevaient, outre leur solde, une certaine quantité de vivres. Les troupes devaient être soumises à une stricte discipline, mais nourries et habillées avec soin (*Ibid.*, 240, 258-60). La Compagnie des Indes ne fut pas plus tôt constituée qu'elle fit mieux encore : en août 1719, elle créa un Conseil supérieur chargé de juger en dernier ressort toutes les contestations que les chefs de comptoir n'avaient pas pu régler en première instance. L'organisation militaire ne fut pas moins bien comprise avec ses règlements disciplinaires, ses principes d'avancement, son inspection générale des troupes et des milices confiée à Diron d'Artaguiette. En sa sollicitude, la Compagnie prodiguait même à ses colons les plus sages conseils concernant l'évolution des capitaux nécessaires à l'exploitation, le choix et l'utilisation des terrains, l'embauchage des ouvriers, leurs salaires, leur nourriture, leur santé, etc... Tout fut donc plus ou moins parfait sur le papier ; il ne manqua que le sens exact des réalités, c'est-à-dire l'adaptation précise des hommes aux choses et les moyens adéquats d'exécution (Arch. Col., B. XLI, 616-21 ; XL, 347-387).

Faibles résultats. — En ce « pays enchanté », dans ce « nouveau pays de cocagne », pour le peuplement de cette « nouvelle Salente », disait le *Mercure* en février et en septembre 1718, « il ne manque que des gens industrieux qui en feront la plus florissante colonie du monde. » Ce fut, malheureusement, ce qui manqua toujours le plus. Nous avons vu que le premier contingent de 1717 ne se composait que de faux-sauniers ; en mai 1718, la *Victoire*, la *Duchesse de Noailles*, et la *Marie* n'amenèrent guère de La Rochelle que 300 concessionnaires, dont, à vrai dire, le futur explorateur Bénard de la Harpe et le futur historien Le Page du Pratz (Arch. Col., B., XLII *bis*, 252). « Ce grand envoi d'habitants, écrit Bienville (25 septembre 1718), est sans contredit le plus beau du monde et le plus avantageux pour la colonie ». Déjà en mars 1719 le *Comte de Toulouse* n'amenait, avec



ses soldats, guère plus d'une centaine de colons embarqués dès novembre 1718. D'autres, à vrai dire, restaient en souffrance à Port-Louis et à Lorient par suite de l'incurie de la Compagnie.

Contrainte. — Pour tant de réclame, pour tant d'offres séduisantes, pour une organisation si parfaite, c'était peu, lamentablement peu. A ce compte, jamais la Louisiane ne se peuplerait assez pour que l'or de sa Compagnie vînt remplir les coffres de la Banque Royale. La pauvre Louisiane avait, hélas ! une si mauvaise réputation que des gens, qui s'étaient inscrits en une heure d'enthousiasme ou de désespoir, s'inquiétaient au dernier moment et finalement renonçaient : aussi, dès le 8 novembre 1718, le Conseil de Marine prit un arrêt obligeant tous les engagés à se rendre au port indiqué dans les délais voulus, sous peine d'être embarqués de force pour la Louisiane et contraints d'y travailler sans salaire pendant toute la durée de leur engagement. Puisqu'il fallait renforcer d'une forte émigration contrainte cette émigration volontaire qui déjà faiblissait, on s'y prit hardiment, selon les notions et les habitudes de l'époque, et l'on glissa vite sur cette pente dangereuse. Passe encore, en cette déportation forcenée, pour les faux-sauniers et les contrebandiers, « gens de campagne » dont les délits n'avaient, en somme, rien de bien criminel ; après trois ans d'engagement obligatoire, ces « trente-six mois » se trouveraient utilement, espérait-on, et avec contentement implantés sur de bonnes terres par eux défrichées. Mais bientôt on se mit à arrêter sur les grandes routes de province et dans les ruelles mêmes de Paris des vagabonds et des déserteurs qu'à Rochefort amenait la maréchaussée de Chatellerault, de Perpignan et de bien ailleurs. (Arch. Mar., B[1], XXIX, 219, 231, 317). Bien mieux : on s'adressa dès l'automne de 1718 à l'hôpital général de Bicêtre qui ne fut que trop heureux de « se débarrasser » et même de « purger Paris et tout le royaume » de « gueux », de « libertins », de « filous », d' « insignes voleurs », de « chefs de scélérats », de « criminels de tout acabit ». (Arsenal, Arch. Bastille, 12.683).

Déportation. — On s'adressa de même à la Bastille qui, dès octobre 1718, proposa pour « les Isles de Mississipi » d'abord 101 détenus par lettres de cachet, 26 par sentences de police, 9 par ordres, 3 par sentences criminelles, 33 comme mendiants vagabonds, puis 35 par ordres du roi, 8 par correction, 7 par sentences de police, 18 comme mendiants vagabonds (Arsenal, Arch. Bast. 12.683, 12.700). Une ordonnance royale du 10 novembre prescrit « une perquisition exacte » de tous les vagabonds qui pullulaient surtout dans les provinces dévastées du Nord et de l'Est « pour faire passer aux Colonies ceux qui seront en état d'y servir ». (Nouveau Mercure, déc. 1718, pp. 90-91). Dans cette voie, poussé par « la nécessité d'envoyer des hommes

aux colonies », on ne s'arrêta plus. Des édits de janvier 1719 et de mars 1720 autorisent les magistrats à remplacer par la déportation aux colonies la peine des galères. Ainsi d'une session des assises à l'autre la fameuse « chaîne pour la Louisiane et pour Cayenne » s'allongeait de l'incorporation de quelques « furieux », de quelques « bandits », de quelque « gibier de potence », que les juges déclaraient « très propres à envoyer à la Louisiane ». Cette fameuse Louisiane devint même si tristement populaire que tout bon père de famille ou toute pauvre veuve impuissante qui voulaient se débarrasser de quelques garnement de fils, joueur, débauché, libertin, indocile, impie, sollicitaient du Roi une belle lettre de cachet ou du lieutenant de police un arrêt en due forme qui envoyât ce jeune homme expier au Mississipi ses péchés de jeunesse et ainsi sauver l'honneur du foyer. Bon nombre de « fils de famille » demandèrent eux-mêmes à passer en Louisiane pour éviter les ennuis de la Bastille ou du Fort l'Evêque (Arsenal : Arch. Bast. 10.640, -52, -56, -60, -66, -69, -70, -71, -72, -74). De ces « exilés de par le Roi » Bienville dit que « plusieurs sont gens de distinction, incapables des travaux publics qui procurent des vivres et, par conséquent, à charge à la Compagnie ».

Racolage violent. — Ce recrutement familial ne suffit pas encore. Pour allonger de plus en plus l'interminable « chaîne », on organise des brigades d'archers qui, opérant comme pour le racolage des marins, s'en allaient, dans les faubourgs et jusque dans les campagnes, arrêter des gens qui, suspects ou non, leur rapportaient à tout le moins la prime d'une pistole par tête. Cinq mille personnes, dont bon nombre parfaitement irréprochables et inoffensives, furent ainsi arrêtées. Les excès de ces « bandouliers du Mississipi » furent tels que Saint-Simon signale en ses Mémoires (XVII, 61) la « barbarie » et la stupidité de ces « violences » qui « excitaient la pitié et l'indignation » ; révolte à Saint-Martin des Champs (2 janvier 1720) ; autre révolte à La Rochelle... Il fallut y mettre fin. La Compagnie, débordée, se déclara donc enfin « pourvue ». Le 9 mai 1720, le Régent « ordonna que désormais il ne sera plus envoyé de vagabonds et de criminels à la Louisiane, « étant donné qu'il se présente un grand nombre de familles étrangères et françaises qui offrent de s'établir... et que les concessionnaires refusent de se charger desdits vagabonds et criminels, parce que ce sont gens fainéants et de mauvaise vie ». Il fallut donc diriger vers les Antilles les derniers « Mississipiens » qui restaient en souffrance sur les quais sans abris de Lorient et de Port-Louis : car, « on n'avait pas eu, dit Saint-Simon, (XVII, 61), le moindre soin de pourvoir à la subsistance de tant de malheureux sur les chemins ni même dans les lieux destinés à leur embarquement ; on les enfermait la nuit dans des granges sans leur donner à manger ou dans des fossés d'où ils ne pussent sortir »... Lorsque vint l'ordre de cesser



cette inhumaine déportation, « ce qui n'était pas encore embarqué, dit Saint-Simon, fut lâché et devint ce qu'il put. » Non, disons-nous, bon nombre fut encore expédié vers d'autres bagnes, surtout aux Antilles.

Enrôlement des femmes. — Quand il s'agit de trouver des femmes pour tout ce troupeau hétéroclite d'honnêtes colons et de « polissons ramassés aux coins des rues », le choix ou plutôt l'absence de choix ne fut pas moins déplorable. Sans doute, au début de la colonisation louisianaise, Iberville avait bien demandé au Ministre, avons-nous vu, pour étabir solidement ses « Canadiens et autres » colons de La Mobile, de « jolies filles, raisonnables et bien faites ». Se conformant aux principes rigoureux qu'avait appliqués Colbert au Canada, Pontchartrain en 1704 envoya dûment vingt-trois jeunes filles « d'une vertu connue et sans reproches », choisies par l'évêque de Québec de passage à Paris et dont lui-même garantissait « la piété et la vertu ». Une religieuse de l'Annonciation les accompagna jusqu'à Rochefort ; une « fille de condition », Marie-Françoise de Boisrenaud, les escorta jusqu'à La Mobile. Aussitôt arrivées, Bienville alors commandant de la colonie, les maria le mieux qu'il pût à « des hommes capables de les faire subsister avec quelque commodité ». Le Ministre n'avait commis qu'une faute : il avait pris de jeunes Parisiennes qui, habituées à un certain « luxe », bientôt « pestèrent contre M. l'évêque de Québec, qui leur avait fait entendre qu'elles seraient dans un pays de promission ». Aussi, l'ordonnateur d'Artaguiette demanda-t-il qu'on envoyât désormais « des filles de laboureurs et de pareille condition guéries du faste et de la vanité ». Marie-Françoise n'en resta pas moins par dévouement pour l'instruction des petites Françaises et des sauvagesses. Malheureusement, la guerre d'Espagne, empêchant tout autre envoi de jeunes Françaises, la population mâle, qui, en 1704, comptait environ 150 personnes, dont 40 Canadiens et 72 soldats, dut trop souvent, faute de mieux, recourir aux unions libres avec les Indiennes. Au retour de la paix, Crozat se conforma à l'ordre qu'il avait reçu de choisir « les plus raisonnables et les plus laborieuses » pupilles de Port-Louis et de la région ; mais il se trouva au dernier moment, par suite des exigences excessives desdits hôpitaux, contraint de prendre dix Bretonnes de Lorient « si laides et si mal faites que les coureurs de bois « assurèrent qu'ils aimaient encore mieux les sauvagesses ». Le désordre ne fit donc que s'accroître, d'autant que le Conseil de Marine, craignant le mélange « du bon sang avec du mauvais », défendit aux missionnaires de consacrer ces unions mixtes. Pour les malheureux colons condamnés au célibat, le besoin de filles honnêtes et avenantes devint tel que, dès qu'en août 1718 débarquèrent avec un nouveau convoi d'émigrants une quarantaine de jeunes filles, elles furent « promptement et bien mariées ».

Drôlesses. — C'est alors qu'en son besoin de trop prompte réalisation, Law acheva de tout gâter. La même aberration, qui faisait croire qu'avec le déchet mâle de la société française on pouvait créer une saine population de colons industrieux, l'induisit à penser qu'avec le rebut féminin de la capitale on pouvait obtenir en Louisiane de bonnes épouses et de bonnes mères de famille. De même que pour les hommes on s'était adressé à Bicêtre et aux prisons, de même pour les femmes on s'adressa à la Salpêtrière et aux « maisons de force ». En juin 1719 le premier contingent, apparemment destiné à la Guyane, mais finalement dirigé vers la Louisiane, se composait de seize drôlesses, de dix-sept à trente-huit ans, presque toutes mar-



Hist. des Col. fr. (G. Hanotaux et A. Martineau), T. I, 297.

Une charrette de la Chaîne

quées d'une ou deux fleurs de lys et décrites comme « laronesse », « débauchée parfaite », « tireuse de couteau », « fourbe adonnée à tous les vices », « très dangereuse pour le poison et la fausse monnaie »...

La vraie Manon. — En fait de Manon, il y a bien une Manon Porcher : incorrigible récidiviste, elle a été fouettée et marquée pour plusieurs vols ; mégère, « séditieuse », elle complote avec deux de ses aimables compagnes, dont une condamnée à la détention perpétuelle, de « poignarder » les Sœurs qui les surveillent, menaces proférées « avec des jurements, des imprécations et des blasphèmes qui hérissent toute la nature ». Que nous sommes loin, hélas ! de la sentimentale héroïne de l'abbé Prévost ! La vraie Manon fut-elle, au contraire, une « fille de joie » nommée Froget et surnommée Quantin, dont se serait épris un jeune capitaine Avril de La Varenne, qui en 1715 l'aurait accompagnée de Nantes en Louisiane ? Là elle serait devenue



la maîtresse de l'agent de Crozat, Raujon. Scandale public, que dénoncèrent le curé Le Maire et le gouverneur Cadillac. Serait-elle revenue à Paris exercer ses « pratiques infâmes » dans le quartier de Saint-Médard ? Il faut avouer que cette histoire fort compliquée, que l'authentique chevalier des Grieux aurait en partie racontée à l'abbé Prévost, n'a guère plus d'intérêt au point de vue littéraire qu'au point du vue historique, l'intérêt du livre étant dû surtout à une sentimentalité propre à l'auteur. Même légende romanesque à propos de certaine princesse de Brunswick, veuve d'un czarevitch.

Bon débarras. — Or, le procureur général, Joly de Fleury, déclare superbement en son rapport que de pareilles énergumènes ne sauraient être mieux qu'à la Louisiane : oui, « le meilleur moyen d'en délivrer l'hôpital et le public », d'après ce grave magistrat, c'est de les envoyer faire aux colonies ce qu'elles n'ont jamais voulu faire en France : fonder un honnête foyer et élever une nombreuse famille. N'oublions pas, toutefois, que les magistrats d'alors n'étaient pas moins hostiles que la plupart des gens en place à ce suspect étranger Law, dont ils ne demandaient qu'à faire échouer les projets aventureux, en se débarrassant de leurs éléments indésirables, de tout ce déchet humain des deux sexes. Donc, même raisonnement du lieutenant de police Machault, le 27 juin 1719, à propos de tout un lot de 209 filles « propres à envoyer aux Isles » (aux « Isles du Mississipi », comme on disait alors) : car « elles ne peuvent causer que beaucoup de mal dans le public, estant d'une dépravation de mœurs extraordinaire ».

Et donc ces « ribaudes », ces « débauchées », ces « prostituées », ces « laronnesses », ces « aventurières très dangereuses », dont l'âge n'était parfois que de seize, de quatorze et même de douze ans montaient pêle-mêle à Passy enchaînées deux à deux sur les ignominieuses charrettes sans ressorts en compagnie de quelques incorrigibles dévoyées de la bourgeoisie nanties de quelques complaisantes lettres de cachet, toutes en route pour « le Hâvre de Grâce », en route pour le « Micicipy » ; ces « filles perdues », impropres en France à toute vie régulière, se trouvaient, de par leur condamnation même, déclarées bonnes pour le peuplement et pour l'édification de la Louisiane. En route donc, ces misérables « filles de joie ! ». En août 1719, un convoi de 150 en dix charrettes ; en octobre, un de 300 en trente ; en novembre, un de 150 en dix ; en mars 1720, 600 jeunes gens des deux sexes. Hôpitaux et prisons de France se vidaient de toute leur pourriture morale pour en infecter la malheureuse colonie. Pauvres colons de Louisiane, ils étaient bien servis ! Ainsi en 1719, le navire les *Deux Frères* débarqua, — outre 53 sauniers, 7 fraudeurs, 6 vagabonds d'Orléans, 7 de Lyon et 5 « fils de famille », — 20 femmes et filles de Paris, 16 filles de Rochefort et, d'après Pénicaut, un cer-

tain nombre d' « Allemandes ». Le 18 septembre, on atténua, du moins, quelque peu ce mal ignoble, en mariant préalablement à l'Eglise Saint-Martin des Champs 180 filles à 180 condamnés de droit commun par elles choisis ; la cérémonie accomplie, on les mit en route pour leur voyage de noces en Louisiane, pourvues, en guise d'anneau de mariage, d' « une petite chaîne qui les liait deux à deux, le mari avec sa femme » ; couples symboliques qui ne ressemblaient guère non plus à celui de la charmante Manon Lescaut et de son tendre chevalier des Grieux.

Parfois, il est vrai, ces gaillardes, tout comme les hommes, se révoltaient. Ainsi, au moment de s'embarquer, cent-cinquante se ruèrent sur les soldats, dit Buvat en son *Journal*, les frappant à coup de poing, les griffant et les mordant ; les archers tirèrent dessus et six furent tuées, douze blessées ; « ce qui intimida les autres, de telle sorte qu'elles se laissèrent embarquer ».

Autre dénombrement. — En somme, combien vinrent alors en Louisiane de nouveaux habitants, tant désirables qu'indésirables ? Il est bien difficile de le savoir, tant se contredisent les chiffres, même officiels. Ainsi, des 800 personnes, tant officiers que civils, qu'en mai 1718 amenèrent la *Duchesse de Noailles*, la *Victoire* et la *Marie*, il n'y aurait eu que 300 concessionnaires. En mars 1719 le *Comte de Toulouse* en aurait amenés 100 ; en avril, le *Maréchal de Villars* et le *Philippe*, 130 ; en juin, le *Duc de Maine* et l'*Aurore* auraient débarqué 500 nègres ; à cette même date le *Saint-Louis* et la *Dauphine* auraient débarqué bien d'autres passagers encore ; et le *Duc de Noailles*, 200 autres en février 1719. En cette même année la *Marie* aurait amené 50 mineurs et soldats. Le 7 juillet 1720 arrivent de Guinée 127 nègres et de Dunkerque des concessionnaires avec vivres. En février et en juin 1721 vinrent la *Mutine* avec 147 passagers et le *Portefaix* avec 330, surtout « Allemands ». Maigres débuts, pour ces deux premières années, disait-on, alors que dès septembre 1718 Bienville se plaignait que les colons fussent mal choisis, faute de laboureurs, de charpentiers et autres ouvriers, et que les vivres ne fussent pas en proportion du nombre de passagers (C^{13}, V, 164). Le nombre de nègres, amenés de Caye, de Gorée, de Juida, d'Angola et surtout du Sénégal, serait passé de 1312 en 1721 à 6.000 ; mais il en serait mort beaucoup tant en mer qu'à terre du scorbut, de la rougeole et du « flux ». Ainsi la population louisianaise serait passée de 400 habitants en 1717 à près de 8.000 en 1721. Mais ces chiffres semblent avoir été fort exagérés par les besoins de réclame de la Compagnie.

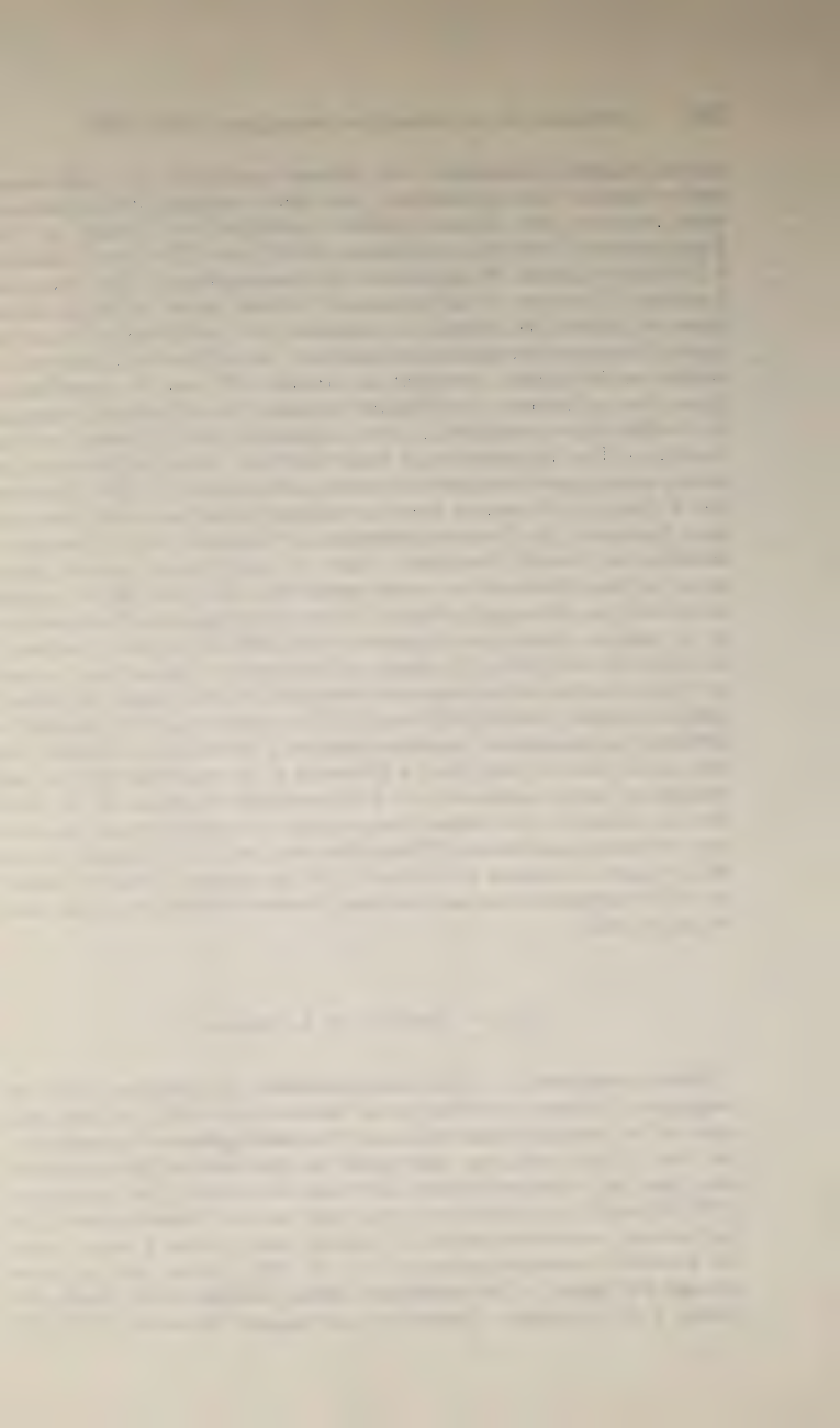
Filles de la cassette. — Ce ne fut qu'après la suppression de la déportation en Louisiane (9 mai 1720) que la Compagnie des Indes



s'avisa d'abord d'améliorer ses néfastes pratiques, en s'adressant aux refuges de filles pénitentes ; puis elle y renonça définitivement pour revenir aux bonnes vieilles méthodes de Colbert et de Pontchartrain. Il était grand temps. Le 12 juin 1720 furent choisies à l'Hôpital Général 98 orphelines qui consentaient à aller vivre en Louisiane. Pourvues d'un trousseau : « deux paires d'habits, deux jupes et jupons, six corsets, six chemises, six garnitures de teste et toutes les autres fournitures nécessaires », ces « filles de la cassette », comme on les appela, partirent en janvier 1721 sous la surveillance d'une des « officières » de l'Hôpital Général, Sœur Gertrude, chargée de « veiller à leur conduite..., de les maintenir dans la pureté de leur honneur ». Une fois arrivées, à Sœur Gertrude furent adjointes deux autres sœurs pour leur découvrir quelque bon époux. « Elles n'eurent pas le temps de s'ennuyer dans les maisons qu'on leur avait données pour logement, dit l'honnête charpentier Pénicaut (582). Cette marchandise fut bientôt distribuée ; tant on avait disette dans le pays et, si la Sœur Gertrude en avait amené dix fois plus, elle en aurait trouvé en peu de temps le débit ». Il faut croire que notre charpentier de la marine n'était pas lui-même trop difficile en cette matière : car Bienville se plaint du choix, au contraire, à moins que le mal ne fût, en réalité, dû au mauvais exemple : « Avec toutes les attentions du monde, écrit-il le 25 avril 1721, on ne saurait les contenir ». Dix-neuf se trouvèrent pourtant mariées à cette date, et trente et une autres, au 25 juin, dont « plusieurs à des matelots qui les ont demandées avec insistance », « à la condition expresse de se fixer dans la colonie ». En même temps avait été prudemment envoyée une maîtresse sage-femme. N'empêche que, des 1.215 femmes venues en Louisiane, d'octobre 1717 à mai 1721, la plupart n'étaient, hélas ! que « filles perdues » ou peu s'en faut : funeste cadeau vraiment pour un pays neuf.

III. — Accueil en Louisiane

Grave indécision. — Quel sort attendait en Louisiane tous ces émigrants, les bons du début et les mauvais de la fin, les gens sans aveu et les femmes de mauvaise vie ? Un sort également lamentable : car rien n'était prêt, pas plus pour les recevoir au débarquement que pour les transporter dans les terres en amont. Dès septembre 1718, Bienville se plaint que « nos sept ou huit charpentiers d'icy ne peuvent construire assez de bateaux pour porter à leurs postes les premiers concessionnaires ». (C[13], V, 164). Aucun plan d'action n'avait été dressé. « Une indécision fatale provient d'avis contradictoires, « dit justement Hubert en son rapport d'octobre 1717 (C[13],



139-145 ; 127-38). Par suite de l'ensablement du Port Dauphin, il préconise avec raison, comme jadis Iberville, l'établissement des colons sur le Missisipi. C'était, dit le Conseil, ce qu'il y a de plus important pour la Compagnie. Or, déclarait encore Hubert, « on a abandonné ce grand fleuve qui est l'essentiel pour se porter sur la rivière de La Mobile. »

Toutefois, sans « condamner » ce poste « où il y a un commerce avec les sauvages » et qui « fournit une barrière contre les Anglais de Caroline », Hubert recommande à l'excès, à condition de la fortifier l'Ile aux Vaisseaux, qui a « une rade sûre, spacieuse et à portée de Biloxi et des deux rivières » ; « médiocre rade foraine », dit au contraire le P. de Charlevoix ; il recommande aussi la Baie Saint-Georges à l'Ouest et le « port Saint-Joseph » à l'Est. (C^{13}, A.V., 141, 290). Conformément à ces vues, Bienville reçut de la Compagnie « l'ordre précis » de prendre possession de ce prétendu port situé à cinquante lieues à l'Est de l'Ile Dauphine ; mais, en juin 1718, Châteaugué n'y trouva qu'une méchante baie de sable stérile sans eaux courantes ni bonnes terres où les vaisseaux pussent mouiller en sécurité au fond d'un chenal trop peu profond. » La situation de cette Baie, dira bientôt le P. de Charlevoix (VI, 264), ses Rivages, son Terroir, tout ce qui l'environne, rien ne peut faire comprendre les raisons d'un tel choix ». « Terre plate, ajoute-t-il, Sable stérile. Pays perdu, qui ne peut avoir aucune sorte de commerce, ni même servir d'Entrepôt ». Chateaugué se contenta d'y improviser une vaine palissade de pieux près des restes d'un petit fort abandonné par les Espagnols depuis vingt-huit ans (C^{13}, V, 156-8). Aussitôt le gouverneur de Pensacola « signifia par écrit que ce port appartenait au roi d'Espagne et que nous n'avions nul droit de nous en emparer » (Aff. étr. : Amér., Mém. et Doc. I. 203-4). Alors, dès septembre, le Conseil de la Colonie décida, à l'unanimité, l'abandon de ce poste éloigné, incommode, inutile, dangereux et malsain ; après avoir brûlé la palissade, on en retira hâtivement les canons et la chétive garnison, déjà décimée par la maladie et les désertions. (C^{13}, V, 160, 184). On renonça de même à la Baie Saint-Bernard, lorsqu'on sut que deux vaisseaux espagnols, venus pour l'établir et la fortifier, (C^{13}, V, 160) y avaient eux-mêmes renoncé, n'ayant trouvé que six pieds d'eau à l'entrée. Vaine fut encore la tentative d'établissement à la Baie Saint-Joseph (Charlevoix, IV, 200). Longtemps, comme nous le verrons plus tard, on hésita même sur le choix d'une capitale en amont du Missisipi, d'autant qu'on ne savait si mieux valait remonter ce fleuve par l'embouchure ou par le lac Pontchartrain.

Enfin, sans attendre de nouvelles instructions, Bienville installa près de la Fourche, aux Bayagoulas, l'une des premières concessions venues vers la fin de 1717, celle du financier Pâris-Duvernay qui entreprit aussitôt l'élevage des vers à soie. (P. Margry, V, 255 ;

(Aff. étr. Amér., Mém., et Doc. I, 82-3). Hubert n'en était pas moins sceptique à son tour. « L'entrée du Mississipi, écrivait-il le 25 avril 1719 (C[13], V, 285), avec ses deux barres de quinze à seize pieds d'eau sur un fond dur et de onze pieds sur vase molle, est trop dangereuse pour qu'on puisse y établir un port sûr ».

En présence de tant de difficultés, après tant de vaines tentatives, on se décida à prendre pour mouillage la rade de l'Ile aux Vaisseaux qu'on fortifia de quelques canons derrière une palissade de pieux, pour débarcadère temporaire l'Ile Dauphine qui, de plus en plus ensablée, ne comptait plus en son Fort Louis qu'une douzaine de soldats ; puis pour dépôt de marchandises le vieux Biloxi dont on ne connaissait que trop pourtant les sables torrides et les marécages fiévreux, enfin, en face, le nouveau Biloxi à peine moins torride et moins malsain. Hubert a beau dire en octobre 1717 : « Ce changement est désiré en ce pays. Il ne sera pas onéreux à ceux des habitants qui s'établiront en terre ferme au Biloxi où ils pourront faire travailler leurs esclaves... Ils emporteront avec joie leurs cabanes sur une terre qui peut fournir à leurs besoins ». (C[13], A.V., 141). On peut douter de la sincérité de cet optimisme intéressé, lorsqu'on entend les sévères critiques du Père de Charlevoix :

« Les Navires ne peuvent approcher de plus près que de quatre lieues (de toute cette Coste extrêmement plate) et les plus grands brigantins de deux ; sinon, par vent du Nord ou du Nord-Ouest, ils demeurent entièrement à sec. Rien ne fait mieux voir combien on se bornait alors au commerce avec les Espagnols que ce nouvel établissement : car ce terrain du Biloxi ne vaut pas mieux que celui de l'Ile Dauphine ni la mer aussi pleine de vers que la terre (« On ne pouvait choisir un plus mauvais endroit pour y établir le quartier général de la colonie »). On ne comprend pas qu'on ait pu songer à placer le centre d'une colonie sur un sable stérile et inabordable à d'autres bâtiments que des chaloupes et que ne pouvaient défendre les vaisseaux ni en être défendus. Cependant on l'y a laissé cinq ans entiers ». (C IV, 196 ; VI, 220-1).

Débarquement lamentable. — Or, lorsqu'en plein été 1718, sur les sables brûlants de l'Ile Dauphine ou du Biloxi, la *Victoire*, la *Duchesse de Noailles* et la *Marie* vinrent débarquer leurs trois cents émigrants, ceux-ci ne trouvèrent pas plus d'abris pour les recevoir que de bateaux pour les transporter ; à part sept ou huit mauvais charpentiers qui improvisèrent quelques barges, il n'y avait, pour construire bateaux et baraquements, pas plus de clous que d'ouvriers : car la colonie ne comptait encore que vingt-cinq de ces derniers. Après quatre mois d'une dure traversée hivernale, le *Comte de Toulouse*, en mars 1719, amena 152 passagers, tant colons que soldats, qui ne firent qu'augmenter la détresse, puisqu'ils n'apportaient que trop peu de vivres et de marchandises. Puis se succédèrent en avril les deux navires de Sérigny, avec « quantité de gens inutiles » ; en juin et en septembre survinrent de nouveaux arrivages, « dépourvus de tout ». Lorsqu'aux émigrants, mal choisis, pour la plupart « im-



propres aux travaux les plus pressés », lorsqu'aux « exilés de par le Roi », c'est-à-dire aux « gens de distinction », aux « fils de famille », « incapables de travaux publics qui procurent des vivres », s'ajoutèrent forçats, criminels, voleurs, vagabonds et autres gueux, la confusion et l'anarchie semblèrent à leur comble : toutes ces « bouches inutiles » vociféraient blasphèmes et malédictions, réclamaient secours ou retour. Vainement Bienville, en « son extrême disette », réclamait aux navires vivres et vêtements. Incapable de tenir ses belles promesses de transfert aux lieux d'habitation et d'alimentation pendant la période d'attente, la Compagnie abandonnait là, au hasard du débarquement, dans des hangars de bois (car il n'y avait pas une seule pierre) sur des sables arides où ne poussaient que pins grêles et cyprès funèbres, sous un ciel torride, dans un climat meurtrier, en proie à la faim et au dénuement, tout ce tohu-bohu d'aventuriers bons et mauvais qui se querellèrent et se décimèrent pendant des semaines et des mois. Pis encore : la Compagnie ne s'estimant pas responsable de l'existence des « engagés », c'était aux forçats surtout et aux autres condamnés qu'elle attribuait les derniers vivres ou ceux même qu'elle confisquait impunément aux « concessionnaires ». Conséquence fatale : la maladie et surtout la fièvre ajoutèrent irrémédiablement leurs ravages à ceux de la famine et du désespoir : car les médicaments ne manquaient pas moins que le pain.

Quant aux bons colons, aux vrais « concessionnaires », un « tableau récapitulatif » du 24 novembre 1721 estime leur nombre à 293 hommes, accompagnés de leurs 140 femmes et de leurs 96 enfants, escortés de leurs 155 domestiques, 514 nègres et 91 esclaves sauvages, pourvus de 231 bêtes à cornes et de 28 chevaux. C'était là l'élément sain, utile, précieux, qu'il fallait entretenir, encourager, aider pour le développement rapide de la colonie. Or, à part les premiers arrivés de Pâris-Duvernay, qui, avons-nous dit, purent à temps s'installer aux Bayagoulas, toutes les autres « concessions » pâtirent plus ou moins cruellement. Ainsi les frères Scouvion de la Houssaye, venus de Picardie avec 82 associés ou « engagés », durent renoncer à la culture du blé sur « les excellentes terres du Yazou » ; le charpentier Pénicaut ne put établir que quinze de leurs hommes sur sa concession des Natchez. Ainsi les frères Delaire, venus avec « 80 hommes tant ouvriers que domestiques », se voyant confisquer leur propre farine et débaucher leurs meilleures recrues, durent, après quatre mois de séjour ruineux, acheminer le reste de leur effectif non pas chez les lointains Natchitoches de la Rivière Rouge, comme il était convenu, (les frères Brossard, de Lyon, les y remplacèrent avec dix personnes), mais seulement chez les Taensas, à onze lieues de la Nouvelle Orléans, où, là même, ils ne reçurent qu'après dix-huit mois d'attente leurs propres marchandises avariées.

Fautes de la Compagnie. — En redoublant d'efforts maladroits, la Compagnie des Indes ne fit qu'aggraver les fautes de la Compagnie d'Occident. En mai 1719, Law, pour prêcher l'exemple, s'avisa de recruter en Allemagne, c'est-à-dire en Alsace comme en Suisse, par villages entiers avec maire ou prévôt, des milliers de laboureurs ou d'artisans qu'il destinait à son « duché des Arkansas », mesurant huit lieues de circonférence ; heureusement il n'en trouva que 1.600. Dès lors, ignorant les tristes réalités, chaque jour à l'envi surgirent des sociétés nouvelles où figurent les noms de grands financiers, d'importants fonctionnaires, de nobles seigneurs : le Directeur Diron d'Artaguiette, le secrétaire d'Etat Le Blanc, le duc de Guiche, les marquis d'Asfeldt, d'Ancenis et de Mézières, etc... tous désireux de participer aux merveilleuses ressources du Missisipi. Comme ces nouvelles concessions engageaient jusqu'à 200 ou 275 personnes, « les vaisseaux de la Compagnie suffisaient à peine à transporter ces émigrants ». Il arriva donc, dès le départ, à ceux de la concession de Sainte-Reyne de se morfondre pendant huit mois à Port-Louis et à ceux de la concession de Sainte-Catherine de ne partir qu'en laissant à Lorient une bonne partie de leurs bagages les plus indispensables. A l'arrivée les attendait pire encore : après une rude traversée où les malheureux entassés à bord étaient aussi mal nourris que mal traités, on les débarquait au petit bonheur au vieux Biloxi de plus en plus délaissé ou au nouveau Biloxi à peine improvisé.

Lorsque plus de la moitié des émigrants du vieux Biloxi étaient déjà morts de faim ou de misère, on s'était, en effet, avisé, en novembre 1719, d'aménager à quelques lieues à l'Ouest ce nouveau Biloxi qui ne valait guère mieux : en quelques semaines de janvier 1721, sur des sables mal défrichés, une soixantaine de manœuvres « exténués », « presque tous malades et languissants », y élevèrent en toute hâte des baraquements qui aussitôt reçurent 1.249 émigrants, alors qu'on en attendait encore 900 autres. Dès février 1720, l'escadre du chevalier du Saugeon avait mêlé ses 300 « repris de justice » aux 300 engagés et soldats amenés par deux navires de la Compagnie. On avait beau supplier ladite Compagnie d'envoyer moins de gens et plus de vivres, les gens venaient de plus en plus nombreux et les vivres de plus en plus rares. Aussi denrées et marchandises, bien qu'avariées, atteignirent-elles des prix exorbitants, qu'accrurent encore l'énorme baisse du papier monnaie, les honteuses majorations des commis et même des directeurs, l'effroyable sécheresse de l'été 1719 et enfin un terrible incendie qui, le 1er octobre, détruisit entrepôts et baraquements. C'est alors surtout qu'avec un cynisme croissant les directeurs s'emparèrent impitoyablement des vivres des concessionnaires pour les donner à leurs soldats et à leurs forçats qui les menaçaient de tout mettre au pillage, à tout un peuple de « bandits » qui, « bons à rien », vivaient dans la fainéantise », tandis



qu'aux braves gens, réduits à quelques herbes du rivage, à des coquillages de la plage, à des « eaux puantes et bourbeuses », il ne restait plus qu'à mourir de soif, de faim et de maladie : ce qu'ils firent, du reste, en silence.

L'infortunée concession de Sainte-Catherine, qui, arrivée au Biloxi en août 1720, n'avait pas encore quitté la côte à la fin de 1721, vit en quelques jours périr 90 de ses engagés. La mortalité ne fut pas moins effroyable parmi les « Allemands » de la concession de Law et parmi les Français de la concession du duc de Guiche : ils durent avec cinq autres concessions, jusqu'en mars 1721, rester au nouveau Biloxi en proie à la famine et aux fièvres tropicales. Plus de la moitié des ouvriers et des engagés ainsi débarqués au Biloxi, déclare le rapport de Diron en 1722, y périrent de faim et de misère. Ce ne fut qu'en septembre 1720 que la Compagnie s'avisa de faire construire un hôpital à l'Ile aux Chevreuils.

Arrivée des ribaudes. — Lorsqu'en cette effroyable détresse survinrent les ribaudes et les mégères des prisons, le grotesque et l'ignoble s'ajoutèrent à l'horreur. Epuisées elles-mêmes par leur dur voyage en charrettes, par leur longue traversée plus dure encore, elles arrivèrent hâves, sales, « dénuées de linge », « n'en ayant pas changé depuis Paris ». « Leur sexe fut leur seule recommandation », est-il dit avec une triste ironie. Au début, il y eut d'abord quelques illusions, vite suivies des plus amères déceptions. A tous ceux qui « languissaient » depuis des années « dans l'attente d'une épouse », dit Pierre Heinrich, « ces criminelles en haillons apparurent comme des messagères de bonheur ». Sous la garde d'une sentinelle, le premier lot fut exhibé dans une baraque où défilèrent badauds et amateurs. Or, toutes trouvèrent preneurs : la dernière même, « rien moins que belle », dut être tirée au sort. Mais, quand à l'usage les privilégiés constatèrent les tares physiques et morales de leurs trop faciles conquêtes, on se montra plus difficile à l'égard des nouveaux arrivages. « La fureur de se marier s'était fort ralentie ». « L'on ne se pressa plus si fort de demander » ces êtres d'origine suspecte. La plupart des candidates au mariage restèrent donc « à la charge à la colonie ». — « Cinq à six cents de ces malheureuses, sans biens et sans ressources, abhorrant le travail et le repos, trop jeunes ou trop vieilles ou trop laides, n'eurent pas d'autres moyens d'existence que le retour à leur triste métier ; dès lors on vit la débauche s'étaler cyniquement au milieu des poignantes scènes de misère et de désespoir, de maladie et de mort. De nouvelles maladies même, honteuses, se développèrent, exaspérées par une promiscuité infecte et par le climat ardent. — Et dire qu'on avait songé à ces professionnelles du vice, à ces femmes d' « une dépravation de mœurs extraordinaire », pour accroître plus vite la population de la Louisiane ! Elles la décimaient

encore davantage. La plupart, usées par leurs excès, se montrèrent même, hors du mariage ou dans le mariage, à tel point stériles qu'on estima inutiles les services de la maîtresse sage-femme, Madame Doville, que la compagnie en sa maternelle sollicitude avait, aux gages de 1.200 livres par an, assurés à ces unions aventureuses. Bien mieux : on se mit, grave question médicale, à discuter longuement et à ergoter subtilement à propos de la mystérieuse influence que pouvait bien exercer le climat louisianais sur la stérilité des femmes européennes. « Je crois plus tôt, dit justement le capitaine de vaisseau Valette de Laudun en son *Journal* (p. 226), que les femmes qu'on envoie ici sont si malsaines et si usées par les galanteries qu'elles étaient stériles avant même leur départ ». Et, pendant que, stupide en son immoralité, la Compagnie dotait de maux nouveaux une colonie qu'elle prétendait améliorer, cette pauvre Louisiane, aussi victime de la sottise que du malheur, se muait de plus en plus en un « Enfer de perdition », en « une véritable Babylone » vouée à la honte et à la mort.

Recensements. — La compagnie des Indes se vanta d'avoir envoyé en Louisiane du 25 octobre 1717 au 1er mai 1721 sur ses 300 bâtiments, outre 600 nègres, 7.020 blancs, dont 122 officiers, 977 soldats, 43 commis et employés, 302 ouvriers pour la Compagnie, 119 chefs de concessions, 2.462 engagés de concessions, 1.278 faux-sauniers, fraudeurs ou exilés, 1.215 femmes, 502 enfants, (C^{13} F° 329) elle estime à 2.000 le nombre de ceux qui moururent en route ou rentrèrent en France et, en tenant compte des 400 habitants antérieurs, à 5.420 la population blanche ; mais elle ne compte pas les centaines, pour ne pas dire les milliers qui moururent de faim, de maladie et de misère. Heureusement en 1723 nombre de Suisses restaient encore en souffrance à Lorient, moindre souffrance assurément qu'en Louisiane. Or, bien que des centaines soient encore venues en 1722, le recensement du 1er janvier 1726 ne donne, malgré les naissances, que 2.228 blancs (Col. G^1, 464, 11). On voit donc l'effroyable mortalité ; plus de 50 % due à la criminelle incurie de cette néfaste Compagnie. « En moins de trois ans, dit justement le P. de Charlevoix ((IV, 163), il sortit du Royaume plus d'hommes, d'argent, et d'effets pour faire un établissement en cette partie de l'Amérique qu'il n'en était sorti depuis François Ier pour aucune de nos colonies du Nouveau Monde » Et il ajoute tristement (IV, 231). « Le pays se vuida avec autant de promptitude qu'il s'étoit rempli ». Oui, tant par « la misère », « la maladie » et la mort que par les désordres de toute nature ! On ne peut que se réjouir, du reste, de la rapide disparition des pires éléments humains qui furent ainsi envoyés à cette époque ; car ils n'auraient fait, en survivant, qu'abaisser le niveau social, moral et sanitaire de la colonie. Aussi, en une « feuille

au Roy » de juillet 1760, est-il fort justement dit, sans doute, par le gouverneur Kerlérec : « On a envoyé à la Louisiane, en différents temps des hommes et des femmes dont on a voulu purger la France et le royaume ; mais le peu de soin qu'on a pris à leur arrivée et encore plus leur paresse et leur mauvaise conduite ont occasionné leur destruction, et il n'en reste presque plus aujourd'hui. On peut regarder comme un bonheur pour cette colonie qu'une aussi mauvaise race ait été éteinte dès son commencement et qu'elle n'ait pas donné naissance à un peuple vicieux ».

Fuites. — « Quoique quelques navires de la Compagnie eussent un peu ravitaillé la Louisiane, ajoute le P. de Charlevoix le 6 septembre 1722 (VI, 269-70), la misère ne laissoit pas d'y être encore bien grande et le mécontentement y croissoit tous les jours : on n'entendoit parler que de complots pour déserter ». Lui-même en juin éventa l'un de ces complots qui consistait à faire passer sur un brigantin espagnol cent-cinquante conjurés, désireux de se faire forbans aux Antilles. « Une compagnie de Suisses, capitaine en tête, ayant été embarquée (pour la Nouvelle Orléans) dans un traversier rempli de vivres et de munitions, tourna, enseignes déployées, vers la Caroline, où elle fut très bien reçue ». « Un nommé Duclos, qui commandait un traversier dont la cargaison était fort riche, fut rencontré par une troupe de déserteurs qui se contentèrent de lui prendre quelques vivres et quelques boissons, sans toucher à ses marchandises. Il leur en témoigna sa surprise ; ils lui répondirent qu'ils n'étoient pas des voleurs, mais de braves gens que la nécessité contraignoit d'aller chercher à vivre chez d'autres nations, puisque la leur les laissoit périr de faim. » (IV, 229-32). « Ainsi la Louisiane s'affaiblissoit tous les jours ». « Enrichis de nos dépouilles, » les Anglois s'inquiétaient même de ce « grand désordre » qui menaçait leurs propres établissements.

« Il est bien désagréable pour un officier chargé d'une colonie, dira bientôt Bienville (C[13], A.V., 273, 312-3), de n'avoir pour la défendre qu'une bande de déserteurs, de faux sauniers et de coquins beaucoup plus à craindre que les ennemis ; car ils sont toujours prêts non seulement à vous abandonner, mais encore à se tourner contre vous... Quelle attache peuvent avoir pour le pays des gens qu'on y envoie par force et auxquels il ne reste plus d'espérance de revoir leur patrie ? Si l'on veut conserver au Roy cette colonie, il est absolument nécessaire de n'y envoyer, autant qu'on pourra, que des gens de bonne volonté et de tâcher d'y procurer plus de douceur pour la vie : bestiaux, vivres, etc... Sans quoi on sera toujours misérable... Les seules forces que nous ayons sont nos sauvages alliés... » C'était parler d'or, hélas ! à des sourds.

Conséquences fatales. — On eut beau intercepter lettres et mémoires adressés par les victimes, la vérité finit tout de même par poindre en France. Alors, dès qu'on sut en quel « chaos épouvantable » était tombée cette richissime Louisiane, cause de tant de chimé-

riques espoirs, la fureur éclata, d'autant plus violente que le désastre de là-bas ne faisait qu'irréparablement aggraver la ruine financière en France. Le fourbe Dubois, qui avait aidé Law contre le Parlement, hâta sa ruine par de perfides manœuvres destinées à satisfaire la jalousie anglaise qui, dans ce but, le payait 40.000 livres par an. Puisqu'avec l'effondrement de la Louisiane croulait le meilleur gage du « Système », la ruée des « réaliseurs », stimulée par l'exemple scandaleux du prince de Conti, vers les guichets de la Compagnie fut plus impétueuse et plus irrésistible encore que naguère celle des souscripteurs : les gagneurs de millions imprévus s'écrasèrent rue Vivienne jour et nuit, pour échanger contre quelques pièces d'or, bijoux, épiceries et autres marchandises leur spécieuse fortune en papier ; on s'injuriait, on se battait, on se tuait. Il en résulta une énorme inflation suivie d'une non moindre déflation. En pure perte : car, derrière la grande façade de la prestigieuse Compagnie, malgré les édits contradictoires et autres hasardeuses interventions du Régent, il n'y avait rien, plus rien, pas même un homme, vu que Law, effaré, s'était, dès les premières heures du danger, enfui vers la délicieuse retraite de Venise. C'est alors que, sur l'air des « Pendus », le peuple gouailleur de Paris se mit à chanter :

Lundi, j'achetai des actions ;
Mardi, je gagnai des millions ;
Mercredi, j'ornai mon ménage ;
Jeudi, je pris un équipage ;
Vendredi, je m'en fus au bal ;
Et Samedi, à l'hôpital.

Non, le véritable hôpital ne fut pas la France ; ce fut la Louisiane où périssaient misérablement ceux qui avaient donné à la Colonie mieux que leur or : leur vie même. Aveuglément on chercha les coupables auteurs de cette gigantesque mystification qui avaient d'un cœur léger sacrifié tant d'existences humaines, en même temps que tant de richesses accumulées, à leurs calculs perfides ou faux. Des gens avisés s'en prirent non sans raison aux directeurs de la Compagnie, les accusant d'avoir plus veillé à leurs propres intérêts qu'à ceux de leurs victimes. En son besoin d'une bouc émissaire, le frivole Régent voulut sacrifier, en le révoquant, le commandant général Bienville ; mais celui-ci prouva qu'on s'était toujours opposé à ses plus sages conseils. Alors, pour avoir l'air de faire quelque chose, pour y voir plus clair et apporter quelque remède tardif, on se décida en septembre 1720 à envoyer en Louisiane, pour enquêter sur les lieux, le commissaire-ordonnateur Duvergier.



IV. — La guerre de Pensacole

Renversement des Alliances. — Pour être juste, toutefois, il ne faut pas oublier que, pendant cette période critique, sévit une guerre de dix-huit mois (janvier 1719-juin 1720) dont les étranges vicissitudes détournèrent l'attention des malheureuses « concessions » et de tous les autres intérêts coloniaux : il fallait avant tout sauver la colonie menacée.

Le petit-fils de Louis XIV, Philippe V, avait si bien épousé les sentiments patriotiques de ses sujets que dès 1717 il manifesta l'intention de détruire toute puissance française entre le Mexique et la Floride. Aussi, dès qu'en janvier 1719 le renversement des alliances eut amené la rupture avec l'Espagne, celle-ci, négligeant Saint-Domingue et les autres Antilles, ne songea qu'à nous chasser des côtes du Golfe du Mexique ; de même, nous exagérant l'importance de Pensacole décrit « comme le plus beau port, le plus grand et le meilleur de toute l'Amérique », nous concentrâmes tous nos efforts sur cette unique position. Ce fut la « guerre de Pensacole », comme on disait.

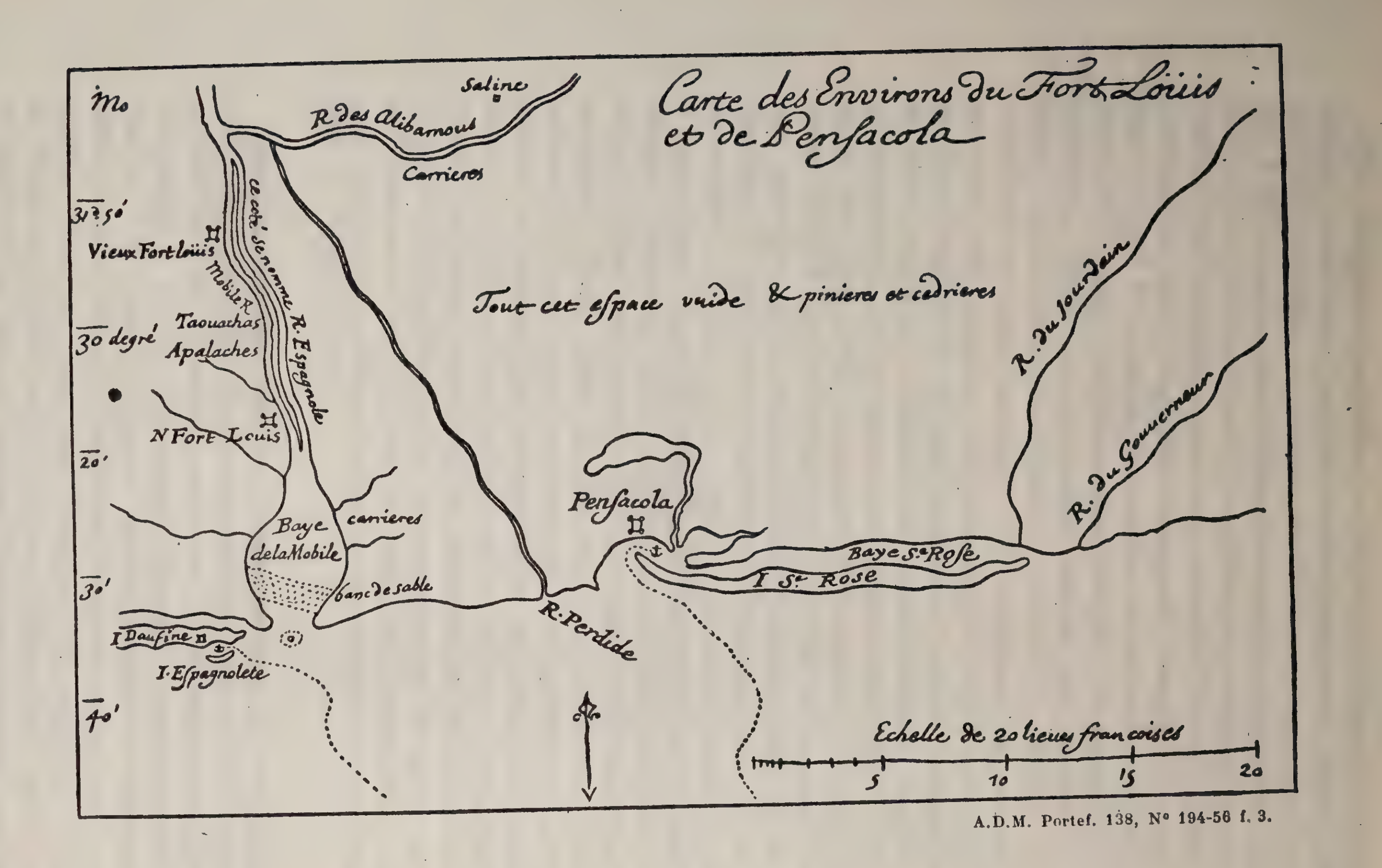
Heureusement, alors nous étaient favorables les populations indigènes, inconscientes des funestes conséquences de notre activité fébrile. « Les nations sauvages commencent à se rapprocher de nous, écrivait Hubert le 10 juin 1718 (C^{13}, A.V. 184). L'empereur des Caouitas a descendu ici... avec les chefs des Alibamons et de plusieurs autres nations ; ceux des Chactas ont fait même chose ; le reste s'est mis en mouvement pour recevoir leurs présents... Ils sont partis très contents et pénétrés des bonnes manières de la nation... Les autres nations, (naguère) gagnées par les Anglais et les Espagnols, viendront de même recevoir leurs présents et s'engager, en les revendant. « A la veille d'une guerre, pareille attitude était de bon augure.

Prise de Pensacole. — Le 20 avril 1719 arrive à l'Ile Dauphine, avec ses deux frégates, le *Maréchal de Villars* et le *Philippe*, le lieutenant de vaisseau Lemoyne de Sérigny ; il apporte à son frère Bienville l'ordre de s'emparer incontinent de Pensacole. Dans la nuit du 12 au 13 mai, Sérigny appareille avec trois frégates (le *Comte de Toulouse* aussi se trouvait à sa disposition) et un brigantin ; il dispose de 160 officiers et soldats et de 45 volontaires. Bienville suit avec quatre chaloupes apportant un renfort de 80 hommes. Le long de la côte marche le troisième frère Lemoyne de Châteaugué, avec 60 soldats et quelques centaines de sauvages. Le 14, à la pointe du jour, Bienville ayant enlevé à l'entrée de la rade la récente batterie

de l'Ile Sainte-Rose, les trois frégates attaquent si vigoureusement la place qu'elle se rend le lendemain matin. Pas un mort, pas un blessé de notre côté : pas même besoin du renfort de Châteaugué, qui n'arriva que le surlendemain. A vrai dire, sur ces sables aussi stériles que torrides, Pensacole, comme on l'appelait, n'était qu'une « espèce de corral » aux pieux pourris, dépourvu de vivres et de munitions, dont la garnison de 300 à 400 hommes, (160, dit le gouverneur Matamoros), presque tous métis, affamés et déguenillés, ne demandait qu'à se rendre. Il fallut les protéger contre la haine meurtrière des sauvages qui les détestaient. (C[13], V, 211, 274 ; Arch. Mar. B[1], XXX, 134-5 ; Col. F[13] XXIV, 109-11).

Malheureusement nos soldats ne valaient guère mieux que cette soldatesque espagnole. Pour la plupart, anciens déserteurs, avons-nous vu, faux-sauniers, « envoyés par force et par punition de leurs crimes », ils étaient « toujours prêts, dit Bienville, non seulement à vous abandonner, mais encore à se tourner contre vous ». Ils le prouvèrent : dès la capitulation de l'ennemi, 56 désertèrent, onze autres s'enfuirent en pirogue ; le reste ne songeait qu'à s'emparer du brigantin français pour passer à la Vera Cruz. Sérigny ramena les plus mutins à l'Ile Dauphine et laissa les autres à son frère Châteaugué, chargé de défendre la place contre un retour offensif. Ce retour ne tarda pas. (C[13], V, 276 ; Col. F° 13, III-2).

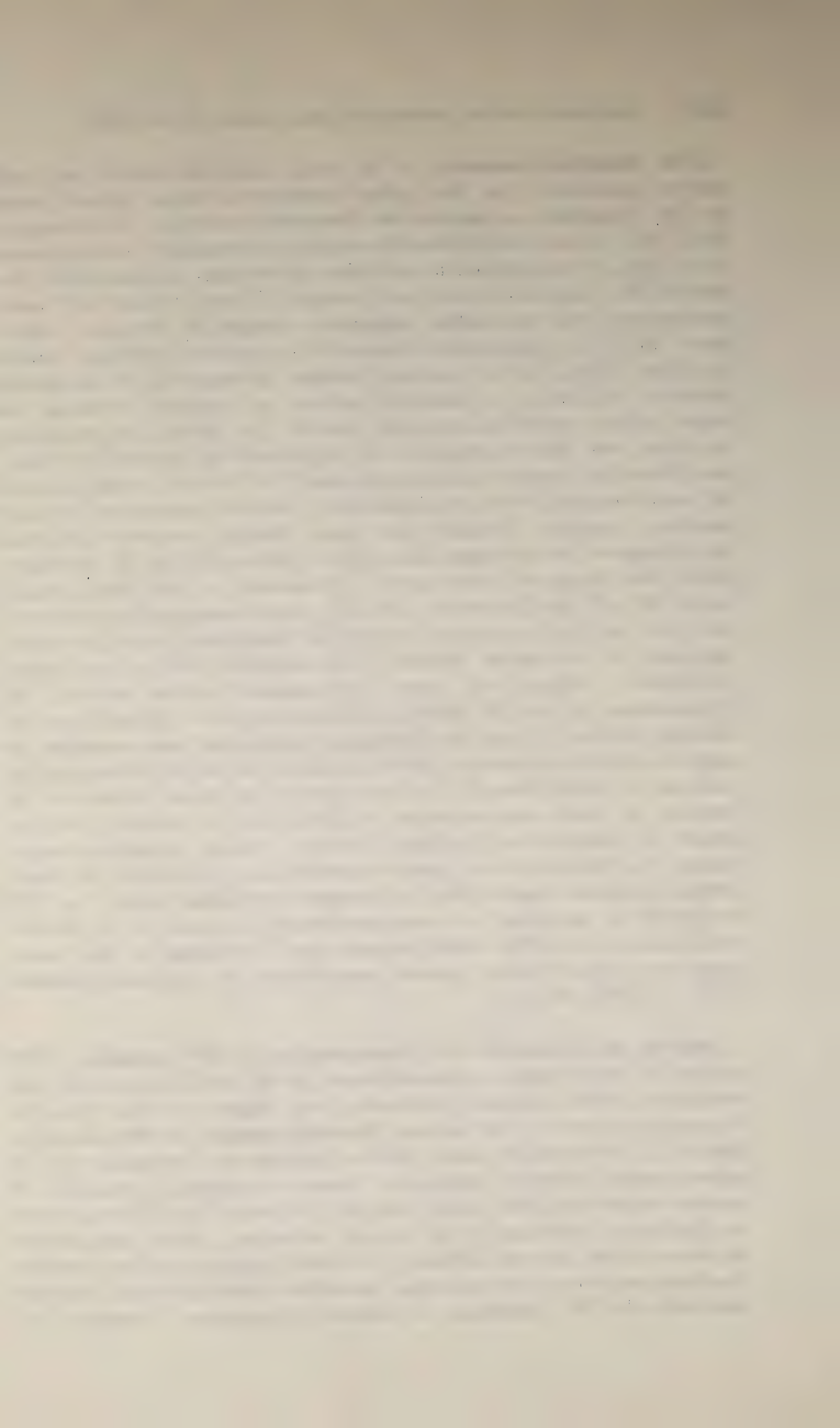
Perte de Pensacole. — Une clause de la capitulation stipulait que les troupes espagnoles seraient transportées à la Havane sur des navires de la Compagnie ; notre conseil de guerre n'y avait consenti que faute de pouvoir nourrir, en nos établissements dépourvus de tout, ces nouvelles bouches affamées : « plus de cinq cents », dit Sérigny. Or, le *Maréchal de Villars* et le *Comte de Toulouse* ne furent pas plus tôt entrés dans la rade de la Havane qu'ils furent cernés par toute une flotte espagnole en partance pour la Caroline. Avec une invraisemblable déloyauté, les Espagnols envahissent nos deux navires, les pillent, débarquent nos officiers et nos hommes : ces derniers, sans vivres ni abris, durent s'engager sur les vaisseaux ennemis pour ne pas mourir de faim. Alors contre Pensacole sont dirigées deux frégates espagnoles et huit bélandres renforcées de nos deux frégates portant 850 hommes. Le 6 août, après un faible engagement naval, les Espagnols n'ont qu'à se présenter devant Pensacole pour que la place tombe à nouveau entre leurs mains : car l'exécrable garnison française passe à l'ennemi et, peu à près seuls, Châteaugué et ses officiers dont certain chevalier Desgrieux, furent ramenés en France. La *Dauphine* fut brûlée et le *Saint-Louis* fut pris. (Col. F[3], XXIV 110-16 ; Aff. étr. : Amér. Mém. et Doc. I, 88 ; VI, 230-33 ; Charlevoix, IV, 204-7 ; C[13], V, 275, 311).



A.D.M. Portef. 138, N° 194-56 f. 3.

L'Ile Dauphine menacée. — En vain, à marche forcée, par une chaleur accablante, sur des sables mouvants, Noyan s'était porté de l'Ile Dauphine au secours de Pensacole avec tous les sauvages, 300 à 350, que son oncle Bienville avait pu rassembler. A deux lieues de la place, il en apprend la reddition et retourne en toute hâte défendre l'Ile Dauphine à son tour menacée. Il était temps : le 8 août surviennent trois brigantins espagnols chargés de troupes « choisies ». Le 13 le commandant somme de se rendre le *Philippe* rempli de vivres ; sinon, pas de quartier. Sérigny, qu'appuie le tir de quatre batteries, répond par plusieurs bordées qui mettent l'ennemi en fuite ; celui-ci prend sa revanche près de La Mobile, en attaquant et pillant nos alliés sauvages et en capturant un convoi de vivres ; mais Bienville s'oppose au débarquement. Le 16 août, retour agressif de deux frégates et de sept bélandres ; brutale sommation du commandant espagnol. Pendant dix jours, Sérigny empêche l'ennemi de débarquer ; les sauvages accourent à notre aide. Le 26, les Espagnols, fort éprouvés, retournent à Pensacole. « Leur plus grande faute, dit le P. de Charlevoix, (IV, 212), fut le manque de constance : car, pour peu qu'ils eussent bloqué l'Ile Dauphine, ils ne pouvoient manquer de s'en rendre maîtres ». La situation n'en est pas moins désespérée : Sérigny n'a, outre les hommes valides envoyés des « concessions », que 80 soldats, « beaucoup plus à craindre que les ennemis mêmes ». Tous ces Français, épuisés par trois semaines de siège, « ne peuvent presque plus se soutenir ; la plupart même étoient malades ». Enfin Bienville dut renvoyer « les seules forces » de la colonie, ses deux cents sauvages, qu'il ne peut ni nourrir ni récompenser de présents bien mérités. Pour sa « valeur, capacité et expérience » en cette affaire et dans les précédentes, Juchereau de Saint-Denis, qui avait amené tous les hommes du Biloxi, obtint en 1720 le brevet de capitaine et le commandement du poste de la Rivière aux Cannes et en 1721 celui du poste des Nassitoches et des Nassonites avec trois officiers, quatre sous-officiers et vingt-cinq hommes (C^{13}, V, 275-6, 307-12).

Reprise de Pensacole. — Heureusement, le 1er septembre 1720 arrive de Brest sous le commandement de M. de Champmeslin une escadre de trois vaisseaux renforcés d'une frégate et d'une flûte. La Compagnie a envoyé 250 recrues ; Bienville compte sur 800 sauvages. Dès le 5, le conseil de guerre décide l'attaque de Pensacole. Le 16, notre escadre affronte hardiment l'escadre espagnole, composée de quatre vaisseaux dont trois français (*Maréchal de Villars*, *Comte de Toulouse*, *Saint-Louis*) et de sept bélandres ; après deux heures et demie d'une ardente défense, l'escadre espagnole amène pavillon, Les troupes de terre, attaquées par Bienville et ses cinq cents sauvages renforcés de 150 Canadiens, se rendent à discrétion. Pensacole, vai-



nement fortifiée à nouveau, tombe de nouveau entre nos mains ; mais que faire des 1.200 prisonniers qu'on ne peut nourrir ? Trente-sept d'entre eux, qui étaient de nos déserteurs, sont condamnés à mort ou aux galères. Il fallut renvoyer les soldats espagnols à La Havane et expédier leurs officiers en France. Faute de troupes nombreuses et sûres, Sérigny et Bienville détruisirent presque entièrement une place qu'ils ne pouvaient défendre et se replièrent sur La Mobile (C^{13}, V, 279; F^{3}, XXIV, 122-6). Par contre, les dernières troupes espagnoles n'en furent pas moins battues aux Pedoucas, et Boisbriant fut chargé de construire un fort sur la rivière des Cansez (déc. 1721 — avril 1722).

Répit. — Un répit, causé par la peste, retint à la Vera-Cruz les grosses unités espagnoles et ramena à Brest les grosses unités françaises ; mais il y eut bientôt envoi d'une nouvelle escadre française et envoi d'une nouvelle escadre espagnole. Heureusement, la tempête ayant jeté à la côte les gros vaisseaux de la Vera-Cruz vainement équipés à nouveau, il n'y eut plus de danger d'attaque imminente ; la nouvelle d'une suspension d'armes en Europe survenant à son tour (juin 1720), il n'y eut même plus de danger d'aucune espèce. Cependant arrivèrent coup sur coup quatre vaisseaux du Roi : l'*Amazone* et la *Victoire*, le *Toulouse* et le *Henry* ; leur venue ne fut pas inutile : en proie à « une disette extrême », la colonie mourait de faim. Leurs vivres furent donc distribués aux malheureux émigrants qui, échoués sur le sable, s'étaient trouvés pendant toute cette guerre plus ou moins abandonnés à leur triste destin. Après cette « œuvre de miséricorde », nos vaisseaux rentrèrent en France à grand peine, tant le scorbut avait décimé leurs équipages (Col. F^{13}, XXIV, 126 ; C^{13}, V, 279, 368 ; VI, 6, 43 ; Col. B. XLI, 128-9 ; XLII, 3-30 ; Journal d'un Voyage à la Louisiane, 238-75).

Reddition de Pensacole. — A l'acharnement militaire succèda l'opiniâtreté diplomatique. Les Français voulaient écarter de la Louisiane cette perpétuelle menace de Pensacole ; les Espagnols voulaient se maintenir à Pensacole pour chasser les Français de toute la Louisiane. En vain, nos diplomates tentèrent une fois de plus de démontrer que, loin d'être un danger pour les colonies espagnoles, notre présence leur était une protection contre l'Angleterre, autrement dangereuse avec ses colonies de plus en plus fortes et envahissantes ; peine perdue ! Ni les justes raisonnements de Dubois, ni ses ruses subtiles, ni les marchandages concernant les frontières ne purent prévaloir contre l'aveugle morgue hispanique incarnée dans le Bourbon d'Espagne. Par le traité du 27 mars 1721, il fallut rendre notre conquête de Pensacole pour nous assurer la ruineuse alliance de l'Espagne. Bienville reçut l'ordre de restituer canons et muni-

tions ; mais les sauvages avaient déjà tout pillé et tout détruit. Cette guerre, qui éprouva si durement la Louisiane et entrava longuement son essor en une période critique, ne favorisa pas même par son heureuse issue notre commerce avec « Les Isles » et avec les colonies espagnoles obstinément hostiles au pavillon fleurdelisé. Le 26 novembre 1722 Pensacole fut rendue à l'Espagne avec sa garnison métisse de 150 hommes. Philippe V refusa même de nous reconnaître le droit de reprendre la Baie Saint-Bernard ou Saint-Louis qu'avait pourtant occupée Cavelier de la Salle. (Aff. étr. Espagne, Corr. gén. CCXV, 51-62 ; CCXVI, 122-5 ; CCXVII, 12-14, 45-56 ; Amér., Mém. et Doc. : VI, 124-5, 360 ; Col.[13], VI, 282 ; VII, 180-97).

SOURCES ET RÉFÉRENCES

1°. — **Arch. Nat.** — *Col.* : *Louisiane.* — A. reg. I et II. — C^2, I, II. — C^{11} Canada XVIII-XXI. — B. XLI, 616-21. — XLII, 252, 347, 387. — LXII *bis*, 233-6, 240, 258-60, F^3, Coll. Mor. St-Méry, XXIV.

2°. — **Arch. Dép. Mar.** — A.M.C. Carton I, Nos 4, 5.
B^1, XX, XXI, XIX, (46, 219, 231, 317), XXX (82-3, 203-4), XXXVII.

3°. — **Arch. Aff. étr. — Amérique : Mém. et Doc. :** I, 300-23, 471-2 ; III, VII, XI, XXIV.
Espagne : Registres, 295-8, 300-3.

4°. — **Bibl. nat.** — *Coll. Margry* : nouv. acquis. 9.300-3, 9.310.

5°. — **Bibl. de l'Arsenal.** — Archives de la Bastille : 10.631, 10.640, 10.643, 10.645, etc.
Archives de Bicêtres : 12.683.

6°. — **Nouveau Mercure de France.** — Paris, 1717-23.
Relations de la Louisiane et du fleuve Mississipi. — Amsterdam, 1720, tome II.
Saint-Simon. — *Mémoires*, XVII, 61.
De Bon Repos. — *Description du Mississipi.* Paris, 1720.
P. Laval. — *Voy. à la Louisiane.* — Paris, 1723.
P. de Charlevoix. — *Hist. de Nouv. Fr.*, vol. IV-VI.
Dernis. — *Rec. de Titres, etc. concernant Cie des Indes.*
Le Page du Pratz. — *Histoire de la Louisiane.* Paris, 1758, 3 vol. in-12.
Abbé J. B. Le Mascrier. — *Mémoires historiques de la Louisiane depuis* 1687, composés d'après les Mémoires de M. Dumont par L.L.M. (Lieutenant et ingénieur aux Yazous). — Paris, 1753, 2 vol. in-12.
(Valette de Laudun). — *Journal d'un Voyage à la Louisiane,* fait en 1720 par M. XXX, capitaine de vaisseau du Roy. La Haye, 1768 ; 2 vol. in-12.
Barbé-Marbois. — *Histoire de la Louisiane.* Paris, 1829, in-8°.
Lemontey. — *Histoire de la Régence.* Paris, 1832, vol. in-8°.
Levasseur. — *Recherches historiques sur le Système de Law.*
P. de Rochemonteix. — *Jésuites et Nouv. Fr.*
P. Margry. — *Mém. et doc. pour servir à Hist. des Orig. des Pays d'outre-mer.* Paris, 1879-88, vol. V-VI in-8°.
Henri Gravier. — *La colonisation de la Louisiane à l'époque de Law.* (Oct. 1717-janv. 1720). Paris, 1904, in-8°.
Pierre Heinrich. — *La Louisiane sous la Compagnie des Indes.* Paris, 1907.



Chapitre VI

FONDATION DE LA NOUVELLE ORLÉANS

I. — Incohérence initiale

Où mettre la capitale ? — Une des meilleures preuves de l'incapacité de la Compagnie des Indes fut son impuissance à donner à ce nouvel organisme de la Louisiane un centre de vie bien placé, un cœur vigoureux. Tout le monde savait, pourtant, que cet organe essentiel devait se trouver quelque part au bas du Mississipi, là où l'unique artère de l'immense région atteint son plein développement. Il fallait aménager un bon lieu d'échange qui fût également à portée des marchandises de France venant par mer et des denrées coloniales venant de terre par les voies fluviales. C'était l'idée première de Cavelier de La Salle ; ce fut encore celle d'Iberville ; ce fut celle même de la Compagnie d'Occident en ses plans primitifs ; mais les directeurs de l'une et de l'autre Compagnie, résidant en France, s'en laissèrent également détourner, bernés qu'ils étaient par les directeurs de la Colonie ; ceux-ci, résidant en Louisiane, sacrifièrent allègrement, est-il dit, les intérêts généraux du pays à leurs seuls intérêts personnels, en particulier à leur commerce interlope avec Pensacole.

Un mémoire anonyme de cette époque exprime avec autant de force que de netteté les causes complexes et les conséquences incalculables de cette lamentable erreur :

« Les plus grands malheurs de la colonie viennent de n'avoir pas fait entrer les vaisseaux dans le fleuve du Mississipi pour y conduire tous les colons qu'on a envoyés à la Louisiane. Ce fleuve était praticable dans les premiers temps de l'établissement comme il l'est aujourd'hui. Mais on n'a pas su ou voulu en profiter : car tous les concessionnaires et leurs effets ont été débarqués sur les sables de la coste et, comme il n'y avait pas suffisamment de petits bâtiments pour les transporter dans le fleuve, (ce que les navires de France qui les avaient apportés auraient pu facilement faire), plus de la moitié des ouvriers et des engagés des concessions y ont péri par le long séjour qu'ils ont fait sur une coste aride et par la faim et le défaut de secours dans leurs maladies. Presque tous leurs effets y ont été consommés ou vendus. Au lieu que, si dès leur ar-

rivée on les eût envoyés dans le fleuve avec les navires dans lesquels ils étaient venus, ces pauvres gens se seraient conservés et les concessions ou habitations se seraient d'abord établies le long du fleuve et les effets auraient servi à perfectionner les habitations, lesquelles seraient à présent en état de dédommager leurs propriétaires des grandes dépenses qu'ils ont faites pour contribuer à l'établissement de la colonie ». (Coll. Margry, 9.300 ; I, 269). « Faute de s'y être bien pris dès le commencement, dit un autre *Mémoire*, les habitants de cette colonie ne sont, pour ainsi dire, établis que dans les bois : il leur faudra des siècles (exagération) avant de trouver un profit équivalent à leurs peines » ; « on eût pu et dû dès 1717, confirme Charlevoix (IV, 197), transporter les émigrants droit à la Nouvelle Orléans : ainsi eût été évitée une forte mortalité ».

Premières intentions. — Abordons en son ordre chronologique cette étude si controversée.

Peut-être le village de Tangihado, chez les Quinipissas, où s'arrêtèrent également Cavelier de La Salle le 2 avril 1682 et Tonty le 8 avril 1686, était-il le lieu le plus favorable. A Lemoyne d'Iberville, en mars 1699, « un sauvage montra l'endroit par où les sauvages font leur portage du fond de la baie... pour tomber dans cette rivière... La distance d'un lieu à un autre est fort petite ». Le 18 janvier de l'année suivante, Iberville profite de ce portage « d'une demi-lieue » pour passer, en effet, du Lac Ponchartrain dans le Mississipi que les sauvages de cette époque appelaient Malbanchia. « J'ai été visiter, ajoute-t-il, un endroit à une lieue au-dessous du portage, où les Quinipissas avaient autrefois un village... et où le terrain se noie fort peu. J'ai fait faire un petit désert (défrichement) où j'ai fait planter des cannes à sucre... de la Martinique ». Iberville releva la hauteur du portage 29°58'. Un mois plus tard, en ce même « portage du Missisipy », se rencontrèrent Le Sueur en route pour ses mines d'amont et Tonty descendant de son fort des Illinois. Ce dernier en son journal signale, à onze lieues en amont du fort d'Iberville, près de la Rivière Saint-Jean qui se jette dans le lac Pontchartrain, un site élevé, de douze lieues de long sur une lieue et demie de large, lequel n'est jamais inondé. Un ami de La Salle qui se sacrifia à l'achèvement de son œuvre, l'armateur de Rémonville, recommanda dès le 6 août 1702 de transférer le fort abandonné d'Iberville en ce même « lieu qui est très beau, hors d'insulte des débordements ». (B.N. Mém. fr. N° 9.097, f. 127). Il faudrait, précise-t-il en 1708 (C^{13}, II, 366) y construire « le premier et principal établissement », avec « un fort à quatre bâtiments... garni d'artillerie », ayant « assez d'étendue pour renfermer les magasins qui serviront de dépôts aux marchandises qu'on tirera des différents établissements du haut de la rivière », entre autres, ajoute-t-il en 1715, du poste des Natchez. Mandeville en 1709, Duclos et autres préconisent ce même « portage du Missisipy » pour en éviter l'embouchure et les méandres qu'on estimait à peu près infranchissables. Pour réaliser l'idée si simple et si juste du vaillant Rémonville qui se ruina en ses diverses entre-



prises au pays de La Salle, il fallut à l'incurie administrative de longues et cruelles années de tâtonnement ou de mauvais vouloir.

Velléités. — Assurément, les vélléités ne manquèrent pas. Vers 1715 Crozat parle vaguement de la nécessité d'avoir un poste « sur la rivière Mississipi du côté de la mer » ; dès le mois de janvier de cette année le capitaine Baron avait recommandé « le village des Natchez à cent lieues du bord de la mer... où la terre commence à être bonne ». (A.D.M. 67[2], 5) et Bienville reçut en mai l'ordre d'y créer un poste, ordre réitéré en août 1716 (C[13], IV, 225). En mai 1717, Bienville, revenant de ce site, remarque « sur les bords du fleuve un endroit très propice pour établir un poste », sur « l'un des plus beaux croissants du fleuve » ? d'où le nom actuel de « Crescent City » ; il le signale à la Compagnie, qui tout de suite « résolut que l'on y établirait un bourg que l'on nommerait la Nouvelle Orléans », en l'honneur du Régent. « Ceux qui lui ont donné ce nom, dit le P. de Charlevoix, croyaient qu'Orléans est du genre masculin » ; d'aucuns dirent, en effet « Le Nouveau Orléans » ; et pourquoi pas, non plus, « Le Nouvel Orléans » ? Dès le 1er octobre 1717, la Compagnie donne au brigantin le *Neptune* et à la *Vigilante*, l'ordre de « monter », s'il est possible, l'un « jusqu'aux Illinois » et l'autre « aux Yasous », ordre qui, à vrai dire, semble à Bienville aussi « frivole » qu'il avait paru absurde à Lamothe-Cadillac « C'est vouloir prendre la lune avec les dents ». On parle bien de bâtir toute une ville près du fleuve, dit de même en son Mémoire le « missionnaire apostolique » F. Le Maire ; mais « le site n'est pas encore arrêté (A.D.M. 67[1]). L'ordre ne fut donc pas exécuté, puisqu'il fut longtemps déclaré impraticable par le capitaine même du brigantin.

« Une indécision fatale provient d'avis contradictoires », dit Hubert en son rapport d'octobre 1717 (C[13], V, 139-145 ; 127-38). Par suite de l'ensablement du Port Dauphin, il n'en préconise pas moins avec raison l'établissement des colons sur le Mississipi. « La vue qu'on a eue en établissant une colonie à la Louisiane, dit-il, a sans doute été de se rendre maître de la vallée du Mississipi, où se dégorgent presque toutes les rivières de cette partie de l'Amérique. C'est une excellente base et il n'y a rien de mieux à exécuter. On a cependant fait le contraire. On a abandonné ce grand fleuve, qui est l'essentiel, pour se venir porter sur la rivière de La Mobile. » Toutefois, sans condamner ce poste, « où il y a un commerce avec les sauvages » et qui fournit une barrière contre les Anglais de la Caroline, il recommande, au lieu de Biloxi, l'Ile aux Vaisseaux, la Baie Saint-Bernard et le Port Saint-Joseph.

Autres postes. — Avant de parler des vieux postes de la Côte et du Mississipi, disons un mot des postes de l'Ouest que la Compagnie

avait envisagés dans le voisinage du Nouveau Mexique. Alors qu'insoucieux des rivages qu'ils savaient stériles, malsains et périlleux, les Espagnols exploraient jusqu'aux Natchez le pays des Tejas (Texas) et y créaient dans les terres quelques missions éphémères, la Compagnie envisageait dès 1719 un grand projet de poste militaire près du Nouveau Mexique avec 1.200 hommes, dont 400 Canadiens et 400 « dragons » ; mais elle dut bientôt y renoncer par suite de la dangereuse proximité du *presidio* de Saint-Jean-Baptiste. En juin 1720. Bénard de La Harpe reçut l'ordre d'occuper la Baie Saint-Bernard ; mais, mal pourvu, il ne l'exécuta que pour la forme. Même velléité en novembre 1729 ; Juchereau de Saint-Denis est nommé « commandant du haut de la rivière aux Cannes » ; on ne sait pas même si cette rivière est le Colorado ou la Guadelupe. En cette même année, le capitaine Béranger, envoyé par Bienville pour occuper l'ancien poste Saint-Louis, part avec vingt-huit hommes occuper la Baie Saint-Bernard ; mais, s'engageant trop à l'Ouest, il va en territoire espagnol s'exposer aux attaques de nos rivaux dans la Baie Saint-Joseph. L'année suivante, par contre, escortant Bénard de La Harpe nommé « commandant de la Baie Saint-Bernard, il reste trop à l'Est dan la Baie de Galveston d'où le repoussent les sauvages hostiles, les Caux, qui lui font quatre prisonniers. Au fond, Bienville ne dut pas être très mécontent de ces échecs : car, comme tous ses collègues, il préférait les postes voisins du Mississipi. Pour s'assurer possession de ces postes, on n'enterra pas moins en 1720 et 1721 deux écussons de France, tant à la Baie de Galveston qu'à la Baie Saint-Bernard.

Nominations prématurées. — Avant même que ne fût créé le poste de la Nouvelle Orléans, la Compagnie en nomma deux fonctionnaires : le 1er octobre 1717 Bonnaud, garde-magasin, et le 31 décembre le capitaine d'Avril, major de la place, « au comptoir qui doit être établi à la Nouvelle Orléans » (C^{13}, IV, 63). Le 23 avril 1718, elle augmente même leurs appointements, ainsi que ceux du chirurgien et de l'armurier, et, en son beau zèle, le 28, elle va jusqu'à désigner 68 habitants de la future capitale. (Col. Bx, I, 11 *bis*, 180).

Accès. — Pour commencer, il faudrait, tout d'abord, pouvoir y accéder : dès le 10 décembre, elle ordonne donc au commandant du vaisseau la *Paix* de « sonder exactement la barre du Mississipy » et de calculer la vitesse du courant (Col, Bx, L. 11 *bis*, 176, 18[illegible]). Le 14 avril, elle envoie à l'ingénieur en chef Perrier les instructions les plus détaillées : « Il faut, par toutes sortes de moyens, (dont six dragues de fer), ouvrir l'entrée du fleuve » ; « tenter d'entrer avec les vaisseaux mesmes », dresser une carte exacte du fleuve avec la profondeur du lit et la hauteur des bords ; établir la capitale « dans l'endroit le plus commode, le moins en danger d'être inondé et, au-



tant que possible, près des meilleures terres à cultiver » ; « marquer l'enceinte d'un fort qui puisse devenir une citadelle » ; « y établir sur affût seize pièces de canon » ; « marquer l'enceinte de la ville et les alignements des rues » ; entreprendre « la construction des magasins, dès qu'on aura baraqué pour les hommes » ; utiliser au plus tôt pierres et briques, etc... Le malheur de toute cette belle précision, c'est qu'elle ne porte pas sur le point essentiel : le site. Après avoir recommandé à Perrier de choisir « l'endroit, le plus commode pour la communication avec La Mobile, soit par mer, soit par le lac Pontchartrain, le moins en danger d'être inondé et le plus près des meilleures terres à cultiver », les instructions marquent leur préférence pour le « ruisseau de Manchac », qui, à plus de vingt lieues en amont, met le lac Maurepas en communication avec le Mississipi (Col., B, XLII, 219) ; ruisseau non navigable, trop éloigné de la mer (soixante-cinq lieues), obligeant à établir un autre poste fortifié sur le Mississipi au Détour à l'Anglais.

Incertitude. — Cette incertitude paralysa les efforts. « Nous travaillons à la Nouvelle Orléans, dit prudemment Bienville le 10 juin 1718, avec la diligence que la disette d'ouvriers peut permettre. Je me suis moi-même transporté sur le lieu pour choisir l'endroit où il convenait le mieux de la placer. » (Naturellement, il choisit le site indiqué par lui-même comme par son frère et par Le Sueur, c'est-à-dire le site actuel). « Je ne pouvais voir sans chagrin si peu de monde après un ouvrage qui en aurait demandé au moins cent fois autant ». (C^{13}, IV, 14). « On ne fait, pour ainsi dire, que de former la Nouvelle Orléans », confirme le directeur Le Gac en août 1718. C'était à tel point qu'en mai 1718 et même en mai 1719 le missionnaire François Le Maire ne savait encore où fixer sur sa carte le site du nouvel établissement. En réalité, on ne fit à peu près rien pendant trois ans, et l'ingénieur Perrier mourut à La Havane, sans avoir rien entrepris. « Il semblait dans ce temps-là, dit le chevalier de Beaurain, que la confusion et le bouleversement de toutes choses avoient fait oublier que l'intention de Son Altesse Royale étoit de cultiver les terres dans le fleuve, seul moyen de réussir à l'établissement de la colonie ».

Mauvais vouloir. — En réalité, les gens du Biloxi et même de La Mobile, à commencer par les directeurs et autres membres du Conseil de la Colonie, voulaient avant tout le maintien de ces deux postes de la Côte : car ils s'y enrichissaient tant par le transbordement des marchandises que par leur vente à des prix exorbitants soit aux habitants de la Louisiane, soit aux Espagnols de Pensacola. Périsse donc la colonie, périssent les colons même, pourvu que ces messieurs fassent leur profit !

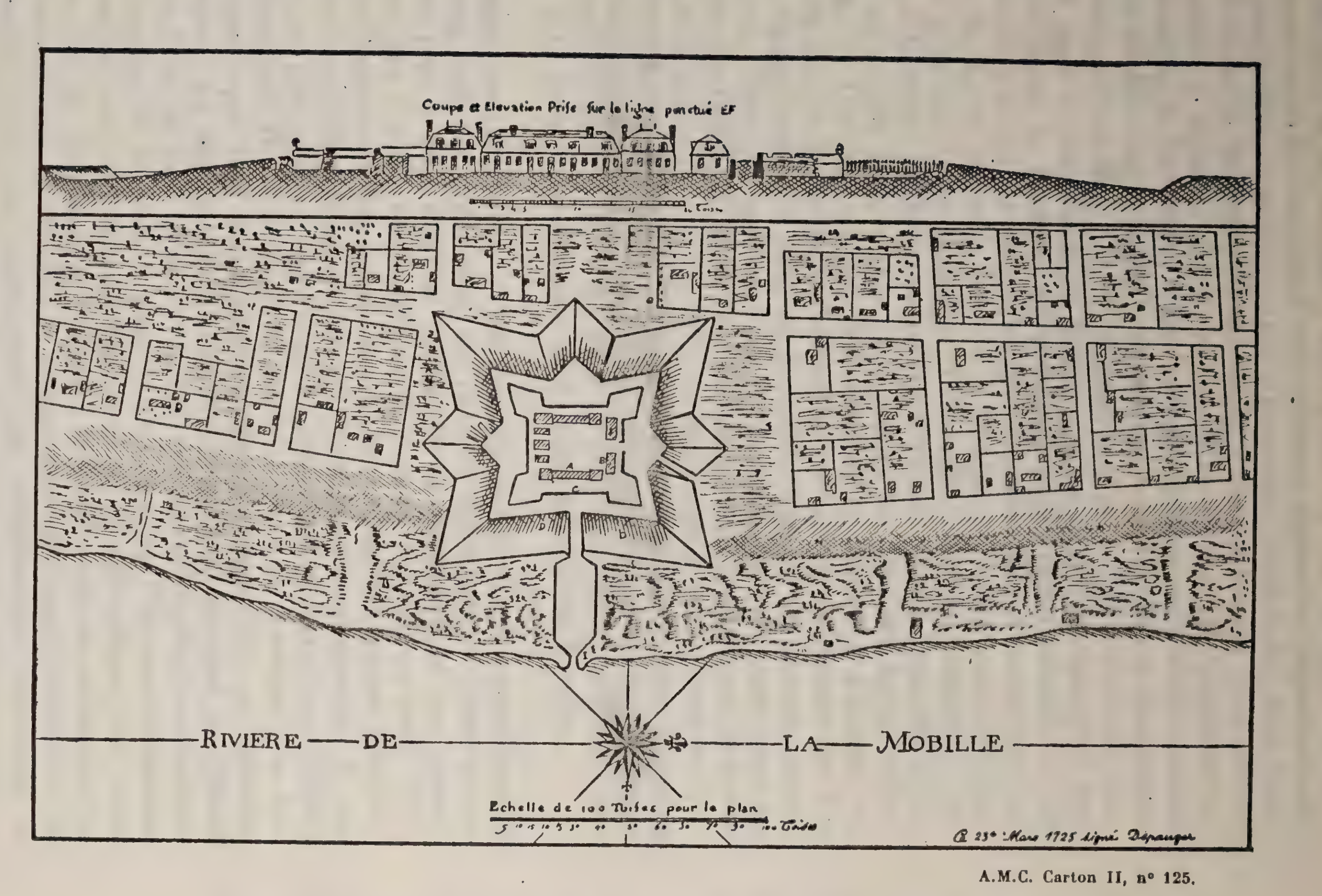
L'adversaire le plus acharné de la Nouvelle Orléans fut le commissaire-ordonnateur Hubert. Il avait eu beau en octobre 1717 préconiser « l'excellente base de la Nouvelle Orléans comme le centre maritime » et même le 14 avril 1718 se faire nommer « Directeur Général du comptoir de la Nouvelle Orléans » au traitement de 5.000 livres par an ; loins d'y bâtir, comme il l'annonçait, « une très belle maison », il en détourna les habitants et les marchandises vers son importante concession des Natchez où, ayant sur plusieurs lieues d'étendue nombre de bêtes à cornes, il voulait en réalité établir la capitale de la colonie. De même Bienville, en son apparent empressement conforme au vœu de la Compagnie, « d'avoir un poste commode et stable, sans quoi la Colonie ne pourra jamais s'établir solidement », fait explorer l'embouchure du fleuve Saint-Louis. « J'ai fait sonder l'entrée du Mississipi, écrit-il le 12 juillet 1718 (C[13], V, 157). Au-dessous de la barre qui le sépare de la mer, il n'y a que dix à onze pieds d'eau en ce temps ; car ni les avalaisons ni les marées n'y mettent une différence sensible. Le fond est de terre glaise, fort dure, quoiqu'on ait dit le contraire. Dès qu'on entre dans la rivière, l'eau augmente jusqu'à quinze brasses... Il me paraît que, si on pouvait creuser cette barre avec des machines, on pourrait faire en cet endroit un port aussi avantageux qu'on puisse le souhaiter : car on ne pourra nous le disputer, étant incontestablement sur nos terres ». Apparemment le brigantin *Neptune* ne franchit donc que l'entrée de la passe sans remonter plus loin, puisque Bienville déclare que remonter ainsi jusqu'aux Yasous malgré méandres et courants était « la chose la plus frivole qu'on pût imaginer ». (Aff. étr. :. Amér., Mém. et Doc. I, 209). Il n'en désigna pas moins pour site de la capitale, à trente lieues en amont, sur la rive gauche du fleuve, un emplacement un peu élevé à proximité du bayou Saint-Jean et du lac Pontchartrain : « On travaille actuellement à la Nouvelle Orléans », écrit-il le 12 juin 1718 (C[13], V, 158) ; bien faiblement, hélas ! avec quelques ouvriers qui ne faisaient guère que défricher les cyprières. Sans doute, le 28 novembre 1718, Bienville « accorde aux Sieurs Delaire, Chastaing et Delaroue, en dehors de leurs concessions aux Taensas, quatre places dans la nouvelle ville d'Orléans ». Sans doute la Compagnie expédia en avril 1718 les 15 à 78 concessionnaires promis. Mais, lorsque Le Page du Pratz et une quinzaine d'entre eux en janvier 1719 y amenèrent une cinquantaine d'engagés, Hubert, qui avait d'abord vanté le bas du grand fleuve, s'empressa de le dénigrer et pour son profit d'attirer vers sa concession des Natchez ledit Le Page avec ses hommes. D'une légère crue du Mississipi qui en avril 1719 couvrit le terrain de quelques pouces d'eau, il profita pour faire transporter aux Natchez la plus grande partie des marchandises de la Nouvelle Orléans et décrier en haut lieu le malheureux site. « Par cette manœuvre, dit un concessionnaire Pellerin

gagné à la cause de Hubert, M. le commissaire établira les Natchez dans deux ans, alors que le bas de la rivière ne le sera pas dans six ». Tous ceux des ouvriers qui ne désertèrent pas en cette occasion furent rappelés au Biloxi.

Parti-pris. — Si Hubert avait ses raisons pour être favorable à son poste des Natchez, l'ordonnateur Duclos et le directeur Le Gac avaient les leurs aussi pour être favorables à La Mobile : ils la faisaient coloniser jusqu'à soixante lieues en amont. Aussi demandait-on ironiquement que ce nom trop mérité fut changé en « l'Immobile ». Le Gac poussait son zèle pour « cette maîtresse clef de la colonie » jusqu'à demander la création d'un chemin par terre qui, long de soixante-dix lieues, mènerait en moins d'un mois aux Illinois, alors qu'il y avait en réalité plus de 250 lieues à franchir en des régions sauvages et même hostiles. En son *Mémoire* de 1721, (A.M.V. Cart. I, N° 8). Le Gac avouait bien, sur la foi des Canadiens, une distance de « plus de 270 lieues », mais il croyait ou semblait croire à la possibilité de deux chemins par terre, l'un à droite, l'autre à gauche, « Il serait inutile de garder le poste de la Nouvelle Orléans, ajoute-t-il ; ce pays est rendu impraticable par deux inondations chaque année et ruineux à cause des frais de transport par le bas du fleuve. Il suffirait de communiquer avec le Mississipi par le lac Pontchartrain et par le canal de Manchac une fois nettoyé ». Le P. de Charlevoix, tout en reconnaissant que « les terres n'y sont pas très bonnes », admet qu'il faut y rester pour « entretenir dans notre alliance le peuple nombreux des Chactas ». (VI, 224). Les deux autres directeurs Lacerbault et Villardeau n'étaient pas moins défavorables au « pays noyé » de la Nouvelle Orléans.

Enfin, le mortel Biloxi avait toujours ses tenants. « A quoi bon chercher un autre endroit pour établir le siège principal de la colonie ? disait le Conseil : le meilleur est Biloxi. » Le 20 décembre 1720 l'ingénieur en chef Le Blond de la Tour rédigea donc en quatre grandes pages un long rapport qu'approuva étrangement Bienville, tout comme ses collègues Delorme et Le Gac : vu que le Vieux Biloxi, quoique dépourvu d'eau saine, est entouré de marais et de brouillards si malsains qu'ils ont fait périr 500 personnes en six mois, ils recommandent, pour l'établissement des habitants, des soldats et des marchandises, le vaste terrain sec du Nouveau Biloxi où coulent les bonnes eaux d'un ruisseau. Qu'importe si le mouillage de l'Ile aux Vaisseaux est à trois lieues et si les moindres brigantins ne peuvent approcher des battures de sable ? La Tour construira deux jetées sur cette côte plate et deux forts à l'Ile aux Chevreuils ; vain projet ruineux (A.D.M. 67^2). A vrai dire, Le Gac se plaint en mai 1720 que les travaux de Biloxi sont ralentis par les hésitations de M. de Bienville qui préfère la Nouvelle Orléans. (A.M.C., cart. I, N° 8).





A.M.C. Carton II, n° 125.

Plan, profil et élévation du fort Condé de la Mobile, par le Sieur de Pauger en 1725



A son tour le 25 décembre 1720, Bénard de La Harpe, déclarant non sans raison la Compagnie mal informée, oppose au pays « malsain et impraticable », « marécageux » et « fièvreux », avait-il dit, de la Nouvelle Orléans le Manchac comme étant « plus favorable pour établir la capitale ». Même attitude du capitaine Drouet de Valdeterre et du chevalier de Beaurain : « La Nouvelle Orléans est établie dans un terrain vaseux ; les eaux qui y débordent deux fois l'an y croupissent des deux ou trois mois ». L'endroit est tout juste bon à servir d' « entrepôt pour le commerce du fleuve ». « Le siège principal doit être dans la plaine de Manchac où commencent les terres hautes, où l'on trouve tout ce qui est nécessaire à former une ville et toutes les douceurs de la vie animale, etc... ». « Il n'en coûterait que sept-cents livres pour aménager la rivière d'Iberville ». Or, la prétendue « rivière d'Iberville » n'était qu'un étroit boyau presque toujours à sec dont on ne put jamais tirer parti malgré les dépenses les plus exagérées. — D'autres encore, préconisaient le Détour à l'Anglais en aval du site de la Nouvelle Orléans ou un terrain « à l'ouest des Iles de la Chandeleur ». La prise de Pensacola suggéra un instant, avons-nous vu, l'idée de profiter de cette installation espagnole pour en faire la capitale de la Louisiane, poste bien trop excentrique, si bonne que fut la rade. (C^{13}, A, V., 293). — Malgré tout, la majorité du Conseil restait donc favorable à Biloxi où elle avait ses intérêts. « Inutile de chercher un meilleur endroit, disait-elle, pour établir le siège principal de la Colonie. » En 1720 et 1721, pourtant, on songea encore à la Baie Saint-Bernard et à Saint-Joseph en Floride.

Eloges contradictoires. — En présence de ces éloges contradictoires de cinq capitales différentes, les pauvres directeurs de Paris ne savaient plus à quel saint se vouer. Ils ne demandaient pas mieux, certes, que d'avoir une capitale : la preuve, c'est qu'en avril 1719, leur sollicitude en fixa à nouveau le traitement des quatre fonctionnaires ; mais ils savaient moins que jamais où la mettre sur le terrain, pas plus que le missionnaire Le Maire sur sa carte. La reddition de Pensacola aux Espagnols les fit heureusement renoncer à ce dernier poste par trop excentrique. Le 8 novembre 1719, on ordonne, pourtant, au successeur de Perrier, l'ingénieur en chef Le Blond de La Tour, de bien visiter, avant de rien entreprendre, tous les sites mal connus de la côte, y compris Pensacola et l'Ile aux Vaisseaux, de rendre navigable l'entrée du Mississipi, de « la baliser avec deux tours » et de transférer la Nouvelle Orléans, « s'il est nécessaire, en un endroit plus convenable et moins sujet aux inondations ». Le 15 septembre 1720, des instructions plus détaillées lui enjoignent de fortifier l'Ile aux Vaisseaux, résidence d'un directeur général, et surtout le Biloxi « qu'il doit considérer comme le premier comptoir de la Compagnie et le centre de ses affaires », et d' « y établir des

magasins commodes et spacieux... en grand et solidement, parce que ce poste deviendra de jour en jour plus important » ; fortifier la Nouvelle Orléans, quelque douze lieues en amont, à Manchac qui servira de dépôt général pour l'intérieur de la colonie et dont le ruisseau sera « nettoyé », de manière à « rendre son cours plus libre »; enfin, idée encore moins réalisable : « faire une route par terre depuis le Biloxi jusqu'aux Illinois », « que la Compagnie regarde comme le poste le plus important de la colonie par rapport aux retours qu'il procurera ». Le 22 août 1720, ordre avait bien été donné par Bienville au capitaine du Tisné de se transporter sur sept bateaux plats armés de neuf à dix hommes chacun par l'entrée du fleuve jusqu'à la Nouvelle Orléans ; mais cet ordre singulièrement dangereux ne fut apparemment jamais exécuté (C^{13}, A, VI, 8). En son *Mémoire* (de 1721) *sur la situation heureuse de la Louisiane*, la Compagnie persistait en son erreur. « La première vue de la Compagnie fut de former à la Nouvelle Orléans de gros magasins pour soutenir tous les établissements du Mississipi et de ses affluents ; mais la difficulté de bâtir sur le bord du fleuve à cause des débordements a fait prendre le parti de construire les magasins sur le ruisseau de Manchac pour faciliter le passage des bateaux de l'Ile aux Vaisseaux au fleuve par le Lac Pontchartrain. On y construira un port pour les bateaux destinés à la navigation du Mississipi. » (A.M.C., Cart. I, N° 9). En ses instructions de 1720 au Commissaire-ordonnateur Duvergier, la Compagnie hésitait encore à fixer ses deux gardes-magasins à la Nouvelle Orléans ou à Manchac. (VI, 18) ; le 9 décembre 1722 le Capitaine Drouot de Valdeterre, aincien commandant des troupes à l'Ile Dauphine, à Biloxi et à la Louisiane, conseillait encore de transférer la Nouvelle Orléans de son terrain marécageux et malsain à « la plaine de Mensac » (VI, 358).

Capitale embryonnaire. — Tant de contradictions et de tergiversations entravaient tout essor de la colonie. Pendant qu'on perdait son temps, son argent et ses forces à vouloir développer des postes en des sites impossibles, tant ils étaient stériles, malsains et encombrés de vase ou de sable, on laissait dès sa naissance s'étioler la vraie capitale sur le bon site signalé dès l'origine. Fin novembre 1718, La Harpe n'y trouva pas même de vivres pour entreprendre son voyage. En janvier 1719 Le Page du Pratz n'y vit qu'« une baraque couverte de feuilles de latanier, que M. de Bienville avait fait bâtir pour se loger et où demeurait son successeur, Jacques Barbazan de Pailloux », « premier habitant et commandant résident de la capitale ». En ce « major général », La Harpe trouve, du moins, à défaut du bon vouloir de Bienville un « commandant du poste », fort expéditif et rempli de zèle pour la colonie », malheureusement destiné



à une mort tragique. (En 1724, il mourut noyé à l'Ile Dauphine ; Margry, VI, 361).

En avril 1719, c'est-à-dire un an après le début des travaux, il n'y avait encore, de l'aveu de Bienville, que « quatre maisons commencées », dont « trois maisons de Canadiens, dit Pellerin, et un magasin à la Compagnie ». Bienville avait beau défendre plus ou moins mollement sa Nouvelle Orléans contre celle de ses collègues du Conseil, il se trouvait toujours en minorité ; en avril 1719, il signa même un avis défavorable. Le Conseil avait bien en octobre 1719 décidé le transfert de La Mobile à la Nouvelle Orléans et même en avril 1720 nommé major de ce poste le sieur de Noyan, qui « s'en acquittera parfaitement bien » (V, 342, 359). Ce n'étaient toujours que feintes ou velléités. La Compagnie elle-même avait beau y envoyer colons après colons et accorder congés et faveurs à tout soldat voulant aller s'y établir ; colons et soldats étaient à ce point intimidés et molestés par les Directeurs Hubert et Le Gac que, comme Le Page du Pratz et Pellerin, ils s'enfuyaient aux Natchez ou, comme Dubreuil, Duhamel et les Chauvin, ils s'installaient à distance respectueuse du misérable lieu apparemment frappé d'interdit. C'était, sans doute, à propos de ces colons que Le Gac disait en son rapport du 26 juin 1719 (A.M.C., Cart. 1, N° 8) qu'une partie des concessionnaires s'est transportée à la Nouvelle Orléans. Découragée, la Compagnie remplaça le major d'Avril et le capitaine de Valdeterre par le simple lieutenant de Noyan.

Tromperies. — Tout le monde, du reste, trompait ou se trompait à qui le mieux. Dès 1718, le charpentier Pénicaut parle d' « une très belle maison » de M. Hubert, de « beaucoup de soldats et d'ouvriers », de « familles venues de l'Ile Dauphine », de « deux corps de caserne assez grands pour mille hommes de troupe ». Le malheureux les vit d'autant moins qu'il était devenu aveugle. Pour faire croire à la Compagnie qu'on faisait quelque chose, le Conseil de la Colonie envoie en juin 1720 un *Etat* qui déclare qu'il y a, dans « le bourg de la Nouvelle Orléans », « des magasins pour la Compagnie, un hôpital, un logement pour le Directeur et le Gouverneur ; 50 soldats environ, 70 hommes tant commis qu'engagés et forçats aux gages et à la ration de la Compagnie, 250 concessionnaires en comptant leurs engagés qui attendent des voitures pour monter à leurs concessions ; 40 habitations commencées, (dont Bel-Air de M. de Bienville,) avec 30 bêtes à cornes et 80 esclaves tant sauvages que noirs. Mais Le Gac avoue bientôt que « les 150 personnes qu'on avait fait passer à la Nouvelle Orléans sont toutes à Biloxi où l'on trouve plus à propos de les nourrir ». Toutefois, en mars 1721, il déclarait qu'il y avait bien à la Nouvelle Orléans, « autour de cent hommes de troupes avec M. Pailhoux, major général de la colonie, des officiers

majors et subalternes, un commis principal, un garde-magasin et d'autres employés ». Il estimait même à 200 ou 250 le nombre des habitants logés en 35 à 40 maisons appartenant à eux ou à la Compagnie ; estimation fort exagérée. (A.M.C. Cart. 1, 8).

Tout en regrettant en son fort intérieur d'être si mal informée, la Compagnie tirait ample parti de ces fausses informations pour le bénéfice de sa réclame éhontée. Alors qu'il n'y avait en réalité, avons-nous dit, que quatre méchantes bicoques en des fourrés sablonneux parmi de mornes cyprières, un prétendu correspondant louisianais François Duval se décrit, dans le *Nouveau Mercure* de mars 1719, comme établi dans les dépendances de « la Ville » dont il vante « la société agréable ». « Le pays est un terroir charmant, dit-il béatement, plein de mines d'or, d'argent et de cuivre » ; « l'on s'y porte bien et l'on y voit de belles vieillesses ». Un autre vante de même « les huit cents maisons fort logeables et commodes » de « cette ville qui a une lieue de circuit ». Une belle gravure de 1720 représente même, sur les deux rives de l'ample canal, canal purement imaginaire, qui met le Mississipi en communication avec le Lac Pontchartrain, de vastes magasins et d'agréables villas à l'ombre d'une avenue de grands arbres. Un beau plan, étalé rue Quincampoix, présente sur la rive gauche du Mississipi une superbe ville ovale entourée d'une enceinte fortifiée à la Vauban et pourvue près du fleuve d'une solide citadelle hexagonale. Plus extravagante encore est certaine carte de la Louisiane toute embellie de cités avec église et clochers, villages indiens, Peaux-Rouges chassant en de belles prairies, et vaisseaux, navires et canots naviguant sur une mer clémente. Or, ce fut l'imaginatif romancier, l'abbé Prévost, qui, en cette occasion, eut raison contre tous les prétendus témoins et historiens : la pauvre Manon et son compagnon échouèrent bel et bien, comme tant d'autres victimes de cette déplorable mystification, sur une misérable plage fort embroussaillée ou à défaut d'une « bonne ville » « n'était qu'un assemblage de quelques pauvres cabanes ». Seul un évadé, le Capitaine Drouot de Valdeterre, disait la vérité : « Il n'y a que des baraques de bois absolument hors d'état de servir, si elles ne sont réparées après chaque débordement ».

II. — « Un corps d'élite »

Les ingénieurs. — En ces temps d'incompétence et d'incohérence désastreuses aggravées de manœuvres malhonnêtes, ce fut le « corps d'élite » des ingénieurs qui vint, non sans peine et à son propre dam, éclaircir et améliorer cette lamentable situation qui menaçait de durer indéfiniment. Quatre furent nommés : Le Blond de La Tour, ingé-

nieur en chef, Adrien de Pauger, ingénieur ordinaire, MM. de Boispinel et Franquet de Chaville, ingénieurs en second, avec tout un personnel de « dessineurs » et de « picqueurs ». Pauger, ancien capitaine du régiment de Navarre, venait d'être décoré de la croix Saint-Louis. Seul Pauger eut la bonne idée, qui lui coûta 4.000 livres et des « peines infinies », d'engager pour trois ans 80 ouvriers de son pays d'Artois, « les meilleurs et les plus habiles », dont il ne put, du reste, emmener que 64 (VI, 348). Mais la Compagnie ne songea pas même à embarquer le matériel et les matériaux nécessaires aux fortifications, alors qu'à Port-Louis ont eût pu, selon le désir de La Tour, (VI, 132), lester les navires avec des pierres propres aux travaux (VI, 180). Pauger arriva dans la colonie le 11 octobre 1720.

Capitaine réformé du régiment de Piémont, Le Blond de La Tour, dont le Régent avait apprécié les services aux sièges de Lérida et de Tortosa, en Flandre et en Allemagne, comptait 25 ans de service et jouissait d'un traitement de 4.000 livres. On lui avait déjà « promis » le grade de « brigadier des armées du Roy » (VI, 112, 125, 337). Il n'était « venu en Louisiane, comme il le disait, que pour rendre service ». *(Ibid.)*. Or, dès la traversée dans les derniers mois de 1720, il dut subir les avanies du Capitaine commandant le navire, et, dès son arrivée le 7 décembre 1720, celles du Directeur Le Gac, *(Ibid.)*, enfin, malgré son « grand désir d'entente », celles des contrôleurs-ordonnateurs Duvergier et Delorme (VI, 318). Tous ces bénéficiaires de la colonie voyaient d'un mauvais œil ce supérieur qu'on leur imposait, d'autant que, témoin de leurs agissements, il pouvait s'en plaindre en haut lieu. Selon son habitude, Bienville plus habile, s'empressa de le circonvenir, en le recevant chez lui, bien qu'il redoutât, en cet aîné de grade supérieur qui lui était pour le moment subordonné, un futur rival dans le gouvernement de la colonie. Dès le 2 septembre 1721, sur la proposition du Conseil de Marine, le Roi nomma, en effet, La Tour « lieutenant-général de la Louisiane », sous la seule dépendance du Commandant Général Bienville, avec voix délibérative au Conseil de la Colonie (VI, 112).

Opposition du Conseil. — « Dès leur arrivée, dit Pauger, les ingénieurs proposèrent de visiter toute la côte pour y chercher un meilleur poste (que le stérile et malsain Biloxi) ; mais les Conseillers dirent que c'était inutile, Biloxi étant le meilleur ». (VIII, 12). « Si MM. les Directeurs de la Compagnie des Indes vous avaient fait voir mes lettres, précise La Tour au Régent (30 août 1722), vous auriez vu qu'à mon arrivée je proposai au Conseil de faire entrer dans le fleuve toutes les flûtes qui étaient chargées d'ouvriers et d'effets pour les concessions... Malgré les représentations que je pus faire, je ne fus guère écouté ». Dès le 25 novembre 1720, le lendemain même de l'arrivée de Pauger, le Conseil de la Colonie avait, en effet, décidé de



transférer le Fort-Louis du vieux Biloxi, marécageux, malsain, d'accès difficile, sans eau potable, au Nouveau Biloxi plus sec, plus sain, plus spacieux, pourvu d'une bonne eau de source (VI, 140). La Tour, qui n'a pas même de bateau pour visiter l'Ile aux Vaisseaux en vue de travaux urgents, est mis en demeure de décider entre l'un ou l'autre site. Faute de connaître d'autres postes, il se rallie donc à ce Nouveau Biloxi meilleur que l'ancien et dresse quatre plans, dont l'un est accepté par le Conseil, malgré l'opposition de Le Gac : il propose un fort de bois, faute de pierres ; mais le Conseil exige un fort de briques, bien que les ouvriers manquent, six de ceux de Pauger ayant déjà succombé au climat meurtrier qui venait d'enlever 600 hommes en six mois. Pauger emploie les 58 survivants aux premiers travaux de défrichement. (VI, 347). Ces travaux finis, il part le 29 mars 1721 pour le Mississipi, après entente préalable avec son chef pour un plan d'entrée du fleuve et un plan de ville régulière en amont. (VI, 347 ; VII, 290).

Cependant La Tour est retenu en son malsain Biloxi par une dysenterie de quatre mois (VI, 307, 346) ; il est « fort triste de ne pouvoir rien faire », pas même visiter les côtes faute de bateau, faute d'ouvriers en nombre assez grand et en état de santé suffisant, faute de nègres, la Compagnie n'en ayant que quarante et les pires (VI, 306), faute de bons matériaux, faute surtout de bon vouloir de la part des directeurs dont il déplore le désordre et le gaspillage. « Pendant que ces Messieurs emploient les matériaux de la Compagnie à bâtir leurs propres maisons où bon leur semble, les travaux de la Compagnie restent en suspens, et l'hôpital ne peut pas même recevoir quelques-uns des nombreux malades ». (VI, 122, 130, 133). Malgré « son grand désir d'entente » et maintes avanies subies, il n'en est pas moins, en 1722, odieusement desservi en haut lieu par les directeurs Delorme et Duvergier (VI, 318) et odieusement accusé par l'ingénieur militaire Diron d'accaparer soixante ouvriers pour son usage personnel (A.D.M. 67[2]). « Le Lieutenant général, M. de La Tour, dira plus tard le Commissaire de La Chaise (VII, 64), a fait ce qu'il a pu pour s'attirer l'amitié du Commandant Général et sa confiance ; il n'en a pu venir à bout ». En dépit de toutes sortes d'épreuves et autres difficultés, Pauger n'a pas du moins perdu son temps sur le Mississipi ; au fameux site de la Nouvelle Orléans, il n'avait trouvé, à vrai dire, ni ville fastueuse ni beaux quais ombragés tels que les figuraient les réclames effrontées de la Compagnie, mais « quelques cabanes parmi les broussailles, (éparses) à ne pouvoir donner un coup d'alignement », « quelques mauvaises baraques, dira La Tour, comme dans presque tous les autres postes ». Des nègres de Guinée avaient bien, dit Pellerin, travaillé l'année précédente à faire un fossé et une digue pour protéger les habitants contre les inondations ; mais un dessin authentique de l'époque, attribué à Dumont de Montigny,

ne montre qu'un méchant fossé parallèle au fleuve, une douzaine de cabanes disséminées dans la brousse et une vague église. Il y avait donc fort à faire et dans les pires conditions : car, dès janvier 1721, pour empêcher tout développement dans cette ville abhorrée, le directeur Delorme avait ordonné à son commissaire de La Nouvelle Orléans de « ne laisser faire aucune dépense à l'Ingénieur Pauger ».

« Aussitôt mon arrivée, constate celui-ci, je demandai au Sieur Fréboul, commis principal, des ouvriers pour faire défricher (il y avait alors « cent huit ouvriers libres »). Il me fit passer en revue quelques forçats distribués à droite et à gauche comme domestiques ;... Je les voulus faire travailler... Il en écrivit à M. Delorme qui lui répondit qu'il avait eu tort... et, le faisant sçavoir aux forçats, ils s'absentèrent tous. Ce qui m'obligea de prier M. de Pailloux, commandant, de me donner quelques soldats ; ce qu'il fit gracieusement. Il en commanda dix, avec un officier à leur tête, qui travaillèrent pendant douze jours si vivement qu'ils firent des éclaircies à pouvoir tracer toutes les rues sur le devant du fleuve et auroient continué si le commis n'avoit insulté les officiers au retour du travail ».

Manœuvres contre Pauger. — Dès le 14 avril, Pauger n'envoie pas moins son plan où il a « coté » l'attribution de quelques terrains en faveur des plus anciens habitants et des plus capables de construire en bordure du fleuve. (A.D.M. 672). Déjà « ceux-ci s'occupent de culture ; mais, avec des gens malveillants et malhonnêtes, il est dangereux d'avoir trop de zèle ».

« Je n'ai pas eu sitôt porté ma première lettre, continue Pauger le 29 mai, que j'ai entendu publier ici par le sieur Fréboul que le sieur Delorme lui avait donné l'ordre d'annuler tous les emplacements que j'avais destinés aux habitants qui voulaient y faire bâtir des maisons et y travaillaient à l'envi l'un de l'autre, ayant fait une distribution le plus équitablement possible de concert avec M. Pailloux ; et, en peu de temps, on aurait vu cette ville prendre forme sans qu'il en coutât un sou à la Compagnie. » « Mais, ajoute-t-il le 9 mars 1722, une lettre écrite de M. Delorme au sieur Fréboul renversa ce beau projet : elle lui ordonnait d'avertir tous les habitants que c'estoit à luy, comme commis principal, qu'il fallait qu'ils s'adressassent pour avoir des emplacements et non à moy et, croyant par là que je les avais trompés, ils cessèrent entièrement les travaux de cette ville... Le commis de Delorme a donc tout annulé au nom de son chef et fait enrager tous les officiers ».

Deux habitants, gênés par l'alignement, sont surexcités contre le malheureux ingénieur, et même une femme se porte sur lui à des voies de fait (VI, 140). Pauger n'avait donc pas tort de se plaindre, le 25 mai 1722, des « mauvais esprits jaloux » qui menaçaient de faire de lui un exemple (VI, 347). Transmises par la voie officielle, les iniques accusations font en haut lieu passer le zélé fonctionnaire pour un « importun » et un « dilapidateur », ainsi qu'il appert du mémoire suivant : « La Compagnie est très mécontente du compte que le sieur Pauger lui a rendu de la levée d'ouvriers qu'il a faite, afin que vous ne le chargiez d'aucune dépense et que vous soyez réservé sur les avances qu'il pourra vous demander. Il est importun et ne ménage



aucunement les intérêts de la Compagnie ; ainsi renfermez-le dans ses fonctions. » De nouvelles calomnies, sous le couvert du rapport secret, s'acharnent bassement contre Pauger : Fréboul l'accuse de favoritisme en l'octroi de ses emplacements, et Delorme l'accuse, parce qu'il est venu s'expliquer au Biloxi, de désertion de son poste sans autorisation de son chef (C², XV, 12). Acceptant sans vérification ces fallacieuses imputations, la Compagnie n'hésita pas le 29 octobre à infliger un blâme au meilleur de ses serviteurs.

« L'autorité que nous sommes informés que le sieur Pauger a voulu prendre à la Nouvelle Orléans, et la mauvaise humeur qu'il a fait paraître lorsqu'on s'y est opposé avec justice, exigent que nous ayons à son sujet une explication avec vous... Le sieur Pauger était très mal fondé de vouloir, de son chef, distribuer des terres à la Nouvelle Orléans et y ordonner des dépenses... Nous sommes surpris que cet ingénieur ait pris sur lui d'abandonner les travaux de la Nouvelle Orléans sous le prétexte qu'il n'était pas obéi. Cette conduite fait mal juger de son esprit et donne lieu de croire que la subordination est extrêmement relâchée dans la Colonie, parce que cet officier devait être arrêté au Biloxi pour avoir quitté son poste sans ordre et sans autorité ».

Le seul homme vraiment dévoué à la Colonie arrêté sur l'ordre de la Compagnie sottement bernée par ceux-là même qui l'exploitaient et compromettaient sa gestion, voilà bien les beautés qu'à coups de rapports secrets sait créer la mauvaise foi de chefs indignes. L'inspecteur Diron d'Artaguiette ajoutait aussi ses attaques malveillantes aux insinuations des calomniateurs. A tous ces mensonges officiels Pauger dut et, fort heureusement, put répondre point par point (9 mars 1722) : c'était conformément aux ordres du conseil transmis par M. de La Tour qu'il avait « marqué aux habitants des emplacements », lesquels avaient « tous » été « approuvés » par le dit Conseil ; c'était sur l'autorisation de La Tour qu'il était venu au Biloxi pour se disculper, séjour dont l'un de ses propres accusateurs Delorme profita précisément pour le couvrir de « caresses » : « il n'avait jamais voulu, lui assurait-il hypocritement, que mettre les choses au point ».

Très loyalement, du reste, l'ingénieur en chef Le Blond de La Tour, le 28 avril 1722, couvrit son subordonné contre les injustes accusations de Fréboul et de son complice Dubuisson qui le menaça de voies de fait, « M. de Pauger n'a fait qu'exécuter ses ordres conformes aux avis du Conseil... Il a trouvé le terrain rempli d'arbres, de cannes et de broussailles si épaisses qu'il lui fut impossible de prendre aucun alignement. N'y ayant point de manœuvres et d'ouvriers aux gages de la Compagnie, il pria M. Pailloux de lui donner quelques soldats ; ce qu'il fit... Il n'a distribué des emplacements de terrain que de concert avec M. Pailloux ». (VI, 315). Pour pallier ses torts, le Conseil des Commissaires donna le 20 juillet 1721 « autorité et initiative au major général, M. de Pailloux, ayant expérience et capacité pour la Nouvelle Orléans, à condition qu'il agît de concert avec le commis



principal Fréboul et sur vérification des titres de propriété produits par les habitants » (VI, 148). C'était sauver la face, en évinçant Pauger de cette opération. De retour à la Nouvelle Orléans, continue Pauger, « je me suis donné des soins infinis pour regagner la confiance des habitants », (qui le croyaient « révoqué »...). Pour achever de m'accabler, l'on me fait un crime de mon zèle au service de la Colonie et cela sur de faux rapports de commis »... Combien administratif ! Une autre iniquité se tramait contre Pauger. Le plan de la Nouvelle Orléans, qu'il avait si diligemment dressé dès le 14 avril 1721, au lieu d'être expédié à Paris « à la première occasion », comme l'annonçait Delorme le 25 avril, fut détenu à Biloxi, au moins jusqu'en décembre, date à laquelle La Tour déclare l'avoir envoyé : Bienville prétendit en avoir « dérobé la copie » et « pris la liberté » de l'envoyer directement au Ministre de la Marine avec avis favorable. De son côté, pour se justifier des accusations qu'il soupçonnait, Pauger, évitant les traîtrises de la voie hiérarchique, avait, le 23 juin 1721, fait indirectement parvenir au Comte de Toulouse qui présidait le Conseil de Marine un véritable réquisitoire fort motivé :

« La ville régulière, qui doit être la capitale de ce pays, serait présentement bien avancée, si la Compagnie l'avoit bien pourvue de vivres et de directeurs éclairés ; leur entêtement et trop d'autorité étoient cause que l'on s'est arresté à faire aller au Biloxi les vaisseaux qui sont venus de France, plutost que de les faire entrer dans le Missisipi où ils auroient débarqué bord à bord les effets et ouvriers des concessionnaires sur des terrains fertiles... au lieu qu'ils ont esté débarqués au Biloxi sur un rivage de sable où ils ont vu périr leurs effets et la plupart de leurs meilleurs ouvriers ; ce qui cause que les establissemens de ce pays sont languissans ».

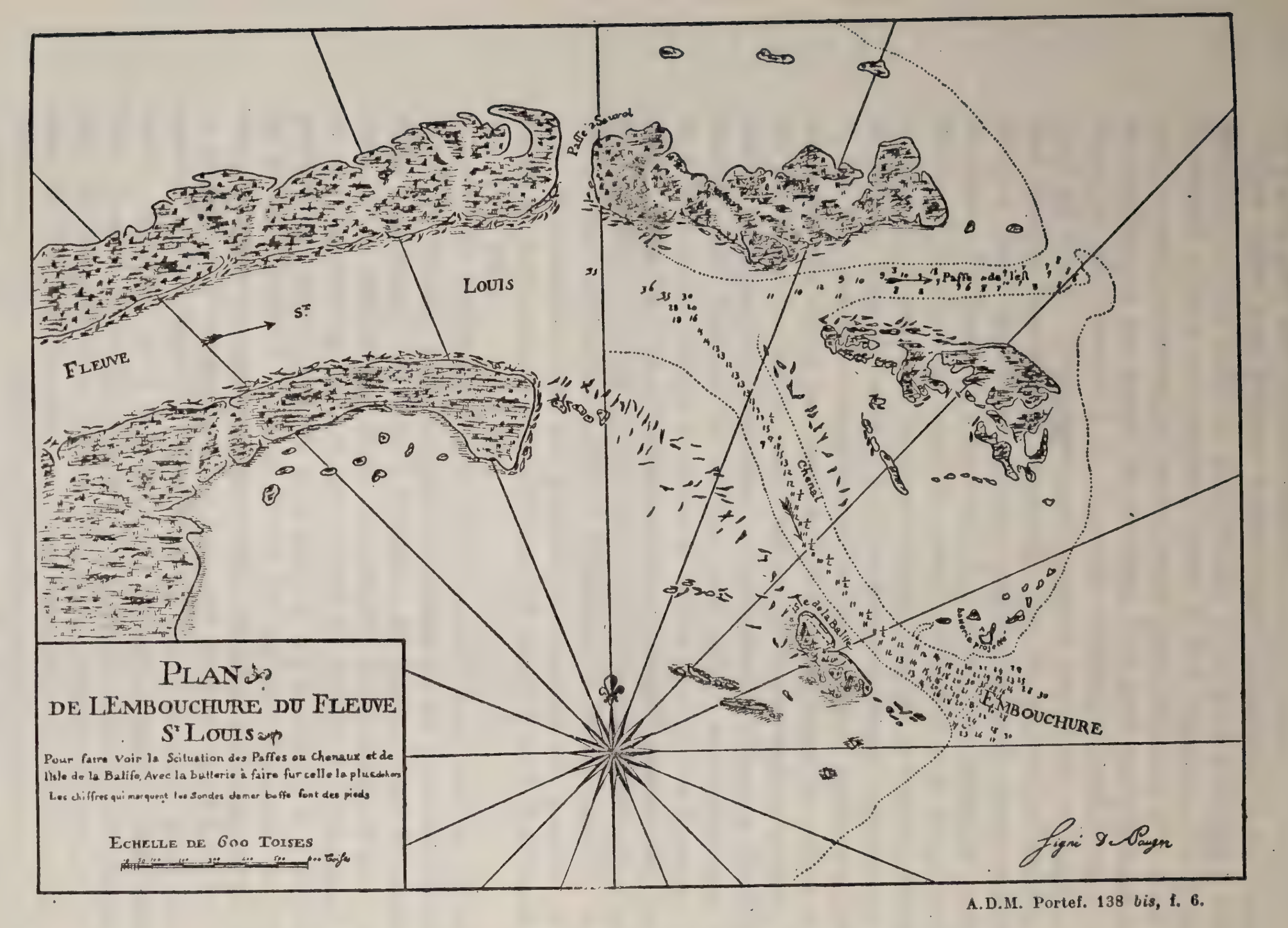
Revirement. — Ainsi prévenus par une voie détournée ou plutôt directe, les quatre commissaires de Régie opérèrent un revirement aussi prompt qu'opportun. En ce corps d'ingénieurs qu'on avait tant dénigré (VIII, 8, 9, 10, 13, 17, 18, 20, 58, 60, 70), on finit par admettre que La Tour ne manquait pas de « bonne foi » ni Pauger de « zèle » et de « bonne volonté » (VIII, 244) ; oui, même Bienville qui, à l'égard des ingénieurs, « affectait du mépris et le répandait ». (VIII, 18). On se rallia donc à l'opinion de Pauger, que Bienville lui-même se mit à soutenir. En leur règlement du 5 septembre 1721, les Commissaires décidèrent, à l'encontre des Directeurs de la Colonie, que le « premier quartier de la Louisiane sera celui de la Nouvelle Orléans, où le Commandant général (Bienville) fera sa résidence ordinaire ; ce qui ne l'empêchera pas de se porter où il le jugera nécessaire ». Enfin, le 23 décembre, ils ordonnèrent de procéder au transfert en cette nouvelle capitale de tout le comptoir de Biloxi, définitivement reconnu inutile et dangereux. (C^{13}, XI, 366). Dès le 9 de ce mois, Le Blond de La Tour écrivait que Pauger avait déjà tracé des rues de la Nouvelle Orléans, dessiné le plan de

maisons en face de la rivière et fait construire un beau grand magasin pour mettre les effets de la Compagnie. Aussi, commencé en juin 1722, le transfert fut-il l'affaire de quelques mois et Pauger put, le 29 septembre 1723, non sans raison, « se flatter d'avoir donné occasion à l'ordre de transférer le siège principal de la colonie à la Nouvelle Orléans... Sans moy on serait encore à envoyer les vaisseaux à Biloxi. » (VII, 257, 261). « Ce n'est que sur l'intervention des ingénieurs, ajoute-t-il le 3 janvier 1724, qu'on a renoncé aux postes impossibles de la côte pour trouver à la Nouvelle Orléans la clé de la Colonie. » Il était temps : car c'était là le huitième transfert de la capitale de la Louisiane et fort heureusement le dernier.

Accès par le Mississipi. — Restait l'accès à cette capitale. Le delta semblait impénétrable :

« C'est une pointe de terre qui ne paraît pas fort ancienne, dit le P. de Charlevoix, (VI, 207-8), et la quantité de battures et de petites isles qu'on a vu s'y former depuis vingt ans ne laisse aucun doute que cette langue de terre ne soit formée de la même manière. La barre n'a presque point d'eau dans la plupart des petites issues ; elles se sont fort multipliées par le moyen des arbres qui y sont entraînés par le courant ; un seul arbre, arrêté par ses branches ou ses racines en un endroit de peu de profondeur, en arrête mille... Rien n'est capable de les détacher ; le limon, que charrie le fleuve, leur sert de ciment et les couvre peu à peu ; chaque inondation enlève une nouvelle couche et, après dix ans au plus, les cannes et les arbrisseaux commencent à y croître. C'est ainsi que se sont formées la plupart des pointes et des isles qui font si souvent changer de cours au fleuve... Il paraît certain que, quand M. de La Salle descendit le Mississipi jusqu'à la mer, l'embouchure de ce fleuve n'était pas telle qu'on la voit aujourd'hui».

On ne cessait de répéter que, par suite de l'infranchissable barre de l'embouchure, la capitale n'était réellement accessible que par le lac Pontchartrain et le bayou Saint-Jean dont le portage d'une demi-lieue devait être creusé en un canal ; en attendant, on avait péniblement à traîner ou charrier sur les sables et marais des marchandises déchargées dudit Bayou. Malgré l'ordre donné en octobre 1717 aux brigantins *Neptune* et la *Vigilante* de remonter le Mississipi et de ravitailler la Nouvelle Orléans, le Mississipi passait toujours pour « innavigable », tant il était encombré de boue, de sable et de troncs d'arbres. Pour tous ces transbordements tant au bayou Saint-Jean profond de trois pieds et demi qu'au ruisseau de Manchac « difficile à nettoyer », il aurait fallu toute une flotille de bateaux plats ; or, faute de charpentiers, de calfats et même de clous, la colonie en avait toujours manqué ; et ceux même que la Compagnie avait envoyés avaient disparu : en 1720 il n'y avait que sept barques que Bienville fit venir par mer du Biloxi à la Nouvelle Orléans et en 1721 qu'une vingtaine et quatre chaloupes. Ordre fut donc donné le 15 septembre 1720 de « former une marine dans tous les postes considérables », de « construire le plus grand nombre de bateaux



A.D.M. Portef. 138 *bis*, f. 6.

Embouchure du fleuve Saint-Louis avec la Balise, par le Sieur de Pauger.

Plan accepté par le Conseil de Louisiane le 14 Janvier 1724.



possible ». Mais il en fut de cet ordre comme de tant d'autres ; rien ou à peu près rien ne fut exécuté.

C'est alors que Pauger revint tout bonnement à la conception primitive de La Salle, la plus simple et la plus évidente : utiliser le Mississipi. « On avait toujours caché à la Compagnie, dit Duvergier, qu'il y avait toujours au moins treize pieds d'eau ». (*On*, c'est-à-dire les exploiteurs des postes de la côte). Dès qu'il eut organisé ses travaux de déblaiement à la Nouvelle Orléans, l'actif Pauger se mit donc en devoir d'exécuter cette seconde partie de sa mission : étudier l'entrée possible du Mississipi. Dès la mi-avril 1721 il part en pirogue avec un officier, quatre soldats et trois charpentiers, afin de sonder les fonds et d'établir, s'il y a lieu, une balise à l'entrée du fleuve. Il trouve une barre de vase de 500 toises de large et de 900 en dedans, formée par la rencontre du flux de la mer et du courant du fleuve. Tout de suite il a l'idée nette qu'avait vaguement eue le P. du Ru : élargir et approfondir la principale bouche du fleuve en obstruant les autres ou, comme il le dit, employer les arbres échoués sur les fonds de vase et ainsi augmenter le courant du grand chenal, bref, ingénieusement organiser une puissante « chasse ». Aussitôt dit, aussitôt fait. Laissant la nature, ainsi aidée, accomplir son œuvre de déblaiement, Pauger remonte le fleuve jusqu'à six lieues en amont de la Nouvelle Orléans, étudiant tout particulièrement, dit La Tour en décembre 1721, (VI, 133, 347) l'amélioration du ruisseau de Manchac, Puis, en janvier 1722, il redescend le fleuve jusqu'à la barre dont il constate, selon ses prévisions, l'écoulement partiel : « elle a baissé en huit mois, dit-il, de 10 ou 11 pieds à 13 1/2 ». (Arch. Col., C^{13}, VII, 3-5).

Le P. de Charlevoix, qui, chargé alors d'une mission officielle en Nouvelle France, accompagna l'ingénieur de la Nouvelle Orléans en cette expédition, se range à l'opinion de Pauger dont il constate *de visu*, en sa réalisation, toute la justesse. « Je serais d'avis, écrit-il en son *Journal*, qu'on bouchât toutes les passes à l'exception de la principale, et rien ne serait plus aisé : il n'y auroit qu'à y faire entrer les arbres flottants dont le fleuve est presque toujours couvert... ; toute la force du courant étant unie, l'unique embouchure du fleuve se creuseroit d'elle-même aussi bien que la barre ». (VI, 211-4). Bien mieux : on ne s'aperçut pas seulement que « la passe étoit plus profonde encore » ; on « découvrit un terrain propre à une batterie... Si le Conseil faisoit la dépense de faire une enceinte de pilotis jointifs, dit Pauger, — ce qui ne seroit pas grande dépense, — le courant du Mississipi se fixeroit et se creuseroit de plus en plus ». En attendant, Pauger profita de l'occasion pour faire bénir le 25 janvier par le P. de Charlevoix cette future « Ile de la Balise » sous le nom d'« Ile Toulouse ». « Elle n'a guère plus d'une demi-lieue de circuit, dit celui-ci, en y comprenant même une autre île qui en est séparée

par une ravine où il y a toujours de l'eau... Il y a assez d'espace pour y construire un fort et des magasins... La largeur de la passe est de 250 toises et sa profondeur de dix-huit pieds au milieu sur un fond de vase molle ».

Autres revirements. — Dès qu'on sut, dit Pauger en son Mémoire du 23 juin 1721, que « l'embouchure du Mississipi est très sûre et aisée de navigation... quantité d'anciens habitants viennent de toutes parts faire des habitations le long du Mississipi, aux environs de la Nouvelle Orléans ». De même, dès que Pauger, après avoir « depuis sept mois parcouru tout le pays avec zèle », eut fait un minutieux relevé du fleuve jusqu'aux Cannes Brûlées (VI, 347), et que son chef, « charmé » de la découverte, vint à Biloxi apporter ces nouvelles sensationnelles, il y eut un grand revirement de tous les partisans d'un *statu quo* à eux seuls profitable, revirement d'autant plus brusque que le 20 mai 1722 vint de France l'ordre péremptoire de se transporter à la Nouvelle Orléans. Bienville, qui avait toujours plus ou moins tergiversé, n'attendit pas même le retour de Pauger pour faire l'essai de ce passage menant si commodément au poste principal d'une colonie dont il avait désormais le commandement général.

Mieux encore : tenant à s'assurer l'honneur et le mérite d'un progrès si important, il écrivit, dès le 4 mars et le 25 avril 1722 au Conseil de la Marine : (C^{13}, VI, 150, 180, 284-9, 312, 343).

« J'ai pris sur moy d'envoyer à la Nouvelle Orléans deux flûtes le *Dromadaire* de 300 tonneaux (déc. 1721) et la *Dove* de 400 (janvier 1722) ; elles ont, toutes chargées, « franchi à toute voile sans toucher la barre de onze à douze pieds par mer haute.... L'entrée du Mississipi est donc possible pour des vaisseaux d'un tirant de treize pieds... Un port dans le fleuve est assuré à des navires de troisième rang... On peut espérer supprimer la barre, puisqu'on peut écarter la vase molle et mouvante... Le Conseil connaîtra par là, assure-t-il, de quelle conséquence il serait de faire entrer dans le fleuve tous les vaisseaux qui viennent de France : ils y seraient déchargés en deux jours ». Il se plaint même que « l'on continue non sans peine à décharger des marchandises à Biloxi dont les traversiers n'approchent qu'à un quart de lieue et les chaloupes qu'à une portée de fusil. »

Que n'avait-il fait plus tôt, avec son autorité de président du Conseil, toutes ces complaisantes déclarations et ces récriminations intéressées, au lieu d'enfoncer maintenant une porte ouverte par un autre que lui ? Le pauvre Pauger, qui avait toute la peine et tout le mérite de cette découverte et de sa réalisation, se contente de dire le 25 mai 1722 :

« Les concessions auraient débarqué bord à bord leurs effets et ouvriers sur des terrains fertiles au possible, auraient fait des vivres et auraient de belles habitations en état de produire... Il n'a pas tenu à moy qu'on ayt pris ce party ; mais le peu de rang

que j'ay en ce pays fait que j'y suis peu écouté. » (VI, 348) « Si je n'avais pris sur moy tout ce que l'on peut prendre pour surmonter toutes les difficultés qu'on m'a opposées, ajoute-t-il le 23 septembre 1723, l'on serait encore à envoyer les vaisseaux dans le fleuve et le siège principal serait resté à Biloxi ». « Le Conseil a refusé d'envoyer les vaisseaux à la Nouvelle Orléans, disait-il encore, (A.D.M., 67[2], 11) malgré l'assurance qu'il y avait plus de quatorze à quinze pieds d'eau. On eût ainsi évité la mortalité des nouveaux arrivés ».

Approbation de l'ingénieur en chef. — Quant à l'ingénieur en chef Le Blond de La Tour, qui, d'abord « très mécontent » de son subordonné, l'avait « fort desservi », — lorsqu'il s'aperçut que, « trompé par des fourbes », il avait eu tort de « ne s'occuper que des travaux des anciens postes » et de s'acharner à construire un vaste port à l'Ile aux Vaisseaux et une citadelle à Biloxy. — très loyalement il voulut au plus tôt réparer les graves et coûteuses erreurs où il avait été induit. A peine remis de sa maladie, adoptant les idées de Pauger et les complétant même, il écrivit au Conseil de Marine le 23 avril 1722 :

« Le party le plus avantageux est de faire entrer les vaisseaux dans le fleuve Saint-Louis : car, la barre passée, ils montent facilement à la Nouvelle Orléans et monteront plus haut encore. En forçant tout le courant à s'écouler par une seule passe, cette passe, creusée et élargie, baissera encore et deviendra praticable à des navires de 400 à 500 tonneaux qui remonteront même en amont de la Nouvelle Orléans. Mais il faudra, d'abord, s'il est possible, établir sur les digues d'entrée un fanal, une batterie et un magasin. Aussi faut-il se hâter de procéder à ce travail, maintenant que les eaux sont basses, malgré les mouches et les maringouins, malgré l'insuffisance de nourriture et d'ouvriers. » Il estime évident, d'après Pauger, que « quoique bas, le site de la Nouvelle Orléans est le meilleur par suite de la proximité des lacs accessibles aux pirogues et qu'il pourra estre protégé par une bonne digue contre les débordements du fleuve ». (VI, 304-11).

Déjà Pauger lui avait remis, — outre la carte du fleuve Saint-Louis depuis la mer jusqu'à cinq lieues en amont de la Nouvelle Orléans, — le plan de l'embouchure du fleuve avec les jetées et les batteries dessinées. (VI, 302). « *Le Neptune*, le *San Cristo* et le *Dromadaire* sont déjà montés à la Nouvelle Orléans, malgré l'avis de Le Gac », écrit-il le 25 avril (VI, 150, 312). Enfin, lui-même, n'y tenant plus, part le 10 juin pour cette montée du fleuve ; il s'y attarde, observant tout, jusqu'au 7 juillet.

« Comme il était de la dernière conséquence, écrit-il de la Nouvelle-Orléans au Régent le 30 août, (VI, 232-9 ; VII, 192), que l'*Aventurier* entrât dans le fleuve, je m'y suis embarqué avec M. de Pauger pour voir par moi-même les difficultés qu'il y aurait. Je ne doute nullement que, si je n'avais pris ce party, le navire n'eût relâché sans entrer par suite de la mauvaise intention de ceux qui le conduisaient... Le Capitaine Béranger... prétendant qu'on ferait plutôt passer un éléphant par le trou d'une aiguille, avait donné à M. Le Gac un certificat comme quoy il était impossible que le *Dromadaire* entrât pour porter la concession de M. Le Blanc. Il y a en lui plus de mauvaise volonté que d'ignorance : (car le passage n'a été difficile que par sa faute). Les sondages donnent quatorze



pieds d'eau dans un chenal à vase molle franchissable pour les vaisseaux..., quels que soient les changements annuels de chaque crue, les ilôts nouveaux ou les ilôts disparus. Quant à l'Ile de la Balise, il faudra la réunir à deux autres et y faire des digues et des bâtiments surélevés ; en attendant on pourrait y mouiller un brigantin... En examinant le fleuve, j'ai examiné les endroits les plus propres à placer la Nouvelle Orléans ; je n'en ai pas trouvé de meilleur que l'endroit où elle est : outre que le terrain est le plus élevé, elle se trouve... à portée du Lac Pontchartrain par où l'on peut avoir en tout temps communication avec le nouveau Biloxi, La Mobile et les autres postes... Cette rivière est une des plus belles que j'ai vues, et le terrain qui la borde des meilleurs. On cultivera icy tout ce que l'on voudra. Quel dommage qu'on ne soit pas venu s'y installer plus tôt! » « Les habitations qui s'y forment depuis huit ou neuf mois sont des plus belles, sans donner pourtant beaucoup de peine : car on ne fait que couper les arbres, brûler les cannes et gratter la terre et semer ; or, tout est venu à merveille. Il y a de très bon riz pour deux ans ; on a fait plusieurs épreuves d'indigo ; il est très beau... En ce pays qui est, sans exagérer, très beau, l'on fera venir, à la réserve du sucre qu'empêchent les gelées, tout ce qui vient des Iles... On peut dire que le pays ne commence à s'établir que cette année où tout le monde prend des habitations... Je sèche de langueur de voir que, depuis que je suis icy, je n'en ay encore rien pu faire... » « Si l'on avait suivi mon sentiment de ce temps-là, écrivait-il encore le 25 avril 1722, (VI, 312), il y a près d'un an que chaque concession serait à l'endroit de sa destination ; il ne serait pas crevé la moitié des ouvriers, et nous n'aurions pas été cinq fois à la veille de mourir de faim ».

Page éloquente : blâme et regrets, description et précision, tout en ces lettres tourne à l'éloge de Pauger et à la confusion de ses adversaires : le fonctionnaire en sous-ordre avait, en sa clairvoyance et en son obstination, tout vu, tout prévu, tout préparé en dépit de l'hostilité des grands chefs. Désormais on franchit donc sans peine la barre dont le fond baissait de plus en plus : à la Nouvelle Orléans arrivèrent sans encombre le 18 octobre la *Loire* et les *Deux Frères* et le 5 décembre l'*Alexandre*. (VII, 192)

Volte-face des adversaires. — « Quand j'eus démontré qu'il était possible qu'on s'établît au Mississipi, dit Pauger le 3 janvier 1724, (VIII, 12), ces Messieurs du Conseil se récrièrent : ils s'étonnaient que tous les pilotes qui avaient passé avant moi eussent trouvé la passe bien différente ». Enfin, — sauf Le Gac par trop compromis en son opposition acharnée, — après avoir jusqu'au cours de l'été 1722 continué à décharger à Biloxi les vaisseaux de France et même à y employer des ouvriers pour un aménagement devenu inutile, (VI, 325), ils se décidèrent en juin à opérer le transfert à la Nouvelle Orléans. Du 1er juillet au 31 décembre 1722, on y dépensa 20.152 livres, dont 1.143 pour la maison des directeurs, 544 pour l'hôpital, 933 pour les casernes, etc...

Le 1er février 1723, l'astucieux Bienville, qui avait toujours montré à cet égard autant de mollesse que d'indifférence, s'empressa de proclamer un succès auquel il avait si peu contribué :

« Son Altesse Royale ayant jugé à propos de faire l'établissement à la Nouvelle Orléans, Messieurs les Commissaires nous ayant envoyé ordres pour cela, nous avons

transporté icy tous les effets du Biloxi où il ne reste qu'une Compagnie (de quinze hommes en une redoute). Il me paraît qu'on ne pouvait prendre un meilleur poste, attendu la bonté du terrain, le long du fleuve, propre à produire toute sorte de denrées... Il en résulte encore un avantage considérable pour faciliter le déchargement des vaisseaux qu'on amarre aux portes des magasins... La barre de l'entrée s'est écoulée : nous travaillons à y établir des batteries et des logements pour y tenir une garnison... » (VII, 184). « Il est certain, dit un *Mémoire* anonyme de l'époque (Coll. Margry, 9.300 ; I, 262-70) que la navigation du fleuve Mississipi est fort aisée et que les navires peuvent y entrer facilement, c'est-à-dire tous ceux qui ne calent pas plus de 12 pieds 1/2 : car il y a d'ordinaire 13 pieds d'eau à l'entrée du fleuve, quelquefois davantage, et le fond est d'une vase fort molle ».

Autres aveux. — Même volte-face du commissaire-ordonnateur Hubert qui avait tant fait pour ruiner la Nouvelle Orléans au profit de son poste des Natchez, tout en s'assurant, comme Bienville, par mesure de précaution, une bonne concession près de la Nouvelle Orléans. Avec une parfaite désinvolture Hubert se plaint le 11 avril 1723 des divers « changemens d'établissements ». Puis, entrant dans la voie des aveux :

« Des vues d'interest, dit-il, ont fait transplanter (le premier établissement) au vieux Biloxy, d'où les mêmes raisons l'ont porté sur la petite rivière de La Mobile ; d'où il fut descendu de dix lieues quelque temps après. L'isle Dauphine a esté ensuite occupée, d'où l'on a retourné sur le fleuve Mississipy... Le reste de l'évacuement a esté porté... malicieusement au Nouveau Biloxi en surprenant la bonne foy de MM. les Ingénieurs... Ce qui a reculé et causé beaucoup de dépense inutile... Ces différens changemens ont empêché les colons de prendre racine à aucun endroit. Dans l'instabilité, ils n'ont fait que languir et gémir de leur incertitude ; c'est ce qui en a mis plusieurs dans une affreuse misère, en perdant les maisons qu'ils ont fait bâtir dans ces différens establissemens et les a mis dans l'impuissance d'en former de quelque valeur. Ce n'est que d'aujourd'hui que quelques autres, qui ne se sont pas entièrement obérés, ont commencé de cultiver... Ces changemens, pernicieux au bien et à l'avancement, ont trop longtemps tenu ces habitants dans l'inaction si fatale à cette colonie ; ce qui l'a fait regarder jusqu'icy comme infructueuse et à charge à la France. Voilà ce que produisent les gens faux et appuyés : ils prévalent sur les vrais amis de ceux de probité. Comme ils craignent qu'ils ne dévoilent leurs subtilités et leurs ressorts, ils sapent par des calomnies les plus atroces ces clarivoyans qui ont assez d'honneur pour s'opposer à leurs mauvais desseins... Le sieur Pauger méritait plus la confiance de M. La Tour que sa disgrâce ».

Combien juste, combien triste, cette morale de l'histoire, combien honteuse en ses insinuations même contre La Tour, surtout sous la plume précisément d'un de ces « gens faux et appuyés » qui avaient naguère le plus fait par leurs « subtilités », leurs « calomnies » et leurs « mauvais desseins » pour entraver l'essor de la colonie ! En septembre 1722, Hubert fut enfin rappelé, ainsi qu'en mars son confrère et complice, le directeur Le Gac, « auquel on impute bien des fautes », et qu'en décembre Delorme responsable de la destruction de toute une cargaison de marchandises.

Zèle contagieux. — Pour les malheureux habitants aussi, qui

avaient tant pâti, dépéri et vu périr sur la côte malsaine et stérile, quel soulagement ce fut d'apprendre qu'à quelques lieues de là, il y avait des terres saines et fertiles où ils pourraient enfin s'établir, vivre, être heureux ! « Tous les concessionnaires sont en mouvement, dit Bienville dès le 25 avril 1721, pour se procurer des vivres ; ils ont tous demandé un petit terrain de six arpents de face pour chaque concession à la Nouvelle Orléans. Ils y ont fait passer une partie de leur monde et de leurs effets pour ensemencer et profiter de la récolte prochaine ». Comme Pauger en sa sollicitude assurait à chaque habitant « un jardin qui est la moitié de la vie », « chacun fait bâtir », dit un mémoire anonyme, (VII, 33). « On peut dire que le pays ne commence à s'établir que cette année où tout le monde prend des habitations », écrit Le Blond de La Tour le 30 août 1722 (VII, 329) ; « pays très beau », dit-il. « On n'a plus qu'à suivre à présent, continue-t-il le 9 septembre ; tout est en bon train ». « Jamais colonie n'a pris plus belle forme que celle-ci, déclare Bienville le 25 avril 1722, (VI, 286), eu égard au peu de temps qu'on pense sérieusement à son établissement ». 1722 fut donc une année de joie, d'espérance, d'entrain, d'enthousiasme. Le « zèle » de Pauger, « redoublé » par une « lettre obligeante » de la Compagnie, était devenu contagieux. Son subordonné l'ingénieur Franquet de Chaville, en sa *Relation de Voyage*, nous montre l'allègre activité de tout ce petit monde renaissant en l'été de 1722. « Nous ne perdîmes point de temps, quoique exposés à l'ardeur du soleil et aux attaques des insectes. On éclaircit, en moins de trois mois, un grand quart de lieue de forêt en carré. En suite de quoy, pour donner une forme à cette ville, on engagea les habitans à construire les maisons sur les emplacements que nous leur marquions. Un chacun s'empressait à l'envi d'avoir plus tôt fait la sienne ; de manière qu'en très peu de temps tout le monde se trouva logé, et les marchandises de la Compagnie furent à couvert dans deux beaux magasins ». « Présentement, dira encore Pauger le 3 janvier 1724, (VIII, 13), chacun travaille à l'envi ; l'on ne voit qu'ateliers d'ouvriers et édifices élevés, de sorte que la Nouvelle Orléans s'agrandit à vue d'œil et va devenir une grande ville des plus considérables ». « Tout va en bon train... Malgré tout, chacun fait bâtir » (VI, 326 ; 327, 337 ; VII, 33).

Intempéries. — Un désastre aurait pu décourager un si beau zèle : il n'en fut rien. Le 12 septembre 1722, à neuf heures du matin, survint un grand vent qui, le lendemain, se déchaîna en « l'un des plus terribles ouragans qu'on eût jamais vus » et dura jusqu'au matin du 13 septembre. Les deux tiers des maisons furent renversées, dont l'église, le presbytère, l'hôpital, les casernes, une trentaine de baraques ; les autres furent si endommagées qu'il fallut les démonter et les refaire. La flotille fluviale, tant navires *(Santo Cristo* et *Neptune)* que cha-

loupes et canots, fut jetée à la côte et en partie brisée par les « vagues énormes » d'une « rivière montée de six pieds ». Toutes les belles récoltes, dont on espérait pour la première fois une nourriture abondante, furent « couchées et hachées » ; d'autant que suivirent des pluies torrentielles qui durèrent près d'un mois. Eh bien ! si grande était alors la confiance qu'on se consola, en se disant que ces premières maisons mal faites, seraient remplacées par de meilleures, construites dans l'alignement régulier de la nouvelle ville. Habitants, ouvriers et soldats, « reprenant courage », se remirent donc avec entrain à construire de bons gîtes, définitifs, à sauver le reste des moissons épargnées, à labourer pour des récoltes futures. « L'habitant ne demande qu'à bien faire, conclut Le Blond de La Tour ; il l'a témoigné même après l'ouragan ». (VI, 339-341 ; VII, 192, 198, 217 ; A.D.M.C., 67², 13).

Difficultés. — De pires difficultés surgirent, venant des hommes et des choses : manque de main d'œuvre, mauvais esprit des chefs et maladies. Dès le 22 mai, Pauger se plaignait que « ses ouvriers sont les seuls qui travaillent » ; or, on les retint aux travaux d'aménagement de Biloxi devenus inutiles ; alors qu'à son arrivée à la Nouvelle Orléans, au début de juillet, il n'en trouva qu'une cinquantaine pour les grands travaux qu'il méditait, la Compagnie ne lui en offre guère qu'une soixantaine. « On ne pourra commencer qu'en automne, déplore Le Blond de La Tour le 30 août (VI, 325), et avec peu d'ouvriers, mal nourris et malades », (malades de chaleur et de dysenterie). Il est vraiment triste que nous ne soyons pas en état de faire quelque chose de bon ; car le pays le mérite bien (A.D. M., C., 67², 13). Enfin Pauger ayant, en août 1723, ramené de la Vera-Cruz une quinzaine d'ouvriers, l'on s'y met avec une centaine. Mais les travaux de défrichement sont durs et le bois mauvais, vu qu'il pourrit en un an, sauf le « cypre », « presque incorruptible », mais si dur qu'il ébrèche les haches.

« A ce train-là, écrit-il le 9 septembre, il faudra dix-huit mois pour achever les constructions... Toutes ces difficultés me causent les chagrins les plus sensibles que j'aie jamais ressentis. Si je les avais prévus, je ne me serais pas donné la peine de faire un voyage aussi disgracieux. L'on m'avait promis que rien ne manquerait... Or, ici, je ne suis ni aidé ni soutenu, mais malade, ruiné par mes dépenses, blâmé par des directeurs, qui me refusent de travailler au bien de la colonie... Et je vois avec douleur que, mal informés, vous n'ajoutez pas foi à mes paroles » (VI, 335-7). Mêmes plaintes, également justifiées de Pauger ; « La Compagnie ne rend pas justice à mon zèle et à mon attachement : elle me soupçonne même d'une manière qui ajoute à mes chagrins ». (VI, 348).

Bienville alla jusqu'à s'approprier la maison bâtie pour La Tour, et Delorme fit disparaître la première cargaison de marchandises destinées à la Nouvelle Orléans ; ce pourquoi, il fut, du reste, plus tard révoqué.

Malgré tout, malgré difficultés matérielles et découragement moral, nos vaillants ingénieurs redoublent de zèle pour développer la Nouvelle Orléans et créer la Balise. « Dieu a conservé la santé à nos ouvriers, écrit Pauger le 23 septembre 1723 (VII, 257) ; il a soutenu leur courage jusqu'au 1er janvier 1723 ». A cette date, avec les deux milliers de pièces de bois de cyprès, de planches, de pilots obtenus des habitants, au prix de 20.000 livres dont près de 17.000 pour la seule main d'œuvre, il a construit le bâtiment de la direction qui sert de magasin provisoire, un hôpital, quatre corps de caserne et réparé les dégâts de l'ouragan. (VII, 178-81).

La Balise et autres travaux. — En janvier 1723, les trois ingénieurs se préparent à partir pour la Balise avec une soixantaine d'hommes, dont une vingtaine de soldats, une vingtaine d'ouvriers, une dizaine de matelots (VII, 194). Finalement, le 25 mars, Pauger y part, « seul ingénieur », avec 23 ouvriers, six nègres, quelques soldats et 14 canons. (VII, 258). Comme la montée du fleuve était longue et pénible en ses méandres et avec ses hauts fonds également dangereux, il s'agit de créer, sur cette « précieuse île » que Pauger avait découverte près de l'embouchure, un poste « avantageux » qui soit à la fois un fort pour la défense, un entrepôt général pour la colonie et un port d'échange pour le commerce avec l'étranger. Œuvre aussi ardue qu'utile : car les vases étaient si molles que, dès le début, une crue faillit emporter une partie de l'île. « Malgré le peu de commodité en ce lieu désagréable, dit La Tour le 15 janvier 1723 (VII, 195), je prends cet ouvrage si à cœur que je ne remonterai point que je ne l'aie mis en bon train ». Mécontent du seul fonctionnement des dragues, il exécute le modèle d'une machine destinée à creuser la barre. Or, cette barre, qui avait déjà treize pieds d'eau, en mesura bientôt de 15 à 19 à marée basse (VIII, 7) ; « elle ne cessa de s'approfondir et de s'améliorer », dira Pauger (VII, 185 ; VIII, 7, 256, 263). Un procès-verbal du 18 mai 1726 déclarera que « la grande passe a 23 pieds de profondeur à mer haute, que celle de l'Est n'en a plus que cinq à huit et que « les autres sont bouchées par des amas d'arbres ». (A.D.M., C., 67², 14). Donc en cela plein succès de nos ingénieurs.

Mais les travaux se trouvèrent bientôt arrêtés, d'abord par la disette, puis par la maladie. « Tout prenait bon train, écrit La Tour le 1er septembre 1723 (VII, 211), les choses allaient à merveille, lorsque la famine que j'ai toujours vue régner ici du plus ou moins a forcé le Conseil d'abandonner la partie ». Pauger, découragé par toutes les difficultés que crée le Conseil, interrompt ses travaux, puis revient avec ses ouvriers ; mais ceux-ci, inquiets de la mortalité qui régnait à la Nouvelle Orléans, préfèrent retourner à la Balise et Pauger, ravi, s'y prépare (VII, 200-212 ; VIII, 9). Le 23 septembre 1723 sont entreprises de fortes levées qui, larges de quinze toises,

serviront de quais à un port destiné à abriter une vingtaine de navires (VII, 668 ; Margry, 5, 658-61). Enfin, reconnaît La Tour, « après avoir levé le plan de la Nouvelle Orléans, tracé les alignements et distribué les emplacements, Pauger est descendu avec le *San Cristo* au bas du fleuve et a élevé une balise de soixante pieds de haut ».

Mortalité. — Or, cette mortalité était causée par une terrible « maladie populaire » pire encore que la famine, sorte de fièvre maligne dont personne n'était exempt ; conséquence probable du « croupissement des eaux de la crue automnale ». En septembre 1723 elle enleva « huit à neuf personnes par jour » ; en 1725, « elle atteindra une personne sur deux ». « Il n'y avait pas de maison où ne se trouvât quelque malade », écrit Diron (Am. Nord ; 266-7). Le Blond de La Tour en fut, hélas ! l'une des principales victimes. Comme il n'y avait à l'hôpital ni place, ni « rafraîchissements » pour tous les malades, « je crains bien, écrit-il le 1er septembre 1723, (VII, 212) qu'avec la maladie de langueur dont je suis accablé, la douleur de ce spectacle ne me mette au tombeau ». Il ne voyait que trop juste : « Ma maladie augmente de jour en jour, écrit-il le 12 octobre (VII, 221), faute de secours et de remèdes et... par les chagrins de l'esprit ». Deux jours après, le 14, mourut, en effet, cet « homme d'honneur », dit le commissaire La Chaise, « droit en toutes choses » (VII, 64).

Les chagrins l'ont fait mourir, déclare son subordonné Franquet de Chaville (VII, 73, 222) : les peines et les contradictions sans fin qu'ont suscitées ceux dont l'intérêt et une ambition sans mesure ne peuvent souffrir d'adjoints ni d'égaux. L'établissement de cette colonie tenait si à coeur au défunt et il était né d'une droiture et d'une intégrité si parfaites que tout ce qui y était contraire lui révoltait les sens. Ce sont les obstacles journaliers qu'il a toujours rencontrés qui l'ont conduit au tombeau... Les chagrins ont de même (le 19 septembre) terminé les jours de M. de Boispinel, ingénieur en second à La Mobile, « homme d'une probité entière ».

Ainsi mourut encore quelques jours plus tôt, le Commissaire M. du Sauvoy. Aussi Franquet de Chaville, relevant de sa deuxième maladie, demanda-t-il de « quitter un pays où il n'a plus d'appui », d'autant que lui aussi pâtissait de l'hostilité de Bienville. C'est donc bien à ce « corps d'élite » de nos ingénieurs, malgré les oppositions d'un Conseil incompétent, indifférent et même hostile (VIII, 17, 30, 50, 58, 69), qu'est dû le transfert à la Nouvelle Orléans de la capitale louisianaise (VIII, 10, 12). Puissent la France et la Lousiane ne pas oublier ces hommes de cœur qui se dévouèrent ainsi jusqu'à la mort ! Ils sont si rares.

Hostilité renaissante. — Lorsqu'Adrien de Pauger succéda à cet « habile supérieur », à ce « sincère ami », dont « la mort était causée par le chagrin qu'on nous suscite en ce pays », lui aussi se heurta à

une opposition d'autant plus acharnée qu'il devenait, de par sa propre élévation, le nouveau point de mire des « envieux ».

Malgré toutes mes attentions pour m'attirer les bonnes grâces de MM. les Conseillers, dit-il dès le 20 octobre, (VII, 267), ils m'écrivent des lettres peu convenables et, l'on peut dire, manaçantes ». « Les difficultés augmentent depuis les morts de MM. de La Tour et de Boispinel, continue-t-il le 3 janvier 1724 : (VIII, 9-13)... de grands efforts tombent à rien, faute de transporter les concessions... : » Les Conseillers me refusent, malgré mes requêtes, l'entrée au Conseil, et M. de Bienville soutient les Conseillers. Il m'est donc impossible de continuer mes travaux et je suis forcé de me préparer à rentrer en France : car cette opiniâtreté affectée n'a d'autre but que de nous dégouter entièrement de notre service et de se défaire de nous... Ces Messieurs s'érigent en directeurs des fortifications et autres travaux auxquels ils n'entendent rien, ils me refusent communication des ordres de France et, sans consulter les ingénieurs, (VIII. 30), ils distribuent les habitations sur le fleuve à tort et à travers ; d'où résulteront d'inévitables procès... Se laissant mener par des esprits envieux et jaloux, ils m'empêchent de mettre en sûreté par des fortifications l'établissement de l'embouchure ». « On m'a fait sentir que cet établissement ne valait rien, soit pour m'en dégouter, soit pour m'ôter le mérite d'en avoir fait le projet ; de même pour celui de la Nouvelle Orléans où le Conseil blâme ce qu'il y a de meilleur... On fait même courir le bruit que, mal fait, l'établissement de la Balise va être abandonné ; aussi les ouvriers veulent-ils rentrer à la Nouvelle Orléans. » (VIII, 17-8). « Les habitants offrent des pilots et du bois de charpente ; mais le Conseil refuse des nègres et des ouvriers ; d'où un tort irréparable ». (VIII, 10). « Si l'on m'eut laissé visiter les postes, ajoute Pauger (VIII, 12), toutes les concessions qui ont péri au Biloxi auroient été tout d'un coup conduites et établies sur de bons terrains du fleuve »

Enfin, le 9 février 1724, Pauger reçoit de France l'autorisation de siéger au Conseil supérieur et au Conseil de Régie avec voix délibérative, mais après tous les autres Conseillers.

« Cette situation inférieure, dit-il, est funeste aux travaux de fortification et aux autres. » (VIII, 19). « Peu connaisseur en ces sortes de travaux, le Conseil fait naître tant de difficultés qu'on n'en finira jamais... Si je n'étais pas entravé par lui, je ferais en un an ou deux de l'Ile de la Balise un port magnifique, malgré tous les dires contraires. Mais, si ce port n'est pas fortifié, il sera sans difficultés pris par l'ennemi et restera imprenable en ses mains. Il en résultera l'impossibilité de ravitailler les ports d'amont ; forcément, ceux-ci devront se rendre... Mais le Conseil est indifférent... ; Il ne tient pas plus ses promesses aux ouvriers qu'aux habitants, dont les requêtes sont pourtant appuyées par les Capucins » (VIII, 51, 52, 55).

Vainement, le 15 septembre 1724, Pauger se plaint des immenses sommes perdues en vivres et marchandises (VIII, 80). Ce n'est que le 4 octobre 1724 que le Conseil consent, conformément aux ordres de France, à ce que Pauger entre dûment en ce Conseil avec voix délibérative (VIII, 80, 135) ; mais, toujours hostile et incompétent, « le Conseil ne l'en traite pas moins en commis plutôt qu'en ingénieur ». « On le tient en une subordination et une dépendance inouïes ; on l'entrave dans les travaux les plus urgents ; on l'expose à toutes sortes d'avanies et de dépenses qui le ruinent ». (VIII, 250-3). Il se sent « en toutes choses en butte à la haine et au mépris d'un Conseil », dont

« l'attention continuelle est de le contrarier dans ses fonctions ».

Dès lors, on conçoit qu'ainsi berné, paralysé, humilié par des fourbes haineux, Bienville surtout, Fleuriau et Perry, (VIII, 4), cet honnête homme, qui se dévoue corps et âme à son pays, et, tout particulièrement, à cette ingrate colonie, ait mainte et mainte fois demandé son rappel. (VIII, 9, 14, 18, 58, 60, 80, 252, 265). « Faire ainsi le travail de quatre, dit-il en particulier le 29 mai 1724, c'est perdre son temps, c'est user sa santé pour une modique récompense que d'être payé comme votre Conseil prétend avoir ordre de le faire ». « Mieux vaut repasser en France que de voir la colonie aller à sa perte ». (VIII, 60, 80). « Dégoûté d'avoir à déférer aux avis de gens incompétents, peu favorables et même contraires au bien de la Louisiane », (VIII, 252) « accusé de passion par un Conseil qui met en doute son zèle et son attachement, » (VIII, 264) il n'ignore même pas que cet odieux Conseil demande son remplacement par un homme plus traitable.

Abnégation de Pauger. — Eh bien ! non : malgré tout, malgré « les peines infinies que je me suis données », malgré « les chagrins qu'il ma fallu essuyer », malgré déceptions, humiliations et même injures, malgré l'inique expropriation par Bienville « sans aucune indemnité » du terrain qu'il avait à ses frais défriché pendant trois ans, en dépit de la ruine et de la maladie, le vaillant ingénieur resta stoïquement fidèle à son poste. « Mon zèle, qui a été dès le début sans bornes pour votre service, veut finir de même », écrit-il en janvier 1724 (VIII, 25). « Je veux finir avec honneur ce que j'ai commencé, en surmontant tous les obstacles », disait-il dès le 23 septembre 1723 (VII, 258). « Il faut que mon zèle et mon attachement pour cette colonie soient bien grands, répétait-il le 2 octobre 1725, pour avoir été en avant malgré de si durs obstacles ». (VIII, 265). Mais son zèle clairvoyant entrevoyait l'avenir : « La Nouvelle Orléans s'agrandit à vue d'œil, écrivait-il le 3 janvier 1724 : on ne peut plus douter qu'elle devienne une grande ville des plus considérables ». (C[13], VIII, 13).

Aussi acheva-t-il son œuvre ou peu s'en faut. A la Balise qui lui tenait tant à cœur parce qu'il l'avait à grand peine découverte, en cette petite île qui est « le plus précieux trésor de toute la colonie », « parce qu'elle en assure pour toujours l'établissement », (VIII, 15, 60), sur cette étroite et basse plate-forme dont la mer dévore tous les jours les vases molles, près de « l'islet du Sud-Est » qui, à son grand désespoir, disparaît, de plus en plus, faute de travaux urgents et faciles, Pauger n'en a pas moins, avec sa poignée d'ouvriers, puis de soldats (VII, 113), — luttant dans les brûlantes vapeurs fétides contre une exaspérante nuée de moustiques venimeux, — en partie achevé le fort dès le 3 janvier 1724, bien que la ligne de « pilots jointifs » ne fût pas complétée : il a construit sept maisons de bois dont cinq

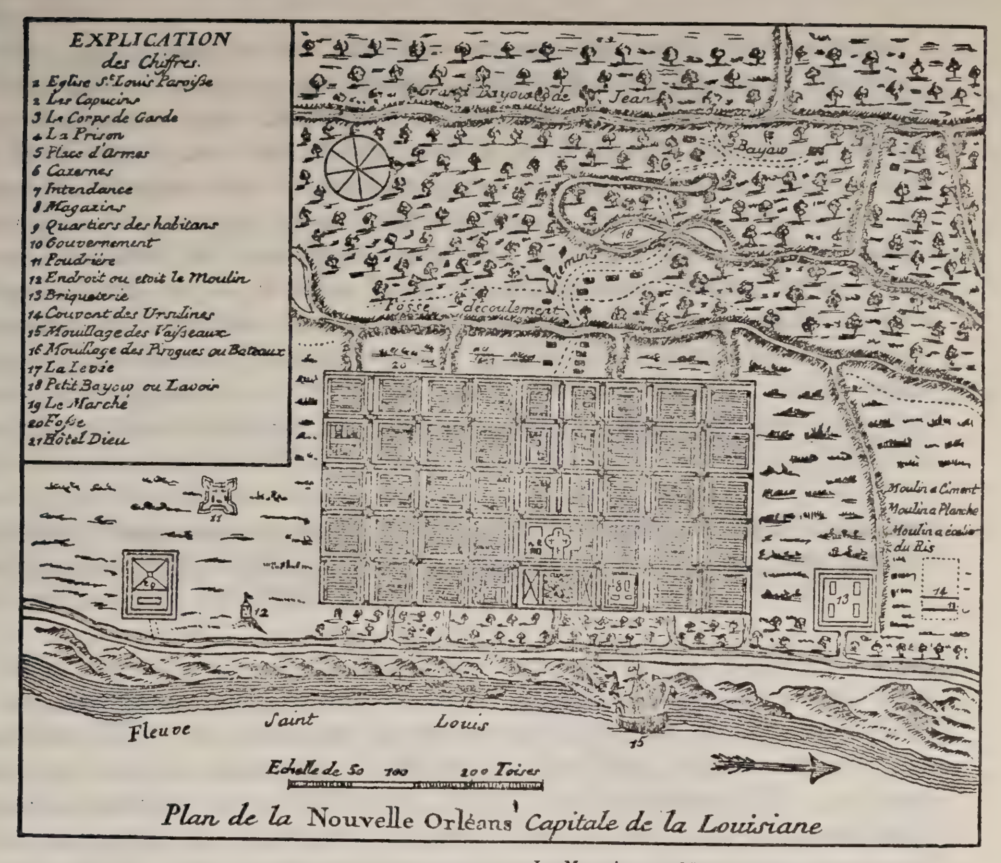
sur « sólle » pour un officier, des soldats, des ouvriers et des marchandises, (VIII, 9,) « un grand magasin pour le commerce avec les Espagnols qui s'adonnent à venir » (VIII, 214) ; il a fini une chapelle pour un aumônier et une poudrière pour dix milliers de poudre (VIII, 20) ; le 9 juin il a posé sa batterie de quatorze canons sur la plate-forme faite de pilotis ; d'où 39.576 livres de dépense du 1er mai 1723 au 1er août 1724 (VIII, 71-9). — Mais ce n'est pas de sa faute si les derniers travaux ne sont pas terminés : « Le Conseil a relâché l'adjudication de deux cents « pilots de cypre » et, « au lieu de les lui fournir, l'avait publiquement injurié » (VIII, 263) ; ce n'est pas de sa faute si le précieux îlot du Sud-Est est presque entièrement emporté par des courants qui changent chaque jour : il a tant de fois signalé au Conseil le « tort irréparable et infini » qui en résulterait *(Ibid.)* ; ce n'est pas de sa faute si, à beaucoup moins de frais et avec bien moins de retard, une rade n'a pas été aménagée là pour le commerce étranger (VIII, 264). Attiré du large par le fanal imprévu qui luit dans le clocher de la chapelle, un navire espagnol est, du moins, venu s'enquérir de cette nouveauté (VII, 33) ; fort bien accueilli par Pauger et à ses propres frais très élevés (VIII, 271), il est revenu trafiquer jusqu'à la Nouvelle Orléans, y laissant sept à huit mille piastres dont la colonie avait alors grand besoin (Coll. Margry, V, 658, 61). En octobre 1723 La Chaise y organisa un marché espagnol (VII, 52, 192, 200 et 214). C'était là, entièrement dû à l'initiative de Pauger, un commerce qui, s'étendant au Mexique, à La Havane et aux autres Antilles s'élève de nos jours à des millions de dollars. Enfin, en juin 1724, Pauger fut fort justement nommé commandant de ce fort de la Balise qu'il avait eu tant de peine à créer (VIII, 256).

Le 1er avril 1725 fut donnée une triste leçon de choses : à l'Ile Dauphine coulent la *Bellone* et sa cargaison de produits louisianais : tabac, indigo, bray, pelleteries, lingots d'argent ; avec elles disparaissaient non seulement une valeur de 60.000 écus dus à l'activité inlassable des colons indigènes, mais encore l'espoir de dissiper dès lors la « fausse prévention » répandue contre la Louisiane (VIII, 435, 400, 410).

Le Vieux Carré. — A la Nouvelle Orléans, « clef de la colonie », même activité ; d'autant que « le site en a été reconnu sûr et avantageux ». D'une part, la boucle du fleuve dénommé « Détour à l'Anglais » empêche toute surprise de l'ennemi du côté de la mer ; d'autre part, « une magnifique levée de terre de cinq cents toises, » en attendant pilotis et pierres, protège la ville naissante contre les inondations annuelles, sauf près de l'hôpital où le Conseil n'a pas fourni les cinquante nègres promis (VIII, 54). Sur la grande place carrée en bordure du fleuve, on a dès janvier 1724 pourvu l'hôtel de la Direction d'une grande salle du Conseil, de bureaux et de pièces d'habi-



tation ; on a entrepris d'un côté pour les officiers une « cazerne » de soixante-douze pieds de long sur vingt et de l'autre un pavillon symétrique pour les employés de la Compagnie. Naguère, « les soldats couchaient à l'air » (VII, 33). Au fond de cette place on amène du bois de cypre pour la construction de l'église, qui, déjà longue de 51 pieds sur 22, en mesurera bientôt 108 sur 32. Du 1er janvier 1723



Plan de la Nouvelle Orléans Capitale de la Louisiane

Le Mascrier. — Mém. hist. de Louis., II, 85.

au 1er mai 1724, on a ainsi dépensé 23.868 livres, dont 9.994 en salaires d'ouvriers, 6.554 pour le grand magasin, 2.667 pour le pavillon neuf, etc... (VIII, 125). En juin 1725, la Direction et le Couvent des Capucins sont presque achevés, ainsi que le moulin à vent. L'église sera dans quatre mois édifiée sur un solage de briques. En novembre 1726 elle le fut, en effet, et même embellie, toute prête à recevoir les quatorze Capucins que dès le 15 avril le Régent lui destinait. La Direction était flanquée de deux pavillons neufs et le Pavillon occupé par les Commis de la Compagnie. Il y a « logement pour les pilotes », « logement pour les ouvriers », « logement pour les nègres » ; il y a « un magasin de 36 pieds sur 20 », « un hangar de menuiserie » ; il y a même « un colombier ». « L'ensemble des constructions semble



stable et solide ». « L'enceinte même de la ville est fortifiée ». A l'écart s'abritait la poudrière et tournaient les ailes du moulin à vent. On bâtit aussi un hôpital, si utile en ces pays malsains (VII, 20 ; VIII, 162-4). Les cinq nègres de la briqueterie façonnaient de bonnes briques pour le moulin à cheval en construction. Enfin, le cimetière, déjà agrandi, avait été asséché et fermé d'une palissade (VIII, 24, 83, 196, 250).

Bien qu' « eussent été faits les ouvrages les plus indispensables » (VIII, 275), Pauger avait fourni, tant aux Commissaires de Paris que finalement aux Conseillers de Louisiane, toutes sortes de plans et devis pour une cale d'échouage à la Nouvelle Orléans pour un entrepôt destiné aux brigantins, pour un baraquement destiné aux sauvages de passage, pour l'aménagement du bayou Saint-Jean en canal menant au Lac Pontchartrain, pour un bon fort de pierre (Fort Condé) à La Mobile, pour l'aménagement même et la fortification des Natchez, etc... (VIII, 26-28) ; mais toujours le Conseil opposait sa force d'inertie ou une malveillance franchement « hautaine et méprisante ». (VIII, 24, 28-9, 36-9, 56-58, 83). Ordre avait été donné aux habitants de s'enclore dans l'alignement des rues derrière les canaux parallèles ; (VIII, 14, 56, 83, 86-7) : ordre inexécutable tant que n'aurait pas cessé la confusion des concessions. Il fallut donc charger Pauger de vérifier les titres de propriété et de rectifier ces concessions irrégulières (VIII, 86, 147). Les carrés ou îlots étaient divisés en cinq ou douze îlots.

Mort de Pauger. — L'infatigable ingénieur se préparait enfin à monter jusqu'aux Natchez et aux Natchitoches qu'il voulait aussi établir (VIII, 83), lorsque, à son tour, il tomba malade du même mal que son prédécesseur, Le Blond de La Tour, « Ayant souffert de quatre violents accès de fièvre, écrit-il le 2 octobre 1725, je doute que ma santé me permette de rester icy autant que je le souhaiterais ». (VIII, 267). « Malade depuis quatre ou cinq mois, ajoute-t-il en novembre, j'ay été plusieurs fois à l'extrémité..., miné par une fièvre lente qu'entretiennent les ennuis et les déboires causés par des personnes dont toute la capacité et toute l'industrie consistent à retarder ou à opposer ce que j'entreprends ». (VIII, 271). Le médecin Prat, de Montpellier, dont « les bons soins l'ont déjà sauvé », certifie cette fois (8 octobre 1725) que la « fièvre intermittente, dégénérée en fièvre lente avec exténuation physique et langueur, exige un prompt retour en France » (VIII, 274). Toutefois, avant de partir, cet homme de cœur, qui « a toujours demandé de l'augmentation pour les bons sujets, » (VIII, 271), prend en main la cause d'un de ses humbles collaborateurs l'excellent pilote de la Balise et celle des vingt-six survivants de ses ouvriers qui le « supplient avec larmes » de « les arracher à cet Enfer pour les rendre à leurs parents, femmes

et enfants qui meurent de chagrin en leur absence ». (VIII, 170), — tout comme il a naguère pris la défense de son ingénieur en second Franquet de Chaville qui a tant fait à la Nouvelle Orléans, (VIII, 13, 60), de son « sage et laborieux » inspecteur des travaux Devin qui se dévoua à La Mobile (VIII, 15), de son fidèle Vergès qui achève les travaux de la Balise, (VIII, 378), de ses « dessineurs » et « picqueurs » tous « capables et zélés, mais mal payés et mal traités », tous « dégoûtés » d'une colonie malsaine et mesquine qui leur refuse jusqu'à la ration. (VIII, 15), Sur son insistance ultime, (12 décembre 1725), le Conseil toutefois lui promet *in extremis* la protection et la fortification de son « cher îlot du Sud-Est ».

Ces derniers devoirs accomplis envers les hommes et les œuvres de sa profession, un grand silence de six mois se fait autour du mourant. Enfin, le 9 juin 1726, l'on apprend qu' « après avoir donné son âme à Dieu », l'héroïque ingénieur Adrien de Pauger, qui ne s'était que « trop abîmé en Louisiane », (VIII, 258), est mort du « mal du pays » (VIII, 196) en cette grande capitale du Sud qu'il avait fondée au prix de sa vie. Ainsi, en ce lamentable désarroi des hommes et des choses, avec une virile abnégation qui allait jusqu'au sacrifice de ses intérêts et même de son existence, se dévoua à son ingrate et mortelle œuvre de colonisation cet homme de cœur et d'énergie. Naturellement, au milieu de la bassesse générale des fourbes et des intrigants qui l'entouraient et l'entravaient, « gens sans caractère », cet homme de si noble caractère fut, par cela même qu'il s'entêtait en l'achèvement de sa grande tâche, accusé d'avoir, lui, un fort mauvais caractère au service d'idées fausses. Or, son œuvre demeure aussi durable que les plus grandes œuvres humaines, proclamant la justesse de son idée et le succès de ses efforts. Pour le seul entretien régulier du cours du Mississipi, en particulier pour les gigantesques travaux de la Nouvelle Balise, le gouvernement américain dépense maintenant des millions de dollars par an en installations et machines fort compliquées, dont la très grande utilité n'est plus méconnue.

Développement de la Nouvelle Orléans. — Le Père de Charlevoix qui, en janvier 1722, avant les principaux travaux de Pauger, n'avait encore vu la petite capitale du Sud qu'à peine naissante, fut déçu, parce qu'il apportait de la vieille capitale du Nord, Québec, toutes les illusions qu'avaient dans la capitale même de la France créées les fastueuses réclames de la Compagnie des Indes. Au lieu de « huit cents belles maisons réparties en cinq paroisses » que vantaient brochures et gravures, il ne vit qu' « une centaine de baraques placées sans beaucoup d'ordre », « un grand magasin bâti de bois et deux ou trois maisons qui ne dépareraient pas un village de France. L'idée la plus juste que vous puissiez vous en former est de vous figurer deux cents personnes qu'on a envoyées pour bâtir une ville et qui sont campées

au bord d'un grand fleuve où ils n'ont songé qu'à se mettre à couvert des injures de l'air ». (VI, 192-3, 208). Mais l'ingénieur Franquet de Chaville qui, sous les ordres de Pauger, malgré tant de difficultés humaines et matérielles, s'employa si activement aux travaux d'aménagement, est moins dédaigneux des réalisations obtenues :

« La distribution en est assez belle, écrit-il en 1726. Les rues y sont parfaitement bien alignées et de largeur commode. Dans le milieu de la ville qui fait face à la place se trouvent tous les besoins publics : dans le fond, l'église ; d'un côté, la maison des directeurs ; de l'autre, les magasins. L'architecture de tous les bâtiments est sur le même modèle, très simple. Ils n'ont qu'un rez-de-chaussée élevé d'un pied de terre, portant sur des blocs bien assemblés et couverts d'écorces ou de bardeaux. Chaque quartier ou île est divisé en cinq parties, pour que chaque particulier puisse se loger commodément et avoir une cour et un jardin ».

Ce grand rectangle de « 620 toises le long du fleuve sur 360 en arrière, divisé en 65 îlots de 50 toises de côté entourés de fossés d'assainissement » existe toujours : il s'appelle « Vieux Carré » ou « Ville Française » de la grande métropole méridionale des Etats-Unis.

Sa population, d'après le recensement de l'inspecteur Diron, s'élevait le 24 novembre 1721 à 470 habitants, dont 145 hommes (16 officiers et employés, 44 ouvriers ou matelots, 42 forçats, 65 femmes, 38 enfants, 29 domestiques, 172 nègres et 21 esclaves sauvages. (Arch. Col. G^1, 464, Nº 5). Mais avec ses environs : (Bayou St-Jean, Gentilly, Colapissas, Cannes Brûlées, Petit Désert, Chaouachas, Détour à l'Anglais, elle atteignit bientôt, malgré la terrible « maladie populaire », le nombre de 684 blancs et 533 noirs. En chaque îlot carré de la ville devaient s'élever douze habitations et chaque lot d'habitants devait avoir dix toises de face sur vingt de profondeur. Derrière « la grande levée de cinq cents toises » qui la protège « la Nouvelle Orléans grandit à vue d'œil », écrivait dès janvier 1724 Pauger qui, justement fier de son œuvre, prophétisait avec justesse : « poste qui sera un jour le principal du Golfe du Mexique ». Parmi les principaux habitants déjà logés en son enceinte, un procès-verbal du 18 mai 1726 (A.D.M., 67^2, 14) mentionnait Pierre Dugué de Boisbriant, commandant général de la province de Louisiane, Jacques de La Chaise, commissaire-ordonnateur, Jean Perrault, commissaire du Roy, Adrien de Pauger, ingénieur en chef, le P. Raphaël, supérieur des Capucins, Payen de Noyan, capitaine surnuméraire, Prad, docteur en médecine, etc... « On ne peut douter, disait-on déjà, que cette première ville qu'un des plus grands fleuves du monde ait vu s'élever sur ses bords devienne l'une des plus considérables du monde ». *(Ibid.)* Le Père de Charlevoix eut cette même prescience : « Ce lieu sauvage et désert, disait-il dès 1722, que les cannes et les arbres couvrent encore presque tout entier sera peut-être un jour une ville opulente et la métropole d'une grande et riche colo-

nie ; » « c'est la future capitale d'un beau et vaste pays » (VI, 192, 3). Or, en cette grande et opulente cité américaine, qui compte à l'heure actuelle plus de 400.000 habitants, il n'y a, ni dans l'une de ses centaines de rues, ni même dans la fastueuse cathédrale édifiée sur les ruines de l'humble église à laquelle il légua son corps, pas un monument, pas même une pierre commémorative qui rappelle le nom de son héroïque fondateur mort à la tâche, Adrien de Pauger.

SOURCES ET RÉFÉRENCES

1°. — **Arch. Nat.** — *Col. Louisiane.* — A. I. et II. — B. XX-XXX, XLII, — IV, B[x] I, I, 11 *bis*, 176, 180, 186. F[3] *Mor. St Méry*, XXIV. — G[1], 465.
2°. — **Arch. Dép. Mar.** — A.D.M. 67[1], 67[2], 67[3]. — A.M.C. Cart. I, n° 8, n° 9.
3°. — **Arch. Min. Aff. étr.** — *Amér. : Mém. et Doc.* I, II.
4°. — **Bibl. Nat.** — *Coll. Margry*, 9.300 ; I, 262, 269-70 ; V, 548-9, 658.
5°. — **Daniel Coxe.** — *A Description of the Englisch Province of Carolana*; London, 1922 in-12.
Mac Grady. — *The History of South Carolina under the royal Government.*
(Valette de Laudun). — *Journal d'un Voyage à la Louisiane.*
P. Laval. — *Voyage à la Louisiane.*
Bernard de la Harpe. *Journal de l'Etablissement des Français à la Louisiane*, Paris, 1831.
P. de Charlevoix. — *Hist. de la Nouv. France.* IV, 197. — VI, 192-3, 207-8, 211-14, 224.
Dernis. — *Recueil de titres*, etc.
La Page du Pratz. — *Hisioire de la Louisiane.*
Blanchard Rufus. — *History of Illinois.* Chicago, 1883, in-8°.
S. Breese. — *The early History of Illinois.* Chicago, 1884, in-8°.
P. de Rochemonteix. — *Jésuites et Nouvelle France.*
Justin Winsor — *Struggle in América...*
Mason. — *Chapters from Illinois History.* Chicago, 1901, in-8°.
P. Heinrich. — *Louisiane et Compagnie des Indes.*
Claude L. Vogel. — *The Capuchins in French Louisiana* (1722-1766). — Washington, 1928.

Chapitre VII

POSTES ET CONCESSIONS

1° *En aval du Mississipi*
2° *En amont du Mississipi.*

I. — En aval du Mississipi.

Incohérence. — Tant valent les hommes, tant valent les œuvres. Nous venons de voir tout ce qu'un honnête homme, clairvoyant et énergique, avait, malgré ses chefs, pu faire en pleine incohérence ; nous allons voir maintenant tout ce que concessionnaires habiles et explorateurs hardis purent accomplir par leurs seuls moyens, malgré l'impéritie d'une Compagnie aussi coupable qu'incapable. aussi prodigue de conseils qu'inepte en savoir-faire. Il y eut, dès le départ, avons-nous vu, beaucoup de retards à Port-Louis et à Lorient. Nous avons constaté aussi comment, à partir de 1718, les « engagés » des concessionnaires, « engagés pour trois ans », arrivant de plus en plus nombreux, de plus en plus mal recrutés, mal équipés et mal approvisionnés, avaient été jetés sur les torrides et stériles sables de l'Ile Dauphine, du Vieux et du Nouveau Biloxi pêle-mêle avec des prostituées, avec des forçats, avec des déclassés de tout acabit. Des centaines, avons-nous dit, y périrent de soif, de faim, de maladie ou de désespoir, ou bien disparurent par la désertion chez les Anglais, chez les Espagnols ou même chez les sauvages. Un millier, dit-on, put, selon les clauses de leur contrat, rentrer en France où ils jetèrent le discrédit sur ce prétendu El Dorado américain ; de là en France, dit le P. de Charlevoix, « un décri général » : « Le pays de Louisiane a si mauvaise réputation, confirme le Suisse Purry de Neufchâtel, (C^{13}, A. V, 75-80) que, lorsqu'on présente à la Comédie Italienne un homme qui mérite la mort, on le condamne à être envoyé au Mississipi. »

N'empêche que des immigrants survécurent, sinon les plus aptes,

du moins les plus chanceux : or tant bien que mal ils se débrouillèrent, se façonnèrent des barques, se transportèrent en amont du Missisipi et finalement s'implantèrent sur le riche sol de leur nouvelle patrie. Mais que de peines ! « Il faut quatre à cinq mille quarts de farine, dit Bienville en 1721 (Col.[13] VI, 120) pour faire remonter dans les terres le reste des concessions et une année de vivres pour les nourrir jusqu'à la première récolte. Scandale, dit Purry : « dans l'un des meilleurs pays de l'univers, on est continuellement contraint



Le Page du Pratz. — Histoire de la Louisiane, I, 139.

Louisiane méridionale

d'envoyer des vivres pour subsister... Il n'y a pas encore de moulin ni à vent, ni à eau, ni à scie ». « On n'a commencé à monter aux concessions qu'en septembre 1722 », dit avec quelque exagération un rapport de 1723 (Col. C[13], VII, 26). Auparavant, que de temps perdu, d'argent gaspillé, de gens morts de faim ! (Il y eut « cinq famines », dit La Tour). Si l'on eut d'abord monté, la colonie aurait été florissante : car tout y vient à merveille ». En tout cas, grâce à l'exemple de ces braves héros de la colonisation, les mœurs changèrent : à la traite avec les sauvages qui ruinait et démoralisait le pays succèda la culture des terres qui l'enrichissait et l'ennoblissait. Dès lors, régna



pour un temps une confiante et féconde stabilité qui dissipa les inquiétudes des vains recommencements.

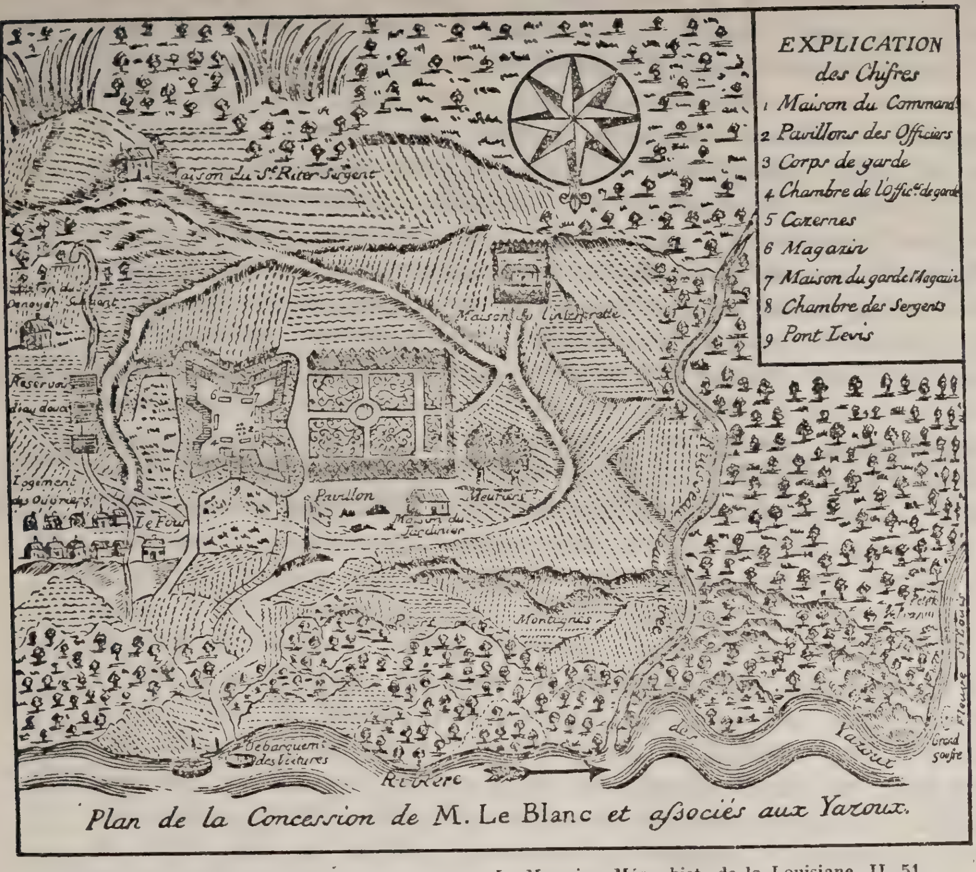
Succès. — Au lieu d'aller au loin courir les aventures dangereuses, les plus sages concessionnaires, ceux qui ne se fixèrent pas près de La Mobile, (Col. G[1] 464, N° II) se contentèrent de s'établir à proximité de la Nouvelle Orléans sur de bonnes terres qui n'inondaient point, près de tribus sauvages déjà plus ou moins adaptées à nos mœurs et à nos travaux. La nouvelle ville attirait, en effet, les tribus indigènes : les Chetimachas à vingt-sept lieues, les Colapissas à treize, les Ouachas à onze, les Chaouachas à trois, et toutes se mirent plus ou moins, sous notre influence, à travailler la terre pour fournir à nos soldats et colons vivres et denrées. — Dès la fin de 1717, les frères Dubuisson emmenèrent les vingt-cinq « engagés » du financier Pâris-Duverney cultiver « avec succès » le mûrier, le tabac et l'indigo près du vieux village des Bayagoulas : dès l'année suivante d'expertes Dauphinoises y obtinrent « une fort belle soye » ; en cette même année 1718, l'habile charpentier Pénicaut sauva cette colonie prospère d'une attaque imminente des Chétimachas bientôt pacifiés. « Si l'on travaillait partout de même, dit le P. de Charlevoix en 1722 (VI, 202), les propriétaires de concessions seraient bientôt plus que dédommagés de leurs avances ». — Renonçant aux lointains mirages de la Rivière Rouge, au pays des Natchitochez qui, distant de soixante à quatre-vingts lieues, était vainement protégé par son bastion de 1717, les frères Delaire établirent chez les Taensas, à onze lieues de la Nouvelle Orléans, la Compagnie de M. de Meuse ; forte à l'origine de 150 engagés, elle aurait également réussi, si quatre mois d'attente sur la côte pestilentielle de Biloxi et de plus longs mois encore de privations, faute des secours dus par la Compagnie, ne l'avaient décimée et en partie ruinée ; mais, grâce, à la culture du tabac, elle n'en devint pas moins si considérable, dit Le Page du Pratz (II, 128), qu'on établit une garnison en son bastion de la Pointe Coupée. — Le Procureur général M. de Beaune s'installa avec sa famille et quinze personnes à deux lieues du bayou Saint-Jean, depuis dénommé rivière d'Orléans, dans le voisinage de la ville de ce nom.

A cinq ou six lieues de la Nouvelle Orléans, dans le bon site des Cannes Brûlées se fixèrent les gens du Comte d'Artagnan, dit le P. de Charlevoix (IV, 204), dont deux mousquetaires et un mauvais prêtre ; aux six blancs du début s'ajoutèrent bientôt une cinquantaine d'autres, possédant une vingtaines de nègres. — A seize lieues, chez les Oumas et les Colapissas, M. de l'Epinay établit la concession du Duc de Charost et du Marquis d'Ancenis que dévasta malheureusement un incendie. — Aux abords même de la nouvelle capitale, entre le Mississipi et le lac Pontchartrain, les trois frères Chauvin, les deux frères Préfontaine et le sieur du Breuil établirent leurs quatre-

vingts, leurs soixante, leurs quinze engagés, qui, bientôt pourvus de 100 nègres et de 300 bovins, labourèrent à la charrue les excellentes terres des Chapitoulas et y installèrent forges et moulins. « C'est la plus belle et la mieux cultivée des concessions », dit Pénicaut ; dès 1721, un seul de ces planteurs y obtint 600 quarts de riz. Un rapport officiel (Margry, I, 200) déclare que le sieur Claude-Joseph Dubreuil, de Dijon, venu à trente ans avec sa femme et ses trois enfants, un maître d'école, dix ouvriers dont un laboureur et un jardinier, pourvu d'une quarantaine de nègres et de « négrilles », de 48 bovins de 32 porcs et 7 chevaux, put en quelques années défricher 300 arpents, creuser plus de 750 toises de fossés et créer deux indigoteries qui en 1724 livrèrent pour 1.311 livres d'indigo. (VIII, 293) « L'un des plus intelligents et laborieux habitants, est-il dit, il est sur l'un des plus beaux terrains et des mieux cultivés de la colonie, et le mieux logé en sa grande maison à deux ailes ». « Belle leçon, ajoute en 1722 le P. de Charlevoix (VI, 205), pour les fainéans dont la misère décrie un pays qui rend au centuple tout ce qu'on y sème ». — Leçon profitable, du reste : car, dit Pénicaut, « M. de Bienville, fit distribuer cette année des concessions à plus de 3.000 personnes ». « Tout le monde prend des habitations », confirme Le Blond de La Tour (30 août 1722) ; d'autant que cet habile ingénieur venait lui-même d'accroître la sécurité de cette région, en réconciliant les Ouachas et les Colapissas dont les 150 guerriers s'étaient brouillés. De même, les trois frères Chauvin, de Montréal, (Léry, Beaulieu et La Fresnière), réussirent si bien qu'ils achetèrent la concession de M. de Beaune et y installèrent 19 blancs, 169 nègres, 8 sauvages, 109 bêtes à cornes qui leur rapportèrent force riz, indigo et patates. (Margry, I, 205). On voit donc avec quelle rapidité en cette région de la Nouvelle Orléans la prospérité succédait au marasme : dès novembre 1721, avons-nous vu, les environs de la future capitale comptaient déjà 684 blancs, 533 nègres, 51 esclaves indiens, 230 bovins et 24 chevaux.

Echecs. — Par contre, les concessionnaires, qui eurent la témérité de s'aventurer plus loin que ne le permettaient leurs moyens ou leurs expérience en pâtirent. Ainsi, sur « un terrain très fertile », près de la Pointe coupée, (dont l'isthme avait été, en effet, coupé par de hardis Canadiens), la malheureuse concession de Saint-Reyne, que digeait M. de Coëtlogon, manqua d'hommes, de vivres, de matériel et aussi d'énergie ; les sieurs Ciard et Duplessy la reprirent avec 16 blancs et 71 nègres ; mais, auprès d'eux, végétaient sept autres habitants privés de moyens suffisants. — A la Pointe des Ouachites, sise à 74 lieues de la Nouvelle Orléans, la concession du Marquis de Mézières n'avait en janvier 1722, dit le P. de Charlevoix, que « quelques huttes couvertes de feuillage de latanier et une grande tente de coutil ; on y attend des hommes et des marchandises » ;

vainement : car, malgré la venue de 120 personnes, « ce bon site dut être abandonné ». De même, à Bâton Rouge, quoique « très bien placée » à 65 lieues de la Nouvelle Orléans, végétait la concession de M. Diron d'Artaguiette, inspecteur général des troupes de la Louisiane ; l'habitation avait beau être belle et bonne, son directeur Dejean n'avait au début que deux blancs et vingt-cinq nègres. — De même, à 80 lieues en amont, celle des Yazous, qu'un fort dé-



Le Mascrier. Mém. hist. de la Louisiane, II, 51.

Au pays des Yazoux

fendait mal contre ces sauvages, alliés des Chicachas et, par conséquent, amis des Anglais, l'ingénieur Le Blond de La Tour, directeur de la Compagnie, protégeait vainement avec ses 60 à 140 hommes les intérêts de ses riches associés : le secrétaire d'Etat Le Blanc, le marquis d'Asfeldt et le comte de Belle-Isle ; en 1722 les Chicachas surprirent de nuit les deux sergents du poste, massacrèrent des hommes et saccagèrent le magasin et les habitations. — En cette même région, pourtant, un certain Révillon avec 30 hommes fit prospérer



dès la première année la concession accordée à M. de Chaumont. Tant de vicissitudes expliquent les déconcertants changements de noms, de nombres et même de sites de tant de concessions hâtivement improvisées et parfois mal délimitées.

Concessions de Law. — La plus grande entreprise, toutefois, n'eut qu'un médiocre succès, ainsi que le démontre avec précision M. René Le Conte (*Journal des Américanistes de France*. 1924). Lorsqu'en 1720, malgré les libéralités de seigneurs et de financiers français, Law se trouva à court d'émigrants de France pour la Louisiane, il eut recours à un Suisse de Neufchâtel déjà mentionné, Jean-Etienne Purry, qui, dès 1717, avait, par suite des échecs et lenteurs de la Compagnie, proposé au Régent quelques centaines d'émigrants suisses et allemands pour la plupart catholiques, « gens de métier et bons laboureurs,... simples,... travaillant du matin au soir,... ayant presque tous femmes et enfants »,... à raison d'une quarantaine par an, avec vivres pour douze à dix-huit mois » (C^{13}, V, 75-80). Cette séduisante proposition avait été rejetée, parce qu'on craignait en Louisiane une trop forte influence étrangère et surtout protestante. Mais, en 1720, Law la reprit à son compte pour exploiter les trois grandes concessions qu'il s'était octroyées : Arkansas (au confluent de ce fleuve et du Mississipi) ; Détour aux Anglais (en aval de la Nouvelle Orléans) ; Nouveau Biloxi. Purry, qu'il avait dès 1718 pris au service de la Compagnie des Indes, lança à Leipzig en 1720 une réclame sensationnelle qui, utilisée par les agents de Law, attira en France non pas 12.000 Allemands, comme on l'a dit, ni même 6.000, comme le crut le P. de Charlevoix, mais environ 1.600 (Badois, Bavarois et même Silésiens), dont bon nombre étaient aussi, à vrai dire, Suisses, Alsaciens et Lorrains ; certains vinrent même, dit-on, tant ils étaient malheureux, par paroisses avec prévôts en tête. Il en mourut hélas ! quelques-uns à Lorient et à Port-Louis, non pas toutefois le millier dont on a parlé. Faux est donc le bruit qui courut (A.M.C., 9), d'après lequel restaient encore à « L'Orient » en 1723 près de 4.000 Allemands ou Suisses, « destinés à fortifier les frontières de la colonie en mettant les catholiques du côté des Anglais et les protestants du côté des Espagnols ».

Colons « Allemands ». — Par suite de la guerre avec l'Espagne (10 janvier 1719-17 février 1720), ils ne partirent guère qu'au printemps de cette dernière année : *Les Deux Frères* en emportèrent 173, surtout Suisses, Alsaciens et Sarrois ; la *Garonne*, 210, surtout Autrichiens et Allemands ; la *Charente*, 256 et la *Saône*, 176, surtout Rhénans, soit en tout 875 dont 66 étaient Suisses. Deux compagnies, l'une de soldats et l'autre d'ouvriers militaires, embarqués sur le *Dromadaire* et sur la *Vénus*, désertèrent presque entièrement, la



première chez les huguenots de Charleston en Caroline, la deuxième chez les Espagnols de la Havane. En 1721 partirent encore sur le *Saint-André*, 161 émigrants alsaciens et lorrains, sur la *Durance* 108, sur le *Portefaix* environ 300, dont le soi-disant chevalier d'Arensbourg au service de la Compagnie des Indes. Soit, en tout, 1.500, dont il faut retrancher nombre de victimes, en mer, du scorbut, d'une maladie contagieuse et des corsaires et, sur terre, de la fièvre et des privations. Faut-il encore ajouter à ces prétendus « Allemands » un certain nombre de Wallons et de Flamands des Pays-Bas alors autrichiens ? Peu restèrent près du Biloxi, à part les Krebs qui pullulèrent sur les bords de la Baie des Pascagoulas où l'on voit encore leur cimetière.

« Côte des Allemands ». — Lorsqu'après une longue attente sur la côte torride une cinquantaine d'entre eux eut descendu sur la petite concession de Law, au Détour à l'Anglais, et qu'une centaine d'autres eut remonté sur trente canots avec une grande quantité de matériel vers la grande concession de Law jusqu'à la lointaine rivière des Arkansas, (200 lieues), ce dernier groupe trouva le pays si marécageux que nombre d'entre eux voulurent retourner en Europe, d'autant qu'ils apprirent la chute de leur grand maître Law ; mais Bienville sut en rassembler la plupart dans le voisinage de la Nouvelle Orléans (12 lieues en amont) le long de la rive droite du Mississipi qui prit ainsi le nom de « Côte des Allemands ». Dès janvier 1721 la Compagnie leur avait, du reste, donné pour « juge et chef de milice » cet ancien officier balte de l'armée suédoise, Karl Friedrich, qui se faisait appeler chevalier d'Arensbourg ; habile capitaine âgé de trente ans, il emmena au printemps de 1724 les survivants sur deux premiers villages allemands fondés en 1720 par 21 familles allemandes et les organisa si bien, sur douze arpents de terre par famille, qu'il fut appelé par eux « Père des Allemands » et nommé par Bienville chevalier de Saint-Louis ; plus tard, bon Français, il prit une part active dans l'insurrection contre l'Espagne. — En 1722, outre sa résidence de Karlstein près de la chapelle et du cimetière, les trois villages d'Augsbourg, d'Hoffen et de Marienthal comptaient 246 habitants, dont 79 femmes et 99 enfants ; mais en septembre 1722 une énorme crue du fleuve, causée par un fameux typhon, chassa sur l'autre rive une quarantaine de familles, si bien qu'il ne resta plus sur la Côte des Allemands que 56 familles, dont 44 catholiques, 7 luthériens et 2 calvinistes ; elles furent souvent attaquées, surtout après la guerre des Natchez, par des Indiens que soudoyaient les Anglais de Caroline. Si malheureux qu'ils fussent parfois, ils préféraient encore cette instable vie de liberté aux dures exactions de leur patrie tyrannique. Malgré les menées de Bienville qui voulut, à titre de « vassaux », exploiter une quinzaine de ces familles sur ses deux

grandes concessions illicites près de la Nouvelle Orléans (213 arpents de la rive gauche et 112 de la rive droite), ces « engagés de trois ans » étaient devenus dès 1721 « concessionnaires » de la Compagnie ; en 1731 ils étaient « propriétaires » de leurs terres. « Le village d'Hoffen, dit un visiteur dès 1724 (Margry, I, 271) a l'air d'un village français. Les baraques sont le long d'une rue, les cours et jardins par derrière ; puis viennent les terrains (en forme de longs rectangles commençant au fleuve). Quand on se trouve sur ces lieux, on oublie qu'on est à la Louisiane. Tous travaillent à faire des levées (de terre) devant chez eux, ils ont beaucoup de fèves et de jardinage ; ils élèvent quantité de bestiaux, de porcs et de volailles... Bons travailleurs et bons ménagers, ils doivent, faute de charrue, bêcher à la pioche ; aussi ont-ils besoin de nègres pour les aider ». Ils ravitaillaient la Nouvelle Orléans en œufs, en beurre et en fromage, ainsi qu'en fruits et en légumes ; venant à la cathédrale Saint-Louis le dimanche matin, ils en suivaient les offices, s'y mariaient, y faisaient baptiser leurs enfants, d'où leur état civil dans les registres paroissiaux. Bientôt, ils n'en n'eurent pas moins leurs deux « églises rouges », comme l'on disait, Saint-Jean-Baptiste et Saint-Charles Borromée dont les murs peints à l'ocre servaient de points de repère aux navigateurs du Mississipi. Bref, ils prospérèrent et augmentèrent rapidement en nombre et en bien-être. Le recensement de 1745 comptera une centaine de familles et celui de 1768 environ 400 miliciens, d'autant qu'à ceux-ci se joignirent, outre des Allemands émigrés du Maryland en 1774, bon nombre de soldats suisses retraités, des Français et surtout des Françaises qui se marièrent. En 1803, le préfet Laussat dira même que la Côte des Allemands est la plus peuplée des colonies louisianaises, la plus active, la plus prospère, à tel point qu'il réclame d'autres colons venant de leur région de l'Est. Naturellement, sur ce « Jardin de la Capitale », tant par suite de l'ambiance que des mariages mixtes, ils ne tardèrent pas à se franciser en leur langage, en leurs mœurs et même en leurs noms de famille. Ainsi les Schantz devinrent des Chance, les Schaff des Chauffe, les Schœn des Chaîne, les Weber des Fèbre, les Schœffer des Chèvre, les Huber des Ouvre, les Dubs des Toups, les Vogel des Tauquel, les Zehringer des Zeringue, les Edelmeyer des Edelméres, puis des Delmaire et même des Lemaire, les Katzenberger des Cazinbert ou des Casbergue, les Hans Adam des Ansdam, les Hans Peter des Ampête, les Hans Jacob des Anscop ou, plus simplement, les Lesch des Lèche, (nom du récent gouverneur de la Louisiane) et les Rommel des Rummel (nom de l'archevêque actuel de la Nouvelle Orléans). Quelques-uns, complètement français, allèrent après 1770 se mêler aux Acadiens du « pays des bayous » où l'on retrouve encore leurs traces.

Aux Arkansas, d'où les premiers colons s'étaient dès 1722 enfuis à la Côte des Allemands, La Harpe ne trouva en mars 1720 que 47

colons allemands et même l'inspecteur Diron d'Artaguiette ne trouva en 1723 pas d'autres débris. — « tristes débris », dit le P. de Charlevoix, — de la fastueuse entreprise de Law que « trois méchantes baraques abritant quatorze engagés et six nègres ». Et pourtant, sur ces terres « très propres à produire toutes sortes de grains et à nourrir des bestiaux », un certain La Boulaye sut, avec quatre ou cinq maisons bien palissadées, un corps de garde et un magasin de marchandises, organiser un poste fort utile aux gens qui remontaient le Missisipi jusqu'aux Illinois. Sur les bords du Tennessee, un bastion et les habitants du voisinage ont donné naissance à la moderne ville de Nashville.

II. — En amont du Mississipi

Aux Natchez. — A cent lieues en amont de la Nouvelle Orléans se trouvait l'admirable région des Natchez qu'en 1717 avait pacifiée Bienville. Sur ces bonnes terres où « le blé pouvait grainer », le commissaire-ordonnateur Hubert, profitant de l'expérience de ses prédécesseurs les frères La Loire, s'installa avec sa famille et une soixantaine d'hommes, dont vingt ouvriers. Sa concession, labourée à la charrue et pourvue d'une forge et d'un moulin, devint bientôt si prospère qu'il prétendit, conformément aux vues primitives d'Iberville, en faire la capitale de la Louisiane. Abusant de son autorité, il y faisait venir marchandises et colons destinés à la Nouvelle Orléans et autres lieux. C'est ainsi qu'il installa près de lui : MM. Pellerin et Bellecourt avec leurs quinze engagés : M. de Montplaisir avec ses trente « ouvriers en tabac », qui, dès la seconde année, en produisirent plus de cent mille livres ; M. Le Page du Pratz qui acheta à un sauvage six arpents de terre défrichée et resta huit ans ; et, dès 1719, à 15 lieues de là, aux Yazous dont Bienville vantait « la bonté des terres », un gentilhomme picard, M. de La Houssaye, dont la concession, peu prospère, passa aux mains du charpentier Pénicaut. Celui-ci en a donné une fort belle description.

« M. le Commissaire établira les Natchez dans deux ans, prophétisait Pellerin dès 1720, alors que le bas de la rivière ne le sera que dans six. » « Ce canton est le plus beau, le plus fertile et le plus peuplé de toute la Louisiane, écrivit en effet, dès décembre 1722, le P. de Charlevoix, adoptant les vues de Hubert... Sur une colline dont la pente est assez douce, on a bâti une espèce de Redoute formée par une simple palissade en bois d'accacia. (Ce fort Rosalie, commencé dès 1700, avait été presque achevé en 1716). « Si la Louysiane devient jamais une colonie florissante, comme il peut fort bien arriver, il me semble qu'on ne peut mieux placer sa capitale qu'en cet endroit. Il n'est point sujet au débordement du fleuve, l'air y est pur, le pays fort étendu et bien arrosé ; il n'est pas trop loin de la mer ; enfin il est à portée de tous les lieux où l'on paraît avoir dessein de s'établir... Parmi un grand nombre de concessions particulières qui sont déjà en état



Carte manuscrite des Natchez avec Fort Rosalie.

Arch. Min. Col., Carton I, N° 35.



de rapporter, il y en a deux de la première grandeur, je veux dire de quatre lieues en carré : l'une appartient à une Société de Malouins qui l'ont achetée à M. Hubert (vers 1723) ; l'autre est à la Compagnie qui y a envoyé des ouvriers de Clérac (près Tonneins) pour y faire du tabac ». La première concession de Clairac avait été vendue à vil prix à Le Blond qui l'abandonna à son tour (C^{13}, VII, 35, 64). Cette Société des Malouins (c'est-à-dire des frères Dumanoir au service du Suisse Jean Koly) est bien placée ; il ne lui manque que des nègres ou des engagés. (Koly amena de Biloxi 66 engagés). J'aimerais mieux les seconds ; le temps de leur service expiré, ils deviennent des habitants, qui augmenteront le nombre des sujets naturels du Roy, au lieu que les nègres sont toujours des étrangers. Qui peut s'assurer qu'à force de se multiplier dans nos colonies, ils ne deviendront pas un jour des sujets redoutables ?... La concession de la Compagnie est encore plus avantageusement située.. Le tabac y a très bien réussi ; mais les ouvriers de Clérac s'en sont presque tous retournés en France ».

Renforcée de « rescapés » du Biloxi, après dix-huit mois d'attente, cette concession malouine, dénommée Sainte-Catherine « fit merveille », malgré les négligences de la Compagnie, jusqu'au grand massacre de 1729 : au dire de Le Gac, (A.M.C. carton I, 8), elle aurait dès 1722 produit 2.000 quarts de grain et 1.000 quarts de tabac noir. Cette dernière culture, favorisée par la main d'œuvre, ne fit que croître. (Col. C^1, 464, N° 5 ; Aff. étr., Mém. et Doc. I, 109, 110 ; Margry, V, 574).

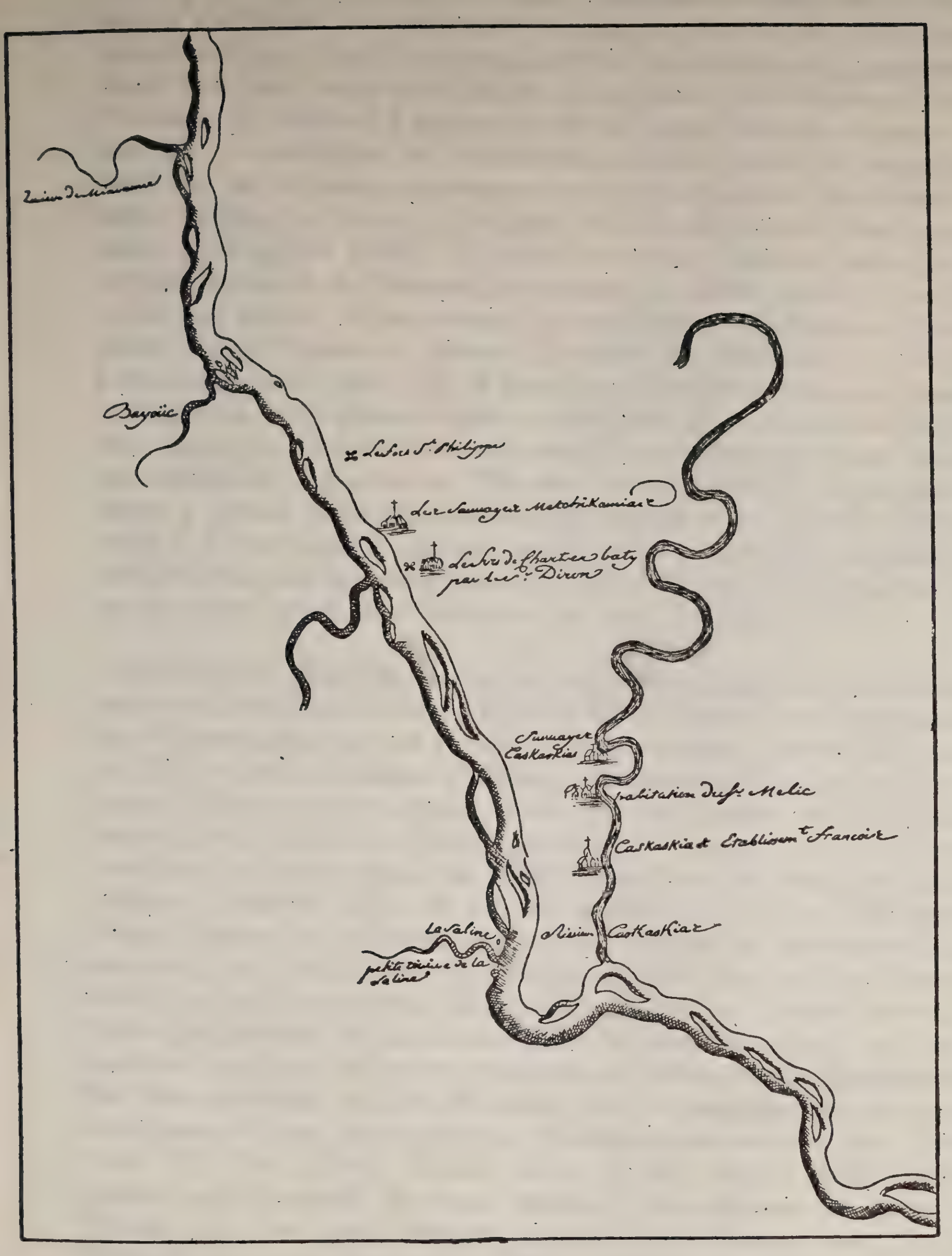
Aux Illinois. — De toutes les colonies, toutefois, la plus prospère était la plus ancienne, celle des Illinois, au sud des grands Lacs. Le P. Marquette y avait prêché l'Evangile avant même d'avoir découvert le Mississipi. Dès 1675 La Salle avait parcouru tout ce beau pays et y avait successivement bâti les forts Chicagou, Crèvecœur et Saint-Louis. En 1678, le P. Allouez avait rassemblé en sa mission de l'Immaculée Conception une population de plus de 10.000 âmes, que La Salle répartissait approximativement en 460 cabanes de cinq à six feux. A La Salle succédèrent en 1684 ses deux fidèles lieutenants La Forest et Tonty ; mais, lorsqu'ils eurent été rappelés l'un au Canada et l'autre en Louisiane, le fort Saint-Louis se trouva en 1701 abandonné. Tonty, après avoir aidé Bienville à pacifier les Chactas, mourut en 1704 au Fort Louis de La Mobile. Les Jésuites n'en continuèrent pas moins leur œuvre (décrite au chapitre X). En 1689, au P. Allouez avait succédé le P. Gravier qui rassembla au Rocher en 300 cabanes de quatre à cinq feux les deux plus fortes tribus illinoises : les Kaskaskias et les Péorias, tandis que près du Mississipi se rassemblaient deux autres tribus illinoises : les Caokias et les Tamaroas. Pendant dix-huit ans, le P. Marest organisa en une sorte de Paraguay presque indépendant tout ce petit monde mi-canadien, ni-indigène où nombreux furent les mariages mixtes. Pénicaut, qui, en 1711 passa quatre mois chez les nouveaux convertis, les déclare « point inhumains », mais « fort laborieux » et adroits dans la culture des terres qu'ils labourent avec la charrue », riches en « bled



aussi beau que celui de France », en chevaux, en bestiaux, en volaille ; leurs femmes, « très adroites » aussi, « filent du poil de bœuf sauvage, aussi fin que la laine des moutons d'Angleterre » et en font avec « les étoffes qu'elles teignent de trois couleurs », des robes « à peu près comme celles des femmes de Bretagne ». Outre trois moulins dont deux à cheval et un à vent, ils ont « la plus belle église qui soit dans la colonie », « fort propre », « fort grande », avec ses trois chapelles et son clocher. Ainsi débuta, outre l'évangélisation, l'exploitation agricole de l'immense « Prairie américaine ».

Espoirs et craintes. — Comme, d'après Lamothe-Cadillac qui alors administrait à grand frais le Détroit d'entre les Lacs, le Gouverneur du Canada n'envoyait plus aux Illinois de coureurs de bois, Crozat en 1713 demanda au Ministre de faire envoyer du Canada au fort délabré de Saint-Louis un ou deux officiers avec 40 soldats, afin d'assurer, disait-il fort justement, entre le Canada et la Louisiane des communications que menaçaient les émissaires anglais chez les Miamis et les Natchez. (A.D.M. 670-2, 111, 363). L'année suivante, Duclos demanda de même l'envoi au pays des Illinois de 200 familles de laboureurs avec tout le matériel nécessaire (C^{13}, III, 540). Malheureusement, les Illinois, qui avaient tant souffert autrefois des attaques des Iroquois soudoyés par les Anglais, se trouvèrent en 1715 aux prises avec les non moins fourbes et cruels Renards ; alliés des Kikapous et des Mascoutins, ceux-ci interceptaient à l'Ouest les communications entre le Mississipi et le Saint-Laurent. Aussi, lorsqu'en 1715 eut été restauré le fort en ruine, le major de Louvigny dut-il l'année suivante, par la force des armes, contraindre les Renards à la paix. De cette situation trouble, Lamothe-Cadillac, devenu gouverneur de la Louisiane, profita pour venir en 1715 clandestinement s'informer de la valeur minière du pays des Illinois ; il en revint, avons-nous vu, si enthousiaste de son minerai d'argent qu'en 1718 la Compagnie d'Occident se fit attribuer le pays des Illinois qui ne promettait pas moins, semblait-il, de riches métaux que de belles moissons.

Le major de Boisbriant. — Aussitôt Bienville envoie son cousin le major Dugué de Boisbriant prendre possession du pays. Après une pénible montée du fleuve, celui-ci arriva aux Kaskaskias en 1719 avec une centaine d'hommes, tant soldats que mineurs, et, sur la rive gauche du Mississipi, à quelques lieues du grand village, il édifie le fort de Chartres, où, dès avril, Hubert veut envoyer un nouveau détachement. Là, au milieu d'immenses prairies fertiles, se développe un second village français que peuplent de nouvelles recrues venant tant du nord que du midi. Lors de son passage en 1722, le P. de Charlevoix (VI, 139), et, lors de son inspection militaire en 1723, Diron



B.D.M., Album 4044. C. : Cours d'eau, n° 13.

Pays des Illinois, par le Sieur Diron (1729)



d'Artaguiette admirèrent en cette bourgade « assez régulièrement bâtie », le nombre toujours croissant d'habitants « à leur aise » : groupés autour de l'église, ils cultivaient les longues bandes de terres fertiles qui s'étendaient dans la plaine. C'est là « le grenier de la Louisiane », disait l'un, tant cette riche région, pourvoyait abondamment le pays d'en bas, de farine « à raison de dix à douze livres le minot » ; on pourrait y « multiplier les troupeaux », disait l'autre, en voyant pulluler sur les terrains communaux qu'avait réservés Boisbriant chevaux, bestiaux et porcs. « Le pays des Illinois est très beau, confirmait Le Page du Pratz. De toute la colonie, c'est ce poste qui fait le plus aisément du froment, du seigle et autres grains : il ne faut qu'un peu gratter la terre avant les semailles ». « Le froment y pousse mieux qu'en France ». Bientôt Dumont de Montigny y admirera à son tour (Mém. hist. 172) le beau fort bâti de pierre, avec casernes et magasins, et la grande église où les jours de cérémonie se joignent aux sauvages presque tous convertis les « habitants » tant français que canadiens. A partir de 1720 des convois protégés apportaient en douze à quinze jours les céréales des Illinois à la Nouvelle Orléans ; mais il fallait trois à quatre mois pour y envoyer en retour les marchandises de la Compagnie (25.000 livres en 1721), parfois cinq ou six avec relais aux Arkansas et aux Natchez.

Le banquier Renault. — Ces sûres richesses agricoles ne suffisaient pas aux convoitises d'alors. « Le plus solide fondement des espérances des Mississipiens, écrivait le capitaine de vaisseau Valette de Laudun (p. 257), ce sont les mines d'argent... découvertes dans le pays des Illinois ». Bien que les espoirs extravagants, fondés sur les épreuves faites à la Monnaie de Paris, eussent été démentis par les premiers résultats de l'extraction, en 1721 vint d'aval le banquier parisien Philippe Renault, avec 50 ou 100 mineurs, dit-on, et 500 nègres : c'était l'heure du « Sésame, ouvre-toi ! » Elle fut malheureusement retardée par l'implacable acharnement des Renards qui liguaient contre nous Mascoutins, Kickapous, Puants et même Sioux, par l'aveugle jalousie du gouverneur du Canada Vaudreuil qui les armait de fusils, de balles et de poudre et même par la fâcheuse rivalité des directeurs du bas Mississipi qui voyaient là une dangereuse concurrence pour leurs propres établissements encore bien chétifs. (Col. XL, 53-4, 179-82, XLII, 164-6, XLIII, 101-6, XLIV, 157-60). Aussi, sous prétexte de frais onéreux, n'envoyèrent-ils guère aux Illinois que les deux barques amenées par Hubert aux Natchez. Renault eut beau découvrir, à défaut d'argent, mines de houille en amont et mines de plomb à Maramec, il ne trouva pas de débouchés suffisants ; il dut se contenter de fonder à deux lieues du fort de Chartres le nouveau village de Saint-Philippe. N'empêche que, dès 1722, cette colonie si prospère, « le plus beau fleuron de la Louisiane »,

fut pourvue d'un conseil provincial que présidait son directeur Boisbriant, Abandonné tant des Canadiens que des « Mississipiens », il eut fort à faire pour tenir tête aux incessantes attaques des tribus hostiles jusqu'à l'arrivée en 1725 des renforts de Desliettes et du grand explorateur, du Tisné, qui devait lui succéder. Il dut même bâtir un fort sur le Kansas pour tenir tête aux menaces espagnoles.



Hist. des Col. fr. (G. Hanotaux et A. Martineau), T. I, p. 327.

Indien Renard, d'après K. Bodmer



Hist. des Col. fr., de G. Hanotaux et A. Martineau, I, 345.

Guerrier indien, d'après K. Bodmer

L'Ouabache. — D'autre part, à l'est, pour tenir tête aux menées anglaises, il fallait créer un fort établissement au confluent de l'Ouabache et du Mississipi. Dès 1682, La Salle avait préconisé cette voie de communication entre Montréal et le « Père des Eaux » ; dès 1700, avons-nous vu, Juchereau de Saint-Denis y était venu du Canada établir, sans grand succès, des tanneries ; mais elle ne fut rendue



facilement accessible qu'après que les Miamis, vainqueurs des Renards et des Iroquois, s'y furent fixés vers 1715. Pour protéger cette importante route qu'indiquent nos cartographes dès 1718, le fort Ouiatanon fut bâti sur le haut Ouabache. « Il n'est point dans toute la Louisiane, écrivait en 1722 le P. de Charlevoix (VI, 157), de lieu plus propre pour un établissement... Tout le pays qu'arrosent l'Ouabache et l'Ohio qui s'y décharge est très fertile ; ce sont de vastes prairies bien arrosées où les bœufs sauvages (bisons) paissent par milliers. D'ailleurs, la communication avec le Canada n'y est pas moins facile que sur la rivière des Illinois, et le chemin est beaucoup plus court. Un fort avec une bonne garnison y tiendrait en bride les sauvages, surtout les Chéraquis, aujourd'hui la plus nombreuse nation de ce continent ». Or, ces Cherokees, de même race que les Iroquois et aussi féroces qu'eux, étaient dès lors soudoyés par les Anglais. Aussi, avec la même perspicacité, un autre jésuite, le P. de Beaubois, établissait-il en 1726 tout un plan d'organisation fort bien motivé (A.M.C., C^2, 61).

« Bien que nous ayons la paix avec l'Angleterre depuis plusieurs années, dit son mémoire, les Anglais d'Amérique ne seront pas tenus au repos. On sçait ce qu'ils ont fait de l'Accadie, et jusqu'où ils se sont déjà avancés du côté du Niagara. La Cour à la vérité s'en plaint ; mais on croit avoir tout fait en Angleterre lorsqu'on y a désavoué l'action ; ou, si la Cour, peu satisfaite de ce désaveu, poursuit une légitime restitution, il faut en venir aux négociations pendant lesquelles l'usurpateur se fortifie et s'affirme si bien dans sa possession qu'il faut avoir recours à la force ou le laisser tranquille, parce que la France ne veut pas en venir à une rupture ouverte pour d'autres raisons d'Etat auxquelles elle sacrifie sans peine un lieu dont elle ne connaît pas le prix... Ainsi en sera-t-il de l'Ouabache... où les Anglais se mettront en état de n'avoir plus rien à craindre de notre part... Or, si cela est à craindre même en temps de paix, que sera-ce donc en temps de guerre ? Rien ne sera plus facile aux Anglais d'Europe que de fermer à nos vaisseaux l'entrée du Mississipi et du fleuve Saint-Laurent. Que les Français, au contraire, se mettent en possession de l'Ouabache et s'y établissent solidement, il est évident que nous n'aurons plus rien à craindre des Anglais, soit du Canada, soit en Louisiane. La facilité qu'auroient les deux colonies de se servir mutuellement par le moyen des Français et des sauvages qui pourroient passer de l'une à l'autre ou par les diversions que l'on feroit à propos du Canada du côté de la Nouvelle Angleterre ou à la Louisiane du côté de la Caroline, tiendra toujours les Anglais en respect et feroit échouer toutes leurs entreprises. La communication du Canada et de la Louisiane fait donc toute la force de ces deux colonies ; sans cela, aucune d'elles, surtout la Louisiane, ne peut se soutenir contre les moindres efforts des Anglois, si puissants en Amérique et qui souffrent si impatiemment de notre voisinage. »

Comme conclusion pratique à ces très justes considérations d'une si grande portée, le P. de Beaubois ne demande au confluent qu'un bon fort de pierre avec deux bonnes compagnies sous la protection desquelles viendraient se placer les familles françaises et les tribus alliées du voisinage, les dépenses devant être en grande partie couvertes par le commerce des pelleteries en un magasin approprié. Le plan fut approuvé par la Compagnie et par le Conseil de Marine,

mais ne fut pas de sitôt exécuté. « Rien n'avance, dit le P. de Beaubois, alors que le mal presse et que l'on verra bientôt les Anglois en possession de la Louisiane et peut-être du Canada ». Ce ne fut que plus tard que le P. Mermet organisa sur le bas Ouabache sa mission de Vincennes.

Beaux rêves. — En attendant que, faute de prompte énergie décisive, se réalise en sens inverse cette sinistre prédiction, l'incurie de la métropole n'encourageait que trop la jalousie canadienne et l'indolence louisianaise. On s'abandonnait à de beaux rêves sans solide consistance. « Lorsqu'on eut reconnu que ce pays ne produisait ni or ni argent, dit d'abord le P. de Charlevoix, (IV, 164), et qu'il n'était pas facile d'y faire couler les richesses que la Nouvelle Espagne recèle en son sein, il tomba tout à coup dans un décri général ; on ne fit nulle attention ni à la fécondité de la terre ni aux productions qu'elle pourrait fournir avec un travail modéré ni à l'importance d'établir une croisière dans le Golfe du Mexique. » Mais, conclut-il en 1722 au retour de sa mission « attentive et curieuse », « le pays de la Louisiane est très beau, très fertile, favorable à toutes les cultures : blé, riz, maïs, légumes, fruits, mûriers, tabac, indigo, etc... ; et à toutes sortes d'élevage : bœufs, moutons, porcs, volaille, vers à soie, etc. Il n'est décrié que par les marins qui n'en connaissent que les côtes stériles, que par les déclassés qui s'y trouvent en exil, que par les spéculateurs dont les plans mal conçus ont échoué ». Il ne faut le développer ni par « l'appât funeste » du commerce espagnol ni par le décevant attrait des mines. Si l'on ne commence pas par la culture des terres, (VI, 255), le commerce, après avoir enrichi quelques particuliers, tombera bientôt et la colonie ne s'établira pas », c'est-à-dire ne se peuplera pas. Malheureusement, en un pays encore mal gouverné, mal administré, mal défendu, l'humeur aventureuse des Français ne les entraînait que trop vers les lointains El Dorados de l'inconnu, vers la chimère des précieux métaux à fleur de terre. N'empêche qu'aussi plein de confiance que bon nombre de ses compagnons, le brave charpentier Pénicaut, qui s'était dévoué à la colonisation jusqu'à en perdre la vue, termine, lui aussi, son intéressant mémoire par un bel éloge de la Louisiane et du grand rôle qu'y peut jouer la France.

SOURCES ET RÉFÉRENCES

I. — **Arch. Nat.** — *Col.* : *Louis.* A. VI. 14. — Mémoire à Duvergé.
A. VI. 35-55. — Mémoires à Le Blond de la Tour.
B. XLIII-V. — C[13], VI, VII, VIII. — F[3], XXIV, — G[1], 465.
A.D.M.-C. 67[2], 13 ; cahier 8 (relation de la riv.de La Mobile, des Natchez, des Chicachas, etc...).

II. — **Arch. Mar.** — A.M.C. C², 61 ; carton I, 9.
III. — **Bibl. Nat.** — Manuscrits : nouv. acquis. 9.298.
Collect. Margry, I, 200, 205, 271.
IV. — **P. de Charlevoix.** — Hist. de la Nouv. Fr. — IV, 204 ; VI, 157, 202, 205, 255.
Le Page du Pratz. — II. 128. Paris, 1758, 2 vol.
Dumont de Montigny. — *Mémoire historique sur la Louisiane.* Paris 2 vol. 1753, p. 172.
J. Hano Deiler. — *The Settlement of the German Coast of Louisiana and the Creoles of German Descent.* — New-York, 1909.
René Le Conte. — *Les Allemands à la Louisiane.* (Journal des Américanistes, 1924).
P. du Rochemonteix, P. Margry, N. M. Surrey et autres auteurs cités antérieurement.



Chapitre VIII

LES EXPLORATIONS EN LOUISIANE

I. — Juchereau de Saint-Denis

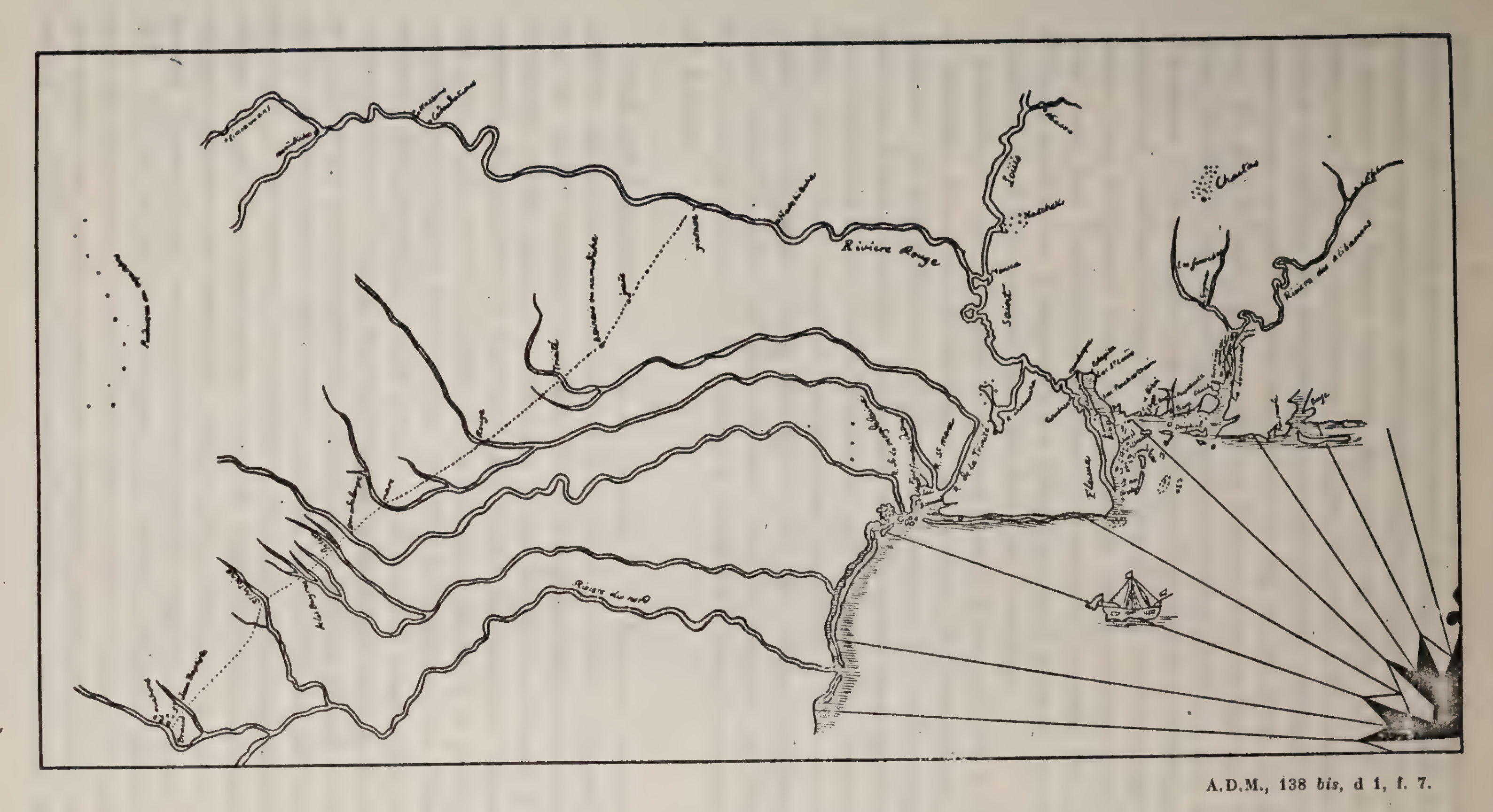
Premières tentatives. — Les explorateurs de la Louisiane ne le cédèrent en rien à ses colonisateurs. Comme ceux du Canada, ils avaient la hantise de cette mer « de l'Ouest » qu'on disait être une « mer vermeille ». Dès 1659 les Sioux en avaient parlé à Pierre Radisson et à Chouart des Groiseliers. Mais, alors que les Canadiens espéraient y arriver par delà le Lac Supérieur, les gens de Louisane, naturellement, préféraient s'y rendre par les hautes vallées des affluents occidentaux du Mississipi. Au Canada, le vaillant Greyselon du Lhut, ayant, en 1678, au retour de sa campagne en Franche-Comté (1674), parcouru le pays des Sioux et atteint les sources du Mississipi, demanda en 1679 la permission d'aller s'établir en cette région dont les indigènes lui avaient donné du sel provenant « d'une mer qui n'était qu'à vingt journées par terre » ; mais Sa Majesté estima ces découvertes bien aventureuses : elle préférait la culture en sécurité dans les « habitations » défrichées. En un mémoire de 1716, l'intendant Bégon raconte que dès 1688 les Assiniboines avaient offert au « voyageur » de Noyan de le conduire du Lac Winnipeg à la Grande Mer de l'Ouest en cinq mois à cheval.

Aux environs des Illinois, des sauvages avaient parlé à Cavelier de la Salle d'une rivière des Osages qui ne prenait sa source qu'à deux journées de la « Mer de l'Ouest ». Lui-même avait remonté plus de soixante lieues de la Rivière Rouge, qu'il appelait Marne ou rivière Seignelay, et pris possession du pays des Cenis en gravant sur un arbre les armes de France. Malgré toute l'attraction qu'exerçaient les mines d'or espagnoles, « il faut découvrir l'ouest du Mississipi presque entièrement inconnu », concluait un rapport du 15 novembre 1700. Vers cette même date, Iberville se proposa de se rendre « par la rivière de Marne (Riv. Rouge) ou des Akansas ou par le Missouri »

(que La Salle savait être navigable) jusqu'à « la mer de l'Ouest... si elle tombe dans la Californie près des establissements espagnols ».

Débuts de Juchereau de Saint-Denis. — Ce fut, naturellement, la Rivière Rouge qui, dernier affluent de droite, tout d'abord attira de Louisiane les explorateurs : elle était la plus proche de nos premiers établissements ; elle semblait mener aux fameuses mines d'or et promettre le commerce alors tant désiré avec les Espagnols. En 1700 Bienville signala en cette région un village de 400 Nachitoches, Yatchés et autres indigènes. Dès 1690, les Natchitoches ou « mangeurs de marrons » avaient été signalés par Tonty. En août 1714, le gouverneur La Mothe-Cadillac y envoya un parent d'Iberville, le Sieur Louis Juchereau de Saint-Denis qui, depuis 1700, sollicitait sur le Mississipi une mission de traite et d'exploration parmi les Sauvages et même de trafic avec les Espagnols. C'était un officier canadien d'humeur aventureuse et indépendante. — Né à Québec en septembre 1676 d'une famille de douze enfants, fils d'un vaillant défenseur de cette ville Nicolas Juchereau anobli pour ses hauts faits, ce bouillant jeune homme de vingt-trois ans, élevé en France, quelque peu « vaniteux » querelleur et même alors « peu zélé pour le service », s'était en Louisiane lassé tour à tour de sa garde malsaine dans la boueuse redoute du Mississipi et de son morne désœuvrement sur les sables stériles de Biloxi et de La Mobile où il avait pourtant sa résidence. En son poste de vingt hommes au bayou Saint-Jean, il s'était, en outre, distingué en deux expéditions successives contre les Chétimachas qui avaient en 1702 molesté nos alliés les Colapissas et les Natchitoches et qui en 1703 avaient assassiné en leur sommeil le missionnaire M. de Saint-Cosme et trois Français. Vers 1706 il aurait même, si l'on en croit une relation espagnole (P. Margry, VI, 220), fait un long voyage circulaire de 280 lieues à travers les pays des Chactas, des Natchez, des Natchitos et des Assinaïs (Cenis) jusqu'au Rio Grande del Norte. Le succès de ces expéditions avait valu à Saint-Denis, outre un domaine sur le bayou Saint-Jean, un tel ascendant sur les tribus sauvages, dont il parlait les langues, « qu'elles l'avaient reconnu pour leur grand chef ». (C^{13}, IV, 621). « Ce gentilhomme, plein d'énergie, de prudence et de force, est-il dit, était le plus propre que M. de La Mothe pût choisir pour exécuter son dessein ».

Sur la Rivière Rouge. — Le 23 août 1714, dit le rapport (C^{13}, III, 420), après avoir non sans peine décidé les Natchitoches à quitter les Colapissas irrités, Juchereau de Saint-Denis, pourvu de cinq pirogues et de 10.000 livres de marchandises, part avec une vingtaine de Français, dont un fils de Lamothe-Cadillac, deux frères Talon survivant de l'expédition de La Salle et le Canadien Derbanne qu'escortent ses coureurs de bois. Il remonte le Mississipi et, non sans



A.D.M., 138 *bis*, d 1, f. 7.

Louisiane Centrale et Occidentale avec la Rivière Rouge



peine, la Rivière Rouge jusqu'au site primitif des Natchitoches, d'une altitude de trois à quatre milles pieds. Selon la méthode française, il réconcilie ces sauvages avec leurs anciens ennemis les Yatacez. Puis, à quatre-vingt lieues environ du confluent, par 32°31' de latitude, dans une belle île du fleuve, il s'installe avec fort, magasin et habitation au milieu de pêchers, pruniers, noyers, mûriers et plaqueminiers et en ce pays fertile fait semer le blé et les fèves de France auprès du blé d'Inde, des patates et des melons indigènes. Cette mission (fortifiée) de Saint-Jean-Baptiste arrêta l'avance des Espagnols. En mars 1715 il redescend au pays des Natchez avec chevaux, haches, étoffes et cuillers d'argent qui proviennent évidemment du commerce des indigènes avec les Espagnols du voisinage (C^{13}, III, 469). Dès lors, les Natchitoches furent considérés comme un barrage à l'Ouest contre les Espagnols du Mexique, tout comme les Alibamons l'étaient à l'Est contre les Anglais de Caroline.

Bientôt, il repart à pied avec cinq à sept Français (*Ibid.* 469, 852) ; il traverse brousses et rivières : la Trinité, le Saint-Marc, le Saint-Antoine, la Guadeloupe ; il prend possession du riche pays des Assinaïs ou Cenis où mûrit « un raisin sauvage aussi beau que le muscat ». Ces nouveaux alliés lui fournissent une escorte de vingt-cinq cavaliers. En ce bel équipage, parcourant à grand peine en vingt-deux jours plus de cent lieues d'un dur pays de brousses épineuses, il atteint enfin le poste le plus avancé des Espagnols, le Presidio del Norte, sur la rivière de ce nom, « à soixante lieues des mines de Boca de Leone ».

Chez les Espagnols. — En ce misérable village où végètent trente soldats déguenillés et mal aguerris, où deux récollets espagnols veillent sur les deux missions voisines de Saint-Jean-Baptiste et de Saint-Bernard, notre galant aventurier s'éprend de la brune fille sentimentale du pauvre et fier capitan Pedro Ramon de Vilesca. Mais, dès juin 1715, ce don Gomès de la brousse, fidèle à sa consigne, n'en expédie pas moins sous bonne escorte l'amant de sa Chimène au vice-roi du Mexique, après avoir sordidement confisqué toutes ses marchandises. Celui-ci, moins juste encore et moins loyal en sa dureté, jette en prison pour trois mois notre amant transi et le menace de la potence ou des galères si, passant au service de Sa Majesté Catholique, il ne consent pas à aider une expédition espagnole à reconstituer sur le Rio Grande del Norte la mission d'un certain Père Hidalgo ; quatre ans plus tôt, celui-ci, en effet, avait sans vergogne invité Bienville à venir clandestinement trafiquer en ces parages. (C^{13}, III, 351 ; IV, 600 ; Margry, VI, 195-9). Relâché après de longs mois de menaces et de sollicitations alternées (juin 1715-juin 1716), prisonnier sur parole après une formelle interdiction de tout commerce avec l'Espagne, hôte même du vice-roi, Juchereau de Saint-



Denis a, du moins, la consolation d'épouser la jeune dona Maria-Emmanuelle et, après deux mois d'absence, de rentrer à La Mobile avec cette conquête imprévue (B.N., Fonds français, 8.989).

Nouveau conflit. — La Mothe-Cadillac se vante aussitôt au Ministre d'avoir ainsi découvert deux nouveaux chemins pour se rendre aux mines d'argent de Boca de Leone : l'un par la Rivière Rouge, l'autre, « plus court et plus aisé », dit-il, par la mer et la rivière de la Madeleine (C^{13}, IV, 523). Or, le Vice-Roi du Mexique n'avait pas même attendu ce retour de Saint-Denis pour enjoindre au Gouverneur français de « se renfermer en ses limites, sans rien entreprendre sur les terres espagnoles » (C^{13}, III,535). Saint-Denis prévint aussitôt Cadillac qu'inquiet de l'alliance française, le vice-roi du Mexique avait déjà envoyé « un party pour establir Las Tejas » (le Texas) et la Rivière de la Madeleine (où s'était jadis établi La Salle), jusqu'aux Natchitoches ; mais, nullement découragé, Saint-Denis proposa à Cadillac de contenir les Espagnols sur la Rivière du Nord. « Voulant servir et mettre mon nom en réputation, écrivait-il le 25 août, je me réjouis de tout ce qui pourra arriver ; je ne crains rien de ces gens-ci ». En réalité, le seul résultat de toute cette belle équipée mi-guerrière mi-galante avait été d'amener les Espagnols à se fortifier chez leurs anciens alliés les Assinaïs et les Français à se fortifier chez leurs anciens alliés les Natchitoches renforcés des Yatacez (C^{13}, IV, 520, 605, 623). Les uns et les autres voulaient, en outre, s'assurer la Baie de la Madeleine (Margry, VI, 118). Double rivalité singulièrement dangereuse. (Margry, V, 500 ; VI, 216-19 ; C^{13}, III, 752 ; Charlevoix, IV, 170-6).

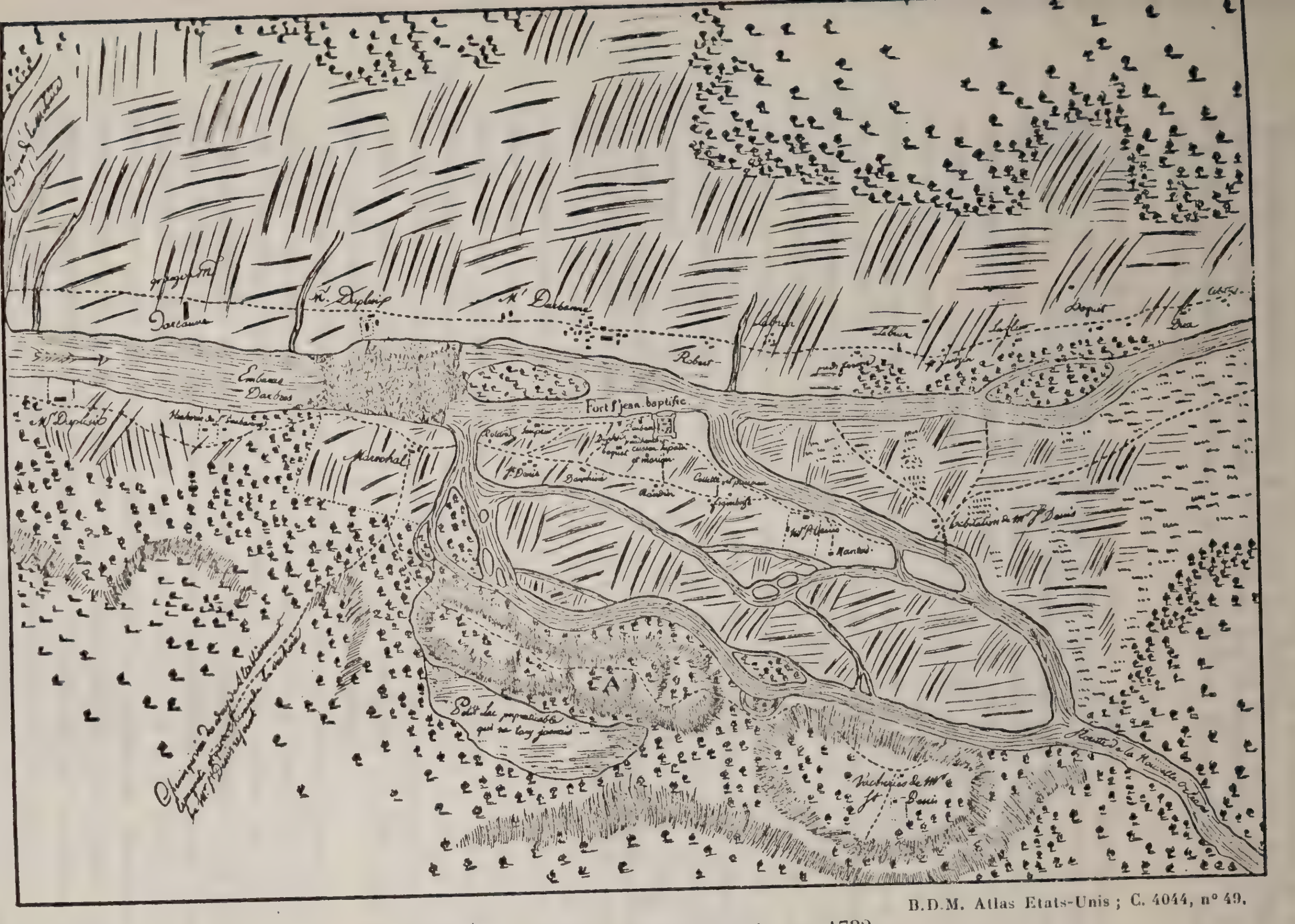
« Cette découverte, dira bientôt un de ses compagnons le Canadien Derbanne, a fait bien du fracas en Nouvelle-Espagne ». Le duc de Linarès, vice-roi du Mexique, ne fut pas plus tôt informé, par la capture même de Saint-Denis, de ce voisinage inquiétant des Français qu'au cours de l'été de 1715 il envoya aux Assinaïs de Las Tejas (Texas) un capitaine, vingt-cinq soldats et quinze cordeliers « pour embarrasser le transport des marchandises françaises » et se proposa d'envoyer, dès l'arrivée de la flotte annuelle, une garnison à la Baie du Saint-Esprit pour ravitailler Las Tejas distant de quarante lieues ; mais en ce plan d'action un correspondant mexicain signale deux dangers : par la baie du Saint-Esprit, des fraudeurs espagnols achèteront les marchandises françaises moitié moins cher que les marchandises espagnoles grevées de droits et les répandront dans l'intérieur du pays ; par les Nassitoches, les Français envahiront ce même pays ; d'où nécessité de fixer au plus tôt les frontières de ces régions contestées. On n'en fit rien.

Nouvelle tentative. — En tout cas, Lamothe-Cadillac, qui, con-

formément aux vues de Crozat, comptait faire avec les Espagnols du Mexique un commerce clandestin de trois ou quatre millions par an, ne perdit pas son temps. Juchereau de Saint-Denis ne fut pas plus tôt rentré à La Mobile (25 août 1716) qu'il lui avança 43.200 livres de marchandises prises aux magasins de la Compagnie. Celui-ci part le 10 octobre 1716 avec le Canadien Derbanne et quatre autres aventuriers. Aux Assinaïs, déception : les Pères espagnols, en ce beau pays fertile, au milieu de onze tribus sauvages, sont déjà installés avec un capitaine et vingt-cinq soldats. En son ardent désir de rejoindre sa jeune femme, Saint-Denis se hâte vers le Préside du Nord (6 avril 1717) où son beau-père à nouveau confisque les deux tiers de ses marchandises ; indigné, il va se plaindre à Mexico ; le nouveau Gouverneur, le marquis de Balero, à son tour, l'y jette en prison.

Cependant, à petites journées, traversant les belles rivières du Texas, échappant non sans peine à une attaque de soixante Apatches qui leur volent vingt-trois mules, Derbanne et ses quatre compagnons atteignent le Préside (21 avril) où, redoutant le sort de Saint-Denis, ils livrent à la légère le reste des marchandises ; puis, partant le 1er septembre, ils rentrent à La Mobile le 26 octobre. Ils confirment la nouvelle des préparatifs croissants des Espagnols : un récollet a reçu l'ordre de visiter les pays d'en bas en vue de nouveaux postes ; un parti s'apprête à s'établir à la rivière de la Madeleine ; le gouverneur de Cohahuila va en décembre se fortifier aux Assinayes. Derbanne n'en est pas moins d'avis qu'au lieu de s'établir à La Mobile il eût mieux valu s'établir sur « la rivière de M. de La Salle », tant les pays d'amont sont beaux, fertiles, riches en grands arbres : chênes, frênes et trembles, et en bétail de toute nature : bœufs sauvages, moutons et cabrils ; « en un an les habitants y auroient plus de commodités qu'en vingt à La Mobile ». Malgré toutes leur rodomontades, dit-il, les Espagnols n'y sont pas à redouter : « ils n'ont point de forts ; il n'y a que des soldats qui n'ont jamais entendu un coup de fusil, parce qu'ils n'ont affaire qu'à des sauvages armés de flèches ». Or, « toutes les nations de ces quartiers haïssent fort les Espagnols qui les maltraitent beaucoup ; il ne seroit pas difficile de les faire changer de nostre costé, si l'on vouloit s'en donner la peine ». « Les Espagnols eux-mêmes m'ont dit, ajoute Derbanne, que leurs terres étoient perdues, parce que leurs sauvages seroient les premiers à les chagriner, si les Français fréquentoient dans leurs terres ».

Les compagnons de Juchereau de Saint-Denis étaient déjà rentrés en Lousiane que celui-ci méditait encore dans les cachots de Mexico sur la magnanimité espagnole. Enfin libéré en décembre 1717, mais prisonnier sur parole, il finit par récupérer ses marchandises ; mais il en gaspilla le produit. Inquiet, turbulent, menaçant, il allait de



B.D.M. Atlas Etats-Unis ; C. 4044, n° 49.

Pays des Natchitoches, par Broutin, en 1732.



nouveau se faire emprisonner, lorsque, le 5 septembre, à la suite d'aventures romanesques, il réussit à s'échapper : par le Préside du Nord, il rentre le 24 février 1719 chez les Natchitoches et le 24 mars à l'Ile Dauphine : là vinrent le rejoindre sa jeune femme espagnole et ses deux enfants.

Guerre d'Espagne. — Alors survient la guerre d'Espagne. Juchereau de Saint-Denis s'y distingue à la tête de vingt-quatre sauvages. En octobre 1719, Derbanne et Blondel sont envoyés à la Nouvelle Orléans pour réparer le fort ruiné des Natchitoches et arrêter l'avance menaçante de trois cents Espagnols. (V, 332, 344). Sur la recommandation du commandant de l'escadre, M. de Champmeslin, notre héros d'aventures, en sa qualité de « personne capable et expérimentée », en raison de sa « valeur, capacité et expérience au fait de la guerre », est le 1er juillet 1720 nommé par la Compagnie des Indes, avec traitement de 1.800 livres, « commandant sur le haut de la rivière aux Cannes », puis le 2 décembre 1721 « commandant des Natchitoches et des Nassonites » ou Cadodaquious. Dès le 31 mars, il a obtenu, conjointement avec son commis principal Weillart d'Auvilliers, une gratification de 5 % sur la « vente des marchandises à l'étranger », c'est-à-dire aux Espagnols. Comme on ne peut correspondre avec La Mobile que pendant les six mois de crue, Juchereau de Saint-Denis dispose en son fort des Natchitoches de trois officiers, de quatre sous-officiers et de vingt-cinq hommes qui furent renforcés de six hommes pour le poste des Cadodaquious situé à 150 lieues en amont ; mais il n'a que trente-trois habitants, dont deux blancs et des esclaves nègres ou indigènes. L'année suivante, le recensement de Diron comptait 18 hommes, 10 femmes et 14 enfants blancs. Malheureusement, là même, le commerce français se trouva vite entravé par les Anglais qui venaient de fort loin y faire leur contrebande à plus bas prix que nous.

En 1721 les Espagnols sentirent la nécessité de tenter un nouvel effort ; il envoyèrent 700 à 800 hommes, écrit Bienville au Ministre (15 décembre), pour créer aux Adayes (sur la rivière de la Trinité), à sept lieues de notre propre fort Saint-Jean-Baptiste, un établissement fortifié de six canons où ils installèrent cent hommes, cinquante femmes et enfants et deux missionnaires, puis à la Baie Saint-Bernard pour créer un autre établissement de soixante hommes et de trente femmes, sans parler de moindres postes épars dans toute la région. Bienville eut beau sommer les Espagnols de se retirer de leur fort des Adayes ; comme ils n'en firent rien, il dut renforcer de cinquante hommes la garnison des Natchitoches, et en 1727 faire réparer et agrandir le fort et ses dépendances. Puis une église de bois fut bâtie et confiée aux récollets et aux capucins. Mais, dès sa disgrâce, la Compagnie aux abois donna à son successeur Perier l'ordre

de supprimer le misérable poste de Cadodaquious qui excitait la risée des indigènes et de réduire à vingt hommes celui des Natchitoches. Aussi Saint-Denis dut-il bientôt recourir à ses troupes indigènes pour repousser une attaque des Natchez. Il n'en commerça pas moins tant avec les Espagnols dont il comprenait la langue qu'avec les Indiens sur lesquels il eut toujours une grande influence.

Dernières années de Saint-Denis. — Bien que fort calomnié par Bienville, justice lui fut enfin rendue par Le Blond de La Tour : il fut décoré de la croix de Saint-Louis ; « la vigilance de cet officier, écrit le Gouverneur (18 mars 1730), l'a garanti du malheur dont il était menacé. « Avec le concours de ses fidèles Indiens, il repoussa, en effet, une violente attaque des Natchez. Les hésitations du Gouvernement n'en provoquèrent pas moins l'audace des Espagnols ; le 19 décembre 1735 le commandant du fort Notre-Dame des Adayes, à son tour, interdit à Saint-Denis de se fortifier sur la Rivière Rouge ; à quoi celui-ci répondit dès le 25 qu'il « continuerait à obéir aux ordres de ses supérieurs ». Sa compagnie comptait une quarantaine d'hommes dont quatre officiers, pour une population blanche en 1737 de 112 habitants dont 33 hommes, 27 femmes et 52 enfants. Il y avait, en outre, une cinquantaine de nègres avec femmes et enfants.

En ce lointain poste de danger et d'honneur ce vaillant officier, ayant perdu tout espoir de revoir « son cher pays et sa chère famille », ne tarda pas à succomber en juin 1744 « en bon chrétien ». C'est en vain qu'il légua ses « Mémoires » à Chauvin de la Frénière, plus tard fusillé : ils n'ont jamais été publiés ni même retrouvés. « Je n'ai point regretté mon mariage avec une demoiselle du pays, écrivait-il trois ans avant sa mort : car j'ai toujours vécu très content avec elle ; quoique nous soyons dépourvus des biens de la fortune, Dieu ne nous abandonne pas ». « Il aurait mérité d'être gouverneur de toute la colonie, dit Le Page du Pratz qui le vit à l'œuvre : car il était brave officier. Il a su toute sa vie se faire aimer et respecter tant des Français que des naturels. Les chefs et le peuple (de vingt ou vingt-cinq nations) tous voulurent l'avoir pour leur grand chef ; en sorte qu'au moindre signe, il aurait pu se mettre à la tête de 30.000 hommes... Lorsque M. de Saint-Denis est mort, tous ces peuples (même ceux du territoire espagnol) l'ont pleuré et regretté, comme de bons enfants pleureraient leur père ». Le 11 juin 1744, à l'âge de soixante-huit ans, pauvre et isolé avec sa femme et ses cinq enfants, n'ayant jamais revu aucun membre de sa nombreuse famille canadienne, ce héros oublié avait écrit à une nièce ruinée de Québec qu'il regrettait « d'avoir trop peu de biens pour lui venir en aide en sa détresse ». Deux de ses gendres lui succédèrent. Une ballade anglaise célèbre ses mérites. Le ville actuelle de 6.500 habitants, la plus vieille de Louisiane, reste fière de son fondateur.

II. — Bénard de La Harpe et du Tisné

Débuts de La Harpe. — Plus loin encore vers l'Ouest s'aventura un intrépide Malouin que rien ne semblait avoir préparé pour ces hardies explorations, sinon son origine même de la vieille cité des corsaires. Sixième enfant du Sieur de La Harpe, armateur dont les ancêtres vivaient à Saint-Malo depuis plus d'un siècle, et de Jeanne Le Breton de la Pluvinais, qui comptait dans sa famille plusieurs syndics, Jean-Baptiste Bénard de La Harpe, né le 3 février 1683, après une jeunesse aventureuse au Pérou et au Chili où il prit femme et après nombre de procès en France, épousa en 1710 une Bretonne de Morlaix, Jeanne Prigent de Penelan qui mourut jeune. Lieutenant-général des gardes-côtes et gouverneur honorifique de Dol, il se met en 1718 au service de la Compagnie d'Occident dont il obtient une concession sur la Rivière Rouge (C^{13}, VI, 28).

En août 1718, il débarque à l'Ile Dauphine avec une quarantaine d'engagés. Stupéfait et inquiet de l'affreux désarroi qui règne, privé de six engagés qui désertent et meurent, il songe à rentrer en France ; puis, se ravisant, il construit à ses frais un grand bateau qu'à grand peine, en un mois, sans bon pilote, il amène par les dangereuses passes du Mississipi jusqu'à la Nouvelle Orléans. Là, dénuement complet : mais, s'autorisant de la captivité de Juchereau de Saint-Denis, Bienville, d'abord peu accueillant, lui propose bientôt d'aller créer, tout à fait en amont de la Rivière Rouge, chez les Nassonites et les Cadodaquious, un poste dont il aura le commandement. Il s'agit de découvrir les sources de ladite rivière, d'entrer en relation avec les tribus plus ou moins inconnues de cette région, d'organiser un commerce plus ou moins clandestin avec les Espagnols du Nouveau-Mexique ; dans ce but, la Compagnie aux abois lui donne un sous-officier, six hommes et mille livres de marchandises. « On m'assure, dit-il, que je serais remboursé par la Compagnie des avances et frais que j'aurais faits ». Avec ces faibles moyens, malgré sa totale ignorance des lieux, des gens, des langues et des difficultés de toute nature, La Harpe accepte non sans témérité d'autant qu'une fièvre maligne faillit l'emporter. (*Ibid.* ; Margry, VI, 241-2).

En route vers l'Ouest. — Le 17 décembre, profitant du convoi de M. de Boisbriant « qui monte aux Illinois avec deux grands bateaux et trois pirogues », notre explorateur improvisé part ; le 20, il voit en passant au vieux Taensas, la concession de M. de Meuse « en très mauvais état », et, le 29, celle de Pâris-Duverney en bonne voie de réussite. Le 15 janvier 1719, au vieux Bayagoulas, il prend congé de M. de Boisbriant et de M. Davion, missionnaire des Tonicas,

remonte sur son grand bateau la Rivière Rouge en compagnie du lieutenant Blondel qui va sur sa pirogue commander aux Natchitoches : ils n'ont que douze jours de vivres, et la crue, qui a transformé le pays en « un labyrinthe de rivières impraticables », entrave leur avance et même les empêche de « cabaner » à terre. Heureusement des sauvages les ravitaillent de gibier. Le 20 février ils arrivent à la petite île des Natchitoches ; le fort Saint-Jean-Baptiste n'est qu' « un retranchement de pieux, sans canon ni pierrier », sur un sol « fort aquatique », brumeux et insalubre. Il n'y a que 150 sauvages. Le Père Manuel, chef de la mission espagnole des Adayes, y vient dire la messe. Apprenant de lui que le gouverneur du Texas a donné l'ordre d'établir les Nassonites, La Harpe « presse son voyage ».

Ravitaillé au prix de 2.000 livres et renforcé d'une douzaine d'Indiens, il repart dès le 6 mars par des bayous si étroits qu'il faut éviter les serpents qui pendent aux arbres et les crocodiles cachés dans les eaux. Après avoir fait 160 lieues de détours extrêmement pénibles, un mois plus tard il arrive chez les Nassonites qui lui font bon accueil, tant ils comptent sur l'aide française contre leurs ennemis. Les trois autres nations voisines et alliées, également « affectionnées aux Français », lui « chantèrent le calumet », « fatigante cérémonie » qui lui coûta 2.000 livres de présents ; malheureusement une guerre acharnée des Chicachas avait en dix ans réduit la population des quatre nations, de 2.500 à 400 âmes. Dans une grande bâtisse de bois de 110 pieds de long sur 20 de large qu'il appelle fièrement Fort-Breton, La Harpe s'établit « à une portée de fusil » des Nassonites en un beau pays fertile et giboyeux où viennent « en leur perfection » légumes et blé de France, où « le coton est beaucoup plus fin que celui du Levant », où « les raisins très délicats » lui fournissent « six barriques de fort bon vin ». (Journal de La Harpe, Margry, VI, 244-267).

Conflit espagnol. — Le 26 avril, il envoie au gouverneur du Texas, don Martin Alarcone, les compliments et les offres de service de Bienville, ainsi que les siens. Même accueil que son prédécesseur Juchereau : don Alarcone, recevant fort mal ses avances, le prévient « en ami » qu'il ait au plus tôt à déguerpir de ce territoire réclamé par l'Espagne ; sinon, il sera « forcé de l'y obliger ». La Harpe tient bon ; il se réclame de la prise de possession de tout ce pays, terres et rivières, par La Salle dès 1684 et de l'occupation effective par Saint-Denis en 1715. Par contre, le missionnaire espagnol des Assinais, le Père Marsilho, auquel il propose des avantages commerciaux, les accepte avec empressement. Sur quoi survient la guerre entre la France et l'Espagne : les Espagnols se retirent de leur préside jusque par delà la rivière de la Trinité, et les tribus indigènes, même en territoire espagnol, se déclarent en notre faveur. (*Ibidem* ; 268-276).

Le 29 juillet, La Harpe reçoit de son lieutenant géomètre M.du Rivage des informations intéressantes. Entré, à 70 lieues de distance, en relation amicale avec des nations errantes de l'Ouest, Touacaras et autres, il apprend qu'à 60 lieues plus loin encore les Espagnols armés de gros fusils (pierriers) sont alliés à une puissante tribu, les Canécis, pourvus de chevaux et qu'ils « tirent de la terre une matière fort pesante » ; il en conclut que ce doit être le fameux Préside de Paral, si riche en mines d'où « le Rio Conchas descend à la mer de Californie » et que « la chaisnière de Montagnes », qui s'étend jusqu'au delà des Illinois, prend son origine dans ces cantons, à la latitude de 35°30' ; c'était là une double présomption des Montagnes Rocheuses et de la Mer de l'Ouest.

En route vers le Nord-Ouest. — Tout commerce et tout danger du côté de l'Espagne se trouvant pour le moment hors de question, La Harpe, après avoir tenu Bienville au courant de la situation et de ses intentions, se met hardiment en route pour le Nord-Ouest, afin d'assurer à la France le concours de ces tribus inconnues, surtout les Padoucas. Le 11 août il part avec du Rivage et quatre autres Français, deux nègres, deux guides, un autre sauvage et vingt-quatre chevaux chargés d'effets et de vivres. Après quelques jours de marche, ils pénétrent dans un pays de plus en plus montagneux où il y a « apparence de mines métalliques » ; en particulier, « plusieurs marcassites noirâtres, piquées de quelques grains tirant sur l'or ». Puis, traversant des « montagnes très difficiles », rencontrant des Osages menaçants, des Cancys et des Nayoudiches bienveillants, ils arrivent enfin, par delà la rivière des Ouachites, chez les Touacaras (3 septembre), dont les villages peuplés de 6.000 habitants s'étendent le long d'un affluent des Arkansas (la Rivière Canadienne) « dans la plus belle situation que l'on puisse voir ». Là, entrée triomphale sur les épaules des chefs, « le visage tourné contre la terre », ledit visage « peint d'un bleu d'outremer » ; « plus de 7.000 personnes » de huit nations différentes viennent pendant deux jours et une nuit chanter le calumet de paix à ces étrangers francs, hardis, généreux, qui leur offrent aide et secours contre leurs ennemis. « Ces sauvages sont gens de bon sens, dit La Harpe, plus spirituels que les nations du Mississipi... ; ils cultivent une quantité prodigieuse de tabac... ; ils habitent de hautes cabanes de paille terminées en dômes... ; ils élèvent de très beaux chevaux, ont des selles et des brides très bien faites, portent des cuirasses de cuir à l'espreuve de la flesche ; leurs cabanes sont exhaussées, la plupart de paille et de roseaux enduits de terre, formant un dôme au-dessus de leur porte... Il n'y a point dans toute la Louisiane d'establissement plus utile à faire que sur cette branche de rivière, non seulement par la bonté du climat, la fertilité des terres et la richesse des minéraux, mais mesme par rap-

port au commerce que l'on peut introduire avec les Espagnols du Nouveau Mexique ». A six lieues de là, dit un chef, est un village où les Espagnols extraient du « fer jaune » et, par delà, habitent les Padoucas ou Comanches, en partie alliés des Espagnols, et leurs ennemis, les Pânis. *(Ibidem*, 288-95).

Retour vers le Sud-Est. — La Harpe aurait bien voulu pénétrer jusqu'en ces régions ; mais, n'en ayant pas reçu l'autorisation de Bienville, il dut se contenter des 110 lieues qu'il avait ainsi parcourues, des Nassonites jusqu'aux Touacaras. Après avoir pris possession du pays exploré au nom du Roi et de la Compagnie (10 septembre), il revint vers le Sud-Est, non sans peine : manque de vivres et de guides ; froid ; lacs et marais ; menaces des Cancès. « Nous fûmes contraints de nous en venir à pied avec chacun un paquet de cheval boucané ». Enfin, le 13 octobre, « nous arrivâmes aux Nassonites, extrêmement fatigués d'une route si pénible ». A tout le moins félicitations du Conseil de la Louisiane transmises par lettre : « Nous voyons avec plaisir le progrès que vous faites dans la descouverte des terres... Vous trouverez de la part de la Compagnie tous les agrémens qu'elle pourra vous procurer ; elle satisfera à toutes vos dépenses... Votre zèle et votre conduite passée nous donnent lieu de croire que vous sçaurez concilier vos desseins avec les intentions de la Compagnie, (maintenir en dépit de la guerre de bonnes relations commerciales avec les Espagnols du Mexique), auprès de laquelle nous vous rendrons justice due à vostre activité et bonne volonté ». « Il faut avoir autant de courage que vous en avez, ajoute Bienville, pour avoir résisté à des fatigues si pénibles... Si vous ne réussissez pas dans ces découvertes importantes, personne ne doit les entreprendre ».

Informé que les Espagnols se préparent à la guerre « du costé de la rivière de la Trinité », La Harpe se décide « à descendre à la Nouvelle Orléans » pour se concerter avec M. de Bienville. Il part le 27 octobre ; mais le 31 il tombe « dangereusement malade d'une grosse fièvre avec délire... Exposé au vent, à la pluie et au froid, estendu sur une simple robe de bœuf, j'arrivai en cet estat, le 2 novembre, au portage des Natchitoches ; l'on me porta à une cabane sauvage abandonnée, où l'on me laissa avec deux de mes gens, et pour tous vivres trois livres de mahis... Notre mahis étant fini, nous ne vivions que de senelles et de pourpier sauvage : ce qui me réduisit à la dernière extrémité ». Le 5, en pleine nuit, arrivent « deux sorciers adayes : ils commencèrent à me chanter le Cocodrille et à me jongler plus de deux heures... ; ils me mirent nu à terre et me sucèrent toutes les parties du corps les plus affligées ; je m'en trouvai un peu soulagé ». Enfin, ramené au poste des Natchitoches au prix de mille difficultés, La Harpe y guérit en décembre et put au début de 1720 rentrer

dans nos vieux ports de la côte. En 1719, Blondel, commandant du poste des Natchitoches, ne prit le poste espagnol des Adayes que pour le rendre aussitôt. (*Ibidem*, 295-304).

Résultats. — Là, en son « Journal » daté du 1er mai 1720, La Harpe rend compte de sa dangereuse, mais heureuse entreprise. « Sans vouloir faire le détail des incommodités essuyées en ces découvertes », « faim, soif, maladies, risque des nations ennemies », ne réclamant même en son désintéressement que la moitié des dix mille livres qu'il avait dépensées, il n'eut pas de peine à démontrer les précieux résultats de ses efforts : exploration des hautes vallées de la Rivière Rouge et de l'Arkansas, alliance avec des tribus nombreuses et valeureuses, prise de possession de pays fertiles et riches en mines, commerce possible avec les Espagnols du Paral ; conquête possible de leurs provinces mal défendues ; d'où nécessité d'avoir un magasin chez les Natchitoches, un fort chez les Nassonites, un poste chez les Touacaras. Ainsi s'ouvraient de vastes perspectives de découvertes, de richesses et de conquêtes. Pour le moment, La Harpe, convalescent, rentre en France (août 1720), muni de chaleureuses lettres de Bienville qui recommande à Law et à la Compagnie pour « sa prudence et sa sagesse » cet « officier parfaitement bon, intelligent dans les affaires ». Nous le retrouverons bientôt en cette dangereuse, mais attrayante Louisiane qui lui était d'autant plus chère qu'il l'avait mieux servie. (Mém. sur état présent de Louisiane, Col. 13, VI, 101-5).

Mission de du Tisné. — Les découvertes de La Harpe furent complétées et confirmées par un autre explorateur, non moins hardi, mais qui ne tint pas comme lui un intéressant journal de ses exploits, Du Tisné. Ce fils de bourgeois parisiens, qui contrariaient son humeur aventureuse, était de trop petite taille pour entrer dans l'armée régulière ; il passa au Canada, avec un officier qui voulut bien se l'attacher comme volontaire. Un marchand de Québec, remarquant son énergie et son intelligence, l'engagea pour la traite, l'associa à un coureur de bois, lui confia un grand canot et des marchandises ; du Tisné réussit si bien que le gouverneur le nomma lieutenant et bientôt lui confia le premier détachement destiné à l'Ouabache. Pendant la première captivité de Saint-Denis, Lamothe-Cadillac lui donna mission d'aller, avec vingt-cinq soldats et un sergent sur trois canots chargés de vivres et d'effets, fortifier le poste des Natchitoches. Bien accueilli, il put, avec l'aide de ces sauvages, édifier un magasin et des logements. Deux de ses soldats firent même venir, de quarante lieues en amont de la Rivière Rouge, toute la tribu des Yatacés qu'on put établir près du fort. Aussi les Récollets espagnols, qui vinrent en 1716, furent-ils fort surpris de trouver les Français déjà installés en cette région que nous disputait leur gouvernement. (Margry,

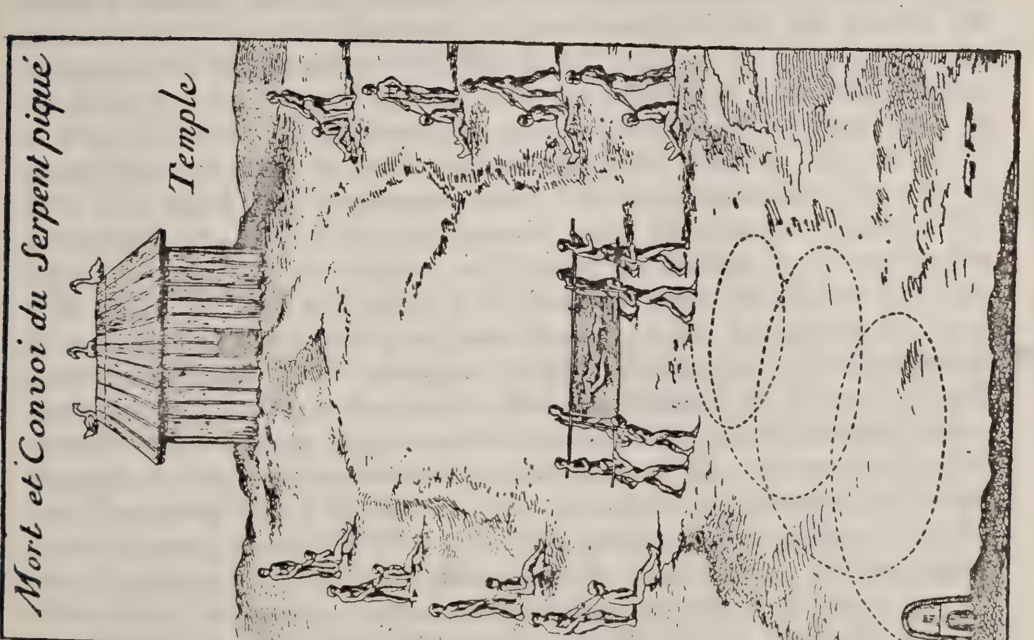
535-7). Cette mission accomplie, du Tisné en entreprit une autre non moins difficile : retourner au Canada à pied par les terres avec quatorze hommes ; n'ayant pour tout guide qu'une boussole, il remonte la rivière de La Mobile, traverse le pays des Alibamons, franchit toutes les rivières intermédiaires et atteint ainsi le Saint-Laurent qui le porta jusqu'à Québec ; soit plus de 500 lieues. L'année suivante il revint par les rivières avec sa famille. C'est alors que Bienville le chargea de compléter l'œuvre de La Harpe, en allant des Illinois explorer les territoires à l'Ouest du Mississipi.

Vers les Montagnes Rocheuses. — En 1719, sa première tentative échoua : les Missourites l'empêchèrent de remonter le Missouri pour « passer aux Panioussas ».

Nullement découragé, il entreprend de s'y rendre par terre « non sans peine » : « son monde tombe malade en chemin ». Il n'en atteint pas moins, après un voyage de plus de 150 lieues, le pays des Osages, fertile et riche en mines de plomb argentifère. Il y est « très bien reçu » en leurs villages de cent cabanes ; trop bien même ; car ils veulent le retenir. « Lorsque je leur parlai d'aller chez les Pânis, ils s'y sont tous opposés, ne voulant pas qu'il y « portât ses effets ». Qu'à cela ne tienne ! Il a l'audace de s'y rendre « avec trois fusils et un interprète » : franchissant l'Arkansas, il traverse en quatre jours quarante lieues de beaux pays fertiles. Mais, en leurs deux villages de 200 guerriers chacun, il est « très mal reçu » : car « les Osages ont fait entendre aux Pânis que nostre intention estoit de les rendre tous esclaves. Cela m'a exposé à avoir deux fois le casse-tête levé sur moy : mais, leur ayant fait comprendre la fausseté des Osages, ils consentirent de faire alliance avec nous et me traitèrent fort bien ». Du Tisné en profita pour « planter au milieu de leur village, (en un site qu'on suppose être l'actuel Fort Riley), le pavillon blanc qu'ils reçurent avec plaisir » (27 septembre 1719). Mais, lorsqu'il s'agit de passer chez les Padoucas, nouvelle opposition : ceux-ci étant « leurs mortels ennemis », « ils s'entre-dévoraient ». « Je les interrogeai sur les Espagnols : ils me dirent qu'ils avaient esté autrefois à leurs villages, mais que les Padoucas (ou Comanches) leur barroient le chemin ». Ils n'en possédaient pas moins « 300 chevaux qu'ils harnachent et cuirassent à l'Espagnole ». « L'on pourroit, à ce qu'il me paroist, réussir à mettre les Padoucas en union avec cette nation et, par ce moyen, avoir une entrée chez les Espagnols... L'on pourroit encore tenter le passage par le Missouri, allant aux Panimahas leur porter des présents. Je me suis offert d'y aller... Un chef Mento m'a appris l'arrivée de M. de La Harpe aux Nassonites... Il m'a promis de venir aux Illinois amener des chevaux, ainsi que les Pânis. Les villages des Mentos sont à sept journées des Osages dans le S.-O... Les Osages n'ayant pas voulu me donner de guide pour retourner aux Illinois,

Hist. des Col. fr. de G. Hanotaux et A. Martineau. I, p. 340.

Mœurs indigènes, d'après Le Page du Pratz.
Hist. de la Louisiane (1758)



Hist. des Col. fr., de G. Hanotaux et A. Martineau, I, p. 318.

Mœurs des Natchez, d'après Le Page du Pratz.
Hist. de la Louisiane, vol. III, p. 55



j'ay esté obligé de m'en venir à la faveur de ma boussole avec quatorze chevaux et ma suite. » (Margry, VI, 312-5). En novembre 1719, du Tisné était de retour aux Kaskaskias.

Résultats. — Par ce bref compte-rendu, on voit les fécondes conséquences de ce long voyage, aussi difficile que dangereux : alliance avec deux tribus ; bonnes relations avec une autre ; renseignements utiles sur toute la région, en particulier sur l'accès chez les Espagnols et vers nos postes de la Rivière Rouge. En récompense de ses vaillants efforts et de leur succès, du Tisné fut dès 1719 nommé lieutenant de M. de Pailloux au fort Rosalie des Natchez. En 1722, il aida M. de Boisbriant à défendre les Illinois contre les Outagamis ; en 1724 il fut nommé capitaine de l'une des dix compagnies cantonnées en Lousiane. Mais en 1736, fait prisonnier par les cruels Chicachas en lutte contre nous, le malheureux officier fut atrocement torturé et brûlé dans un de leurs villages. Il périt ainsi lamentablement, sans avoir donné toute sa mesure.

Sur les côtes du Golfe. — Pendant qu'au Nord comme au Sud, par les affluents de droite du Mississipi, nous pénétrions hardiment dans les régions inconnues de l'Ouest, nos droits sur la côte dûs à l'héroïque initiative de La Salle n'étaient pas tout à fait oubliés. Dès 1713, le commissaire-ordonnateur Duclos, en son mémoire au Ministre, insistait sur l'importance d'un établissement dans la baie Saint-Bernard : par là, disait-il, nous aurions accès à la riche région minière du Nouveau-Mexique et pourrions, en cas de guerre, en entreprendre la conquête (Col. F^3, XXIV, 66-7). En 1714, au temps où Crozat était féru de commerce avec l'Espagne, Cadillac proposa à Pontchartrain de reconstituer sur la rivière de la Madeleine le poste que La Salle y avait vainement créé, dans le but, disait-il, (C^{13}, III, 441-5), de commercer avec « le plus riche pays de tout le Mexique ». Au lieu d'aller commercer avec les Espagnols par la Rivière Rouge, écrivait Hubert au Conseil de Marine le 27 novembre 1717, (C^{13}, V, 124) « il serait plus court et plus sûr d'aller s'établir à la baie Saint-Bernard ; ce port bornerait les Espagnols et nous approcherait de leurs missions. Quatre compagnies d'infanterie et quelques habitants suffiraient ». Mais le Conseil de Marine n'osait tenter cette « reprise de possession », sans s'être assuré quelque point d'appui en cette région ouverte, malsaine et stérile ; les menaces même des Espagnols de s'y établir en 1716 n'avaient pas arraché le Conseil à son inertie. Enfin, le 26 avril 1718, avisée des intentions hostiles des Espagnols à la suite des tentatives de Saint-Denis, la Compagnie d'Occident se décide, après autorisation royale, à « ordonner au Commandant général de la Louisiane d'establir un poste de troupes en tel nombre qu'il le jugera à propos, à ladite baye Saint-Bernard ».

(Margry, VI, 319). Mais, la guerre détournant vers Pensacole l'attention des deux adversaires, ce ne fut qu'en août 1720 que Bienville put agir.

Simars de Belle-Isle. — Au cours de cette guerre un évènement dramatique s'était produit en cette région. Un navire de la Compagnie, le *Maréchal d'Estrée*, dont le mauvais capitaine commit les mêmes fautes que Beaujeu en 1685, s'égara à l'ouest au cours de l'automne de 1719 et vint échouer à l'entrée de la Baie Saint-Bernard. Cinq officiers, dont l'enseigne Simars de Belle-Isle, furent débarqués et, tout comme La Salle, abandonnés à leur triste sort : ils n'avaient que leurs fusils, leurs épées, « un peu de munition » et quatre ou cinq jours de biscuit. Vainement ils tentèrent de fuir cette côte aride, allant d'abord, tout comme La Salle encore, à l'est vers le Mississipi ; mais les terres noyées les arrêtèrent ; puis ils allèrent au nord sur une rivière où les portait un petit canot trouvé par hasard ; mais cette rivière n'avait pas d'issue. Alors, ne vivant que d'huîtres et de gibier, ils succombèrent l'un après l'autre, sauf le dernier Belle-Isle, qui, l'été suivant, fut capturé par des Sauvages. Après l'avoir complètement dépouillé, mis à nu et ainsi exposé au soleil brûlant et aux irritantes morsures des « maringouins », ils le traitèrent en esclave, fourbu, battu, mal nourri. Lorsqu'ils étaient en marche, ils le rouaient de coups pour le contraindre, surchargé de fardeaux, à courir pieds nus, sur des pistes pierreuses et épineuses, à l'allure de leurs chevaux. Par bonheur une lettre de Belle-Isle écrite au charbon tomba entre les mains d'une bande d'Assinaïs qui la remirent à Saint-Denis. Sur son ordre deux Assinaïs vinrent arracher la victime à ses bourreaux. Du fort Saint-Jean-Baptiste des Natchitoches (10 février 1721) Belle-Isle passa à la Nouvelle-Orléans, puis au Biloxi. La captivité avait duré quinze mois : elle ne le découragea pas. (Col. : Am. Nord, 1699-1724, 155-6 ; *Ibid.* 1718-31, 79-82 ; Margry, VI, 320-47).

Retour de La Harpe. — Pendant cette odyssée, en août 1720, Bienville avait envoyé en reconnaissance un traversier qui, victime des mêmes erreurs qu'auparavant, s'en fut à trente lieues par delà la Baie Saint-Bernard prendre possession d'un terrain espagnol, la Baie Saint-Joseph, auquel nous n'avions aucun droit. Profitant de la Guerre de Pensacole, la Compagnie songea bien, à vrai dire, à s'emparer de tout ce territoire jusqu'au Rio del Norte ; mais la paix coupa court à ces velléités. Il fallut une menace anglaise sur la Baie Saint-Bernard pour que la Compagnie se décidât enfin à faire valoir les droits de la France. De passage à Paris en 1720, La Harpe, fort bien accueilli par Law, avait en un mémoire sur la Louisiane démontré l'importance de la Baie Saint-Bernard pour

établir un commerce avec une province espagnole, le Nouveau Léon, qui, riche en bestiaux et en mines, ne se trouvait qu'à dix jours de marche. Le 9 décembre, La Harpe, à défaut du remboursement de ses avances, est nommé « Commandant de la Baie Saint-Bernard » et, le 7 janvier 1721, gratifié d'une part de 5 % sur les bénéfices dudit commerce ; le 3 avril il s'embarque à Lorient. (Col. B., XL[11] bis, 395-7 ; C[13], VI, 99-100).

Nouvelle tentative. — Malheureusement, au lieu des cent hommes d'élite, des bons navires et du ravitaillement d'une année qu'on lui avait promis, la colonie en pleine détresse ne put lui offrir qu'un petit traversier de trente tonneaux, huit hommes d'équipage, dix-sept officiers et soldats, deux canons et deux pierriers et trois mois de vivres. Quelques volontaires vinrent bien s'ajouter : un ingénieur, un chirurgien, un garde-magasin, un cadet de navire, un charpentier, deux domestiques et surtout l'enseigne Simars de Belle-Isle, dont on escomptait la connaissance du pays et de la langue indigène. C'était là un bien maigre équipage pour exécuter les ordres péremptoires de Bienville (10 août 1721) : « S'il arrivait que les Espagnols ou quelque autre nation se fussent emparés de ce poste, ledit Sieur de La Harpe leur signifiera qu'ils n'ont nul droit de s'y placer ;... et, au cas que ces étrangers voulussent s'opposer à notre établissement, il s'y maintiendra par la force... Il doit également faire le plus d'alliance qu'il pourra avec les sauvages de ces quartiers,... tenant un compte séparé de chacune de ces nations » Heureusement, La Harpe, appareillant le 17 août et débarquant le 27, ne trouva pas plus d'Espagnols que d'Anglais ; mais les sauvages se montrèrent dès l'abord hostiles. Guidé par son interprète Simars en un chenal de onze pieds de fond, La Harpe s'en fut en canot reconnaître le fond de la baie dont le mouillage était bon (apparemment Spiritu Santo ou de nos jours Galveston) et choisir l'emplacement d'un fort au milieu de « beaux pays diversifiés de bouquets de chênes », aux terres « exhaussées, noires, très légères... en estat de recevoir la charrue dès l'abord de la mer ». Mais l'hostilité croissante des 150 à 200 sauvages, malgré tous ses présents et toutes ses promesses, l'obligea à se rembarquer et à ramener dès le 7 septembre tout son monde déjà malade, sans avoir rien fait qu'examiner la côte et capturer neuf indigènes (C[13], VI, 100 ; A.D.M. Cart., LXVII[2], Cah. 10. pp. 345, 10-18).

Abandon de la Baie Saint-Bernard. — De retour à l'Ile aux Vaisseaux le 24 septembre, La Harpe, nullement découragé, insistait sur la nécessité de « ne pas manquer cette occasion », sur « la conséquence infinie d'occuper ce poste à cause de la bonté et fertilité des terres », de « la quantité de chevaux et de bœufs sauvages » qui s'y

trouvent, » d'y envoyer des familles suisses et allemandes »,... qu'on « laisse consommer les vivres de la Compagnie sur une coste de sable où la misère et le chagrin les font périr tous les jours » ; il ajoutait que « la colonie se trouvait en situation de fournir pour six mois de vivres à cent cinquante personnes ». Malheureusement ce n'était pas l'avis des directeurs : « ne comptant pas beaucoup sur toutes ces merveilles », ils ne songeaient, eux aussi, qu'à se débarrasser des malheureux colons qui périssaient, en effet, sur la côte, mais en les envoyant sur les rares bateaux dont ils disposaient vers les concessions promises en amont du Mississipi. La Compagnie se rallia à cet avis timoré, que partageait le Père de Charlevoix (VI, 225). Aussi la Baie de Saint-Bernard, encore une fois abandonnée, fut-elle bientôt occupée par les Espagnols des Adayes qu'avait autant inquiétés cette malheureuse tentative de La Harpe sur la côte que celle de Juchereau de Saint-Denis sur la Rivière Rouge. Ainsi fut perdu le poste, dit son éphémère commandant, « le plus avantageusement situé de toute la province de la Louisiane. » (Margry, VI, 350-4 ; C[13], VI, 287-8).

Encore vers les Rocheuses. — A un autre poste près de la mer qui pourrait rivaliser avec les leurs, les directeurs de la Colonie préféraient un poste dans les terres, si éloigné qu'il fût. Le 10 décembre 1721 La Harpe reçut donc de Bienville l'ordre de « partir avec un détachement de seize soldats, dont un sergent, pour remonter les branches de la rivière des Arkansas le plus haut qu'il pourra, pour en découvrir la qualité des terres, les nations qui en habitent les bords, avec lesquelles il fera alliance ;... s'il n'y auroit point de mines. S'il rencontrait par hasard des Espagnols qui voulussent s'établir sur cette rivière, il leur fera opposition... »

Le 16 décembre, La Harpe part du Fort Louis par un froid intense, passe par le Lac Pontchartrain et la Nouvelle Orléans où le major Pailloux le ravitaille, puis par les Natchez et les Yazous, et le 27 février atteint le confluent de l'Arkansas. Le 1er mars 1722, au village Zautoouys (330 indigènes en 41 cabanes), il trouve une garnison de 17 soldats sur la concession de Law qui, établie depuis le mois d'août, comptait « 47 personnes des deux sexes » en « une vingtaine de cabanes mal disposées », n'ayant encore que « trois arpents de terre défrichée. » Après avoir mis « un peu d'ordre parmi les ouvriers et laboureurs qui estoient fort dérangés », l'expédition repart le 19, comptant 32 personnes, dont l'enseigne Francome et le soldat-interprète Saint-Domingue ; mais, mal ravitaillée (13 barils de mahis, trois de fèves et un de riz), elle perd, dès le départ, une pirogue qu'il fallut remplacer. En dépit du mauvais temps froid et pluvieux et des mauvaisse « passes » de la rivière, vivant surtout du gibier qui abondait, elle atteignit le 9 avril à travers de « bonnes

terres propres à establir », au lieu de la « roche d'émeraude » annoncée, un haut roc calcaire de 130 pieds qui fut nommé « Rocher Français » ; on y grava « les armes du Roy ». De là on apercevait « du côté de l'ouest plusieurs montagnes ». Hardiment La Harpe voulut y pénétrer, malgré les ronces qui déchiraient les pieds de ses soldats. Le 19 apparut « une infinité d'autres montagnes, la plupart inaccessibles ». Mais épuisés par les fatigues et « le flux de sang », à court de provisions, les explorateurs, qui avaient déjà remonté 140 lieues de la rivière des Arkansas, durent revenir, La Harpe redoutant le sort de La Salle. Le 28 avril, ils trouvèrent la concession de Law en progrès, mais menacée, ainsi que les Arkansas et les Zautoouys, par des incursions de Chicachas. Pour y parer, La Harpe conseilla d'établir là et au Rocher Français deux postes solides, de nature à organiser des communications avec les Padoucas qu'il avait visités deux ans plus tôt. (Margry, 357-82 ; Mém. hist. sur Louisiane II, 69-70 ; C[13], VII, 198-9).

Retour en France. — La Harpe, rentré au Biloxi le 25 mai 1722, se heurta à l'incrédulité et au mauvais vouloir des Directeurs, qui voulaient restreindre tous leurs efforts à la basse vallée du Mississipi. Découragé d'avoir vainement consacré à la Louisiane cinq années de sa vie et une grosse partie de sa fortune, le vaillant explorateur repassa en France dès 1723. La Compagnie ne le remboursa pas même de la moitié de ses frais ; elle se contenta de lui donner un brevet de « capitaine surnuméraire » de ses troupes. Plus reconnaissants de son zèle et de ses mérites, ses compatriotes de Saint-Malo le nommèrent député du Tiers aux Etats de Bretagne en 1754, en 1756, en 1758 et en 1764. Non moins curieux qu'audacieux, La Harpe, détournant son attention de l'ingrate Louisiane vers d'autres régions inexplorées, publia à Rennes en 1754 trois volumes in-4° : « Mémoires pour la France servant à la découverte des Mers Australes ». Le 26 septembre 1765, à l'âge de 82 ans, il mourut en sa ville natale, qui a honoré de son nom l'une de ses rues pittoresques.

III. — Venyard de Bourgmont

Mirages. — Depuis les découvertes du P. Marquette et de Cavelier de La Salle, le Missouri, cet affluent du Mississipi plus grand que le Mississipi même, intriguait et attirait l'attention des savants, des explorateurs et des mystificateurs : à défaut du Mississipi, c'était pour Iberville, comme pour le géographe Claude Delisle et pour le baron de La Hontan, la grande voie fluviale menant au pays de l'or, à la Mer Vermeille, vers le Japon, vers la Chine ; c'était « le

plus beau pays du monde », au dire des coureurs de bois, et le plus riche, « aux herbes si hautes, disait un mémoire de 1717, qu'à peine un homme à cheval s'y peut apercevoir »; bref, « le paradis terrestre de l'Amérique septentrionale ». « Les rivages en sont bordés de noyers, disait Tonty ; les sauvages s'y servent de chevaux, (comme les Espagnols). Il y a une infinité de chaussées de castors ». C'est donc un pays de « grandes chasses de bœufs et de castors », conclut le P. Zénobre Membré. Un vrai « pays de castors, » dira-t-on encore pour stimuler la convoitise des marchands de pelleterie. Toutefois, en 1700, Pénicaut s'effraie de « la rapidité épouvantable de ce fleuve, qui au printemps déracine et emporte les arbres de ses îles et couvre de boue le Mississipi. » (Margry, V. 409).

Exploration du Missouri. — Le 10 juillet 1700, le P. Marest, des Illinois, confirmant les renseignements du P. Marquette, de La Salle et de Le Sueur qui n'avaient guère vu que son embouchure, informait Bienville que la « très belle », « très grande » et « très rapide » rivière du Missouri (ou Pekitanoui, comme l'appellent les Illinois), était « toute couverte de différentes nations des Sauvages », parmi lesquelles il mentionne les Missourites, les Arkansas (ou plutôt Kansas), les Panissas ou Pânis, les Autantas (ou Otos) ; les Aïouas, alliés des Sioux ; des premières il dit qu'elles commercent avec les Espagnols et en reçoivent des chevaux. (Ces renseignements servirent à Guillaume de l'Isle pour l'établissement de sa carte du Mississipi en 1702). Aussi Iberville songe-t-il dès cette année à prendre « le plus court chemin », c'est-à-dire par la rivière de Marne ou Arkansas et par le Missouri pour entrer en relations commerciales avec le Nouveau Mexique. « Le Missouri, disait fort justement Rémonville le 6 août 1702, est le fleuve principal dont le Mississipi n'est qu'un affluent, tout comme la Seine supérieure n'est en réalité qu'un affluent de la Marne qui devrait garder son nom jusqu'à la mer ». « C'est, dira le missionnaire géographe Lemaire, la rivière la plus propre pour tenter la découverte de la Mer de l'Ouest ».

Aussi, le 15 février 1703, Iberville annonce-t-il le départ de vingt Canadiens, s'en allant des Tamaroas chez les Illinois, pour « découvrir le Nouveau Mexique, commercer des piastres et voir ce que sont les mines dont ont parlé les Sauvages ». En 1704, Bienville parle de 110 Canadiens qui, en petites bandes de sept ou huit, parcourent les vallées du Missouri et du Mississipi. Il s'efforce de les attirer en Louisiane (A.N., Col. C[13], VI, 601 ; Margry, VI, 180-3). En son *Journal Historique de* 1705 (p. 93) le chevalier de Beaurain dit qu'un nommé Laurain « rapporta des nouvelles confuses du cours du Missouri, des nations qui l'habitent et des établissements espagnols sur la frontière du Nouveau Mexique ». Ces nouvelles furent un peu précisées par deux Canadiens qui, dit Bienville le 10 avril

1706, « ont pendant deux mois couru de village en village dans le Missouri jusqu'auprès des mines des Espagnols » ; « ceux-ci y traitent des peaux de bœufs » pour les harnais de leurs mules, mais « sont en guerre avec trois ou quatre grosses nations » ; ils ont rapporté « trois mines de cuivre » et un autre métal inconnu. En 1708 le Canadien Boudon propose à Bienville du plomb de cette région pour tous les postes de la côte et même de « l'étain très fin ». En son rapport du 16 octobre 1708, le commissaire ordonnateur Nicolas de La Salle écrit : « Des voyageurs canadiens ont remonté le Missouri presque trois à quatre cents lieues au Nord-Ouest et à l'Ouest, ...sans en trouver la source... Il serait important d'achever la



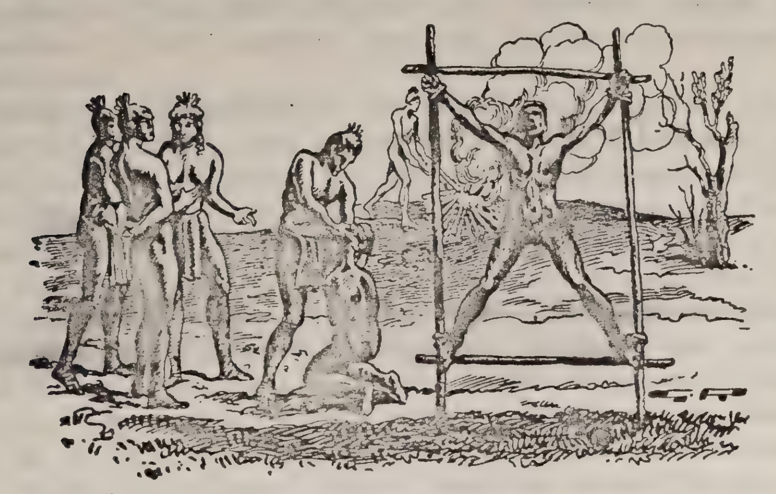
Le Page du Pratz. — Hist. de la Louis., III, p. 164.

découverte de ce pays... d'où les Espagnols rapportent à dos de mulet du fer jaune... Si Sa Majesté désire que la découverte s'en fasse, la dépense n'en sera pas grande. Moyennent 40.000 livres de marchandises, munitions et vivres au prix de France..., y compris la paye de dix hommes choisis, le voyage en canots ne sera au plus que de douze à quinze mois » (C[13], A. II, 229).

Conformément à cette suggestion, l'enseigne du Canada Daraque ou Dariac aurait bien été en 1709 envoyé avec deux soldats pour s'entendre avec les peuples épars du Missouri, en leur donnant des présents ; mais ce même La Salle s'y opposa par haine de Bienville qu'il accusait de ne les envoyer là que pour y faire le trafic des pelleteries. (C[13], A, II, 524). En février et juin 1710 l'inspecteur des troupes, Diron d'Artaguette, n'en insiste pas moins sur la néces-



sité d'explorer ce fleuve qui, sous le nom de Rivière Blanche, doit « couper le Vieux et le Nouveau Mexique » ; d'autant que les Espagnols assurent que, « par ce Rio Blanco, ils viennent du Nouveau Mexique. » (C[13], A, II, 236, 501). « On apprend tous les jours, dit-on, des particularités du Missouri ». (C[13], II, 531-5). L'abbé Le Maire, Rémonville et bien d'autres font chorus : or, argent, cuivre ; « les plus beaux pays du monde » ; « si pleins de bœufs, vaches, biches et cerfs que cela passe l'imagination », etc... En 1713, un certain Saint-Michel assure à Lamothe-Cadillac que sur le Missouri sont les mines espagnoles de plomb, de cuivre et autres métaux. Par contre, en 1714, l'abbé Lemaire assure qu'on a remonté le Missouri sur plus de 400 lieues sans rencontrer aucune habitation espagnole.



Hist. des Col. fr., de G. Hanotaux et A. Martineau. T. I, p. 266.

Prisonnier au cadre et le scalp en Louisiane,
d'après Le Page du Pratz. — Hist. de la Louisiane, vol. II, p. 430.

N'empêche qu'en octobre 1717 l'ordonnateur Hubert conseille d'envoyer 150 hommes sur 20 pirogues pour remonter cette belle vallée du Missouri, en prendre possession, en exploiter les mines et parvenir enfin à la « Mer de l'Ouest » par « une grande rivière qui en sens inverse sort de la même montagne ». Ainsi on pourrait atteindre ce « grand Lac du Japon... où voguent de grandes nefs aux voiles de soie et aux poupes dorées ». Nous avons vu qu'en 1719 du Tisné, chargé par Bienville d'aller des Illinois explorer le Missouri, était entré non sans peine en relation avec les Osages et avec les Pânis, mais qu'il ne put pénétrer dans le pays des Padoucas ou Comanches qui trafiquaient avec les Espagnols. On voit donc quel intérêt et quel zèle passionnants excitaient alors le mystérieux Missouri, bien que certains coureurs de bois, attirés par les mines d'or espagnoles, préférassent les voies de la Platte, des Kansas et même des Arkansas.

(Margry, VI, 178-90, 385 ; C[13] II, 536-46 ; Col. Am. Nord, 1699-1724, 120-2, 160-1 ; A.D.M., Delisle, CXV, cah. 12 et 22 : B.N. Ms. Fr., 12, 105, p. 7-8).

Débuts de Bourgmont. — Il était réservé à Etienne Vényard de Bourmont ou Bourgmont de dévoiler ce mystère. Fils d'un médecin normand, Charles de Veniard, sieur du Vergié, il était le neveu d'un grand vicaire de l'Evêque de Québec. Ce jeune enseigne des troupes du Canada avait en 1705 pris, sur l'ordre de Lamothe-Cadillac, possession du poste de Détroit et l'avait en 1706 défendu avec quinze hommes pendant deux mois contre les attaques des Outaouais ; puis s'amourachant d'abord d'une Française qui le fit déserter, ensuite d'une jeune Indienne qui l'entraîna jusque chez les Missourites, il vécut pendant cinq ans la vie aventureuse des coureurs de bois.

Aux Archives hydrographiques du Dépôt de la marine (Carton LXVII[2], n° 17) se trouve, sous le titre de *Route qu'il faut tenir pour monter la rivière du Missoury*, un Mémoire de 22 pages que Guillaume de l'Isle et son frère attribuent à M. de Bourmont et à l'année 1714. L'explorateur, en ce carnet de route, décrit avec la plus grande précision technique le cours du fleuve : quittant le confluent le 29 mars, il laissa à gauche la Gasconade, puis la rivière des Osages, puis la rivière de la Mine où les Sauvages prennent leur plomb ; puis, sans remarquer à droite la Grande Rivière, il atteint à gauche le village des Missouris (30 avril), la rivière des Canzé (ou Kansas) et enfin, le 16 juin, la rivière des Pânis, la Platte (ou Nebraska) où l'on trouve dix villages à trente lieues en amont. Ce fut sans doute au retour de ce voyage que Bourgmont, passé au service de la Compagnie d'Occident, reçut du Conseil de la Colonie la mission de contracter des alliances avec les nations de ce pays inconnu. Il y réussit.

Vers les sources du Missouri. — Trois ans plus tard (1717), en sa *Description de la Louisiane*, (A.N. Col.[13], C. I, 253-5), Bourgmont complète et précise sa description du Missouri : « La rivière des Ausages, dit-il, conduit à 40 lieues des Cadodaquious. » Ausages, Missouri et Ecanzès (Kansas), alliés des Français, chassent à cheval et à l'arc d'innombrables bœufs, biches et cerfs en d'immenses « prairies qui sont comme des mers » ; de même, les Maquetantala ou Otos, près de leur affluent salé (la Saline) de la Nébraskier. « A 25 lieues plus haut, sur cette rivière de la Platte, sont les Pânis, fort peuplés, alertes et bons cavaliers... A 20 lieues plus haut, neuf villages de Panimahas, beaux et bien faits », adorateurs du Soleil, et leurs alliés les Padoucas qui commercent avec les Espagnols. Remontant encore le Missouri, dépassant les Ayowest (Iowas) ou

Rakodé, grands trafiquants de pelleteries, Bourgmont atteint à la Fourche du fleuve la Rivière Fumeuse (Niobrara) où « le sable, volant comme de la fumée, rend l'eau toute blanche et boueuse ». Là vit « sans guerre avec ses voisins », « la plus belle nation de tout le continent », les Mahas blancs, qui sont « blonds comme les Européens ». (D'où pouvait bien venir cette race blanche ?) Enfin, par delà trois villages d'Aricaras se trouvent 40 villages de Caricara, qui tous troquent avec les Espagnols leurs abondantes pelleteries. « Dans ces quartiers les Espagnols font leur richesse en mines ».

Bourgmont était ainsi arrivé par delà le Rio Blanco des Espagnols, par delà la Cheyenne, près du petit Missouri, à plus de 600 lieues du Mississipi. Aussi pouvait-il dire à Le Page du Pratz que « personne avant lui n'avait remonté si haut le Missouri ». De son expédition Bourgmont ramena à l'Ile Dauphine les chefs de diverses tribus alliées ; et, le 15 septembre 1718, Bienville, satisfait de ses services, demanda pour lui la Croix de Saint-Louis.

Eveil des imaginations. — Des pareilles découvertes éveillaient les imaginations et stimulaient les initiatives. Les Canadiens affirment, disait Hubert en octobre 1717, (Col. [13], V.) que « le pays qu'ils ont vu aux environs de ce fleuve est en bonté et en beauté fort au-dessus du reste de la Colonie. » Le missionnaire Le Maire, tout en corrigeant et complétant ses cartes, écrivait en son *Mémoire* de mars 1717 (B.N. Mss, Fonds Fr., 12.105) : « Les rives du Missouri sont de vastes campagnes à perte de vue, entrecoupées de petits ruisseaux que bordent de temps en temps de petits bosquets qui forment les plus beaux paysages du monde. On voit le long de son cours des prairies dont les herbes sont si hautes qu'à peine un homme à cheval s'y peut apercevoir. » L'année suivante, après avoir très justement identifié le Missouri (ou plutôt l'un de ses affluents de gauche) avec le Rio Blanco des Espagnols, il ajoutait : « En certain temps de l'année, des caravanes de traiteurs espagnols le passent à gué à quelque 150 lieues des Mahas et le repassent ensuite avec un grand nombre de mulets chargés de fer jaune (c'est-à-dire d'or) qu'ils vont traiter au N.-N.-O. chez des nations qui demeurent sur le bord des grands lacs salés. Là se trouvent, ajoute-t-il d'après une relation espagnole, des hommes trapus, camus et un peu basanés... qui avaient tous des bottines sur lesquelles, en guise de broderies, étaient appliquées des lames d'or qui représentaient différents animaux. Tout cet attirail m'a bien l'air asiatique.... On ne dépeindrait pas mieux les Japonais... » (A.N. Col. C, [13] II, 160).

Un autre *Mémoire* décrit « de petits hommes qui ont les yeux fort larges, écartés du nez d'un pouce, habillés presque comme les Espagnols, toujours bottés... On voit que ce sont des Chinois. « Enfin, en février 1718, un officier de marine parle dans le *Mercure de France*

d'une grande rivière qui tombe de l'autre côté d'une montagne, vers l'Ouest dans un grand lac salé qui ne peut être que le Japon ; et d'autres, de navigateurs qui voguent sur cette mer vermeille en de grandes nefs aux voiles de soie et aux poupes dorées vers « un pays de rubis ».

Délais. — En homme pratique, le commissaire-ordonnateur Hubert avait, dès la fin de 1717, demandé l'envoi en ces riches et mystérieuses régions d'une expédition composée de « 30 soldats bien choisis », de 12 Canadiens, de 12 rameurs, de 4 mineurs, etc... et pourvue de 20.000 livres de marchandises et de munitions ; en mai de cette année, il avait même demandé au Conseil l'autorisation de diriger cet établissement du Missouri, prétendant avoir « quelques lumières » sur la recherche et l'exploitation des mines de cette région. (C[13], A., V., 122). Mais la guerre de Pensacole, où Bourgmont sut, du reste, se distinguer, vint détourner l'attention française de ce nouvel Eldorado. Elle était à peine finie que le 13 septembre 1719 le Conseil de la Colonie, inquiet de la mort de tous les chefs sauvages amenés par Bourgmont, sauf un seul, décida de renvoyer Bourgmont avec ce chef et des présents pour apaiser les nations alliées : « aucun sujet ne peut s'acquitter de cette commission aussi dignement que le Sieur de Bourgmont. » (Col. [13], A. V, 238-9). Mais notre explorateur, auquel la Compagnie devait depuis plus de six mois 4.279 livres, préféra s'embarquer pour la France le 28 octobre. Bienville dut se contenter de demander à la Compagnie la création d'un poste sur le Missouri et d'envoyer du Tisné par le Kansas se mettre en relations avec nos nouveaux alliés du Nord-Ouest ; mais Missouris, Osages et Padoucas, s'opposant au passage de l'audacieux explorateur, entravèrent, avons-nous vu, et compromirent le succès de son expédition.

Intervention espagnole. — Inquiets de nos progrès vers le Nouveau Mexique, les Espagnols voulurent les arrêter dans la haute vallée du Missouri, comme ils les avaient déjà arrêtés sur les bords de la Rivière Rouge. En 1720, un corps de 20 cavaliers, rapporte Bienville (20 juillet 1721), vint de Santa Fé « à la tête d'un grand nombre de sauvages Padoucas du Nouveau Mexique », dans le dessein, dit un habitant des Illinois, de s'établir sur le Missouri ; mais nos alliés : Missouris, Panimahas et Houactoctas, les attaquèrent avec tant de valeur qu'ils les défirent (Mém. hist. Louis., II, 284). En réalité, précise le baron L. de Villiers, (Journ. Améric. XII, 230-255) partis en juin sous la direction de Pedro de Villasur, une soixantaine d'Espagnols, abandonnés ou trahis par leur escorte de 70 sauvages, tombèrent le 13 août dans un guet-apens des Otos et des Pânis et furent tous, sauf quatre, massacrés près du con-

fluent de la Platte et du Loup. Parmi les victimes se trouvait précisément l'un des assassins de La Salle, Jean Larchevêque, devenu riche traitant espagnol. Pour venger ce carnage, les Espagnols menacèrent de « fonder un établissement sur la rivière des Canzès (Kansas) qui afflue dans celle du Missouri. » (Margry, VI, 386).

Avis de Boisbriant et du P. de Charlevoix. — Peut-être le sort tragique de cette expédition espagnole calma-t-il le zèle de notre commandant aux Illinois, le sieur de Boisbriant : il estimait très utile une expédition française chez les nations du Missouri et l'avait même promise à toutes celles de ces nations qui étaient venues le trouver à son poste ; mais, le 5 octobre 1720, il allégua, pour ne pas l'entreprendre, le défaut de munitions et de marchandises. En tout cas, il semblait voir très nettement la situation.

« Toutes les nations de cette vallée, dit-il en son rapport, (A. Min. Guerre, Mss. 259) Missouris, Osages, Kansas, Otos et Panimahas, s'entendent volontiers entre elles, mais ne peuvent s'entendre avec les Padoucas (plus tard appelés Comanches) ; or, l'opposition des Padoucas, très nombreux et très nomades, suffit à nous interdire l'approche du Nouveau Mexique dont les habitants, malgré les défenses du Vice-Roi, ne demandent pas mieux que de commercer avec nous. Bien pis, si nous refusons à nos alliés de leur acheter leurs esclaves padoucas, ils les vendront à nos ennemis, les Renards, qui les exciteront contre nous. Il ne faut pas se flatter de faire cesser les guerres qui règnent entre eux. La guerre est leur métier naturel ; ils l'ont fait de tout temps. Leur jeunesse est trop bouillante pour s'accommoder de la paix. »

Boisbriant conseilla l'achat des esclaves et l'envoi au plus tôt du Sieur de Bourgmont pour établir le poste du Missouri, pacifier nos nations alliées et engager les Espagnols à pacifier les leurs.

Cependant, le P. de Charlevoix, au cours de sa mission au Canada et en Louisiane, écrivait en octobre 1721 : « Les Osages envoient tous les ans une ou deux fois chanter le calumet de paix chez les Kaskasquias... Une femme missourite m'a dit que sa nation est la première en amont le Missouri ; d'où lui vient ce nom... Plus haut, on trouve les Kansés, les Octotatas ou Mactotatas, les Aïouez... Elle m'a confirmé que le Missouri sort de montagnes pelées, fort hautes, derrière lesquelles un grand fleuve coule à l'Ouest. » Le P. Jésuite conseille donc d'atteindre la Mer de l'Ouest par le Missouri dont les sources n'en sont pas loin ; sinon, par le pays des Sioux, où l'on établirait des missions. Ce dernier projet était destiné à échouer de 1727 à 1732.

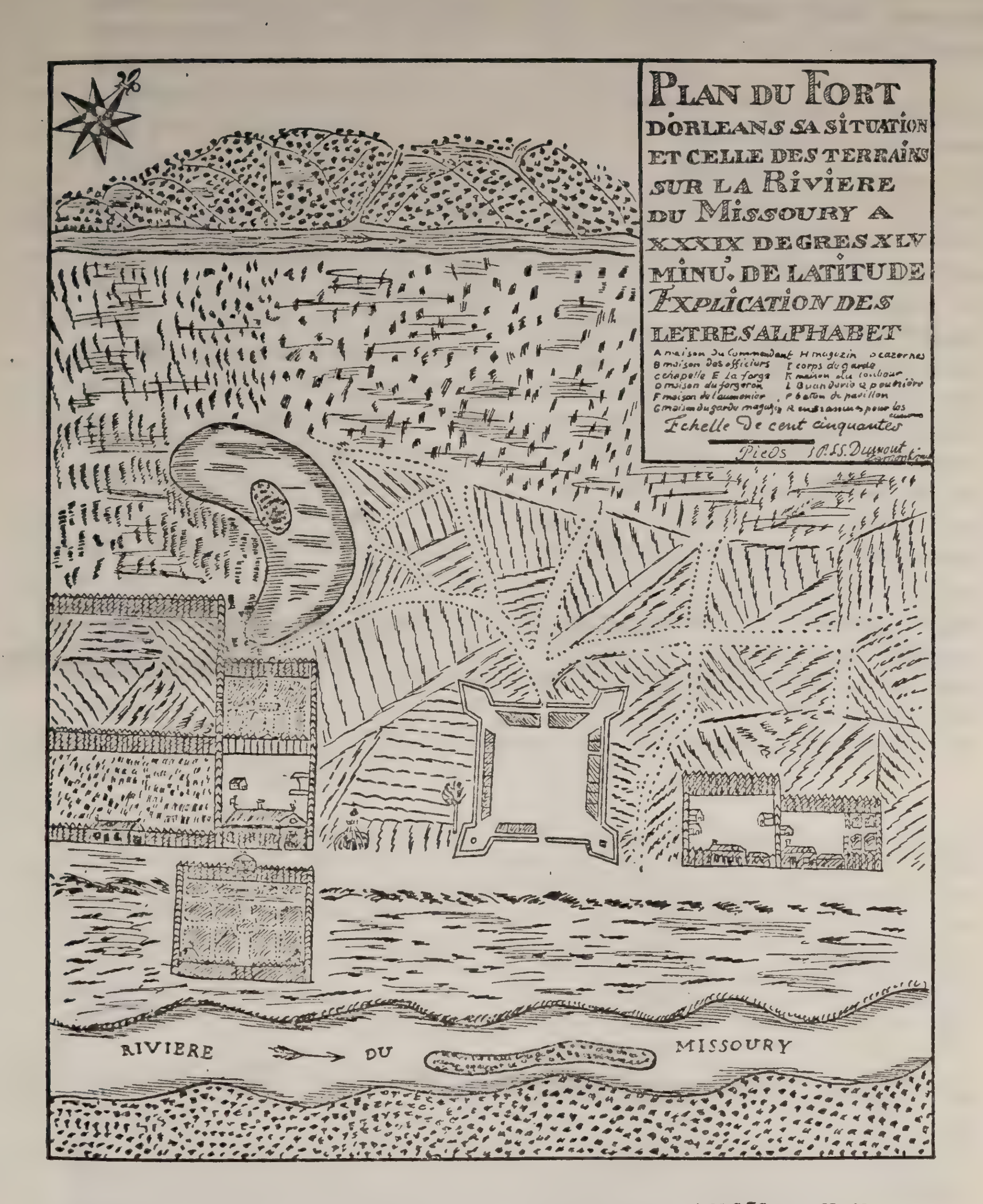
Mission officielle. — Recommandé par ses chefs, comme « un homme d'une valeur incomparable dont les actions sont connues et admirées de tous les sauvages de ces quartiers », (« s'ils l'avaient à leur tête, ils seraient capables de tout entreprendre »), Bourgmont

fut accueilli à bras ouverts par les directeurs de la Compagnie des Indes qui, dès le 26 juillet 1720, le nommèrent capitaine dans les toupes de la Louisiane, le 12 août « commandant sur la rivière Missouri » et lui firent obtenir du roi le 22 octobre la promesse de la Croix de Saint-Louis. Malgré sa détresse menaçante, la Banque de Law lui paya même son traitement arriéré de dix-huit mois et y ajouta encore une allocation de 2.000 livres de marchandises. De plus, Son Altesse Royale lui promit des « Lettres de Noblesse » s'il réussissait à faire régner « la paix entre toutes les nations établies entre la Louisiane et le Nouveau Mexique » et à « asseurer le chemin aux voyageurs, en establissant un poste qui mettra les mines des Illinois à couvert des entreprises des Espagnols et ouvrira aux François un commerce très avantageux avec eux par les terres. » Le 17 janvier 1722, les Commissaires du Conseil précisent leurs instructions : « le principal objet d'un poste sur le Missouri est de s'approcher des Espagnols le plus qu'on pourra pour lier un commerce avec eux et cependant d'y fortifier le poste où l'on s'establira pour pouvoir le soutenir contre eux en cas de rupture » ; en outre, « ne rien épargner pour engager les Padoucas à faire la paix avec toutes les nations sauvages qui sont alliées avec les François » ; enfin, « engager quelques chefs des principales nations à passer en France avec luy pour leur donner une idée de la puissance des François ». (Margry, VI, 388-91).

Mauvais vouloir colonial. — Si grande était l'importance attachée à cette mission en haut lieu que, dès son passage à Port-Louis, Bourgmont reçut la croix promise. En juin 1722, quoique récemment marié à « une très riche veuve », il s'embarquait, plein de confiance. Or, dès son arrivée en Louisiane, il se heurta au mauvais vouloir des directeurs, auxquels « un établissement si éloigné ne paraissait plus nécessaire », bien que des 25 tribus sioux cinq eussent déjà commencé à trafiquer avec les Français. On lui dresse « toutes sortes d'embuches » ; on lui refuse bateaux et marchandises, alors que les instructions de Versailles ordonnaient de « diligenter son expédition ». Bienville, jadis si favorable, s'était contenté en avril 1722 d'engager Boisbriant à « prévenir les Espagnols en envoyant un détachement construire un petit fort et rester en garnison sur la rivière du Missouri ». Ce ne fut qu'en février 1723 que Bourgmont put se mettre en route avec une compagnie d'infanterie et des provisions et munitions insuffisantes . (C^{13}, VI, 259 ; VII, 184). L'inspecteur Diron, qui le le 4 juillet rencontra le convoi près de la Rivière à Margot, dit que « cela marchait très mal ». Ni aux Natchez ni aux Arkansas, aucun ravitaillement ; aux Illinois, quarante-neuf jours d'attente pour n'obtenir qu'un peu de plomb au lieu des milliers promis. Comme l'esprit d'insubordination sévissait alors

en Louisiane, les lieutenants Pradel de Lamase et Simars de Belle-Isle se montrèrent hostiles ; « par conseil ou autrement », les matelots désertèrent ; la plupart des soldats, faute de viande fraîche, tombèrent malades. « Cela aurait peut-être rebuté tout autre, dit Bourgmont avec la ténacité d'un La Salle ; mais je me suis rendu, pourtant, sans perdre un homme. « Enfin, renforcé de six soldats, de l'enseigne Saint-Onge, du missionnaire Mercier pris à un « mauvais petit fort en pierre » voisin des Cahokias, mieux secouru par les sauvages qui étaient venus au devant de lui que par ses propres compatriotes, n'ayant, à vrai dire, « plus que quinze jours de vivres », Bourgmont arrive, le 9 novembre 1723, avec une quarantaine d'hommes montés sur trois grande barques et nombre de canots, au grand village des Missouris situé à plus de 400 kilomètres du Mississipi. (Am. Nord, 1718-21, pp. 126-7).

Pénibles succès. — « Tous ces pauvres malheureux, dit-il, sont d'une joie inexprimable de me revoir, me rendent tous les honneurs possibles à leur manière, m'assurent de toute leur fidélité. » Il était grand temps qu'il arrivât : les nations d'amont, Hotos et Ayaouais, « n'ayant vu chez eux depuis cinq ans qu'un seul Français », « avaient commencé une forte alliance avec les Sioux et les Renards, nos ennemis », laquelle, pouvant entraîner les Mahas et Panimahas, aurait rendu impossible tout établissement sur le Missouri. A force de « reproches » et de « menaces », Bourgmont rompt cette alliance néfaste. (Col. C[13] IV, 210-213). A six lieues au Sud de la « Grande Rivière », près du fleuve, en une région abondante en mines de cuivre et autres, ses fidèles Missourites avaient leur village de cent cabanes ; ils s'empressent de mettre 150 sauvagesses à sa disposition pour ses travaux d'établissement. Dès le 15 novembre, Bourgmont les commence sur le site qu'il a choisi de l'autre côté du fleuve (rive gauche) à la pointe d'une presqu'île qu'en arrière protégent des marais. Mais, épuisé par les tracas et les fatigues, il tombe malade ; par un froid intense, il n'a, pour tout abri, qu'une « méchante toile de tente où il pleuvait et neigeait comme dehors » ; puis qu'une « maison de pieux » sans plancher ni cheminée ni autre toit que des branches calfeutrées d'herbe. « L'enjolivement est beau ! » dit-il ironiquement. De cette détresse à laquelle lui seul, chef et interprète compétent, pouvait remédier, ses lieutenants Pradel et Belle-Isle, furieux de ne pouvoir trafiquer en chevaux, en esclaves et en blé, profitent pour comploter contre lui et le décrier auprès de ses chefs comme auprès des sauvages. Belle-Isle laisse même couler deux de ses trois barques ; Bourgmont dut le mettre aux arrêts ; puis il demanda et obtint le rappel des deux complices. Heureusement, aidé du P. Mercier, » dur pour lui-même, dit le P. Charlevoix, mais plein de charité pour les autres », il peut, le 11 jan-



A.M.C.T Carton II, 63.



vier, écrire de son Fort d'Orléans : « Tout le monde est logé : magasin, église, forge et poudrière sont faits » ; des concessions sont même accordées aux premiers colons. L'installation était donc en bonne voie. (Col. [13] IV, 113 ; Margry, VI, 392-7 ; Am. Nord, Postes Louis., 17, 18-31, 113-128).

Mais, lorsqu'il s'agit de la seconde partie de sa mission : l'alliance des Padoucas avec les autres tribus en une paix vraiment française, Bourgmont se heurta à de tout autres difficultés. Bienville, qui n'en voulait plus entendre parler, avait, dès le 20 août 1723, écrit dédaigneusement à son cousin Boisbriant : « Pour moy, à vostre place, j'ordonnerois à M. de Bourgmont d'aller au Missoury ou plus haut, si vous le jugez à propos, avec seulement une vingtaine de soldats establir un petit poste et luy faire un petit assortiment de marchandises pour faire des présens aux Sauvages... Il ne pourroit pas alors faire la paix avec les Padoucas ; mais je ne voy pas qu'il y eust grand mal... Pour peu que M. de Bourgmont trouve des difficultés à faire la paix avec les Padoucas, il n'y a qu'à laisser faire et pousser nos nations en guerre sur eux et en traiter les esclaves pour le compte de la Compagnie. » (Col. [13] IV, 129 ; Margry, V, 392.) Conformément à ces déloyales instructions, Boisbriant, le 22 janvier 1724, fit décider par son conseil des Illinois le maintien du commerce des chevaux et des esclaves, l'abandon d'une alliance avec les Padoucas, les préparatifs contre toute attaque possible de la part des Sioux et des Renards. Peut-être même garda-t-il les trois quarts des secours et la moitié de l'effectif destinés à l'établissement du Missouri. Sur quoi, Bourgmont répondit vivement dès le 18 février :

« Je ne vois rien de changé à ce sujet (la paix avec les Padoucas) depuis mon départ de Paris, si ce n'est que Messieurs du Conseil s'y opposent, peut-être de peur d'avoir le soin d'envoyer les choses nécessaires en ce poste... Rendu aux Sauvages, il ne m'est rien d'impossible : je leur ai fait faire ce qu'ils n'ont jamais fait... J'ai le secret pour faire travailler les Sauvages et les Sauvagesses pour avancer... le fort et les bâtiments.. aussi solidement qu'il peut être... Si les frais pour cette paix... épouvantent M. de Boisbriant, je les prends sur mon compte... S'il ne le veut permettre, je demande mon retour en France (d'où l'on m'a supplié de venir ici) ». (Col.[13], C IV, 126 ; Margry, VI, 398).

Ainsi, mis en demeure d'agir, Boisbriant se décide à envoyer les marchandises et munitions nécessaires ; peut-être fut-il influencé par les propositions des Osages qui, vers cette époque, offrirent de vendre aux Louisianais leurs peaux de castor. Ainsi, grâce à Bourgmont, le troc des pelleteries se développa rapidement.

Accueil enthousiaste. — Enfin, grâce encore à son zèle infatigable, le dimanche 25 juin 1724, à midi, partent en canots, pour les Cansès et les Padoucas un détachement de vingt-trois hommes

et un parti de 150 sauvages commandés par l'enseigne M. de Saint-Ange et le lundi 3 juillet à pied par les terres un détachement de sept hommes commandé par Bourgmont et suivi de cent Missouris commandés par leur Grand Chef et de soixante-quatre Osages commandés par quatre chefs. Beau temps, mais chaud ; « beaux chemins, grandes prairies et côteaux ; quantité de noisilliers le long des ruisseaux et vallons ;... bouquets de bois à droite et à gauche. »

« On traverse rivière après rivière. Bisons, chevreuils, dindes et autre gibier abondent, qu'abattent sans peine les sauvages. Dès le jeudi 6, à 4 heures, sur la hauteur des prairies..., le grand chef des Canzès avec six chefs de guerre et plusieurs autres sauvages attendoient M. de Bourgmont... le calumet au vent ; grande réjouissance : festin avec des viandes qu'ils avoient toutes apprestées ;... danse et feu de mousqueterie. » Le samedi 8, « nous avons passé la rivière du Missoury, environ dès huit heures du matin, dans une pirogue, les chevaux à la nage, et les sauvages sur des cajeux » (radeaux). Même accueil des grands chefs. « Mon père, disent-ils, nous venons te voir et te porter notre parole ; tu nous vois icy sept chefs, obéis par notre nation. Nous te disons et t'asseurons de notre part et de la part de tous nos jeunes gens que nous voulons tous aller avec toy aux Padoucas et que nous n'avons d'autre volonté que la tienne. Ainsy tu peux délibérer de nous ; nous ne laisserons à nostre village que les vieillards et nos femmes et nos petits enfants. Nous t'avons veu les années passées parmy nous ; tu ne nous as jamais trompés ; tu as passé le grand Lac ; tu nous avais promis de revenir, tu nous as tenu ta parole. Ainsy nous t'aimons, nous t'escoutons et te suivrons partout où tu voudras ; nous n'avons d'autre volonté que la tienne... Ensuite, ils estendirent une grande robe de boeuf et mirent M. de Bourgmont dessus et le portèrent dans la cabane du grand chef... Même harangue... Ils donnèrent toutes les marques d'amitié... nous firent festin... » (Relations de Voyage de M. de Bourgmont, A.D.M. 115, nº 26 ; Margry, VI, 298-440).

Par malheur, en cette saison torride, la fièvre, qui sévit chez les Sauvages, atteint les Français. Bourgmont a beau soigner indigènes et compatriotes ; elle ralentit le convoi qui vient par eau. Enfin ce convoi arrive. Alors Bourgmont, distribuant les présents aux chefs assemblés, leur dit sa joie d'avoir dès son arrivée retrouvé parmi eux le pavillon de France aussi blanc que lorsqu'il le leur avait donné naguère, la volonté du Grand Chef de toutes les nations de les mettre toutes en paix, son intention de se rendre aux Padoucas pour faire la paix avec eux, son désir qu'ils l'accompagnent en cette mission : car « je vous recommande surtout de vivre en bonne intelligence les uns avec les autres. » Bien que les négociations de la traite fussent lentes et difficiles, les Canzès, après avoir fait leurs présents, s'engagèrent à accompagner les Français jusque chez les Padoucas, décision d'autant plus précieuse que la peur de la fièvre avait détaché de l'expédition tous les autres sauvages, sauf une vingtaine de Missouris. Le Grand Chef des Canzès poussa même son zèle jusqu'à vouloir marier à Bourgmont sa fille de quatorze ans ; celui-ci, pour ne pas l'offenser, dut se contenter de l'accepter pour son fils sous condition. *(Ibidem.)*

La paix française. — Le lundi 24 juillet, « nous sommes partis

à six heures du matin, tambour battant, drapeau déployé, armes et bagages » ; derrière la petite troupe d'une vingtaine de Français suivait la horde des sauvages : seize chefs, trois cents guerriers, trois cents femmes, cinq cents enfants et trois cents chiens ; femmes, enfants et chiens portent ou traînent les charges auxquelles ne suffisent pas les quelques chevaux. Tout alla bien au début ; les Ottos promettaient de se joindre aux Canzès, lorsqu'à la suite de journées orageuses, la fièvre de Bourgmont s'aggrava soudain le 1er août, à dix jours de marche des Padoucas : il fallut à grand'peine le ramener au Fort d'Orléans. Mais le simple engagé Gaillard qu'il envoya aux Padoucas avec deux de leurs esclaves libérés fut, le 25 août, bien accueilli et promené de village en village, ainsi que les Canzès, jadis ennemis irréconciliables. Sitôt guéri, le 20 septembre, Bourgmont repart, trouve chez les Canzès cinq chefs padoucas envoyés en ambassade, des chefs othos et des chefs ayoois ; il les fait asseoir devant sa tente autour d'un grand feu (5 octobre) et leur répète le message de paix du Grand Chef de toutes les nations : « Je veux que nous fassions tous alliance et que vous viviez en bonne union. » — « Nous le voulons, répètent les chefs ; nous n'avons d'autre volonté que la tienne. » — « Je vous convie de venir chez nous avec le Grand Chef Français », ajoute le chef des Padoucas, s'adressant aux autres chefs ; ceux-ci acceptent : on fume, on danse, on festine. Le 6 octobre, un chef panimaha, survenant, ajoute : « Mon père, il est bon que nous fassions la paix avec les Padoucas pour bien des raisons : la première, pour notre tranquillité ; la seconde, pour faire nos chasses en repos ; la troisième, pour avoir des chevaux : car nos femmes et nos enfants crèvent sous leurs charges. » Le lendemain, en un grand festin apprêté par les Canzès, Bourgmont décide que deux à cinq chefs de chaque nation l'accompagneront chez les Padoucas. (*Ibidem*, 415-420.)

Le 8 octobre, à neuf heures, partent, « pavillon au vent », Bourgmont, son fils, son enseigne, huit soldats et six autres Français, escortés de sept Missouris, de cinq Canzès, de quatre Otos, de trois Ayoois et des cinq messagers padoucas. « Grandes prairies à perte de vue, entrecoupées de boqueteaux et de rochers ; ...des rideaux de pierres descouvertes ressemblant de loin à de vieilles mazures ; ...quantité de chevreuils, de cerfs, de dindes ; des bœufs et vaches sans nombre ; ...plus de deux cents ensemble ; parfois plus de trente troupeaux de quatre ou cinq cents bêtes chacun ». Le 11, on traverse la Grande Rivière des Canzès, à peine moins large que le Missouri, l'on s'enfonce dans l'Ouest-Sud-Ouest ; on s'égare dans l'immense plaine, où surviennent les premières gelées d'automne. On allume de grands feux ; alors dans l'air vif surgissent à l'horizon les fumées d'autres feux : ce sont les Padoucas qui les cherchent. Le lendemain, 18 octobre, rencontre :

« Les Padoucas avec nos deux François venaient à nous à grand galop de cheval avec leur pavillon. M. de Bourgmont fit mettre les François sous les armes avec son pavillon au vent. A leur arrivée nous les saluons trois fois avec notre pavillon, et les Sauvages, qui estoient avec nous, les saluèrent trois fois avec leur robe (de boeuf). Les Padoucas nous saluèrent aussy et nous donnèrent à tous la main. M. de Bourgmont les fit asseoir et fumer dans les grands calumets de valeur, avec de grandes réjouissances, de part et d'autre. Ensuite, ils montèrent tous les François, les uns sur un cheval, les autres en croupe ; ils y montèrent aussy les Sauvages qui venoient avec nous jusqu'à leur camp qui estoit à trois lieues ».

Sur une grande robe de bœuf tenue par quinze guerriers, M. de Bourgmont, son « fils missourite », son enseigne et l'ingénieur Renaudière sont portés à la cabane du Grand Chef qui leur fait grande réjouissance. Le lendemain, au milieu des marchandises déballées et parées, armes, outils, étoffes et « clincaille », M. de Bourgmont, debout, un grand pavillon à la main, entouré de ses Français et de ses sauvages, harangue deux cents guerriers et notables padoucas :

« Mes amis, le Roy, mon maistre, veut que vous viviez dorénavant en bonne union et intelligence avec nos alliés icy présents, Missouris, Osages, Canzès, Othos, Panimahas... que vous traitiez avec elles sans trouble ny avarice... que vous laissiez passer et repasser, aller et venir les François qui viendront chez vous pour y traiter ou pour passer chez les Espagnols..., que vous leur serviez de guides en tout ce qui sera besoin... Je vous promets que, s'il y a quelques nations de nos alliés qui vous fassent la guerre, les François vous défendront et vous rendront bonne justice ». Puis, s'adressant au grand Chef des Padoucas : « Voilà ce pavillon que je te donne de la part du Roy mon maître, ajoute-t-il ; je te conjure et t'ordonne de le conserver toujours aussy blanc que je te le donne, afin que, quand les François viendront te voir, ils le trouvent sans tache. Je veux dire, mes amis, que vous ne soyez brouillés avec aucune de nos nations alliées ». Enfin, s'adressant à toute l'assemblée : « Mes amis, conclut-il, les marchandises que vous voyez là, parées, sont pour vous tous ; vous n'avez qu'à les prendre ; c'est le Roy, nostre Maistre, qui vous les donne. » (Margry, VI, 428-30).

Le chef prit le pavillon. « Mon père, dit-il, je reçois le pavillon que tu me présentes de la part du Roy et de ta part... avec bien du plaisir. Nous avons écouté ta parole ; nous voulons tous t'obéir. Il y a longtemps que nous désirons faire la paix avec les François ; dorénavant, nous irons voir les François, nous amènerons des chevaux pour traiter avec eux. Nous voulons bien faire la paix avec toutes les nations que tu viens de nommer. Nous en sommes bien contents... Ainsy ils peuvent venir nous voir ; nous irons aussy chez eux en calumet, et cela sera fort bon. Nous ferons nos chasses les uns et les autres en repos... Nous te le promettons tous, au nom de toute notre nation... Et, quand les François viendront nous voir, nous les recevrons bien ; en cas qu'ils veuillent aller chez les Espagnols, nous les y conduirons. Il n'y a que douze jours de marche de notre village : ils viennent tous les printemps nous voir, ils nous amènent des chevaux et nous apportent quelques couteaux et quelques alesnes et quelques haches, mais il ne sont pas comme toy qui nous donnes là une quantité de marchandises, telle que nous n'en avons jamais tant vu, et nous ne pouvons correspondre à de si grands présents... » Le Grand Chef commença à faire sa part, et ensuite les autres chefs et les plus considérés, et puis toute la populace de cette nation qui, regardant les François, demandoit la permission ; mais ils n'osoient pas... Environ une heure après, on amena sept chevaux à M. de Bourgmont en présent. Le Grand Chef vint avec douze chefs et plusieurs guerriers... M. de Bourgmont le fit asseoir à sa droite et les autres en suivant... ; il les fit tous fumer dans le grand calumet de valeur ».

Le lendemain et jours suivants, festins après festins ; « à nostre camp défilaient un grand nombre de femmes et de filles, qui portaient les unes un plat de viande cuite, les autres des viandes séchées au soleil, d'autres des viandes pilées, d'autres des prunes cuites avec les noyaux ou séchées au soleil ». « Pendant notre séjour chez eux, nos soldats alloient aussy au festin avec permission les uns après les autres ». D'autres guerriers étaient venus des douze villages avoisinants. « Si tu as besoin de deux mille guerriers, déclara le Grand Chef à Bourgmont, tu n'as qu'à parler : quand tu voudras, je les feroy tous avertir et ils me suivront tous pour ton service. » Dans un seul village Bourgmont compta, en effet, environ 150 cabanes, qui faisoient environ 800 guerriers, et plus de 500 femmes, et environ 2.000 enfants. » Pour tant de zèle, le Grand Chef reçut de Bourgmont, outre une merveilleuse boîte à ressort secret, un bel « habit bleu doublé de rouge, avec une garniture de boutons de cuivre des deux côtés. » Lorsqu'enfin, il fallut se séparer, les Français furent comblés de vivres préparés par les femmes. « Souviens-toi de moy et de toute nostre nation, dit le Grand Chef ; ne manque pas de nous envoyer des Français le plus tost que tu pourras ; ...dans le cas où ils voudront aller chez les Espagnols, je les feray conduire jusqu'à leur village ». « Fort familiers, les Padoucas auroient bien voulu que M. de Bourgmont eût laissé chez eux quelques François dont ils auroient eu grand soin. »

Conformément au désir du gouvernement français, trois des nations se contentèrent de confier à Bourgmont des représentants pour qu'il les emmenât en France : quatre chefs missouris et la fille du Grand Chef ; quatre chefs osages et un chef otoppata. Les paroles des messages qui accompagnaient ces délégations sont également caractéristiques : « Nous leur enjoignons d'offrir nos bras et nos terres au Grand Maistre des François... Nous aimons la nation françoise et hayssons naturellement l'Espagnol et l'Anglois... Nous souhaitons voir establir sur nos terres les François... Nous souhaitons des Collets Blancs dans nos villages pour instruire la jeunesse à la prière... »

Le retour s'accomplit sans encombre. Le 5 novembre, les douze explorateurs et leurs compagnons indigènes furent accueillis au Fort d'Orléans par de joyeuses « décharges de mousqueterie ». « Ensuite de quoy le *Te Deum* fut chanté en l'honneur de la paix des Padoucas. »

Pareil accueil, pareil langage, pareille entente, ne font-ils pas honneur à l'esprit de concorde de la France à l'égard des indigènes ? Bourgmont n'est-il pas ici un digne émule de La Salle, d'Iberville et de tant d'autres colonisateurs de ces temps-là et des nôtres encore ?

Mesquinerie administrative. — Tout autre fut, hélas ! l'accueil

fait en basse Louisiane. L'ingénieur Pauger, qui ne songeait qu'à sa Nouvelle-Orléans, eut cette fois le tort de déclarer le Missouri « pays perdu... d'une conservation plus ruineuse qu'utile. » Le Conseil de la Colonie, tout en reconnaissant qu'unies aux Renards ces populations nombreuses auraient grandement incommodé le poste des Illinois, dédaignait leur alliance avec nous contre les Espagnols et même leurs relations à notre profit avec le Nouveau Mexique ; bien pire : tout en reconnaissant que rien n'était plus capable de leur imprimer du respect pour nous et de les entretenir dans notre alliance que l'envoi en France d'une délégation de leurs chefs, il réduisit à cinq le nombre des délégués et, en une basse lésinerie, ne voulut accorder à ces cinq que le commun régime des matelots. Il fallut que généreusement, pour l'honneur de la nation et le bien du service, Bourgmont leur procurât à ses frais le pain, le vin, la viande fraîche et un honnête confort. (Col[13], IX, 16-7 ; Am. Nord, 107-8 ; Margry, 449-52).

Enthousiasme en France. — Enthousiaste, au contraire, fut l'accueil en France. Bien qu'en novembre 1717 fussent déjà venus deux jeunes Indiennes Chétimachas dont se chargea la duchesse de Noailles, bien qu'en septembre 1719 deux sauvages du Mississipi fussent parmi les recrues envoyées de La Rochelle aux Antilles, bien que Bourgmont eût déjà amené en France ce jeune Missouri qui passait pour être son fils, ces quatre nouveaux indigènes furent l'objet d'une faveur spéciale : le roi les reçut à Versailles ; ils exécutèrent leurs danses guerrières sur la scène de l'Opéra ; dans le bois de Boulogne ils donnèrent à la Cour le spectacle d'une chasse au cerf ; les chefs furent revêtus de beaux habits bleus bordés d'or et de chapeaux galonnés ; la jeune Missourienne, baptisée en grande pompe à Notre-Dame, fut mariée à un sergent Dubois, du Fort d'Orléans, et comblée de présents par les dames de la Cour, entre autres « une belle montre à répétition » où les sauvages croyaient entendre vivre « un esprit ». Quant à Bourgmont qui était de toutes les fêtes, il se trouva, au gré de son désir, anobli, ainsi que la riche veuve qu'il avait épousée : « Armes d'azur à un Sauvage au naturel couché sur une montagne d'argent. « (Mém. hist. Louis., II, 76-8.)

Carence de la Compagnie. — Sur la foi d'un mauvais poète Le Mascrier, Dumont de Montigny et Le Page du Pratz firent courir le bruit que la princesse des Missourites, dès son retour au pays natal, assassina son infortuné mari et qu'Osages et Missourites massacrèrent la garnison du Fort d'Orléans. Fausse légende ! Le sergent Dubois, devenu interprète, fut sans doute tué par un parti de Renards et son infortunée veuve, nullement dégoûtée des Français, en épousa un autre, le sieur Marin. Le nouveau gouverneur Perier,

qui, conformément au conseil du P, de Charlevoix, avait reçu l'ordre de remplacer par un missionnaire les douze à quinze hommes du fort du Missouri, s'y décida en 1729 : « J'ai fait relever ce poste qui coûtait une dépense considérable à la Compagnie et ne lui rapportait aucun avantage, écrit-il le 1er avril. Au contraire, tous les Français que nous avons eus de tués l'ont été en allant au Missouri, où il était facile aux Renards de les surprendre. N'ayant plus qu'un poste (les Illinois) à garder,... il sera plus facile de le mettre en sûreté. » A défaut d'un missionnaire, on abandonna dès janvier 1729 à deux trappeurs canadiens, Marin et Outlas, le monopole pendant cinq ans de la traite des fourrures du Missouri et de l'Ouabache pour le compte de la Compagnie. (Margry, VI, 452 ; 534-8.)

Intervention du Canada. — C'est ainsi que, de si belles équipées, de si habiles négociations, de si héroïques aventures, la Compagnie en sa faiblesse et en son indifférence ne sut ni ne voulut tirer aucun parti durable. Son incurie laissa s'évanouir tout un empire français qui se réalisait en ces vastes et riches régions. Dès lors, nos ennemis les Renards eurent beau jeu de couper nos communications en ces lointaines régions. Nos communications même avec le Canada furent compromises par la faiblesse du poste des Illinois. Cette carence de la Louisiane imposait à ce même Canada la nécessité d'achever vers la mer de l'Ouest l'œuvre des premiers explorateurs et colonisateurs du *Far West*, ce que firent en partie, du reste, les frères La Vérendrye qui, partis de Winnipeg, atteignirent en 1742 le haut cours du Missouri et les Montagnes Rocheuses.

Mérite des explorateurs. — Si l'on songe à l'œuvre immense des Juchereau de Saint-Denis, des du Tisné, des Bénard de la Harpe et des Venyard de Bourgmont, il n'en reste pas moins « étonnant », comme le dit un compagnon de Le Sueur en ces régions, le charpentier Pénicaut, que, si peu aidée, « une poignée de Français ait pu avoir tant d'empire sur tant de sauvages. » Aussi comprendra-t-on plus tard le désespoir de ces mêmes sauvages, lorsqu'ils virent s'éloigner d'eux les seuls blancs qui leur aient apporté, outre une sympathie spontanée, les bienfaits de la civilisation et de la paix.

SOURCES ET RÉFÉRENCES

I. — **Arch. Nat.** — *Col. : Louisiane.* C^{13}, II, 25, 229, 501, 524, 531-5 ; III, 323, 351, 469, 535, 752 ; IV, 600, 621 ; V, 122, 238-9 ; cI, 253-5 ; cII, 160, 259, cIV, 113 126, 129, 210. (Registres VI, VII, VIII).
II. — **Arch. Marine.** — A.D.M. LXVII², nº 17 ; 115 B., nº 26. (Papiers Delisle, vol. IX, X, XI).
III. — **Arch. Guerre.** — Mss. 2592, f. 97.

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

IV. — **Bibl. Nat.** — *Fonds français*, 8989, 12.105.
V. — **Pierre Margry.** — V, 500 ; VI, 118, 195-9, 216-9, 220.
Charlevoix. — *Hist. Nouv. Fr.* ; IV, 141-2, 170-6.
Beaurain (Chevalier de). — *Journal historique.* Paris, 1703.
B. de La Harpe. — *Journ. histor...* et autres auteurs mentionnés antérieurement.
Journ. des Améric. de France ; XII, 230-55.
Le Mascrier. — *Mémoire historique de la Louisiane*, 2 vol. Paris, 1758.
Le Page du Pratz. — *Histoire de la Louisiane*, 3 vol. Paris, 1758.
Germaine Portré-Bobinski et Clara Mildred Smith. — *Natchitoches, the up-to-date oldest Town in Louisiana.* New-Orléans, 1936.

Chapitre IX

ADMINISTRATION

I. Réformes administratives

Pendant toute cette période d'anarchie où, à part le rôle des ingénieurs, surtout de Pauger, et parfois le rôle de Bienville, il n'y avait eu de vraiment utile et remarquable que l'activité des meilleurs concessionnaires et l'habile et généreuse audace des explorateurs, la malheureuse Compagnie aux abois n'avait cru pouvoir remédier au mal croissant que par des expédients administratifs qui ne faisaient que l'aggraver.

Conseil de Colonie. — Le « Commandement général » qu'en septembre 1717 elle avait octroyé à Bienville, en collaboration avec son cousin Dugué de Boisbriant et son jeune frère Châteaugué, s'était trouvé dès avril 1718 paralyé par l'ingérence tracassière d'un « Conseil de Colonie » que bien vainement présidait ce même Bienville. Presque aussi omnipotent qu'incompétent, ce Conseil, qui se composait des deux « directeurs généraux » : Hubert et Lacerbault, du « directeur particulier » de l'Ile Dauphine Le Gac, des deux « lieutenants de Roy » Boisbriant et Châteaugué et des Commis de chaque comptoir, distribuait les concessions, fixait le prix des marchandises, réglait les présents aux sauvages, concluait avec eux alliances et traités, cassait ou révoquait officiers et commis. Les exorbitants pouvoirs administratifs de ce Conseil furent encore renforcés en août 1719 de pouvoirs judiciaires l'érigeant en « Cour supérieure » de la Louisiane, laquelle, sous la présidence tout aussi vaine de Bienville, comptait à peu près les mêmes personages mués en conseillers de robe et d'épée. Comme ce Conseil, institué par la Compagnie, était en mainte et mainte circonstance appelé à régler des conflits entre des particuliers et ladite Compagnie, il se trouvait à la fois juge et partie ; d'où maintes plaintes contre ses décisions. En outre, comme ces conseillers en leur propice éloignement ne son-



geaient guère qu'à leurs intérêts personnels, ils ne se gênaient pas, pour accuser tout le monde, à commencer par le commandant général, des fâcheuses conséquences de leur administration aussi incompétente que malfaisante. Influencé par ces accusations, le Régent songea à révoquer Bienville.

Commissaire-ordonnateur. — Pour mettre « bon ordre » au gaspillage effréné et de l'unité dans la déplorable confusion des pouvoirs, la Compagnie préféra un remède moins radical : en septembre 1720, elle nomma avec pleins pouvoirs, un commissaire-ordonnateur, Duvergier, qui aurait la haute main sur tous : directeurs, commis et colons. Conformément à un beau programme de réformes et améliorations signé Law, Dupleix et Dartaguiette, elle le charge de mettre au plus tôt choses et gens en place : établissement à Manchac ou à la Nouvelle Orléans d'une capitale qui, centre du premier quartier, sera la résidence du commandant général ; magasins au mouillage de l'Ile aux Vaisseaux ; direction et fortification au Biloxi ; nouveaux établissements à la Baie St-Bernard, à la Rivière aux Cannes et en amont de la rivière des Arkansas tant pour arrêter les Espagnols que pour commercer avec eux ; forts aux Alibamons et à l'Ouabache pour entraver les Anglais ; flottille fluviale pour remonter le Mississipi de relais en relais jusqu'aux Illinois ; culture des terres, surtout en vue de la production du riz et du tabac ; commerce des pelleteries, de la soie, du bois, du goudron ; construction de moulins à blé, de scieries et de tanneries ; exploitation des carrières de pierre et des mines d'argent, de cuivre et de plomb... (A.M.C. Cart. I, N° 9 ; VI, 196-236). Rien ne manque, sauf les hommes, l'argent et le crédit. Aussi le malheureux Duvergier, en dépit de sa bonne volonté, se montra-t-il, faute de collaborateurs dévoués et de moyens suffisants, incapable d'exécuter un si beau plan de colonisation.

C'était l'heure, à vrai dire, où la Compagnie des Indes traversait sa crise la plus grave. Entraînée dans la ruine de la Banque Royale, elle voyait ses propres billets, qui étaient sa seule monnaie d'échange, tomber à 20 % de leur valeur ; d'où « toutes sortes de mauvaises manœuvres » et « une usure épouvantable » en leur remboursement contre marchandises ou en espèces de cuivre. Dès lors, ce fut un « décri général » de la Louisiane. Aussi rapide et aussi complet fut l'aveugle revirement qu'avait naguère été l'engouement crédule ; on ne croyait pas plus à la fertilité, pourtant certaine, de son sol qu'à la richesse problématique de ses mines. Les rares lettres et les rares colons qui revenaient du « Mississipi », malgré toutes les tentatives d'intimidation, ne parlaient que de mort, de misère et de ruine. Comment en aurait-il pu être autrement ? Les malheureux survivants ne connaissaient de la Louisiane que les côtes sté-



B.D.M. Cartes anc. Amér. sept. 4040 B. N° 7

Le Pays des Illinois en 1796, par le général Collot



riles et malsaines où ils avaient tant souffert. (VIII, 243.) Plus de peuplement possible, puisque la déportation était interdite depuis mai 1720 et qu'aucun « honnête homme » ne consentait à « aller en ce pays-là ». La Compagnie avait bien promis d'envoyer 210 Suisses pour le travail du bois : y mirent-ils jamais les pieds ?

Commissaires du Conseil. — Alors, en présence de cette impuissance de la Compagnie à se réformer elle-même, l'autorité royale décida le 7 avril 1721 d'annuler ses privilèges et de suspendre ses pouvoirs, et, le 15, quatre « Commissaires du Conseil » : Fagon, Ferrand, Machault et Trudaine (ce dernier bientôt remplacé par le maître des requêtes Dodun), furent « députés par le Roi pour la régie de ses affaires » en vue de « la sûreté et de l'intérêt de ses actionnaires légitimes ». (Dernis, III, 366-8). Cette mesure radicale eut, du moins, le don d'enseigner la sagesse aux Directeurs de la Colonie : « exposés aux insultes et à la fureur de tous ceux qui se déchaînaient publiquement contre eux », accusés d'avoir par leur incapacité causé « le dérangement des affaires » et de « perdre par leurs malversations la colonie », le 20 août 1721 ils supplièrent leur « bouc émissaire » de la veille, Bienville, de prendre en main « le timon des affaires » et de « protéger les intérêts du Roi ». (VI, 156.) Ce pendant nos quatre réformateurs en Chambre, les Commissaires, firent une superbe réforme sur le papier : le règlement du 5 septembre 1721.

Le « Conseil de la Colonie », toujours sous la présidence de Bienville, se vit ainsi adjoindre le « lieutenant général » Le Blond de la Tour, les deux directeurs Duvergier et Delorme et les deux inévitables lieutenants de Roi. Ces conseillers devaient tous les matins tenir séance au Biloxi, sauf Bienville autorisé à habiter la Nouvelle Orléans. La Louisiane fut alors divisée en neuf quartiers : la Nouvelle Orléans, résidence du « commandant général » Bienville, La Mobile, les Alibamons, les Natchez, les Yazous, les Natchitoches, les Arkansas et les Ilinois. Ces neuf quartiers étaient eux-mêmes répartis en quatre commandements militaires, fort inégaux, qui furent confiés au commandant général, au lieutenant général et aux deux lieutenants de Roi ; ensemble ils disposeraient de seize compagnies dont une Suisse, d'un fonds annuel de 75.000 livres destiné aux fortifications et autres constructions et d'un autre de 12.000 pour les présents aux sauvages (Arch. Col. B. XLIII, 12-14, 20, 36, 49, 83) ; ils devaient, en outre, organiser des milices. Le règlement du 5 septembre envisageait avec la plus grande sollicitude, outre la visite et le recensement annuel des diverses plantations, les encouragements à donner à la culture du tabac « la plus importante » et à celles du riz et du blé ; il interdisait sévèrement aux employés de la Compagnie, en même temps que tout commerce direct ou indirect, toute exploitation abusive des habitants par les commis, tant

pour la vente des marchandises de la métropole que pour l'achat des denrées coloniales ; mais, conformément aux habitudes de l'époque, il tarifait à l'excès le prix des unes et des autres (VI, 145-50) à un tel taux que les colons ne se ruinaient pas moins en vendant qu'en achetant : la majoration des marchandises de France atteignait, selon l'éloignement des postes, 50, 70, 80 et même 100 %. Il réglementait aussi la valeur des billets émis par la Compagnie et de la monnaie de cuivre (Arch. Col. XLIII, 20, 36-8 ; VI, 422.) — Or, malgré tout ce luxe de tarifs et de règlements, les malversations des commis et des garde-magasins, le désordre de leur comptabilité, leur négligence des marchandises et des denrées, leur enrichissement éhonté, leur vie scandaleuse, leurs gains et leurs pertes au jeu devinrent tels que, dûment informé, le Conseil d'Etat dut, à son tour, intervenir pour mettre fin à pareille gabegie. La Compagnie, disait le rapport de Villars, « est contraire au bien de l'Etat et détruit tous les intérêts communs ».

Commissaires extraordinaires — Enfin, le 8 décembre 1722, furent délégués deux « commissaires extraordinaires » : MM. de La Chaise et du Sauvoy (lequel mourut bientôt à la peine), avec ordre de « faire rendre tous les comptes depuis l'année 1717, d'entendre les plaintes des habitants et de prendre connaissance de tout ce qui s'est passé dans la colonie » et enfin de faire un recensement général des denrées, marchandises, argent, billets et cartes, bref de tout l'actif et passif de la Compagnie (Arch. Col., B., XLIII, 244-6). Pour compléter leur œuvre, après avoir fait place nette en rappelant les incapables ou les malfaisants, tels que l'ordonnateur Duvergier et les directeurs Le Gac, Delorme et Hubert, les Commissaires encore une fois reconstituèrent le « Conseil de la Colonie », siègeant désormais trois fois par semaine à la Nouvelle Orléans, et précisèrent autant que possible les attributions de chacun de ses membres anciens ou nouveaux : au président Bienville les relations avec les indigènes ; à l'ingénieur en chef Le Blond de La Tour les fortifications et l'artillerie ; au premier conseiller Bruslé les relations avec les comptoirs, concessions, garnisons, etc ;... au second conseiller Fazende, la marine, le commerce d'importation et d'exportation ; au troisième conseiller Perry, la comptabilité et les améliorations coloniales : cultures, élevage, bois... ; au quatrième conseiller Guilhet, les affaires religieuses, le recrutement et la surveillance du personnel ; au cinquième Masclary, la justice, la police, l'état civil et la poste ; au sixième Fleuriau, la régie et le contentieux (Arch. Col. B. LXIII, 140-250). D'une si belle réforme, encore faite sur le papier loin des lieux, qu'allait-il résulter, lorsque trop tôt, le 24 mars 1723, rentra au pouvoir la Compagnie des Indes dotée de dix-huit millions prélevés sur le trésor de l'Etat (Arch. Col. C²,

XXII, 35) et présidée en son Conseil par le contrôleur général Dodun agréé par le Roi ?

Naturellement, la théorie échoua encore dans la pratique, tant était grand l'obstacle réel des choses et surtout des hommes ; mais la présence d'un honnête « commissaire », aussi actif qu'obstiné, Jacques de La Chaise, secondé par un zélé « commandant général », Etienne de Perier, devait bientôt remettre toutes choses en place. Voyons d'abord toute l'étendue du mal.

II. — Fautes de la Compagnie

La faute en fut pour une bonne part à la Compagnie des Indes. Après s'être engouée à l'excès pour la Louisiane et avoir dépensé à tort et à travers pour cet enfant préféré qui lui semblait si plein d'avenir, maintenant qu'elle était déçue et appauvrie, elle se détourna vers ses autres pupilles, Indes orientales et Indes occidentales, qui lui offraient des projets plus amples et plus faciles. Devenue essentiellement société commerciale, elle se préoccupa bien plus des bénéfices immédiats de ses actionnaires que des grandes réformes à longue échéance envisagée par l'Etat. Aussi, bien qu'elle se vantât d'avoir avant le 1er septembre 1722 fait passer pour 1.570.000 livres de denrées et de marchandises, sa folle prodigalité des beaux jours de Law se mua rapidement en mesquine parcimonie de syndics élus par un conseil d'administration. « Rien ne saurait mieux plaire que des économies », préconisait le Conseil.

Colons mal choisis et mal pourvus. — Persévérant en son erreur initiale, à savoir qu'une colonisation peut réussir rien qu'avec des hommes quelconques débarqués au petit bonheur, elle ne cessait encore d'envoyer de prétendus colons sans les encadrer des auxiliaires indispensables ni les pourvoir du matériel et des denrées les plus nécessaires. C'est l'éternelle plainte du directeur Le Gac en son Journal à l'arrivée de chaque navire : trop de colons et quels colons ! « plus propres à faire de la contrebande que de la culture » ; pas assez d'ouvriers, pas assez de nègres, pas assez de vivres, pas assez de marchandises (A.M.C. Carton I, N° 8) : « trop peu de charpentiers, de calfats, de matelots », précise-t-il le 16 avril 1720. Bienville résume cette plainte générale en ces deux phrases très modérées écrites en juillet et en août 1721 : « Tous mes efforts n'ont pu procurer à l'Etat un établissement solide de ce pays, parce qu'on a encoyé beaucoup de monde sans vivres suffisants, ni bateaux ni ouvriers ni marchandises. » (VI, 173.) « L'établissement de la colonie a été retardé par le peu d'arrangement pris en France en envoyant beaucoup

de monde, peu de vivres et de marchandises et par la confusion et le peu d'ordre qui a toujours régné. » (VI, 112.) Aussi ces prétendus colons en surnombre, dont nous avons décrit le choix lamentable, se trouvèrent-ils dès leur débarquement en ces terres torrides et malsaines, non seulement désorientés et dépourvus de tout, mais fatalement voués à l'impuissance, à l'échec, à la misère, à la mort. Confirmons que ce dernier sort de certains d'entre eux fut pour la colonie presque un avantage : « la plupart des forçats, trop vieux ou trop faibles, moururent à Biloxi », dit Le Gac le 27 février 1720 (A.M.C. Cart. I, 8). Il en fut de même, avons-nous vu, de la plupart des « filles de joie » atteintes de maladies vénériennes et auxquelles on prodiguait vainement des rations. (VII, 21.) Chose triste à dire : leur mort fut un bienfait. Le niveau moral, social et sanitaire s'en trouva assurément plus élevé : car mieux vaut la qualité que la quantité dans la génèse d'un peuple nouveau. Il n'y a donc pas lieu de regretter pour la Louisiane qu'en 1721 cessât une immigration plus funeste que favorable.

« Traitants » Canadiens. — Les Canadiens, non plus, ne rendaient pas les services espérés : car ils préféraient, avons-nous vu, la « traite » au travail et n'en étaient pas moins choyés par leur compatriote Bienville. « La traite a gâté ce pays », répète La Tour en août 1722. Les Canadiens, qui ne font que la traite, confirme le P. Raphaël (VIII, 14 ; VIII, 412), sont toujours mieux traités que les habitants », c'est-à-dire les cultivateurs... Seuls ils se trouvent bien, à cause des avantages qu'on leur a toujours faits ». (VIII, 412.) « Aux Canadiens qui ne font rien, confirme Pauger en septembre 1723, on donne des marchandises pour aller faire la traite aux Illinois à des prix exorbitants. Tous ces voyageurs ne défrichent rien, ne prennent aucune habitation » (VIII, 15), alors que « les habitants ne demandent qu'à bien faire » (VII, 217). Or, tout le monde reconnaissait, comme le P. Charlevoix (VI. 226), que « la culture était plus pressante que le commerce » et, comme le P. Raphaël (VIII, 412), que ce « très beau pays » pouvait produire, à la réserve du sucre, tout ce qui vient dans les Iles ». (VI, 328.)

Ouvriers trop peu nombreux. — Nous avons vu, au temps de Law, la désastreuse pénurie de charpentiers, de calfats et de matelots pour la construction de bateaux plats destinés au transport immédiat des colons vers leurs concessions. Cette cruelle leçon ne corrigea pas la Compagnie. Les ingénieurs Le Blond de La Tour et Pauger ne cessent de se plaindre aussi du manque d'ouvriers pour leurs travaux de voirie, d'aménagement fluvial, de fortifications et même de constructions privées, tant à la Nouvelle Orléans et à la Balise qu'à Biloxi et à la Mobile. Bienville reconnaît le 15 décembre

1721 que « l'on a bien envoyé quatre ingénieurs du Roy pour fortifier le pays ; mais on n'a pas eu en même temps la précaution d'envoyer des matériaux et des ouvriers de France pour les exécuter ». (VI, 180.) Le Blond de La Tour confirme le 9 décembre que la Compagnie ne dispose que de 108 ouvriers, alors qu'il lui en faudrait pour ses travaux 74 autres (VI, 180). « Il n'est pas possible, ajoute-t-il le 9 septembre 1722 (VI, 335), de faire en dix-huit mois les bâtiments nécessaires (à la Nouvelle Orléans) ; j'ai pris depuis peu quinze Allemands pour nous aider et, avec tous les soins et toutes les peines que nous nous donnons, je n'ai pu encore me loger. » « Je vous supplie de m'envoyer quelques ouvriers », écrit-il au Régent le 30 août 1722. (VI, 327.) Un mémoire du 15 janvier 1723 ne mentionne que 73 ouvriers de la Compagnie, dont le montant des gages annuels s'élevait à 15.180 livres. (VII, 95-8.) En son zèle professionnel pour la colonie à laquelle il se dévouait (Cf. chap. VI), Pauger avait eu, avons-nous dit, la précaution, avant de quitter la France, d'engager pour trois ans plus de 80 ouvriers qu'il choisit lui-même. Or, en janvier 1721, il ne lui en restait plus que 58, le 23 septembre 1723 que 26, lesquels le « suppliaient avec des larmes » qu'on les ramenât en France. (VII, 170.) De même, des ouvriers de la concession Le Blanc « la moitié périt de mauvais traitements ». (VI, 124.)

De quoi donc se plaignaient ces malheureux survivants ? — Mal nourris, parfois « d'un peu de pain et de lard salé » (VI, 130), accablés de chaleur (« 40 en sont malades »), dit La Tour en septembre 1722 (VI, 130), dévorés par moustiques et maringouins qui montaient en essaims des boues qu'ils remuaient, affaiblis et décimés par de lentes maladies mortelles, ils se sentaient tour à tour traqués par la famine et par l'épidémie : ainsi, en juillet 1723, l'équipe que Pauger dut un triste jour ramener de la Balise, parce qu'elle y mourait de faim, préféra y retourner, tant elle était « inquiète de la mortalité qui régnait à la Nouvelle Orléans ». (VII, 113, 211.) Il ne reste donc plus, dit Pauger en janvier 1724, que « de mauvais ouvriers », qui exigent douze à quinze piastres par jour. « Tous ces ouvriers ne travaillent qu'à contre-cœur, déclare La Tour le 1er septembre 1723 ; ils ne font presque rien, tant ils sont mécontents des vivres et de la façon dont ils sont traités : on leur refuse tout ce qu'ils demandent de plus juste et de plus raisonnable. » (VII, 212.) On voit donc que la Compagnie était doublement coupable : non contente de recruter en trop petit nombre les ouvriers nécessaires, elle traitait mal ces collaborateurs indispensables.

Nègres. — Non moins indispensables étaient les nègres ; d'autant qu'en été les blancs ne pouvaient travailler pendant les six torrides heures du milieu de la journée. Le cri : des nègres ! des nègres ! sort de presque tous les rapports du temps. Crozat n'en avait amené que

fort peu. L'inspecteur des troupes Diron en réclame 4 à 5.000 en son Mémoire de 1722-3 (A.D.M. ; C. 67² 13). Moins exigeant, l'ingénieur La Tour se contenterait en avril 1722 de 500 dont une centaine pour ses travaux. « La Compagnie n'en a pas quarante, dit-il, et les pires. » (VII, 305-310.) Avant tout, conclut-il en août 1722, « il faut des nègres, beaucoup de nègres : car les blancs ne peuvent résister au climat ni s'accoutumer aux vivres du pays, ni gagner les vivres de France qu'on leur donne ». (VII, 310, 333.) « Il faut jeter un grand nombre de nègres dans quantité d'habitations nouvelles », répète Pauger le 3 janvier 1724. (VII, 13.) A vrai dire, ils subissaient dès leur débarquement un examen médical. Dès son arrivée en 1723, l'ordonnateur La Chaise, lui aussi, réclame d'urgence 7 à 800 nègres (VII, 25) ; d'autant que, des cent nègres de Gorée amenés avec lui, sept étaient morts et cinq étaient malades du scorbut (VII, 62) ; cinquante furent aussitôt employés à édifier la levée de la Nouvelle Orléans et trente-huit vendus aux habitants. On les vendait en moyenne 662 livres chacun payables en trois ans, soit en tabac, soit en riz (VI, 238) ; mais il y avait là un cercle vicieux : car, c'était précisément pour la pénible culture de ce tabac et de ce riz qu'il fallait préalablement des nègres (VIII, 236.) La Compagnie des Indes était d'autant plus coupable qu'elle avait le monopole du « bois d'ébène » : en 1726, de ses 69 navires, 38 étaient des négriers. Or, loin de tenir ses engagements primitifs, elle n'envoya en quatre ans que 180 nègres ; par exception 500 en 1725. (Arch. Col. C², XVII, 45.) Elle aimait mieux envoyer cette main-d'œuvre servile, même en excès, aux Antilles qui lui rapportaient beaucoup qu'en cette pauvre Louisiane qui, précisément faute de cette main-d'œuvre, lui coûtait trop cher.

La plupart des colons louisianais n'en avaient donc point, dit Bienville en 1725 ; quinze seulement en avaient plus de vingt (Aff. étr., Amérique ; Mém. et Doc. I, 32-3.) Dans ces conditions, impossible de cultiver même les meilleures terres ; impossible d'obtenir vivres et denrées, nécessaires aux besoins locaux ; impossible d'avoir de quoi acheter les vivres et denrées de France, d'où misère et marasme. « Faute de nègres, rien n'avance », conclut le P. Raphaël en septembre 1725. (VIII, 412.)

Disette de tout. — « Ce qu'il y a de plus surprenant, dit avec raison le Suisse Purry, de Neufchâtel (21 septembre 1723), ce qui dépasse toute imagination, c'est que, depuis plus de vingt-cinq ans, on soit encore contraint d'envoyer des vivres aux habitants pour subsister dans l'un des meilleurs pays de l'univers. » (VII, 280). Et, nullement instruit par l'expérience, ce généreux utopiste proposait naïvement de diriger cinq ou six cents familles de ses meilleurs compatriotes vers cette colonie meurtrière. Il fallait bien envoyer



des vivres, puisque sur les stériles sables de la côte où l'on se tenait parqué rien ne poussait et que sur les bonnes terres de l'arrière-pays tout manquait. Or, par suite de la rareté même de la monnaie de cuivre et du discrédit des billets tombés au cinquième de leur valeur, ces rares vivres, venus de France ou même chichement produits par le pays, atteignaient des prix exorbitants : en août 1722, un pot de vin coûtait quarante sols, un quartier de chevreuil plus de quatre livres ; en juin 1723, un œuf coûtait seize sols, une poignée de fèves un écu (VII, 122) ; en septembre une poignée de pois cinquante à soixante sols, un morceau de bœuf boucané vingt à vingt-cinq livres, un pain noir quinze livres. (VII, 48-9 ; VI, 330.) On manquait donc de tout, de vivres (farine, vin, viande) pour les habitants comme pour les soldats, d'étoffes et autres marchandises pour la traite avec les sauvages, de magasins appropriés pour lesdites marchandises et denrées qui pourrissaient sous de mauvais toits d'écorce, de bateaux pour le transport des gens et des choses, de logements pour les nouveaux venus, de matériaux même pour ces logements, d'hôpitaux et même de remèdes pour les malades qui périssaient ainsi sans abri ni secours. « Il y a disette universelle de tout, écrivait l'ingénieur La Tour le 1er septembre 1723 : vivres, boissons, marchandises, remèdes. » (VII, 221.) Même l'eau putride des marais de Biloxi et l'eau saumâtre des vases de la Balise donnait le « dévoiement », c'est-à-dire la dysenterie. « Si vous n'assistez pas encore cette pauvre colonie au moins deux ans en vivres et en boissons, jamais elle ne se soutiendra », précise La Tour (VII, 217), et il répète : « Si vous la voulez florissante, il ne faut pas la laisser manquer d'aliments. » (VII, 67.) Le Conseil n'en déclare pas moins le 11 septembre 1723 qu'il manque de vivres tant pour les garnisons de la Nouvelle Orléans, de Biloxi et de La Mobile que pour les ouvriers et les autres « rationnaires » et que, par conséquent, en son dénuement, il se voit contraint d'en prendre aux habitants (VII, 139), tout comme en novembre 1720 il en avait pris aux mêmes habitants pour ravitailler les vaisseaux en partance pour la France. (VI, 140.) Or, les malheureux habitants n'avaient pas d'autres aliments qu'un peu de riz et de maïs : « les honnêtes gens sont fort à plaindre, dit La Chaise le 18 octobre 1723 (VII, 80) ; ils n'ont à manger que du pain de riz. »

Il n'y avait pas même de moulins : il fallait qu'une négresse passât toute une journée à piler le grain pour nourrir deux hommes (VIII, 18). Le 8 septembre 1723, La Chaise réclama donc des moulins pour « écailler » riz et maïs. (VIII, 18.) Ce ne fut qu'en novembre 1726 que Pauger dota la Louisiane de moulins à cheval et à vent qu'il projetait depuis février 1724. (VIII, 24, 196.) Conséquence : la famine presque permanente. « J'ai toujours vu la famine régner de plus à moins », dit La Tour le 1er septembre 1723. (VII, 211.) « Je me

suis trouvé au Nouveau Biloxi pendant trois famines où il y avait plus de 1.500 personnes », disait-il le 30 août 1722. (VII, 331.) En cette même année, les habitants durent adresser au Conseil de la Louisiane une pétition déclarant qu'ils ne pouvaient se nourrir de riz et de maïs, tant qu'il n'y aurait pas de moulins à piler : le 7 janvier 1723, le Conseil se contenta d'engager la Compagnie à autoriser cette construction de moulins par les habitants eux-mêmes et ne consentit à leur envoyer des vivres que contre des retours. (VII, 93-4.) « La disette a arrêté les travaux », avoue Bienville le 15 décembre 1721. (VI, 180.) « Tout allait bon train, dit La Tour le 1er septembre 1723 à propos des travaux de la Balise (VII, 211), les choses allaient à merveille, lorsque la famine... a forcé le Conseil d'abandonner la partie. »

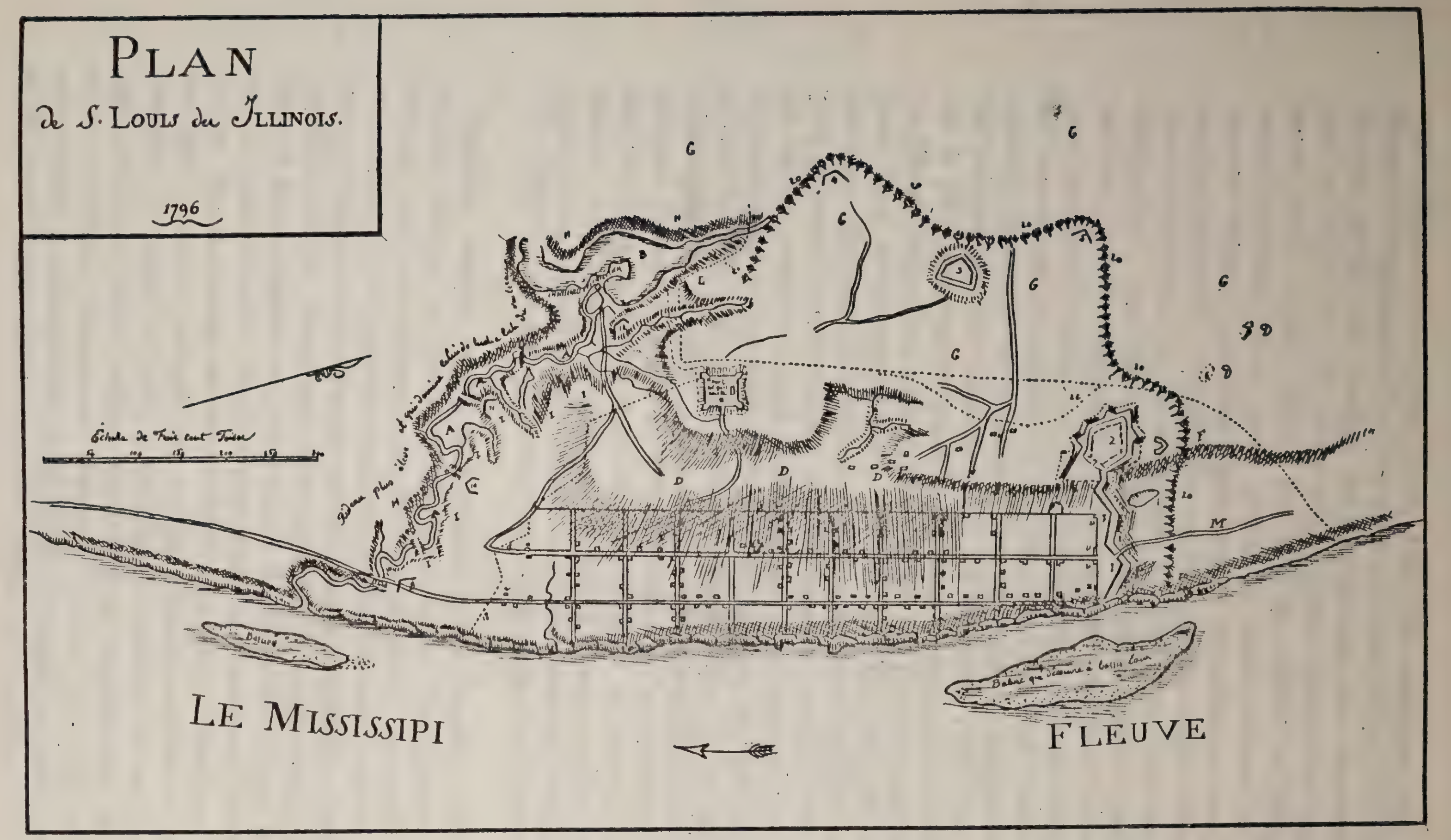
Maladies et morts. — Avec un tel régime les corps anémiés ne pouvaient résister aux maladies de toute espèce, surtout celles des pays chauds. « La mauvaise nourriture qu'ont ceux qui restent icy les fait crever, dit l'ordonnateur La Chaise en octobre 1723. (VII, 67.) On voit les enfants mourir à vue d'œil ; il en est mort cet été plus que de grandes personnes. » Les plus communes de ces maladies étaient le scorbut dû à l'abus des viandes salées venues de France, la dysenterie et surtout les fièvres dues au « croupissement des eaux ». (VIII, 12.) Il y eut en 1723 une « maladie populaire », espèce de fièvre maligne, lente, implacable, dont personne ne fut exempt. (VII, 212.) Elle dura : car « il n'est pas une maison où elle n'ait sévi, dit le P. Raphaël en septembre 1725 ; il n'y a pas dix personnes qui en soient indemnes ». (VIII, 410.) Quelques-unes sont mortes ; les chirurgiens eux-mêmes tombaient malades. (VIII, 12.) « Il y eut parfois plus de 900 malades en même temps. » (VII, 19.) En septembre 1723, Le Blond de La Tour déplore cette « grande mortalité » due au « manque de tout ». (VII, 319.) Or, bien que les Directeurs eussent réclamé dès 1721 un hôpital pour les contagieux dans l'Ile aux Chevreuils (VII, 14), il n'y eut en 1722 qu'un « hôpital provisionnel » pour 60 à 80 malades. De même, on manquait presque toujours « plus ou moins » de médecins, de chirurgiens, d'apothicaires ; on manquait de draps, d'étoffes, de remèdes. Ces remèdes étaient volés dès l'arrivée des navires ; les infirmières laïques volaient jusqu'aux rations. (VII, 19.) Aussi La Tour réclama-t-il « sept ou huit Sœurs grises » (VII, 305) et Le Gac quatre hôpitaux : à Biloxi, à La Mobile, aux Natchez, aux Illinois (A.M.C. C1, N° 8). Ce fut encore Pauger qui bâtit à la Nouvelle Orléans le premier hôpital permanent : on le confia à des sœurs ursulines, dont la communauté persiste encore de nos jours en de vastes bâtiments. Dès 1716, un mémoire réclamait des religieux mendiants, parce que ceux-ci ne faisaient pas de commerce et ne possédaient pas même de terres ; d'où l'envoi officiel de capucins.

III. — Les Troupes

Effectifs insuffisants. — Comme de toutes les dépenses l'armée est celle qui paraît toujours le moins nécessaire aux politiciens à courte vue, directeurs et syndics tombèrent d'accord pour réduire l'effectif militaire. En son mémoire de 1718-21 (A.M.C. Carton I, No 8), Le Gac avait estimé indispensables vingt-deux compagnies de cinquante hommes qu'il répartissait en dix postes de l'immense colonie. Le 5 septembre 1721, le Conseil de Régie n'en avait donné que seize à effectifs toujours incomplets, parfois réduits de moitié. (VII, 305.) La compagnie suisse, composée de trop jeunes recrues « incapables », était, d'après La Chaise, « bonne à supprimer » (VI, 133, 305 ; VIII, 18). Or, en leur zèle d'économie directeurs et syndics supprimèrent en octobre 1723 quatre compagnies (Arch. Col. B. XLIII, 345) et en août 1724 une cinquième (VIII, 222), ainsi que quatre postes : Ile Dauphine et Biloxi, Yazous et Arkansas, qui protégeaient la côte et les rivières ; si bien que les dix autres compagnies se trouvèrent dangereusement dispersées en leur quatre postes trop éloignés les uns des autres (VII, 305) : cinq à la Nouvelle Orléans dont 20 hommes à la Balise et 25 aux Natchitoches, deux à La Mobile dont 40 aux Alibamons, deux aux Natchez et une aux Illinois.

Mauvais armement. — Pour être ainsi réduites, malgré les 75.000 livres affectées aux fortifications, ces troupes n'en étaient ni mieux armées, ni mieux payées, ni mieux traitées. « Quoiqu'il y ait dans la Louisiane quatre ingénieurs que la Compagnie des Indes y a envoyés en 1720, on peut assurer qu'il n'y avait en mars 1722 aucune fortification de faite. Il n'y avait pas même un canon de monté sur toute la côte. » (Coll. Margry, 9.300, I, 270.) « Il n'y a pas un fort en état de défense », confirme Bienville en juin 1723 (VII, 127) à propos de nos cinq ou six méchantes redoutes en pieux pourris. Duvergier avait bien en 1721 reçu l'ordre de faire l'inventaire de l'artillerie : canons et munitions (VI, 14). Le Blond de La Tour constate en avril 1722 que « les deux tiers des canons n'ont pas d'affûts ». (VI, 310.) Vainement Pauger réclame de l'ordonnateur La Chaise cet inventaire ; celui-ci n'en a cure. « Toute l'artillerie est viciée, avariée, dépareillée », dit Pauger en mai 1724 (VIII, 58) ; « ensablée », disait déjà Drouot de Valdeterre en décembre 1722. Les ordres du Conseil à ce sujet sont tellement incohérents qu'en juin 1725 Pauger demande à être « déchargé » de ce service (VIII, 253).

Mauvais traitements. — Par suite de la cherté de la vie, le Conseil reconnut en mai 1723 la nécessité d'augmenter la solde des troupes,



B.D.M. Cartes Amér. sept. 4040 B. N° 7.



tant officiers que soldats (VII, 112.) Un capitaine, qui recevait 90 livres, en dépensait 40 ou 50 pour son seul loyer (VII, 22). Si insuffisante qu'elle fût, malgré les instructions des directeurs à Duvergier en 1721 (VI, 22), cette solde n'était pas remise plus régulièrement que la ration même ; en 1722, les soldats se plaignaient d'un retard de trois mois ; pour vivre, les chefs comme les hommes en étaient réduits aux pires expédients ; les officiers s'emparaient des marchandises dès l'arrivée des navires et des rares denrées dès l'arrivée au marché, ou les prenaient sans scrupule aux magasins de la Compagnie ; puis ils les revendaient avec tout le profit possible, parfois, dit le P. Raphaël, « deux ou trois fois leur valeur » ; les soldats faisaient de même et, en outre, troquaient leurs effets, dès qu'ils en trouvaient l'occasion. (VI, 328 ; VIII, 412-13.) Soit calcul, soit apathie, Bienville ne punissait pas les soldats coupables, pas plus les voleurs que les déserteurs, dit un Mémoire (VII, 34). « Je tâcherai le plus doucement possible de leur insinuer leur devoir, promet Le Blond de La Tour le 15 janvier 1723 : car j'ai des mesures à prendre pour bien vivre avec tout le monde. » (VII, 196.) N'empêche que certains officiers, plus discrets ou moins bien traités que d'autres, « ne vivaient que de fèves », dit un rapport de 1723 (VII, 22) et que les soldats restaient aussi mal logés que mal nourris : en 1723, faute de casernes à la Nouvelle Orléans, « la plupart des soldats couchaient à l'air ». (VII, 33). « Les troupes murmurent de ce qu'on ne leur donne que du pain sec », dit le 12 septembre 1722 l'inspecteur des troupes Diron (A.D.M. ; C., 67^2, 13), alors qu'on donne de la viande aux ouvriers et même aux forçats ; parfois on leur donnait moins encore : « un peu de maïs et des racines à l'eau ». « Sans habits, sans armes, sans discipline, dit Drouot de Valdeterre le 9 décembre 1722 (VI, 352), les troupes cherchent leur vie parmi les Indiens. »

Mauvais esprit. — Si mal traités qu'ils fussent, ces misérables soldats étaient, en outre, tant par suite de l'insuffisance des effectifs que par suite du manque de main-d'œuvre, surmenés en gardes et corvées et, en mainte occasion, réquisitionnés pour de vrais travaux de nègres ou de forçats sur les sables torrides ou dans les vases putrides où les dévoraient moustiques et maringouins, où les décimaient fièvres jaunes et paludéennes. Aussi ne faut-il pas trop s'étonner si, mal recrutés dès l'origine dans les bas-fonds de la société, écume des faubourgs ou rebut des campagnes, déserteurs et « gens de force », amenés malgré eux en une colonie malsaine et mal famée, dénués à la longue de tout patriotisme conscient, ils ne demandaient qu'à reprendre leurs vieilles habitudes de déprédation, de désertion et de rebellion. Vainement Duvergier avait, en 1721, reçu l'ordre « de donner des congés aux soldats qui voulaient se faire « habitants » et de leur fournir des avances en nègres et en effets » (VI, 21) ; ils

n'y tenaient guère, voyant les « habitants » presque aussi misérables qu'eux-mêmes. « Les soldats sont si mal nourris et si mal vêtus, disait Hubert dès avril 1713, que, mécontents, ils se révoltent. » (VII, 233.) De là, entre autres, la rébellion du 28 mai 1723 qui contraignit à mettre les pires d'entre eux aux fers. (VII, 25) ; de là, devant les Natchez, les honteuses fuites que nous constaterons. « Les troupes sont si mal disciplinées et si factieuses, déclarait le Conseil le 26 octobre 1719, que les directeurs Hubert et Le Gac, demandèrent qu'on ne gardât à l'Ile Dauphine que 100 à 160 soldats sûrs et qu'on envoyât le surplus à La Mobile et autres postes, d'où ils passeraient plus difficilement à l'ennemi. » (V, 348.) Comme si de mauvais soldats ne trouvent pas partout le moyen de fuir ! Du reste, Anglais et Espagnols rivalisaient pour nous débaucher ces meurt-de-faim, en leur promettant « bon souper, bon gîte et le reste » (VII, 331).

Désertions. — « On n'entend parler que de complots pour déserter », dit le P. de Charlevoix en juin 1722. (VI, 270-1.) En automne 1721, dit Bienville (VI, 181), trois sergents et trois soldats de La Mobile passent au fort Toulouse des Alibamons, y soulèvent les deux tiers de la garnison ; puis, ayant ligoté les officiers, tous ces déserteurs s'en vont chez les Anglais de la Caroline ; mais, à l'appel des officiers, 250 Alibamons courent s'emparer d'eux : les uns furent mis à mort ; les autres, traités en forçats. La leçon ne fut pas encore assez sévère : car, en mai 1723, le Conseil de Louisiane redoutait de nouvelles désertions du côté des Anglais. (VII, 112.) Le 30 mai 1723, Le Blond de La Tour signale 25 déserteurs qui se sont enfuis en bateau vers la Baie Saint-Joseph (VI, 319) ; ce furent, sans doute, ceux-là que le P. de Charlevoix rencontra en mer « sur la route de Saint-Marc à Saint-Joseph » (VI, 270). En août, La Tour parle encore d'une partie des troupes qui déserta vers Pensacole sur deux brigantins avec matelots et forçats (VI, 331). Le 21 décembre, l'inspecteur Diron signale quinze déserteurs ramenés de la Baie Saint-Joseph (A.D.M., C. 67², 13). En juin 1722, « réduite à ne manger que fèves et viande gelée », une compagnie de Suisses, envoyée du Biloxi à la Nouvelle Orléans, déclare à son capitaine qu' « elle ne veut plus servir en ce pays de misère » ; elle le force à cingler vers Charleston. (VI, 330.) Chemin faisant, trois soldats et douze matelots passent à Pensacola pour y débarquer leur officier.

« Tous les Suisses qui étaient au Biloxi, précise le P. de Charlevoix, (VI, 270), le capitaine et les officiers à la tête, ayant eu ordre de passer à la Nouvelle Orléans sur un traversier, armé exprès pour eux et qu'ils avoient eu soin de bien fournir de vivres, au lieu de prendre la route du Mississipi, avaient tourné, enseignes déployées, à l'Est, et on ne doutoit point qu'ils n'eussent pris la route de la Caroline, parce qu'étant Protestants, il n'y avoit nulle apparence qu'ils se fussent arrêtés chez les Espagnols ». « On a reçu, depuis, qu'ils étoient à la Caroline », ajoute l'historien témoin.



En juin 1723, le Conseil de Régence, justement alarmé, délibère sur la gravité de la situation : « les soldats, n'ayant depuis deux mois reçu que du pain, déclarent que, si Son Altesse Royale connaissait la vérité, elle aurait pitié d'eux ; le major redoute un complot de la part des soldats et des ouvriers, également mécontents, également désireux de quitter la colonie. » Dès le 8 juin 1722, « cent cinquante conjurés du Biloxi, dit le P. de Charlevoix (VI, 270-1), avaient « formé une conspiration pour enlever le brigantin espagnol » et « se faire forbans » ; mais « le complot fut « éventé » par le père jésuite lui-même ; « les jours suivants on n'entendit parler que d'habitants et de soldats qui avaient disparu ». « Pour empêcher une rebellion générale, le Conseil dut mettre aux fers les mutins et rétablir la solde et la ration antérieures des troupes (VII, 123). Le 15 janvier 1723, La Tour écrivait : « Un brigantin, portant des vivres à La Mobile, fut enlevé par l'équipage qui laissa à terre l'ingénieur Boispinel et en mer sur un canot le capitaine, lequel put atterrir au Biloxi .» (VII, 197.) Une autre preuve que ces désertions étaient plutôt causées par la misère que par le mauvais esprit, c'est qu'en mai 1724, nous dit Pauger (VIII, 69), « soixante-douze déserteurs de la Balise renvoyèrent de La Havane le brigantin sur lequel ils avaient (en janvier) déserté ». — Ainsi, par la faute du gouvernement, par l'incurie de la Compagnie, par la mauvaise administration locale, le merveilleux « pays de cocagne » de Law s'était mué en une géhenne maudite, en une horrible prison-hôpital où non seulement personne ne voulait plus venir, mais d'où tout égaré voulait au plus tôt s'enfuir, parce qu'on y mourait bel et bien de faim, de fièvre et de désespoir. « La Louisiane se vidait avec autant de promptitude qu'elle s'était remplie », n'était que trop exactement la triste formule, le juste verdict.

Insécurité. — C'est alors que le P. de Charlevoix eut l'idée, pour le moins singulière, de remplacer ces ruineuses troupes de déserteurs par de fervents missionnaires fidèles à leurs postes. (VI, 135 ; IV, 237-8.) La mercantile Compagnie s'empressa d'accepter une combinaison si économique. En 1724, elle confia donc aux Pères Jésuites l'évangélisation des sauvages plus ou moins suspects, depuis les Natchez jusqu'à l'Ouabache. (VIII, 416-20.) On semblait convaincu que le meilleur moyen d'opposer les indigènes pieusement édifiés aux Anglais qui les comblaient d'armes et de marchandises, c'était de « les attacher à la France par la religion ». (VIII, 220-5.) Charmés par cette belle formule, les sceptiques dirigeants de Paris chargèrent l'abbé Raguet d'organiser cette noble campagne politico-religieuse. Alors, une fois qu'il eut désigné une douzaine de « robes noires » pour les différentes missions du fleuve, le gouvernement se crut en décembre 1725 autorisé, en dépit des plus



graves menaces anglaises et même indigènes, à réduire l'effectif militaire de l'immense pays à huit compagnies de cinquante hommes, dont 130 à la Nouvelle Orléans, 85 à La Mobile, 30 sur l'Ouabache, 30 aux Illinois et 15 aux Alibamons. (IX, 49-50, 65-6.) Un mémoire alarmé de 1725 déclare : « Il n'y a pas actuellement 400 hommes d'infanterie répandus dans toute la colonie : l'Ile Dauphine et Biloxi ont été abandonnés, la Nouvelle Orléans n'a pas d'enceinte ; les forts de pieux de ce poste et de la Balise ne sont pas achevés ; (ajoutons que le prétendu fort de La Mobile n'était qu' « un parc à moutons », jamais réparé faute d'hommes et de matériaux) ; des nombreux canons pas un seul n'est monté ; il n'y a, du reste, ni officiers d'artillerie ni même de canonniers. Les seuls officiers d'infanterie qui aient servi en Europe sont le capitaine de Louboey « devenu fort pesant » et n'y voyant goutte et trois ou quatre lieutenants. Quant au premier lieutenant de Roi, M. de Boisbriant, qui est depuis vingt-sept ans dans la colonie, « il est fort peu agissant ». Dès lors, on conçoit que, hommes et choses se valant, un officier supérieur, aussi réaliste que le maréchal d'Asfeldt, croyant plus à la vertu des canons qu'à la vigueur des sermons, ait en mai 1726 conclu son rapport sur l'état de faiblesse militaire de la Louisiane par ces simples mots : « La Louisiane n'est point du tout en sûreté. » (IX, 127-8.) De proches événements devaient lui donner terriblement raison.

IV. — Anarchie

L'impéritie de la Compagnie, tout aussi incapable de prévoir que de pouvoir, d'administrer que d'approvisionner, donnait naissance à un autre mal non moins funeste que l'insécurité et la famine, c'est-à-dire l'anarchie. Ce n'est pas sans raison, en effet, qu'en septembre 1725 le curé de la Nouvelle Orléans, le P. Raphaël, signale « la mésintelligence des chefs comme l'une des causes essentielles du mal en ce « pays de confusion ». « Il semble, dit-il (VIII, 412), qu'on ne cherche qu'à s'entre-détruire. » Les ingénieurs furent, avons-nous vu, les plus malheureuses victimes de ce mauvais esprit d'hostilité haineuse : « Si on avait suivi mon avis, écrit Le Blond de La Tour le 30 avril 1722 (VI, 320), on aurait épargné considérablement à la Compagnie... Mais il suffisait que je propose quelque chose pour qu'on ne le fît pas. Il semble qu'on voulait me dégoûter du pays. »

Rôle de Bienville. — Ici se pose la grave question Bienville ; car il convient d'étudier de très près le grand rôle contesté et, en effet, fort contestable qu'y joua l'homme, à certains égards supérieur, qui, par sa haute situation et son long séjour, influa le plus sur les

destinées de la Louisiane. Venu dans le pays, avons-nous dit, avec son frère aîné Iberville, dès janvier 1699, c'est-à-dire à l'âge de dix-huit ans, Jean-Baptiste Lemoyne de Bienville en connut bientôt mieux que personne le territoire qu'il parcourut de La Mobile jusqu'aux Natchitoches et que mainte et mainte fois lui décrivirent par ailleurs officiers et soldats des différents postes et des diverses explorations ; il en connut ainsi en chaque région les ressources agricoles, commerciales et minières, et aussi les difficultés de communication, d'exploitation et d'administration, causées tant par la nature du sol et des choses que par le caractère des habitants et des indigènes. Intelligent, habile, il semble au début avoir eu à cœur les intérêts de la colonie, bien qu'il ne fût jamais homme à négliger les siens ; mais, ambitieux, avide, dissimulé, il ne sut bientôt plus se contenter des simples fonctions de commandant général, puis de président du Conseil de la Colonie et du Conseil supérieur qui lui avaient été successivement attribuées ; il aspirait au titre de gouverneur qu'à bien des égards, du reste, il méritait, mais qu'on lui refusa pour lui préférer de moins méritants, quoiqu'il l'eût à plusieurs reprises sollicité ou fait solliciter par des comparses tels que Drouot de Vadeterre. Peut-être, est-ce à lui que Le Gac songeait, losqu'il écrivait en mars 1721 : « Tant que la Colonie sera en Compagnie, tant qu'au lieu d'un intendant il y aura des directeurs, l'union et la bonne intelligence seront difficiles » ; et il préconisait la nécessité « d'un gouverneur de distinction et de mérite qui fût désintéressé ». (A.M.C., cart. I, N° 8.) En tout cas, le dépit de l'ambitieux Bienville d'être privé par ses chefs de France des avantages et de l'honneur du poste suprême s'aggravait de l'irritation que lui causait l'hostilité plus ou moins déclarée de certains de ses collègues ou subordonnés de la colonie. Enfin son amertume même s'aigrissait en un froid cynisme narquois devant le spectacle démoralisant des fautes énormes et même criminelles que depuis quinze ans Crozat et Law, les Compagnies d'Orient et des Indes ne cessaient d'accumuler tant par l'absurdité de leurs propres décisions que par l'incapacité de leurs représentants stupidement choisis. Aussi a-t-on pu, non sans raison, accuser ce haut fonctionnaire, tout à la fois injustement sacrifié et trop justement désabusé, d'avoir avec trop de complaisance pratiqué la funeste politique du pire, dans le seul but d'atteindre par la ruine même d'une Compagnie manifestement tarée les fins d'une ambition éminemment personnelle : le poste de gouverneur général sous l'autorité royale. Loin de tenir ferme « le timon des affaires », il n'embourbait que trop volontiers ce char ou plutôt ce chariot de la Louisiane qu'il eût voulu seul conduire.

Les subtiles manœuvres de cette politique astucieuse apparaissent dans le détail aussi dénuées de noblesse morale qu'en fait d'avan-

tages réels et pour l'intrigant qui la pratiquait et pour l'innocente victime qui en pâtissait : la Louisiane.

Son attitude. — Lorsque Bienville se vit préférer ce brouillon de Lamothe-Cadillac, il n'eut guère de peine à le combattre de front et sous-main et à le faire tomber en ses pièges, malgré toutes les violences brutales ou grandiloquentes de ce Méridional dénué de finesse. Mais, quand, simple président de conseil, il se trouva aux prises avec une majorité de conseillers hostiles à son autorité, il dut biaiser et ruser plus âprement encore. S'appuyant sur les Canadiens qui, officiers ou coureurs de bois, étaient de même sang ou de même race que lui et, par conséquent, tout dévoués à ses intérêts, d'une part il ameuta contre ces conseillers, avons-nous vu, toute la population victime de leurs fautes et, d'autre part, il se plaignit en haut lieu, tant au Conseil de la Marine qu'au Régent, « de l'opposition de directeurs revêtus de pouvoirs auxquels il a fallu se soumettre non sans mortification » (20 juillet 1721), et des erreurs que, par leurs fautes, il avait lui-même commises : « Lorsque j'ai voulu entreprendre quelque chose pour le bien de la colonie, j'ai été traversé par les avis des directeurs, dit-il (VI, 112) ; lorsque j'ai voulu me servir de mon autorité, la Direction Générale m'a menacé de me faire destituer. »

Aussi, faisant valoir en mars 1722 ses trente-et-un ans de service, dont vingt-trois ans dans la colonie (VI, 385), demande-t-il à nouveau la charge de gouverneur général ; le Conseil de Marine délibère et approuve, et le Conseil de Régence l'exhorte à « continuer ses bons services dont il sera récompensé » (VI, 174). Encouragé par ces promesses, Bienville ne fut pas plus tôt maître de ce Conseil réformé à son gré et mâté jusqu'à la servilité qu'il le tourna désormais contre quiconque lui portait ombrage, en particulier contre les ingénieurs, d'abord contre le brigadier Le Blond de La Tour dont le prestige intellectuel et moral l'inquiète, puis contre Pauger dont le double mérite évident d'avoir fondé la Nouvelle Orléans et assuré l'entrée facile du Mississipi, — mérites dont il tâche de se targuer lui-même après les avoir à plusieurs reprises niés ou dédaignés, — et enfin contre l'ordonnateur La Chaise dont l'autorité légitime et légale l'alarme plus que tout. Naturellement, contre tant de funeste et dangereuse astuce, se formulèrent bientôt des accusations de plus en plus nombreuses, précises et graves.

Opinion de Hubert. — Dès avril 1713, l'ancien directeur Hubert, victime d'une contrainte par corps, parce qu'il n'a pu s'acquitter d'une dette faute d'être lui-même payé par la Compagnie, se plaignit des disgrâces les plus humiliantes que lui avaient attirées son opposition à « celui qui, commandant en cette colonie, use de mé-

chantes manœuvres » et fait soustraire à Paris par les directeurs de la Compagnie, Duché et Fagon, les plaintes portées contre lui-même (VII, 226-7). « Ce qui a opéré l'état déplorable de cette colonie, écrit Hubert à la même date (VII, 237), c'est qu'on a donné toute la confiance à un homme faux qui gouverne despotiquement, qui a des souterrains pour cacher la vérité et qui est appuyé en ce pays-ci (la France) par un autre sujet d'un caractère pernicieux qui se fait croire au fait d'un pays dont il n'a aucune connaissance. » En son quatrième mémoire de 1723 (VII, 244), Hubert ne se contente pas de rendre justice aux ingénieurs Pauger et Le Blond de La Tour, « qui ont découvert le port et les îles de l'embouchure » du Mississipi ; il ajoute : « ces officiers de bonne foi ont ainsi rendu public ce que d'autres cachaient depuis longtemps. « En ce même mémoire, il ne se contente pas d'accuser vaguement Bienville d' « autorité despotique », de « partialité », de « déni de justice » (247) ; il précise : « Le Blond de La Tour, ayant paru à son arrivée comme un sujet à remplir la première place au préjudice de celui qui l'occupe, la jalousie (de celui-ci) ou plutôt son penchant naturel et sa coutume contre les nouveaux venus lui ont fait dresser, comme à son ordinaire contre tous ceux qu'il a craints, ses batteries pour le faire tomber, ainsi que ceux qu'il a remplacés lui-même, par le succès de ses machines, souterrains et fourberies. Il a reçu le Sieur de La Tour avec toutes caresses et démonstrations d'amitié et de confiance pour le mieux faire tomber dans le piège ; il l'a brouillé avec les directeurs de la Compagnie, puis avec les habitants ; ...il a fait croire à La Tour qu'il fallait s'établir au Biloxi, à l'heure même où il écrivait à Paris qu'il fallait s'établir à la Nouvelle Orléans ; de là l'erreur de La Tour et les dépenses inutiles de Biloxi... Il abuse ainsi tous les nouveaux venus » et, par son autorité despotique et ses flagrants dénis de justice, développe dans la colonie un funeste esprit de mécontentement et de crainte servile (VII, 244-250).

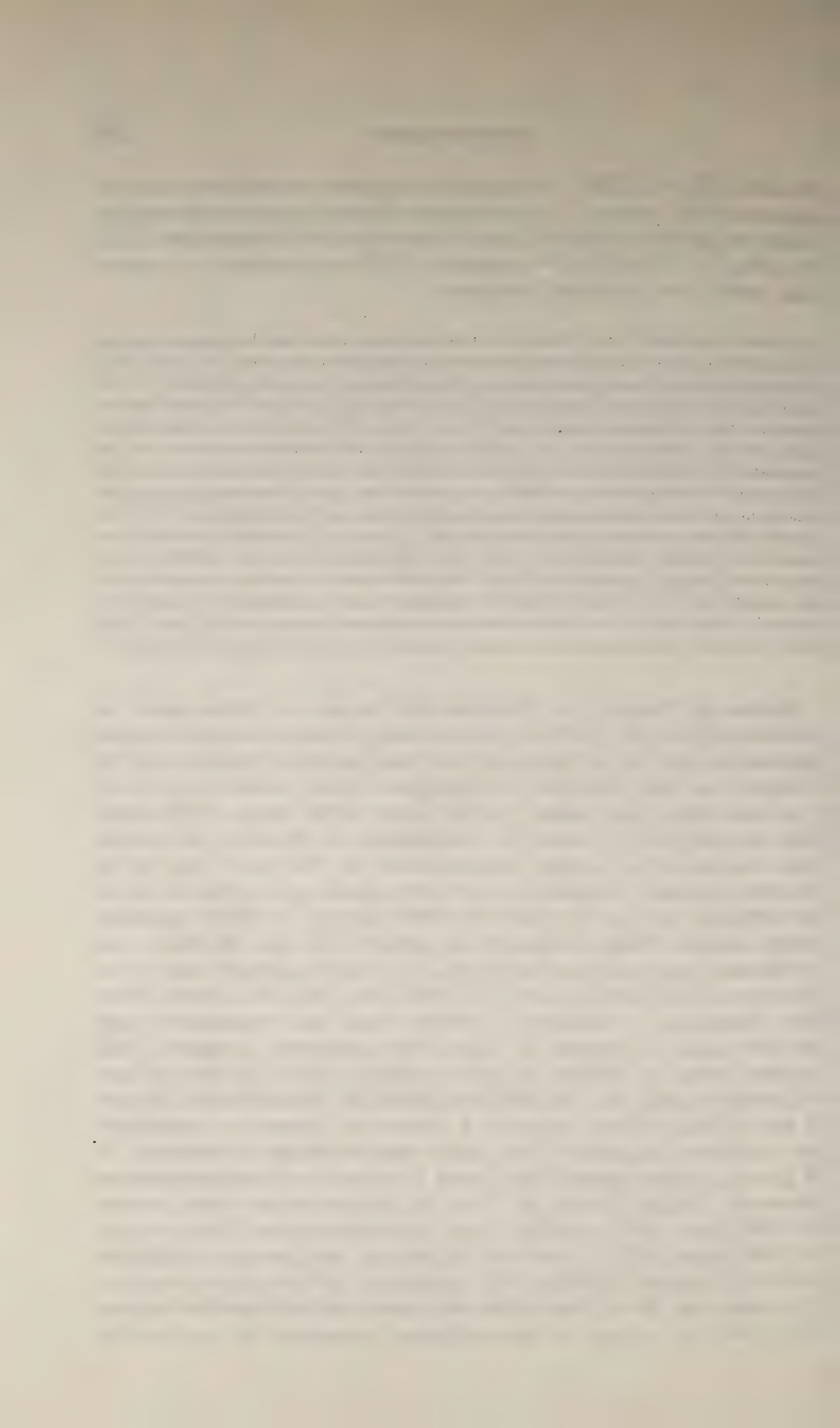
Opinion de Le Blond de La Tour. — Que l'on n'atténue pas à l'excès la gravité de ces accusations, en disant qu'elles proviennent uniquement d'un homme qui fut destitué, deux ans emprisonné et enfin complètement ruiné par l'implacable « animosité » de son ancien collègue Bienville (VI, 275-6). Nous retrouvons les mêmes accusations, parfois dans les mêmes termes, sous la plume d'autres victimes de Bienville, dont la « bonne foi », « l'intégrité morale » et l'intelligence même n'ont jamais été niées par personne. Lorsqu'après des mois d'erreur et d'impuissance, dont quatre, il est vrai, de maladie, l'ingénieur en chef Le Blond de La Tour, « homme d'honneur, droit en toute choses » (VII, 64), se fut plaint d'abord de l'opposition systématique des Directeurs à toutes ses propositions, — (« il suffisait que je proposâsse quelque chose pour qu'on le fît pas »,



30 août 1722; (VI, 320) — et ensuite de rapports malveillants et mensongers sur son compte, — (« je vois avec douleur que vous êtes mal informés ou que vous n'ajoutez pas foi à mes paroles », 9 septembre 1722; (VI, 335), — il finit le 1er septembre 1723 par préciser en accusations nettes ses soupçons croissants :

« Je suis bien fâché, dit-il, d'avoir été très longtemps abusé sur le chapitre (du sieur de Saint-Denis), ainsi que sur celui de beaucoup d'honnêtes gens dont on avait pris à tâche depuis dix-huit mois (que je suis icy) de me déguiser les bonnes qualités... » « J'ai longtemps été dupe de ma bonne foi avec M. de Bienville, au sujet d'un grand nombre d'hommes dont je reconnais maintenant le vrai mérite : il me les avait dépeints de manière à me les rendre odieux ». « Il semblerait qu'il y eût quelque souterrain (sic) qui s'opposât à la réussite de tout ce qui serait à faire pour le bien du service et le solide établissement de cette colonie ». « Officiers et soldats sont gâtés. Ce ne sera pas sans bien de la peine qu'on les remettra dans leur devoir et dans une bonne discipline. Les plus mauvais officiers sont ceux qu'on estime le plus ; pourvu qu'ils soient de manège et se livrent à la flatterie, ils sont à la faveur et on les envoie occuper les meilleurs postes dont un seul dispose, à condition qu'ils lui rendent compte de tout « en secret et obéissent aveuglément à ses ordres ». « Bienville accapare toutes les affaires, tout le pouvoir », conclut Le Blond de La Tour, faisant ainsi écho au fameux rapport de La Chaise : « Au Conseil, comme il ouvre les avis, le sien est toujours suivi par les autres conseillers. »

Opinion de Pauger. — L'opinion de Pauger ne diffère guère de celle de Le Blond de La Tour, surtout lorsqu'il lui eut succédé comme igénieur en chef de la Lousiane. Dès son arrivée, Pauger avait dû se loger à ses frais, bien que la Compagnie lui eût promis le logement, et se faire bâtir une maison qui lui coûta 5.000 livres (VIII, 260). Déjà, en mai 1722, il avait eu à se plaindre de Bienville qui voulait pour « agrandir son propre établissement de Bel Air » près de la Nouvelle Orléans, s'emparer « de 9 à 10 arpents qu'il (Pauger) avait fait défricher au prix de près de 1.000 livres ». L'affaire semblait réglée, lorsque Pauger s'aperçut en janvier 1724 que Bienville, qui « se donnait pour son plus sincère ami », s'était approprié une de ses lettres pour s'en servir contre lui (VIII, 14). Bienville, irrité d'être ainsi démasqué, « témoigna à Pauger tout son ressentiment par une affectation de mépris à l'égard des ingénieurs », mépris qu'il « répand parmi les officiers et toute sa Cour ». Le 14 janvier, le Conseil, dûment stylé par son président Bienville, demande que Pauger et son collègue soient autorisés à rentrer en France et remplacés par « d'autres ingénieurs d'un esprit plus traitable ». Sur quoi, le 18 janvier, retour agressif du Conseil à propos de la malencontreuse concession. Pauger plaide que c'est en compensation d'une avance de 4.000 livres qu'il a obtenu cette concession et que c'est au prix de 2.500 livres qu'il y a construit sa maison, une grange, et défriché près de 10 arpents. Quoique déjà possesseur de tant de concessions, de « toute une île » (c'est-à-dire un carré) de la Nouvelle Orléans (VII, 194), et « d'une si extraordinaire immensité de terrains les



plus secs, les plus beaux et les plus fertiles de la Colonie que 400 nègres ne suffiraient pas à les défricher », « M. de Bienville, pesant d'un pouvoir absolu, s'est fait attribuer par le Conseil qui est entièrement à sa dévotion un terrain de 8 arpents, en face de la Nouvelle Orléans, contigu à l'un de ces domaines illimités depuis 1719, que le Sieur de Pauger a fait, depuis trois ans, au prix de plus de 2.500 livres, défricher et cultiver par une famille allemande, cinq ou six ouvriers et un nègre qu'il a nourris et logés » (VIII, 62-7). Sans alléguer aucune raison, le Conseil a donné gain de cause au Commandant général, « tant est grande la partialité des juges de la Louisiane et leur dévouement aux volontés du Sieur de Bienville dont ils sont comme les esclaves » (VIII, 65-7). Après avis défavorable du 9 février, le Conseil, sur réclamation du 29 mai, promet à Pauger, puis lui accorde une indemnité de 5.000 livres pour ses frais de défrichement par lui estimés à 6.000 (VIII, 83, 260, 386). Alors celui-ci se rapprocha de Bienville en une hostilité commune contre l'ordonnateur La Chaise qui devint la bête noire de tous.

Opinion de La Chaise. — Or, l'opinion de ce même Sieur de la Chaise sur Bienville ne diffère pas, non plus, de celles de Pauger et de La Tour. Après cinq mois de séjour dans la Colonie, en septembre 1723, le nouvel ordonnateur déclare :

« MM. de Bienville et Delorme ne veulent que des commis et des employés à leur mode pour être les maîtres, surtout M. de Bienville qui n'a jamais pu souffrir un autre directeur : tout le monde ici est pénétré de tout ce qu'il a fait au Sieur Hubert... Il ne cherche qu'à faire tomber la Colonie pour que le Roi s'en empare et pour faire ce qu'il voudrait... Il intimide les gens pour empêcher des révélations ». (VIII, 15). En octobre, La Chaise ajoute : « On ne peut être longtemps en repos avec M. de Bienville : il a toujours su brouiller les cartes et mettre la dissension partout. Il s'est avisé, de concert avec son cher Pailhoux, d'empêcher le règlement des anciens comptes... ; grâce à sa complicité, les officiers prennent dans les magasins tout ce qu'ils veulent... ; les Conseillers se laissent gagner par M. de Bienville qui les mène comme il lui plaît : quelques résolutions qu'ils aient prises ensemble, il n'a qu'à dire un mot et il les fait tous changer... Il a deux habitations sur lesquelles il emploie, dit-on, plus de 50 nègres dont 37 à la Compagnie.. Tant qu'il sera en place, cette Colonie languira et souffrira... » (VII, 52-64). « C'est l'esprit de M. de Bienville qui règne icy et brouille tout, écrit La Chaise le 24 octobre 1723 (VII, 85) ; vous aurez beau y envoyer des honnêtes gens ; s'ils ne sont pas soutenus par de bons ordres, tout échouera ». « Si MM. de Bienville et de Châteaugué étaient rappelés, on trouverait plus de preuves qu'il n'en faudrait pour faire leur procès : ils ne sont pas aimés ; mais ils sont terriblement craints, et un chacun n'ose parler haut ». (VII, 78).

D'autre part, un Mémoire de 1723 (C^{13}, VII, 21-22) accuse Bienville d'accorder à son « favori et confident » Pailhoux un traitement de près de 8.000 livres, alors que son poste de « major principal à la Nouvelle Orléans » est « tout à fait inutile », de donner à sa cousine, la veuve Le Sueur, ainsi qu'à bien d'autres, une ration double de celle de bien des officiers et même de maintenir encore la ration

de certaines femmes aussi funestes qu'inutiles. En ce même rapport (VII, 22-47), M. de La Chaise se plaint du despotisme de Bienville, tour à tour implacable jusqu'à l'injustice pour les uns et partial jusqu'à la faiblesse pour les autres, de sa « faiblesse » et de sa « mollesse » qui ont le 28 mai causé la rebellion des soldats, certains n'étant pas même punis pour avoir volé ou déserté. « Bienville n'en fait qu'à sa tête. » (VII, 37.) « Quelques misérables officiers ne vivent que de fèves, disait dès septembre 1722 l'inspecteur des troupes, Diron d'Artaguiette, alors que d'autres sont à la double ration... » « Les uns n'ont rien, et les autres trop. » « Plus craint qu'aimé, continue le rapport de La Chaise, (VII, 28), s'il était rappelé en France, il y aurait aussitôt contre lui des dépositions terribles : tout le monde se plaint de lui, même ceux qui paraissent ses meilleurs amis... » Il y a déjà « les plaintes de Dubreuil, de Pellerin, de Duval, de Chartier, du sieur de Beaune », sans parler de celles de Hubert, contre lequel il a fait preuve, avons-nous dit, d'une telle « animosité ».

Destitution. — En présence de cette opinion unanime d'hommes qui, quoique parfois en mauvais termes, n'en sont pas moins reconnus par tout le monde « hommes d'honneur », « judicieux », « des mieux choisis » (VIII, 17), on ne peut s'étonner que le Conseil de la Compagnie se soit enfin décidé en août 1726 à demander la destitution, déjà plusieurs fois envisagée, de Bienville, vainement venu à Paris en 1723 pour se défendre contre les accusations dont il devinait mieux que personne toute la gravité. Il resta donc six ans éloigné de la colonie, de 1726 à 1732.

Les Directeurs. — Si telle fut la pernicieuse influence de l'homme le plus influent de la colonie, on comprend que ceux qui en furent les complices et même les victimes s'y conformèrent à leur tour et même l'aggravèrent. Tout le monde se plaint donc aussi des directeurs, de leur incompétence, de leur incapacité, de leur malhonnêteté, à commencer par Bienville lui-même. Au temps où le Conseil lui était hostile (août 1721), il se plaignait d'être « traversé par les avis des Directeurs, chaque fois qu'il voulait user de son autorité » (VI, 172-4) ; mais, lorsqu'ils se sentirent ainsi accusés en haut lieu d'avoir par leur impuissance causé « le dérangement des affaires » et « par leurs malversations ruiné la colonie » (VI, 156), alors ils admirent à nouveau son autorité despotique et par intérêt se liguèrent avec lui contre l'autorité supérieure conférée au « commissaire extraordinaire », Jacques de La Chaise, bientôt promu « intendant de la Louisiane ».

« MM. du Conseil, dit celui-ci le 29 septembre 1723 (VII, 70), prétendent que je suis au-dessous d'eux, que je n'ai rien à revoir sur ce qu'ils font... Il faut une personne revêtue d'un caractère éminent pour contenir un chacun dans les bornes de ce qui doit être..

MM. du Conseil s'écartent souvent de leur devoir, si la crainte ni personne ne les retient ». « Ils se refusent, dit-il ailleurs (VII, 60), à toute surveillance, à toute subordination, à toute vérification ». Or, « il y a de certaines choses où un honnête homme ne peut se taire ». (Ibid.). Voici, par exemple, un fait significatif : « le dimanche 19 septembre 1723, une frégate amène 70 nègres et négresses. La Chaise demande leur envoi immédiat à l'habitation de la Compagnie dont l'achèvement est urgent. Mais les deux directeurs Fazende et Fleuriau s'y refusent jusqu'au 10 octobre ; pendant ce temps, les conseillers s'en servent et les passent à leurs amis ».

De même, « M. Delorme et les siens font le commerce avec les Espagnols, se bâtissent de belles maisons, ont nombre de nègres et d'esclaves ; en dépit d'un arrêt interdisant les jeux de hasard (VII, 109), ils jouent gros jeu jusqu'à perdre 10.000 piastres en une séance, s'acquittant de leurs dettes en livrant des marchandises de la Compagnie... Deux mille piastres en espèce ont disparu ». (VIII, 11.) A l'encontre d'un arrêt qui interdisait aux officiers, soldats et matelots tout commerce de marchandises même avec les sauvages, le procureur général lui-même Fleuriau est accusé d'avoir vendu des farines, des vins et de l'eau-de-vie à des prix exorbitants » (VIII, 168-70). De même, le directeur de la comptabilité Perry est accusé de pratiquer le commerce à un taux usuraire (VIII, 337) et, du reste, se refuse à soumettre ses comptes à La Chaise. Par contre, alors qu'il n'a pas « eu le quart de ses besoins », Pauger se plaint le 31 mai 1724 que le Conseil lui refuse vivres et boissons, afin de les vendre à des prix exorbitants. Les directeurs, dit-il, « s'approprient toutes ces choses et en tiennent cabaret, soit en argent de cuivre, soit en argent d'Espagne. Ce sont ces procédés extraordinaires et si nuisibles qui causent un mécontentement universel, une disette perpétuelle et des désertions presque continuelles » (VIII, 69-70). « Tout le monde se plaint de l'agiotage énorme qu'on fait avec la monnaie de cuivre », déclare La Chaise le 6 septembre 1723 (VIII, 16), véritable « usure épouvantable » que le Conseil lui-même avouait à sa façon et organisait dès décembre 1719 : « L'usure reçue en usage dans ce pays, délibérait-il à cette date (V, 353), et l'abus excessif, qu'il y a sur les billets de la Compagnie qui perdent 60 à 80 % de leur valeur... entraînent la ruine de la Compagnie, si elle ne majore pas d'au moins 50 % le prix des marchandises payées en billets. » D'où, dès 1721, d'incessantes réclamations des habitants contre « toutes sortes de mauvaises manœuvres » (IV, 148-9).

Commis et gardes-magasins. — Encouragés par l'exemple de tels chefs, commis et gardes-magasins les imitaient, et, au besoin, les surpassaient : « ils faisaient leur main le plus vite possible », d'autant que la connivence assurait de part et d'autre une impunité flagrante. (VII, 27 ; X, 41-42). Sous prétexte qu'ils étaient toujours mal payés, c'est-à-dire trop peu et en retard, ou bien ils désertaient leurs postes



en « un mouvement perpétuel » qui ajoutait au « cahos des affaires », ou bien eux aussi se servaient cyniquement des deux mains ; ils jouaient « un jeu d'enfer », gaspillaient, faisaient fortune et bombance. Au milieu de la misère générale, tous ces « tristes commis » s'enrichissent, dit La Chaise le 6 septembre 1723 (VII, 29). « Ils sont bien logés, ont bonne table, possèdent quantité d'esclaves », précise La Chaise en septembre 1723 (VIII, 14). Tout le monde se plaint d'eux, ajoute-t-il, signalant tout particulièrement le commis de La Mobile, Durand, qui ne tient aucune comptabilité. « Ils dressent de faux-rapports, dit Pauger le 22 décembre 1723 (VII, 273), font de promptes fortunes qu'ils dépensent au jeu et autrement. » On signale de faux états qui, dans un but évident de détournements de fonds (VII, 16), majorent le nombre des nègres et des négresses employés aux travaux. « Je découvre tous les jours des effets appartenant à la Compagnie qui sont chez les uns et chez les autres », dit La Chaise le 29 septembre (VII, 65). Dès son arrivée en avril 1723, il constate dans les magasins à découvert le grand désordre des marchandises qui, avariées, gisent « pesle-mesle » avec des fusils rouillés « dans l'ordure » sous la pluie. « Point de registres » (VIII, 11). Le Conseil lui-même déclare le 8 mars 1724 qu'une grande quantité du tabac des Natchez, pourrie dans les magasins de la Compagnie, devra être vendue à l'encan (VIII, 100).

Incurie. — Tout ce désordre, tout ce gaspillage, toute cette ruineuse anarchie, l'ordonnateur, tout comme les ingénieurs, tout comme le curé de la Nouvelle Orléans, l'attribue à l'incurie des chefs, à leur indifférence, à leur complicité même. « Tout était d'une si grande nonchalance, déclare Le Blond de La Tour en septembre 1722 (VI, 337), que chacun faisait ce qu'il voulait. Il n'y avait ni discipline parmi les troupes, ni règle parmi les habitants. « Les directeurs, se plaignait-il sur avis de Pauger dès décembre 1721 (VI, 133), permettent aux particuliers de prendre les matériaux de la Compagnie pour bâtir leurs maisons où bon leur semble ; d'où gaspillage et désordre. » « Si M. de Bienville eût eu les intérêts de la Compagnie aussi à cœur qu'il le dit, déclare le rapport du début de 1723 (VII, 47), il n'aurait pas laissé les gardes-magasins piller et voler comme ils l'ont fait et les marchandises s'avarier au point où elles en sont. » « On a été trop indulgent pour les malfaiteurs, dit Le Blond de La Tour en août 1722 ; ils se moquent des ordonnances du Conseil » (VI, 330) ; de là, quantité de voleurs et de recéleurs ; quantité de bestiaux tués ou blessés (VII, 105). Fatalement la plupart des habitants, dont le recrutement avait été si déplorable tant au point de vue moral qu'au point de vue social, ne pouvaient guère s'améliorer en un milieu si corrompu : « sans foi ni loi, ils sont libertins et se prétendent comme indépendants », dit Drouot de Valdeterre le 9 dé-



cembre 1722 (VI, 353). Vols et pillages restent impunis, ajoute-t-il déplorant lui aussi « le dépérissement des marchandises dans les magasins découverts » (VI, 353). De même, le 15 mai 1725, le P. Raphaël se plaint de « l'impunité des désordres : usure, concubinage, impiété publique ». Commandant intérimaire, Boisbriant imite son cousin, dit-il : « il laisse faire d'autant qu'il est trop faible pour imposer sa volonté... Le Conseil n'ose rien contre les soldats, parce qu'il redoute que leur indiscipline ne s'unisse au mécontentement populaire. Les officiers méprisent le Conseil et les missionnaires... Le zèle des bons est infructueux, faute d'être encouragé par des chefs indifférents. Les quelques honnêtes gens évitent de prendre parti... Ainsi le temps se passe en contestations inutiles et les affaires n'avancent pas... Le mécontentement ne cesse de croître. » (VIII, 409-19.)

« Pays de confusion et de misère ». — Aussi, à part les Canadiens qui, ne cultivant ni ne travaillant, ne faisaient avec les sauvages qu'une traite plus onéreuse qu'utile et n'en étaient pas moins comblés de faveurs par Bienville, à peu près personne ne voulait rester en Louisiane ; les habitants sont « tellement dégoûtés, dit Le Blond de La Tour le 12 octobre 1724 (VII, 211, 222), que chacun veut tout abandonner ». « On a donné aux habitants, précise Hubert (VII, 246), si peu de secours en vivres, en marchandises, en nègres, que, découragés, tous les honnêtes gens veulent quitter ce pays d'incertitude et d'instabilité ». Décimée par la faim ou les maladies, la foule hétéroclite de tous ces immigrants que le criminel système de Law avait jetés pêle-mêle sur les inhospitaliers rivages du Golfe se réduisait en 1725 à 2228 blancs (Arch. Col, G¹. 464, nº 11). Naturellement, dès 1721, personne en Europe ne voulait plus venir en un pays si mal famé dont on se faisait « une idée affreuse » : « aux spectacles publics, dit le Suisse Purry (VII, 280) faisant allusion à la comédie italienne : *Ignès de Chaillot*, lorsqu'on représente un homme qui mérite la mort ou quelque autre genre de supplice, on le condamne à être envoyé au Mississipi ; il n'y a donc rien de plus honteux que d'aller en Louisiane » (Cf. Charlevoix, IV, 163 ; VI, 218). A plus forte raison, la plupart des victimes qui ne connaissaient que trop le bien fondé d'une si « mauvaise réputation », qu'ils fussent habitants ou commis, ingénieurs ou militaires, voulaient à tout prix et au plus tôt fuir ce pays de « misère », de « confusion », de « mécontentement » où ne régnaient que trop lugubrement « chicane » et « anarchie », marasme et mort (VIII, 412). Dès avril 1713, Hubert parlait des « murmures publics » que causent « disettes » et « famine », « injustice » et « incurie » (VII, 236). « Beaucoup d'habitants rentrent en France, dont on eût fait de bons colons », déplore Pauger en septembre 1724 (VIII, 80). Bien qu'on eût en mai 1720 noblement proclamé l'*habeas corpus* ; — « on doit faire briller la liberté publique



à la naissance d'une colonie ; on ne saurait procurer trop de facilités aux colons pour leur éviter le dégoût de s'y établir » (V, 370) ; — il fallut bientôt en rabattre ; sans peut-être comme au début « mettre aux fers » les récalcitrants, on usa de répression pour s'opposer à l'exode général d'une population « rebutée » ; (VI, 427). « On ne reste que de force », dit le P. Raphaël (VIII, 412). N'empêche que, malgré toutes les entraves administratives cinquante-quatre « rescapés » en août 1724, puis quarante autres en mai 1726 débarquèrent à Port-Louis en France (Arch. Mar. B³, CCC IX, 130), lesquels, « n'ayant pas mangé de pain depuis trois ans », proclamèrent une fois de plus la « prodigieuse mortalité » de la Louisiane. « C'est un pays à la honte de la France, écrit Drouot de Valdeterre le 9 décembre 1722 : sans religion ni justice, sans ordre ni police » (VI, 354). « Gouverné comme il l'est, conclut Purry le 21 septembre 1723 (VII, 282), mieux vaudrait l'abandonner. »

V. — Réorganisation

Activité de La Chaise. — On conçoit donc que, lorsque le 8 avril 1723 l'honnête commissaire Jacques de La Chaise arriva dans cette colonie, si mal gouvernée et si indignement exploitée, avec pleins pouvoirs d'enquête et de vérification, il fut encore plus mal accueilli que les ingénieurs La Tour et Pauger par ceux-là même qui l'exploitaient et la gouvernaient : mêmes avanies et pires encore ; aussi dut-il insister pour être débarqué à la Nouvelle Orléans. Des frères ennemis, qui n'avaient cessé de se surveiller, de se dénoncer, de se vilipender, soudain devinrent alliés et complices, étroitement unis par leurs intérêts et par la peur contre l'intrus qui allait découvrir et révéler en haut lieu leurs abus, leurs malhonnêtetés, leurs scandales. Le plus compromis d'entre eux, Bienville, qui chercha vainement à le circonvenir en le logeant chez lui, devint tout naturellement le chef de cette association spontanée d'intérêts menacés et ligués contre l'ennemi commun venu de France ; aussi ce souple intrigant prit-il en main tant la cause des officiers empêchés de piller les magasins que celle des conseillers et commis également mis en demeure d'exposer leurs comptes (VII, 53-58). Alarmés par la présence de cet inquisiteur qu'ils traitent d'« ancien commis », d'« espion », de « méchant homme », qu'ils accusent de « faux zèle », d'« imposture » (VIII, 247), ces coupables commencent par mettre en doute la validité de ses pouvoirs ; puis ils tentent d'intercepter ses lettres et de lui couper « les vivres », comme ils l'avaient naguère fait à Pauger (VII, 80, 85) ; puis les plus violents d'entre eux, le conseiller Fleuriau, « jeune homme étourdi », et le conseiller Perry, « esprit

superficiel », se répandent contre « le plus mauvais de tous les hommes » en « un torrent d'injures » (VIII, 315-45), en « libelles injurieux », dit le P. Raphaël (VIII, 413).

Mais, intègre et résolu, ayant « le courage de s'opposer au désordre », La Chaise, dont les ancêtres, disait-il, n'avaient depuis 1245 cessé de « s'asseoir sur les lys », ne céda point. « Depuis plus d'un mois, écrit-il le 24 octobre 1723 (VII, 88), je travaille depuis la pointe du jour jusqu'à la nuit et ne sors que pour la messe... Je resterai tant que je pourrai vivre à mes frais ; après quoi, je rentrerai en France. » Soutenu par la Compagnie (11 janvier 1724), La Chaise obtint d'entrer dans le Conseil avec préséance ; et, bientôt pourvu du droit exclusif de signer les ordonnances, il se trouva l'intendant véritable de la Louisiane avec « une sorte de souveraineté » sur tous hommes et sur toutes choses (VIII, 315-36) ; Arch. Col. B. XLIII, 361-2, 526-9). Alors, « une espèce de fureur » s'empara des Conseillers, naguère plus ou moins irresponsables et omnipotents, contre ce prétendu « calomniateur public » qui allait révéler leurs machinations, en même temps que les dépouiller de leurs profits et de leurs pouvoirs : ceux qui avaient pour mission de faire exécuter les ordres de la Compagnie, s'arrogeant un pouvoir « despotique », refusèrent le 5 décembre 1725, d'enregistrer l'acte qui leur donnait un maître. (C^{13}, VIII, 301-2, 309-10, 324-345 ; IX, 298-9, 300-5). En l'absence de Bienville, son cousin Boisbriant prétendit même, pendant cinq mois, gouverner avec son Conseil contre le représentant légal de la Compagnie (VIII, 243-6). C'était la rebellion la plus flagrante : l'énergique La Chaise tint bon, quand même.

Enfin, la Compagnie, édifiée sur la mentalité de ses indignes représentants, en juillet et août 1726, destitua, avons-nous vu, Bienville vainement venu en France, dès août 1725, pour plaider sa cause, Chateaugué remplacé par Diron d'Arteguiette, Boisbriant, mandé pour s'expliquer sur ses menées révolutionnaires, et trois conseillers plus particulièrement compromis en cette scandaleuse affaire. Drouot de Valdeterre avait bien raison de dire en décembre 1722 qu'en Lousiane « l'autorité royale n'est pas assez reconnue (VI, 328, 350, 371) ; faute de cette autorité, les habitants, mutins et libertins, se révolteront et deviendront les maîtres du pays ». Cette autorité se trouvait donc fort heureusement rétablie.

Activité de Périer. — Pour « remédier à tous ces désordres passés », pour mettre fin à « la fatale mésintelligence » qui régnait « entre les gens de plume, le militaire et le génie », la Compagnie des Indes se décida, en effet, à chercher un homme « sur la fermeté duquel elle pût compter » : elle choisit un jeune officier de marine originaire du Hâvre, Etienne de Périer, qui s'était distingué par sa vaillance au cours de la guerre de la Succession d'Espagne, puis par son zèle

et son habileté depuis qu'il était au service de la Compagnie. Le 9 août 1726 le roi le nomma commandant général de la Louisiane. Ses instructions, en date du 30 septembre 1726 (Arch. Col. B, XLIII, 612-84), lui conféraient, agissant de concert avec La Chaise, des pouvoirs quasi-dictoriaux : « ne rapporter au Conseil que les affaires dont le commandant général et le premier conseiller (La Chaise) ne jugeraient pas à propos de prendre l'événement sur leur compte » ; et renvoyer en France, outre Boisbriant révoqué, les frères de Noyan, neveux de Bienville, qui tenaient des discours « propres à exciter des troubles » ; (*Ibid.*, 658-9) ; menacer du même sort le chevalier de Louboey et le major de La Tour s'ils manifestaient aussi « un esprit dangereux » (660). Décapitée par ces mesures draconiennes, « la cabale qui remuait encore » cessa bientôt « d'infecter » toute la colonie de « son esprit de chicane » (Arch. Col., C^{13}, X, 220-1). Quelques semaines après son arrivée (avril 1727), lorsqu'il eut « tout remis dans l'ordre », le nouveau commandant général, « également craint et aimé de tout le monde », pouvait, en « une parfaite intelligence » avec La Chaise, entreprendre l'œuvre d'organisation que lui prescrivait la Compagnie : l'établissement du Bas Mississipi (Arch. Col., B. LXIII, 583). Aussi fut-il nommé capitaine de frégate en avril 1729. (Margry, C^1 C. LIII, 386).

Réformes. — En quelques mois furent réglés toutes sortes d'interminables procès qui créaient une « mer de difficultés » (Arch. Col., C^{13}, X, 215-6) ; nombre d'anciennes concessions mal faites furent rectifiées, et de nouvelles furent octroyées tant à des officiers qu'à des colons (*Ibid.*, X, 218-21). La Nouvelle Orléans fut dotée d'une longue levée de terre qui, en amont comme en aval, la protégea contre les crues du fleuve (C^{13}, X, 315), d'une embouchure de plus en plus approfondie pour le passage même des gros navires (C^{13}, XI, 20), d'un canal qui par le lac de Pontchartrain la mettait en communication plus rapide avec les postes de l'Est (C^{13}, XI, 20), d'un couvent des Ursulines qui, venues de Rouen en 1721, élevèrent les enfants tant français que nègres et sauvages et soignèrent les trop nombreux malades de toute race (C^{13}, VII, 19-20 ; VIII, 162 ; X, 75-6). La culture du tabac, dont la Compagnie s'était assuré le monopole de la vente, « seul objet, disait-elle, qui pût rendre la colonie florissante », fut stimulée par « la distribution des nègres » et autres moyens (C^{13}, X, 169 ; B. XLIII, 682), avec un tel succès que dès 1727 quatre-vingt-cinq milliers en furent exportés en France et qu'en 1729 on espérait l'expédition de trois cents (C^{13}, XII, 25, 140, 354). « La Louisiane, assurait Périer, en peut produire plus que la France n'en consomme. » Un commerce de bois et même de briques était amorcé avec Saint-Domingue et les Antilles (C^{13}, X, 184-5 ; XI, 111, 117, 305, 362). Notre culture du riz inquiéta dès lors la

concurrence anglaise. On tenta aussi la culture du coton. Bref, partout en une population confiante et réconciliée renaissait « une émulation qu'avaient éteinte la haine et la vengeance ». L'essor fut tel qu'on songea à construire en Louisiane, comme cela se pratiquait dans les colonies anglaises, « une grande quantité de vaisseaux » pour l'exportation croissante de nos denrées coloniales (B. LXIII, 683-4 ; C², XXII, 74). Tel fut, lorsqu'on eut ainsi nettoyé les écuries d'Augias, ce merveilleux redressement dont une fois encore la France se montrait en si peu de temps capable.

Mercantilisme de la Compagnie. — Et pourtant, la Compagnie donnait plus d'ordres et de conseils que d'argent. Sous l'influence de ses actionnaires désireux de toucher leurs dividendes, directeurs et syndics, se restreignant à un budget de 450.000 à 500.000 livres, ne prêchaient qu'économies, dût-on supprimer postes et troupes, sacrifier la durable sécurité à une prospérité éphémère. (C², XVII, 47 ; B. LXIII, 649, 781-2). On louait « l'économe » ; on blâmait « le dépensier » (C¹³, XI, 242). Refusant jusqu'aux mises de fonds les plus profitables, la Compagnie n'amenait encore qu'en trop petit nombre les nègres de Guinée, trop souvent malades et même mourants faute de bons soins (C¹³, 185 ; XI, 51-2, 315, 331) ; aussi les rares survivants dépassaient-ils parfois le prix de mille livres que ne pouvaient se permettre les moins riches colons (C¹³, XI, 359-60). En son âpreté d'économie, elle aurait même voulu réduire l'immense Louisiane au seul « quartier » de la Nouvelle Orléans et des Natchez (Col. B. XLIII, 677) ; en amont de la Rivière Rouge rappeler des Cadodaquioux le détachement de six hommes pour n'en laisser que vingt aux Natchitoches (C¹³, IX, 361) ; sur le Mississipi supprimer les postes des Yazous et des Arkansas (B. XLIII, 675) ; sur le Missouri n'entretenir la garnison du fort de Chartres que tant que durerait la guerre des Renards ; aux Illinois réduire le poste des Kaskaskias à deux officiers et six soldats et ne pas ravitailler la population civile qui pourvoyait pourtant de blé le bas Mississipi (Col. C¹³, 89-90, 113, 175, 226, 242, 347) ; ne pas même fournir de noirs à La Mobile (B. XLIII, 683) ; mais remplacer toutes les troupes de l'Ouabache, des Yazous, des Arkansas et des Alibamons par une douzaine de jésuites payés six à huit cents francs par an (Arch. Col. Miss. et Culte, III, Can. et Louis. 172 ; Col. B. XLIII, 677). Tel était le mesquin et funeste idéal qu'elle voulait hâtivement réaliser, si bien qu'en 1729 Périer n'osa demander que 300 hommes de renfort. Ainsi, malgré la prospérité économique de ces trois années de bon gouvernement dû à l'étroite collaboration de Périer et de La Chaise (1726-1729), la mercantile Compagnie, en ne songeant trop qu'aux profits immédiats, menaçait à nouveau de ruiner, par des excès d'incurie politique et militaire, une colonie qu'elle venait

de vainement relever de la décadence et du déshonneur. Quel homme supérieur pourrait donc sauver l'immense et opulente Louisiane ? Une dictature aurait-elle enfin raison de l'anarchie ?

VI. — Les Missions religieuses

Débuts. — Chose navrante, en dépit du zèle des moines et autres ecclésiastiques, le rôle de l'administration religieuse ne fut guère plus brillant, faute d'être bien ordonné, que celui de l'administration civile, ainsi qu'il appert de l'excellente thèse du P. Claude Vogel, O. M. Cap., 1928.

Du début à la fin de la colonisation louisianaise on ne cesse guère, en effet, de voir dans les affaires ecclésiastiques la même confusion que dans les affaires politiques. En 1682, Cavelier de La Salle arrive avec cinq Récollets, dont les PP. Hennepin, Membré et Douay. En 1685, sur la demande de Frontenac, un Récollet de la province de Saint-Denis est nommé vicaire apostolique de la future colonie ; mais, dès cette même année, de concert avec le nouveau gouverneur du Canada, La Barre, l'évêque de Québec, Mgr de Saint-Vallier, hostile aux Récollets, envoie des Jésuites fonder les missions du Nord : Kaskaskias, Péoria, etc. ; puis, en 1699, des prêtres des Missions étrangères vont s'établir en aval chez les Tamaroas, les Taensas, les Chactas, les Natchez, etc. Les Récollets n'en demandent pas moins la nomination comme préfet apostolique du P. Anastase Douay ; cet ancien compagnon de Cavelier suit ou plutôt guide Iberville en son premier voyage ; mais, en 1700, Iberville, favorable aux Jésuites, établit le P. Paul du Rhu, S. J., à Biloxi, puis à la Mobile où l'assiste bientôt le P. Dongé, S. J.. Or, dès 1703, Mgr de Saint-Vallier leur substitue des Sulpiciens de son séminaire de Québec : MM. de la Vente, Davion et Huvé. En 1720, la Compagnie des Indes leur préfère des Carmes Déchaussés qu'agréent Rome et Paris ; de 1720 à 1722 on en compte quatre, qui exercent leur autorité, en même temps qu'un Récollet, un Irlandais, un Espagnol et d'autres encore.

Tentative d'organisation. — Pour mettre un peu d'ordre en cette notoire incohérence, il fut décidé en mai 1722, sous l'influence du coadjuteur de Québec, Mgr Duplessis de Mornay, lui-même Capucin, que la Louisiane aurait trois juridictions ecclésiastiques sous l'autorité de l'évêque de Québec : en amont du confluent de l'Ohio, c'est-à-dire aux Illinois, les Jésuites qui y avaient toujours dominé ; en aval, sur la rive droite du Mississipi, avec siège principal à la Nouvelle Orléans, les Capucins ; et, sur la rive gauche, avec siège prin-

cipal à La Mobile, les Carmes. Ceux-ci ayant été rappelés dès décembre 1722, les Capucins disposèrent de toute la vallée du Mississipi (en aval de l'Ohio) et des rives du golfe du Mexique, à charge pour la Compagnie des Indes de pourvoir à leurs besoins ; mais, en 1723, les Capucins de Champagne, n'ayant pas encore envoyé des leurs à toutes les missions d'une si vaste région, durent, sur l'intervention de la Compagnie et, particulièrement, de son directeur ecclésiastique, l'abbé Raguet, abandonner aux Jésuites toute la vallée moyenne du Mississipi entre l'Ohio et les Natchez, c'est-à-dire les Tamarois, les Yazous et les Arkansas. Vainement les Capucins réclamèrent ; en juillet 1725, le Roi confirma ce nouvel état de choses.

En 1726, le Père Capucin Raphaël de Luxembourg, en sa qualité de vicaire général de la Louisiane, donne un « Etat des présentes missions » qui, complété par des renseignements ultérieurs, permet une vue d'ensemble sur l'organisation ecclésiastique de sa juridiction jusqu'à une date postérieure. — Dans l'ancienne capitale, La Mobile, aux Carmes succédèrent le P. Mathias de Sedan et plusieurs autres Capucins qui étendirent leur autorité et leur activité, par delà leur paroisse Notre-Dame du Fort Condé, jusqu'à l'Ile Dauphine, aux Pascagoulas, chez les Taensas, les Chactas, etc. — Les *Apalaches*, qui avaient été convertis par les Espagnols de Floride et en grand nombre massacrés par les Anglais de Caroline, s'étaient dès 1764 réfugiés à l'abri de notre Fort Condé ; ils ne le quittèrent qu'en 1765 pour se retirer aux *Natchischos*. — Là, sur la Rivière Rouge, à 200 milles de la Nouvelle Orléans, c'étaient des Franciscains espagnols qui veillaient aux besoins spirituels de nos cinquante familles françaises ; anomalie d'autant plus étrange que le fort Saint-Jean-Baptiste avait été construit précisément pour empêcher les empiètements des Espagnols établis en leur poste voisin des Adayes. Le P. Raphaël réclamait dûment des Capucins français.

A la *Nouvelle Orléans*, récente capitale, ce ne fut qu'en 1728 que les sceptiques habitants se décidèrent à édifier une nouvelle église de bois, Saint-Louis de France, sur la Place d'Armes entre le couvent des Capucins et le Corps de Garde, face au fleuve ; ce ne fut qu'en 1751 qu'elle fut pourvue de galeries nécessitées par l'augmentation de la population (600 familles). Dès 1728, le gouverneur Périer déclarait trois missionnaires nécessaires, dont un à titre de « régent de collège ».

A quelques milles en aval, sur l'îlot vaseux de la *Balise*, près de l'église inachevée et transformée en magasin à poudre, un Père Capucin, mal logé, mal nourri, livré aux moustiques, mourait de fièvre, de dysenterie et de rhumatismes. — A six ou sept milles en amont de la Nouvelle Orléans, un autre Capucin devait desservir les *Chapitoulas* et les *Cannes Brûlées*. — A 23 mètres s'allongeait la *Côte des Allemands* où les émigrants de Law se livraient fructueusement



B.D.M. Cartes Amér. sept. 4040 B. N° 7.



à la culture maraîchère ; en 1740, ils agrandirent leur « église rouge », Saint-Charles-Borromée, où se succédèrent cinq Capucins. Les descendants de leurs 200 familles, francisés, puis américanisés, survivent encore. — Plus à l'Est, dépérissait, malgré les soins successifs d'un Sulpicien et d'un Capucin, la tribu des *Tonicas*, décimée d'abord par la petite vérole, puis par les incursions des Chicachas ; comme les Apalaches, elle finit par aller se réfugier sur les bords de la Rivière Rouge. — Enfin, à 100 lieues en amont de la Nouvelle Orléans, dans le fertile et pittoresque site des *Natchez*, se dressait le fort Rosalie, aussi délabré que la misérable église du P. Philibert. — Bref, le Père Raphaël se plaignait amèrement à la Compagnie qu'en ses huit postes il n'eut pas deux églises convenables et trois presbytères ; aussi réclamait-il énergiquement 600 livres par an pour chacun de ses missionnaires.

Funeste incurie. — Par contre, la Compagnie se plaignait qu'il n'y eût pas plus de missionnaires : car, des douze Capucins requis il n'en était venu que huit et, comme trois étaient morts, il n'en restait que cinq, plus un Récollet. Or, l'un de ces missionnaires s'occupait de l'école de la Nouvelle Orléans, bien modeste, à vrai dire : car les habitants, aussi insoucieux d'instruction que de religion, n'y envoyaient guère leurs enfants que pour apprendre à lire et à écrire. Aussi l'acquisition d'un local approprié ne se fit-elle pas sans lenteurs ni litiges ; le plan d'une école définitive, dressé en 1740, ne fut pas même exécuté.

En présence de cette incurie des habitants et de la Compagnie, en présence de cette insuffisance des Capucins quant au nombre, les Jésuites intervinrent, bien qu'ils eussent autant de peine à pourvoir leurs postes des Yazous, des Arkansas et des Illinois que leurs postes de Saint-Domingue. En ce poste des Illinois s'était distingué le P. de Beaubois : né à Orléans en 1689, venu au Canada en 1718, il avait fait preuve d'un zèle apostolique qui, en dépit de certains succès, n'allait pas sans excès ; d'où brouille avec le commandant du poste, M. de Boisbriant. Rentré en France, son attention s'était tournée vers la Louisiane, d'autant que la Compagnie, en son insuffisance comme en sa ladrerie, songeait à remplacer les troupes par des missionnaires, surtout dans les postes avancés du côté anglais.

Rôle des Jésuites. — Le directeur ecclésiastique de la Compagnie, l'abbé Raguet, semblait convaincu que, bien mieux que les Capucins, les Jésuites pouvaient, par leur habileté, leur activité et leur ardeur, entretenir chez les tribus indigènes, même les Natchez et les Chicachas, un esprit de résistance capable d'arrêter les incessants empiètements britanniques. En février 1726, avec le consentement du ministre Maurepas, un contrat fut donc passé entre la

Compagnie et la Société de Jésus, d'après lequel les Jésuites, laissant aux Capucins leurs postes français, prendraient possession des postes indigènes ; pour ce faire, leur procurateur, le Père de Beaubois, résiderait à la Nouvelle Orléans, mais n'y exercerait aucune fonction ecclésiastique. Cette décision inquiéta d'autant plus les Capucins, qui s'apprêtaient alors à envoyer trois nouvelles recrues de leur province de Champagne, qu'en 1726 le P. de Beaubois arriva à la Nouvelle Orléans avec huit Ursulines et deux postulantes chargées tout à la fois de l'enseignement des jeunes filles et des soins médicaux à l'hopital militaire. Dans l'ancienne habitation du gouverneur Bienville transformée en couvent, — le premier couvent des Etats-Unis, — il y eut bientôt vingt-trois élèves internes et autant d'externes, dont sept de sang noir ; la plupart, à vrai dire, orphelines abandonnées. L'hôpital, plus tard agrandi grâce aux générosités d'un marin devenu riche, put bientôt recevoir de trente à quarante malades. Enfin, les Jésuites, non contents d'obtenir de la Compagnie, outre le traitement ecclésiastique de 600 livres, 200 livres supplémentaires pendant cinq ans, acquirent à la Nouvelle Orléans une vaste concession de 3.600 pieds de front sur 9.000 de profondeur où ils employèrent d'abord une dizaine d'esclaves ; ce fut bientôt l'une des plus florissantes plantations de la Louisiane.

Rivalités. — Un tel développement de l'œuvre des Jésuites alarma tellement les Capucins que leur vicaire général, le P. Raphaël, lésé en ses droits, menacé en son autorité, demanda son rappel en France. Les conflits, de plus en plus fréquents, se trouvaient aggravés par les dissenssions politiques : bien que sceptique, le commandant en chef, Bienville, comme tous les Lemoyne, favorisait les Jésuites ; son successeur, Périer, ainsi que l'inspecteur La Chaise, penchait au contraire pour les Capucins. Une solution fut proposée : installer à la Nouvelle Orléans un évêque ou, du moins, un préfet apostolique qui aurait la haute main sur toute l'administration ecclésiastique ; mais l'évêque de Québec, Mgr de Saint-Vallier, se montra hostile a cette diminution de ses pouvoirs. Enfin, la situation devenant intenable et même scandaleuse, les inspecteurs de la Compagnie, réunis en comité à Paris, décidèrent en mars 1728 le rappel du P. de Beaubois, fort endetté par des dépenses exagérées. Cette mesure fut prise et exécutée avec tout le tact possible : le 1er janvier 1729 le P. de Beaubois quittait la Louisiane.

Tout semblait devoir rentrer dans le calme. L'émulation nouvelle des deux Ordres paraissait favorable à la Louisiane, puisque les missions dites françaises comptaient dix Capucins, dont trois à la Nouvelle Orléans, et que les missions dites indigènes comptaient dix Jésuites. Mais la funeste révolte des Natchez, qui dès 1729 menaçait l'existence même de la colonie, vint tout bouleverser en 1731 ;

le gouvernement royal ne vit de salut que dans le retour de Bienville et du P. de Beaubois (1732-3). Nouvelles dissensions ; menaces d'interdit ; le P. Raphaël meurt à la peine ; le P. de Beaubois est rappelé en France. Le Père Mathias de Sedan est nommé vicaire général tant auprès des missions étrangères qu'auprès des postes français ; mais il abuse de son autorité. En 1738, l'abbé de l'Isle-Dieu, qui a succédé à l'abbé Raguet, rend à nouveau les missions indigènes à un vicaire général de la Société de Jésus : le P. Le Petit, puis le P. d'Outreleau. En 1741, Mgr de Pontbriand va plus loin : il donne au vicaire général des Jésuites autorité sur les Capucins ; d'où réclamations réitérées de ceux-ci, appel au Conseil suprême de Paris, appel à la Propagande de Rome. Ce nouveau conflit se complique de la grande lutte alors déchaînée en France entre le gallicanisme et l'ultramontanisme. En 1763, la condamnation générale des Jésuites entraîne leur expulsion de la Louisiane même ; mais le retour des Capucins à l'hégémonie ne s'accomplit qu'après le désastreux traité de Paris (1763), à la veille même de la cession de la Louisiane à l'Espagne. Les neuf Capucins français (dont cinq à la Nouvelle Orléans) qui s'occupaient tant des missions étrangères que des anciens postes français, disparurent peu à peu, remplacés par des Franciscains espagnols. Seul des Jésuites survécut jusqu'en 1766 le P. Baudouin, dont le dernier acte fut en cette même année une déposition favorable au chevalier de Kerlérec.

Telle fut l'histoire très agitée, très compliquée et, en somme, peu brillante, quoique fort honorable, des missions capucines dans la peu florissante Louisiane. Celle des Pères Jésuites ne fut guère plus brillante qu'au pays des Illinois.

SOURCES ET RÉFÉRENCES

1°. — **Arch. Nat.** — *Col. Louis.* — C^{13}, VI — XII, 25, 140, 354 ; A.V. 158, 184.
C^2, XXII, 35, 74 ; XVII, 45.
F^3, XXIV.
Missions et Cultes. III, Can. et Louis. 172.

2°. — **Arch. Mar.** — A.M.C. Cart. I., n° 8, n° 9.

3°. — **Arch. Min. Guerre.** — *Louisiane.* — 2.592 (années 1720-2) ; plusieurs rapports, lettres et journaux de voyages relatifs à la Louisiane et au Mexique : d'Herbane, Boisbriant, Le Blond de la Tour, Bienville, de Lorme, Duvergé, Châteaugué, de Sérigny, Bénard de La Harpe, etc...
2.852. — Pièce 4 : vues de Belle-Isle pour la formation de Compagnies franches à envoyer en Louisiane.
3.127. — Compagnies franches en Louisiane (1736).
3.624. — Troupes en Louisiane.
3.674. — Administration et Défense de la Louisiane.

4°. — **Bibl. Nat.** — *Coll. Margry,* 9.300.

5°. — **Charlevoix.** — *Nouv. Fr.* IV, 163 ; VI, 218.

Dernis. — *Recueil*, III, 366-8, et autres auteurs mentionnés antérieurement.
Rufus Blanchard. — *History of Illinois.* Chicago, 1883, in-8°.
Sydney Breese. — *The Early History of Illinois.* Chicago, in-8°, 1884.
John Mason. — *Chapters of Illinois History.* Chicago, in-8°, 1901.
Baillardel A. et **Prioult A.** — *Le Chevalier de Pradel. Vie d'un colon français en Louisiane au* XVIIIe *siècle, d'après sa correspondance et celle de sa famille.* Paris, G.-P. Maisonneuve, 1928.
Claude L. Vogel. — *The Capuchins in French Louisiana* (1722-1766). Washington, 1928.
Revue d'Histoire franciscaine. Paris, 1929.

Chapitre X

GUERRE DES NATCHEZ

I. — Politique britannique

Vue Générale. — Depuis le traité d'Utrecht, avons-nous vu, et ses amples concessions coloniales, en dépit même d'une prétendue « entente cordiale » en Europe, l'acharnement de l'Angleterre contre la Nouvelle France n'avait cessé de croître, ainsi que nous l'avons montré à propos de l'Acadie en notre « *Tragédie d'un Peuple* ». « La mer, ainsi que les colonies, disaient étrangement ses hommes d'Etat, est un monde à part où ne s'étend pas l'alliance des deux gouvernements ». « Dans le sein de cette paix dont ils se prévalent, est-il dit à propos des intrigues de Horace Walpole avec son « bon ami » le cardinal Fleury, les Anglais faisaient preuve de plus d'hostilité qu'ils n'en avaient jamais pu faire pendant le temps qu'avait duré la guerre ». En temps de paix comme en temps de guerre, immuable restait donc le but de leur politique coloniale : s'assurer l'Amérique du Nord contre tout rival. Comme l'Espagne déclinante ne les inquiétait pas plus en Floride qu'au Mexique, c'était à la Nouvelle France qu'ils s'en prenaient, voulant l'occupation de la vallée du Mississipi tant pour procéder à leur extension territoriale que pour empêcher notre liaison du Canada et de la Louisiane.

Moyens employés. — Aussi, non contents d'occuper les cols des Alleghanys qui menaient aux affluents de gauche du Mississipi, les Anglais s'acharnaient-ils surtout sur les frontières Sud-Est du Canada et Nord-Est de la Louisiane. Lutte d'influence, naturellement en temps de paix, mais servie par une propagande et des intrigues également dénuées de scrupule. Ainsi, le gouverneur Johnson, prétendant que le soulèvement indien de 1715 et la construction de notre fort Toulouse chez les Alibamons enlevaient six à sept mille Indiens à la dépendance de la Caroline du Sud, cette même Caroline, bien qu'épuisée, en partie ruinée et même dépeuplée par

les attaques indiennes, s'empressa en 1717, dès sa réconciliation avec les Chicachas, d'envoyer ses traitants jusque chez nos fidèles alliés les Alibamons pour les exciter contre nos établissements de la Côte (C[13], V, 117-9). A cette même date, les « Lords propriétaires » accordent à Sir Robert Montgomery une vaste concession qui, prolongée jusqu'au 29°, menace nos communications à la fois avec le Golfe du Mexique et avec le Mississipi. (Winsor, 134-5).

Mais, dès l'année suivante, de nouvelles guerres indiennes suspendirent ces dangereuses menaces et provoquèrent même en décembre 1719 cette révolution de Charleston qui fit passer la Caroline du Sud des mains débiles des « Lords propriétaires » sous l'autorité royale du *Board of Trade*. Dès le 25 février 1718, ce méthodique Ministère du Commerce avait demandé aux gouverneurs Hunter de New-York, Keith de Pennsylvanie et Spotswood de Virginie, quels étaient les meilleurs moyens pratiques d'empêcher toute communication française entre le Canada et la Louisiane. Aussi alarmistes par calcul que l'agent Beresford de la Caroline du Sud, Hunter déclarait non seulement le commerce, mais l'existence même des colonies anglaises menacée par la seule présence des Français sur le Mississipi et même le long des Grands Lacs ; Spotswood préconise contre ce prétendu enveloppement des colonies britanniques le solide établissement de postes anglais sur les Grands Lacs, et Keith précise encore davantage en réclamant la construction de quatre forts : l'un sur l'Ontario, l'autre sur l'Erié et deux en amont du Potomac et de la Susquehanna. Tous les trois, pour s'assurer l'alliance des tribus indigènes, insistent sur le développement de la traite anglaise « aussi loin que le permettent la situation et les moyens de chacune de leurs colonies ». Conformément à cette politique envahissante, dès 1719, les traitants de New-York, de connivence avec les Miamis, menacent, de leur poste d'Albany, notre établissement de Niagara ; les puritains de Nouvelle Angleterre, de connivence avec les Abénaquis, empiètent de plus en plus sur les rives du Saint-Jean. Inquiet de voir ces défections d'anciens alliés, le gouverneur du Canada, Vaudreuil, demande la délimitation de la Nouvelle France et à tout le moins des zones d'influence ; mais le Cabinet de Saint-James, voulant garder le champ libre dans le reste du pays, ne consent qu'à régler les questions d'Acadie et de la Baie d'Hudson ; la vaine commission des frontières acadiennes siégera elle-même, sans aboutir, jusqu'à la veille de la guerre de Sept Ans.

Propagande impérialiste. — Sans plus attendre, à un nouveau questionnaire du *Board of Trade* (20 avril 1719), comme sur un mot d'ordre, Anglais des colonies et Anglais de la métropole répondent en dénonçant à nouveau la présence des Français comme un mor-

tel danger pour les établissements britanniques. L'ancien gouverneur de la Caroline, tout comme le nouveau gouverneur provisoire, déclare que, vainqueurs des Espagnols et, par conséquent, maîtres du meilleur port de la côte, « les cinq à six mille Français armés de la Louisiane » *(sic)* menacent déjà non seulement la Caroline « prise de panique », mais encore toutes les autres colonies britanniques et même la Floride espagnole. Exaspérant la cupidité et la pusillaminité de ses compatriotes, Spotswood prédit que le tabac, le riz et les autres denrées d'une Louisiane agrandie vont par leur concurrence ruiner le commerce britannique en Europe ; bien pis, qu'avec leurs alliés indigènes : Alibamons, Chactas, Chicachas, Talapousas et autres ces puissants autant qu'implacables Français vont, franchissant les Alleghanys, fondre sur la proie facile des pauvres colonies anglais désarmées. Alors, à l'instigation des pouvoirs publics tant de la métropole que des colonies, se déchaîne contre la prétendue ambition française toute une campagne alarmiste de journaux et de brochures : ainsi la *Carolana* de Daniel Coxe et autres publications tendancieuses prophétisent que la ligne, encore tout à fait hypothétique, des postes français sur le Mississpi, va, non seulement arrêter tout trafic et toute communication des Anglais avec l'arrière-pays, mais aussi, en permettant l'invasion des colonies britanniques, « engloutir » toute l'Amérique anglaise dans l'incommensurable empire de la Nouvelle France.

Mesures militaires. — Si l'on songe à la réelle faiblesse de notre pauvre Louisiane où troupes, forts, magasins et marchandises manquaient également, où, pis encore, sur les torrides sables de Biloxi mouraient par centaines de pauvres hères dénués de tout, on ne peut s'empêcher de constater que toute cette tapageuse campagne alarmiste n'était, en réalité, que « camouflage » impérialiste, passant d'une prétendue défensive impuissante à une véritable offensive menaçante. Désormais soutenus par une opinion publique bien travaillée, *Board of Trade* et autorités coloniales conviennent que, « pour s'étendre aussi loin que possible », tant vers la baie des Appalaches que dans la rade espagnole de San Augustino, il faut au plus tôt construire des forts non seulement dans les passes des Alleghanys, mais sur toutes les rivières de l'un et de l'autre versant et, dans ce but, installer quatre bataillons d'infanterie avec canons, fusils et munitions, organiser les populations blanches en milices, s'assurer l'aide des indigènes par une traite intensive et plus honnête que naguère, favoriser les conversions et, en dépit de toute morgue raciale, les mariages mixtes. Pour mener à bien cette aggression méthodique, le nouveau gouverneur de la Caroline, le colonel Nicholson, devait être promu chef suprême de toutes les forces militaires, unies en une puissante fédération des colonies britanniques.

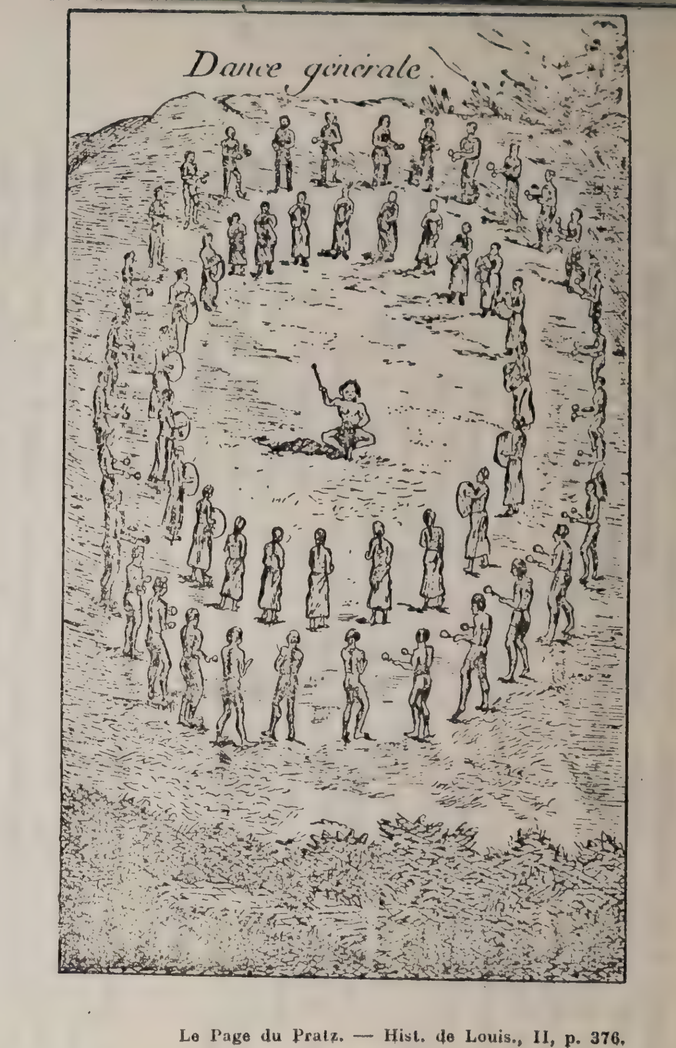
Conflits au Nord. — Avant même que ne fussent prises toutes ces mesures inquiétantes, un premier conflit se produisit au point vital tant des communications du Canada et de la Louisiane que de la Nouvelle France et de la Nouvelle Angleterre : le poste de Niagara entre l'Erié et l'Ontario. Ce poste essentiel qu'avait jadis créé La Salle sur l'ordre d'un énergique gouverneur du Canada, Frontenac, un clairvoyant successeur, Vaudreuil, le fait au printemps de 1720 réoccuper par un autre chef habile Joncaire en des circonstances difficiles ; car, les New-Yorkais, profitant de notre maladroit refus à nos coureurs de bois de tout « congé » habituel de traite et de troc, avaient précisément par la vente éhontée d'eau-de-vie et autres denrées détourné de nous quatre tribus iroquoises. Aussi, dès le printemps suivant, le nouveau gouverneur de New-York, Burnet, les lance-t-il contre le malheureux fortin en construction ; mais le nouveau chef Longueil leur en oppose une cinquième ; et cette offensive septentrionale se trouve pour le moment d'autant mieux arrêtée que l'inerte Compagnie des Indes, se conformant enfin au conseil qu'avait, il y a quatre ans, donné le missionnaire Le Maire, se met en mesure, en fortifiant l'Ouabache, d'assurer les communications du Canada et de la Louisiane.

Conflits au Sud. — De même, dans les régions méridionales, les Caroliniens, non contents de détacher de nous les suspects Chicachas, les excitent à molester nos trafiquants et à soulever contre nous les fidèles tribus du Mississipi. Aussi dûmes-nous en 1721 leur opposer le rempart humain des Chactas qu'on estimait à cinq ou six mille hommes, enfin pourvus d'un magasin de ravitaillement. Aussitôt, feignant l'effroi, Nicholson ne se contente pas de fortifier la fourche de l'Altamaha : il réclame à la métropole trois nouveaux régiments et force artillerie et munitions. Sur quoi le *Board of Trade* rédige son fameux mémoire du 8 septembre 1721. Au nord, des 9.200 guerriers indigènes que nous pouvons armer, prétendent les « Seigneurs du Commerce », il n'y en a que 3.800 en 37 villages pour la plupart Creeks et Cherokees, sur lesquels peuvent compter les Anglais. Au Sud, des 60.000 (?) guerriers plus ou moins gagnés à la cause française, il n'y en a pas 1.500, outre les Iroquois, favorables à la cause anglaise. Notre prétendue ligne de postes fortifiés, disent-ils, non seulement entrave le développement du commerce et de la domination anglaise, mais encore, grâce à la connivence des Espagnols, menace les colonies britanniques d'invasion et même de destruction totale. Il y a donc, affirment-ils, urgence de renforcer les 2.000 miliciens de Caroline avec quatre régiments et tout un puissant matériel de guerre, urgence de construire des forts non seulement sur les Grands Lacs, mais encore, précisent-ils, sur le Potomac, sur la Susquahanna, sur la Savannah, sur le Chattahochee, sur





Le Page du Pratz. — Hist. de Louis., I, p. 105.



Le Page du Pratz. — Hist. de Louis., II, p. 376.

Mœurs des Natchez



l'Hogologee, urgence de s'assurer plus étroitement que jamais les tribus indigènes par traités d'alliance, mariages mixtes, évangélisation intéressée, troque abondante et pas chère, et cela sous l'autorité d'un chef militaire commun à toutes les colonies. En même temps, le véhément Daniel Coxe et autres publicistes à gages surexcitent les convoitises d'une nation devenue aussi impérialiste que mercantile, en invoquant les prétendus droits de l'Angleterre sur tous les pays du Mississipi, dût-on s'entendre avec la défaillante Espagne pour chasser les prétendus usurpateurs français et partager avec elle au cours même du fleuve l'immense vallée du « Père des Eaux ». Ainsi, de toute l'Amérique du Nord, en grande partie explorée et colonisée par nous à grand peine et à grands frais, nous ne garderions plus qu'un petit Canada fermé à la mer du côté de l'Acadie, perdu et confiné en des terres glacées. Telle était l'hostile politique de notre alliée aux beaux jours de la Régence.

Désarmement français. — Les conséquences de ce vaste plan d'offensive ne tardèrent pas à se faire sentir en notre Nouvelle France, si indignement méconnue et sacrifiée. D'une part, les Chicachas, subornés par les Anglais, menacent notre navigation sur le Mississipi, ainsi qu'en eut à pâtir le P. de Charlevoix, et les Chactas, privés de marchandises françaises et comblés de marchandises anglaises (60 chevaux de traite en septembre 1723), vont, n'était une opportune intervention de Bienville (VI, 146, 173, 300), se joindre à eux contre nous. (Il n'en fut rien, fort heureusement : trois villages chicachas furent même détruits.) D'autre part, le gouverneur Burnet, regagnant à la cause anglaise les Iroquois, envoie ses traitants d'Albany vendre leur alcool et leur pacotille jusque sur les bords des Lacs Erié et Ontario malgré nos vains postes des Miamis et du Niagara. Au Sud, Nicholson en 1723 installe des magasins bien assortis à trois lieues de notre fort « pourri » des Alibamons et réorganise la traite chez les Chactas et les Chicachas réconciliés à nos dépens, puis chez les Creeks et les Cheroquees également soudoyés. Vainement prévenue, la Compagnie, toujours avare de troupes et de marchandises, ne songeait naïvement qu'à l'envoi de ses rares missionnaires pourvus de livres pieux contre un adversaire prodigue de troupes, d'or et de poudre. Ce fut en vain que, devant les entreprises de plus en plus audacieuses des Anglais, des Ecossais, des Irlandais et même des Flamands de New-York et de Pennsylvanie jusque dans la vallée supérieure de l'Ohio, Boisbriant et La Harpe, Vaudreuil, Périer et La Chaise recommandèrent pendant des années l'établissement d'un poste fortifié dans la vallée inférieure de l'Ouabache : la mesquine Compagnie promit et refusa tour à tour cette « grande et inutile dépense » pour se contenter finalement de la vague et peu coûteuse intervention de quelques Pères



jésuites, déclarés « équivalents de régiments », et de l'autorité purement personnelle et, par conséquent, éphémère du lieutenant de Vincennes, proclamé « fort ambulant ».

Au Nord, sur les Grands Lacs, le misérable fortin de Niagara ne suffisait pas plus à attirer les Peaux-Rouges vers Montréal qu'à les détourner d'Albany ; en 1724 le nombre des canots indigènes était dix fois plus grand en cette dernière ville. Les Iroquois menaçaient même Détroit et Michilimachinae et, de plus en plus hostiles, appelaient les Anglais contre nous à Chouaguen sur le Lac Ontario. Aussi Vaudreuil dut-il, dûment autorisé par notre ministre Maurepas, dépêcher le baron de Longueil pour « s'opposer même par la force à ce dangereux voisinage » qui pouvait entraîner pour nous la perte des Grands Lacs. Malgré la présence à Oswego et même à Niagara d'hostiles bandes de traitants new-yorkais, Longueil, à force d'habileté, obtient des Iroquois en avril 1726 la transformation par l'ingénieur Chaussegros de Léry du mauvais « fortin de pieux » de Niagara en une « solide maison de pierre ». Enfin, vers cette même date, Vaudreuil est autorisé par le gouvernement royal à accorder à nos coureurs de bois vingt-cinq « congés de traite » : « nécessité indispensable », est-il dit, contre « les entreprises des Anglais qui cherchent à pénétrer dans toutes les nations sauvages et à se les attirer », même et surtout par la vente de l'eau-de-vie ; oui, est-il précisé, « à les attirer sur les Français dès la première guerre ». En effet, dès cette même année 1726, à force d'intrigues et de corruptions, l'infatigable Burnet obtient de certains chefs iroquois, sous promesse de « protection », la cession d'un vaste territoire de soixante mille carrés entre l'Ontario et l'Erié et y fait bâtir à Oswego en plein hiver un solide fort de pierre dont les soixante soldats et les deux cents traitants annulent l'importance de notre nouveau poste de Niagara, au point de menacer à nouveau nos communications entre le Canada et la Louisiane. D'où protestations du gouverneur Beauharnais contre si grave empiètement ; d'où acharnement croissant de Burnet qui en 1727 fait circuler contre nous le collier de guerre chez toutes les tribus des Lacs, même les plus fidèles à notre alliance : il ne s'agit de rien moins, en effet, que du massacre général de nos troupes et de nos coureurs de bois. Prélude d'une catastrophe imminente !

Le gouverneur de la Louisiane, Etienne de Périer, aurait bien voulu s'opposer aux menées anglaises avec la même énergie que ses collègues du Canada. Mais une Compagnie marchande, comme celle des Indes, ne songeant guère qu'aux profits immédiats de ses actionnaires, n'avait ni la clairvoyance ni l'esprit de suite, sans parler des puissants moyens, d'un gouvernement royal, capable d'envisager et de servir les intérêts généraux et durables d'une nation. Le ministre Maurepas avait beau recommander au gouverneur Pé-

rier « de contenir les Anglais dans leurs limites », de se méfier de cette nation « infiniment jalouse », qui avait déjà « fait toutes les tentatives imaginables pour suborner nos sauvages et les porter à détruire nos établissements », et de s'opposer tout particulièrement aux « entreprises iniques » des Caroliniens qui, dit l'Abbé Raguet, directeur des missions, veulent « nous resserrer par terre, par mer et par les rivières » : la funeste Compagnie refusait à son gouverneur les renforts les plus urgents, même deux cents hommes de troupes, et les marchandises les plus indispensables, même pour la traite avec nos meilleurs alliés.

Attitude des Indigènes. — Dès lors, pires conséquences encore que dans le Nord : au lieu du prestige, c'était le mépris. Si peu clairvoyants ou même si bien disposés qu'ils fussent parfois, les sauvages cessaient d'estimer, parce qu'ils ne le craignaient plus, un petit peuple de fugitifs, de meurt-de-faim, et donc, apparemment d'intrus, dont les magasins étaient presque toujours vides même de marchandises inférieures, dont les plus anciens postes se trouvaient l'un après l'autre abandonnés, dont les forts tous de bois, sauf à La Mobile, pourrissaient et tombaient en ruines, dont les troupes hâves et débiles apparaissaient de plus en plus clairsemées et déguenillées. Or, pendant ce temps, en février 1728, un envoyé anglais, Welsh, amena chez les hostiles Chicachas cinquante chevaux chargés de bonnes marchandises qu'on distribua à vil prix ou même pour rien ; aussi bientôt le colonel Glover n'eut-il pas grand'peine à obtenir des Talapousas et des Caouites la permission de construire un grand fort pour cent-soixante soldats ; et les versatiles Chactas, las de nos menaces et de nos promesses également vaines, cédèrent aux « efforts infinis » des Anglais. Bref, la Nouvelle France, presque abandonnée à son inévitable sort, menace, sur son point le plus faible, la Louisiane, de céder, comme naguère l'Acadie, à la formidable poussée qu'organise si bien sa prétendue alliée avec le concours méthodique de sauvages comblés d'eau-de-vie, d'armes et de faveurs appréciables.

II. — Guerre des Natchez

Leurs mœurs. — Les Natchez avaient jadis été l'une des plus puissantes nations du pays : elle comptait des milliers de guerriers répartis en soixante villages, dit le P. Le Petit qui les a fort bien étudiés et décrits (A. M. C., Carton I, N° 40) ; mais la funeste coutume d'immoler des centaines de sujets à la mort des grands chefs l'avait réduite à quelques centaines de guerriers, répartis en six

ou sept villages situés sur la rive gauche du Mississipi, à soixante lieues de la Nouvelle Orléans. En chacun de ces villages aux palissades garnies de crânes ennemis, se dressait sur une butte élevée le grand temple conique, orné d'idoles grossières, où, près des ossements des grands chefs, les vieillards entretenaient un feu perpétuel et déposaient des aliments. Les grands chefs s'estimaient descendants du soleil, auquel ils rendaient un culte quotidien. Ils exerçaient sur leurs sujets un pouvoir despotique, à tel point qu'ils disposaient de leurs vies et de leurs biens au gré de leurs caprices. Ce despotisme donnait encore à ces tribus une redoutable force collective. Toutefois, bien qu'ils crussent à l'immortalité de l'âme « punie



Le Page du Pratz. — Hist. de Louis., II, p. 367.

Mœurs des Natchez

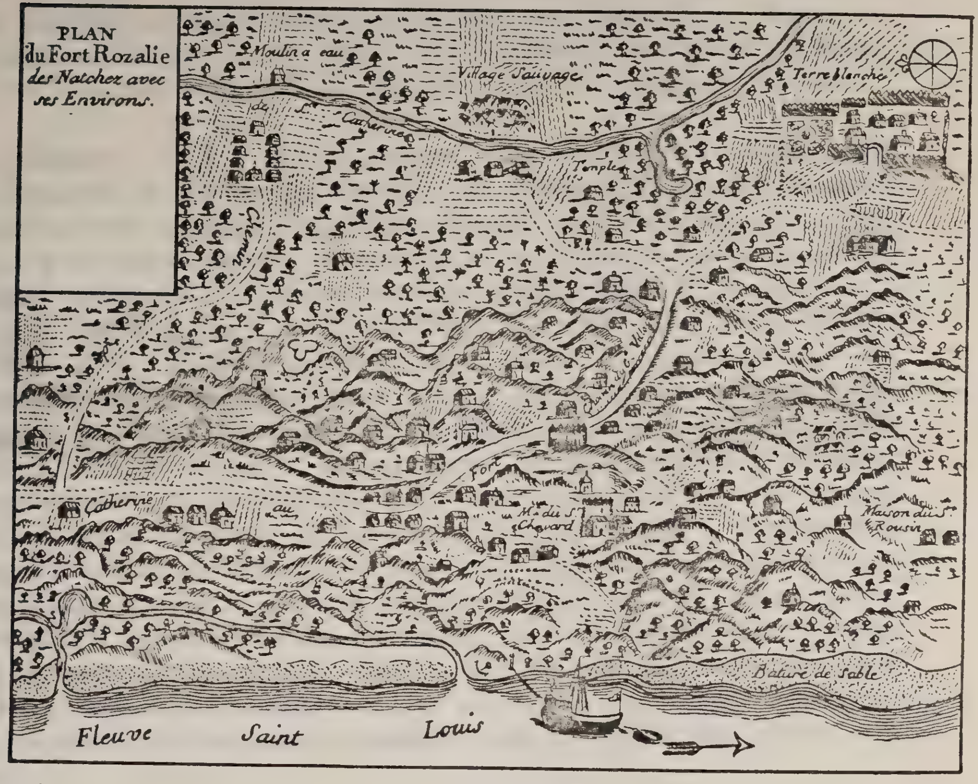
ou récompensée en un autre monde », ils se livraient ici-bas à des jouissances grossières en leurs danses et festins et à des luttes sans merci où honneur était rendu à quiconque avait tué 20 ennemis et fait 10 esclaves (A. M. C., Carton I, N° 40 ; VII, 230, 302-16).

Notre établissement. — Malgré leur humeur guerrière, « les Natchez, dit le capitaine des milices Delaye, nous furent au début si dévoués et si dociles que jamais nation n'avait paru plus affectionnée aux Français » (A. M. C., Carton I, N° 38). Aussi, dès 1716, les frères Le Loire des Ursins, puis l'ordonnateur Hubert s'établirent-ils en leur beau pays fertile et y cultivèrent tabac et blé avec un tel succès qu'on songea, avons-nous vu, à faire de cet établissement la capitale de la Louisiane. Un fort de pieux, dit Fort Rosalie, avait été bâti sur une colline qui dominait « une grande et belle plaine entre-



coupée de monticules : le coup d'œil était charmant » dit Pénicaut (C[13], V, 444). En 1729, c'est-à-dire dix ans après la venue des gens de Clairac experts en la culture et la préparation du tabac, les Français établis en cette région prospère récoltèrent près de deux cents « milliers » de tabac.

Malheureusement, dit Delaye, « il n'y eut jamais en ce poste aucun bon commandant ». Aussi eûmes-nous dès 1722 et même 1716, avons-nous vu, maille à partir avec les « soleils », c'est-à-dire avec les grands chefs des Natchez, nullement oublieux de nos vaines représailles.



Le Mascrier. — Mém. hist. de Louis., II, p. 94.

En octobre 1722, le commis principal Le Loire signale leur insolence et leur violence, encouragées par les Chicachas que soudoient les Anglais : rixes, coups, victimes de part et d'autre, attaque en règle de la concession Sainte-Catherine. Les habitants, craignant parfois de sortir, de vaquer à leurs travaux agricoles, se tenaient réfugiés au fort. (Cf. Journal de Diron ; A.M.C., Carton I, 29-30 ; A.D.M., 67[2] ; VII, 115-132 ; Charlevoix, IV, 230, 271.) Malgré les ordres de Le Blond de La Tour, le major Pailhoux, n'osant déclarer la guerre, conclut hâtivement une « paix trop généreuse » qui ne les rendit que « plus audacieux et plus méprisants » (C[13], A, VII, 25).

« Incapables de reconnaissance, dit justement Le Loire, les sauvages ne comprennent que la force et la crainte. » Donc, en octobre 1723, au moment même de la guerre des Chactas et des Chicachas, nouveaux pillages, vol de bestiaux, menaces et violences de toute nature ; d'où nécessité d'une nouvelle expédition ; mais Bienville, à peine remis de « la maladie populaire », se contente, lui aussi, de trop faibles et trop tardives représailles. Aussi « cette guerre nous a-t-elle été terriblement à charge ». « Si en mai on y avait fait monter du monde et des vivres, on aurait détruit ces gens-là », dit La Chaise *(Ibidem)*. « Si ces barbares avaient pour lors été punis comme il faut, dit Delaye, ils n'auraient jamais plus rien entrepris en France »... « Le malheur de la colonie vient de la mollesse de l'ancien gouverneur. » (VII, 65, 116, 128-37, 302-16 ; A.M.C., Carton I, N° 38.)

Le complot. — Il y eut, pourtant, une période d'accalmie pendant laquelle la prospérité revint. En mars 1724, la Compagnie en profita pour envoyer l'ingénieur Broutin aux Natchez, et en mai Pauger pour faire fortifier la colonie et en répartir les concessions, d'autant qu'en 1723 Hubert, inquiet, avait vendu la sienne à vil prix au « gestionnaire » de M. Le Blanc (C^{13}, VII, 35 ; VIII, 26, 37, 83, 271, 375). Malheureusement non moins tyranniques que les rois-soleils des Natchez, « tant envers les Français qu'envers les indigènes », furent les deux commandants qui se succédèrent : le capitaine Merveilleux et le capitaine d'Etcheparre. Le premier, « tyran avare », se rendit aussi méprisable qu'odieux par des « exactions et autres rapines » et par sa lâcheté ; le second, « devenu très ivrogne », aurait été condamné pour ses « injustices criantes » et ses « vexations inouïes », sans la fâcheuse indulgence du gouverneur. Alors ce fut aux dépens des indigènes qu'il voulut se créer le plus beau domaine de la région ; mais le chef du village la Pomme qu'il prétendit expulser brutalement de ses terres en appela au grand chef, lequel « se concerta » aussitôt avec les chefs des tribus voisines.

Or, les Chicachas, dit le Carolinien James Adair, « sur l'avis des traitants anglais », opinèrent, avons-nous dit, pour un massacre à date fixe de tous les Français de la Louisiane, « événement fort désiré par le cabinet britannique », avoue l'historien anglais Monette. Telle fut aussi l'opinion du gouverneur Périer, de l'ingénieur Baron, du conseiller d'Ausseville et du P. de Charlevoix. « Nos voisins de la Caroline et de la Virginie, inquiets du tort que nous faisions à leurs colonies en avançant la nôtre », comblèrent les Chicachas de marchandises que ceux-ci s'empressèrent de répandre « à profusion » dans les tribus conjurées ; ainsi, « toutes les petites nations entrèrent dans le complot » et même une grande, qui nous avait toujours été

plus ou moins fidèle, les Chactas, dont les quarante villages comptaient, paraît-il, près de trois mille guerriers : ils devaient, en octobre, recevoir cent-vingt chevaux chargés de marchandises anglaises. « Les Anglais viendraient incessamment prendre la place et acheter les nègres », disaient les indigènes. « Ce sont les Anglais qui nous gâtent l'esprit », répétèrent-ils plus tard. « Les Chicachas d'en haut, dit à Périer un chef chactas, l'avaient prévenu que le même jour toutes les nations sauvages devaient assassiner tous les Français en tous leurs quartiers » (A.M.C., Carton I, N° 39 ; P. de Charlevoix, IV, 242-272).

Le Massacre. — En vain le présomptueux Etchepare fut informé : il met stupidement aux fers « les lâches visionnaires séditieux », qui, au nombre d'une dizaine, vinrent successivement l'avertir du terrible coup qui se préparait. *Quos vult perdere...* Le 28 novembre 1729, à 9 heures du matin, au moment où le grand chef, calumet en main, remettait fastueusement force présents, tout à coup, sur un signal donné par un coup de fusil, le commandant, les officiers, les vingt-cinq soldats de la garnison, les habitants des concessions, les ouvriers des « cyprières », tous préalablement plus ou moins désarmés, guettés et circonvenus, furent en un quart d'heure massacrés au nombre de 238, dont 146 hommes, 36 femmes et 56 enfants. Les sauvages prétextaient une partie de chasse et promettaient du gibier à leurs futures victimes. « Les gens (du village) de la Pomme surtout n'ont épargné ni femmes ni enfants, malgré leurs pleurs et leurs gémissements ». Les uns et les autres furent livrés aux pires violences, aux plus atroces « brutalités », aux « plus grandes cruautés » des Peaux-Rouges et des nègres également acharnés en l'assouvissement de leur « rage », de leur « vengeance », de leurs « passions » : viols, massacres, empalements ; aux nègres en particulier on avait promis de livrer femmes et enfants pour qu'ils devinssent à leur tour leurs esclaves. Ainsi, gorgés de viandes et d'eau-de-vie, ces brutes victorieuses passèrent des jours et des nuits en macabres orgies. Toutes les femmes enceintes furent éventrées ; la plupart des femmes qui allaitaient, égorgées ; les autres, contraintes de piler le mahis pour les assassins de leurs maris ou de s'atteler au dur charroi du bois et autres labeurs pénibles. (A.M.C., Carton I, 39.)

Si grandes avaient été la ruse des sauvages et l'incurie des civilisés qu'il n'en coûta aux premiers que la vie de douze hommes pour tuer vingt fois plus des autres. Seuls échappèrent au carnage une trentaine d'habitants, dont Le Loire des Ursins, qui, méfiant dès le début, « tint bon jusqu'à la nuit ». La plupart des survivants s'abandonnèrent à la dérive sur le Mississipi ; mais les Thioux, d'abord hésitants, finalement subornés par les Natchez, en massacrèrent



bientôt une dizaine, puis, avec l'aide de certains Tonicas, dix-huit autres sur la concession du marquis de Mézières. De même, le 11 et le 12 décembre, les quarante guerriers Yazous, cédant aux incitations des Natchez, après avoir blessé un missionnaire des Illinois et tué trois de ses hommes, « égorgèrent les dix-sept soldats et tous les habitants de leur poste » (Fort Saint-Claude) ; ils allèrent, ce qui est bien significatif, en porter les chevelures aux Chicachas alliés des Anglais ; des émissaires natchez allèrent même porter messsages et marchandises aux Natchitoches. Intéressés dans l'affaire, les Chicachas devaient, de même, recevoir ceux des nègres qui nous étaient restés fidèles. Tout en distribuant l'eau-de-vie, les munitions et les marchandises anglaises des Chicachas, les Natchez répétaient que, « toutes les nations ayant frappé ensemble, tous les Français étaient tués ».

Panique. — Heureusement, par suite d'une opportune intervention de la mère du grand chef en faveur des Français, les Natchez avaient avancé de trois jours l'heure du massacre, si bien que Périer put intervenir à temps pour faire avorter le complot chez les autres tribus. N'empêche qu'à la Nouvelle Orléans, dès l'arrivée des fugitifs, le 2 décembre, « ce fut partout la consternation : la peur augmente tous les jours ». « La colonie fut à deux doigts de sa perte », dit Delhaye, tant par la brusque irruption des sauvages que par la « peur panique » des habitants, fuyant « les habitations » du fleuve (A.M.C., Carton I, 38 et 40). Hâtivement, bien qu'incapables d'aller sur-le-champ surprendre les Natchez au milieu de leurs macabres orgies, Périer, qui ne disposait que d'une soixantaine de soldats, organise des milices de « quartiers », dont quatre compagnies de cent-cinquante hommes à la Nouvelle Orléans ; il fortifie cette capitale et les postes voisins : Chapitoulas, Cannes Brûlées, Côte des Allemands, Pointe Coupée ; il expédie en amont des troupes qui maintiennent les Tonicas dans le devoir et font décimer par des nègres les Chaouchas près de la Nouvelle Orléans et par les Chachoumas les Yazous régugiés sur la Rivière Noire. Saint-Denis maintient les Natchitoches dans le devoir. Ainsi, « Périer tient en respect toutes les nations du Mississipi » ; mais il ne peut porter la nouvelle du danger jusque chez les Illinois que sollicitent les Chicachas (A.M.C., Cart. I, N° 39). L'angoisse s'étend jusqu'à La Mobile et aux villages avoisinants : car, malgré le chef français Le Sueur, les Chicachas ne cessent d'exciter les Chactas « à se joindre aux Natchez pour tuer tous les Français, accusés de vouloir réduire tous les sauvages en esclavage » ; quinze Chicachas vont, en effet, porter le calumet de paix aux Natchez ; d'autres nous « attaquent du côté de La Mobile ». De la décision des puissants chefs chactas dépend le sort de la colonie aux abois : car on redoute que, « pendant que



nous serions aux Natchez, les Chactas n'attaquent la Nouvelle Orléans vide de troupes » (A.M.C., Carton I, N° 38). Enfin, le 16 janvier 1730, après « quarante-cinq jours d'angoisse », Périer apprend de l'enseigne Régis du Roullet que les Chactas ont envoyé 700 guerriers contre les Natchez et 150 aux Yazous pour leur couper toute communication avec les Chicachas (A.D.M., C, 67², N° 14). En effet, le 27 janvier, 500 guerriers chactas, commandés par Le Sueur, attaquent un parti de 110 Natchez, lui tuent 60 hommes, en prennent 18 ou 20, détruisent quatre villages, délivrent 59 femmes et enfants français et 106 nègres ; mais les Chactas ne veulent rendre ces captifs que contre force marchandises. C'est « la duplicité des Chactas », disent les Natchez, qui a fait échouer la conspiration générale des sauvages : car, au lieu d'aller frapper les Français à la Nouvelle Orléans, ils ne laissèrent les Natchez attaquer les Français que pour tomber ensuite sur eux.

Faibles représailles. — L'attaque des Chactas n'en était pas moins prématurée : car, après une sotte échauffourée de l'enseigne Mesplet aux Natchez (5 tués et 3 prisonniers), ce ne fut que le 6 février que, par suite de lenteurs déplorables à la Pointe Coupée et ailleurs, le chevalier de Louboey partit des Tonicas avec 90 mauvais soldats, 210 braves miliciens et 300 sauvages. Le 9, il campe près des Chactas sur la concession Sainte-Catherine, « entièrement ruinée et désolée », incendiée, toute encombrée de cadavres que dévorent chiens et bêtes de proie ; avec les têtes sanglantes des officiers et soldats rangées d'un côté et celles des habitants rangées de l'autre, « l'aspect de ce lieu donnait de l'horreur au possible ». Du 14 au 24 février le fort des Natchez est investi, mais en vain : il y avait bien quatre pièces de canon, mais pas un canonnier assez habile pour ouvrir dans la palissade une brèche suffisante à l'assaut. Malgré de suspectes propositions des Natchez, Louboey, peu sûr de ses hommes étrangement « intimidés et inexpérimentés », peu sûr des Chactas que ne cessent de travailler les Chicachas, pressé d'en finir avec l'inaction et l'insubordination de ses troupes à court de munitions, lève le siège sur la seule remise des derniers prisonniers : femmes, enfants et nègres. Or, pendant que le 26 il se retire au « fort provisionnel » hâtivement bâti près du fleuve par l'ingénieur Broutin, les 250 à 300 guerriers natchez qui survivent franchissent celui-ci à la dérobée, s'enfuient en amont de la Rivière Noire chez les Ouachites et s'y fortifient à nouveau. Après avoir laissé 120 hommes en notre ancien fort réparé, Louboey rentre à la Nouvelle Orléans où était resté Périer, prêt à toute perfide attaque des Chactas, « importuns, insatiables et insolents ».

De toute cette campagne si mal menée, on peut dire ce que disait de l'impuissante canonnade le capitaine des milices, Delaye : « Cette



D.B.M. Album 4.040 B. N° 7.

Plan du fort des Natchez et environs, par le Général Collot, en 1796



manœuvre nous a fait un tort considérable : elle n'a fait que rendre l'ennemi plus orgueilleux et plus insolent et nous a attiré le mépris de nos alliés... » « Cette guerre ne nous fait guère d'honneur »...

Attitude anglaise. — Les Anglais s'empressèrent naturellement d'exploiter ces fautes et ces désastres, de manière à accroître leurs propres forces et leur prestige à nos dépens. Les Caroliniens, plus que jamais, prodiguèrent leurs pacotilles à celles des tribus indiennes qui leur facilitaient ainsi l'approche du Mississipi. En avril 1730, le commissaire anglais pour les affaires indiennes, Sir Alexander Cumming, fit reconnaître aux chefs cherokis convoqués en assemblée générale la souveraineté britannique et fit sceller cette alliance par une délégation de chefs qui vint à Londres offrir au roi Georges des gages de leur entente. Le 7 septembre 1730, fut même conclu à Whitehall un traité d'alliance qui des Cherokis faisait au Sud, du côté du Mississipi, ce qu'étaient, au Nord du côté des Grands Lacs, leurs congénères les Iroquois, les plus fidèles alliés de l'Angleterre et les plus acharnés ennemis de la France. Pour renforcer de preuves matérielles et d'effets tangibles les promesses ainsi faites en parole et par écrit, le cabinet de Saint-James ordonne l'envoi immédiat de soixante canons et de nouvelles forces militaires et fait organiser l'établissement de onze nouveaux postes sur les confins de la Caroline du Sud. Les Chicachas n'hésitent plus à reconnaître ouvertement l'allégeance britannique et les Chactas, plus comblés de présents que jamais, menacent de piller notre misérable magasin installé chez eux ; ils refusent même de nous rendre nos propres nègres prix aux Natchez, si ce n'est contre une rançon exorbitante. Notre domination en Louisiane se trouvait donc à l'Est de plus en plus compromise.

Attitude indigène. — Heureusement, plus loin des intrigues anglaises, à l'Ouest et au Nord, nous trouvions des alliés d'autant plus sûrs qu'ils avaient été moins subornés. Dès le lendemain du massacre, les Attakapas du delta nous « offrent leurs services » contre les Natchez ; les Natchitoches, tout dévoués à leur commandant Juchereau de Saint-Denis, nous restent fidèles en leurs campements de la Rivière Rouge ; cinquante Tonicas se lancent même à la poursuite des Natchez en fuite chez les Ouachites de la Rivière Noire (A.M.C., Carton I, N° 39 et 42). En amont du Mississipi, les Chicachas, conformément à la politique anglaise, tentèrent, avons-nous vu, de nous débaucher les Illinois ; mais ceux-ci répondirent à leurs envoyés que, « étant chrétiens, ils restaient frères des Français » ; (A.M.C., Carton I, N° 40) ; une délégation de Kaskaskias et de Mitchigamis vint même à la Nouvelle Orléans proposer leurs services ; mais Périer, leur envoyant un convoi, se contenta de leur dire :



« Il suffit que vous restiez sur place fidèles et tout prêts à repousser les menaçantes attaques de nos communs ennemis les Renards » (P. de Charlevoix, IV, 272). Vaine fut donc une attaque brusquée des Natchez dans la vallée du Mississipi (prise du petit fort des Houmas avec dix Français et vingt nègres), n'était la panique qu'elle créa à nouveau dans la capitale encore mal protégée.

Organisation. — Le gouverneur n'en avait pas moins, dès décembre 1729, demandé en France des secours urgents ; mais, par suite des tiraillements entre la Compagnie des Indes, toujours rebelle aux dépenses, et le gouvernement royal, plus clairvoyant, ils ne furent prêts qu'au printemps de 1730. En juin 1730 s'embarquèrent à Brest 150 hommes de troupes sous le commandement du frère même du gouverneur, le lieutenant de vaisseau Antoine Périer de Salvert ; au cours de vingt années de service, lui aussi, s'était distingué pendant la guerre de la Succession d'Espagne, et, capitaine de la Compagnie, au Sénégal contre les Hollandais. Ce faible renfort, arrivé le 8 août, aida du moins à ramener les Chactas dans le devoir : après huit jours de palabre, en octobre 1730, 800 d'entre eux venus à La Mobile protestèrent de leur fidélité à la France, promirent à Périer la remise immédiate des nègres et la reprise du trafic avec les Français et acceptèrent de lui un grand chef favorable à nos intérêts. Cependant, au Nord, fidèles alliés des Iroquois, les Renards, qui n'avaient cessé de faire le jeu des Anglais contre nous, se trouvant cernés entre l'Ouabache et l'Illinois, succombaient le 17 août 1730, au nombre de 200 guerriers et de 600 femmes et enfants, sous les attaques conjuguées de 1.400 assaillants en majorité indigènes : Ouataouais, Kaskaskias, Miamis et autres Illinois que menaient nos chefs canadiens et louisianais, MM. de Saint-Ange, de Noyelles et de Villiers.

Victoire apparente. — Les conjonctures étaient donc favorables pour qu'on se débarrassât définitivement des Natchez. Vainement le gouverneur avait, depuis neuf mois, envoyé vingt partis pour découvrir leur nouveau repaire. Au début de janvier se rassemblent au confluent de la Rivière Rouge les 170 soldats de Périer de Salvert, les 150 miliciens de M. de Bénac, les troupes coloniales commandées par le baron de Cresnay et une petite armée de sauvages réunis par le gouverneur. Malgré l'échec d'un parti d'éclaireurs, après de pénibles recherches en des forêts marécageuses, le camp retranché des Natchez est enfin découvert le 20 janvier « au cœur de l'hiver par beaucoup de pluie et de neige » ; il est aussitôt investi et si violemment bombardé que, après cinq jours de tranchées, les Natchez, affamés et épouvantés, consentent à livrer 45 guerriers, 450 femmes et enfants et leurs 20 derniers nègres. Mais, dans la

nuit, profitant d'un violent orage, les autres, au nombre de 100 hommes et de 60 femmes, s'enfuient, ne laissant au camp que deux hommes et une femme. Le 5 février, Périer rentre à la Nouvelle Orléans, d'où il expédie ses prisonniers à Saint-Domingue. Il croyait en avoir ainsi fini à peu de frais avec les Natchez ; il se faisait des illusions. « Ces barbares, qui ont usé de toutes sortes de fourberies pour nous massacrer aux Natchez, dit Delhaye (A.M.C., Carton I, N° 38, p. 10) savent que leur crime est si grand que jamais on ne leur pardonnera ;... se croyant indomptables, ils pousseront leur rage jusqu'à la dernière extrémité. Aussi est-il absolument nécessaire de les détruire à forfait *(sic)* pour servir d'exemple aux autres sauvages : sans quoi, nous serons toujours exposés à de pareils accidents ».

III. — Rétrocession de la Louisiane au gouvernement royal

Désistement. — Peut-être la Compagnie des Indes avait-elle spéculé sur cette heureuse nouvelle impatiemment attendue, lorsque, pour finir en beauté, elle prit au début de 1731 la décision depuis longtemps inévitable. Dès 1730, c'est-à-dire après « l'irruption subite des Natchez », elle s'était reconnue incapable de contenir plus longuement les Anglais « ambitieux et jaloux » et les tribus sauvages liguées contre les faibles établissements du Mississipi ; elle sentait « le précieux dépôt confié à sa garde en danger de passer entre les mains des ennemis de l'Etat ». Le 22 janvier 1731, son assemblée générale, tout en exagérant les services rendus à la colonie, estimait que, « après avoir, en treize ans, sacrifié plus de vingt millions », la Compagnie ne pouvait « s'épuiser par de nouvelles dépenses au delà de son pouvoir et toujours inférieures aux besoins d'une si vaste colonie » ; d'autant qu'elle « se connaissait trop faible pour la garantir de tous événements », tels que la susdite « irruption » ; elle « suppliait » donc Sa Majesté de « révoquer la concession à perpétuité de la Louisiane et ensemble du pays des sauvages illinois ». Tout au plus acceptait-elle de conserver « le privilège du commerce exclusif » de cette colonie, à charge d'y « transporter cinq cents nègres par an et tout ce qui serait estimé indispensable aux besoins des habitants ». Dès le lendemain, le roi acceptait, à dater du 1er juillet suivant, la « rétrocession de la Louisiane » et aussi l'annulation du « privilège de son commerce exclusif », voulant que ce commerce fût « libre à tous, sans que la Compagnie en puisse estre chargée à l'avenir ». La Compagnie dut même payer en dix ans une indemnité de 1.400.000 livres pour n'avoir plus à subvenir aux « besions des habitans en vivres, marchandises, effets, nègres et autres choses ».



Efforts insuffisants. — Dès la signature de cet acte, le gouvernement royal, qui avait fixé le fonds annuel de la Louisiane à 550.000 livres, se hâta de ravitailler la colonie réduite aux abois : en février 1731, de Rochefort envoi d'un premier navire chargé de vivres et de munitions pour les troupes et de marchandises pour les habitants ; en novembre, envoi d'un second. Dès octobre, la *Gironde* apportait 84.341 livres pour le paiement des troupes et autres paiements en espèces, et en mars 1732 la *Somme* en apporte 100.000. Il était temps : la population, affamée et apeurée, tombée dans « une espèce de léthargie », ne songeait qu'à fuir un pays apparemment condamné au désastre soit par la famine, soit par l'invasion, soit par le massacre. Périer, comme naguère Bienville, dut s'opposer à l'exode en masse des habitants. L'effectif des huit compagnies, chargées de défendre l'immense territoire, se réduisait à 425 hommes, dont 118 pour les quatre compagnies de la capitale ; et ces 425 hommes, « mauvais sujets ramassés au hasard par la Compagnie », logés sous des toits d'écorce, presque tous nus faute d'effets depuis deux ans, nourris de maïs et de riz, mal armés, manquaient autant de vigueur physique que d'ardeur patriotique. Leurs magasins étaient vides, au point qu'on ne pouvait rendre aux habitants les 150 fusils que Saint-Denis avait dû leur emprunter pour repousser les Natchez. Le ministre Maurepas dépêcha cinq nouvelles compagnies, dont les 650 hommes furent en mai 1732 renforcés de 150 Suisses du régiment de Karrer, l'effectif devant être d'au moins 800 hommes bien armés et bien habillés. Comme il fallait d'autant mieux fortifier qu'on avait moins de troupes, il attribua des fonds considérables aux fortifications et à l'artillerie, vu que La Mobile et la Balise n'étaient pas mieux pourvues de canons et de munitions que la capitale ; d'où projets d'un fort de briques aux Natchez et d'un fort de pierre à la Nouvelle Orléans, au lieu de pieux pourrissants. Il accorda un subside annuel de 8.000 livres pour l'entretien de douze Pères jésuites, dont deux chez les Chactas : car « il n'y a que deux moyens de subjuguer les sauvages : les armes ou la religion ». Dès la fin de 1731, le fonds de 550.000 livres eût été épuisé, s'il n'y avait eu une recette de 400.000. Or, il eût fallu, dit un mémoire de 1731, 150.000 livres de marchandises de traite par an. (A.M.C., Carton I, Nº 12).

Commerce. — Quant au commerce, Maurepas s'aperçut que, pour le développer, il ne suffit pas de le déclarer libre, il faut créer tout à la fois et la matière vendable et les débouchés. Or, la Compagnie avait si mal réparti ses nègres et fait si peu de travaux d'aménagement que, faute de riz, de cannes à sucre, de coton et d'indigo en quantités suffisantes, les petits colons ne pouvaient guère exporter que du tabac (« seul, le tabac fait vivre les habitants ») ; mais ce tabac, par suite du renchérissement de tout en Louisiane, reve-



nait en France à six livres de plus que celui de Virginie ; si bien que le ministre dut, pour le rendre accessible en France, le faire bénéficier d'une forte prime. Avec une louable sollicitude Maurepas invita par circulaire les armateurs de nos grands ports à trafiquer en Louisiane ; mais une prime de quarante livres par tonneau et bien d'autres avantages ne décidèrent que deux navires de La Rochelle, deux de Bordeaux et un de Saint-Malo à se risquer en cette aventure ; ils en profitèrent cyniquement pour rançonner les habitants privés de tout : étoffes, vêtements, chaussures. Vainement donc les Ursulines employaient en leur couvent les trente orphelines des Natchez à tisser la soie. Ni le goudron, ni l'excellent coton ne rapportaient davantage.

A défaut de commerce avec la métropole, il y avait bien le commerce avec les Antilles : car Saint-Domingue et la Martinique, faute de forêts et de pâturages, avaient besoin de bois pour leurs constructions, de bétail pour leur alimentation, de chevaux pour le travail des sucreries. Maurepas eut beau interdire ce commerce avec la Nouvelle Angleterre, le Canada eut beau y renoncer par suite des risques et des frais de l'entreprise, il fallut des années, en dépit de la bonne volonté des Louisianais, pour que des échanges de cette nature pussent s'organiser entre le Mississipi et les îles d'Amérique.

Découragement. — En attendant, les habitants, tant ouvriers que colons, éprouvés en août 1732 par un terrible ouragan qui détruisit les récoltes, seraient positivement morts de faim, sans quelques réserves de riz trouvées dans les magasins de la Compagnie : « on a vécu pendant plus de trois mois de grains de roseaux ». Aussi réclamaient-ils plus fort que jamais le droit de retourner en France ; la métropole y tenait d'autant moins qu'elle ne trouvait rien de mieux pour les remplacer que faux-sauniers et contrebandiers amenés de force. Moins que jamais aucun honnête homme n'était assez aveugle ou sourd pour se risquer en une colonie tellement tarée. Il n'y avait donc pas d'autre alternative, écrivait Louboey au ministre, que de « voir tous les jours diminuer la colonie » ou d' « estre obligé d'y retenir par force des malheureux qui n'y pouvaient pas vivre ». « Si la Louisiane continue du même train qu'elle va depuis six mois, ajoutait-il en septembre 1733, nous n'aurons pas vingt habitants dans un an. Chacun cherche à s'en éloigner comme d'un endroit sans ressources où l'on craint de mourir de faim ». « On ne peut guère compter sur les gens de cette colonie, dit Delhaye *(Ibid)*, tant la plus grande partie est dénuée de cœur et d'honneur ». Tel était le lamentable état d'inanition et de démoralisation auquel la funeste Compagnie en son contagieux mercantilisme avait réduit le beau pays de Louisiane et d'où le gouvernement royal s'efforçait en vain de l'arracher.



Hostilité indigène. — Cet état d'impuissance était précisément la meilleure raison qui pût pousser nos éternels ennemis à s'acharner sur notre colonie moribonde pour l'achever. Or, ils avaient sous la main, outre toutes les tribus ardentes à la curée, des Natchez, encore bien plus nombreux que Périer ne le pensait. Les deux ou trois cents et non les seize ou trente fugitifs de la Rivière Rouge, unis à une trentaine d'autres qui tenaient encore campagne, s'étaient réfugiés chez les Chicachas qui en hébergeaient déjà une quarantaine. C'était là un corps de trois cents guerriers dont l'atroce esprit de vendetta à l'égard des Français se trouvait à la disposition des Anglais chez leurs alliés les Chicachas. En son illusion tenace sur leur petit nombre et sur leurs sentiments de soumission, Périer eut la faiblesse d'autoriser ceux qui se rendaient à merci à s'établir près des Tonicas, à quelques lieues de la Nouvelle Orléans. Il en vint d'abord une bande, puis une seconde ; quand ils se trouvèrent assez nombreux, ils en profitèrent, par une nuit favorable, pour tomber brutalement sur nos fidèles alliés ; ceux-ci ne les repoussèrent qu'après une lutte meurtrière de cinq jours et de cinq nuits. Une autre bande de cent-cinquante Natchez, également tolérés en amis près de l'ancien Fort Rosalie que le baron de Cresnay avait réoccupé avec 100 hommes, dont 70 soldats, faillit renouveler le massacre du 29 novembre par suite de la crédulité du vieil officier fraîchement débarqué en Louisiane. Une trentaine de Tonicas et plusieurs Français périrent en cette double affaire. En ce même été de 1731, d'autres bandes de Natchez, soudoyés par Anglais et Chicachas, rôdaient jusqu'à Bâton Rouge et jusque chez les Natchitoches, semant partout l'épouvante. En octobre, par une attaque soudaine, deux cents Natchez se seraient même emparés du village de ces « amis inviolables », si leur commandant Saint-Denis n'était survenu à point avec ses vingt-deux soldats et le renfort opportun des tribus voisines. Savamment entretenue par nos ennemis, l'idée du massacre général des Français s'était si bien emparée de l'esprit cruel de tous ces barbares qu'en août de cette même année les nègres même de la Nouvelle Orléans s'avisèrent de célébrer dans la capitale des vêpres louisianaises : seule l'imprudente parole d'un conjuré fit échouer ce tragique complot (A.M.C., Carton I, N° 41).

Acharnement anglais. — Autant la situation était alors angoissante pour les Français, autant elle avait de charme pour les indigènes : c'était à qui, Anglais et Français, les comblerait d'eau-de-vie, de marchandises, de munitions et d'autres faveurs pour obtenir leur précieuse alliance. On eut beau vouloir réglementer la traite : en dix-huit mois, de janvier 1730 à juillet 1731, nous dépensâmes près de 85.000 livres en présents à ces quémandeurs qui daignaient finalement les accepter « comme une grâce », « comme un tribut »



même ; mauvais placement en une concurrence inégale. Les Anglais, qui disposaient de bien plus de marchandises à moins de frais, en envoyèrent aux Chactas deux convois successifs dans les seuls mois de juin et juillet 1731. Aussi, de concert avec les Chicachas s'acharnèrent-ils à soulever contre nous nègres, Miamis, Akansas et même Illinois. Au lieu de ne reconnaître qu'un grand chef chactas, nous avions eu le tort d'en reconnaître plusieurs aussi exigeants, quoique moins influents ; de là plus d'efforts et de dépenses, moins de sécurité. Les Anglais n'eurent donc pas de peine à constituer contre nous une puissante ligue des tribus de l'Est ; les Alibamons s'y joignirent bientôt, préférant de palpables cadeaux aux ferventes oraisons du Père jésuite égaré en ces lieux. Ainsi La Mobile se trouvait aussi menacée que la Nouvelle Orléans, d'autant que nos communications avec les Illinois furent mainte et mainte fois coupées par les infatigables incursions des Natchez. « Si les Chactas se soulèvent, écrit en juillet 1731 le commandant des Tonicas Juzan, la colonie est perdue : car elle n'a pas le quart de troupes et d'habitants nécessaires ». Vers la même date, l'abbé Barthellon, qui passa deux ans en Louisiane et fit un relevé précis des diverses nations sauvages, estimait que, si 800 à 1.000 soldats pouvaient à la rigueur les contenir par la peur en cas de paix, ils étaient absolument incapables de les poursuivre dans les bois en cas de guerre ; d'où la nécessité de tributs onéreux et d'alliances plus ou moins sûres : car « aucune de ces nations n'a ni foi ni religion » (A.M.C., Carton I, N° 42).

Les Illinois. — Au moment de la rétrocession, la riche région des Illinois, qui n'avait été accordée à la Compagnie des Indes qu'en 1718, fut réclamée par le gouverneur du Canada Beauharnais : il prétendait, non sans raison, qu'elle pouvait être plus facilement ravitaillée et défendue par la voie des Grands Lacs ; mais Périer fit valoir avec une telle insistance qu'elle était indispenssble à la protection et à l'approvisionnement de la Louisiane qu'il l'emporta : cet « important quartier » ne fut donc pas détaché de la vallée du Mississipi. Il n'avait, du reste, cessé de propérer depuis l'extermination de ses pires ennemis, les Renards. L'afflux de recrues canadiennes et louisianaises portait en janvier 1732 le chiffre de sa population à 388 habitants, 165 nègres et 119 esclaves indigènes qui cultivaient 3.391 arpents dans les quatre postes du Fort de Chartres, des Kaskaskias, des Cahokias et sur la concession Renault. Malheureusement le fort tombait en ruines ; (d'où nécessité d'un fort en maçonnerie) ; les troupes étaient réduites à trois officiers et quarante et un hommes ; si bien qu'alléchés par une belle proie si mal défendue, les Anglais ne craignirent pas de tenter à nouveau les Illinois par l'intermédiaire des Chicachas, dont trois furent pris et livrés aux Chactas. Cette fois, la première depuis leur conversion au catholi-



cisme, certains Illinois trouvèrent à redire à notre présence chez eux ; d'autres poussèrent même les nègres à la révolte contre nous. Nos seuls autres alliés, — et combien peu sûrs, — les Chactas, non satisfaits des présents faits par Périer à trente-deux de leurs villages, se plaignaient sur un ton menaçant d'avoir à « supporter tout le poids de la guerre ». Cependant, les Chicachas poussaient neuf de leurs bandes jusqu'à vingt lieues de La Mobile, et les Natchez, après avoir saccagé à la Pointe Coupée la concession Mézières, menaçaient la Côte des Allemands à quelques lieues de la Nouvelle Orléans. Bref, cette seconde année de la gestion royale, 1732, laissait croître tant d'alarmes que le ministre crut bon de changer de gouverneur.

Changement. — Déjà, en juillet 1731, il avait remplacé l'ordonnateur La Chaise, mort à la peine, par le second commis Salmon. Comme Périer, « plus malheureux que coupable », était devenu impopulaire par suite de ses erreurs en politique indienne et, disait-on, de sa « hauteur » avec les habitants (A.M.C., Carton I, 12), le ministre crut bon, en juillet 1732, de nommer à sa place, malgré ses fautes antérieures, le seul homme ayant une longue expérience de cette colonie, Bienville, qui comptait encore en Louisiane de nombreux partisans. En même temps que le titre tant convoité par lui de gouverneur et le traitement de 10.000 livres, il reçut, au sujet de la traite et autres relations avec les tribus indigènes, des instructions qui semblent avoir été dictées par lui-même, alors présent à Paris.

Quittant Rochefort le 1er décembre 1732, il fut accueilli au début de 1733 comme un sauveur, « avec une joie et une satisfaction sans pareilles », en cette même Louisiane dont il avait été écarté huit ans plus tôt, après l'avoir plus ou moins gouvernée pendant vingt-sept ans. En sa vieillesse comme jadis en sa jeunesse, sauvera-t-il la colonie si compromise ?

SOURCES ET RÉFÉRENCES

Archives nationales. — Col. Louis. C^{13}, A. V, 117-9, 444 ; VI, 146, 173, 300 ; VII, 25, 35, 65, 116, 122, 128-37, 230 ; 302-16 ; VIII, 26, 37, 83, 271, 375.
Archives Marine. — A.M.C. Carton I, nº 29, 30, 38, 39, 40, 41, 42.
A.D.M. Carton C. 67^2 nº 14 et 13, 41, 42.
P. de Charlevoix. — *Hist. de Nouv. France* ; tome IV, 230, 242-72.
J. Winsor. — *Struggle in America*, pp. 134-5.
Journal de Régis du Roullet, 1729-32 (cf. Journ. des Américanistes ; nouv. série. T. XV, 1923 ; pp. 223-50).
John R. Swanton. — *Indian Tribes of the Lower Mississipi Valley and the adjacent Coast of the Gulf of Mexico.* — Smithsonian Institution, Washington, 1911.
Daniel Coxe. — *A Description of the English Province of Carolana.* London, 1722.
Saunders. — *Colonial Records of South Carolina.* Raleigh, 1886, in-4.
Bossu. — *Nouveau Voyage aux Indes Occidentales.* Paris, 1768.
Mac Crady. — *The History of South Carolina.* New-York, 1897-9, 2 vol. in-8.

Chapitre XI

LES DERNIERS GOUVERNEURS

I. — Gouvernement de Bienville

La première idée de Bienville fut de se débarrasser de nos ennemis les Chicachas, en utilisant faute de troupes le concours des Tonicas et des Chactas ; mais les premiers ne réussirent qu'à contraindre une bande de Natchez à fuir chez nos ennemis, ce qui accrut leurs forces, et les autres, plus ou moins soudoyés par l'Angleterre, lâchèrent pied. Bienville se trouva donc obligé d'agir avec nos propres moyens, c'est-à-dire nos seules troupes, si insuffisantes qu'elles fussent.

Première Expédition contre les Chicachas. — Malheureusement, l'opération n'était pas facile à accomplir. Sous la direction des Anglais les mille guerriers chicachas s'étaient si solidement fortifiés en cinq villages, dont la plupart des cabanes étaient elles-mêmes garnies de pieux, que Bienville dut demander en France des mortiers et s'entendre avec le commandant des Illinois, Diron d'Artaguette, pour une attaque conjuguée. Le 4 mars 1736, celui-ci amène aux Ecores à Prudhomme, en aval du Mississipi, un corps de 496 Français escortés d'Illinois, d'Iroquois et d'Arkansas. Pressé par le manque de vivres, Diron attaque hâtivement un petit village chicacha, sans même attendre un renfort annoncé. Alors surviennent 4 à 500 sauvages hostiles. Les Illinois et autres alliés s'enfuient. Diron bat en retraite ; mais, accablé sous le nombre, il est fait prisonnier et brûlé vif, ainsi que du Tisné et la plupart des officiers. Bagages et munitions tombent aux mains de l'ennemi.

Cependant, le 22 mars, Bienville réunissait lentement à La Mobile un corps de 1.500 hommes, dont près de 600 hommes de troupe et de milice, et autant de Chactas. Le 22 mai seulement, il arrive en vue de trois villages chicachas fortement établis sur un côteau. Sur son ordre, son neveu Noyan attaque l'un d'eux où flotte le drapeau britannique ; il y pénètre péniblement, mais échoue devant les « ca-



banes fortes » « à l'épreuve de la balle ». Les nègres lâchent pied ; les soldats refusent d'avancer ; la plupart des officiers sont tués ou blessés. Bienville ordonne la retraite. Il attribue son échec à la lenteur des préparatifs, à l'insuffisance du matériel et à la « lâcheté des troupes » ; il oublie de mentionner ses propres lenteurs et sa mésintelligence avec Diron d'Artaguette : faute de liaison, il fut battu par un ennemi qu'avait moralement et matériellement rendu plus fort une première victoire.

Notre prestige, qu'il espérait relever, se trouvait plus compromis que jamais. « Aidés et instruits par plus de deux cents Anglais », pourvus de secours de toute nature et, par conséquent, nullement « affaiblis », comme le disait Bienville, les Chicachas menacent d'autant plus nos communications avec le Canada que les Illinois n'ont plus confiance en nous. Le plus puissant des chefs chactas, Soulier-Rouge, se laisse gagner aux « intrigues anglaises ». Les Espagnols de Pensacola accueillent ouvertement nos déserteurs dont le nombre ne fait que croître.

Deuxième Expédition. — Sur les instances de Bienville, « une nouvelle expédition est autorisée », bien que la première ait coûté près de deux millions. « Sa Majesté, écrit le ministre en 1738, envoie de l'artillerie, des armes, munitions, vivres, marchandises et 700 hommes, y compris les recrues, et aussi des bombardiers, canonniers et mineurs ». Elle donne le commandement de toutes les troupes au sieur de Noailles « qui a les talents et l'expérience nécessaires pour le commandement ». L'humeur susceptible de Bienville s'en offense ; il n'en obtient pas moins la neutralité apparente des Chactas qu'impressionne notre grand déploiement de forces.

De nouveau les préparatifs traînent, toute une année cette fois. Pour éviter le manque d'entente de la campagne antérieure, on avait décidé que toutes les troupes, rassemblées au confluent de la Rivière à Margot, attaqueraient ensemble les villages chicachas par une large région de 120 milles que l'ingénieur Devergès déclarait facilement franchissable. En août 1740 arrive Noyan avec l'avant-garde, puis un détachement du Fort de Chartres avec 200 Illinois, puis des troupes du Canada que commande M. de Céloron. Il y eut bientôt au « fort provisoire de l'Assomption » 400 soldats de la colonie, 300 de la marine, 100 des Illinois, 200 Canadiens, 600 sauvages et 300 nègres avec 65 paires de bœufs et 50 chevaux pour les charrois. Or, Bienville, parti de la Nouvelle Orléans le 12 septembre, n'arriva au rendez-vous (fort de l'Assomption) que le 13 novembre, alors que les premiers arrivés avaient déjà consommé la plus grande partie de leurs vivres et se trouvaient décimés par des maladies contagieuses. La mauvaise saison, avec ses incessantes pluies et neiges, rendait les chemins impraticables. La mortalité en fit que croître encore,

atteignant même les bêtes. Alarmé, le conseil de guerre décide en février 1741 que, « dans l'impossibilité de mener l'artillerie nécessaire au succès de l'expédition, il convient de ne pas compromettre la gloire des armes du roi ». Ainsi la plus forte armée que la France eût jamais, à grands frais, rassemblée sur les bords du Mississipi, 1.200 blancs et 2.400 nègres ou indigènes, se trouva réduite à l'impuissance par suite de la funeste mésentente des chefs. Dans cette « campagne infructueuse », un nouveau million fut dépensé en pure perte.

Les Canadiens sauvèrent quelque peu l'honneur. Sans se soucier de la vaine armée, Céloron, avec 100 Français et 4 à 500 Indiens, attaque hardiment les Chicachas et « leur prend plusieurs cabanes ». Ceux-ci, plus ou moins dirigés par des Anglais de Caroline qui se comportaient tour à tour en « espions » ou en combattants, demandent aussitôt la paix. Céloron ne la leur accorde qu'à condition qu'ils envoient les chefs négocier avec Bienville ; mais celui-ci, après d'interminables palabres, n'obtient d'eux que la livraison de quelques Natchez. Dès l'été suivant, ils recommencent leurs incursions, d'abord à la Pointe Coupée, puis sur l'Ouabache où ils tuent seize Français : « Je suis trop vrai, avoue Bienville au ministre en mars 1742, pour assurer que la paix avec les Chicachas soit observée par toute la nation. Nous apprenons, par les prisonniers que les Chactas font sur eux, que quelques villages, séduits par les traitants anglais, s'opposent aux dispositions des autres à exécuter les conditions du traté ; mais leur parti est désormais trop faible pour inquiéter la colonie ». Il l'estimait à 300 hommes à peine.

Situation critique. — A tous égards la colonie végétait. N'étaient « les 6 à 7.000 barils de brai et de goudron, suffisants, assure Bienville, pour payer les dettes de la Compagnie », ni le coton ni la soie ne rapportaient. Le tabac, qui avait donné de beaux espoirs à la Pointe Coupée et ailleurs, finissait par « dégoûter » les habitants par suite de l'incertitude de la température et des débouchés. En 1736, après des pluies incessantes qui causèrent de grandes inondations, vint une sécheresse de quatre mois qui rendit « médiocre » la récolte et « effrayante » la mortalité des bestiaux ; puis, en septembre 1740, « deux ouragans consécutifs qui causèrent un dommage considérable », surtout à La Mobile, où la moitié de la garnison faillit mourir de faim, et à l'Ile Dauphine, qui fut à moitié emportée. Aussi « la plupart des habitants se rebutent-ils des travaux à faire pour les terres ». « La disette est très grande, confirme le sieur de Louboey ; la colonie manque de tout, et les denrées sont d'une cherté excessive. Il y a plusieurs familles réduites à la dernière misère. L'état de la Louisiane ne saurait être plus critique. »

Obstacles. — Pour faciliter les débouchés, on s'avisa en 1737 d'exempter de tous droits pendant dix ans toute exportation de la Louisiane vers les Antilles et en 1740 d'accorder la même exemption à tout trafic entre la France et la Louisiane. Mais les difficultés de la navigation sur le Mississipi atténuèrent singulièrement ces avantages. La passe de la Balise, envasée, n'offrait plus en 1738 qu'un tirant de 14 pieds et demi ; en 1740 le fort et la batterie furent emportés par les deux ouragans, les magasins et les maisons fort endommagés. Les réparations les plus urgentes furent estimées à 454.974 livres, alors que le budget de la Louisiane était en 1741 de 319.481 livres et que celui de 1742 sera de 322.629.

Bien qu'en 1735 la Nouvelle Orléans faillit être inondée, on n'en décida pas moins la construction de deux casernes sur la Place d'Armes. Un modeste hôpital fut créé en 1737. Aux Ursulines, « qui, très industrieuses et désintéressées, vivaient de peu », fut confiée l'éducation des filles ; mais on manquait de fonds pour l'éducation des garçons.

Démission de Bienville. — Las de voir les magasins vides, les colons instables, les soldats peu sûrs et ses efforts vains, Bienville, sentant la disgrâce croître après des blâmes répétés, finit par écrire au ministre le 26 mars 1742 : « Une espèce de fatalité... m'a souvent fait perdre le fruit de mes travaux et peut-être une partie de la confiance de Votre Grandeur. Je ne crois donc pas devoir me raidir plus longtemps contre ma mauvaise fortune ». Sa démission fut acceptée. Le 10 mai 1743, à l'âge de soixante-deux ans, Jean-Baptiste Lemoyne de Bienville quitta une colonie à laquelle il avait donné, avec un zèle et des succès fort inégaux, plus de quarante ans de sa vie. Plus tard il légua sa grosse fortune à un cousin d'Avranches en Normandie.

II. — Gouvernement de Vaudreuil

Bienville fut remplacé par un homme de plus grand prestige, Pierre de Rigaud, marquis de Vaudreuil. Ce fils d'un gouverneur du Canada arriva en Louisiane le 10 mai 1743. Malgré toute sa bonne volonté, il s'y heurta aux mêmes obstacles que ses prédécesseurs : opposition des sauvages, opposition des commissaires-ordonnateurs, incurie gouvernementale.

Politique indigène. — Toutefois, l'opposition des sauvages faiblissait. Les derniers des Natchez, épuisés, s'étaient enfuis chez les Cherokis et chez les Iroquois. Les Chicachas, décimés par les incessantes attaques des Chactas, demandèrent la paix au nouveau gou-



B.D.M. — Album 4.040 B. N° 7.

Plan de la Nouvelle Orléans et de ses environs, par le Général Collot en 1796



verneur, mais à condition que celui-ci leur fournît les marchandises et les munitions que leur procuraient les Anglais. Vaudreuil, à sa courte honte, ne put acquiescer : « Les magasins sont vides, dit-il ; je n'ai pu m'exposer à un manque de foi ». Alors les Chicachas se tournèrent vers les Chactas ; d'où un nouveau danger : le renforcement de 1.500 guerriers chactas de l'appoint de 300 guerriers chicachas et l'utilisation de cette alliance contre nous par les Anglais. Vaudreuil comprit le péril : « Ces efforts tendent à notre perte. » Pour parer à ce danger, il maintint en notre allégeance certaines tribus chactas, malgré l'intervention de Soulier-Rouge suborné par les Anglais, et fit attaquer les autres par les Alibamons que commandaient deux officiers du poste de Tombekbé. « Ces brouilleries auraient très mal tourné », avoue-t-il, si trois convois anglais n'avaient été capturés. Mais, dès le début de 1745, la « pénurie » recommençait : « point de marchandises indispensables » aux Illinois, chez qui l'on négociait, pourtant, « une paix générale » des sauvages de la région. « La Mobile est dans la misère. A Tombekbé et surtout aux Alibamons, la garnison est réduite à la dernière extrémité ». « Je n'ai pu me rendre que le 22 mai à La Mobile, dit Vaudreuil, où 1.200 Chactas m'attendaient depuis soixante à quatre-vingts jours » ; il n'y arrive enfin qu'avec des « assortiments défectueux et insuffisants » ; « ce qui me met, ajoute-t-il, dans une affreuse situation » ; « à deux doigts de la perte », confirmera son successeur. « Comblé de présents par les Anglais », Soulier-Rouge négociait une entente entre Chactas et Chicachas, lorsqu'en juin 1747 il fut enfin massacré par des Chactas restés fidèles à la France. Pour venger sa mort, ses partisans, soudoyés par les Anglais, se livrent à d'incessantes incursions : près de La Mobile, aux Natchez, à la Côte des Allemands ; ceux-ci durent passer de la rive gauche à la rive droite. Pendant trois ans, toute la colonie fut sur le qui-vive. Enfin, en novembre 1750, les Chactas de l'Est, qui nous restaient fidèles, sous l'heureuse influence du commandant de Tombekbé, M. de Grandpré, finirent par imposer la paix aux Chactas de l'Ouest, surmenés par les agissements anglais. Désormais défense, sous peine de mort, de tuer un Français, d'admettre aucun Anglais, de construire aucun fort.

Nouvelle Expédition contre les Chicachas. — Ainsi rassuré sur le compte des Chactas, Vaudreuil voulut, lui aussi, une fois pour toutes, se débarrasser des Chicachas ; ces infatigables agents de la politique anglaise s'entendaient alors contre nous avec les puissants Cherokis : « Tout retard accroît nos difficultés, dit Vaudreuil : car ce peuple se familiarise avec l'art de la guerre... ; il ne peut être détruit que par une expédition française... ; tant que nous n'aurons pas réparé l'échec de nos opérations antérieures, notre situa-

tion demeurera extrêmement critique ». Enfin, le gouvernement ayant, en 1750, décidé de porter l'effectif à trente-sept compagnies de 50 hommes, la Louisiane posséda l'année suivante 2.000 soldats ainsi répartis : 975 dont 75 Suisses dans le quartier de la Nouvelle Orléans, 475 dont 75 Suisses dans celui de La Mobile, 300 dans celui des Illinois et 50 dans chacun des autres quartiers : Arkansas, Natchez, Natchitoches, Pointe Coupée, Côte des Allemands. Prélevant 700 hommes sur ce gros effectif et y ajoutant nombre d'Indiens, Vaudreuil en 1752 marche à son tour contre les Chicachas ; mais, faute d'artillerie, il se heurte aux mêmes forteresses inexpugnables que Périer et que Bienville : il doit se contenter de brûler quelques villages abandonnés et de s'emparer du bétail et des récoltes. Heureusement les Canadiens occupaient trop les Anglais sur leurs frontières pour que ceux-ci pussent alors se tourner contre la Louisiane. Mais le malheureux poste des Illinois, abandonné des deux colonies françaises, eût succombé sans l'habile énergie du commandant de Berthel ; il ne fut qu'après quinze mois d'attente renforcé par les troupes du major Mac Carthy.

Dissentiments. — Et toujours, au milieu de ces dangers, s'acharnait contre le gouverneur l'inlassable hostilité des ordonnateurs ; d'abord Le Normand qui lui refusait les marchandises nécessaires tant aux Illinois qu'aux Chactas ; puis Michel de la Rouvillière qui à ces funestes refus ajoutait les plus odieuses accusations contre le marquis de Vaudreuil et la marquise elle-même. La plus grave faute du gouverneur, à vrai dire, fut d'émettre pour des besoins urgents une nouvelle monnaie de papier qui s'avilit comme toute autre. Mais le gouvernement était plus coupable encore : alors que Vaudreuil demandait des forçats pour les mines, le ministre, tout comme Law, ne lui envoyait guère pour la culture des terres que filles et vagabonds ramassés dans les faubourgs ou sur les grands chemins. Meilleur était l'appoint annuel de deux soldats de chaque compagnie établis sur de nouvelles concessions avec « vivres en riz et maïs pour dix-huit mois ».

Développement. — Par ces moyens et quelques autres encore, la population blanche de la Louisiane s'élevait, cependant, vers 1750 à près de 5.000 âmes et la population noire à plus de 2.000. Les cent habitants mâles de la Côte des Allemands s'occupaient surtout de jardinage et d'élevage ; les deux cents de la Pointe Coupée, de tabac et autres cultures ; les soixante-dix des Natchitoches, de bétail, de blé et de riz ; les trois cents des Illinois, d'élevage et de céréales. La Nouvelle Orléans croissait et s'embellissait : « En ces trois dernières années, écrit La Rouvillière en 1752, on y a construit quarante-cinq maisons de briques... La colonie prospère rapide-

ment par ses propres moyens, ajoute-t-il ; elle n'a besoin que d'un léger stimulant ». Malheureusement, en dépit du renouvellement décennal de la franchise douanière, le « léger stimulant » s'élevait en 1744 à 500.000 livres, en 1748 à 539.265, en 1752 à 930.767. Il est vrai qu'une bonne part allait à d'urgents travaux : levées du Mississipi, réparation de la Balise, poste fortifié au Détour à l'Anglais, aménagement de la passe de l'Est qui se développait aux dépens de la passe médiane.

Malgré tout, malgré désordres, famines et parfois angoisse, les deux années du gouvernement de Vaudreuil constituent peut-être la plus brillante période de l'histoire louisianaise. Grâce à l'enrichissement de bon nombre d'habitants qui, possédant de belles plantations et de belles maisons, roulaient en carrosses ou en berlines, le « Grand Marquis », généreux et affable, secondé par une femme de goût et d'esprit, entouré d'une cour élégante d'officiers et de fonctionnaires, a laissé dans l'esprit des Louisianais de nos jours le nostalgique souvenir d'une apogée inoubliable.

III. — Gouvernement de Kerlérec

Difficultés initiales. — Au marquis de Vaudreuil, nommé gouverneur du Canada, succéda en 1752 le chevalier Louis Billouard de Kerlérec. Ce Breton de Quimper, entré dans la marine à quatorze ans, avait accompli vingt-cinq campagnes, dont deux sous Périer de Salvert, l'une aux Natchez en 1730, et l'autre à Louisbourg en 1745. Il reçut à la Nouvelle Orléans le meilleur accueil, mais constata vite derrière le faste apparent désordre et misère. Magasins vides, hôpital insuffisant, casernes « bonnes à démolir », mésintelligence entre chirurgiens et médecins, entre les habitants eux-mêmes, entre officiers de plume et d'épée, entre jésuites et capucins. L'ordonnateur d'Auberville lui refusa l'état des marchandises, puis l'état des armes et munitions, l'inspection même des bâtiments militaires ; il n'en installa pas moins avec sollicitude quelques bonnes familles lorraines « accoutumées au travail de la terre ».

Situation militaire. — Les troupes surtout restaient inquiétantes. Des 1850 hommes laissés par Vaudreuil, il n'y en a plus que 1270 en septembre 1754, 1229 en juin 1755 : « déserteurs de profession, causant plus de préjudice qu'ils ne rendent de services », « succombant aux débauches les plus outrées », « plus dangereux pour la colonie que l'ennemi lui-même ». « Dans toute la colonie, il n'y a pas trois cents bons soldats », « propres à aller dans les bois pour y combattre les sauvages ». Aussi Kerlérec demande-t-il des Suisses plus sobres, plus dociles, plus sûrs.

Fortifications à l'avenant. Les forts des Natchez et de Tombekbé tombent en ruine. Le poste des Illinois exige 230.000 livres de réparations. Le budget de 1754 atteint 963.124 livres, dont 334.759 pour les fortifications, artilleries et bâtiments civils, 260.169 pour la solde et l'entretien des troupes, 94.020 pour les appointements des officiers, 62.000 pour les présents aux sauvages, etc... « Mieux vaudrait, arguait Kerlérec, des magasins bien remplis de bonnes marchandises de traite que des millions gaspillés en campagnes infructueuses ». « Je suis en retard avec les Chactas de deux ou trois (années de) présents, ajoute-t-il ; ce qu'ils me reprochent avec véhémence, on peut même dire avec insolence... Ils me menacent d'appeler les Anglais. » Il dut s'entendre avec les Arkansas pour maintenir les communications fluviales. Le commandant des Illinois, Mac Carthy, put enfin bâtir le fort de l'Assomption au confluent de l'Ouabache et de la rivière des Cherokis.

Menaces anglaises. — Naturellement contre tant de faiblesse l'acharnement anglais ne faisait que croître. « Les guerres dont cette colonie a été affligée, déclare Kerlérec en 1756, n'ont été suscitées que par l'intrigue et les menées secrètes des Anglais... Les sauvages ne peuvent résister aux instigations de gens qui ne leur parlent que les mains pleines. » Ainsi Cherokis et Chouanons sont soulevés contre nous par les Chicachas « accablés de présents anglais ». « Chose plus odieuse encore : « Les Anglais paient aux Cherokis une prime par chevelure française ». « Toutes les gazettes anglaises ne parlent que d'une guerre prochaine. » Or, annonce Kerlérec, « en cas de guerre, la sûreté de cette colonie serait gravement compromise : car elle manque de tout : les dessous de la Nouvelle Orléans, ouverts de toutes parts ; l'entrée du fleuve, on ne peut plus libre ; point de canons ou beaucoup trop peu, dont la plupart défectueux ; point de canonniers ; un vide de 560 hommes dans les troupes... » Prévoyant une nouvelle guerre sans déclaration, [redacted] Kerlérec s'empressa, malgré des « ordres réitérés d'économie », de fortifier le Détour à l'Anglais, puisque la Balise « noyée » ne servait plus ; mais, par suite du blocus anglais qu'avait facilité la félonie initiale, ni recrues, ni canons, ni munitions, ni correspondance ne lui parvinrent pendant toute la durée de la Guerre de Sept ans, sauf une flûte *La Biche*. « Les Anglais avaient établi une croisière fixe au cap Saint-Antoine de Cuba et leurs corsaires venaient chercher nos caboteurs jusqu'aux approches de la Balise. »

Rapidement la situation devint tragique. « Les magasins du roi sont épuisés, écrit Kerlérec le 21 octobre 1757, ceux des particuliers aussi ; nous sommes journellement harcelés par les Chactas qui sont dans la disette de tout : ils nous menacent plus que jamais d'avoir

recours aux Anglais... ; les Alibamons parlent sur le même ton. Toutes les autres nations sont également mécontentes. La partie des Illinois n'est pas mieux pourvue... Nous serions perdus si les sauvages alliés venaient à nous tourner casaque. » Or, les Anglais ne négligeaient rien dans ce but : « Il n'y a sorte de moyen dont ils ne se servent, dit-il dès 1755 et 1756, pour corrompre et s'attirer nos sauvages alliées,... afin qu'ils s'allient pour détruire les Français partout... Les gouverneurs de la Virginie et de la Caroline ont mis nos têtes à prix. » En cette colonie, « ouverte de toutes parts », menacée tant par les révoltes des sauvages que par des incursions des Anglais, la population, ruinée par le change (la piastre à onze livres) et affamée « par la disette de tout », « vit dans l'inquiétude ». L'inquiétude devint de l'angoisse, quand à l'absence des nouvelles de France s'ajoutèrent les désastreuses nouvelles du Canada : « La situation n'est plus tenable », écrit Kerlérec.

Habile politique indigène. — Il tint bon, pourtant, à force d'habileté et d'énergie. Grâce à quelques marchandises achetées à un navire espagnol, il put maintenir dans le devoir nos alliés Alibamons et Chactas tentés par les offres et les excitatins anglaises. Bien mieux : après trois années de pénibles négociations, il put s'attacher nos anciens ennemis, les Cherokis, indignés de voir leurs prétendus alliés de Caroline leur tuer du monde pour toucher les primes de chevelure. L'empereur des Kaouitas vint même à La Mobile avec trente chefs signer un traité de paix avec les Français. Ainsi, « un grand malheur a été évité ». Non seulement la Louisiane fut sauvée ; mais le Canada fut soulagé d'une partie des forces anglaises obligées de contenir les nations sauvages du Sud. Kerlérec rêvait mieux encore : une vaste confédération indienne, unissant aux 3.000 guerriers alibamons et aux 4.000 guerriers chactas 5.000 guerriers cherokis, soit « plus de 12.000 guerriers », sans parler de moindres nations : Abakas, Kachetas, Talapouchas, lui aurait permis de marcher sus à l'Anglais, « pris entre deux feux ». Ainsi le Canada lui-même aurait pu être sauvé. Mais, tout manquait : argent, munitions, vivres même. Ce n'était pas le gouverneur, c'était le gouvernement qui, en ses tardives improvisations, ne se trouva jamais ou ne put jamais se trouver à la hauteur d'une situation tragique issue de la longue incurie antérieure.

Un vrai chef militaire : Philippe Aubry. — Faute de pouvoir réaliser ce grand projet, Kerlérec fit, du moins, tout ce qu'il put pour venir en aide au Canada. Mais combien difficile cette aide ! Une réponse mettait en moyenne un an et demi à venir de Québec à la Nouvelle Orléans, et lourdement onéreux était le ravitaillement des Illinois par le Mississipi : 82.455 livres en 1758. Kerlérec n'en détacha

pas moins pour ce poste essentiel et si gravement menacé son meilleur officier, Aubry. Sorti du rang après huit belles campagnes en Bavière, en Bohême et en Italie, ce brave et habile, quoique très modeste officier avait été envoyé en Louisiane à titre de capitaine, avec une recrue de 150 hommes. Du 20 juillet au 28 novembre, il les emmène péniblement aux Illinois en un convoi de douze bateaux. L'année suivante, avant le 20 juin, il les établit en amont de l'Ohio, dans le fort de l'Ascension renforcé ; puis, avec 40 Français et 40 sauvages, il remonte cent-vingt lieues de la rivière des Cherokis ; « ce qu'aucun détachement français n'avait encore osé faire. » En 1758, sur l'ordre du commandant Mac Carthy, il va jusqu'à cinq cents lieues de distance ravitailler le Fort Duquesne cerné par mille *highlanders* de Grant. Le 15 septembre, en une impétueuse sortie avec 400 hommes, il met en fuite l'ennemi qui laisse sur le terrain 500 hommes, dont 200 prisonniers. « Toutes les lettres s'accordent sur sa bravoure, sa fermeté et son sang-froid. » Le 12 octobre, il va, à la tête de 500 hommes, reconnaître l'armée du major Forbes, retranchée à vingt-cinq lieues du Fort Détroit et lui tue ou prend 200 hommes. Mais, le commandant de Ligneris ayant dû en novembre abandonner le Fort Duquesne sans vivres ni munitions, « Aubry se retire aux Illinois dans le meilleur ordre ». Curieuse coïncidence : le 29 décembre 1758, Bougainville remettait au ministre tout un plan pour faire, en cas de défaite, évacuer par les Illinois vers la Louisiane toutes les troupes valides du Canada. « Ce projet exécuté sauverait la Louisiane... Il serait glorieux à la nation... Les Français sont dignes de faire ce que les Grecs ont fait ; or, la retraite des 10.000 est un des traits qui ont le plus immortalisé la Grèce. » (Archives de Québec ; rapport 1923-4, pp. 16-18). En avril 1759, « Aubry repart pour conduire par un chemin presque impraticable un convoi de munitions de guerre et de bouche ». Dès son arrivée audit fort, en juillet, il repart encore avec 650 Français et 500 sauvages au secours du Fort Niagara assiégé par les Anglais ; il y arrive le 24 juillet et serait entré dans la place, s'il n'avait été abandonné des sauvages. « Les ennemis ont perdu autant d'hommes que moi, déclare-t-il ; tous mes soldats se seraient fait tuer plutôt que de m'abandonner ; presque tous mes officiers ont été tués ou blessés. » Lorsque, après l'abandon du Fort Machault et du Fort de la Presqu'île, il fallut se retirer aux Illinois, « vous savez le vide de cette garnison en officiers et en soldats, écrit le commandant Mac Carthy, de même qu'en habitants et en marchandises de traite ». Aubry dut donc rentrer à la Nouvelle Orléans, où il fut du moins reçu avec honneur ; en 1761, ce noble roturier reçut la croix de Saint-Louis. Il était destiné à un plus grand rôle encore en Louisiane.

Détresse. — 1760 fut une année d'angoisse. « La colonie a été à

deux doigts de sa perte », écrit Kerlérec en juin. La Louisiane, isolée, ne reçoit plus de secours ni de nouvelles, sauf de mauvaises. Au Nord les Anglais, maîtres de Québec et du Canada, menacent de s'emparer des Illinois et d'envahir la Louisiane avec l'aide de leurs fidèles Chicachas. Au Sud, pendant qu'on prépare à New-York des troupes d'invasion annoncées depuis 1757, une frégate et une flûte anglaises pendant les huit premiers mois de 1760 bloquent La Mobile : une autre, l'entrée du Mississipi ; des partis de Chactas menacent le fort de Tombekbé ; des partis d'Alibamons, le Fort Toulouse ; aussi « la capitale est dans le plus grand danger par le défaut de secours d'hommes, de munitions de guerre et de bouche » ; il ne s'y trouve plus que « cent soixante hommes de troupes, dix milliers de poudre et quarante quarts de farine ; il ne reste presque plus de marchandises sauvages pour les opérations de service. » Malgré les objections de son ordonnateur, Kerlérec n'en organise pas moins la défense de la Nouvelle Orléans, selon les plans de son ingénieur Vergès : « fossés, palissades, bastions, plates-formes et courtines. » En même temps, « après bien des soins, des peines et des dépenses », il décide les Cherokis à attaquer les Chactas hostiles, les Chicachas et les autres alliés des Anglais. Cette diversion fut « si vive » et cette « guerre si obstinée et si sanglante » qu'en quatre mois périrent plus de deux mille personnes. Ainsi tout passage fut fermé à « la petite armée anglaise de trois mille hommes », déjà fortement décimée ; le blocus même prit fin. « Le salut de cette colonie est jusqu'à présent dû aux Cherokis et aux Alibamons. » Ce fut, en un pareil dénuement, le triomphe de l'habile politique indigène de Kerlérec. De même, aux Illinois, son beau-frère Neyon de Villiers maintint « toutes les nations de son continent très bien disposées pour nous et fort tranquilles ».

Triomphe éphémère : le 4 août 1760 on apprenait à la Nouvelle Orléans la prise de Québec datant du 18 septembre 1759. « Tout le monde dans la colonie se trouve découragé », écrit le gouverneur. « L'enceinte fortifiée de la ville était, à vrai dire, finie ; » mais on manquait toujours de canons, d'hommes et de munitions ; il ne restait plus que « dix mille livres de poudre pour tous les postes » ; les Illinois étaient « dépourvus de tout ». Or, les Anglais occupaient le Détroit, Michilimachinac, Saint-Joseph, les Miamis, les Ouatanons. « Voilà le territoire des Illinois bien environné. » Les sauvages croient « les Français devenus les esclaves des Anglais ». Malgré un piteux envoi de poudre de la Vera-Cruz, — pour la plus grande partie avariée, — « il n'y a plus que cinq mois de poudre et autres munitions » dans la colonie ; « plus de marchandises sauvages et point d'espérance d'en avoir » ; « presque plus de soldats... » « Si dans quatre ou cinq mois nous ne recevons pas de secours, il ne faut plus compter sur cette colonie, » Le major des Illinois annonçait, en effet, que



« les Anglais se proposent de nous attaquer au printemps prochain ».

Encore une fois, les sauvages nous sauvèrent. Malgré nos défauts et notre détresse, ils nous préféraient à l'Anglais vainqueur dont ils redoutaient par-dessus tout la tyrannie. « Les Cherokis ont les meilleures dispositions pour nous, écrit Kerlérec en septembre 1760, et ils donnent bien de la tablature aux Anglais. » « Toutes les nations de cette région, de même qu'Alibamons et Chactas, continuent dans les plus favorables dispositions pour nous. » Avec les deux derniers milliers de poudre des Illinois, « les Cherokis ont pris et rasé le Fort Loudon, fait cent cinquante prisonniers, tué ou massacré cinquante autres et transporté douze pièces de canon, deux mortiers et deux pierriers dans leur principal village ». Malgré tout, il était grand temps de les ravitailler, pour qu'en dépit de leur victoire ils ne fussent pas « contraints de faire la paix la plus humiliante et la plus désastreuse pour eux et pour nous. »

Vaine alliance espagnole. — Pour se ravitailler en sa « triste situation », à qui Kerlérec ne s'adressa-t-il pas ? A son collègue de la Martinique ? même pénurie que la sienne ; aux navires « parlementaires » ? les vexations de son ordonnateur les écartent ; au gouverneur de la Havane ? Celui-ci lui interdit l'entrée du port de Cuba ; il expulse même de Saint-Domingue deux navires français. Alors, en mars 1760, Kerlérec, bloqué, s'avise d'écrire directement à notre ambassadeur de Madrid. Justement le « Pacte de famille » venait d'être signé. En octobre 1761, Choiseul confirme cette démarche : « Il y a près de quatre ans que la Louisiane n'a reçu aucun secours... Il est de la plus grande importance de la mettre en état de se soutenir... C'est même l'intérêt particulier de l'Espagne d'empêcher que les Anglais ne s'en rendent maîtres... M. de Choiseul demande donc qu'il plaise à Sa Majesté Catholique de faire passer sans aucun délai à M. le gouverneur de la Havane les ordres les plus pressés et les plus détaillés (dans ce but)... La France paiera avec la plus grande ponctualité. » Mais les Espagnols, même alliés, nous voyaient toujours d'un mauvais œil en leur prétendue Floride : un agent de Choiseul à Madrid l'avertit que ministres et gouverneurs espagnols, achetés par l'argent de l'Angleterre, « tâchent de nous dégoûter de la Louisiane en envoyant des instructions secrètes contraires aux instructions officielles. » En avril et juin 1762 arrivent enfin les secours si longuement attendus. Déception : « les trois bâtiments ne contiennent à peu près rien de ce qui est porté sur les factures, pas même les choses les plus essentielles, mais des choses d'une qualité tellement inférieure qu'elles sont sans valeur ». Le gouverneur eut donc « l'humiliation de ne pouvoir tenir ses promesses » aux Chactas, Cherokis et Alibamons assemblés en vue d'opérations immédiates. La situation devenait tragique.



Intrigues funestes. — Or, au milieu de ces angoissantes vicissitudes, les plus grosses difficultés de Kerlérec ne venaient pas seulement de l'impuissance de la métropole ; elles venaient de la colonie même. En avril 1758 était arrivé, en même temps qu'un maigre contingent de quarante-cinq Suisses, de vingt-deux recrues et de deux officiers, un nouvel ordonnateur, Vincent de Rochemore. Ce Nîmois de quarante-cinq ans, troisième fils du marquis de Rochemore, s'était assez mal comporté dans les services de la marine à Toulon, à Rochefort et ailleurs ; lui et sa femme n'en intriguaient pas moins pour faire nommer leurs frères et proches aux meilleurs postes de la Louisiane. Delà, dès le début, contre le gouverneur dont la présence les gênait, une guerre sourde où se joignirent les « mauvais sujets » de la colonie, « gens de partis et de cabales, n'ayant pour objet que leurs propres intérêts » : le trésorier Destréhan déjà riche de 600.000 livres, le brasseur d'affaires Grondel, « officier suisse », le secrétaire Bellot, naguère clerc du Châtelet, etc... Naturellement, en ce temps de fièvre obsidionale, la population, inquiète, affamée, ruinée et, du reste, généralement séditieuse d'une colonie toujours aux abois, prenait à tort et à travers parti pour ou contre, aggravant le mal administratif de ses propres passions exaltées. Bref, un funeste esprit de guerre civile s'ajoutait aux détresses de la guerre nationale.

Conflits désastreux. — Le premier conflit éclata dès septembre à propos de lettres de change, d'achat et de vente de marchandises, de présents destinés aux sauvages, de la poudre même et de la réfection des casernes. L'ordonnateur prétend que le gouverneur n'a rien à voir en ces questions purement « civiles ». A une observation sur le retard préjudiciable que l'ordonnateur imposait aux navires venant de France, Rochemore répond qu' « il n'a pas d'ordres à recevoir d'un gouverneur ». « En présence de ce conflit, Kerlérec envoie fin décembre son secrétaire Thiton exposer la situation au ministre. Cette situation s'aggrave dès le printemps suivant. En Louisiane comme jadis en Acadie et ailleurs, les Anglais avaient l'habitude d'envoyer des navires qui, se disant « parlementaires »,c'est-à-dire porteurs de prisonniers à rendre, se livraient, en réalité, à l'espionnage et au commerce interlope. Ce commerce, qui leur était fort avantageux, se trouvait être, malgré une énorme majoration des prix, indispensable à une colonie qui, bloquée, manquait de tout. Il y avait bien une ordonnance de 1727 qui interdisait tout commerce étranger aux colonies françaises ; mais une instruction de Maurepas en date de 1744 en suspendait l'application pour la Louisiane en cas de « besoin ». Or, il y avait raison majeure : une détresse pire que le « besoin » ; la famine sévissait : car la majorité de la population ne pouvait se payer de la farine à 250 livres le quart et les

troupes mêmes du roi étaient réduites à une demi-ration de pain mêlé de riz. Un navire de Rhode Island avait donc été bien accueilli à La Mobile en janvier. Mais, quand vint en avril le *Texal* de la Jamaïque, Richemore, affectant l'intransigeance, déclare ce navire de bonne prise et confisque la moitié de sa cargaison. Kerlérec, envisageant d'une part le soulagement immédiat de la population affamée et l'abaissement des prix dans la colonie, prévoyant d'autre part, par suite de cette rigueur, la suppression de tout commerce interlope, et, partant, de tout ravitaillement possible, ordonna la mise en vente immédiate de ladite cargaison. Le prix de la farine tomba aussitôt à cent-cinquante-quatre livres le quart ; la population repue acclama son gouverneur et honnit l'ordonnateur. Celui-ci et ses complices qu'enrichissait l'accaparement se vengèrent aussitôt, en faisant courir jusqu'en France le bruit scandaleux que Kerlérec pactisait avec l'ennemi pour s'enrichir et pour livrer la colonie aux Anglais. Mais la « feuille au Roy » reconnut : « Le gouverneur a raison : la misère est au-dessus de toutes les règles. » A d'autres mesures d'accaparement s'étaient ajoutées l'émission illicite de quantité de « billets de caisse » et toutes sortes d'irrégularités : le ministre Berryer prit, en août 1759, la décision de destituer Rochemore, « indigne d'occuper plus longtemps la place qu'il avait occupée ». De même, en octobre, étaient rappelés en France ses complices Bellot, Destréhan, Derneville et Simarre de Belle-Isle. Mais, la mesure ayant été suspendue par l'intervention d'une « parente influente », l'ordonnateur et sa cabale entravèrent plus que jamais l'action du gouverneur, surtout aux Illinois. Ce ne fut qu'en juin 1762 que l'ordre de révocation prit effet, rappelant, en outre, d'autres factieux : Grondel, le capitaine La Brosse, le lieutenant de Mandeville, l'enseigne de Rocheblave, l'entrepreneur d'Hauterive, etc... « Si je renvoyais toutes les mauvaises têtes, écrit tristement Kerlérec, que resterait-il d'habitants dans la colonie ? »

En même temps que l'ordre de rappel des mauvais fonctionnaires, une flotille de quatre navires apportait, outre leurs successeurs, dix compagnies du régiment d'Angoumois avec tout leur équipement. Bien qu'un des navires fût pris par l'ennemi, la Louisiane, ainsi épurée et renforcée, semblait pour longtemps préservée de l'anarchie et de l'invasion, lorsque la diplomatie, plus funeste encore que la guerre, vint la perdre.

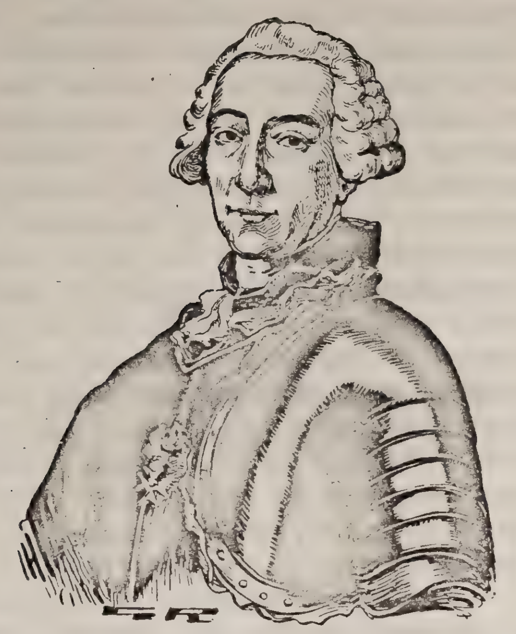
Funeste diplomatie. — En présence de l'intransigeance britannique qui, excitée par les colonies américaines, voulait la ruine totale de la Nouvelle France, et, par conséquent, l'annexion de toute l'Amérique septentrionale, Choiseul en 1761 avait cru faire un coup de maître en substituant, grâce au Pacte de Famille, la marine espagnole, toute fraîche, à la marine française, défaillante. Mais cette

marine espagnole, battue partout, laissa les Anglais prendre les Antilles, une partie des Philippines et même Belle-Isle-en-Mer. Sur terre, défaite au Portugal, défaite en Allemagne. Le funeste Pacte ne faisait qu'aggraver la situation déjà si désastreuse. Il fallut négocier en ce lamentable désarroi. Pour contenter tout à la fois l'Angleterre encore plus exigeante et l'Espagne avide de compensations, Choiseul songea à la Louisiane qui, depuis quatre-vingts ans, nous avait coûté, dit-il, « 800.000 livres par an » et allait, en notre ruine, nous coûter plus cher encore. Il offrit donc à l'Angleterre toute la rive gauche du Mississipi et à l'Espagne toute la rive droite avec, en outre, la Nouvelle Orléans ; celle-là accepta avec empressement, celle-ci refusa obstinément. « La cour de Madrid avait toujours regardé la Louisiane comme un ancien territoire lui appartenant », dit notre agent secret de Madrid. Il fallut, à Fontainebleau, forcer la main de Charles III pour qu'il voulût bien le 3 novembre 1762 accepter, disait-il, « l'acquisition d'une charge annuelle de 300.000 piastres ». Comme l'Espagne se déclarait incapable d'occuper de suite la Louisiane, cette cession de la rive droite fut maintenue secrète, alors que le 10 février 1763 le traité de Paris annonçait en son article VII la cession de la rive gauche à l'Angleterre. Vainement un mémoire de 1762 avait suggéré de peupler la Louisiane avec 10.000 Canadiens empruntés aux 40.000 qui restaient au Canada. Plus vainement encore, Voltaire, qui faisait si peu de cas des « arpents de neige » de là-bas, affectait de dire en novembre 1760 : « Si je n'avais pas bâti à Ferney, j'irais m'établir en Louisiane ; c'est le plus beau climat de la terre ; on peut y avoir en abondance tabac, soie, indigo, etc. » Combien sincère et combien tardivement !

Abandon de la rive gauche. — Le 10 février 1763, le commissaire général d'Abbadie, nommé « directeur du Comptoir général de la Nouvelle Orléans », reçut ses instructions relatives à cette dernière cession et à la « nouvelle administration... dans la partie de cette colonie restant à Sa Majesté ». De concert avec Kerlérec, il s'employa donc à retirer de La Mobile et des autres postes de la rive gauche troupes, canons et munitions. Le 20 octobre au major Farman, « froid et hautain », furent remis par le commandant Pierre de Vesles le port, le fort Condé avec ses quatre bastions et ses vingt-trois casemates, les casernes et le corps de garde, etc... le tout en assez mauvais état. Puis eurent lieu les évacuations de Tombekbé et des Alibamons. Les Chactas et autres sauvages de ces régions reçurent dûment leurs « présents », même arriérés de quatre ans, avec, outre des vœux de prospérité, la généreuse recommandation de « vivre en paix avec les Anglais ». Dès qu'elles furent rassemblées, les dix compagnies d'Angoumois qui occupaient ces quartiers furent, non sans protestation de leur part, transférées à Saint-Domingue.

On procèda de même aux évacuations de Tombekbé et des Alibamons. Les quatre compagnies de cinquante hommes qui restaient furent placées sous le commandement du capitaine Aubry. Kerlérec, qui avait demandé son rappel, s'embarqua le 17 novembre pour la France.

L'affaire Kerlérec. — De longues tribulations l'y attendaient en cette scandaleuse « affaire de la Louisiane » qui défraya la chronique parisienne pendant six ans. Dès leur arrivée en France, les ennemis de Kerlérec n'avaient pas perdu leur temps : Rochemore et ses complices ne s'étaient pas contentés d'adresser au ministre mémoires



Hist. des Col. fr. de G. Hanotaux et A. Martineau, I, p. 343.

Le chevalier Louis B. de Kerlérec

sur mémoires, accusant Kerlérec de « tyrannie » et de « trahison » : ils avaient saisi l'opinion publique qui, à la suite d'une guerre désastreuse, devenait de plus en plus irritable et séditieuse. « Tous les cafés de Paris retentissaient des propos les plus attentatoires à ma réputation, déclare l'absent impunément calomnié ; mes ennemis ont prévalu sur la justice de ma cause. » En vain, il plaide auprès du ministre que, « dépourvu de tout approvisionnement, abandonné à lui-même pendant toute la guerre, menacé des entreprises anglaises, de soulèvement et de révoltes, il a dû s'assurer, même de chez l'ennemi, les secours nécessaires pour conserver une colonie dont il répond sur sa tête ». A ses deux mémoires du 11 mai et du 10 juin ses ennemis répondent par des « mémoires instructifs » du 31 mai et du 27 août plus infamants encore. Grondel et ses acolytes publient des libelles

encore plus haineux ; des chansons satiriques sont entonnées dans les carrefours. Sur l'intervention du maréchal d'Estrées, Kerlérec obtient du moins, en mai 1765, l'emprisonnement de trois de ses diffamateurs ; mais une intervention plus puissante amène leur délivrance dès 1766.

Choiseul avait confié l'affaire à cinq conseillers du Châtelet ; mais ces « robins », en vertu du principe : *cedant arma togæ*, n'étaient que trop disposés à user envers cet « homme d'épée » Kerlérec de aussi la même iniquité qu'envers Lally-Tollendal et envers cet « homme de plume » Rochemore de la même partialité qu'envers Bigot, d'autant que Kerlérec était présenté comme ami de leurs récentes victimes les Jésuites. Le « formaliste » conseiller Dupont, à qui l'affaire fut confiée, la garda tout entière en ses seules mains pendant cinq ans, écartant systématiquement toutes les attestations et protestations favorables à Kerlérec, qu'elles vinssent des habitants de la Louisiane ou des dossiers de l'administration, qu'elles fussent les déclarations même du successeur de Rochemore constatant, outre toutes sortes de désordres et de malversations, une circulation fiduciaire de 6.783.347 livres. Le duc de Choiseul-Praslin qui, de tout ce tendancieux dossier de 749 pages in-quarto, ne connut qu'un résumé de 64 pages, n'osa pas toutefois infliger au prétendu « ami des Jésuites » la même peine capitale qu'à Laly-Tollendal ; il se contenta de conclure : « Le Roy a rendu justice aux services militaires distingués et dignes d'éloges (de M. de Kerlérec) et à sa probité intacte et sans reproche ; mais on doit lui reprocher une autorité tyrannique ». Autorité nullement « tyrannique », mais dûment énergique, accordée par le ministre Berryer à un gouverneur qui, en une crise mortelle, avait en son isolement, de sa propre initiative, à défendre une colonie bloquée tant contre l'anarchie intérieure que contre l'invasion du dehors. Voilà comment la pusillanimité gouvernementale de Louis XV comprenait l'autorité ; cette abdication du pouvoir devant l'opinion menait déjà la France à la révolution et le régime à sa perte.

Pendant que triomphaient ainsi les véritables coupables bientôt pourvus d'indemnités, de promotions et autres faveurs, l'innocente victime de cette scandaleuse affaire, exilée « à trente lieues de Paris et des châteaux de Sa Majesté », s'en alla dans un misérable hôtel de Rouen méditer sur les méfaits de la prétendue justice humaine et sur la fourbe ingratitude de chefs indignes. Bien mieux : les Jésuites, stimulés par le haineux Dupont, intentèrent un procès au prétendu protégé de leur ordre. Le 18 septembre 1770, alors qu'il entreprenait sa réhabilitation, le malheureux Kerlérec, que la cavalerie de Saint-Georges, disaient ses ennemis, avait enrichi de huit millions, mourait misérablement d'épuisement et de douleur, laissant à sa veuve et à ses deux fils sans ressources 138.306 livres de

dettes contractées en son ruineux gouvernement. Or, de tous les gouverneurs de la Louisiane, ce dernier fut peut-être le plus habile en cette phase éminemment critique de l'histoire louisianaise.

IV. — Le Directeur d'Abbadie et le Commandant Aubry

Rôle difficile. — En juin 1763, le Béarnais Philippe d'Abbadie avait pris possession de son poste ambigu de « directeur du Comptoir de la Nouvelle Orléans ». Comme son prédécesseur intérimaire Foucault, il trouva dans les comptes de Rochemore « un chaos d'irrégularités » et dans ceux des postes « un chaos d'iniquités ». Aussi s'opposa-t-il de son mieux aux « gratifications » et aux autres abus, et maintint-il la « traite exclusive », c'est-à-dire exclusivement réservée aux officiers et soldats des postes. Contre de si légitimes mesures les privilégiés protestèrent si vivement que le ministre lui adressa un blâme immérité, qui heureusement ne lui parvint pas. Le ministre avait pourtant été informé dès le 7 juin 1764 du « désordre qui régnait dans la colonie par suite de l'agio », auquel tout le monde se livrait tant sur les marchandises de magasin que sur la monnaie de carte et les lettres de change ; déplorables habitudes de jeu qui détournaient de toute activité vraiment utile au développement de la colonie et en particulier de la culture des terres. En outre, « l'usage immodéré du tafia » créait chez cette population désœuvrée un « esprit séditieux » qui se manifestait, même chez les nègres, en « insubordination », en « désordres continuels causés en ville par les vols et par les assassinats ». Cet état de démoralisation fut encore aggravé par le scandale de l'expropriation des Jésuites qui, en juillet 1764, produisit 942.000 livres vite gaspillées.

Fidélité des sauvages. — Toutefois, la principale mission du Directeur fut le transfert aux Anglais de la rive gauche du Mississipi. Les difficultés de cette opération délicate vinrent tant des sauvages que des Anglais. Quels que fussent nos défauts, dit d'Abbadie, « les sauvages regrettent sincèrement les Français : ils s'aperçoivent qu'ils ne trouveront jamais dans le caractère anglais cette douceur et cette tolérance qui les attachent à nous ». Dès le 2 mai 1763, Kerlérec avait prévenu le ministre de nos devoirs à l'égard de tribus alliées qui avaient « sacrifié leur vie et leur tranquillité pour le service des Français » : Chactas, Alibamons et Cherokis, auxquels il était dû jusqu'à « quatre présents ». « Il faut payer tout ce qu'on a promis, dit-il, parce qu'on a reçu l'équivalent en services réels... et qu'ainsi on s'attachera toujours les sauvages ». « Malgré l'état de pénurie créé par une longue guerre désastreuse », les sauvages reçurent



donc à l'assemblée générale du 1er novembre les présents arriérés de deux années. Bientôt se manifestèrent les heureuses conséquences de cette loyauté. Les Français, qui, confiants, restèrent chez les Chactas, y prospérèrent si bien qu'en 1818 ils possédaient près du fort Tombekbé 92.000 acres de terres. Non contents de s'opposer à la venue des troupes anglaises, les Alibamons escortèrent le chevalier de La Noue et ses 130 Français, lorsqu'il dut abandonner son poste en leur territoire. Fuyant la domination britannique, les Appalaches vinrent s'établir sur la Rivière-Rouge. Les Biloxis et les Pascagoulas, décidés à « mourir avec les Français », furent accueillis « en amis » sur la rive droite du Mississipi, ainsi que 250 Mobiliens et 80 Tonicas et Pacanas. Puis Alibamons et Chactas se plaignirent des « mauvais traitements des traiteurs anglais » qui, en échange de leurs pelleteries, ne leur donnaient que des coups de bâton et leur volaient même leurs femmes et leurs chevaux ; d'où représailles : « quatorze traiteurs anglais furent tués par les Alibamons ». (Des descendants de Français survivent encore à Tombekbé).

Difficultés du transfert. — Les Anglais, dit d'Abbadie, « me donnaient plus d'embarras que les sauvages ». Tout en affectant de mépriser les sauvages, nos rivaux européens les redoutaient en réalité et prétendaient nous rendre responsables des inévitables conséquences de cette haine spontanée. « Doutant toujours de la bonne foi des autres, continue le directeur, ils nous créent des difficultés sur tous les arrangements. » Dès le 24 juillet 1764, le major Johnstone était pourtant venu occuper Pensacola, et le 30 septembre le major Farmer La Mobile, que nos troupes évacuèrent le 22 octobre. Mais les habitants de ce poste menacèrent aussi de partir, tant les rebutaient les exigences de ce major concernant le serment de fidélité et la vente du cheptel ; mêmes exigences exorbitantes pour le prix de la farine.

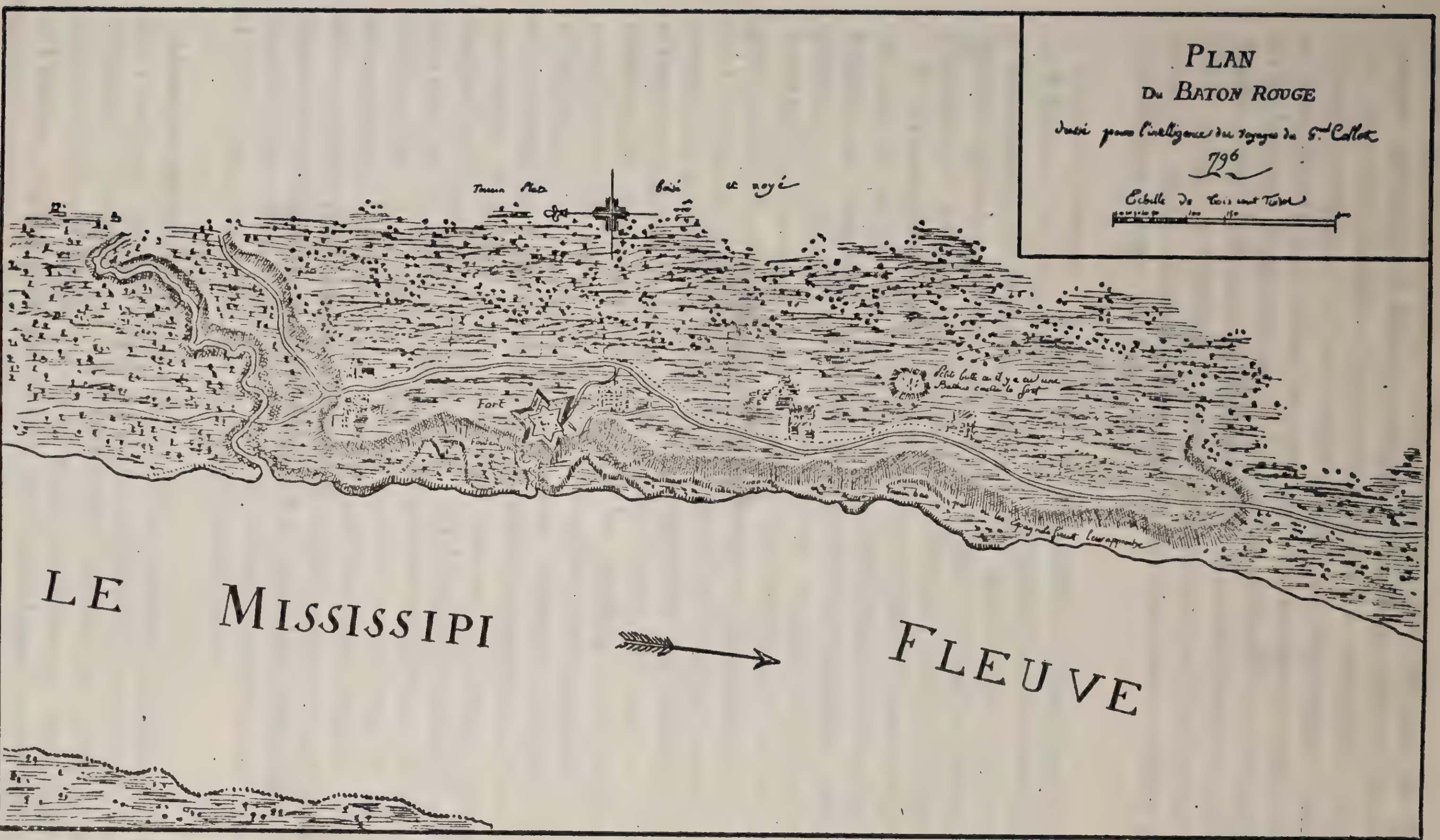
Pontiac. — Ce fut surtout le poste des Illinois qui donna de la tablature aux Anglais. De ce poste qui comptait près de 1.500 habitants, dont une centaine seulement dans notre village de Sainte-Geneviève sur la rive gauche, les Anglais furent longtemps empêchés de prendre possession par la fameuse « guerre indienne » que fomentait contre eux notre ancien allié Pontiac, l'habile et énergique grand chef des Ottaouais. Mais ce fut en vain qu'il les chassa en 1763 de tous leurs postes depuis Michillimakinac jusqu'à Pittsburg : son échec au fort du Détroit après huit mois de siège (mars-octobre 1764) compromit le sort de sa grande confédération indigène.

Neyon de Villiers. — Notre commandant du Fort de Chartres, Neyon de Villiers, avait, du moins, fait loyalement tout son possible



pour calmer les indigènes sur lesquels, « père secourable des nations », il exerçait une grande autorité ; mais le général Amherst, confiant en ses seules forces, n'avait daigné l'informer ni de la cessation des hostilités ni de la ratification du traité. Lorsque, sur l'ordre d'Abbadie, Neyon eut fait circuler le calumet de paix : « C'est le Maître de la Vie qui nous excite à la guerre, lui répondirent chefs et vieillards, car il nous dit : « Si vous souffrez l'Anglais chez vous, vous êtes morts : les maladies, la picote (variole), le poison vous détruiront. » Ils ne connaissaient que trop les procédés meurtriers du général anglais. Aussi supplient-ils leur « Père de ne pas abandonner ses enfants ». « Pas un Anglais ne pénétrera ici, tant que vivra un homme rouge, disaient les Kaskaskias ; nos cœurs sont avec les Français ; nous détestons les Anglais : nous voudrions les tuer tous. » Neyon n'en dut pas moins, selon ses instructions, évacuer les forts Péorias, Vincennes, Massac et Osage pour se retirer à Sainte-Geneviève avec le reste de ses troupes, de ses munitions et « quelques habitants qui ont voulu se replier sur les possessions françaises ». Alors, aux offres de paix loyalement adressées par Pontiac, le major Gladwyn répondit par ce message à son chef Amherst : « Si Votre Excellence veut tirer vengeance de leur cruauté, il est très facile de le faire à peu de frais : il suffit d'autoriser la vente du rhum ; cela détruit les Indiens plus efficacement que sabres et boulets. » Au courant de ce « mépris ordinaire » des Anglais, Neyon de Villiers conclut : « Il y a lieu de craindre qu'ils ne trouvent encore bien des difficultés pour pénétrer jusqu'ici. » En décembre 1764, un chef chouanon, découragé par les refus de Neyon, vint même jusqu'à la Nouvelle Orléans demander des secours au directeur d'Abbadie, au nom de « quarante-sept villages qui veulent mourir attachés aux Français ». Lorsqu'en 1765, le commissaire anglais Ross vint pour prendre possession du fort de Chartres, « Pars d'ici au plus tôt, lui dit le chef des Kaskaskias : dis à ton chef que nous et nos frères nous vous combattrons si vous essayez de pénétrer sur notre territoire... Nous ne voulons pas d'Anglais parmi nous... Ne reviens plus ; sinon, nos farouches guerriers tomberont sur vous. » (Bancroft, IV, Chap. VII et XVIII). Les Osages et les Missourites, présents à l'entrevue, dirent de même : « Va-t'en, ne reviens jamais. Le Français est le seul que nous voulons parmi nous. »

La montée du fleuve. — Ainsi empêchés par l'hostilité des Indiens d'occuper leur poste des Illinois par le Nord, les Anglais nous demandèrent la permission d'aller l'occuper par le Sud. Dès le 23 janvier 1764, arrivent à la Nouvelle Orléans le major Loftus et quelques officiers anglais, puis le 7 février deux bâtiments chargés de troupes, enfin le 7 un brigantin. Le 27, le convoi part composé de 420 à 430 personnes sur onze bateaux ; mais, le 19 mars, attaqué en amont



B.D.M. Album 4040 B. N° 7.

Bâton Rouge en 1796, par le général Collot



de la Pointe Coupée par une trentaine de Chactas, de Tonicas et autres sauvages, il hésite, se replie et se laisse aller en dérive jusqu'à la Nouvelle Orléans. Aux accusations de complicité française, le directeur répond : « Les Anglais seuls en sont cause ; leurs propos et leur dureté ont animé les sauvages contre eux », surtout « la dureté et la hauteur » des officiers. « Mon père, répondit aux reproches d'Abbadie un chef tonica, les Anglais ont toujours gâté les voies de toutes les nations ! ils donnent à boire des liqueurs qui font mourir... Mieux vaut les tuer... Mais ils ont fui, et ont bien fait. » Même échec des expéditions Linde et Campbell.

Mort d'Abbadie. — Aubry et Foucault. — Sur ces entrefaites, le 4 février 1765 mourut d'une mort suspecte le directeur d'Abbadie, « administrateur désintéressé et juste entre tous, qui concilia les intérêts du royaume et ceux de la colonie ». Il fut le digne émule de l'intègre et énergique ordonnateur Jacques de La Chaise.

Il fut remplacé pour la partie militaire par le commandant Aubry et pour la partie administrative par l'ordonnateur Foucault. « Petit homme sec, laid, sans noblesse, ni dignité, ni maintien », mais « brave guerrier », « charitable », « incapable de vouloir le mal », Aubry se montra à la hauteur d'une situation fort difficile. « Il n'y a plus d'argent, dit-il en février, plus de commerce ; les terres et les nègres sont diminués de moitié ; les débiteurs ne payent plus ; les trois quarts des dettes sont mises à l'arrangement des finances ; un esprit d'insubordination inconcevable règne depuis dix ans. » « Il est très difficile de contenter les Français, les Anglais et les sauvages qui sont tous pêle-mêle ici. » « Je travaille d'arrache-pied. » Comme d'habitude, l'ordonnateur ajoutait aux difficultés du chef militaire, en se brouillant avec lui, en ne voulant correspondre avec lui que par écrit. Magasins plus vides que jamais, du reste ; menacés de famine : les Anglais avaient acheté tout le maïs. Au début de 1765, les notables de la Basse-Louisiane déléguèrent en France le plus riche commerçant, Jean Milhet, pour supplier le roi d'annuler la cession de la colonie. Mais Choiseul ne céda pas plus à ses supplications qu'à celles de Bienville encore vivant : il aimait mieux recevoir de l'Espagne six millions que d'en dépenser le double à remettre la Louisiane en état. Même réduite de moitié, celle-ci coûtait encore, en 1764, 413.197 livres, dont 98.200 pour les fortifications.

Abandon du Haut Mississipi. — Non contents d'attirer à La Mobile tous nos fugitifs, les Anglais tentaient de créer aux Natchez et même à Manhac des établissements fortifiés qui menaçaient la Nouvelle Orléans. Mais, dans la vallée supérieure, sous l'influence de Pontiac, malgré l'intervention de Saint-Ange, toutes les tribus restaient « unanimement d'accord pour continuer la guerre ». « Les

hommes rouges ne veulent pas d'Anglais ici. » « Vous que nous avons si bien aimés et servis, disaient à Aubry les délégués de Pontiac, vous que nous croyions si puissants et si braves,... rendez-nous les fusils, la poudre et les haches que nous avons usés en combattant avec vous... Quant à vous, Anglais ici présents, nos cœurs bondissent de rage au souvenir des ruines que vous avez amoncelées sur nous. » Mais, devant notre impuissance matérielle et morale, il fallut s'incliner. Après les Cheroquis, après les Iroquois, après les Chouanons, Pontiac dut au nom des Ottawas et des Kichapous faire en 1766 la paix avec les Anglais à Oswego ; il en fut trois ans plus tard récompensé par un lâche assassinat : un Péoria le tua pour une barrique de rhum donnée par un Anglais. Dès lors, les Anglais accoururent tant du Nord que du Midi ; ils purent en toute sécurité s'établir au Fort de Chartres que leur avait cédé Saint-Ange. Des 4.000 Français de toute cette région, 2.000 restèrent sur le territoire britannique, dont 500 sur l'Ouabache, et 2.000 passèrent en notre établissement de Sainte-Geneviève où les protégeait une garnison de deux officiers et de 35 soldats. En 1796, le général Collot retrouva les derniers survivants de notre vieille colonisation en cette haute vallée du Mississipi.

SOURCES ET RÉFÉRENCES

Archives Nationales. — *Col. Louis.* C^{13} IX et suite.
Archives Marine. — A.M.C. Carton I.
A.D.M. Carton C.
Bibliothèque Nationale. — *Pierre Margry.* — Collection relative à l'histoire des Colonies.
R. G. Thwaites. — *France in America.* New-York, 1905.
J. Winsor. — *Struggle in America,* suite.
C. W. Alvord. — *Centennial History of Illinois,* 1763-1818. Springfield, 1920.
M. de Villiers du Terrage. — *Les dernières années de la Louisiane française.* Paris s.d.
Georges Oudard. — *Vieille Amérique : la Louisiane au temps des Français.* Paris, 1731.
J. Winsor. — *The Westward Movement : the Colonies of the Republic West of the Alleghanies* (1763-1793). New-York, 1897.
Th. Roosvelt. — *Winning of the West,* 6 vol. New-York, 1908.
J. H. Hyde. — *Les Relations historiques franco-américaines* (1776-1912). Paris, 1914.
Francis P. Renaut. — *Le Pacte de Famille et l'Amérique : la Politique coloniale franco-espagnole de* 1760 *à* 1792. Paris, 1923.
Osgood. — *The American Colonies in the eighteenth Century.* New-York, 1925.
Chevalier Guy Soniat du Fossat. — *Synopsis of the History of Louisiana,* (till 1791), translated by Charles T. Soniat, Esq. — New-Orléans, 1903.
Bancroft. — *History of the United States of America.* London, 1876.

Chapitre XII

DOMINATION ESPAGNOLE

I. — Antonio de Ulloa et ses Successeurs

En dépit du secret ministériel, plusieurs fois avait couru dans la colonie le bruit de la cession à l'Espagne de la Louisiane occidentale. Brusquement, le 9 septembre 1764, le directeur d'Abbadie avait reçu l'ordre d'opérer cette cession incontinent. Or, nul n'était prêt, pas même l'Espagne. Après nous avoir gênés pendant toute notre occupation, elle trouvait mauvais maintenant, répétait-elle, de dépenser 300.000 piastres par an dans le seul but d'écarter un deuxième larron. Ce ne fut qu'en mars 1766 qu'arriva à la Nouvelle Orléans Son Excellence don Antonio de Ulloa.

Ce savant « minutieux » et « impérieux », dit Aubry, « malgré son esprit, ses talents, ses connaissances et sa réputation, n'était pas convenable pour le gouvernement de ce pays ; il a fait tout ce qu'il fallait pour s'aliéner les cœurs... surtout ceux de Messieurs du Conseil : il a fait appréhender la domination espagnole. » Comme la France s'était engagée à subvenir à toutes les dépenses militaires et autres jusqu'à la prise de possession, Ulloa, qui n'avait amené que 90 soldats espagnols, ne se décida à effectuer un semblent de prise de possession que le 20 janvier 1767 ; il le fit sans apparat, à la Balise, ce qui mécontenta les habitants de la Nouvelle Orléans. « Ce retardement fut bien coûteux », dit Foucault. Le gouverneur espagnol n'en pria pas moins le commandant français de continuer le gouvernement civil et militaire. » « Ma position est des plus extraordinaires, dit Aubry en janvier 1768. Je commande pour le roi de France et, en même temps, gouverne... pour le roi d'Espagne. Un commandant français forme des Français à la domination espagnole... Je suis obligé d'avoir de grands ménagements avec les Espagnols, les Français, les Anglais et les sauvages... qui ne peuvent s'accorder... Les habitants témoignent bien du regret de ne plus appartenir à la France... Si on veut les gouverner despotiquement comme un préside du Mexique,

la plupart quitteront leurs terres pour aller chez l'Anglais qui... ne néglige rien pour se les allier. » Au lieu d'écouter ces conseils, Ulloa tenta vainement d'engager Aubry au service de l'Espagne.

Attitude des sauvages. — Le gouverneur espagnol ne fut pas moins maladroit avec les sauvages qu'avec les Français. Alors qu'Aubry lui disait de se faire de leurs tribus alliées « une barrière contre les Anglais », Ulloa se montrait à leur égard plus prodigue de mauvais traitements que de présents. Or, comme il ne reçut jamais qu'un contingent de 150 soldats espagnols, il ne put pas plus se fortifier à Sainte-Geneviève qu'à Manchac. L'inévitable se produisit : des quarante envoyés aux Illinois, vingt se révoltèrent en 1767 et passèrent chez les Anglais des Natchez. Le mépris des sauvages, que les Anglais comblaient de présents et gorgeaient de boissons fortes, n'en fut que plus grand pour cette « insuffisance » et cette « dissémination » espagnoles, aggravées de vaines brutalités. « Je regarde comme indubitable, disait dès janvier 1766 notre ambassadeur à Madrid, que les Anglais seront avant dix ans maîtres de presque tout le commerce du Mexique » ; il aurait pu ajouter : « et de tout le territoire de la Louisiane ».

En attendant, la crise financière qui n'avait cessé de croître s'exaspérait. Le gouvernement espagnol avait bien fini le 1er janvier 1768 par prendre à sa charge les dépenses de la colonie ; mais des « six à sept millions de livres » que nous avait coûté ce retard, il semble bien qu'il n'en paya en 1767 que 245.250 livres. D'autre part, il ne voulait accepter qu'avec un discrédit de 75 % le papier monnaie qui en avait perdu 60 %. Enfin, en mars 1768, il interdisait tout autre commerce d'importation et d'exportation qu'avec l'Espagne et sous pavillon espagnol ; d'où irritation des commerçants louisianais et désespoir du reste de la population condamnée à la ruine.

Rebellion. — Pour se faire une juste idée de l'importance de cette agitation, il faut savoir que la population très mêlée de la Nouvelle Orléans et de ses environs s'élevait alors à 5.452 habitants, dont bon nombre d'Allemands et plus de 600 réfugiés acadiens. Les chefs des mécontents furent l'ordonnateur Foucault et le procureur général Chauvin de la Frenière, également perdus de dettes, trois officiers français, MM. de Mazan, de Noyan et de Bienville, ces deux derniers parents de l'ancien gouverneur, un officier canadien de Villeré, un « officier suisse » Marquis, le riche négociant Jean Milhet, l'avocat Doucet et quelques autres notables. Vers la fin d'octobre 1768 circula une pétition au Conseil réclamant le renvoi immédiat de l' « usurpateur » Ulloa, le maintien des anciens privilèges et la liberté du commerce ; cinq cents habitants la signèrent ; trois cents Allemands

commandés par Villeré et des Acadiens commandés par Noyan l'appuyèrent, les armes à la main. Le 27, un « conseil extraordinaire » délibère. Le 28, « tout étant en combustion dans la ville », Ulloa, sur le conseil d'Aubry, s'embarque dans la frégate espagnole, alors que, sur la place, près de mille hommes en armes avec un pavillon blanc crient : « Vive le roi de France » ! Le 29, le Conseil « enjoint à M. d'Ulloa de sortir de la colonie sous trois jours ». Une supplique est adressée à Sa Majesté Très Chrétienne pour qu'elle reprenne incessamment la colonie : « Résolus de vivre et de mourir sous sa chère domination, disent « habitants, négociants et colons », nous la supplions de vouloir nous conserver notre nom patriotique, nos lois et nos privilèges ». « MM. Aubry et Foucault sont priés et même sommés de continuer à commander et à régir la colonie. » Aussitôt informée, la foule, qui attendait sur la place, fait retentir l'air de mille acclamations : « Vive le Roy ! » Ulloa ne se décidant pas à partir, le 1er novembre quelques habitants coupent le câble et sa frégate part en dérive ; quelques jours plus tard, il était à la Havane et en février à Cadix.

Incohérence. — Plus étrange que jamais était la situation du malheureux Aubry. Proclamé commandant français de la colonie révoltée, il proteste ; mais sa protestation est déclarée nulle et non avenue. « Quoique l'on me veuille pour commandant, dit-il, tout se fait contre mon gré et par violence ; sous prétexte de me rendre beaucoup d'honneur, on ne m'obéit point. » Des délégués partent hâtivement pour La Rochelle, porteurs de requêtes au roi, au duc d'Orléans, au chancelier, etc... ; les unes insistent sur le « despotisme » du gouverneur espagnol, « objet d'horreur et d'indignation publiques » ; les autres protestent du désir de sacrifier fortune et sang à la liberté de la colonie. Des factums suivent destinés à entretenir l'esprit de rebellion dans la colonie et surtout à décider l'intervention de la métropole. Ils sont déjà rédigés en ce style véhément et grandiloquent qui va sévir en France dans une vingtaine d'années.

Comme rien ne venait de France ni d'Espagne, l'officier suisse Marquis a l'idée d'organiser à l'instar de son pays natal une république pourvue d'un conseil de quarante membres élus par le peuple ; mais un « mémoire contre les républicains » combat ce projet en son principe comme en ses moyens d'exécution : « Toute république qui se relâche aboutit à la tyrannie ; et quelle république peut vivre indépendante sans monnaie ni moyens de s'en procurer ? » Perdant la tête, Noyan et Mazan vont à La Mobile implorer une intervention anglaise. « Mille projets insensés se sont succédé », dit Aubry. Pour remplacer la monnaie de papier maintenant réduite à 20 % de sa valeur, les chefs désemparés proposèrent une « Banque du Mont-de-Piété » qui émettrait un nouveau papier-monnaie ; mais

on se méfia de ces « banqueroutiers » devenus « banquiers ». « Nous nous trouvons absolument sans aucun numéraire », gémit Aubry. Le malheureux commandant en fut réduit en sa « lamentable situation « à mendier des subsides au gouverneur de La Havane. Pareille détresse donne à réfléchir aux plus aveugles partisans de la révolution. « Malgré que la fureur et la frénésie continuent, écrit-il en avril, il me paraît que quelques-uns des plus opiniâtres envisagent l'avenir avec inquiétude et effroy... Le peuple commence à murmurer contre les chefs ; la misère l'accable ; le parti des rebelles diminue. Si j'avais trois cents hommes et de l'argent, la prise en possession se ferait paisiblement, sans effusion de sang, moyennant l'assurance d'un pardon et de l'oubli, à l'exception d'une douzaine qui s'enfuiraient, afin d'éviter les châtiments. »

Repression. — A cette solution aussi humaine qu'habile, le gouvernement espagnol, froissé en sa morgue, en préférait une brutale. Ulloa avait conclu son réquisitoire de 315 pages par ces paroles menaçantes : « Ce soulèvement n'aurait pas eu lieu, s'il y avait eu douze personnes de moins dans la colonie. » Lorsque Choiseul proposa le concours de la France et prêcha « la douceur », le ministre espagnol le prit de haut : « Sa Majesté croit nécessaire qu'on voie dans le monde qu'elle sait et peut sans aucun secours étranger réprimer l'audace et les desseins formés contre le respect dû à sa couronne : elle a décidé de soumettre les révoltés par la force. »

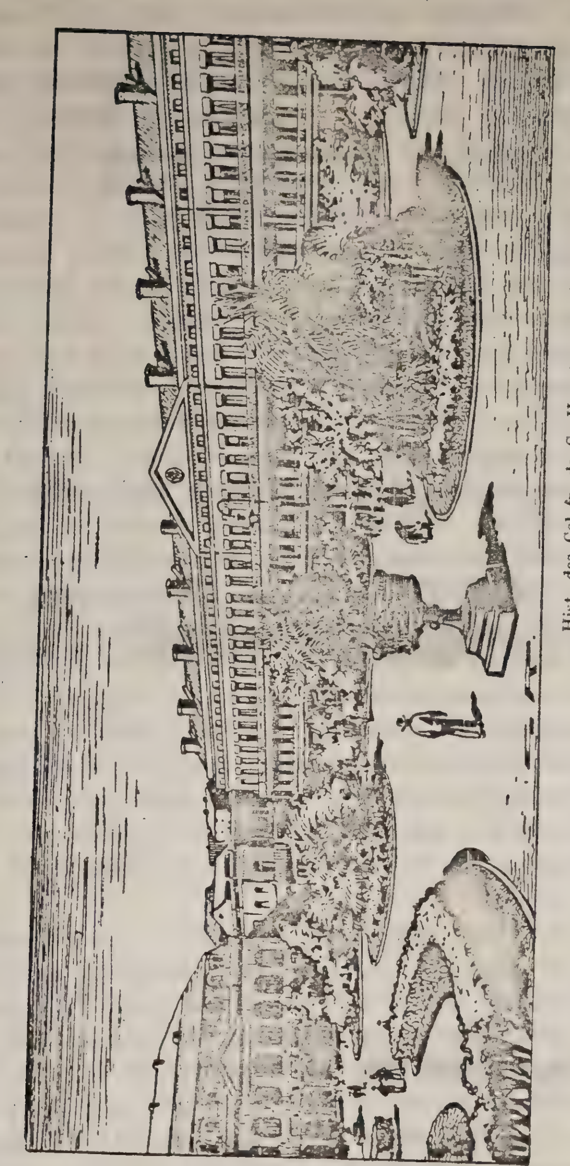
Dès juin avait été nommé un dictateur muni de pleins pouvoirs, le lieutenant général Alexandre O'Reilly, sorte de condottiere irlandais qui, après avoir servi la France en Italie et en Autriche, était devenu *persona grata* de Charles III ; il inspectait alors les Antilles espagnoles. « D'esprit juste et pénétrant », il était « dur, haineux, vindicatif ». Le 24 juillet, il arrive à la Balise « avec un grand nombre de vaisseaux et de troupes », environ 3.000 hommes : « vives alarmes » des conjurés qui comptaient sur une escadre française. Aubry prêche « une prompte et entière soumission », en les assurant de « la bonté » du général. La Frenière et les autres délégués sont, en effet, si bien reçus par O'Reilly, retenus même à dîner, qu'aussitôt sortis, ils haranguent le peuple, prêchent la soumission et vantent les rares qualités du nouveau gouverneur. Le 18 août, solennelle prise de possession « avec tout l'éclat », « la pompe et la grandeur dignes du monarque ». « Trois mille hommes d'élite défilent en colonne... avec un ordre et un appareil redoutables. » « Dieu m'a fait la grâce, dit le candide Aubry, de remettre la colonie entre les mains d'un général » dont « la sagesse et la bonté remplissent d'espérance et de satisfaction tous les habitants ».

On croyait le dictateur désarmé par un tel accueil, lorsque le surlendemain et jours suivants, douze des anciens conjurés, convoqués

comme pour une audience, furent brusquement arrêtés et, après deux mois de débats sans base juridique, condamnés : La Frenière, Noyan, Villeré, Marquis, Joseph Milhet, à mort ; Petit, à la prison perpétuelle ; Mazan, à dix ans de galère ; Jean Milhet, Boisblanc et Poupet, à six ans de prison. Dès le lendemain, 25 octobre, les condamnés à mort furent fusillés. « Tous subirent leur supplice avec fermeté. » « Si je ne commande pas le feu, dit Noyan, c'est que vous n'êtes pas des soldats, mais des assassins. » « Adieu, citoyens, s'écrie La Frenière ; le cri de la liberté a été entendu : elle vaincra. » O.Reilly se vanta de « justice » et de « clémence ». En réalité, pour cette rebellion, sans effusion de sang, une moindre peine eût suffi : bannissement ou confiscation des biens. Il faut tristement avouer, pourtant, que ce brutal exemple mit fin pour toujours à l'incurable esprit d'insubordination qui avait si longtemps paralysé la Louisiane.

Le plus coupable des conjurés, Foucault, obtint, en sa qualité de fonctionnaire, d'être jugé en France : on l'oublia plus ou moins à la Bastille jusqu'en 1771 ; si bien qu'il fit compter ces années d'emprisonnement comme de bons et loyaux services et fut nommé ordonnateur à Pondichéry, puis à l'Ile de France. Les six autres condamnés furent, sur la demande de Choiseul, libérés au bout d'un an. La plupart des soldats voulurent rentrer en France. La monnaie de papier fut remboursée par un contrôleur français aux trois cinquièmes de sa valeur, et l'Espagne se reconnut redevable à la France de 1.622.454 livres tant pour nos récentes avances que pour les énormes dépenses qu'avait depuis près d'un siècle causées la ruineuse Louisiane.

Le régime espagnol. — Cette opération accomplie, la domination espagnole se montra tolérante et parfois même débonnaire. Se contentant de 1.200 hommes de troupes, O'Reilly lui-même administra la Louisiane bien plus en gouverneur français qu'en représentant de l'Espagne : il appliqua nos anciens « règlements sages et utiles », en particulier le Code noir et notre politique indigène ; il maintint, sous le nom de *Cabildo*, le Conseil supérieur composé surtout de Français ; mais il fut intraitable pour tout commerce autre qu'espagnol. — Son successeur don Luis de Unzaga (1770-1776) ferma les yeux sur la contrebande anglaise et prit même parti pour les capucins français contre les capucins espagnols ; mais il gêna le règlement des comptes français. — En 1776, le nouveau gouverneur Bernardo de Galvez apporta des instructions plus libérales encore : le commerce avec les Iles sous le Vent étant autorisé, il en résulta un véritable essor économique de la Louisiane. Dès qu'éclata la guerre de l'Indépendance, les colons français prirent plus ou moins ouvertement parti pour les rebelles contre le gouvernement britannique. Lorsqu'en 1779 l'Espagne s'allia à la France, Galvez s'empara



Hist. des Col fr. de G. Hanotaux et A. Martineau, I, p. 319.

Ancienne Place d'armes avec le Cabildo et la maison Pontalba



même des postes anglais de Manchac, de Bâton Rouge et des Natchez, puis en 1780 de La Mobile et en 1781 de Pensacola, pendant que le colonel américain Clarke s'emparait des Kaskaskias et de Vincennes. — Son remplaçant Miro favorisa tout d'abord le commerce des Américains du Nord dans l'espoir de les rattacher à la Louisiane ; mais il dut en rabattre, les trouvant envahissants et même menaçants ; il n'en dut pas moins leur accorder un entrepôt à la Nouvelle Orléans. Malgré ces obstacles, en dépit de guerres, querelles et désastres, la Louisiane espagnole se développait : le recensement de 1785 donne 31.433 habitants, dont 4.980 à la Nouvelle Orléans. — Le baron de Carondelet (1793-1796) eut à lutter tant contre l'effervescence intérieure causée par la Révolution française que contre les menées américaines, alors secondées par la France. Il dut défendre la Balise contre un corsaire français et expulser le général Collot, qui vint faire dans la vallée du Mississipi une enquête suspecte. Bien loin d'attirer à eux les « Kaintocks » (gens du Kentucky), les Espagnols s'en virent menacés : ils durent en 1795 accepter le traité Pinkney-Godoy, qui accordait aux Américains la libre navigation sur le Mississipi et leur donnait sur la Louisiane une véritable emprise économique et même politique ; le 31° de latitude nord fut alors fixé comme frontière entre le Mississipi et la Rivière Sainte-Marie. — Sous le gouvernement de Gayoso (1796-1799) et de Salcedo (1799-1802), les Américains, non contents de leur entrepôt de la Nouvelle Orléans, installèrent, en outre, un consul en ville et des colons hors la ville ; non contents même de leur poste aux Natchez, non plus que de leur nouvelle frontière, ils bâtirent le Fort Adams qui menaça toute la basse Louisiane et envoyèrent des pionniers sur la rive droite jusqu'aux abords du Nouveau Mexique. Excédé, Salcedo en 1802 supprima l'entrepôt américain ; d'où, irritation des habitants du Kentucky et du Tennessee et menaces de conflit.

Prospérité économique. — Malgré tout, pendant les trente-six années de domination espagnole, la Louisiane ne cessa de prospérer. De 1766, au temps d'Ulloa, la population passa de 11.000 (5.556 blancs et à peu près autant de nègres) à plus de 50.000 habitants, dont bon nombre étaient des réfugiés des Antilles françaises fuyant les excès de la Révolution. En 1801, 585 bateaux américains firent descendre à la Nouvelle Orléans pour plus d'un million de marchandises qu'exportèrent près de 200 navires, pour la plupart anglais. A vrai dire, Bâton Rouge était devenu pour les Anglais un centre de contrebande éhontée. Mais cette prospérité même était ruineuse pour l'Espagne et ses colonies voisines ; de 1798 à 1802, elle dépensa plus de soixante millions, dont 2.841.000 en 1801, alors qu'elle n'en retira en cette même année qu'un revenu de 950.000 livres. Comme, faute d'immigration espagnole, la population restait française, l'Es-

pagne ne faisait en somme que gouverner à grands frais une colonie qui lui restait étrangère et qui, fort convoitée, menaçait même, en somme, de lui échapper à la moindre crise.

II. — Les Acadiens en Louisiane

Immigration acadienne. — L'une des principales causes de la prospérité louisianaise sous la domination espagnole fut l'afflux des Acadiens. Ces malheureux Français de la Nouvelle Ecosse, brutalement expulsés de leur asile séculaire, dispersés aux quatre coins de l'horizon, en Nouvelle Angleterre et tout le long du littoral américain, en Angleterre, en France et jusque dans les colonies françaises, furent tout naturellement attirés vers cette fabuleuse Louisiane qu'ils croyaient être la dernière terre française de l'Amérique septentrionale. Dès 1759, il en vint de petits groupes échappés des atroces géôles de la Géorgie, des Carolines et même du Maryland (Cf. *Tragédie d'un Peuple*, Chap. XXXVII). Après le traité de Paris, dès le 24 février 1764, Foucault en annonçait 193 qui, « pauvres et dignes de pitié », fuyaient le torride climat de Saint-Domingue. Le même mois, il en vint de New-York, ruinés par leur onéreux transport à La Mobile. En mai, ils étaient déjà 473, « n'ayant pas d'autre espoir que la bonté du Roi ». Ordonnateur et commandant ne demandaient pas mieux que d'installer en Louisiane ces sujets « laborieux, braves, religieux, attachés à leur prince et à leur patrie » : « ils méritent notre estime et notre compassion, dit Aubry, ces pauvres restes de familles qui, depuis dix ans, errent dans la plus grande misère ». Mais, par suite de la pénurie dans « les magasins de Sa Majesté », les moyens manquaient, d'autant qu'on ignorait les intentions de l'Espagne et que ces malheureux n'apportaient qu'une « monnaie de carte » sans valeur. Hâtivement on la leur remboursa, pourtant, jusqu'au montant de 40.000 livres ; on leur donna même 15.000 livres de vivres, remèdes et marchandises ; puis, en avril 1765, le capitaine d'Hauterive s'en fut, avec un administrateur compétent, les installer à 60 et 80 lieues à l'Ouest sur les « admirables prairies » des Attakapas et des Opelouses. Là, à proximité des rivières, sur des concessions qui, conformes au nombre des enfants, mesuraient parfois une lieue carrée, on pourvut, d'abord pour six mois (c'est-à-dire jusqu'à la prochaine récolte), de bétail, d'outils, de graines et denrées, puis de moyens de communication, ces « cultivateurs fort industrieux », et on leur donna pour pasteur le Père capucin Jean-François et pour commandant de milice, le capitaine Joseph Broussard, dit Beausoleil, énergique défenseur de notre dernier poste français en Acadie, le fort Beauséjour. Il y eut

bientôt, sur le site futur de Saint-Martinville, une petite église de bois avec deux ou trois maisons et un entrepôt. Ainsi, dit Foucault, « on les empêchera de mourir de misère ».

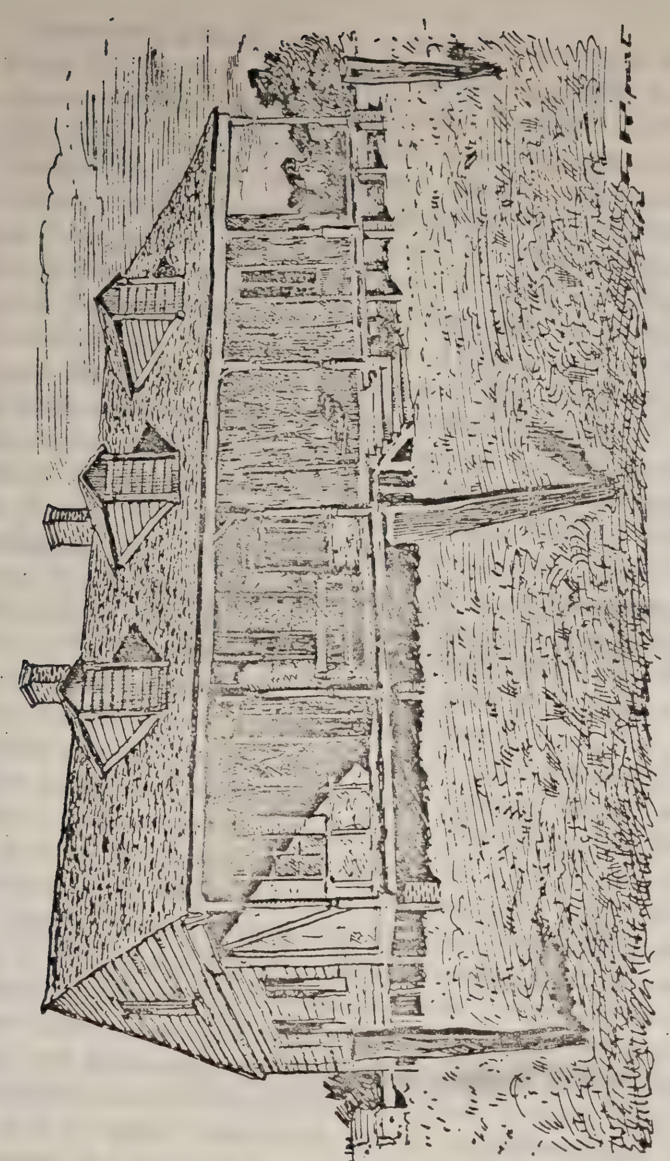
Mais l'année suivante l'on se trouva débordé. « Ce n'est plus de centaines qu'on parle, dit Aubry, mais de milliers, — quatre mille, — dit-on, qui viennent fixer en Louisiane leur destinée errante... Cet événement me jette dans le plus grand embarras... d'autant... qu'ils apportent la petite vérole... Cependant, c'est uu devoir de ne pas abandonner... ces pauvres gens qui ne sont malheureux que par leur attachement inviolable à la patrie et à la religion... Ils renaissent à la Louisiane et y feront des merveilles, pour peu qu'on les aide... » On les aida si bien, malgré toutes les difficultés du temps, qu'informés de ce bon accueil, tous les Acadiens de tous pays voulurent venir en cette fertile Louisiane comme en une « nouvelle Acadie ». Il en vint d'Halifax, ravi de se débarrasser de 216 d'entre eux : ils étaient, dit Foucault, dans un état lamentable. « Il en vint en droiture de Cayenne », où avaient misérablement échoué les mirifiques projets de Préfontaine. Il en vint de France surtout. « Tous les Acadiens du Havre veulent s'y rendre », écrit le ministre en septembre 1766. On en installa bon nombre, venus de Nouvelle Angleterre, en aval de Bâton Rouge, sur une rive du Mississipi qui prit le nom de « Côte des Acadiens » ; d'où mariages mixtes avec les Allemands de Law qui, déjà installés en aval sur leur « Côte des Allemands », rivalisaient avec eux en culture maraîchère. En leur église Saint-Gabriel (maintenant paroisse d'Iberville), ils déposèrent ce qu'ils avaient apporté de plus précieux de leur patrie saccagée : les registres paroissiaux de l'église Saint-Charles à Grand-Pré (1688-1755), qui furent, malheureusement presque complètement détruits par la grande inondation de 1893. Mais, comme Ulloa, loin de montrer cette générosité paternelle qu'avait espérée Aubry, en vendit en esclavage certains qui ne voulaient pas s'établir à son gré, cette « inhumanité » contribua à la révolution du 28 octobre 1768. « Nous, Acadiens, dit la protestation acadienne, nous promettons de sacrifier nos biens et nos vies pour demeurer toujours Français et ne jamais passer sous la domination espagnole. »

Renaissance acadienne. — L'Espagne finit par apprécier ces « cultivateurs fort industrieux », et, en somme, dociles. Pendant la guerre de l'Indépendance, 600 miliciens acadiens des Attakapas, des Opelouses, de Plaquemine, de la Pointe Coupée, de Saint-Jacques et d'Edgard se joignirent, par suite de l'entente franco-espagnole, aux 1.200 hommes du général Galvez contre les troupes anglaises qui durent céder en septembre 1779 leurs forts de Manchac, de Bâton Rouge et des Natchez et en 1780 et 1781 ceux de La Mobile et de Pensacola. « Ces miliciens, dont le service dans l'artillerie était des

plus durs, est-il dit, combattirent avec une ardeur, une constance et un courage indescriptibles. » La Louisiane fut ainsi sauvée du joug anglais. Aussi, en 1780, par l'intermédiaire d'agents secrets, l'Espagne s'efforça-t-elle d'en attirer le plus grand nombre possible : elle leur promettait le transport gratuit, des terres et même la solde de six sous par jour que leur donnait la France. Bientôt tous nos Acadiens de l'Ouest, incapables de s'adapter au « vieux pays », furent « dans une impatience difficile à contenir ». « Nous pourrions même attirer à la Louisiane, disaient-ils en 1783, un nombre considérable de nos compatriotes répandus parmi les Franco-Américains et au Canada ». Pour faciliter leur rapatriement, Vergennes consentit à payer les arrérages de leurs soldes et jusqu'à leurs dettes. Ainsi, des 1.434 Acadiens de Nantes, 1.244 partirent pour la Louisiane en 1785 ; d'autres, de Lorient ; d'autres, de Saint-Malo ; en tout, quinze à seize cents de Bretagne. Ce fut le plus grand exode acadien depuis les déportations en masse de 1755 et de 1758 ; si l'on y ajoute les 1.000 à 1.200 Acadiens des Antilles françaises et des colonies anglaises, on peut estimer à plus de 2.500 le nombre des Acadiens qui passèrent en Louisiane. Dans la région des Attakapas, ils étaient dès 1785, environ 1.070. Jamais la Louisiane n'avait connu pareille émigration depuis les jours de Law ; sa population augmenta d'un tiers qui bientôt assimila même les Allemands et Espagnols du voisinage. Et, cette fois, la qualité s'ajoutait à la quantité : car, c'était là une population saine, morale, pacifique qui, s'enracinant au sol, fit de la Louisiane « une nouvelle Acadie ».

Dès décembre 1769, une mission militaire espagnole constata que, sur d'excellents terrains en partie défrichés, les Acadiens avaient déjà cultivé du blé, du riz et des pommes de terre et possédaient, outre des chevaux, du gros et du petit bétail. « Ces industrieux Acadiens, est-il dit, vivent en parfait accord, conformément aux lois. »

Le district des Attakapas comptait 199 habitants, dont 33 esclaves, et disposait de 1.323 bœufs et vaches, de 565 porcs et de 256 chevaux; celui d'Opelousas, comptait 358 habitants, dont 151 esclaves, et disposait de 2.419 bœufs et vaches, de 639 chevaux et de 682 porcs. « Sur ces excellents pâturages, ils pourraient avoir aussi des troupeaux de moutons qui ne leur donneraient guère plus de peine que le gros bétail, tant la terre est fertile. Non moins actives que les hommes, disent ces témoins, les femmes confectionnent d'excellent drap et des vêtements. Dès lors, la région des Attakapas (maintenant Saint-Martinville), semblait offrir de plus belles perspectives d'avenir que celle même des Opelousas. Aussi, lorsque la France rentra en possession de sa colonie, peut-on dire qu'en leur reconnaissance : « Les postes les mieux peuplés, surtout ceux d'Attakapas et d'Opelousas (25 lieues de long sur 5 de large), se distinguèrent par leur ardent amour pour la France. »



Hist. de Col. fr. de G. Hanotaux et A. Martineau, I, p. 305.

Maison coloniale du Chevalier de La Houssaye à Saint-Martinville



III. — Rétrocession et cession définitive (1800-1803)

Premiers efforts. — On a trop dit qu'après la cession de la Louisiane à l'Espagne, la France se désintéressa totalement de son ancienne colonie. Bien au contraire. En mars 1789, notre représentant aux Etats-Unis, François-Elie Moustier, sur la suggestion des colons français de la Nouvelle Orléans, plaida, en un mémoire de 330 pages, le retour de la Louisiane à la France ; d'autant, dit-il, qu'en leur crainte de l'Angleterre, les Américains de Virginie et de Caroline étaient favorables à la présence dans le Golfe du Mexique d'une marine plus puissante que celle de l'Espagne. Il invoquait, en outre, des principes de libre échange et d'indépendance civique conformes à ceux de la révolution imminente. En 1790 et 1793 furent signées d'enthousiastes pétitions des colons louisianais pour leur retour à la « mère-patrie » ; cependant que le Club jacobin de Marseille réclamait, au cri de « Ça ira ! » la guerre à l'Espagne qui avait rompu le Pacte de Famille. En décembre 1792, à l'instigation du Comité exécutif des Girondins, notre nouveau ministre plénipotentiaire aux Etats-Unis, Genest, reçut un nouveau mémoire, conforme aux intentions américaines, pour l'expulsion des Espagnols de la Louisiane. En janvier 1793, est votée une allocation de 15.000 livres pour permettre à Volney de s'enquérir de la situation en Amérique. Quelles que fussent leurs préoccupations intérieures, les Jacobins, en particulier Carnot, ne renoncèrent pas eux-mêmes au projet de reconstituer pour la France un empire colonial digne du nouveau régime. Leur représentant à Washington, Fauchet, fort d'une nouvelle pétition de 1.500 Louisianais, insista en 1795 pour le rattachement à la France de la fidèle colonie, d'autant, dit Merlin de Douai au Comité de Salut Public, qu'elle est utile au ravitaillement de nos Antilles. En 1795 il y eut même à Bâle des négociations avec l'Espagne pour le rattachement non seulement de la Louisiane, mais encore de Saint-Domingue. En 1796, le Directoire insista de nouveau à Aranjuez pour ces annexions et envoya le général Collot pour le relevé topographique des différents postes. Mais, l'année suivante, Pitt profita de nos troubles intérieurs et de manifestations canadiennes pour réclamer, lui aussi, la Louisiane. En l'an VII et en l'an VIII, un Irlandais Magdett proposa à la fois de soulever l'Irlande et de s'emparer de la Louisiane.

Tentatives de Bonaparte. — Enfin, après son échec d'Egypte, Bonaparte, poussé par Talleyrand qui avait une politique coloniale et par l'entourage créole de Joséphine de Beauharnais, veut recons-



B.D.M. Album 4.040 C. ; Cours d'eau ; carte 38.

Plan des Attakapas et des Oppelousas, dessiné par F.-V. Pothier en mars 1804



Jefferson s'affirme franchement hostile : « Il est sur le globe, dit-il, un point dont le possesseur est notre ennemi naturel : c'est la Nouvelle Orléans... En nous prenant cette porte, la France fait acte d'hostilité... Elle nous contraint à faire alliance avec la flotte et la nation anglaises. » Son message officiel annonce, en effet, « un changement dans l'aspect des relations extérieures ». A nouveau les milices de l'Ouest réclament l'invasion de la Louisiane. Sous l'influence de ces intimidations, l'ambassadeur Livingston, usant d'une propagande tendancieuse, travaille à Paris à « la cession de la Nouvelle Orléans contre achat ou à sa conversion en simple port-abri pour la France ». En mars, le président Jefferson, estimant préférable le sacrifice du pouvoir au sacrifice de la Louisiane, dépêche son ami James Monroe pour négocier, si possible, cette cession ; en même temps, il négocie avec l'Angleterre une entente offensive contre la France.

Renonciation de Bonaparte. — Avant même l'arrivée de Monroe, en présence des préparatifs belliqueux de la Grande-Bretagne qui bloquait déjà la Hollande et de l'hostilité croissante de l'Espagne qui refusait toujours la Floride, ému par la mort de Leclerc et de ses troupes victimes des fièvres malignes, le Premier Consul avait dû, à grand regret, se décider à l'inévitable. Après une dramatique discussion d'abord avec son frère Lucien, puis avec ses ministres Barbé-Marbois et Decrès : « Je connais tout le prix de la Louisiane, déclare-t-il le 11 avril... J'y renonce avec un vif déplaisir ; car m'obstiner à la conserver (sous les menaces anglaises et américaines), serait folie... Si je réglais mes conditions sur ce que ces vastes territoires vaudront aux Etats-Unis, les indemnités n'auraient point de bornes. Je serai modéré en raison de l'obligation où je suis de vendre. » Avec Livingston et Monroe non moins surpris que ravis, par l'intermédiaire du physiocrate Dupont de Nemours, Barbé-Marbois négocie donc du 3 au 8 mai, après force marchandage, pour 60 millions de francs (15 millions de dollars), la cession non pas seulement de la Nouvelle Orléans, mais de la Louisiane entière, qui comptait déjà 42.375 habitants ; à condition, toutefois, que les habitants de race blanche dûment dédommagés de leurs pertes jouiraient, en même temps que de tous les droits et avantages de citoyens américains, de leurs droits de propriété et de l'exercice de leur religion. A quoi bon s'apitoyer, hélas ! sur la somme dérisoire qui doublait ainsi le territoire des Etats-Unis et leur donnait la suprématie en Amérique septentrionale ? La déclaration de guerre par l'Angleterre, le 12 mai, rendait inévitable la perte de la Louisiane, tant notre marine se trouvait inférieure. « Cette accession affermit pour toujours la puissance des Etats-Unis, estimait du moins Bonaparte ; ainsi je viens de donner à l'Angleterre une rivale maritime qui tôt ou tard abaissera

son orgueil. » « D'aujourd'hui, confirmèrent les négociations américaines, les Etats-Unis sont au nombre des puissances de premier rang ; toute influence exclusive sur les affaires d'Amérique échappe sans retour aux Anglais ». N'oubliant pas le malheureux peuple, non consulté par suite du blocus imminent, Bonaparte ajouta au texte des articles : « Que les Louisianais sachent que nous nous séparons d'eux à regret !... Qu'heureux de leur indépendance, ils se souviennent qu'ils ont été Français et conservent pour nous des sentiments d'affection ! Que l'origine commune, la parenté, le langage, les mœurs perpétuent l'amitié ! » Belles paroles qui n'ont pas été oubliées.

Transfert. — Cependant, que se passait-il en Louisiane ? Le 26 mars 1803 avait été solennellement reçu à la Nouvelle Orléans le préfet colonial Pierre de Laussat. « Je n'ai trouvé que des cœurs français, dit-il ; adoptée par le Premier Consul, cette colonie attend de lui sa force et sa prospérité. » « J'obtins que le pavillon français fût admis sur le même pied que le pavillon espagnol. » « Trente-quatre ans d'une domination étrangère, proclament les habitants de la Nouvelle Orléans, n'ont point affaibli en nous l'amour sacré de la patrie ; nous lui offrons notre dévouement, notre obéissance et notre amour. » Même « suprême félicité » à la Côte des Allemands : « nous pouvons mourir, maintenant que nous sommes Français. » De même, dit Laussat, « les Attakapas sont peuplés de familles françaises qui n'ont su cacher leur joie à notre retour. » Toutefois, on s'inquiétait des assignats trop semblables à la monnaie de carte d'autrefois, d'une législation subversive, d'une révolte possible des nègres, de lois prohibitives pour le commerce. Et puis, remarquait Laussat, « nous succédons à un gouvernement qui jetait chaque année trois millions de francs dans la colonie ». Pourtant, dit-il le 19 juillet, « il est impossible que la République fasse nulle autre part d'acquisition coloniale aussi précieuse ».

Bonnes à l'origine, en dépit ou à cause des abus politiques et commerciaux des « Anglo-Américains », les insolites relations avec les autorités espagnoles se tendirent de plus en plus, parce que tardaient à venir les pouvoirs nécessaires au transfert et que croissaient les fâcheux bruits de cession aux Etats-Unis. En attendant, Laussat demanda « douze cents familles du Nord de préférence à celles du Midi » et des missionnaires de préférence à des prêtres, « ceux-là étant moins chers et plus instruits ».

Lorsqu'en août vint de Washington le bruit de la cession, « les Anglo-Américains extravaguèrent d'allégresse, les Espagnols eurent la plupart la stupidité de se montrer satisfaits et les Français furent stupéfaits et désolés ». Laussat déclara ce « mensonge invraisemblable et impudent ». Enfin, en septembre, le malheureux préfet, qui, depuis

six mois, sans nouvelles officielles de la France, se morfondait en sa situation « de plus en plus fausse, désagréable » et ridicule, se trouve brusquement chargé d' « opérer en un jour la prise de possession » des mains de l'Espagne et « la remise en possession » aux mains des Etats-Unis. Notre habile Béarnais, s'accordant quelque loisir, sut se tirer avec décence et dignité d'une mission aussi ingrate qu'humiliante, sans que personne eût à souffrir de « s'être réjoui de redevenir Français. » « Il y va, dit-il, de l'honneur national. »

Hâtivement il organise une milice : « les Volontaires du Missisipi », et « une municipalité éclairée, active et respectable », capables de constituer « une force morale imposante ». Le 30 novembre, à midi, après transmission des pouvoirs, au bruit des canons, devant une foule assemblée, « les pavillons espagnols descendirent des mâts et les pavillons français furent hissés ». « Je vous confie ces drapeaux au nom de la République française, dit Laussat à ses miliciens ; vous les défendrez, vous les honorerez : ils sont ici comme sur leur terre natale. » Pendant les jours suivants, un détachement militaire monta la garde près du drapeau français, qui fut l'objet d'une fête. « Les Louisianais, dit Laussat, resteront éternellement attachés de cœur aux Français. » Le 20 décembre, même cérémonial pour la remise des pouvoirs aux autorités américaines. Proclamation officielle de « franche cordialité » et de « respect sacré » des personnes et des biens ! « Un assez gros peloton d'Américains, rassemblés à quelques pas de l'Hôtel de Ville, cria : Huzzah ! en agitant leurs chapeaux ; mais, en général, on voyait régner l'immobilité et le silence ; la douleur et l'émotion se peignaient sur la plupart des visages. »

« La nation américaine vous reçoit comme des frères, disait une autre proclamation ; elle se hâtera... de vous faire participer à ses droits inappréciables,.. source d'une prospérité sans exemple. » Laussat n'en constata pas moins, pendant les quatre mois que dura l'inventaire des biens cédés par la France (5.500.000 francs), les pénibles frictions d'une adaptation trop hâtive : « brusque introduction de la langue anglaise », « partialité révoltante en faveur des natifs américains ou anglais », « substitution de majorités américaines aux majorités créoles », « rixes et tumultes à propos de danses », etc. « Sont-ce là les bienfaits tant vantés de la cession par la France ? disait-on. Sont-ce là les libertés dont elle a paru vouloir garantir à la Louisiane la conservation par une clause expresse du traité ? » « Les gens des Attakapas et des Opelousas... qui se sont toujours distingués par un ardent amour de la France, dit Laussat, ne manifestent pas de plus favorables dispositions ». Malgré tout, Laussat prévoit que « le germe d'animosité contre les Etats-Unis... avortera : car ce peuple est naturellement doux, quoique chatouilleux, fier et brave ». « Il n'en est pas moins vrai, ajoute-t-il, que les Etats-Unis ont trouvé le moyen de payer la Louisiane fort en-dessous de ce

qu'elle valait pour eux et de ce qu'ils auraient même consenti à payer et que la France perd en elle une colonie extrêmement précieuse et profondément affectionnée. » « Quittons cette contrée, avoue-t-il en avril ; il m'en coûte de l'avoir connue et de m'en séparer. » Il envisage même son retour ultérieur à la France.

Comme l'Espagne ne se décidait pas à céder ses deux Florides, les Américains s'emparèrent en 1810 du fort de Bâton Rouge dont la ville était déjà, du reste, en grande partie peuplée d'émigrés de Caroline et de Virginie. Alors, la Floride occidentale fut déclarée indépendante et l'Etat de Louisiane fut constitué tel qu'il est de nos jours, avec la Rivière des Perles comme frontière à l'Ouest.

Mais ce ne fut qu'en 1813 que le général Wilkinson occupa La Mobile, en 1815 Pensacola et en 1818 la Floride orientale. Devant le fait accompli, l'Espagne se résigna à vendre ce qu'elle n'avait plus pour vingt-cinq millions, lesquels lui furent repris sous forme d'indemnité aux citoyens américains. Ainsi, en quelques années et à peu de frais, les Etats-Unis obtinrent l'immense pays qu'avaient à si grande peine exploré et colonisé l'Espagne et surtout la France.

Malgrè tout, les Louisianais et leurs voisins restèrent remarquablement fidèles à la mémoire de Napoléon. Plusieurs plans furent ourdis à la Nouvelle Orléans pour l'évasion du prisonnier de l'Ile Ste-Hélène ; l'un n'échoua peut-être que par suite de la mort prématurée de l'ex-empereur. N'empêche que son masque funèbre pris sur son lit de mort est précieusement conservé au Musée de la Nouvelle Orléans. Puis un certain nombre de ses partisans se réfugièrent au « Champ d'Asile » du Texas où survivent encore quelques-uns de leurs descendants ; jusque dans l'Etat voisin d'Alabama on trouve encore trace d'exilés bonapartistes. On sait, du reste, qu'aux « heros » de la Guerre de l'Indépendance qui restèrent en Amérique s'associèrent des parents et descendants de Jérôme Bonaparte, marié à Elizabeth Patterson, de Baltimore. Que de survivances françaises en Amérique, sans parler des Dupont de Nemours et de bien d'aures !

Développement de la Louisiane. — Logiquement rattachée à la République américaine, la Louisiane n'eut pas de peine à s'y développer. Sa population s'élevait alors à 49.823 habitants ainsi répartis :

Cité de la Nouvelle Orléans. ...	8.036	Paroisse St-Jean Baptiste......	1.950
De la Balize à la Cité.........	2.388	Paroisse St-Jacques...........	2.200
Terre aux bœufs..............	661	Lafourche (maintenant Donaldsonville).................	1.094
Bayou St-Jean et Gentilly.....	489	Lafourche in érieure..........	2.064
Barataria....................	101	Valenzuela..................	1.057
Tchoupitoulas	7.444	Pensacola..................	404
Paroisse St-Charles...........	2.421		

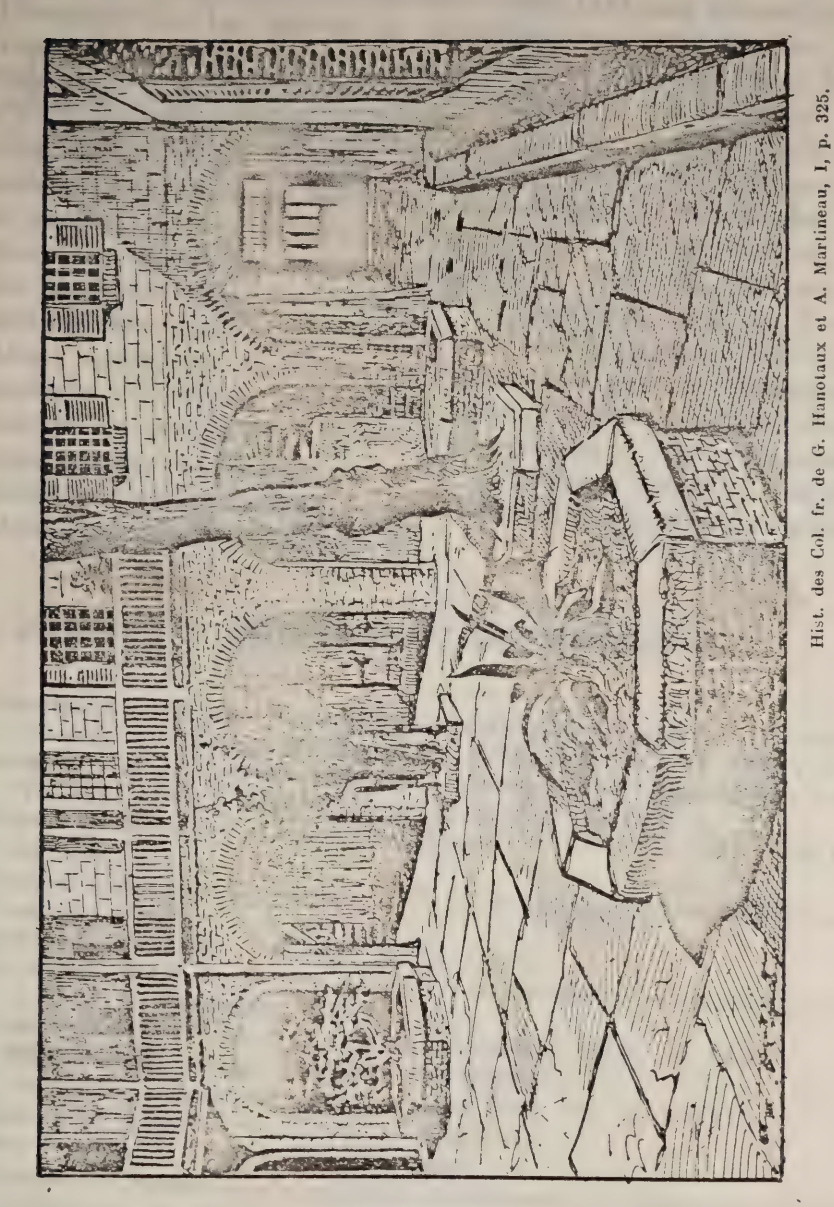
Arkansas	368
Illinois (maintenant Saint-Louis)	6.028
Rapides (maintenant Alexandria)	751
Natchitoches	1.631
Mobile.	810
Pointe Coupée	2.150
Attakapas (maintenant St-Martinville)	1.447
Opelousas	2.454
Wachita (maintenant Monroe)...	361
Avoyelles	432
Iberville	1.300
Galveztown	247
Bâton Rouge	1.513

En mai 1804, cette Louisiane française fut divisée en « territoire d'Orléans » subdivisé en douze comtés et en « district de la Louisiane » sur la rive gauche du Mississipi.

Quant aux Indiens, il n'y avait plus guère, à l'ouest du Mississipi, qu'une soixantaine d'Oumas résidant en amont de la Nouvelle Orléans et quelques bandes nomades de Chactas et de Creeks. Sur la rive droite, restaient en amont de la Pointe Coupée une cinquantaine de Tonicas, près de Vermillon une centaine d'Attakapas et près des bayous Plaquemine et Tèche, trois villages de 60 à 100 Chétimachas ; un de ces villages survit encore à Charenton et l'on y parle français.

La dernière partie de la Louisiane française donna peu à peu naissance à six Etats : en 1812, la Louisiane proprement dite avec la Nouvelle-Orléans, en 1817 le Mississipi avec les Natchez, en 1818 les Illinois avec Kaskaskias, en 1819 l'Alabama avec La Mobile, en 1821 le Missouri avec Saint-Louis, en 1836 l'Arkansas. La Louisiane entière fut ensuite divisée en quatorze Etats : Louisiane, Arkansas, Iowa, Minnesota, Kansas, Nebraska, Colorado, North Dakota, South Dakota, Montana, Washington, Idaho, Wyoming et Oklahoma. Or, la Louisiane française qui comprenait toute la vallée du Mississipi et le littoral du golfe du Mexique, se trouve actuellement divisée en vingt-quatre Etats ou territoires d'une richesse fabuleuse : 97 % du minerai de fer des Etats-Unis, 97 % du soufre, 95 % du charbon, 86 % du blé, 81 % du froment, 82 % des instruments agricoles, 75 % du cheptel, 70 % du pétrole, 66 % du sel, 61 % du coton, 53 % du bois, etc...

L'union franco-américaine fut bientôt scellée dans le sang. La guerre ayant en 1812 éclaté entre l'Angleterre et les Etats-Unis, une première armée anglaise s'empara de Washington, mais ne put s'y maintenir ; alors, en janvier 1815, une deuxième armée anglaise de 11.000 hommes débarqua à deux jours de marche de la Nouvelle Orléans ; mais elle fut arrêtée et vaincue sur la plaine de Chalmette par les troupes du général Jackson, grossies de bon nombre de volontaires français, — entre autres, les fameux corsaires Jean et Pierre Laffitte, de Bordeaux, et leurs audacieuses bandes de contrebandiers de la Baraterie, près du golfe (baratier = fraudeur, contrebandier) — et forcée de se rembarquer, après avoir perdu 2.000 hommes.



Hist. des Col. fr. de G. Hanotaux et A. Martineau, I, p. 325.

Cour intérieure d'une maison du Vieux Carré



Le gouverneur Claibrone félicita surtout les miliciens des Attakapas et de Féliciana de leur ardeur martiale et de leur patriotisme. Mais, au cours de la guerre de Sécession, en avril 1862, le commodore Farragut, avec une flotille de 40 navires, s'empara de la Nouvelle Orléans qui, à peu près sans défense, fut ruinée tant par l'incendie que par l'insurrection. Les milices de Louisiane, en particulier les Acadiens, s'étaient pourtant enrôlées sous les ordres d'un des leurs, le général Beauregard, de la paroisse de Saint-Bernard. Ancien cadet de West Point, puis directeur de cette Ecole Militaire, il s'était déjà distingué dans la Guerre du Mexique, puis à la prise du Fort Sumter, d'où il menaça Washington. De même se distingua un autre chef acadien, le général Alfred Mouton, de West Point aussi, qui mourut à la bataille de Mansfield. Après la prise de la Nouvelle Orléans, le siège du gouvernement fut transféré à Opelousas, puis à Alexandria, enfin à Shreveport et, par conséquent, tout le pays acadien fut envahi. Aussi, quand les Acadiens rentrèrent chez eux, ils trouvèrent leurs maisons incendiées, leurs terres saccagées, leurs familles dispersées, comme au temps du « Grand Dérangement ». Mais, reprenant courage comme au temps jadis, ils rétablirent bientôt, comme nous allons le voir, la prospérité qui avait déjà régné chez eux avant cette désastreuse guerre civile.

SOURCES ET RÉFÉRENCES

Ministère des Affaires Etrangères. — *Correspondance politique : Louisiane et les Florides*, (supplément des Etats-Unis, 1759-1818). Vol. VI, VII, VIII.
Ministère des Affaires Etrangères. — *Correspondance diplomatique* : Etats-Unis. Vol. XLIV, XLV, XLVI (1795 à 1797). LIV, LV, LVI.
Archives Nationales. — *Relations extérieures* : A. F^{IV} 1681a (Vente de la Louisiane en 1803).
Archives Nationales. — *Colonies* C. F^{13}a 51-54 (Correspondance de Decrès avec Victor et Laussat).
Archives Nationales. — *Colonies an* XI, nº 42.
S. E. Bemis and G. C. Griffin. — *Guide to the diplomatic History of the United States,* (1775-1921). Washington, 1935.
Perrin du Lac. — *Voyage dans les deux Louisianes.* Lyon, an XIII.
F. Champigny. — *La Louisiane ensanglantée.*
Ch. Gayarré. — *History of Louisiana*, 4 vol. 1885, Vol. II, III, IV.
Francois X. Martin. — *History of Louisiana.*
Alcée Fortier. — *Histoire de la Louisiane.*
H. Doniol. — *Histoire de la participation de la France à l'établissement des Etats-Unis d'Amérique,* 5 vol. Paris, 1886-99.
James B. Perkins. — *France and the Amreican Revolution.* New-York, 1911.
Francis W. Greene. — *The revolutionary War and the military Policy of the United States,* New-York, 1911.
Labouchère. — *Annexion de la Louisiane aux Etats-Unis.* Paris, 1916.
A. Schalk de la Faverie. — *Napoléon et l'Amérique.* Paris, 1917.

Alliot Robertson. — *Louisiana under the rule of Spain and France* (1785-1807) 2 vol. Cleveland, 1911.

M. de Villiers du Terrage. — *Les dernières années de la Louisine française.* Paris, Guilmoto, s.d.

H. E. Bolton. — *The Spanish Borderlands.* New-York, 1921.

B. Mac Cary. — *The Causes of the French Intervention in the American Revolution.* Toulouse, 1928.

Wilson Lyon. — *Louisiana in French Diplomacy* (1799-1804). Oklahoma, 1934.

Captain A. T. Mahon. — *The influence of Sea-power upon the French Revolution and Empire* (1792-1812). London, s. d.

Lyle Saxon. — *Old Louisiana.* New-York, 1929.

Marguerite B. Hamer. — *The Fate of the exield Acadians in South Carolina* (from the *Journal of Southern History,* New Orleans, May 1938.



ÉPILOGUE

A l'heure actuelle on peut diviser en trois groupes très différents et très inégaux les descendants des Français en Louisiane.

I. — Au Centre et au Nord

Dans les régions centrale et septentrionale, surtout dans les « paroisses » (c'est-à-dire comtés) de Bâton Rouge Est et Ouest, d'Evangéline, de la Pointe Coupée et des Avoyelles, il y a des centaines et peut-être des milliers de descendants de Français qui n'ont jamais été recensés. La ville de Bâton Rouge, en particulier, en compte un bon nombre qui sont d'origine acadienne. Les recensements des milices en 1770 et 1777 signalent, du reste, beaucoup d'Acadiens dont la prolifique progéniture n'a pas dû disparaître, même en d'autres paroisses. Au cours d'une randonnée en cette région au mois de mars 1938, nous avons nous-même été aussi surpris qu'émerveillé de constater que dans le voisinage de la vieille « Maison Coloniale » de Parlange, nombre de ces survivants français s'expriment en un fort bon français, et cela avec d'autant plus de mérite que la langue française n'est pas enseignée en leurs écoles. Nous savons, d'autre part, que la « paroisse » des Avoyelles fournit actuellement à l'Etat de la Louisiane au moins deux hauts fonctionnaires : M. Gaston Porterie, procureur général, et M. W. Brouillette, directeur de l'Enseignement primaire, qui l'un et l'autre s'expriment fort bien en français, et que la « paroisse » de la Pointe Coupée a de même fourni à l'Université d'Etat deux professeurs : M. et Mme Major, qui y enseignent la langue et la littérature françaises. Nul doute que les Français de ces régions, qui en ont les moyens tant pécuniaires qu'intellectuels, bénéficient du voisinage de l'Université et des Ecoles normales ou supérieures de la capitale, ainsi que de l'Institut du Nord, à Monroe. Une étude précise de ces groupes trop méconnus serait, à n'en pas douter, aussi intéressante qu'utile et même urgente.

II. — A la Nouvelle Orléans

Enseignement. — Une trentaine de mille « créoles » (c'est-à-dire descendants de Français) ne se sont pas laissé submerger sous le flux d'un demi-million d'allogènes que compte la grande « Métropole du Sud ». Ces créoles ont su s'organiser en sociétés historiques et littéraires, telles que l'Athénée Louisianais, l'Alliance Française, les Causeries du Lundi, le Réveil Français, la Société historique de Louisiane et autres encore, lesquelles organisent des cours, des conférences, des réunions mondaines où l'on s'exprime en aussi bon français qu'en notre propre capitale. Ils bénéficient, en outre, et font bénéficier toute la région de l'enseignement supérieur de deux Universités : l'Université Tulane, fondée en 1884 par un Français du New-Jersey, Paul Tulane, qui consacra généreusement toute sa fortune, plus d'un million de dollars, à la création d'une Université destinée à la jeunesse louisianaise ; l'Université Loyola, qui, fondée en 1913, peut, grâce à des dons, legs et frais d'inscription, donner un enseignement très varié au nombre toujours croissant de ses étudiants. A l'université Tulane se rattache le Newcomb College, qui, selon les volontés de sa fondatrice née Louise Lemonnier, donne à des étudiantes, grâce au zèle de professeurs tels que M. Lionel Durel, un enseignement supérieur, capable de compléter celui de l'antique couvent des Ursulines fondé dès 1727. La plus active congrégation française en Louisiane, les Frères des Ecoles Chrétiennes, qui, au nombre de 115, comptent 1.100 élèves en leurs quinze écoles dont une école normale et un noviciat, voudrait aussi doter la Nouvelle Orléans d'un très utile collège classique pour jeunes gens ; mais, malgré les encouragements de l'archevêque et du maire de la ville, les fonds manquent, faute de clairvoyants donateurs et même donatrices.

Autres influences. — Le « Vieux Carré », qui constitue la vieille ville française, fondée par l'ingénieur Pauger en 1722, conserve toujours son caractère français, malgré d'anciennes influences espagnoles et de récentes influences italiennes. Là se trouvent, outre de nombreux magasins et surtout restaurants français, un précieux « Foyer du Livre français », que dirige avec autant de zèle que de succès notre première boursière louisianaise, Mlle Lucile Soniat, descendante d'une vieille famille militaire venue de notre Guyenne en 1751. Tout près de la cathédrale Saint-Louis où l'on prêche toujours en français, se trouve au « Cabildo » le musée historique et artistique de la Louisiane qu'administre avec compétence M. James Fortier, fils de l'historien Alcée Fortier.

Les fameuses fêtes du Carnaval, aussi célèbres là-bas que celles



de Nice en Europe, attirent tous les ans une grande affluence venue de tous les coins de la République Américaine. Malheureusement l'incendie de l'Opéra en 1919 a été pour la musique française une perte irréparable que n'a pu compenser la récente création d'un « Petit Théâtre Français » sous les auspices du « Réveil Français ».
Malheureusement aussi, la disparition il y a quelque vingt ans du centenaire « Courrier de la Nouvelle Orléans » n'a pu être compensée par l'éphémère apparition de « l'Abeille » et de la « Guêpe » de Louisiane. N'empêche que la « Crescent City » reste toujours pour les Américains la vieille ville française du Sud, tout comme Québec reste pour eux la vieille ville française du Nord.

Crèoles éminents. — A la Nouvelle Orléans peuvent se rattacher, outre les hommes politiques et les généraux dont nous avons parlé, des Louisianais d'origine française qui contribuèrent à la prospérité et autres progrès de l'Etat. Un simple colporteur français, Julien Poydras (1740-1824), ayant par son aptitude aux affaires réalisé une grosse fortune, ne se contenta pas de représenter au Congrès de 1809 le « Territoire de la Louisiane » ; il consacra sa fortune à des œuvres philanthropiques en cette région de Pointe Coupée où il s'était retiré : dotation de filles pauvres, collège d'orphelins, hôpital de la Nouvelle Orléans (fondé en 1730 par un pauvre marin français Jean-Louis), etc... — François X. Martin (1752-1846), né en France, mais citoyen américain en 1798, ne se contenta pas d'écrire la première histoire de la Louisiane : juge à la Cour Suprême de l'Etat, il rendit de précieux services juridiques à l'organisation du nouvel Etat. — Né dans la paroisse Saint-Jacques, Alcée Fortier (1856-1914), longtemps professeur à l'Université Tulane et président de la Société historique, écrivit une seconde « Histoire de la Louisiane » en trois volumes et bien d'autres études tant sur le folklore louisianais que sur des sujets historiques et littéraires ; son succès de conférencier le fit accueillir dans les plus grandes Universités des Etats-Unis. — N'oublions pas non plus le poète et prosateur Placide Canonge. — L'architecte James Gallier construisit, outre l'Hôtel de Ville (1850), le fameux Opéra français de la Nouvelle Orléans (1859) dont nous venons de déplorer la ruine. — Etienne de Boré, ayant vers 1794 démontré la possibilité de cristalliser le sirop de sucre, a grandement contribué au développement de la culture de la canne et, par suite, du commerce d'exportation louisianais. — Enfin le naturaliste Jean-Jacques Audubon (1780-1831) s'éprit tellement de la faune et surtout des oiseaux de Louisiane et autres régions américaines que ses descriptions tant par la plume que par le pinceau, valurent à ce pauvre fermier français la renommée en même temps que la fortune : un des plus beaux parcs de la Nouvelle Orléans porte son nom. — Il y aurait lieu de mentionner aussi les Docteurs S.-L.

Chaille et Marion Souchon, de l'Ecole de Médecine de l'Université Tulane ; mais l'on ne saurait tout dire.

Législation française. — On ne saurait oublier, toutefois, que de tous les Etats de la République américaine la Louisiane est le seul qui ait une législation juridique qui, selon l'idéal français, repose moins sur les précédents que sur le raisonnement. Dès 1712, le gouvernement français avait imposé au grand concessionnaire Crozat la « Coutume de Paris » qui, remontant à 1510, était déjà une législation en partie codifiée. Le Conseil supérieur de la Colonie fut dès lors la première Cour de Justice en Louisiane : il se conformait aux pratiques du Châtelet et ne fut partiellement influencé que par trois édits du Roi et quelques verdicts du Conseil de Versailles. Sous le régime espagnol, le gouverneur O'Reilly eut beau vouloir en 1769 appliquer au Conseil Municipal du Cabildo la législation hispanique, la Louisiane, dès sa transmission à la République Américaine, adopta en 1803, sous le nom de « Progée », le Code Napoléon, avant même qu'il fût appliqué en France. Il y eut assurément, sous l'inévitable forme d'adaptation, des modifications en 1808, en 1812 et en 1825 ; mais il n'en reste pas moins que le code revisé de 1870 reste conforme à l'esprit logique de la législation française, dont les principes mêmes remontent au *Corpus Juris Civilis* de Justinien. Ainsi, jusque dans les affaires civiles de propriété, de legs, d'hypothèques, de mariage, etc., la Louisiane reste en grande partie fidèle à la vieille tradition latine de sa mère-patrie, la France. « Union, Justice, Confiance » est la symbolique légende qui, dans le blason de la Louisiane, couronne l'emblématique Pélican.

Conformément à la Constitution de 1879, c'est en français aussi bien qu'en anglais que devaient être faites toutes les publications d'un caractère juridique : lois et décrets du Parlement, arrêts des tribunaux, annonces judiciaires, etc... Mais, en 1914, le Parlement décida qu'à partir de 1916, pour des raisons d'économie, la langue anglaise serait seule employée ; d'où ruine du journal « l'Abeille de la Nouvelle Orléans ». Par contre, en 1936, le Parlement décréta que tous les projets, amendements et textes définitifs du Code Civil et du Code de Procédure de la Louisiane seraient désormais rédigés à la fois en français et en anglais, sous la surveillance de l'honorable Gaston Porterie, procureur général de l'Etat.

III. — L'Acadie louisianaise

Population. — Toutefois, pour le nombre, le plus important groupe français de la Louisiane n'en est pas moins le groupe acadien, lequel, avons-nous vu, s'est établi surtout dans le Sud-Ouest de l'Etat.

Comme les peuples heureux, les Acadiens du Sud n'ont pas eu d'histoire, à peine d'autre histoire que celle que nous avons racontée au cours des événements ; mais ils ont eu beaucoup d'enfants, puisqu'on estime leur nombre actuel à environ 400.000 âmes, sans parler des 20.000 qui depuis plus de trente ans ont débordé par delà la Sabine jusque dans le Texas, à Port Nèches, à Port Arthur et à Beaumont (où se trouvent des réfugiés bonapartistes). Il est vrai que leur merveilleuse fécondité a su assimiler nombre de réfugiés antillais, d'Espagnols et même d'Anglais. Ainsi du fameux capitaine Broussard venu vers 1765 sont issus plus de 3.800 Broussard et du primitif colon Mouton plus de 4.200 Mouton, « le plus nombreux troupeau de moutons du monde entier », dit-on plaisamment.

D'éleveurs qu'ils étaient à l'origine, — tels que nous les décrit Longfellow en son Evangéline, — les « Cadiens » ou même « Cayens », comme on les appelle là-bas, se sont faits peu à peu planteurs, — tels que les décrit à son tour l'abbé Casgrain vers 1800. Sur leurs bonnes terres d'alluvions poussent, sans engrais, dit-on, jusqu'à quatre récoltes par an : riz, « blé d'Inde », canne à sucre, « patates » ou coton, sans parler des innombrables troupeaux qui paissent en liberté sur de vastes prairies sans autres abris que des meules de paille ou de foin, tout à la fois garde-manger et granges croulantes. Puis, avec l'aisance et le savoir, est venu le progrès social : nos braves Cayens comptent maintenant en leurs petites villes le long des bayous Tèche, Lafourche et Vermillon, des médecins, des avocats, des maires, des commerçants et même des banquiers. Aussi, lorsqu'en 1929, pour la première fois, un de nos ambassadeurs, M. Paul Claudel, vint s'aventurer en ces lieux méconnus, fut-il émerveillé d'y trouver tout une petite France qui, bien vivante, l'accueillit, le sourire aux lèvres, des fleurs à la main, au rythme antique des chants de la vieille France.

Le français en Acadie louisianaise. — N'oublions pas, néanmoins, qu'il y a dans le Sud-Ouest de la Louisiane trois sortes de français : 1° le bon français des créoles instruits, plus ou moins pur avec une légère intonation musicale ; 2° le dialecte acadien aux expressions et accentuations plus ou moins archaïques comme en nos vieilles provinces de France ; naturellement chez ces descendants de pêcheurs, persistent nombre de termes nautiques : hâler, arrimer, virer de bord, etc... 3° le patois nègre qui, dénué de syntaxe, ne connaît guère que la juxtaposition de mots sans flexions ; ce « petit nègre » est aussi parlé par les survivants indigènes, tels que les Chetimachas de Charenton. N'empêche que nous avons entendu des nègres fort bien parler le français.

Il y a encore des vieillards acadiens qui, ne parlant pas l'anglais, s'expriment en leur vieux français, qu'ils appellent « cayen ». La religion entretient leur langue, quand ils ont, disent-ils, le bonheur



d'avoir des prêtres de langue française. « Qui perd sa foi perd sa langue, dit le double adage ; qui perd sa langue perd sa foi. » Mais l'anglicisme est là, comme dans l'Acadie du Nord, le grand ennemi de la langue, a dit le professeur Gilbert Chinard. Et aussi les mariages mixtes, puisque les enfants pratiquent naturellement leur langue « maternelle » ; mais ces mariages deviennent, paraît-il, de plus en plus rares.

D'excellentes études ont, du reste, été faites sur le parler acadien ; entre autres celles du Dr Hosea Phillips sur le Parler français de la paroisse d'Evangeline. A l'heure actuelle, le professeur Major, de Bâton Rouge, dresse la carte linguistique de la Louisiane, que ne manquera pas d'apprécier à Paris notre « Musée de la Parole ».

Elite acadienne. — Une élite acadienne ne s'en est pas moins dès le début distinguée en Louisiane et ailleurs, ainsi que nous avons eu l'occasion d'en citer des exemples. Le fils d'un exilé acadien en Pennsylvanie, Jacques Le Blanc, dont le nom avait été anglicisé en James White, fut membre du troisième et du quatrième congrès pour l'Etat de Tennessee ; son fils Edward D. White, étant venu se fixer à Saint-Martinville, devint gouverneur de la Louisiane ; et son petit-fils, sénateur fédéral, puis président de la Cour Suprême à Washington. Dès 1805, parmi les dix-sept premiers représentants de la Louisiane, se trouvaient trois Acadiens : Joseph Le Blanc pour Iberville, Joseph Landry pour l'Acadie et Henri Thibodeau pour Lafourche ; ce Thibodeau devint président du Sénat et, en décembre 1824, remplit les fonctions de Gouverneur. De 1828 à 1835, quatre Français, « assimilés » aux Acadiens, Pierre Derbigny, A. Beauvais, Jacques Dupré et Bienvenu Roman furent aussi gouverneurs de la Louisiane ; ce dernier, qui fut réélu, fonda dans la paroisse de Saint-Jacques le Collège Jefferson (où il fit venir des professeurs d'Europe) et la première ferme expérimentale de l'Etat. Deux Acadiens authentiques furent également gouverneurs de la Louisiane : en 1852, un descendant de l'apothicaire de Poutrincourt, Paul Hébert, sorti de l'école militaire de West-Point, y enseigna et fut général de brigade pendant la guerre de Sécession ; président à l'assemblée constitutionnelle, il améliora le système d'enseignement public ; en 1843, Alexandre Mouton, président de la Chambre louisianaise et sénateur des Etats-Unis, présida la Convention de la Sécession en 1861. Nous avons déjà mentionné son fils Alfred qui se distingua pendant la « Guerre entre Etats » comme général à la tête d'un régiment en majorité acadien. En 1846, un Trasimond Landry fut vice-gouverneur de la Louisiane. Un descendant des Allemands de Law, d'origine acadienne du côté maternel, Louis A. Wiltz, fut aussi en 1880 vice-gouverneur de la Louisiane et maire de la Nouvelle Orléans. Sénateurs fédéraux furent les deux frères Robert et Edwin Broussard, parents de l'éminent pro-





Evangéline
héroïne de Longfellow, d'après Faed





La Maison Française
de l'Université d'Etat de la Louisiane, à Bâton Rouge.



fesseur de Bâton Rouge. Parmi les magistrats se distinguèrent le juge Blanchard et surtout le juge Joseph Breaux, président de la Cour Suprême. Dans la diplomatie on ne saurait oublier Henry Vignaud qui, conseiller honoraire de l'ambassade des Etats-Unis à Paris, se distingua si bien par ses travaux d'érudition sur la découverte de l'Amérique qu'il devint président de la Société des Américanistes de France et membre correspondant de l'Institut ; il mourut à Bagneux en 1922.

Religion et Enseignement. — Or, parmi cette primitive élite surtout politique, on ne voit guère de prêtres, (à part l'abbé Adrien Rouquette (1813-87), auteur, prédicateur et « apôtre des Chactas », Mgr. Dubourg et Mgr. Blanc, le P. Mégret, ami de Lamennais), ni de maîtres de l'enseignement. Pourquoi ? C'est parce que, à l'origine, trop abandonnés à eux-mêmes, les « Cayens » n'avaient guère plus d'églises que d'écoles paroissiales. L'abbé Casgrain parle en 1880 du nombre de milles qu'eux ou leurs rares curés avaient, pour la messe du dimanche, à parcourir à dos de cheval ou de mule ou sur de mauvaises charrettes, le long de molles pistes boueuses ou sablonneuses ; il parle aussi de leur « parler acadien » qui, faute d'enseignement, se détériorait. Au début du siècle, il n'y avait guère, par suite de la pénurie du clergé, qu'un prêtre de langue française pour cinq ou six paroisses comptant deux à trois cents familles plus ou moins disséminées. Conséquence fatale : nombre de « Cayens », malgré leur bonne volonté, délaissaient une religion qu'ils ne pratiquaient plus. Heureusement les choses ont changé depuis une trentaine d'années.

Au point de vue ecclésiastique, l'archevêque de la Nouvelle Orléans s'avisa en 1908 de constituer, en cet Etat grand comme la moitié de la France, un diocèse surtout acadien dont il établit le siège dans la ville croissante de Lafayette (ancien Vermillionville fondée vers 1821) ; le zélé titulaire d'origine créole, Mgr. Jeanmard, eut tôt fait de recruter tant sur place qu'au Canada même et surtout en Acadie, un certain nombre de prêtres dont le total approche maintenant, dit-on, de la centaine. Ainsi au scholasticat Saint-Charles des jésuites à Grand Côteau et au proche couvent du Sacré Cœur (fondé dès 1820) se sont ajoutées des paroisses modèles comme celles de Léonville que dirige si bien l'abbé Lachapelle venu du Canada, celle de Mamou que dirige avec zèle l'abbé Chiasson venu d'Acadie et bien d'autres encore. Vinrent aussi dès 1846 d'autres Sœurs du Sacré Cœur et des Sœurs du Mont-Carmel, puis vers 1922 des Sœurs acadiennes de la Charité et de Notre-Dame de l'Assomption. Pour les garçons vinrent des Frères des Ecoles chrétiennes qui, ayant fort bien réussi à la Nouvelle Ibérie, fondèrent à Lafayette une école paroissiale qui compta dès le début plus de 170 élèves et se trouve maintenant installée dans un bel édifice de pierre près de la cathédrale. En Louisiane il y a maintenant,

paraît-il, une cinquantaine d'écoles paroissiales. Ces écoles ont à cœur de maintenir l'enseignement du français pendant au moins quatre années d'études, puisque, comme l'a dit Mgr. Jeanmard, « c'est la langue française qui sauve la foi de nos Cayens ; aussi ne me reposerai-je pas jusqu'à ce que j'aie des Frères des Ecoles chrétiennes dans chacune des écoles importantes de mon diocèse ».

L'enseignement officiel dans les écoles primaires a été, en effet, jusqu'à ces derniers jours ainsi organisé en Louisiane : dans les écoles élémentaires, seule la langue anglaise a été obligatoire ; la langue française était exclue, et même interdite dans les récréations ; dans les écoles supérieures, à vrai dire, la langue française est facultative pendant quelques heures chaque semaine, mais enseignée comme une langue morte... Qu'en résultait-il ? N'étant plus guère parlée qu'en famille, la langue française se déformait et s'appauvrissait forcément, disparaissait même en certains milieux. Les prophètes de malheur clamèrent donc en bien des revues et journaux, tant de France que d'Amérique : « agonie du français en Louisiane ! » « expiration dans dix ou quinze ans ! »

Pèlerinages acadiens. — Là encore deux grands événements fort heureux viennent de se produire : les pèlerinages d'Evangélines (1931-6) et la réforme scolaire (1938). Lorsqu'en 1924 trois notables Acadiens dont M. François Comeau, d'Halifax, et M. Clarence Cormier, de Waltham, Mass., vinrent à leur retour de Louisiane parler de trois ou quatre cent mille compatriotes survivant près du Golfe du Mexique, leurs compatriotes du Nord les crurent victimes d'un mirage tropical. Mais, lorsqu'en août 1730 un actif Acadien de Lafayette, M. Dudley Le Blanc, amena en Nouvelle Ecosse vingt-cinq jeunes Acadiennes de Louisiane, vêtues en Evangélines, et autant de notables Acadiens de Louisiane, il fallut s'incliner devant l'évidence des faits. Mieux encore : à l'étonnement s'ajouta l'enthousiasme ; car cette délégation acadienne fut accueillie avec autant d'émotion profonde que de joie cordiale, d'abord dans la vieille capitale acadienne, Port Royal, puis au Parc national de Grand Pré où se dresse sur le « champ des martyrs » la statue même de l'héroïque Evangéline, puis à Halifax, à Moncton et tout à travers le Nouveau Brunswick et même le Canada : à Québec et à Montréal. Aussi, dès avril 1931, aux vingt-cinq Evangélines du Nord et à leurs compagnons acadiens se joignirent une centaine de notables Canadiens, vivement désireux de rendre à leurs frères et sœurs du Sud la pieuse visite de l'année précédente. Ce fut alors un double émerveillement : émerveillement devant la splendeur de ce riche pays d'alluvions dont la prétendue platitude disparaît sous la riche variété des cultures, la magnificence des arbres : magnolias, pacaniers et surtout majestueux chênes verts, et le charme infini des lents bayous aux rives verdoyantes

et fleuries ; émerveillement surtout devant l'accueil si empressé, si enthousiaste, si généreux pendant ces six jours de fêtes patriotiques qui du fond des campagnes attiraient dans les villes et villages des milliers de Cayens comblant de fleurs, de dons et d'inoubliables témoignages d'affection leurs hôtes de passage émus jusqu'aux larmes. A Saint-Martinville, solennelle érection au chevet de la vieille église d'une autre statue d'Evangéline : à l'angoisse de la séparation là-bas succède ici, dans les traits et l'attitude de la martyre, la sérénité du repos. En août 1936, toujours sous la direction de ce grand animateur qu'est Dudley Le Blanc, nouveau pèlerinage d'Evangélines louisianaises en Acadie du Nord ; chemin faisant, réception du Président Roosevelt à la Maison Blanche ; accueil toujours émouvant aux grands sites historiques de la tragédie acadienne ; puis, à Montréal comme à Québec, accueils non moins émouvants dûs surtout au cordial empressement de M. Omer Héroux, du *Devoir*, et de Mgr. Richard, de Verdun. Désormais, réveillés de leur inconscience séculaire, Acadiens du Nord et Acadiens du Sud communient dans la même foi, dans la même langue, dans le même patriotisme, croient à la permanence du miracle acadien qui leur donne confiance en leur destin et ils agissent en conséquence.

Réformes scolaires. — Le second événement est survenu à l'occasion du deuxième Congrès de la Langue française à Québec en juin 1937. De tous les Etats de l'Union, seule la Louisiane y envoya une délégation officielle ; sous la présidence même de son gouverneur Richard Lèche, elle comptait parmi ses membres M. André Lafargue, de la Nouvelle Orléans, le procureur général Gaston Porterie, le directeur de l'Enseignement primaire Walter Brouillette, la professeur Major de l'Université d'Etat, Mlle Marie Thériot, de l'Institut du Sud-Ouest et bien d'autres notables. « Je lève mon verre à la Louisiane, dit le président du Congrès Mgr. Camille Roy : terre française avant de devenir Etat américain, terre hospitalière aux exilés acadiens, peuple héroïque, terre d'espérance où toujours fleurissent le long des bayous les fortes vertus de Gabriel et d'Evangéline ». Si émerveillés furent tous ces nouveaux pèlerins par la pleine révélation de la vitalité de la langue française dans tous les groupes français de l'Amérique du Nord qu'ils décidèrent dès leur retour l'organisation de l'enseignement du français dans les écoles primaires où il était, avons-nous dit, supprimé depuis une trentaine d'années. Or, depuis le mois même de septembre 1938, cette organisation s'opère avec un succès qui a déjà donné les plus grands espoirs. Ainsi se réalise dès maintenant le vœu qu'en avril 1938, exprimaient, en notre présence aussi émue qu'honorée, jeunes gens et jeunes filles réunis dans la grande salle de leur Institut du Sud-Ouest, sous la direction de leur grande animatrice, Mlle Marie Thériot : « Je veux apprendre

la langue française, parce que c'est la langue de mes pères ; je veux l'apprendre, parce que c'est la langue de ma religion ; je veux l'apprendre, parce que c'est la langue de la raison, etc... » Le bilinguisme est donc désormais établi en Louisiane pour le bonheur des Acadiens qui le pratiquaient spontanément et pour le bénéfice même des Américains qui en comprennent tout l'intérêt et toute l'importance.

Renaissance française. — Dans le reste de la Louisiane, la renaissance française n'est pas moins évidente. A l'Université d'Etat qui, dirigée par un recteur d'origine acadienne, Président Hébert, sur 8.500 étudiants on en compte maintenant douze à quinze cents d'origine française, la Section des Langues romanes, grâce à son budget annuel de 100.000 dollars, possède une dizaine de professeurs de français. Leur actif directeur, le Dr James-F. Broussard, d'origine acadienne, a déjà su il y a quelques années obtenir du gouvernement un crédit de 150.000 dollars lui permettant d'édifier dans le style Louis XIII une très belle « Maison Française » ; cette « vraie citadelle de la langue française », abrite une quarantaine d'étudiants et d'étudiantes tenus de ne parler que le français sous la direction et la surveillance d'une maîtresse et d'un maître assistants venus de France. Un professeur originaire de la Pointe Coupée, M. Major, a entrepris avec autant de méthode que de compétence, avons-nous constaté, une carte linguistique de la Louisiane qui aura, au point de vue français non moins d'utilité que d'intérêt. Un Comité, qui s'est récemment constitué pour l'étude de questions connexes, a chargé Mlle Louise Ollivier d'étudier sur place, c'est-à-dire dans la région des bayous, le folklore acadien : chants, coutumes, traditions, etc... Enfin, le Professeur Broussard a, grâce au poste d'Etat, organisé la radiodiffusion française avec tant de succès qu'à une première émission par semaine on a dû en ajouter deux autres. « En entendant tomber du Ciel ces paroles françaises, a dit une vieille Acadienne, je suis moi-même tombée à genoux en ma joie et en ma reconnaissance. » La radio-diffusion, qui atteint jusqu'aux groupes français du Texas, celui même de Houston où de jeunes professeurs français ont su créer un petit « théâtre français » et une charmante revue française, « le Bayou », va bientôt s'ajouter le radio-reportage qui va aussi nous permettre en France d'entendre ces lointaines voix françaises que séparent de nous près de deux siècles d'existence et des milliers de milles de distance. Quelle réconfortante révélation pour les meilleurs Français de France !

Nous n'avons pas, du reste, attendu ces derniers événements pour nous intéresser à la Louisiane française. Peu d'années après sa fondation en 1920, notre Comité France-Acadie (101, boulevard Raspail, Paris, VI) a créé une section France-Louisiane, grâce à laquelle une quinzaine de boursiers et boursières sont maintenant titulaires

d'un de nos diplômes de Sorbonne ou, comme M. Hosea Phillips, de Monroe, de notre doctorat d'Université. Cette année même dix étudiants et surtout étudiantes sont venus de l'Université de Bâton Rouge suivre nos cours d'enseignement supérieur, pour la plupart à l'Université de Grenoble. Les liens de parenté, apparemment rompus, se sont donc resserrés entre la belle colonie trop oubliée et la vieille métropole trop ignorante, tout comme entre les deux colonies sœurs de la Nouvelle France : Canada et Louisiane. Ce rapprochement circonspect, sans aucune arrière-pensée à l'égard du très légitime loyalisme américain, ne tend évidemment qu'à une renaissance française, également utile aux deux grandes démocraties, unies depuis 175 ans : Etats-Unis et France.

SOURCES ET RÉFÉRENCES

J.-J. Jusserand. — *En Amérique, jadis et maintenant.* Paris, 1919.

Charles Tantet. — *Survivance de l'esprit français aux Colonies : la Louisiane, l'Ile de France, Saint-Domingue.* Paris, 1919.

Ernest Martin. — *L'Evangéline de Longfellow et la Suite merveilleuse d'un Poème.* Paris, Hachette, 1935.

Dudley Le Blanc. — *The true Story of the Acadians.* Lafayette, Première édition (1931) et deuxième édition (1937).

Grace King. — *New Orléans, the Place and the People.* New-York, 1892.

Hosea Phillips. — *Le Parler français dans la paroisse d'Evangéline.* Paris, librairie Droz, 1936.

Mabel Brasher. — *Louisiana, a study of the State.* Richmond, Johnston and C°, 1929.

Prof. Jay K. Ditchy. — *Les Acadiens louisianais et leur Parler.* Institut français de Washington, 1932.

Edith Phillips. — *Les réfugiés bonapartistes en Amérique* (1815-1830). Paris, 1823.

En Louisiane. Montréal, Imprimerie populaire, 1931.

La Mission canadienne Cavelier de la Salle. — Société historique de Montréal, 1937.

J.-B. Lachapelle. — *La Langue et l'Esprit français en Louisiane* (2e Congrès de la Langue française à Québec, juin 1937). Comptes rendus, pp. 250-9.

André Lafargue. — *Le français en Louisiane.* (2e Congrès de Langue Française, Québec, juin 1937). Mémoires, II, pp. 118-126.

Dr. René Cruchet. — *En Louisiane : légendes et réalités.* Bordeaux, 1937.

Nous avons publié nombre d'articles sur la constante évolution actuelle de la Louisiane française dans des revues et journaux de France :

Revue de l'Amérique latine, 1er avril 1934. (Etablissements canadiens en Amérique).

La Grande Revue, août 1935. (La France dans le Développement des Etats-Unis).

Revue de l'Histoire des Colonies françaises, 1922-1938. passim.

France-Etats-Unis, *France-Canada*, *Paris-Canada* ; 1922-1938, passim.

La Revue Universelle, avril 1933 et passim.

Revue d'Histoire franciscaine. Paris, 1929.

Je suis partout, 1933.

Le Figaro, 1931.

Les Amitiés catholiques françaises, 1922-1932, en particulier Créole acadien (15 fév. 1930).

Bulletin du Comité France Acadie (janvier et juillet 1938 ; janvier et avril 1939).

PRINCIPALES SOURCES ET RÉFÉRENCES
de cette Histoire de la Louisiane Française

I. — Manuscrits français

1° **Archives du Ministère des Colonies.** (A.M.C.).

Série A : *Actes du pouvoir souverain.* Registres I et II.

Série B : *Ordres du Roi et Dépêches concernant les colonies.* Registres XX à LVII, (1698-1733), surtout registres XLII *bis* et XLIII (1712-13).

Série C². — *Compagnie des Indes orientales : administration en France* ; surtout registres I, III, IV, XV-XX, XXII-XXV.

Série C¹¹. — *Canada : correspondance générale* ; surtout registres XVIII-LVIII (1700-32).

Série C¹³. — *Louisiane : correspondance générale* ; registres I-XVII, 1678-1733.

Série C¹³. — *Amérique du Nord : entreprises de Cavelier de La Salle,* (1675-1736).

Série C¹³. — *Amérique du Nord : Postes de la Louisiane,* (1699-1724).

Série C¹³. — *Amérique du Nord : Postes de la Louisiane* (1718-1731).

Série F¹. — *Fonds.* Registres X-XX (1700-18).

Série F². — *Compagnies de Commerce* ; surtout carton XIII. (Compagnie d'Occident) et carton XV (Compagnie des Indes).

Série F³. — *Collection Moreau de Saint-Méry.* Vol. XXIV (Louisiane de 1680-1755).

Série G¹. — 465, *Dossiers relatifs aux Concessions.*

2° **Archives du Ministère de la Marine.** (A.M.M.).

Série B¹. — *Délibérations du Conseil de Marine.* Louisiane (Oct. 1715-Juil. 1721).

Série B⁴. — *Campagnes.* — Registres XXXVII (1716-20), XXXVIII (1721-5), XXXIX (1720-7).

Série C⁷. — *Dossiers individuels.* N° 29. (Bienville).

3° **Archives du Dépot de la Marine.** (A.D.M.).

Cartons LXVII et LXVIII, Louisiane.

Papiers Delisle. Volumes 115 IX, 115 X 115 XI.

Portefeuilles 138 et 138 *bis.*

4° **Archives du Ministère des Affaires Etrangères.** (A.M.A.E.).

Mémoires et Documents : Amérique. Tomes I, II, III, VII, XI, XXIV ; surtout lettres et mémoires de Bienville ; journal de Le Gac.

5° **Bibliothèque Nationale.** (B.N.).

P. Margry. — *Collection relative à l'histoire des Colonies et de la Marine française.* (nouv. acquis).

Dernis. — *Histoire des Compagnies de Commerce.*

(**bliothèque de l'Arsenal.** (B.A.).

Archives de la Bastille ;

Archives de Bicêtre.

II. — Principaux ouvrages imprimés

1° Dernis. — *Recueil ou collection des titres, édits, déclarations, arrêts, règlements et autres pièces concernant la Compagnie des Indes orientales.* Paris, 1745-6, 4 vol. in-4°.
P. Margry. — *Mémoires et documents pour servir à l'histoire des origines françaises des pays d'outre-mer.* Paris, 1879-88, 4 vol. in-4°.
L. Hennepin. — *Description de la Louisiane.* Paris, 1688, in-12.
L. Hennepin. — *Nouveau voyage ou Descouverte d'un Pays plus grand que l'Europe.* Utrecht, 1698, in-8°.
Bénard de La Harpe. — *Journal du voyage de la Louisiane.* Paris, 1831, in-8°.
Buvat. — *Journal de la Régence* (1715-23). Paris, 1865, 2 vol. in-8°.
P. Camille de Charlevoix. — *Histoire et description générale de la Nouvelle France.* Paris 1744, 6 vol.
P. Laval. — *Voyage de la Louisiane en 1720.* Paris, 1728, in-4°.
Le Mascrier. — *Mémoire historique sur la Lousiane.* Paris, 1753, 2 vol. in-12.
Le Page du Pratz. — *Histoire de la Louisiane.* Paris, 1758, 3 vol. in-12°.
De Valette de Loudun. — *Journal d'un voyage à la Louisiane en 1720.* La Haye, 1768, in-8°.
Bossu. — *Nouveau Voyage aux Indes occidentales.* Paris, 1768.
Daniel Coxe. — *A Description of the English Province of Carolana.* London, 1722, in-12.

2° Barbé-Marbois. — *Histoire de la Louisiane.* Paris, 1829, in-8°.
Gayarré. — *Histoire de la Louisiane.* Nouvelle Orléans, 1845-7, 2 vol. in-8°.
Gabriel Gravier. — *Découvertes et établissements de Cavelier de La Salle.* Paris, 1870, in-8°.
Paul Chesnel. — *Histoire de Cavelier de La Salle.* Paris, 1901, in-8°.
Henry Harrisse. — *Notes pour servir à l'histoire et à la cartographie de la Nouvelle France,* 1545-1700. Paris, 1872, in-8°.
Henri Gravier. — *La Colonisation de la Louisiane à l'époque de Law.* Oct. 1717-janv. 1721. Paris, 1904, in-8°.
Dionne. — *Hennepin, ses voyages et ses œuvres.* Québec, 1897, in-8°.
P. de Rochemonteix. — *Les Jésuites et la Nouvelle France au XVIIe siècle.* Paris, 1895-6, 3 vol. in-8°.
Pierre Heinrich. — *La Louisiane sous la Compagnie des Indes,* 1717-1731. Paris, 1907, in-8°.
Marc de Villiers. — *Histoire de la Fondation de la Nouvelle-Orléans.* Paris 1917, in-4°.
Shea Gilmary. — *Discovery and Exploration of the Mississipi Valley Redfield,* 1853.
Judge Martin. — *History of Louisiana,* New-Orléans, 1827-29, 2 vol, in-8°.
Alcée Fortier. — *History of Louisiana.* Paris, 1904, in-8°.
Bancroft. — *History of the United States of America.* Tome II, chapter XL. London 1876.
Rufus Blanchard. — *History of Illinois,* Chicago, 1883, in-8°.
Sidney Breese. — *The Early History of Illinois.* Chicago, 1884, in-8°.
John Mason. — *Chapters from Illinois history.* Chicago, 1901, in-8°.
Francis Parkman. — *A half-century of Conflict.* London, 1892, 2, vol. in-8°.
Justin Winsor. — *The Struggle in America betwen England and France,* 1697-1793. London, 1895, in-8°.
Mac Crady. — *The History of South Carolina under the proprietary Government,* 1670-1719, *and under the royal Government,* 1719-76. New-York, 1897-9, 2 vol. in-8°.
Saunders. — *Colonial Records of North Carolina.* — Raleigh, 1886, in-4°.
Mrs Nancy Miller Surrey. — *The Commerce of Louisiana under the French Régime,* 1699-1763. New-York, 1916, in-8°.

TABLE DES CARTES ET ILLUSTRATIONS

TABLE DES MATIÈRES

